

Brookfield

2023

Brookfield Corporation

RAPPORT ANNUEL

DONNÉES FINANCIÈRES SUR CINQ ANS

AUX 31 DÉCEMBRE ET POUR LES EXERCICES CLOS À CES DATES	2023	2022	2021	2020	2019
PAR ACTION¹					
Bénéfice net (perte nette)	0,61 \$	1,19 \$	2,39 \$	(0,12) \$	1,73 \$
Bénéfice distribuable avant les montants réalisés ²	2,66	2,68	2,18	1,74	1,48
Bénéfice distribuable ²	3,03	3,25	3,96	2,74	1,79
Dividendes³					
En trésorerie	0,28	0,56	0,52	0,48	0,43
Spéciaux	—	8,00	0,36	—	—
Cours du marché de l'action – NYSE ¹	40,12	31,46	49,19	33,38	31,17

1. Ajusté pour tenir compte du fractionnement d'actions à raison de trois pour deux, avec prise d'effet le 1^{er} avril 2020.

2. Se reporter à la définition présentée dans le glossaire, qui commence à la page 143 du rapport de gestion.

3. Se reporter à la rubrique « Dividendes de la société » à la page 62.

TABLE DES MATIÈRES

Brookfield en un coup d'œil	3
Lettre aux actionnaires	8
Rapport de gestion	24
PARTIE 1 – Nos activités et notre stratégie	27
PARTIE 2 – Examen des résultats financiers consolidés	47
PARTIE 3 – Résultats des secteurs opérationnels	65
PARTIE 4 – Structure du capital et situation de trésorerie	93
PARTIE 5 – Méthodes comptables et contrôles internes	101
PARTIE 6 – Contexte commercial et risques	111
Glossaire	143
Contrôle interne à l'égard de l'information financière	150
États financiers consolidés	156
Information à l'intention des actionnaires	240
Conseil d'administration et dirigeants	241

BROOKFIELD

EN UN COUP D'ŒIL

Nous sommes un chef de file mondial en matière de placements et notre objectif est de créer de la richesse à long terme pour les institutions et les particuliers partout dans le monde. Nous disposons de l'un des plus importants bassins de capitaux discrétionnaires à l'échelle mondiale, qui sont investis dans nos trois principaux secteurs d'activité, soit la gestion d'actifs, les solutions d'assurance et nos entreprises d'exploitation. Par l'entremise de nos principaux secteurs d'activité, nous investissons dans des actifs réels qui constituent le fondement de l'économie mondiale afin d'offrir à nos parties prenantes de forts rendements ajustés en fonction du risque. À long terme, nous nous efforçons d'offrir à nos actionnaires des rendements annualisés supérieurs à 15 %.

Forts de notre expérience de plus de 100 ans à titre de propriétaire et exploitant, nous avons fait nos preuves en matière d'investissement de capitaux dans le but d'établir des entreprises de premier plan sur le marché qui génèrent des rendements totaux à long terme attrayants. Les flux de trésorerie générés par nos entreprises s'appuient généralement sur des flux de rentrées stables, liés à l'inflation, en grande partie contractuels et en croissance comportant des marges de trésorerie élevées. L'écosystème de Brookfield est au cœur de notre réussite. Il repose sur le principe fondamental selon lequel chaque groupe de Brookfield tire avantage de son inclusion dans notre organisation. Nous tirons parti de notre présence mondiale, des synergies de nos entreprises et d'un capital souple considérable afin de générer de solides rendements tout au long des cycles du marché.

En tant qu'investisseur indubitablement axé sur la valeur, nous demeurons centrés sur l'affectation des distributions que nous recevons de nos entreprises afin d'accroître la valeur pour nos actionnaires. Nous continuerons d'investir les importants flux de trésorerie disponibles que nous recevons en vue de favoriser la croissance de nos trois secteurs d'activité, les nouvelles occasions stratégiques et les rachats d'actions. Notre bilan géré de façon prudente, notre vaste expérience opérationnelle et nos réseaux d'approvisionnement mondiaux nous permettent d'accéder de façon constante à des occasions uniques.

Notre envergure, notre stabilité ainsi que notre diversification créent un modèle économique qui se distingue et nous permet de nous imposer comme un partenaire de choix pour la construction d'infrastructures mondiales, la transition vers un avenir axé sur l'énergie durable et les occasions de fermeture du capital. Nous nous attendons à ce que la souplesse de notre capital et notre réputation à titre de partenaire de choix génèrent d'importantes occasions exclusives.

De saines pratiques en matière de durabilité font partie intégrante de l'établissement d'entreprises résilientes et de la création de valeur à long terme pour nos investisseurs et d'autres parties prenantes. Par conséquent, nous intégrons ces principes dans toutes nos activités, y compris notre processus de placement, et nous exerçons nos activités de manière durable et éthique. L'importance que nous accordons à la diversité et à l'inclusion renforce notre culture de collaboration et rehausse notre capacité à former notre personnel et à disposer d'une main-d'œuvre mobilisée qui veille à être un partenaire de confiance et un fournisseur de solutions de placement de prédilection.

Nous demeurons centrés sur l'affectation des distributions que nous recevons de nos entreprises afin d'accroître la valeur pour nos actionnaires.

NOTRE FAÇON D'INVESTIR

+ L'écosystème de Brookfield

Nous investissons là où nous pouvons mettre à profit nos avantages concurrentiels, en tirant parti de notre présence mondiale et de notre réputation, des synergies de nos entreprises et de notre accès à un capital souple considérable.

+ Actifs et entreprises de grande qualité et de longue durée

Nous investissons dans un portefeuille mondial et diversifié d'actifs et d'entreprises de grande qualité qui génèrent des flux de rentrées stables, liés à l'inflation, en grande partie contractuels et en croissance, ainsi que des marges de trésorerie élevées.

+ Affectation éprouvée du capital

Nous sommes un investisseur axé sur la valeur qui offre aux actionnaires des rendements annualisés supérieurs à 15 % depuis plus de 30 ans, grâce à notre expertise approfondie en matière de placements et d'exploitation.

+ Approche de financement rigoureuse

Nous suivons une approche disciplinée en matière d'endettement tout en préservant le capital au fil des cycles économiques.

+ Durabilité

Nous nous employons à nous assurer que les entreprises dans lesquelles nous investissons sont vouées au succès à long terme, et nous cherchons à avoir une incidence positive sur l'environnement et sur les collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités.

Les termes « Brookfield », « société », « nous », « notre » ou « nos » se rapportent à Brookfield Corporation et ses filiales consolidées. La « Société » se compose de participations dans nos entreprises de gestion d'actifs, de solutions d'assurance et d'exploitation. Notre entreprise de gestion d'actifs comprend Brookfield Asset Management ULC (« BAM ») et nos placements directs dans des fonds privés gérés par BAM ou effectués de concert avec ces fonds. Notre entreprise de solutions d'assurance correspond à notre placement mis en équivalence dans Brookfield Reinsurance Ltd., un émetteur distinct. Nos « entreprises d'exploitation » comprennent Brookfield Renewable Partners L.P., Brookfield Infrastructure Partners L.P. et Brookfield Business Partners L.P., qui sont des émetteurs distincts pris en compte dans nos secteurs Énergie renouvelable et transition énergétique, Infrastructures et Capital-investissement, respectivement, et les émetteurs inclus dans Brookfield Property Group, qui sont pris en compte dans notre secteur Immobilier. Des informations supplémentaires sur leurs entreprises et leurs résultats sont disponibles dans leurs documents publics. Nous utilisons le terme « fonds privés » pour parler des fonds immobiliers, des fonds de transition énergétique, des fonds liés aux infrastructures, des fonds de capital-investissement et des fonds de crédit de notre entreprise de gestion d'actifs. Nos autres activités sont prises en compte dans le secteur Activités du siège social. Se reporter au glossaire qui commence à la page 143 pour une définition des principales mesures de la performance que nous utilisons pour évaluer notre entreprise.



PRÉSENCE MONDIALE

+ de
900 G\$

ACTIFS
SOUS GESTION



**ACTIFS
SOUS GESTION
EN EUROPE ET
AU MOYEN-ORIENT
DE 181 G\$**

~ 55 000
employés

**ACTIFS SOUS
GESTION EN
ASIE-PACIFIQUE
DE 131 G\$**

~ 49 000
employés

+ de 2 400

PROFESSIONNELS
EN PLACEMENT ET
EN GESTION D'ACTIFS

+ de 30

PAYS

~ 240 000

EMPLOYÉS



APERÇU

DE NOTRE APPROCHE EN MATIÈRE DE PLACEMENT

Notre approche disciplinée et bien établie en matière de placement reflète notre expérience de plus de 100 ans à titre de propriétaire et exploitant. Nous cherchons à créer de la valeur et à préserver le capital et, à cette fin, nous investissons dans des actifs et des entreprises de haute qualité dans nos champs d'expertise. Nous gérons ensuite ces actifs et entreprises de manière proactive et les finançons prudemment afin de générer des flux de trésorerie stables, liés à l'inflation, prévisibles et croissants.

Les activités d'investissement de Brookfield sont ancrées dans une série de principes fondamentaux qui orientent nos décisions et déterminent la façon dont nous évaluons notre réussite.

NOS PRINCIPES D'AFFAIRES

- 1** Exercer nos activités et gérer nos relations en toute intégrité
- 2** Attirer et maintenir en poste des employés de haut calibre qui progresseront avec nous à long terme
- 3** S'assurer que nos gens pensent et agissent comme des propriétaires dans la prise de toutes leurs décisions
- 4** Traiter l'argent de nos actionnaires comme s'il s'agissait du nôtre
- 5** Intégrer de solides principes en matière de durabilité dans toutes nos activités afin d'assurer la durabilité de notre modèle d'affaires

NOTRE APPROCHE EN MATIÈRE DE PLACEMENT

- Acquérir des actifs et des entreprises de grande qualité
- Investir en fonction de la valeur, avec l'objectif de faire croître les flux de trésorerie et de faire fructifier le capital
- Accroître la valeur des placements grâce à notre expertise opérationnelle
- Constituer des flux de trésorerie durables de manière à assurer une stabilité, à réduire les risques et à réduire notre coût du capital
- Affecter les flux de trésorerie disponibles que nous recevons afin d'accroître la valeur pour nos actionnaires

NOTRE CHEMINEMENT VERS LA RÉUSSITE

- Évaluer le rendement total du capital investi à long terme
- Encourager la prise de risques calculés, en les comparant avec les rendements potentiels
- Sacrifier le bénéfice à court terme, au besoin, pour réaliser une appréciation du capital à long terme
- Rechercher la rentabilité plutôt que la croissance, puisque la taille n'est pas toujours synonyme de valeur ajoutée



Rio Grande de Norte, Brésil

LETTRE

AUX ACTIONNAIRES

APERÇU (au 8 février 2024)

Brookfield a connu une autre excellente année en 2023. Après la conclusion imminente de notre acquisition dans le secteur de l'assurance, nous aurons mobilisé un montant de 143 G\$ pour notre entreprise de gestion d'actifs, couronnant ainsi l'un de nos plus solides exercices en matière de mobilisation de capitaux. Nous avons également transformé notre entreprise de solutions d'assurance en un important fournisseur de produits de gestion de patrimoine, et nos entreprises d'exploitation ont navigué avec résilience à travers l'incertitude économique et ont obtenu de solides résultats.

En plus de générer d'excellents résultats financiers, nous avons tiré parti de notre solide situation de trésorerie et de notre accès sans pareil à des capitaux afin de maintenir nos activités sur le plan des placements. Au total, nous avons investi plus de 55 G\$ dans des actifs présentant une excellente valeur en 2023, et nous prévoyons récolter les fruits de ces investissements à contre-courant au cours des années à venir.

Comme les taux d'intérêt à court terme devraient suivre la même tendance à la baisse que les taux à long terme, l'exercice 2024 s'annonce très favorable pour l'ensemble de notre entreprise. Nous prévoyons une intensification des activités de monétisation à mesure que les marchés financiers reprendront de la vigueur, que la situation économique se normalisera et que les taux d'intérêt se stabiliseront. L'appétence au risque de prix des intervenants du marché a augmenté, ce qui a amélioré la liquidité des marchés financiers.

Les tensions géopolitiques sont toujours susceptibles d'accroître la volatilité, mais elles semblent être devenues la nouvelle normalité. Nous sommes d'avis qu'une stratégie axée sur la propriété d'entreprises et d'actifs qui constituent le fondement de l'économie mondiale est sécuritaire, quel que soit le marché dans lequel elle est déployée. La résilience de cette approche a été démontrée au fil des décennies, et nous croyons qu'elle continuera de l'être dans l'avenir.

Notre solide situation de trésorerie et notre accès sans pareil à des capitaux nous ont permis de demeurer actifs sur le plan des placements.

FAITS SAILLANTS DE 2023

4,8 G\$

BÉNÉFICE DISTRIBUABLE

~ 120 G\$

CAPITAL POUVANT ÊTRE INVESTI

~ 55 G\$

INVESTISSEMENTS DE CAPITAUX

D'EXCELLENTS RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Chacune de nos entreprises a affiché de solides résultats et des flux de trésorerie résilients dans le contexte décrit précédemment. Ces rendements solides ont été soutenus par les actifs et les entreprises de grande qualité que nous détenons.

Résultats financiers

Le bénéfice distribuable (« BD ») avant les montants réalisés s'est établi à 4,2 G\$, ou 2,66 \$ par action, pour l'exercice. Il s'agit d'une augmentation de 12 % par action par rapport à l'exercice précédent, après ajustement pour tenir compte de la distribution spéciale de 25 % de notre entreprise de gestion d'actifs en décembre 2022. Le bénéfice a été stimulé par l'élan soutenu de notre entreprise de gestion d'actifs, par l'expansion de notre entreprise de solutions d'assurance et par la performance résiliente de nos entreprises d'exploitation. Fait important, chacune de ces entreprises affiche une solide croissance interne, ce qui nous place en bonne position alors que nous amorçons 2024.

Gestion d'actifs – Notre entreprise de gestion d'actifs a généré un bénéfice distribuable de 649 M\$ pour le trimestre et de 2,6 G\$ pour l'exercice. Nous avons tiré parti de la vigueur des activités de mobilisation de capitaux dans l'ensemble de nos fonds vedettes et de nos fonds complémentaires. Dans un contexte plus difficile en matière de mobilisation de capitaux, nos stratégies de fonds ont continué de trouver écho auprès de nos clients, ce qui a donné lieu à la mobilisation de capitaux de 93 G\$,

montant qui atteindra 143 G\$ une fois combiné au montant d'environ 50 G\$ attendu à la clôture de l'acquisition d'American Equity Life (« AEL »). Les faits saillants comprennent la clôture de notre plus importante stratégie de fonds privés liés aux infrastructures et de notre plus importante stratégie de capital-investissement, à 30 G\$ et à 12 G\$, respectivement, la plus importante mobilisation de capitaux à l'échelle mondiale par un promoteur dans le cadre d'un fonds de titres de créance lié aux infrastructures, soit un montant de plus de 6 G\$, et la mobilisation initiale de capitaux pour nos plus récents fonds vedettes immobiliers et de crédit axés sur les occasions. À la fin de l'exercice, les capitaux générant des honoraires se chiffraient à 457 G\$, ce qui a donné lieu à une augmentation de 6 % du bénéfice tiré des honoraires par rapport à l'exercice précédent. Nos perspectives en matière de mobilisation de capitaux demeurent solides en ce début de 2024, ce qui devrait contribuer à une croissance significative de notre bénéfice.

Solutions d'assurance – Notre entreprise de solutions d'assurance a généré un bénéfice d'exploitation distribuable de 253 M\$ pour le trimestre et de 740 M\$ pour l'exercice. Le bénéfice a été soutenu par la croissance continue de nos actifs et par la solide performance de notre portefeuille de placements. Nous avons conclu l'acquisition d'Argo Group au quatrième trimestre et avons généré des souscriptions de rentes de 8 G\$ au cours de l'exercice, ce qui a porté nos actifs d'assurance à environ 60 G\$. En tirant parti de notre plateforme de montage de placements, nous avons été en mesure de générer un rendement moyen du portefeuille de placements sur nos

AUX 31 DÉCEMBRE ET POUR LES EXERCICES CLOS À CES DATES (EN M\$ US, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION)						Taux de croissance annuel composé
	2019	2020	2021	2022	2023	
BD avant les montants réalisés – Par action ¹	1,27 \$	1,51 \$	1,89 \$	2,38 \$	2,66 \$	20 %
– Total ¹	1 895	2 330	2 993	3 825	4 223	22 %
Bénéfice distribuable – Par action	1,79	2,74	3,96	3,25	3,03	14 %
– Total	2 657	4 220	6 282	5 229	4 806	16 %
Montant annualisé brut des honoraires et de l'intéressement aux plus-values ciblé	5 781	6 472	7 830	9 535	10 446	16 %
Total des actifs sous gestion	544 896	601 983	688 138	789 489	916 227	14 %

Se reporter aux notes de la page 16.

actifs d'assurance de 5,5 % et de maintenir un écart d'environ 2 % par rapport à notre coût moyen du capital. À la fin de 2023, le bénéfice annualisé de cette entreprise s'élevait à plus de 900 M\$. Nous prévoyons conclure sous peu l'acquisition d'AEL, ce qui portera les actifs de notre entreprise de solutions d'assurance à plus de 100 G\$, et le montant annualisé des produits gagnés, à 1,3 G\$. Compte tenu de notre plateforme de solutions de gestion de patrimoine destinées aux particuliers, nous mobilisons maintenant des capitaux d'environ 800 M\$ par mois au moyen de produits de détail destinés aux clients à valeur nette élevée et aux clients du marché intermédiaire. Nous demeurons sur la bonne voie pour porter à 1,5 G\$ par mois les capitaux mobilisés au moyen de cette source en 2024.

Entreprises d'exploitation – Nos entreprises d'exploitation ont produit des flux de trésorerie résilients, générant des distributions en trésorerie de 400 M\$ au cours du trimestre et de 1,5 G\$ pour l'exercice. Les distributions en trésorerie provenant de nos activités liées à l'énergie renouvelable et à la transition énergétique, aux infrastructures et au capital-investissement ont été soutenues par la forte croissance du bénéfice. Notre portefeuille d'immeubles principaux continue d'afficher des résultats supérieurs à ceux de l'ensemble du marché, et notre bénéfice d'exploitation net selon les biens comparables a augmenté de 7 % par rapport à l'exercice précédent. Notre portefeuille d'immeubles de bureaux demeure populaire auprès des locataires, les locaux de qualité suscitant un engouement qui ne se dément pas. Au cours de l'exercice, nous avons conclu des contrats de location visant plus de 15 millions de pieds carrés dont les loyers nets moyens sont supérieurs de 19 % à ceux des baux venant à échéance, et notre portefeuille de contrats de location demeure très solide. Notre portefeuille d'immeubles de commerce de détail principaux affiche un rendement supérieur aux niveaux enregistrés avant la pandémie, les ventes des locataires ayant dépassé la barre des 1 150 \$ par pied carré, une hausse de 21 % par rapport à 2019. Grâce à nos relations solides et à notre réputation d'emprunteur responsable, notre capacité à financer et à refinancer nos actifs est demeurée essentiellement inchangée malgré le resserrement actuel. En fait, tous nos emprunts échéant en 2023 ont été refinancés avec succès, sans qu'il y ait d'incidence significative sur les liquidités, une situation qui devrait se reproduire en 2024. Nous gardons pleine confiance en notre portefeuille et sommes convaincus que la baisse des taux d'intérêt donnera un élan à notre entreprise immobilière et à son bénéfice.

Monétisation

Dans un contexte de resserrement du marché en 2023, nous avons continué de constater une forte demande à l'égard de notre portefeuille d'entreprises et d'actifs de grande qualité qui génèrent des flux de trésorerie. Au cours de l'exercice, nous avons effectué des monétisations d'actifs de plus de 30 G\$ liées à des évaluations élevées. La quasi-totalité de ces transactions a été réalisée à des valeurs supérieures aux valeurs comptables en vertu des normes IFRS.

Voici quelques-unes des principales ventes conclues récemment :

- la vente de Westinghouse, à une valeur d'entreprise implicite d'environ 8 G\$, ce qui représente un multiple des capitaux 6 fois et un TRI d'environ 60 % pour les investisseurs de notre fonds de capital-investissement et Brookfield Business Partners, notre entité de capital-investissement cotée;
- la vente d'un immeuble de bureaux au Brésil pour environ 300 M\$, ce qui représente un TRI de 17 % et un multiple des capitaux de 3,4 fois, en monnaie locale;
- la vente d'un actif à usage mixte de prestige à Paris pour un montant d'environ 1 G\$ et d'un portefeuille de maisons préfabriquées aux États-Unis pour un montant de plus de 300 M\$.

Ces ventes ont généré de solides rendements et, combinées aux ventes réalisées plus tôt au cours de l'exercice, ont donné lieu à la comptabilisation d'un intéressement aux plus-values réalisé net de 570 M\$ en 2023. Le cumul de l'intéressement aux plus-values latent totalisait 10 G\$ à la fin de l'exercice. Le bassin de capitaux admissibles à un intéressement aux plus-values augmente chaque année à mesure que nous continuons de mobiliser de nouveaux fonds privés de plus grande envergure. Ces fonds fourniront également d'importants flux de trésorerie au fil du temps.

Bilan et situation de trésorerie

Notre entreprise se distingue par son bilan soutenu par une structure du capital prudente, des niveaux élevés de liquidités et le maintien d'un accès solide aux marchés financiers. Ces atouts nous permettent de refinancer les activités existantes et soutiennent notre croissance continue.

Nous détenons l'un des plus importants bassins de capitaux discrétionnaires à l'échelle mondiale, porté par notre capital perpétuel d'environ 150 G\$, composé principalement d'actifs liquides, dont un faible montant de

12 G\$ correspond aux emprunts généraux à long terme au niveau de la Société. En outre, nous disposons d'un important capital pouvant être investi de 120 G\$, dont des liquidités essentielles d'environ 5 G\$ au niveau de la Société ainsi que la trésorerie et des actifs financiers à court terme de 25 G\$ au sein de notre entreprise de solutions d'assurance.

Malgré le resserrement des conditions de crédit en 2023, nous avons maintenu notre accès aux capitaux et avons conclu des financements d'environ 100 G\$ dans l'ensemble de nos entreprises. Par exemple, au sein de notre entreprise immobilière, nous avons conclu des financements d'environ 30 G\$ dans plus de 150 placements individuels à l'échelle mondiale. Compte tenu de l'impulsion qui devrait découler de l'amélioration des marchés du crédit et de la baisse des taux d'intérêt, notre entreprise est bien positionnée pour gérer aisément ses emprunts arrivant à échéance et pour investir en toute confiance au cours de 2024.

Cette solidité financière nous a également permis de continuer à affecter du capital au moment opportun afin de racheter des actions. En 2023, nous avons réinvesti les flux de trésorerie excédentaires dans nos entreprises et avons remboursé 1,1 G\$ aux actionnaires au moyen de dividendes réguliers et de rachats d'actions, ces derniers totalisant plus de 600 M\$. Nous prévoyons accélérer les rachats d'actions et racheter des actions additionnelles pour un montant de 1 G\$ sur le marché libre au cours des prochains mois si les prix demeurent raisonnables. Une fois menée à terme, l'acquisition devrait rehausser la valeur des actions restantes de 1 G\$, soit environ 0,75 \$ par action. Nous envisagerons également de procéder à un processus d'offre publique de rachat si ces actions ne sont pas facilement disponibles ou si nous décidons d'augmenter l'ampleur des rachats.

UN MONTANT DE 1 M\$ INVESTI IL Y A 30 ANS VAUT MAINTENANT PLUS DE 140 M\$

Le cours de nos actions a enregistré une solide progression de 29 % en 2023. Le tableau ci-dessous présente les résultats sur les marchés boursiers sur la base du rendement composé au cours des 30 dernières années et met en évidence les rendements pouvant être générés pour les investisseurs. À titre de référence, un montant de 1 M\$ investi il y a 30 ans dans Brookfield Corporation vaut maintenant plus de 140 M\$, ce qui représente un rendement annualisé de 18 %. Plus important encore, la valeur intrinsèque de l'entreprise continue de croître, ce qui devrait nous permettre de produire de solides résultats à long terme. De plus, nous sommes d'avis que la valeur intrinsèque d'une action de BN est aujourd'hui considérablement supérieure à son cours actuel, soit la variable sur laquelle les rendements ci-dessous sont fondés, ce qui offre à nos actionnaires une grande marge de sécurité dans le cadre de leurs placements.

Rendement composé de Brookfield Corporation sur les marchés boursiers

ANNÉES	Valeur d'une somme de 1 M\$ investie dans BN	BN NYSE	S&P 500	Obligations d'État américaines de 10 ans
1	1 300 000 \$	29 %	27 %	4 %
5	2 100 000	16 %	16 %	– %
10	3 500 000	13 %	12 %	2 %
20	22 300 000	17 %	10 %	3 %
30	143 300 000	18 %	10 %	3 %

Le tableau ci-dessus est fondé sur le cours de l'action de Brookfield, et non sur sa valeur. Rappelons que le cours des actions est fonction de l'offre et de la demande à un moment précis, et que ce rapport est souvent influencé par les nouvelles du jour. Si cette dynamique existe depuis toujours, elle prévaut d'autant plus de nos jours, compte tenu de la surcharge d'information à laquelle nous sommes tous exposés. La valeur, en revanche, correspond à la valeur actualisée nette des flux de trésorerie futurs fondée sur des hypothèses de croissance d'une entreprise, actualisée à un taux d'intérêt ajusté en fonction du risque approprié. Le prix d'un titre coté en bourse reflète rarement la valeur de ce titre; il est parfois moins élevé et parfois plus élevé.

Nous encourageons les investisseurs dans Brookfield à se concentrer d'abord et avant tout sur la valeur de l'entreprise et sur la composition de ses rendements, plutôt que sur le cours de ses actions. Nous comprenons qu'en tant qu'actionnaire (qui ne prend pas part aux activités quotidiennes de l'entreprise), peut-être n'êtes-vous pas d'instinct poussé à accorder une grande importance au fait que vous êtes en partie propriétaire de chacun de nos actifs et de nos activités.

Cependant, il est bon de se rappeler que la fluctuation quotidienne du cours de l'action de notre entreprise n'est pas pertinente pour nos activités, et qu'un escompte par rapport à sa valeur constitue, bien ironiquement, une excellente occasion d'ajouter, sans déployer beaucoup d'efforts, de la valeur à une société déjà riche en actifs et en trésorerie comme la nôtre. En rachetant des actions à escompte par rapport à leur valeur réelle, nous ajoutons de la valeur à la société. Il suffit d'appliquer cette approche durant une longue période, et le miracle de l'accumulation se chargera du reste.

À défaut de contrôler le prix, nous pouvons contrôler la valeur. Et comme vous le savez, nous présentons régulièrement notre vision de cette valeur. Au cours des 20 dernières années, la valeur de notre entreprise a augmenté selon un rendement annualisé composé de 23 %. Compte tenu du fractionnement, une action valant 2,53 \$ il y a 20 ans en vaut aujourd'hui 82,29 \$. En supposant qu'il ait conservé les distributions et participé aux régimes de réinvestissement des dividendes, un actionnaire aurait également reçu des distributions en trésorerie et en titres de 62,33 \$ avant impôt (une grande partie des distributions étant exemptes d'impôt) au cours de cette période. La valeur totale reçue au cours de cette période de 20 ans serait de 144,62 \$, soit un rendement du capital investi de 57 fois. Voilà le miracle de l'accumulation.



Valeur et distributions par action aux 31 décembre et pour les exercices clos à ces dates

Exercice	Valeur ²	Distributions cumulatives reçues ³	Valeur totale	Exercice	Valeur ²	Distributions cumulatives reçues ³	Valeur totale
2004	2,53 \$	0,14 \$	2,67 \$	2014	21,14 \$	11,93 \$	33,07 \$
2005	3,30	0,34	3,64	2015	22,81	11,94	34,75
2006	3,93	0,69	4,62	2016	27,98	15,17	43,15
2007	4,83	1,81	6,64	2017	34,41	20,85	55,26
2008	8,83	1,31	10,14	2018	39,51	18,49	58,00
2009	13,05	2,33	15,38	2019	56,73	27,66	84,39
2010	16,64	3,73	20,37	2020	65,90	31,67	97,57
2011	18,22	3,96	22,18	2021	75,65	50,48	126,13
2012	19,97	5,62	25,59	2022	69,00	48,07	117,07
2013	20,08	9,25	29,33	2023	82,29	62,33	144,62

Se reporter aux notes de la page 16.

DEUX PERSPECTIVES DU MARCHÉ QUI COEXISTENT

Les taux d'intérêt à court terme ont culminé à l'échelle mondiale et, si l'on en croit les marchés obligataires, il semble que 2024 verra le début d'une réduction des taux à court terme. Au cours de la dernière période d'augmentation des taux, les actifs de grande qualité et les promoteurs solides ont conservé un accès au capital alors que d'autres se sont heurtés à certaines difficultés à cet égard. À titre d'exemple, nous avons financé des actifs et des entreprises pour un montant d'environ 100 G\$ en 2023. Cette capacité est en grande partie attribuable à la qualité de nos actifs, à notre faible niveau d'endettement et au soutien que nous fournissons à titre de promoteur. Compte tenu de la diminution attendue des taux, l'accès au capital pour les emprunteurs, les actifs et les promoteurs de grande qualité ne devrait qu'augmenter.

Parallèlement, pour les emprunteurs très endettés et ceux qui ne jouissent pas d'une solide réputation, l'accès aux emprunts a été limité et continuera de l'être.

La situation est encore plus critique pour les emprunteurs ayant contracté des emprunts à taux variable, pour ceux qui avaient des actifs fortement endettés ou pour les sociétés ayant obtenu du financement sur la conviction que leurs flux de trésorerie croîtraient selon des taux de rendement très élevés.

Ce contexte offre des occasions exceptionnelles à nos entreprises de prêts, tant sur le plan du crédit productif que sur celui du crédit axé sur les occasions. Nous constatons un besoin croissant de capitaux relais et une demande croissante des emprunteurs pour des prêts directs. Au cours des prochaines années, à mesure que les prêts arriveront à échéance, la demande pour ces types de capitaux ne peut qu'augmenter. Si cette occasion se dessine, c'est qu'au cours des cinq dernières années, de nombreux prêts ont été conclus sans clauses restrictives, de sorte que l'échéance du prêt devient l'élément déclencheur d'une défaillance de l'emprunteur.

Les promoteurs surendettés ou les entreprises qui ne génèrent pas suffisamment de flux de trésorerie pour couvrir les charges d'intérêts offriront d'autres occasions en matière de prêt.

Ainsi, il existe un important potentiel d'investissement pour les produits de crédit liés aux infrastructures et aux biens immobiliers de Brookfield, pour le nouveau fonds de prêts de premier rang SocGen-Brookfield, pour le fonds axé sur les occasions d'Oaktree et pour les fonds de prêts directs d'Oaktree. De plus, nos fonds de capital-investissement axés sur le contrôle et nos fonds hybrides liés au capital-investissement, aux infrastructures, à la transition énergétique et à l'immobilier offrent d'importantes occasions qui en feront des valeurs exceptionnelles, en raison principalement du fait que de nombreux concurrents potentiels n'ont pas accès à des capitaux pour investir dans des actifs et/ou les financer par emprunt.

En résumé, deux perspectives coexistent sur les marchés. En ce qui nous concerne, c'est souvent la qualité qui tranche; il existe des actifs que nous n'achèterons ni ne financerons jamais, quels qu'en soient le prix, la structure du capital ou le profil de rendement annoncé. En revanche, de nombreux actifs et entreprises de qualité ne peuvent à l'heure actuelle se financer par voie d'emprunt ou d'émission d'actions parce qu'ils présentent un endettement excessif, ne comptent pas sur un promoteur solide ou ont un plan de croissance qui n'est pas entièrement financé. Bon nombre de ces dernières occasions de placement sont potentiellement intéressantes, et nous prévoyons fournir du capital stratégique à des sociétés soutenues par des actifs, des entreprises et des flux de trésorerie sous-jacents de grande qualité, tout en obtenant de solides rendements.

LE FONDEMENT DE L'ÉCONOMIE MONDIALE ÉVOLUE CONTINUUELLEMENT

Notre organisation trouve ses assises dans le développement et l'exploitation du fondement de l'économie mondiale. Nous avons constaté qu'il est possible d'obtenir de bons rendements dans ce domaine en assumant un risque modéré. Sur des décennies, une telle stratégie peut générer une richesse considérable. Une entreprise qui l'applique sur de longues périodes est destinée au succès. Cette stratégie est la nôtre depuis longtemps et, bien qu'elle n'ait pas changé, il est très intéressant de noter la façon dont le monde a évolué au cours de cette période, et comment nous avons évolué avec lui.

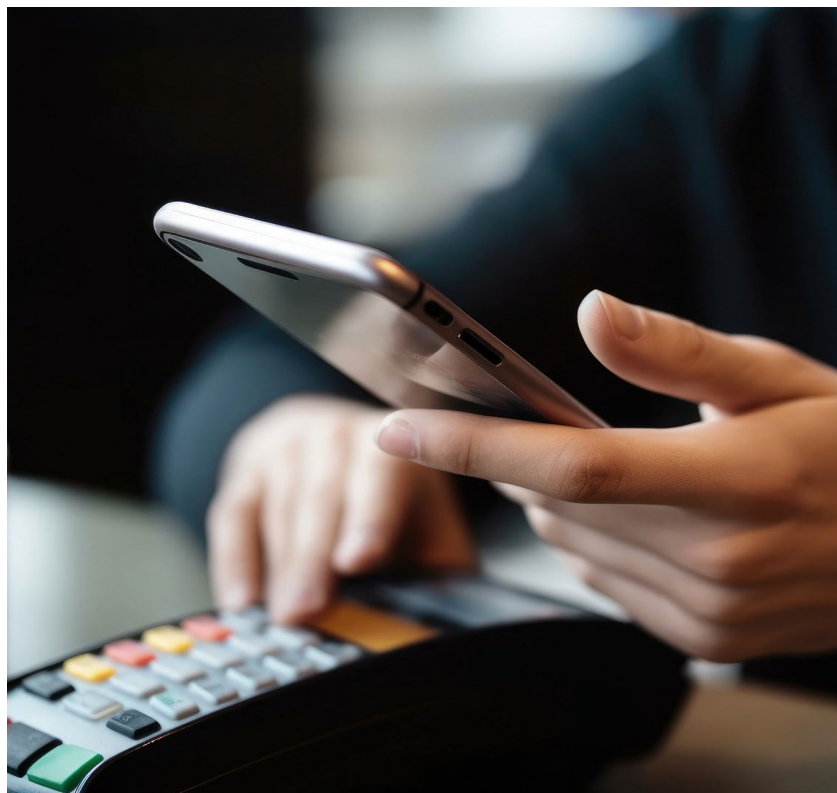
Des quelque 900 G\$ d'actifs que nous gérons, près de la moitié sont issus de secteurs qui n'existaient pas il y a 20 ans. Les types d'actifs auxquels nous consacrons notre capital aujourd'hui ont bien changé au fil des ans, mais une chose demeure : la nature contractuelle de ces actifs et la protection contre l'inflation qu'ils offrent. Nous continuons d'investir dans certains actifs plus traditionnels, mais des fonds supplémentaires sont nécessaires pour accroître la capacité dans de nouveaux secteurs.

Dans le secteur des infrastructures, nous investissons depuis longtemps dans des routes, des ponts, des pipelines et le transport d'électricité. Aujourd'hui, nos investissements les plus importants concernent les connexions par fibre optique pour les particuliers et les entreprises, les tours de télécommunications offrant une capacité 5G, les centres de données requis pour le stockage de données dans le nuage et pour l'apprentissage par l'IA, ainsi que les usines de fabrication des semi-conducteurs destinés aux appareils que nous utilisons. Aucun de ces secteurs n'existait il y a 20 ans.

Dans le secteur de l'énergie, il y a 30 ans, nous construisions et exploitions des centrales alimentées par l'eau, le gaz naturel et le charbon. Au cours des 20 années qui ont suivi, nous avons vendu la quasi-totalité de nos installations de gaz naturel et de charbon et nous sommes concentrés sur le développement d'une entreprise d'énergie renouvelable, bien avant que ce concept ne soit dans l'air du temps. Lorsque les énergies éolienne et solaire ont fait leur place dans l'économie, nous avons investi de vastes ressources pour devenir l'un des plus grands promoteurs mondiaux d'installations de production d'énergie à partir de ces sources. Eu égard à la transition de l'économie mondiale vers la carboneutralité au cours des 30 prochaines années, il faudra un capital considérable pour réaliser ce changement et nous investissons massivement dans ces nouveaux secteurs. Et comme de nouveaux domaines prometteurs se dessinent à l'horizon, notre entreprise devrait continuer à évoluer. En effet, les technologies de batteries commencent à suivre des courbes de coûts similaires à celles suivies par les énergies éolienne et solaires, et l'hydrogène pourrait devenir une catégorie d'actifs d'investissement en soi.

Dans le secteur de l'immobilier, notre entreprise a fait sa marque en détenant des actifs qui constituent le fondement de villes du monde entier. Or, les nouveaux secteurs exigent de plus en plus de capital de notre part. Nous construisons des immeubles liés aux sciences de la vie et des laboratoires destinés à des sociétés pharmaceutiques mondiales, des studios de cinéma, des immeubles résidentiels et des biens hôteliers fournissant de l'hébergement à une population vaste, en croissance et disposant de moyens financiers importants. De plus, les types d'immeubles de bureaux et d'immeubles de commerce de détail recherchés évoluent constamment.

Notre organisation est axée sur l'établissement et l'exploitation du fondement de l'économie mondiale.



Aujourd'hui, les entreprises recherchent des locaux pour bureaux qui favorisent la collaboration, la créativité et le sentiment de communauté parmi les travailleurs, tandis que le comportement d'achat des consommateurs est orienté vers les produits haut de gamme et de luxe. Nos immeubles de prestige dominent dans ces domaines et, par conséquent, nos locaux font l'objet d'une forte demande.

Dans le secteur du capital-investissement, nous avons toujours acquis des entreprises industrielles, et continuons de le faire. Mais nous nous concentrons de plus en plus sur les régions où la population augmente. Nous investissons maintenant des secteurs qui constituent le nouveau fondement de l'économie financière, par exemple les systèmes de paiement et l'infrastructure de paiement en ligne. Ces secteurs n'existaient pas il y a 20 ans. Nous investissons de plus en plus dans les soins de santé, les besoins dans ce secteur étant si criants. Les secteurs du divertissement et du jeu sont d'autres secteurs qui nécessiteront d'importantes infrastructures de base. Tout semble indiquer que le fondement de l'économie mondiale demeurera un secteur de choix où investir

pendant très longtemps. Nous devons toutefois constamment réorienter nos efforts, car l'investissement requis variera sur de longues périodes. L'avenir semble être plus vert, plus connecté sur le plan numérique, approvisionné en marchandises de sources de plus en plus diversifiées, et tourné vers les marchés encore émergents.

Soyez assurés que nous continuerons de nous concentrer sur ces domaines et sur les secteurs où nous investissons. Dans 20 ans, nous prévoyons que nous investirons toujours dans le fondement de l'économie mondiale, mais il est probable qu'il sera très différent de ce qu'il est aujourd'hui.

NOUS SOMMES EN PHASE AVEC LES ENTREPRISES LES PLUS IMPORTANTES ET AFFICHANT LA CROISSANCE LA PLUS RAPIDE À L'ÉCHELLE MONDIALE

Avec l'envolée de la demande de données partout dans le monde, les sociétés technologiques à très grande capitalisation comptent maintenant parmi les entreprises les plus grandes et qui affichent la croissance la plus rapide à l'échelle mondiale. Depuis 2020, les secteurs de l'infonuagique de ces sociétés ont connu une croissance annuelle de plus de 30 %, soit leurs secteurs affichant la plus forte croissance et générant leurs marges les plus élevées. La demande en matière d'infonuagique découlant de la numérisation et de l'adoption d'outils fondés sur l'IA incite ces sociétés à continuer d'investir massivement dans leurs compétences et leurs capacités.

Au cours des douze derniers mois, la course à l'augmentation de la puissance informatique a mis en lumière la croissance explosive de la demande de puces informatiques. Cependant, nous croyons que la plupart des investisseurs n'ont pas encore compris que les besoins en matière de centres de données et de sources d'énergie nécessaire pour les alimenter ont augmenté tout autant.

Nous avons considérablement accru nos activités liées aux centres de données. Grâce aux acquisitions de Data4 et de Compass, nous détenons et exploitons maintenant l'une des plus importantes plateformes mondiales de centres de données à très grande échelle. Grâce à notre présence opérationnelle sur les cinq continents, nous pouvons offrir aux clients de nos centres de données à très grande échelle qui ont des besoins en matière de capacité partout dans le monde, une gamme de produits très souples et stables dans de multiples régions. Notre plateforme comprend d'importants projets de croissance contractuels, ainsi que la capacité de croître grâce au développement et à l'acquisition de nouvelles plateformes. Mais un autre de nos atouts, et peut-être celui qui nous distingue le plus : nous avons la capacité de tirer parti de l'écosystème de Brookfield pour fournir des solutions clés en main, notamment des services de connectivité liés à l'énergie renouvelable.

Les grandes entreprises d'infonuagique misent principalement sur des sources d'énergie propre pour leur exploitation et sont en voie d'atteindre rapidement leur objectif de n'utiliser que de telles sources. Leur consommation a augmenté d'environ 50 % par an ces dernières années, ce qui en fait les consommateurs d'énergie verte les plus importants et affichant la croissance la plus rapide à l'échelle mondiale. L'accélération de la tendance mondiale vers la numérisation entraînait déjà une évolution progressive des besoins en matière de centre de données et d'électricité, mais l'intensité énergétique de l'IA amplifie la demande d'énergie, et il devient évident que l'accès à ces formes d'infrastructure numérique constituera un goulot d'étranglement important en matière de croissance de l'infonuagique. Par exemple, l'incorporation de l'IA dans les processus de recherche standards peut nécessiter jusqu'à cinq fois plus de puissance informatique.

On estime que la consommation mondiale d'électricité des centres de données augmentera pour représenter environ 10 % de la demande totale d'électricité d'ici 2030 (contre environ 2 % aujourd'hui). Combinée à la demande croissante d'électricité découlant de l'électrification des véhicules et des activités industrielles, cette demande mettra à rude épreuve la capacité du réseau électrique. La production distribuée à partir de sources d'énergie renouvelables constitue la forme la moins chère et la plus fiable de production d'électricité ininterrompue et est la solution à cette demande croissante d'électricité.

Pendant pratiquement une décennie, nous nous sommes positionnés pour tirer parti de ces tendances. En construisant une plateforme de développement mondiale de premier plan composée d'entreprises des secteurs des centres de données, de l'énergie renouvelable et des biens immobiliers, nous sommes en bonne position pour répondre aux besoins en croissance exponentielle de cette infrastructure pour de nombreuses années à venir.

CONCLUSION

Nous maintenons notre engagement à investir pour vous des capitaux dans des actifs de grande qualité qui procurent de solides rendements des capitaux propres en trésorerie, tout en mettant l'accent sur la protection du capital contre une éventuelle baisse. La société continue d'avoir pour principal objectif de générer des flux de trésorerie par action accrus, augmentant ainsi la valeur intrinsèque par action à long terme.

Merci de votre intérêt envers Brookfield, et n'hésitez pas à communiquer avec l'un d'entre nous pour nous faire part de vos recommandations, de vos questions, de vos commentaires ou de vos idées.

Cordialement,

Le chef de la direction,



Bruce Flatt
Le 8 février 2024

1. Le bénéfice distribuable avant les montants réalisés, y compris les montants par action, pour les périodes de 12 mois closes les 31 décembre 2019 à 2022, a été ajusté pour tenir compte de la distribution spéciale de 25 % de notre entreprise de gestion d'actifs le 9 décembre 2022.
2. Estimation par la direction de la valeur intrinsèque de l'entreprise au 31 décembre de chaque exercice. Au cours de certains exercices où la direction n'a pas présenté d'estimation de la valeur intrinsèque, nous avons fourni une estimation fondée sur les paramètres d'évaluation pertinents présentés à ce moment. Lorsque aucune information n'a été fournie, nous avons présenté la valeur comptable des capitaux propres attribuables aux actionnaires dans les états financiers annuels audités.
3. Représente la trésorerie et les distributions spéciales reçues sur une base cumulative avant impôt, en supposant le réinvestissement des dividendes dans le titre sous-jacent pertinent.

CRÉATION DE VALEUR

Nous créons de la valeur pour nos actionnaires de deux manières. Premièrement, nous participons à l'augmentation du bénéfice et de la valeur de nos secteurs de la gestion d'actifs, des solutions d'assurance et des entreprises d'exploitation, ce qui nous permet d'augmenter nos dividendes en trésorerie payés aux actionnaires. Deuxièmement, nous sommes en mesure d'investir les importants flux de trésorerie disponibles que nous maintenons en vue de favoriser la croissance de nos trois secteurs d'activité et d'investir dans de nouvelles occasions stratégiques et des rachats d'actions.

Nos capitaux sont investis dans nos trois secteurs d'activité



Gestion
d'actifs



Solutions
d'assurance



Entreprises
d'exploitation

Chacune de nos entreprises bénéficie de sa participation à l'écosystème élargi de Brookfield en tirant parti de notre présence mondiale, de notre expertise approfondie en matière d'exploitation et de notre capital souple considérable afin de générer de solides rendements tout au long des cycles du marché.

GESTION D'ACTIFS

Notre **secteur de la gestion d'actifs** correspond à l'un des plus importants gestionnaires d'actifs alternatifs à l'échelle mondiale, avec des actifs sous gestion de plus de 900 G\$ au 31 décembre 2023 dans les secteurs des infrastructures, de l'énergie renouvelable et de la transition énergétique, de l'immobilier, du capital-investissement et du crédit. Cette entreprise investit à long terme les capitaux des clients en mettant l'accent sur les actifs réels et les activités liées aux services essentiels qui constituent le fondement de l'économie mondiale. L'entreprise tire parti de notre expérience à titre de propriétaire et exploitant pour investir de façon à créer de la valeur et générer de solides rendements pour ses clients, tout au long des cycles économiques. Nous comptons parmi nos clients certains des plus importants investisseurs institutionnels au monde, qui comprennent des fonds souverains, des régimes de retraite, des fonds de dotation, des fondations, des institutions financières, des sociétés d'assurance et des investisseurs individuels.

Au sein de notre secteur de la gestion d'actifs, nous gagnons des produits sous forme d'honoraires sur le capital que nous gérons pour le compte de nos clients, un intéressement aux plus-values sur le rendement des fonds et des rendements sur les capitaux que nous investissons directement dans des fonds privés gérés par BAM ou effectués de concert avec ces fonds.

Au sein de notre secteur de la gestion d'actifs, nous créons de la valeur comme suit :

- Nous augmentons les capitaux générant des honoraires, ce qui donne lieu à une augmentation de nos produits sous forme d'honoraires et du bénéfice tiré des honoraires.
- Nous gérons les coûts avec rigueur alors que nous élargissons nos activités.
- Nous générons des rendements attrayants sur les placements, ce qui nous permet de gagner des produits en fonction du rendement (intéressement aux plus-values) et d'offrir un solide rendement du capital investi.

L'évaluation de notre secteur de la gestion d'actifs correspond à la somme des éléments suivants :

- i) le cours du marché de notre participation de 75 % dans BAM;
- ii) l'application d'un multiple à la cible de l'intéressement aux plus-values, montant net;
- iii) le cumul de notre intéressement aux plus-values latent, montant net;
- iv) des méthodes d'évaluation applicables à nos placements directs.

Au 31 décembre 2023, la valeur de marché de notre participation dans notre entreprise de gestion d'actifs se chiffrait à 49,3 G\$. Nos activités de gestion d'actifs génèrent un intéressement aux plus-values annualisé, montant net de 2,6 G\$ et un bénéfice tiré des honoraires de 2,4 G\$, ce qui représente une croissance annualisée du bénéfice tiré des honoraires de 16 % par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à la croissance des capitaux générant des honoraires de 9 % par rapport à l'exercice précédent et à la rigueur en matière de gestion des coûts, alors que nous élargissons nos activités. Le total du cumul de l'intéressement aux plus-values latent s'élève maintenant à 10,2 G\$, dont une tranche de 8,9 G\$ est attribuable à la Société, ce qui représente une augmentation de 11 % au cours de l'exercice, déduction faite de l'intéressement aux plus-values réalisé comptabilisé en résultat net.

SOLUTIONS D'ASSURANCE

Notre **secteur de solutions d'assurance**, par l'intermédiaire de notre placement mis en équivalence dans Brookfield Reinsurance Ltd. (« BNRE »), représente une entreprise de solutions fondées sur le capital de premier plan offrant des services d'assurance et de réassurance aux particuliers et aux institutions. Par l'intermédiaire des filiales d'exploitation, l'entreprise offre une vaste gamme de produits et de services d'assurance, y compris de l'assurance vie et des rentes viagères, ainsi que de l'assurance IARD aux particuliers et au secteur commercial. L'entreprise cherche à générer un rendement des capitaux propres ajusté en fonction du risque attrayant à long terme en investissant principalement dans des produits de crédit afin de dégager un rendement des placements supérieur au coût des passifs.

Au sein de notre secteur des solutions d'assurance, nous créons de la valeur comme suit :

- Nous acquérons des passifs d'assurance de longue durée et prévisibles en fonction de la valeur qu'ils procurent.
- Nous appliquons un processus de gestion proactive des risques afin de réduire au minimum le risque lié aux passifs souscrits au moyen de solides processus de prise ferme, de réassurance, d'appariement des durées et de gestion des liquidités.
- Nous tirons parti des capacités de placement accrues de Brookfield pour obtenir des écarts de placement intéressants, qui correspondent à l'excédent des rendements ajustés en fonction du risque sur nos actifs d'assurance sur le coût des passifs d'assurance que nous gérons.

Notre secteur de solutions d'assurance vise un rendement des capitaux propres annualisé de 15 %. Nous évaluons cette entreprise en fonction d'un multiple de 15 fois l'écart de placement, que nous désignons comme le « bénéfice d'exploitation distribuable », soit notre estimation de la juste valeur de l'entreprise. Au 31 décembre 2023, la valeur de notre participation dans notre entreprise de solutions d'assurance se chiffrait à 14,1 G\$.

À la fin de 2023, nos actifs d'assurance se chiffraient à environ 60 G\$, et le bénéfice annualisé de cette entreprise s'élevait à 940 M\$. La clôture imminente de l'acquisition d'AEL fera croître notre entreprise de solutions d'assurance pour en porter les actifs à plus de 100 G\$, et le montant annualisé des produits gagnés, à 1,3 G\$. On s'attend à ce que le capital de cette entreprise s'accroisse considérablement dans l'avenir, grâce à la croissance interne et à l'ajout de nouveaux capitaux provenant de la Société.

ENTREPRISES D'EXPLOITATION

Énergie renouvelable et transition énergétique, Infrastructures et Capital-investissement :

Nos placements dans les secteurs Énergie renouvelable et transition énergétique, Infrastructures et Capital-investissement servent de véhicules de capital permanent cotés et se veulent également nos principaux véhicules d'engagement de capitaux dans les fonds privés de notre entreprise de gestion d'actifs, offrant à chacun d'eux un fort potentiel de croissance. Chacun de ces secteurs présente une grande diversification sectorielle et géographique, génère des flux de rentrées stables et souvent liés à l'inflation et des marges de trésorerie élevées, occupe une position de chef de file sur le marché, comporte des barrières élevées à l'entrée et offre des occasions d'investir du capital additionnel pour accroître les rendements, autant de facteurs qui nous permettent de générer des rendements ajustés en fonction du risque attrayants sur notre capital.

Notre ***entreprise d'énergie renouvelable et de transition énergétique*** détient des actifs diversifiés et de grande qualité répartis sur plusieurs continents et axés sur de multiples technologies, ce qui comprend des placements dans des centrales hydroélectriques, des parcs éoliens, des parcs solaires commerciaux, ainsi que dans des solutions d'énergie décentralisée et de durabilité. Notre capital dans cette entreprise correspond principalement à notre participation de 45 % dans Brookfield Renewable Partners (« BEP »), pour laquelle nous recevons des distributions trimestrielles. Nous concluons également des contrats d'énergie, qui représentent notre accord contractuel avec BEP visant l'achat de l'électricité produite par certaines centrales hydroélectriques en Amérique du Nord à un prix fixe, pour ensuite la revendre, en vertu de contrats ou non.

Notre ***entreprise d'infrastructures*** est l'un des plus importants investisseurs mondiaux dans les infrastructures et elle détient et exploite des actifs dans les secteurs des services publics, du transport et des données et dans le secteur médian. Notre capital dans cette entreprise correspond à notre participation de 26 % dans Brookfield Infrastructure Partners (« BIP »), pour laquelle nous recevons des distributions trimestrielles.

Notre ***entreprise de capital-investissement*** est axée sur la détention et l'exploitation d'entreprises de grande qualité qui fournissent des produits et services essentiels et qui font preuve de résilience tout au long des cycles du marché. Notre capital dans cette entreprise correspond à notre participation de 66 % dans Brookfield Business Partners (« BBU ») pour laquelle nous recevons des distributions trimestrielles.

Immobilier :

Notre **entreprise immobilière** consiste en un portefeuille immobilier mondial diversifié de grande qualité qui détient et exploite des immeubles de bureaux de prestige, des immeubles de commerce de détail dominants sur le marché, des hôtels et des immeubles de commerce de détail de luxe en milieu urbain situés dans certains des meilleurs emplacements du monde, qui a offert par le passé une solide performance sur de longues périodes et tout au long des cycles économiques.

Notre capital dans cette entreprise correspond à notre participation de 100 % dans Brookfield Property Group (« BPG »), qui se compose aujourd'hui d'un portefeuille irremplaçable de propriétés de prestige dans des villes carrefours du monde entier (« Immeubles principaux ») et d'un portefeuille conçu pour maximiser les rendements au moyen d'une stratégie d'aménagement ou d'achat, de redressement et de vente (« Immeubles destinés à la transition et à l'aménagement »), y compris notre capital investi dans notre entreprise résidentielle en Amérique du Nord.

BÉNÉFICE DISTRIBUABLE

GESTION D'ACTIFS

2,6 G\$

SOLUTIONS D'ASSURANCE

740 M\$

ENTREPRISES D'EXPLOITATION

1,5 G\$



Valeur des entreprises d'exploitation :

Pour créer de la valeur au sein de nos entreprises d'exploitation :

- Nous générons une hausse des produits en trésorerie au moyen de leviers internes.
- Nous réinvestissons les actifs sous-jacents.

Nous évaluons la valeur ainsi créée au moyen d'une combinaison de valeurs de marché pour nos sociétés liées ouvertes (BIP, BEP, BBU), de données comparables du marché pour notre entreprise d'aménagement résidentiel en Amérique du Nord et de justes valeurs déterminées conformément aux normes IFRS pour le reste de notre secteur Immobilier.

Notre capital investi dans nos entreprises d'exploitation s'élevait à 42,1 G\$, sur une base combinée, au 31 décembre 2023, et a généré des flux de trésorerie annualisés de 1,6 G\$. Le tableau suivant présente la répartition du capital investi dans nos entreprises d'exploitation.

AU 31 DÉCEMBRE 2023 (EN MILLIONS)	COURS DU MARCHÉ ¹	VALEUR SELON LES NORMES IFRS	VALEUR HYBRIDE ²	FLUX DE TRÉSORERIE ³
BEP	8 034 \$	4 302 \$	8 034 \$	408 \$
BIP	6 571	2 537	6 571	317
BBU	3 058	3 291	3 058	36
	17 663 \$	10 130	17 663	761
BPG	s.o.	22 413	23 875	844
Contrats d'énergie	divers	585	585	(43)
Total – entreprises d'exploitation		33 128 \$	42 123 \$	1 562 \$

1. Les cours du marché sont fondés sur les cours en vigueur sur le marché au 31 décembre 2023.

2. Aux fins de l'évaluation du rendement, nous considérons que la valeur du capital investi correspond au cours de marché des placements cotés, aux cours en vigueur sur les marchés établis à l'aide de données comparables du secteur en ce qui concerne les valeurs de notre entreprise d'aménagement résidentiel en Amérique du Nord et aux valeurs selon les normes IFRS en ce qui concerne les placements non cotés.

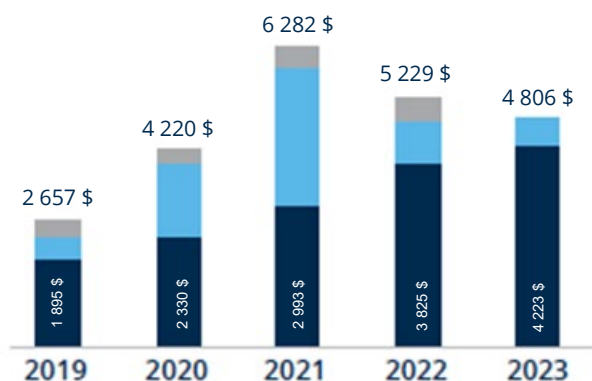
3. Les distributions annualisées correspondent au nombre de parts détenues au 31 décembre 2023 multiplié par les taux de distribution courants par part.

POINTS SAILLANTS LIÉS À LA PERFORMANCE

Bénéfice distribuable

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)

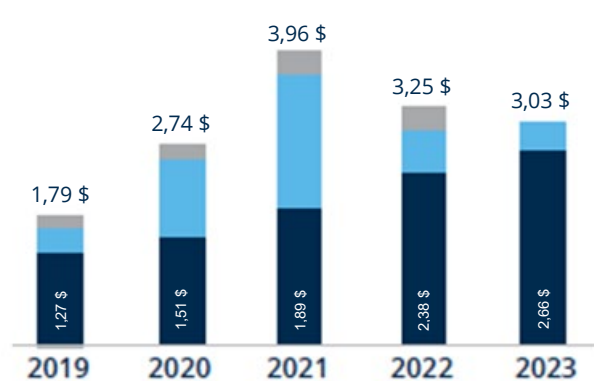
- Bénéfice distribuable avant les montants réalisés, ajusté pour tenir compte de la distribution spéciale
- Intéressement aux plus-values réalisé et profits à la cession de placements principaux
- Ajusté pour tenir compte de la distribution spéciale¹



Bénéfice distribuable – par action²

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE

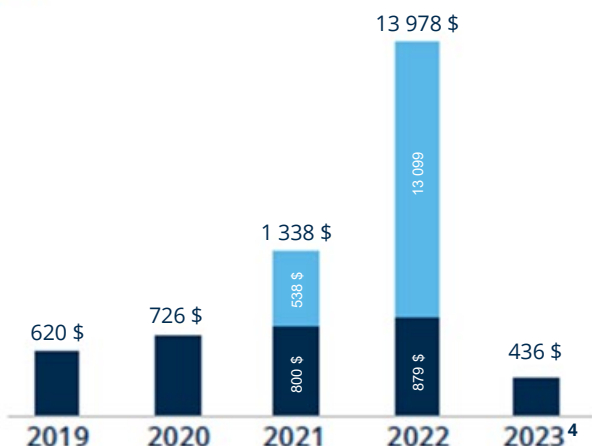
- Bénéfice distribuable avant les montants réalisés, ajusté pour tenir compte de la distribution spéciale
- Intéressement aux plus-values réalisé et profits à la cession de placements principaux
- Ajusté pour tenir compte de la distribution spéciale¹



Distributions aux actionnaires ordinaires³

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)

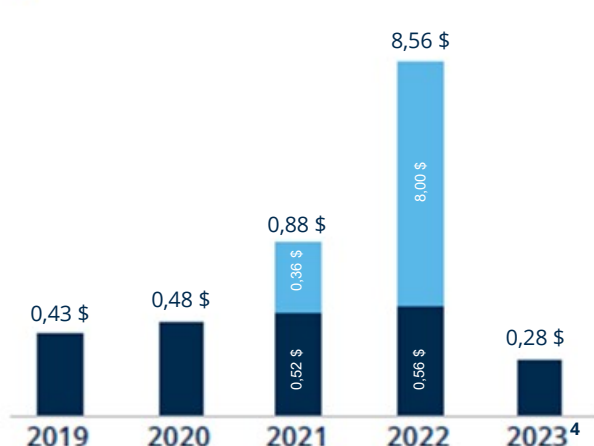
- Distributions aux actionnaires ordinaires
- Distribution spéciale



Distributions par action²

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE

- Distributions aux actionnaires ordinaires
- Distribution spéciale



1. Ajusté pour tenir compte de la distribution spéciale d'une participation de 25 % dans BAM.
2. Les données de 2020 sont ajustées pour tenir compte du fractionnement d'actions à raison de trois pour deux, avec prise d'effet le 1^{er} avril 2020.
3. Exclut les rachats d'actions. Le total du capital remboursé aux actionnaires ordinaires, y compris les rachats d'actions, s'est chiffré à environ 1 G\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.
4. Ensemble, le dividende trimestriel de Brookfield Corporation et le dividende trimestriel de Brookfield Asset Management Ltd. (« BAM ») pour 2023 correspondraient à 0,15 \$ par action de catégorie A détenue avant la distribution spéciale, soit une augmentation de 7 % par rapport au dividende de 2022 avant la distribution spéciale, en supposant que les actionnaires ont conservé les actions de BAM reçues lors de la distribution spéciale en décembre 2022.

AVIS AUX LECTEURS

Les pages 1 à 22 du rapport annuel de 2023 doivent être lues conjointement avec les mises en garde qui figurent ailleurs dans le rapport annuel de 2023. À moins d'indication contraire, l'information fournie aux présentes reflète les conditions qui prévalaient au 31 décembre 2023, et non à toute date ultérieure.

RAPPORT DE GESTION

TABLE DES MATIÈRES DU RAPPORT DE GESTION

PARTIE 1 – NOS ACTIVITÉS ET NOTRE STRATÉGIE		Immobilier.....	89
Aperçu.....	27	Activités du siège social.....	91
PARTIE 2 – EXAMEN DES RÉSULTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS		PARTIE 4 – STRUCTURE DU CAPITAL ET SITUATION DE TRÉSORERIE	
Aperçu.....	47	Structure du capital.....	93
Analyse de l'état du résultat net.....	48	Situation de trésorerie.....	96
Analyse du bilan.....	54	Examen des tableaux consolidés des flux de trésorerie.....	98
Consolidation et comptabilité à la juste valeur.....	59	Obligations contractuelles.....	97
Conversion des devises.....	60	Exposition à certains instruments financiers.....	99
Dividendes de la société.....	58	PARTIE 5 – MÉTHODES COMPTABLES ET CONTRÔLES INTERNES	
Sommaire des résultats trimestriels.....	62	Méthodes, estimations et jugements comptables.....	101
PARTIE 3 – RÉSULTATS DES SECTEURS OPÉRATIONNELS		Déclarations de la direction et contrôles internes.....	110
Mode de présentation.....	65	Transactions entre parties liées.....	110
Sommaire des résultats par secteur opérationnel....	66	PARTIE 6 – CONTEXTE COMMERCIAL ET RISQUES	111
Gestion d'actifs.....	68	GLOSSAIRE	143
Solutions d'assurance.....	75		
Énergie renouvelable et transition énergétique.....	77		
Infrastructures.....	81		
Capital-investissement.....	85		

Les termes « Brookfield », « société », « nous », « notre » ou « nos » se rapportent à Brookfield Corporation et ses filiales consolidées. La « Société » se compose de participations dans nos entreprises de gestion d'actifs, de solutions d'assurance et d'exploitation. Notre entreprise de gestion d'actifs comprend Brookfield Asset Management ULC (« BAM ») et nos placements directs dans des fonds privés gérés par BAM ou effectués de concert avec ces fonds. Notre entreprise de solutions d'assurance correspond à notre placement mis en équivalence dans Brookfield Reinsurance Ltd., un émetteur distinct. Nos « entreprises d'exploitation » comprennent Brookfield Renewable Partners L.P., Brookfield Infrastructure Partners L.P. et Brookfield Business Partners L.P., qui sont des émetteurs distincts pris en compte dans nos secteurs Énergie renouvelable et transition énergétique, Infrastructures et Capital-investissement, respectivement, et les émetteurs inclus dans Brookfield Property Group, qui sont pris en compte dans notre secteur Immobilier. Des informations supplémentaires sur leurs entreprises et leurs résultats sont disponibles dans leurs documents publics. Nous utilisons le terme « fonds privés » pour parler des fonds immobiliers, des fonds de transition énergétique, des fonds liés aux infrastructures, des fonds de capital-investissement et des fonds de crédit de notre entreprise de gestion d'actifs. Nos autres activités sont prises en compte dans le secteur Activités du siège social.

Se reporter au glossaire qui commence à la page 143 pour une définition des principales mesures de la performance que nous utilisons pour évaluer notre entreprise.

Des informations supplémentaires sur la société, y compris notre notice annuelle, peuvent être obtenues sur notre site Web, à l'adresse www.brookfield.com, sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, à l'adresse www.sedarplus.ca, et dans la section EDGAR du site Web de la Securities and Exchange Commission (la « SEC ») des États-Unis, à l'adresse www.sec.gov/edgar.

L'information fournie dans les sites Web mentionnés dans le présent rapport ou pouvant être obtenue par l'entremise des sites ne fait pas partie du présent rapport. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent rapport sont inactifs et ne sont pas intégrés par renvoi. Tout autre rapport de la société dont il est question aux présentes n'est pas intégré par renvoi, sauf indication contraire explicite.

Nous sommes constitués en société par actions en Ontario, au Canada, et nous sommes admissibles à titre d'émetteur canadien en vertu du régime d'information multinational et d'« émetteur privé étranger » au sens donné au terme « foreign private issuer » dans la règle 405 prise en application de la Securities Act of 1933 des États-Unis, dans sa version modifiée, et de la règle 3b-4 prise en application de la Securities Exchange Act of 1934 des États-Unis, dans sa version modifiée. Par conséquent, nous respectons les obligations d'information continue américaines en déposant nos documents d'information canadiens auprès de la SEC; notre rapport annuel est déposé sur formulaire 40-F, et nous présentons nos rapports intermédiaires trimestriels sur formulaire 6-K.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION ET DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport contient de l'« information prospective » au sens des lois sur les valeurs mobilières des provinces canadiennes et des « déclarations prospectives » (forward-looking statements) au sens de la Securities Act of 1933 des États-Unis, de la Securities Exchange Act of 1934 des États-Unis, des dispositions « refuges » (safe harbor) prévues dans la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et dans toute réglementation canadienne sur les valeurs mobilières applicable (collectivement, les « déclarations prospectives »). Les déclarations prospectives comprennent des déclarations qui sont de nature prévisionnelle, dépendent de résultats, de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent et comprennent, sans s'y limiter, des déclarations reflétant les estimations, opinions et hypothèses actuelles de la direction à l'égard des activités, des affaires, de la situation financière, des résultats financiers attendus, de la performance, des possibilités, des occasions, des priorités, des cibles, des buts, des objectifs continus, des stratégies, de la gestion du capital et des perspectives de Brookfield, de même que les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice considéré et les périodes subséquentes, lesquelles reposent sur notre expérience et notre perception quant aux tendances historiques, à la conjoncture actuelle et aux faits nouveaux attendus dans l'avenir, ainsi que sur d'autres facteurs que la direction juge appropriés dans les circonstances. Les estimations, opinions et hypothèses de Brookfield Corporation sont intrinsèquement assujetties à d'importantes incertitudes et éventualités d'ordre commercial, économique, concurrentiel et autres en ce qui a trait aux événements futurs et, par conséquent, celles-ci peuvent changer. Il est possible de repérer des déclarations prospectives grâce à l'utilisation de termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « croire », « prédire », « pouvoir », « estimer », « objectif », « prévoir », « avoir l'intention de », « planifier », « chercher à », « aspirer à » et « devoir » ainsi que des expressions semblables, et grâce à l'emploi des formes future ou conditionnelle. Plus particulièrement, les déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport comprennent des déclarations visant les résultats, la performance, les réalisations, les possibilités ou les occasions futurs de Brookfield Corporation ou des marchés canadiens, américains ou internationaux, l'incidence de la conjoncture ou des conditions du marché actuelles sur nos entreprises, l'état futur de l'économie ou du marché des valeurs mobilières, l'affectation et l'investissement futurs de nos capitaux, nos liquidités et notre capacité à obtenir et à mobiliser des capitaux, nos cibles de mobilisation de capitaux, nos objectifs de croissance, l'incidence des acquisitions et des cessions sur nos activités, y compris l'acquisition d'AEL, le calendrier prévu pour la clôture de cette acquisition et son incidence attendue sur nos activités.

Bien que Brookfield Corporation soit d'avis que ces déclarations prospectives sont fondées sur des estimations, opinions et hypothèses raisonnables, les résultats réels peuvent différer significativement des déclarations prospectives.

Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement de ceux qui sont envisagés ou indiqués implicitement dans les déclarations prospectives sont notamment les suivants : i) les rendements qui sont moins élevés que le rendement cible; ii) l'incidence ou l'incidence imprévue de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés des pays dans lesquels nous exerçons nos activités; iii) le comportement des marchés des capitaux, notamment les fluctuations des taux d'intérêt et de change et les pressions inflationnistes accrues; iv) les marchés boursiers et financiers mondiaux et la disponibilité du financement et du refinancement par capitaux propres et par emprunt au sein de ces marchés; v) les mesures stratégiques, notamment les acquisitions et les cessions, la capacité de réaliser et d'intégrer de façon efficace les acquisitions à nos activités existantes et la capacité d'enregistrer les avantages prévus; vi) les changements de conventions et de méthodes comptables utilisées pour présenter la situation financière (y compris les incertitudes liées aux hypothèses et estimations comptables critiques); vii) la capacité à gérer de façon appropriée le capital humain; viii) l'incidence de l'application de modifications comptables futures; ix) la concurrence; x) le risque opérationnel et le risque lié à la réputation; xi) les changements liés aux technologies; xii) les changements liés à la réglementation gouvernementale et à la législation dans les pays où nous exerçons nos activités; xiii) les enquêtes et les sanctions gouvernementales; xiv) les litiges; xv) les modifications des lois fiscales; xvi) la capacité de recouvrer les montants dus; xvii) les catastrophes, par exemple les tremblements de terre, les ouragans ou les épidémies/pandémies; xviii) les répercussions possibles des conflits internationaux ou d'autres événements, notamment des actes terroristes et cyberterroristes; xix) la mise en place, le retrait et l'efficacité des initiatives et des stratégies commerciales, et le moment de leur exécution; xx) l'incapacité de maintenir des contrôles et des procédures de communication de l'information et un contrôle interne à l'égard de l'information financière efficaces ainsi qu'une gestion des risques efficace; xxi) les risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement; xxii) le maintien d'une couverture d'assurance adéquate; xxiii) l'existence de barrières à la circulation de l'information entre certaines entreprises au sein de notre entreprise de gestion d'actifs; xxiv) les risques propres à nos secteurs d'activité, y compris les secteurs de la gestion d'actifs, des solutions d'assurance, de l'énergie renouvelable et de la transition énergétique, des infrastructures, du capital-investissement, de l'immobilier et des autres actifs alternatifs, y compris le crédit; et xxv) les facteurs décrits de façon détaillée à l'occasion dans les documents que nous déposons auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis.

Nous apportons cette mise en garde : la liste précédente des facteurs importants qui peuvent avoir des répercussions sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et d'autres facteurs pourraient aussi avoir une incidence défavorable sur les résultats futurs. Lorsqu'ils évaluent les déclarations prospectives, les lecteurs doivent examiner attentivement ces risques et les autres incertitudes, facteurs et hypothèses, et ils ne doivent pas accorder une confiance induite à ces déclarations prospectives, qui s'appuient uniquement sur l'information dont nous disposons à la date du présent rapport. Sauf lorsque la loi l'exige, Brookfield Corporation ne s'engage nullement à publier une mise à jour de ces déclarations prospectives, de façon écrite ou orale, qui pourrait s'avérer nécessaire par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

La performance passée n'est pas représentative de nos résultats futurs et ne garantit pas ces derniers. Rien ne garantit que des résultats comparables seront atteints dans l'avenir, que les investissements futurs seront semblables aux investissements historiques dont il est question aux présentes, que les cibles de rendement, de croissance, de diversification ou de répartition d'actifs seront atteintes ni que la stratégie de placement ou les objectifs d'investissement seront réalisés (en raison de la conjoncture, des occasions appropriées qui se présenteront ou pour d'autres raisons).

Les cibles de rendement et de croissance présentées dans ce rapport ne sont fournies qu'à titre indicatif et qu'à des fins d'information et sont fondées sur diverses hypothèses formulées par Brookfield Corporation relativement aux stratégies d'investissement, qui pourraient s'avérer inappropriées. Rien ne garantit que les cibles de rendement et de croissance seront atteintes. En raison de divers risques, incertitudes et changements (notamment des changements dans le contexte économique, opérationnel, politique ou autre) hors du contrôle de Brookfield Corporation, la performance réelle de l'entreprise pourrait différer significativement des cibles de rendement et de croissance présentées dans ce document. De plus, les experts sectoriels pourraient être en désaccord avec les hypothèses utilisées pour la présentation des cibles de rendement et de croissance. Aucune assurance, déclaration ou garantie ne peut être offerte par quiconque quant à l'atteinte des cibles de rendement et de croissance, et le lecteur ne doit pas se fier indûment à ces cibles. La performance passée n'est pas représentative des résultats futurs et rien ne garantit que Brookfield Corporation atteindra les cibles de rendement et de croissance ou pourra éviter les pertes.

Certaines informations présentées dans ce document sont fondées sur des informations provenant de tiers indépendants ou tirées de celles-ci. Bien que Brookfield Corporation soit d'avis que ces informations sont exactes à la date à laquelle elles ont été formulées et que les sources desquelles ces informations sont tirées sont fiables, Brookfield Corporation n'offre aucune déclaration ou garantie, expresse ou implicite, quant à l'exactitude et au caractère raisonnable et exhaustif des informations présentées dans ce document ou des hypothèses sur lesquelles ces informations reposent, ce qui comprend, sans s'y limiter, les informations obtenues de tiers.

MISE EN GARDE CONCERNANT L'UTILISATION DE MESURES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

Le présent rapport contient un certain nombre de mesures financières qui ont été calculées et qui sont présentées conformément à des méthodes autres que les Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Nous utilisons ces mesures pour gérer nos activités, ainsi qu'aux fins de la mesure de la performance, de l'attribution du capital et de l'évaluation, et nous sommes d'avis que la présentation de ces mesures de la performance en plus de nos résultats selon les normes IFRS aide les investisseurs à évaluer la performance globale liée à nos activités. Ces mesures financières ne doivent pas être considérées comme l'unique mesure de notre performance et ne doivent pas être considérées de manière isolée ni en remplacement des mesures financières semblables établies conformément aux normes IFRS. Nous avisons les lecteurs que ces mesures financières non conformes aux normes IFRS ou d'autres mesures financières pourraient différer des calculs présentés par d'autres entreprises et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs ou entités. Le rapprochement de ces mesures financières non conformes aux normes IFRS et des mesures financières les plus directement comparables calculées et présentées selon les normes IFRS, le cas échéant, est présenté dans le présent rapport. Se reporter au glossaire qui commence à la page 143 pour obtenir de l'information sur toutes les mesures non conformes aux normes IFRS.

PARTIE 1

NOS ACTIVITÉS ET NOTRE STRATÉGIE

Aperçu	Avantages concurrentiels	Cycle d'investissement	Situation de trésorerie et sources de financement	Gestion des risques	Durabilité
--------	--------------------------	------------------------	---	---------------------	------------

APERÇU

Nous sommes un chef de file mondial en matière de placements et notre objectif est de créer de la richesse à long terme pour les institutions et les particuliers partout dans le monde. Nous disposons de l'un des plus importants bassins de capitaux discrétionnaires à l'échelle mondiale, qui sont investis dans nos trois principaux secteurs d'activité, soit la gestion d'actifs, les solutions d'assurance et nos entreprises d'exploitation. Par l'entremise de nos principaux secteurs d'activité, nous investissons dans des actifs réels qui constituent le fondement de l'économie mondiale afin d'offrir à nos parties prenantes de forts rendements ajustés en fonction du risque. À long terme, nous nous efforçons d'offrir aux actionnaires des rendements annualisés supérieurs à 15 %.

Forts de notre expérience de plus de 100 ans à titre de propriétaire et exploitant d'actifs réels, nous avons fait nos preuves en matière d'investissement de capitaux dans le but d'établir des entreprises de premier plan sur le marché qui génèrent des rendements totaux à long terme attrayants. Les flux de trésorerie générés par nos entreprises s'appuient généralement sur des flux de rentrées stables, liés à l'inflation, en grande partie contractuels et en croissance comportant des marges de trésorerie élevées. L'écosystème de Brookfield est au cœur de notre réussite. Il repose sur le principe fondamental selon lequel chaque groupe de Brookfield tire avantage de son inclusion dans notre organisation. Nous tirons parti de notre présence mondiale, des synergies de nos entreprises et d'un capital souple considérable afin de générer de solides rendements tout au long des cycles du marché.

En tant qu'investisseur indubitablement axé sur la valeur, nous demeurons centrés sur l'affectation des distributions que nous recevons de nos entreprises afin d'accroître la valeur pour nos actionnaires. Nous continuerons d'investir les importants flux de trésorerie disponibles que nous recevons en vue de favoriser la croissance de nos trois secteurs d'activité, les nouvelles occasions stratégiques et les rachats d'actions. Notre bilan géré de façon prudente, notre vaste expérience opérationnelle et nos réseaux d'approvisionnement mondiaux nous permettent d'accéder de façon constante à des occasions uniques.

Notre envergure, notre stabilité ainsi que notre diversification créent un modèle économique qui se distingue et nous permet de nous imposer comme un partenaire de choix pour la construction d'infrastructures mondiales, la transition vers un avenir axé sur l'énergie durable et les occasions de fermeture du capital. Nous nous attendons à ce que la souplesse de notre capital et notre réputation à titre de partenaire de choix génèrent d'importantes occasions exclusives.

De saines pratiques en matière de durabilité font partie intégrante de l'établissement d'entreprises résilientes et de la création de valeur à long terme pour nos investisseurs et d'autres parties prenantes. Par conséquent, nous intégrons ces principes dans toutes nos activités, y compris notre processus de placement, et nous exerçons nos activités de manière durable et éthique. L'importance que nous accordons à la diversité et à l'inclusion renforce notre culture de collaboration et rehausse notre capacité à former notre personnel et à disposer d'une main-d'œuvre mobilisée qui veille à être un partenaire de confiance et un fournisseur de solutions de placement de prédilection.

✓ Secteurs d'intérêt

Nous investissons dans un portefeuille mondial et diversifié d'actifs et d'entreprises de grande qualité qui sont principalement de nature à long terme ou perpétuelle et qui présentent les attributs suivants :

- des produits stables, en grande partie contractuels ou liés à l'inflation, et en croissance
- une capacité à générer des rendements financiers exceptionnels grâce à l'excellence opérationnelle
- une grande capacité à générer des flux de trésorerie
- des barrières à l'entrée élevées et une position dominante sur le marché
- des occasions d'investissement continues

✓ **Stratégies d'investissement ciblées**

Nous investissons là où nous pouvons mettre à profit nos avantages concurrentiels, en tirant parti de notre présence mondiale, de notre expertise opérationnelle approfondie et de notre capital souple considérable afin de générer de solides rendements tout au long des cycles du marché.

✓ **Affectation éprouvée du capital**

Nous sommes un investisseur axé sur la valeur qui offre aux actionnaires des rendements annualisés supérieurs à 15 % depuis plus de 30 ans, grâce à notre expertise approfondie en matière de placements et d'exploitation.

✓ **Approche de financement rigoureuse**

Nous suivons une approche disciplinée en matière d'endettement tout en préservant le capital au fil des cycles économiques. Les placements sous-jacents sont habituellement financés sur la base de leur qualité supérieure de manière autonome et sans recours, ce qui nous procure une structure du capital stable. Du total de l'endettement¹ présenté dans nos états financiers consolidés, une proportion de 5 % seulement est assortie d'un recours contre la Société.

✓ **Durabilité**

Nous nous employons à nous assurer que les entreprises dans lesquelles nous investissons sont vouées au succès à long terme, et nous cherchons à avoir une incidence positive sur l'environnement et sur les collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités.

Nous calculons la valeur de Brookfield Corporation en fonction du capital investi dans nos trois principaux secteurs d'activité, soit la gestion d'actifs, les solutions d'assurance et les entreprises d'exploitation. Nos rendements financiers sont représentés par l'appréciation du capital et les distributions provenant de nos secteurs d'activité. Le bénéfice distribuable (« BD »)¹ est la principale mesure de la performance que nous utilisons pour évaluer la performance de nos activités.

GESTION D'ACTIFS

Notre **secteur de la gestion d'actifs** correspond à l'un des plus importants gestionnaires d'actifs alternatifs à l'échelle mondiale, avec des actifs sous gestion¹ de plus de 900 G\$ au 31 décembre 2023 dans les secteurs des infrastructures, de l'énergie renouvelable et de la transition énergétique, de l'immobilier, du capital-investissement et du crédit. Cette entreprise investit à long terme les capitaux des clients en mettant l'accent sur les actifs réels et les activités liées aux services essentiels qui constituent le fondement de l'économie mondiale. L'entreprise tire parti de notre expérience à titre de propriétaire et exploitant pour investir de façon à créer de la valeur et générer de solides rendements pour ses clients, tout au long des cycles économiques. Nous comptons parmi nos clients certains des plus importants investisseurs institutionnels au monde, qui comprennent des fonds souverains, des régimes de retraite, des fonds de dotation, des fondations, des institutions financières, des sociétés d'assurance et des investisseurs individuels.

Au sein de chacun de ses marchés verticaux de placement, notre entreprise gère le capital d'une variété de produits qui se classent dans l'une des trois catégories suivantes : i) fonds privés à long terme, ii) stratégies axées sur des instruments perpétuels et iii) stratégies axées sur des instruments liquides¹. Les produits visés par ces trois stratégies génèrent des honoraires de gestion de base¹ et un intéressement aux plus-values¹ ou des honoraires en fonction du rendement¹ semblables.

Notre capital dans cette entreprise correspond à notre participation de 75 % dans Brookfield Asset Management ULC (« BAM »)¹, pour laquelle nous recevons des distributions trimestrielles, à notre intéressement aux plus-values ainsi qu'à nos placements directs dans des fonds privés gérés par BAM ou effectués de concert avec ces fonds. Nos placements directs comprennent principalement le capital investi dans des fonds vedettes privés immobiliers qui détiennent des actifs et des portefeuilles de grande qualité à fort potentiel opérationnel (« Placements à titre de commanditaire ») dans les catégories des actifs de logistique, des immeubles résidentiels, des biens hôteliers, des immeubles de bureaux, des immeubles de commerce de détail, des biens à bail hypernet, des installations de stockage en libre-service, des résidences pour étudiants et des maisons préfabriquées. Nous investissons également directement dans certains fonds de capital-investissement et de crédit.

1. Se reporter à la définition présentée dans le glossaire qui commence à la page 143.

SOLUTIONS D'ASSURANCE

Notre **secteur de solutions d'assurance**, par l'intermédiaire de notre placement mis en équivalence dans Brookfield Reinsurance Ltd. (« BNRE »)¹, représente une entreprise de solutions fondées sur le capital de premier plan offrant des services d'assurance et de réassurance aux particuliers et aux institutions. Par l'intermédiaire des filiales d'exploitation, l'entreprise offre une vaste gamme de produits et de services d'assurance, y compris de l'assurance vie et des rentes viagères, ainsi que de l'assurance IARD aux particuliers et au secteur commercial. L'entreprise cherche à générer un rendement des capitaux propres ajusté en fonction du risque attractif à long terme en investissant principalement dans des produits de crédit afin de dégager un rendement des placements supérieur au coût des passifs.

À la fin de 2023, nos actifs d'assurance avaient augmenté pour s'établir à environ 60 G\$, grâce à la clôture de la transaction liée à Argo Group et à la souscription de nouvelles polices de rentes, et le bénéfice annualisé de cette entreprise s'établissait à 940 M\$. La clôture imminente de l'acquisition d'AEL portera les actifs de notre secteur de solutions d'assurance à plus de 100 G\$, et le montant annualisé des produits gagnés, à 1,3 G\$. On s'attend à ce que le capital de cette entreprise s'accroisse considérablement dans l'avenir, grâce à la croissance interne et à l'ajout de nouveaux capitaux provenant de la Société.

Notre entreprise de gestion d'actifs agit à titre de gestionnaire de placements de la plupart des actifs de notre secteur des solutions d'assurance.

ENTREPRISES D'EXPLOITATION

Sur une base combinée, nous détenons un capital de 42,1 G\$ dans nos entreprises d'exploitation, conséquence de notre historique à titre de propriétaire et exploitant d'actifs réels. Ce capital génère des rendements financiers intéressants et fournit une stabilité et une flexibilité financières importantes pour la Société.

Énergie renouvelable et transition énergétique, Infrastructures et Capital-investissement

Nos placements dans les secteurs Énergie renouvelable et transition énergétique, Infrastructures et Capital-investissement servent de véhicules de capital permanent cotés et se veulent également nos principaux véhicules d'engagement de capitaux dans les fonds privés de notre entreprise de gestion d'actifs, offrant à chacun d'eux un fort potentiel de croissance. Chacun de ces secteurs présente une grande diversification sectorielle et géographique, génère des flux de rentrées stables et souvent liés à l'inflation et des marges de trésorerie élevées, occupe une position de chef de file sur le marché, comporte des barrières élevées à l'entrée et offre des occasions d'investir du capital additionnel pour accroître les rendements, autant de facteurs qui nous permettent de générer des rendements ajustés en fonction du risque attractifs sur notre capital.

Notre **entreprise d'énergie renouvelable et de transition énergétique** détient des actifs diversifiés et de grande qualité répartis sur plusieurs continents et axés sur de multiples technologies, ce qui comprend des placements dans des centrales hydroélectriques, des parcs éoliens, des parcs solaires commerciaux, ainsi que dans des solutions d'énergie décentralisée et de durabilité. Notre capital dans cette entreprise correspond principalement à notre participation de 45 % dans Brookfield Renewable Partners (« BEP »)¹, pour laquelle nous recevons des distributions trimestrielles. Nous concluons également des contrats d'énergie, qui représentent nos accords contractuels avec BEP visant l'achat de l'électricité produite par certaines centrales hydroélectriques en Amérique du Nord à un prix fixe, pour ensuite la revendre, en vertu de contrats ou non.

Notre **entreprise d'infrastructures** est l'un des plus importants investisseurs mondiaux dans les infrastructures et elle détient et exploite des actifs dans les secteurs des services publics, du transport et des données et dans le secteur médian. Notre capital dans cette entreprise correspond à notre participation de 26 % dans Brookfield Infrastructure Partners (« BIP »)¹, pour laquelle nous recevons des distributions trimestrielles.

Notre **entreprise de capital-investissement** est axée sur la détention et l'exploitation d'entreprises de grande qualité qui fournissent des produits et services essentiels et qui font preuve de résilience tout au long des cycles du marché. Notre capital dans cette entreprise correspond à notre participation de 66 % dans Brookfield Business Partners (« BBU »)¹ pour laquelle nous recevons des distributions trimestrielles. Les distributions en trésorerie reflètent la politique de BBU qui consiste à verser une distribution modeste et à réinvestir la majorité de ses FTO dans ses entreprises afin d'en accroître davantage la valeur.

1. Se reporter à la définition présentée dans le glossaire qui commence à la page 143.

Immobilier

Notre **entreprise immobilière** consiste en un portefeuille immobilier mondial diversifié qui détient et exploite des immeubles de bureaux de prestige, des immeubles de commerce de détail dominants sur le marché, des hôtels et des immeubles de commerce de détail de luxe en milieu urbain situés dans certains des meilleurs emplacements du monde. Elle a offert par le passé une solide performance sur de longues périodes et tout au long des cycles économiques.

Notre capital dans cette entreprise correspond à notre participation de 100 % dans Brookfield Property Group (« BPG »)¹, qui se compose aujourd'hui d'un portefeuille irremplaçable de propriétés dans des villes carrefours du monde entier (« Immeubles principaux ») et d'un portefeuille conçu pour maximiser les rendements au moyen d'une stratégie d'aménagement ou d'achat, de redressement et de vente (« Immeubles destinés à la transition et à l'aménagement »), y compris notre capital investi dans notre entreprise résidentielle en Amérique du Nord.

Se reporter aux parties 2 et 3 de ce rapport de gestion pour en savoir davantage sur nos activités et notre performance.

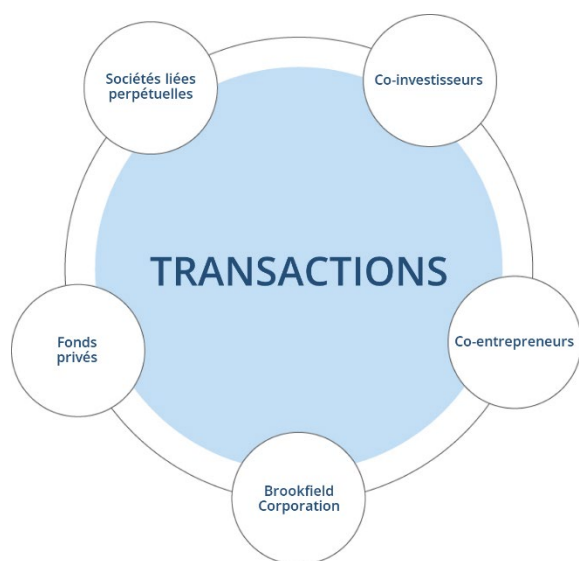
1. Se reporter à la définition présentée dans le glossaire qui commence à la page 143.

AVANTAGES CONCURRENTIELS

L'écosystème de Brookfield est au cœur de notre réussite. Il repose sur le principe fondamental selon lequel chaque groupe de Brookfield tire avantage de son inclusion dans notre organisation. Nous disposons de trois avantages concurrentiels distincts qui nous permettent de repérer et d'acquérir de manière constante des actifs de haute qualité et de créer une valeur importante pour les actifs que nous détenons et exploitons. Nous tirons parti de notre présence mondiale, des synergies de nos entreprises et d'un capital souple considérable afin de générer de solides rendements tout au long des cycles du marché.

IMPORTANT CAPITAL PERPÉTUEL

Nous avons un capital investi¹ de 149 G\$ et des flux de trésorerie disponibles annuels stables et croissants d'environ 5 G\$. L'accès à des ressources importantes nous a permis 1) de viser une croissance hautement relative, 2) d'accélérer la croissance de notre entreprise de gestion d'actifs et 3) de créer et de développer de nouvelles entreprises.



PRÉSENCE MONDIALE

Nous exerçons nos activités dans plus de 30 pays répartis sur cinq continents.

Au cours des 30 dernières années, nous avons incubé, constitué et lancé des entreprises de premier plan sur le marché, chacune ayant atteint une envergure mondiale et permettant à la Société de chercher à acquérir ou à faire croître le prochain chef de file sur le marché. Grâce à nos relations existantes et à notre réputation en tant que partenaire supérieur, nous nous sommes démarqués et sommes graduellement devenus le fournisseur préféré de solutions de capital pour les grandes marques mondiales. Nous prévoyons tirer parti de nos ressources et de notre réputation pour continuer de chercher des occasions qui généreront des rendements totaux annuels de plus de 15 % à long terme.

SYNERGIES ENTRE LES STRATÉGIES

Nous sommes d'avis que la séparation des activités commerciales permet d'établir des structures du capital et de réaliser des occasions de croissance ciblées, tandis que la collaboration permet d'obtenir des rendements plus élevés et de meilleurs résultats pour toutes nos entreprises de premier plan sur le marché. La Société et ses entreprises de premier plan sur le marché sont stratégiquement alignées pour que leur performance soit solide et que les parties prenantes en tirent d'excellents résultats.

La collaboration entre les professionnels en placements et en gestion d'actifs de notre entreprise de gestion d'actifs, qui sont plus de 2 400, et les quelque 240 000 employés dans plus de 30 pays sur cinq continents permet à Brookfield de bénéficier d'une expertise approfondie en placements et en exploitation dans plusieurs secteurs et industries, d'une présence mondiale et d'un accès unique à des occasions de placement exclusives. Les compétences complémentaires de nos employés nous permettent de gérer le risque opérationnel, de réaliser des efficiences opérationnelles et d'améliorer les rendements.

1. Se reporter à la définition présentée dans le glossaire qui commence à la page 143.

CYCLE D'INVESTISSEMENT

Repérer et acquérir des actifs de grande qualité

Nous avons adopté une approche fondée sur la valeur pour investir et attribuer les capitaux. Nous croyons que notre approche disciplinée, notre présence mondiale et notre expertise opérationnelle nous permettent de repérer une vaste gamme d'occasions, et d'investir dans des valeurs attrayantes et de générer des rendements supérieurs ajustés en fonction du risque. Nous tirons aussi parti de notre expertise considérable en ce qui a trait à la mise en œuvre de restructurations du capital, de transformations des activités et d'importants projets d'aménagement et d'investissement, ce qui nous donne des occasions supplémentaires d'investir des capitaux.

Obtenir du financement à long terme

Nous finançons nos activités principalement par l'intermédiaire de financements à long terme de première qualité et la majeure partie de notre capital provient de financements par capitaux propres distincts pour chaque actif, en recourant le moins possible à d'autres secteurs de l'entreprise. Nous avons recours à des emprunts généraux relativement modestes qui nous procurent une souplesse d'exploitation et nous permettent d'optimiser les rendements. Cette approche nous procure une importante stabilité, améliore notre capacité à résister aux ralentissements financiers et permet à nos équipes de direction de mettre l'accent sur les activités et sur d'autres projets de croissance.

Accroître la valeur et les flux de trésorerie grâce à l'expertise opérationnelle

Nos capacités en matière d'exploitation solides qui ont fait leurs preuves nous permettent d'accroître la valeur des actifs liés à nos entreprises, ainsi que les flux de trésorerie qu'ils génèrent, en plus de nous aider à protéger le capital dans des conditions défavorables. Grâce à notre expertise opérationnelle, à nos capacités d'aménagement et à un financement efficace, nous pouvons faire en sorte que le plein potentiel de création de valeur d'un placement soit réalisé; selon nous, il s'agit de l'un de nos avantages concurrentiels les plus importants.

Obtenir des capitaux au moyen de la vente ou du refinancement d'actifs

Nous surveillons activement les occasions de vendre ou de refinancer les actifs pour générer un produit; pour les fonds à durée de vie limitée de notre entreprise de gestion d'actifs, nous remboursons les capitaux aux investisseurs, et dans le cas des fonds perpétuels, nous réinvestissons les capitaux pour améliorer les rendements. Souvent, le remboursement des capitaux provenant des fonds privés met fin au processus de placement, fixe les rendements pour les investisseurs et donne lieu à un revenu en fonction du rendement.

Notre cycle d'exploitation mène à la création de valeur

Nous créons de la valeur en gagnant des rendements robustes sur nos placements, qui s'accumulent au fil du temps et font augmenter les capitaux générant des honoraires de notre entreprise de gestion d'actifs. En créant de la valeur pour nos investisseurs et nos actionnaires, nous faisons augmenter les honoraires et l'intéressement aux plus-values reçus au sein de notre entreprise de gestion d'actifs et générons des flux de trésorerie qui donnent lieu à une accumulation de valeur qui s'ajoute à notre capital investi.



SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Au 31 décembre 2023, les liquidités essentielles¹ de la Société se chiffraient à 4,5 G\$, ce qui comprend notre quote-part des liquidités de notre entreprise de gestion d'actifs et 122 G\$ de capital pouvant être investi à l'échelle du groupe. Nous gérons notre situation de trésorerie et notre structure du capital à l'échelle du groupe, que nous avons organisées selon trois niveaux principaux :

i) Au niveau de la Société :

- Des liquidités importantes sont maintenues pour soutenir la croissance et les activités en cours.
- La structure du capital comprend d'importants capitaux propres ordinaires, ainsi que des actions privilégiées perpétuelles, des obligations de sociétés à long terme et, de temps à autre, des prélèvements sur nos facilités de crédit générales.
- Des garanties négligeables sont fournies sur les obligations financières des sociétés liées perpétuelles et des fonds gérés.
- Des flux de trésorerie élevés sont disponibles après le paiement des dividendes sur les actions ordinaires.

ii) Au niveau de nos sociétés liées perpétuelles (BEP/BEPC, BIP/BIPC, BBU/BBUC et BPG) :

- D'importantes liquidités sont maintenues par chacune des sociétés liées perpétuelles pour soutenir leur croissance et leurs activités en cours.
- Les sociétés liées perpétuelles sont censées s'autofinancer et maintenir une structure du capital stable tout au long des cycles du marché.
- Les obligations financières ne sont assorties d'aucun recours contre la Société.

iii) Au niveau des fonds ou des placements détenus directement de notre entreprise de gestion d'actifs :

- Chaque placement sous-jacent (qu'il soit détenu directement ou dans une société liée perpétuelle) est habituellement financé de manière autonome.
- Les emprunts au niveau des fonds sont habituellement limités à des facilités destinées aux souscriptions qui sont adossées aux engagements de capital envers les fonds.
- Les obligations financières ne sont assorties d'aucun recours contre la Société.

APPROCHE EN MATIÈRE DE STRUCTURE DU CAPITAL

Nous maintenons un niveau prudent de capital investi à long terme sous forme de capitaux propres ordinaires, d'actions privilégiées perpétuelles et d'obligations de sociétés, qui rendent la structure du capital très stable. En outre, nous maintenons des niveaux appropriés de liquidités à l'échelle de l'organisation pour financer les activités d'exploitation, d'aménagement et d'investissement et pour répondre aux besoins non prévus.

L'un des éléments clés de notre stratégie de financement consiste à maintenir des liquidités importantes au niveau de la Société, principalement sous forme de trésorerie, d'actifs financiers et de lignes de crédit inutilisées.

Au sein de nos sociétés liées perpétuelles et de notre entreprise de gestion d'actifs, nous nous efforçons de :

- veiller à ce que nos sociétés liées perpétuelles soient en mesure de financer leurs activités de façon autonome, sans recourir à l'appui de la Société;
- structurer les emprunts et les autres obligations financières liés à nos actifs ou aux sociétés comprises dans notre portefeuille de manière à présenter une structure du capital stable à des niveaux attrayants pour les investisseurs, durables et qui résistent aux cycles d'affaires;
- nous assurer que la majeure partie de cette dette soit de qualité supérieure, toutefois, nous pouvons périodiquement emprunter à des niveaux inférieurs dans le cadre de certaines de nos activités, lorsque les emprunts sont soigneusement structurés et surveillés;

1. Se reporter à la définition présentée dans le glossaire qui commence à la page 143.

- fournir un recours seulement contre les entreprises ou les actifs précis faisant l'objet d'un financement, sans garanties réciproques ou garanties de la société mère;
- faire correspondre la durée de notre dette à celle des contrats de location ou contrats sous-jacents, ainsi que la monnaie dans laquelle sont libellés les emprunts à celle dans laquelle sont libellés les actifs grevés, de sorte que l'exposition au risque restante se rapporte à la valeur nette réelle du placement.

Au 31 décembre 2023, seule une tranche de 12 G\$ de la dette à long terme était assortie d'un recours contre la Société. La dette restante figurant au bilan consolidé est détenue dans des entités gérées et n'est assortie d'aucun recours contre la Société, mais elle est consolidée conformément aux normes IFRS.

SITUATION DE TRÉSORERIE

- La Société a très peu d'exigences en matière de capital. Néanmoins, nous conservons des liquidités importantes (4,5 G\$ sous forme de trésorerie et d'actifs financiers généraux et de facilités de crédit non utilisées au 31 décembre 2023) au niveau de la Société afin de favoriser davantage la croissance de l'entreprise dans son ensemble. Ces liquidités ne tiennent pas compte de notre capacité d'émettre ou de vendre nos titres liquides au niveau de la Société afin d'augmenter notre trésorerie.
- À l'échelle du groupe, au 31 décembre 2023, nous disposons de capital pouvant être investi d'environ 122 G\$, ce qui comprend les liquidités générales, les liquidités des sociétés liées perpétuelles et les engagements non appelés dans des fonds privés. Les engagements non appelés dans des fonds privés comprennent des engagements de tiers pouvant être utilisés dans les fonds privés de notre entreprise de gestion d'actifs.

AU 31 DÉCEMBRE 2023
(EN MILLIONS)

	Liquidités générales	Capital pouvant être investi
Trésorerie et actifs financiers, montant net	2 013 \$	29 161 \$
Montants non prélevés sur les facilités de crédit engagées	2 533	9 009
Liquidités essentielles	4 546	38 170
Engagements non appelés de tiers dans des fonds privés	—	84 233
Total des liquidités	4 546 \$	122 403 \$

GESTION DU CAPITAL

Nous utilisons une mesure que nous appelons le capital de la Société pour gérer les activités de diverses façons, notamment en ce qui a trait à la performance opérationnelle, à la création de valeur, aux paramètres de crédit et à l'efficacité du capital. Le rendement du capital de la Société fait l'objet d'une surveillance étroite par les principaux dirigeants de la société et il est évalué par rapport aux objectifs de la direction. Le principal objectif de la société est de générer un rendement composé de plus de 15 % à long terme tout en maintenant des liquidités importantes afin de soutenir les activités courantes.

Le capital de la Société comprend le capital investi dans ses activités de gestion d'actifs, y compris les placements dans les entités qu'elle gère, ses placements généraux détenus à l'extérieur des entités gérées et son fonds de roulement net, et il est calculé comme suit :

AU 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2023	2022
Trésorerie et équivalents de trésorerie	134 \$	1 282 \$
Autres actifs financiers	4 004	6 870
Capitaux propres ordinaires dans des placements gérés	53 523	49 391
Autres actifs et passifs de la Société	506	(2 170)
Capital de la Société	58 167 \$	55 373 \$

Le capital de la Société est financé au moyen des capitaux propres ordinaires, des capitaux propres privilégiés et des emprunts généraux émis par la Société.

AUX 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2023	2022
Capitaux propres ordinaires.....	41 674 \$	39 608 \$
Actions privilégiées.....	4 103	4 145
Participation ne donnant pas le contrôle.....	230	230
Emprunts généraux.....	12 160	11 390
Capital de la Société.....	58 167 \$	55 373 \$

Nous maintenons un niveau prudent de capital investi au niveau de la Société, 80 % de notre capital investi, en fonction de la valeur comptable, étant composé de capitaux propres ordinaires et privilégiés. Conformément à notre approche prudente, nos emprunts généraux ne représentent que 20 % du capital investi de la Société, en fonction de la valeur comptable, et que 5 % de notre dette consolidée.

La tranche restante de la dette consolidée de 95 % n'est assortie d'aucun recours, est détenue dans des entités gérées et ne comporte pratiquement aucune garantie réciproque ni garantie de la Société.

Le tableau ci-dessous présente le total de notre capital investi de la Société et consolidé. Le total du capital investi comprend également les montants à payer en vertu des régimes de rémunération incitative à long terme, les passifs d'impôt différé et d'autres soldes du fonds de roulement.

	Société		Consolidé	
AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2023	2022	2023	2022
Emprunts généraux.....	12 160 \$	11 390 \$	12 160 \$	11 390 \$
Emprunts sans recours				
Emprunts de filiales.....	—	—	16 214	15 140
Emprunts grevant des propriétés précises.....	—	—	205 336	187 544
	12 160	11 390	233 710	214 074
Capital de la Société, excluant les emprunts généraux.....	46 007	43 983	46 007	43 983
Créditeurs, impôt différé et autres.....	3 476	6 097	210 378	183 227
Total du capital investi.....	61 643 \$	61 470 \$	490 095 \$	441 284 \$
Ratio d'endettement ¹	20 %	19 %	48 %	49 %

GÉNÉRATION DE FLUX DE TRÉSORERIE GRÂCE À NOTRE CAPITAL

Le capital de la Société génère des flux de trésorerie récurrents importants au niveau de la Société, lesquels peuvent être utilisés aux fins i) d'un remboursement de capital en trésorerie aux actionnaires; ou ii) d'un réinvestissement dans l'entreprise. Ces flux de trésorerie sont renforcés par les éléments suivants :

- Les distributions de notre entreprise de gestion d'actifs, qui sont soutenues par le bénéfice tiré des honoraires¹ découlant d'ententes contractuelles principalement à long terme ou perpétuelles.
- Le bénéfice d'exploitation lié aux solutions d'assurance, qui est soutenu par les rendements attrayants gagnés sur les actifs qui couvrent les passifs d'assurance de longue durée prévisibles correspondants.
- Les distributions provenant de nos placements qui sont stables et soutenues par des actifs réels de grande qualité qui génèrent de la trésorerie.

Ces flux de trésorerie sont enrichis par l'intéressement aux plus-values et les profits à la cession de placements principaux, alors que nous monétisons les placements arrivés à maturité et remboursons le capital à nos investisseurs.

1. Se reporter à la définition présentée dans le glossaire qui commence à la page 143.

Le BD s'est chiffré à 4,8 G\$ pour l'exercice. Le tableau suivant présente le BD sur une base historique, qui comprend les résultats des périodes antérieures à la distribution spéciale d'une participation de 25 % dans notre entreprise de gestion d'actifs. À des fins de comparabilité, nous présentons le BD ajusté au bas de cette page, en ajustant les résultats historiques pour tenir compte d'une diminution de 25 % liée au BD de BAM, en raison de l'incidence de la distribution spéciale.

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE	2023	2022
Distributions de l'entreprise de gestion d'actifs ¹	2 554 \$	2 944 \$
Bénéfice d'exploitation lié aux solutions d'assurance	740	388
Distributions provenant des placements	1 462	1 534
Activités du siège social	(465)	(454)
Dividendes sur actions privilégiées ²	(176)	(160)
	(641)	(614)
Réintégrer : coûts liés à la rémunération fondée sur des actions	108	62
Bénéfice distribuable avant les montants réalisés	4 223	4 314
Intéressement aux plus-values réalisé, montant net ^{3, 4}	570	555
Profits à la cession de placements principaux	13	360
Bénéfice distribuable	4 806 \$	5 229 \$

1. Comprend le bénéfice distribuable provenant d'Oaktree, selon notre quote-part.
2. Comprend des dividendes de 10 M\$ (2022 – 10 M\$) payés sur les billets subordonnés perpétuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.
3. Comprend notre quote-part du bénéfice distribuable d'Oaktree attribuable à l'intéressement aux plus-values réalisé.
4. Se reporter à la définition présentée dans le glossaire qui commence à la page 143.

Le BD avant les montants réalisés a augmenté de 10 % par rapport à l'exercice précédent, après ajustement pour tenir compte de la distribution spéciale de 25 % de notre entreprise de gestion d'actifs en décembre 2022.

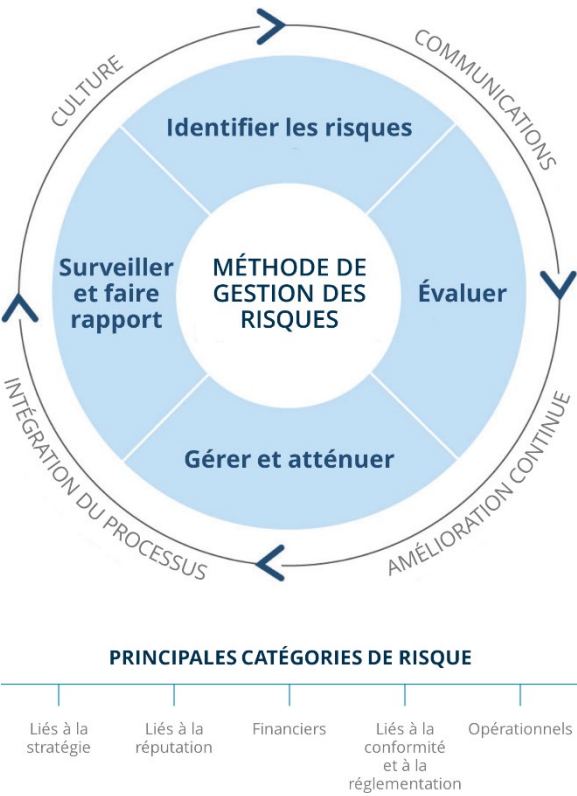
POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE	2023	2022
Bénéfice distribuable de BAM avant les montants réalisés	1 678 \$	2 061 \$
Moins : ajustement pour tenir compte de la distribution spéciale	—	(489)
Bénéfice distribuable de BAM ajusté avant les montants réalisés	1 678	1 572
Bénéfice distribuable ajusté avant les montants réalisés	4 223 \$	3 825 \$

GESTION DES RISQUES

METTRE L'ACCENT SUR UNE CULTURE DE GESTION DES RISQUES	EXÉCUTION PARTAGÉE	SURVEILLANCE ET COORDINATION
Maintenir une culture de gestion des risques efficace afin d'harmoniser notre stratégie d'affaires et nos activités avec notre appétit pour le risque.	Les divisions et les groupes fonctionnels sont principalement responsables d'identifier et de gérer les risques associés à leurs activités.	Approche et pratiques uniformes dans l'ensemble des divisions et des groupes fonctionnels et gestion coordonnée des risques communs.

NOTRE APPROCHE

Gérer les risques est une partie intégrante essentielle de nos activités. Nous avons une approche de gestion des risques bien établie, proactive et disciplinée qui est fondée sur des méthodes d'exploitation claires et sur une culture de gestion des risques solide. Nous nous assurons d'avoir la capacité et la résilience nécessaires pour réagir aux environnements changeants en évaluant tant les risques actuels que les risques émergents. Nous respectons un cadre et une méthodologie de gestion des risques solides conçus pour permettre une gestion globale et cohérente des risques dans l'ensemble de l'organisation. Nous utilisons un processus complet et intégré d'évaluation des risques pour identifier et évaluer les secteurs de risque de l'entreprise, qui comprennent le capital humain, les changements climatiques, la situation de trésorerie, les perturbations, la conformité à la réglementation et d'autres risques stratégiques, financiers et opérationnels. Les approches de gestion et d'atténuation sont adaptées aux zones de risque spécifiques et sont exécutées par les divisions et les groupes fonctionnels pour leurs activités et domaines de responsabilité, avec une coordination et une surveillance appropriées par l'entremise de processus de surveillance et de production de rapports.



METTRE L'ACCENT SUR UNE CULTURE DE GESTION DES RISQUES

Notre programme de gestion des risques repose sur une solide culture de gestion des risques : une stratégie qui encourage la prise de risques mesurée et appropriée, prend en compte les risques actuels et émergents et veille à ce que les employés mènent leurs activités dans une optique à long terme, durable et éthique. Cette culture est renforcée par le ferme engagement et le leadership de nos membres de la haute direction, ainsi que par les politiques et les pratiques que nous avons mises en place, y compris notre approche en matière de rémunération.

EXÉCUTION PARTAGÉE

Compte tenu de la nature de nos activités, qui sont diversifiées et décentralisées, nous cherchons à nous assurer que les risques sont gérés le plus près possible de leur source et par les équipes de direction qui possèdent les compétences et l'expertise les plus pointues en matière de risques. Par conséquent, les risques spécifiques liés aux activités, tels que les risques liés à la santé et à la sécurité et à l'environnement ainsi que d'autres risques opérationnels, sont en général gérés au niveau de l'entreprise d'exploitation, puisque ceux-ci varient en fonction de la nature de chaque activité. Parallèlement, nous surveillons les principaux risques au niveau de l'organisation afin de nous assurer du caractère adéquat de la gestion des risques, du respect des politiques applicables à Brookfield et du partage des meilleures pratiques.

Pour les risques qui pourraient avoir une incidence plus généralisée et corrélée dans toute l'organisation, tels que le risque de liquidité, le risque de change et le risque de taux d'intérêt, de même que les risques qui nécessitent que nous mobilisions des connaissances spécialisées, nous utilisons une approche coordonnée et centralisée à notre siège social et dans l'ensemble de nos divisions opérationnelles. De la même manière, nous coordonnons la gestion des risques liés à la stratégie, à la réputation et à la conformité à la réglementation afin de nous assurer de porter une attention soutenue à sa mise en œuvre à l'échelle de l'organisation.

Surveillance et coordination

Nous avons mis en place de bonnes pratiques de gouvernance pour surveiller et superviser notre programme de gestion des risques. Des comités de gestion réunissent l'expertise nécessaire pour assurer la gestion des principales sources de risques, en veillant à l'application et à la coordination appropriées des pratiques de gestion des risques dans l'ensemble de nos divisions et groupes fonctionnels, et ils sont les suivants :

- **Comité directeur en matière de gestion des risques** – assure le bon déroulement du programme global de gestion des risques d'entreprise et coordonne l'évaluation et l'atténuation des risques à l'échelle de l'entreprise.
- **Comités de placement** – surveillent le processus de placement et examinent et approuvent les transactions de placement.
- **Comité sur les conflits** – veille à résoudre les situations de conflits potentiels dans le cadre du processus de placement et d'autres transactions générales.
- **Comité de surveillance du risque financier** – passe en revue et surveille les risques financiers.
- **Comité de direction en matière de durabilité** – supervise, coordonne et met en œuvre les activités liées à la durabilité, y compris les initiatives actuelles et futures, ainsi que les tendances sectorielles et des marchés.
- **Comité de direction lié à la sécurité** – fait la promotion d'une solide culture en matière de sécurité, surveille les tendances en matière de sécurité et parraine les initiatives stratégiques liées à la santé, à la sécurité et à l'environnement.
- **Comité directeur en matière de carboneutralité** – élabore des cibles de décarbonation, concrétise l'approche et diffuse les meilleures pratiques dans l'ensemble de l'organisation.
- **Comité sur l'information à fournir** – surveille la communication au public de l'information significative.

Le conseil d'administration de Brookfield (le « conseil ») supervise la gestion des risques en mettant l'accent sur les risques les plus importants et met à profit les processus de surveillance de la direction. Le conseil a délégué aux comités suivants la responsabilité de surveiller des risques spécifiques.

- **Comité de gestion des risques** – supervise la gestion des expositions importantes aux risques financiers et non financiers de Brookfield, y compris un examen des pratiques d'évaluation et de gestion des risques, et confirme que la société a une approche appropriée en matière de prise de risque et une capacité à prendre des risques convenables.
- **Comité d'audit** – supervise la gestion des risques liés aux systèmes et procédures de Brookfield en matière d'information financière ainsi que les risques associés aux processus d'audit interne et externe.
- **Comité des ressources en personnel de direction et de la rémunération** – supervise les risques liés à la planification des ressources en personnel de direction de Brookfield, y compris la planification de la relève, la rémunération des membres de la haute direction et leur rendement.
- **Comité de gouvernance d'entreprise et des mises en candidature** – supervise les risques liés à la structure de gouvernance de Brookfield, y compris l'efficacité des activités du conseil et de ses comités, les conflits d'intérêts éventuels et la gouvernance liée à la durabilité.

DURABILITÉ

LA DURABILITÉ SELON BROOKFIELD

Notre stratégie en matière de durabilité vise à appuyer la résilience de l'entreprise et à créer de la valeur pour nos investisseurs et nos parties prenantes, maintenant et dans l'avenir. Nous gérons nos placements en combinant objectifs économiques et conscience sociale responsable. Cette stratégie s'inscrit dans notre philosophie de longue date, soit de mener des activités dans une perspective à long terme d'une manière durable et éthique. Elle exige également que nous exerçons nos activités en respectant des principes et des pratiques solides en matière de durabilité, et que nous nous efforcions de les intégrer de façon disciplinée dans tout ce que nous faisons.

Bien que des principes de durabilité soient depuis longtemps intégrés à la façon dont nous gérons nos activités, cette approche a été officialisée dans les principes de durabilité de Brookfield en 2016 et est décrite dans notre politique mondiale de durabilité. Notre politique en matière de durabilité codifie notre engagement à l'égard de l'intégration de questions liées à la durabilité dans notre prise de décisions et nos activités de gestion d'actifs au quotidien. Cette politique est examinée annuellement et mise à jour régulièrement par les membres de la haute direction de Brookfield ainsi que par chacune des divisions de Brookfield. Notre politique en matière de durabilité décrit notre approche et repose sur les principes directeurs suivants :

Atténuer l'incidence de nos activités sur l'environnement

- S'efforcer de réduire au minimum l'impact environnemental de nos activités et améliorer notre utilisation efficiente des ressources au fil du temps.
- Atteindre l'objectif de la carboneutralité d'ici 2050.

Chercher à assurer le bien-être et la sécurité des employés

- Favoriser un milieu de travail positif fondé sur le respect des droits de la personne, la valorisation de la diversité et une politique de tolérance zéro à l'égard de la discrimination, de la violence ou du harcèlement en milieu de travail.
- Appliquer des pratiques de santé et de sécurité de haut niveau pour atteindre l'objectif d'éliminer les incidents graves liés à la sécurité.

Maintenir de bonnes pratiques de gouvernance

- Respecter les normes d'éthique les plus élevées en exerçant des activités conformément à notre code.
- Maintenir de solides relations avec les parties prenantes grâce à la transparence et à la participation active.

Être une entreprise socialement responsable

- Veiller à ce que les intérêts, la sécurité et le bien-être des collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités soient intégrés à nos décisions d'affaires.
- Favoriser la philanthropie et le bénévolat de nos employés.

Affiliations et partenariats liés à la durabilité

En adhérant à des cadres et à des organismes axés sur la durabilité, nous continuons de participer activement aux discussions afin de faire progresser la sensibilisation à la durabilité dans les marchés privés et publics, et nous continuons d'améliorer nos rapports et nos protocoles en matière de durabilité conformément aux pratiques exemplaires en constante évolution. Voici quelques-uns des cadres et des organismes auxquels nous souscrivons :

- *Le projet Net Zero Asset Managers (le « projet NZAM »)* – Nous sommes signataires du projet NZAM depuis 2021 et nous sommes déterminés à atteindre la carboneutralité d'ici 2050, ce qui confirme notre engagement à l'égard de l'Accord de Paris.

- *Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (le « GIFCC »)* – Depuis 2021, nous soutenons le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques, qui vise à guider les entreprises dans l'examen des effets des changements climatiques sur les décisions commerciales et financières, et nous présentons des rapports conformément aux recommandations de ce groupe.
- *Principes pour l'investissement responsable* – Nous sommes signataires des Principes pour l'investissement responsable depuis 2020, ce qui démontre que nous sommes depuis longtemps engagés envers l'investissement responsable et les pratiques exemplaires relatives à la durabilité.
- *IFRS Sustainability Alliance* – Nous sommes membres de l'IFRS Sustainability Alliance, un programme mondial établi pour favoriser la présentation d'informations en matière de comptabilité et de durabilité reconnues à l'échelle mondiale.
- *Groupe de travail lié aux gestionnaires d'actifs et aux propriétaires d'actifs de la Sustainable Markets Initiative* – Nous participons au groupe de travail lié aux gestionnaires d'actifs et aux propriétaires d'actifs de la Sustainable Markets Initiative depuis 2021. Ce groupe de travail recherche des façons évolutives pour aider les investisseurs institutionnels à affecter des capitaux à des solutions durables en tirant parti de l'expertise de chaque société membre.

Organisation et gouvernance axées sur la durabilité

La mise en place de programmes de durabilité rigoureux dans l'ensemble de notre entreprise, de nos divisions et des sociétés sous-jacentes comprises dans notre portefeuille demeure une priorité. Nous comprenons qu'une bonne gouvernance est essentielle à la durabilité des activités commerciales. La gouvernance des questions liées à la durabilité est intégrée au cadre de gouvernance global de Brookfield et est alignée sur notre approche en matière de gouvernance. Nous nous sommes engagés à appliquer des pratiques de gouvernance pour surveiller et superviser nos activités, y compris notre stratégie en matière de durabilité.

Notre conseil se concentre sur le maintien d'une gouvernance d'entreprise solide et sur la priorisation des intérêts de nos actionnaires et des autres parties prenantes. Il supervise nos activités et nos affaires, examine les progrès réalisés à l'égard des principales initiatives stratégiques et reçoit des rapports de progression et des rapports d'étape sur les initiatives de développement durable de la société tout au long de l'exercice.

Les programmes de durabilité de Brookfield sont supervisés par les hauts dirigeants de Brookfield Asset Management, y compris son chef de l'exploitation (gouvernance et gestion des risques), son chef des investissements axés sur la transition énergétique (décarbonation et investissement) et son chef de la gestion de la durabilité, en collaboration avec le chef des finances (présentation et évaluation des GES) de Brookfield. Parallèlement à ce groupe, nos programmes de durabilité font l'objet d'une supervision de la part de hauts dirigeants au sein de chaque division, y compris le chef de la direction et le chef de la durabilité de chaque groupe. Étant donné que la durabilité couvre une vaste gamme de priorités de portées variées, nous croyons que les initiatives en matière de durabilité devraient être supervisées par les personnes les plus proches de chaque activité commerciale. Les chefs fonctionnels sont responsables de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi des facteurs de durabilité pertinents dans leur secteur fonctionnel, comme la gestion des risques et les ressources humaines. Les chefs fonctionnels et les comités de gestion, comme le comité directeur en matière de carboneutralité et le comité de direction lié à la sécurité, réunissent l'expertise nécessaire pour assurer la gestion des principaux éléments liés à la durabilité, en veillant à l'application et à la coordination appropriées des approches dans l'ensemble de nos divisions et groupes fonctionnels. Des groupes de travail, tels que le groupe de travail sur la durabilité, le comité opérationnel en matière de carboneutralité et le groupe de travail sur la présentation de l'information financière sur la durabilité, qui se consacrent à des secteurs spécialisés dans le but de faire progresser les priorités clés de Brookfield, appuient nos chefs de programmes et nos comités de gestion. Nos professionnels et nos experts fonctionnels qui se concentrent sur les questions de durabilité travaillent avec nos chefs de programme, nos comités de gestion et nos groupes de travail pour mener des initiatives liées à la durabilité.

Intégration de la durabilité dans le processus de placement

Dans le cadre du contrôle diligent des placements, Brookfield cherche à évaluer les risques et les occasions liés à la durabilité et à en tenir compte dans le cadre du processus décisionnel global en matière de placement. Cette évaluation vise notamment à tirer parti des principales directives du secteur pour déterminer les facteurs de durabilité les plus susceptibles d'avoir une incidence significative sur la situation financière ou la performance opérationnelle des sociétés d'un secteur donné. Dans le cadre de notre protocole de contrôle diligent de la durabilité, Brookfield fournit des directives précises aux équipes de placement sur l'évaluation des risques liés aux changements climatiques, à la corruption, à la cybersécurité, à la santé et à la sécurité, aux droits de la personne et à l'esclavage moderne. Brookfield procède à un contrôle diligent plus approfondi si nécessaire, en collaborant avec des experts internes ou indépendants, au besoin.

Tous les placements doivent être approuvés par le comité de placement concerné. Les équipes de placement présentent au comité de placement les avantages de la transaction et les risques significatifs, les mesures d'atténuation et les occasions d'amélioration importantes, y compris à l'égard de la durabilité.

Dans le cadre de chaque acquisition¹, les équipes de placement créent un plan d'intégration sur mesure incluant, entre autres, l'examen de questions significatives liées à la durabilité. Nous croyons qu'il existe une forte corrélation entre la gestion de ces considérations et l'amélioration des rendements des placements.

Conformément à notre approche de gestion, il incombe aux équipes de direction de chaque société comprise dans le portefeuille de gérer les occasions et les risques liés à la durabilité tout au long du cycle de vie d'un placement, avec l'appui de l'équipe de placement concernée au sein de Brookfield. Il est important de conjuguer la responsabilité et l'expertise locales avec l'expérience et les connaissances de Brookfield en matière de placement et d'exploitation pour gérer un large éventail de types d'actifs dans l'ensemble des territoires couverts. Nous tirons parti de ces capacités pour collaborer à des initiatives en matière de durabilité, au besoin, afin de favoriser les pratiques exemplaires et de contribuer à toute mesure corrective. En ce qui a trait à la durabilité, nous encourageons, au besoin, les sociétés comprises dans notre portefeuille à organiser la formation du personnel concerné.

Les équipes de direction présentent régulièrement des rapports à leurs conseils d'administration respectifs, tant sur le plan financier que sur celui de l'exploitation, y compris des indicateurs de rendement clés qui tiennent compte de facteurs de durabilité importants, comme la santé et la sécurité, la gestion environnementale, la conformité aux exigences réglementaires et, de plus en plus, les émissions de GES.

En ce qui a trait aux placements dans lesquels Brookfield détient une participation ne donnant pas le contrôle ou dont elle est créancier, ou dans d'autres circonstances où elle n'a pas la capacité d'exercer une influence par l'intermédiaire de ses droits contractuels, Brookfield surveille activement le rendement de ses placements et, le cas échéant, applique ses pratiques de gestion afin de favoriser des résultats en matière de durabilité qui cadrent avec l'approche qu'elle préconise.

Lorsque nous préparons un actif en vue de son dessaisissement, nous présentons le potentiel de création de valeur découlant de plusieurs facteurs différents, y compris les questions pertinentes en matière de durabilité. Nous préparons également, au besoin, des données qualitatives et quantitatives qui résument la performance du placement en ce qui a trait à la durabilité et qui fournissent une compréhension globale de la façon dont nous avons géré le placement au cours de la période de détention.

1. Correspond aux placements sur lesquels Brookfield exerce un contrôle et une influence notable.

La gestion est un élément important de notre stratégie de durabilité, et notre vision de celle-ci est conforme aux Principes pour l'investissement responsable. Nous cherchons à collaborer avec les sociétés comprises dans notre portefeuille et avec nos pairs du secteur afin d'aider à étayer et à améliorer nos stratégies et nos pratiques en matière de durabilité. Bien que la majorité de nos placements soient sur les marchés privés, nous utilisons nos lignes directrices relatives au vote par procuration lorsque cela est pertinent et nous veillons à ce que l'information que nous communiquons tienne compte de la façon dont nous intégrons les facteurs de durabilité dans notre processus de placement. Dans le cadre de la gestion de nos actifs, nous utilisons notre influence notable et nos capacités d'investissement et d'exploitation en collaboration avec les sociétés comprises dans notre portefeuille afin d'encourager de saines pratiques en matière de durabilité, qui sont essentielles à la résilience des entreprises, tout en cherchant à créer de la valeur à long terme pour nos investisseurs et nos parties prenantes. De plus, grâce à notre engagement continu auprès des sociétés comprises dans notre portefeuille, nous pouvons nous associer à celles-ci ou les soutenir afin de faciliter un dialogue constructif avec les parties prenantes externes dans le but d'influer positivement sur les normes ou les pratiques du secteur qui sont alignées sur nos principes de durabilité.

Nous présentons ci-après un sommaire de certaines des initiatives en matière de durabilité que nous avons entreprises en 2023.

FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX

L'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements demeurent des facteurs importants à prendre en considération pour notre entreprise. Brookfield est d'avis qu'elle peut contribuer de façon significative à la transition de l'économie mondiale vers la carboneutralité.

Transparence accrue et alignement des pratiques sur les recommandations du GIFCC

Depuis qu'elle a adhéré aux recommandations du GIFCC en 2021, Brookfield a réalisé des progrès en ce qui a trait à la conformité à ces recommandations relatives aux informations à fournir. Nous avons également mis en place un processus d'évaluation des risques climatiques afin de mieux comprendre les risques physiques et liés à la transition énergétique ainsi que le profil d'occasions dans l'ensemble de nos entreprises. Nous tirons parti des résultats de cette évaluation afin de repérer les occasions d'amélioration en ce qui a trait à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à ces derniers, et nous continuons de travailler à l'intégration de ces considérations dans les activités de Brookfield.

La décarbonation : soutenir la transition mondiale vers une économie carboneutre

Nous reconnaissons que la transition vers une économie carboneutre prendra du temps et exigera l'harmonisation des politiques gouvernementales et des avancées technologiques. Nous entendons soutenir cet objectif en fournissant une expertise en matière d'exploitation et d'investissement afin de mettre en œuvre des stratégies pratiques de décarbonation qui prépareront les entreprises à l'économie future. Nous sommes également d'avis que la décarbonation est une stratégie importante d'atténuation du risque lié à la transition énergétique à long terme qui favorise la préservation et l'augmentation de la valeur.

Nous continuons de mettre l'accent sur notre approche en matière de durabilité, qui est au cœur de notre obligation fiduciaire de créer de la valeur à long terme pour nos investisseurs et nos parties prenantes, tout en gérant nos activités de façon responsable. Nous continuerons d'acheter des actifs et des entreprises à long terme qui peuvent générer des flux de trésorerie stables qui augmentent au fil du temps. Nous sommes d'avis que grâce à une gestion adéquate, y compris la préparation à un avenir privilégiant les faibles émissions de carbone, la valeur de ces actifs aura tendance à augmenter au fil du temps.

Nous mettons l'accent sur l'élaboration de processus fondamentaux visant à catalyser la décarbonation et nous continuerons de prendre des mesures dans l'ensemble de notre entreprise. Nous soutenons nos entreprises en partageant les pratiques exemplaires et les ressources, ainsi qu'en assurant un suivi régulier et systématique afin de comprendre notre progression.

Projet Net Zero Asset Managers

Brookfield est signataire du projet Net Zero Asset Managers, ce qui renforce sa détermination à soutenir la transition vers une économie carboneutre. Le projet NZAM regroupe des gestionnaires d'actifs internationaux qui s'engagent à viser l'atteinte de l'objectif de carboneutralité d'ici 2050.

Après avoir officialisé notre engagement envers l'objectif intermédiaire que nous avons établi en 2022, nous avons augmenté de 54 G\$ en 2023 notre cible au titre des actifs sous gestion, ce qui dépasse les exigences du projet NZAM. Notre nouvel objectif intermédiaire vise une réduction des émissions d'actifs sous gestion d'au moins 201 G\$ par rapport à l'exercice 2020, soit 50 %.

L'affectation de capital à des solutions climatiques fait partie intégrante de l'engagement de Brookfield envers la carboneutralité. Notre objectif intermédiaire relatif aux émissions vise les actifs de l'ensemble de nos entreprises, notamment celles dans les secteurs de l'énergie renouvelable et de la transition énergétique, des infrastructures, du capital-investissement et de l'immobilier. Pour fixer notre objectif intermédiaire, nous nous sommes concentrés sur les placements qui respectent les critères suivants :

- a) nous détenons le contrôle et exerçons ainsi suffisamment d'influence sur les résultats;
- b) il était possible de repérer et de mettre en œuvre des mesures applicables à court terme;
- c) nous avons déterminé que la valeur du placement devrait augmenter sur sa durée de vie.

Nous avons l'intention d'augmenter chaque année, ou aussi fréquemment que possible, la proportion d'actifs qui sera gérée en fonction de l'atteinte de la carboneutralité, pour en arriver, comme nous le souhaitons, à 100 % au fil du temps. Notre objectif intermédiaire d'atteinte de la carboneutralité comprend les émissions de portée 1 et de portée 2 des sociétés comprises dans le portefeuille de Brookfield.

Afin de favoriser notre progression vers l'atteinte de notre objectif de carboneutralité, nous avons mis l'accent, au cours du dernier exercice, sur la formation d'équipes et l'affectation de ressources additionnelles en vue de faciliter la création de plans de décarbonation crédibles pour la totalité de nos actifs sous gestion. Ce travail nous amène à axer nos efforts en vue de l'atteinte de la carboneutralité sur les placements les plus susceptibles de donner des résultats significatifs.

En plus du travail que nous effectuons avec nos actifs existants, nous avons lancé il y a deux ans le Brookfield Global Transition Fund I (« BGTF I »), le premier d'une série de fonds axés sur notre stratégie de transition énergétique visant à accélérer la transition vers une économie carboneutre en catalysant la progression des entreprises vers la carboneutralité, conformément aux objectifs de l'Accord de Paris. Lancé en 2023, BGTF II suivra la stratégie de son prédécesseur et investira dans le développement de nouvelles capacités en matière d'énergie propre, dans l'expansion de solutions durables et dans la fourniture de capitaux visant à transformer les entreprises dans les secteurs à forte intensité de carbone. À la COP28, Brookfield et Altéra ont annoncé la création d'un fonds de transition catalytique de plusieurs milliards de dollars. Le fonds de transition catalytique aura un mandat distinct et ciblé, soit celui d'investir des capitaux exclusivement dans les marchés émergents et en développement, en mettant l'accent sur le soutien de la transition énergétique, la décarbonation industrielle, les modes de vie durables et les technologies liées au climat. En plus d'avoir une incidence positive grâce aux investissements liés à la transition énergétique, notamment en soutenant la croissance d'une capacité importante de production d'énergie propre, nous sommes l'un des plus importants propriétaires et exploitants d'actifs d'énergie renouvelable à l'échelle mondiale.

Eau, déchets et biodiversité

La réduction de l'incidence de notre consommation d'eau et de notre production de déchets contribue à la mise en place de systèmes efficaces, à la résilience de l'entreprise et à un avenir durable. Nous utilisons les meilleures pratiques de l'industrie pour surveiller et gérer efficacement le rendement et nous cherchons à assurer une réduction continue de la consommation d'eau. De plus, nous respectons toute réglementation locale et régionale applicable en matière de gestion des déchets et nous effectuons un suivi des mesures relatives à la gestion des déchets et au recyclage. La préservation de la biodiversité est importante pour la réalisation de nos objectifs en matière de carboneutralité et pour la gestion des risques physiques, de sorte que nous nous efforçons de protéger la biodiversité et les écosystèmes situés près de nos installations.

FACTEURS SOCIAUX

Culture : développement du capital humain

Nos gens sont notre atout le plus important. En effet, la collaboration, l'esprit d'entreprise et la discipline sous-tendent notre culture gagnante. Brookfield investit dans ses employés et les prépare à exercer leur leadership. Brookfield vise à promouvoir l'équité dans toutes les dimensions de ses activités, depuis ses relations avec les clients jusqu'aux interactions entre les employés et les dirigeants. Cette vision a joué un rôle essentiel dans l'établissement de relations durables et gratifiantes pour toutes les parties prenantes. La culture de Brookfield est définie par le respect mutuel, le travail d'équipe et la passion, et elle repose sur nos valeurs fondamentales :

- **Collaboration :** La direction travaille de concert avec des collègues dans l'ensemble de l'organisation et est déterminée à parvenir à une réussite commune. L'une des qualités que Brookfield recherche activement chez les nouvelles recrues est leur capacité à collaborer. La direction de l'entreprise veut que ses employés partagent l'information d'un groupe à l'autre et s'intéressent à l'ensemble des activités de l'entreprise, pas seulement à celles qui se rapportent à leur poste. Brookfield n'embauche pas une personne seulement afin de pourvoir un poste précis, mais plutôt en raison de son potentiel pour assumer d'autres fonctions dans l'avenir et pour contribuer au succès de l'entreprise. Brookfield recherche activement des gens qui veulent apprendre, évoluer et se perfectionner, et qui font preuve d'une volonté de sortir de leur zone de confort.
- **Esprit d'entreprise :** À la base, notre organisation est axée sur les résultats – un employé se voit confier de nouvelles responsabilités en fonction de son sens de l'initiative et de son travail acharné, plutôt qu'en fonction de son titre – et les décisions sont prises en ce sens. Brookfield n'est pas la seule à croire en cette approche, mais elle se distingue par le fait qu'elle a encouragé l'esprit d'entreprise tout au long de sa croissance au fil des 20 dernières années. Brookfield cherche à embaucher des employés qui ont une passion non seulement pour ce qu'ils font, mais aussi pour ce que l'entreprise fait. Les valeurs partagées en matière de responsabilisation s'étendent au-delà de la réussite de la société ou de la génération de produits. Elles s'expriment également dans les petites choses, comme éviter le gaspillage et traiter chacun avec respect.
- **Discipline :** Notre équipe connaît bien notre objectif de générer des rendements à long terme supérieurs pour les investisseurs et travaille pour l'atteindre. Pour faire preuve de discipline, il faut également avoir une compréhension réaliste de ses propres capacités. Brookfield s'attend à ce que ses employés comprennent leurs forces, reconnaissent leurs faiblesses et soient prêts à sortir de leur zone de confort et à demander de l'aide au besoin.

Ces trois qualités, soit la capacité à collaborer, l'esprit d'entreprise et la discipline, constituent le fondement de Brookfield. En embauchant des gens de talent et en leur offrant l'occasion d'évoluer au sein de diverses entreprises, Brookfield a pu enrichir son expertise pour former un vaste écosystème au sein duquel les employés peuvent collaborer très efficacement dans différents secteurs et régions suivant les besoins. Les équipes s'appuient sur de solides données et une expertise éprouvée afin de cerner les thèmes émergents, ce qui leur permet d'orienter leur processus de placement et ce qui permet à Brookfield de tirer parti de renseignements utiles pour servir les intérêts de ses investisseurs.

Composition de l'effectif

L'établissement d'un milieu de travail diversifié, équitable et inclusif renforce notre culture de collaboration et notre capacité à perfectionner l'ensemble de nos employés et à leur offrir des postes leur permettant de réaliser leur plein potentiel. Notre approche à l'égard de la diversité, de l'équité et de l'inclusion a été mûrement réfléchie et est intégrée à nos processus et à nos initiatives de développement du capital humain. L'importance que nous avons d'abord accordée à la mixité des sexes a entraîné une augmentation importante de la représentation féminine aux échelons supérieurs. Au cours des dernières années, nous avons appliqué les mêmes processus disciplinés en matière de capital humain et les mêmes activités de perfectionnement afin de favoriser une plus grande diversité ethnique, et nous constatons déjà les résultats de ces efforts. Au nombre des initiatives les plus efficaces, on compte celles axées sur notre stratégie d'embauche, notre processus de planification de la relève et la façon dont nous suscitons l'engagement de nos employés. Nous collaborons avec plusieurs organisations afin de promouvoir une représentation diversifiée dans notre bassin de talents, y compris les stagiaires d'été et les finissants à la maîtrise en administration des affaires. Notre processus de planification de la relève comprend l'identification d'un bassin diversifié de candidats et met l'accent sur le perfectionnement des candidats en début de carrière en leur offrant des responsabilités accrues et une certaine exposition. Nous offrons notre appui à un certain nombre de groupes de ressources pour les employés organisés par des employés autour d'intérêts, de caractéristiques ou d'expériences communs.

Santé et sécurité au travail

La gestion du risque lié à la santé et à la sécurité fait partie intégrante de la gestion de nos activités. Notre objectif est d'éliminer les incidents graves liés à la sécurité. Nous avons mis en œuvre une initiative de gouvernance en matière de santé et de sécurité afin de promouvoir une solide culture dans ce domaine, d'encourager le partage des pratiques exemplaires, d'appuyer l'amélioration continue en matière de sécurité et d'aider à éliminer les incidents graves liés à la sécurité. Cette initiative est supervisée par le comité de direction lié à la sécurité, qui compte des hauts dirigeants de toutes nos divisions et de toutes les régions dans lesquels nous exerçons nos activités, et donne lieu à la production de rapports sur les tendances en matière de santé et de sécurité ainsi que sur les initiatives clés en vue de leur présentation au conseil dans le cadre de la mise à jour trimestrielle sur les risques opérationnels. Il incombe à la direction de chaque société comprise dans le portefeuille de veiller à ce que les politiques et les systèmes de santé et de sécurité de la société soient élaborés, appliqués et examinés régulièrement afin de tenir compte des risques particuliers à cette société. Les chefs de la direction des sociétés comprises dans le portefeuille présentent à leur conseil d'administration respectif des rapports sur la sécurité, les incidents et la progression des initiatives d'amélioration.

Droits de la personne et esclavage moderne

En ce qui concerne les droits de la personne, nous nous efforçons d'agir de manière conforme aux principes directeurs pour les entreprises multinationales de l'Organisation de coopération et de développement économiques et aux principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies. Nous nous engageons à exercer nos activités de manière éthique et responsable, notamment en exerçant nos activités dans le respect des droits fondamentaux de la personne et en appuyant la prévention des violations des droits de la personne au sein de notre entreprise. Nous nous efforçons d'intégrer cet engagement à nos principales activités commerciales, notamment la formation, les communications, les contrats et les processus de diligence raisonnable énoncés dans notre politique relative aux droits de la personne et à l'abolition de l'esclavage moderne (la « **politique relative aux droits de la personne** »), notre protocole de diligence raisonnable en matière de durabilité et notre programme de gestion des fournisseurs.

L'intégrité, l'équité et le respect sont les valeurs phares de notre culture, que nous incarnons notamment en exerçant nos activités dans le respect des droits fondamentaux de la personne et en déployant des efforts pour repérer et prévenir les violations des droits de la personne au sein de notre entreprise et de notre chaîne d'approvisionnement. Nous nous engageons à maintenir un milieu de travail exempt de discrimination, de violence et de harcèlement et nous nous attendons à ce que notre personnel agisse de manière à favoriser un milieu de travail positif. Notre politique relative aux droits de la personne vise à codifier notre approche en vue de réduire au minimum le risque d'esclavage moderne au sein de notre entreprise et de notre chaîne d'approvisionnement. Nous disposons également d'outils et de processus spécifiques visant à repérer les violations des droits de la personne et l'esclavage moderne dans le cadre du contrôle diligent à l'égard des nouveaux investissements, qui comprennent l'évaluation des risques, les mesures correctives, la formation et la gouvernance.

De plus, notre politique relative aux droits de la personne consolide les engagements pertinents énoncés dans le Code, la politique de durabilité, les politiques relatives aux crimes financiers et la politique sur la dénonciation. En outre, nous avons instauré plusieurs autres politiques et procédures qui fournissent des directives sur l'identification des risques liés aux droits de la personne et à l'esclavage moderne et qui précisent les mesures à prendre pour atténuer ces risques. Il s'agit notamment de notre code de conduite des fournisseurs et de notre politique de lutte contre le blanchiment d'argent et de sanctions commerciales. Nous sommes conscients du fait que les risques liés aux droits de la personne, à l'esclavage moderne et à la traite des personnes sont complexes et en constante évolution, et nous continuerons de travailler à l'atténuation de ces risques.

GOUVERNANCE

Une gouvernance solide est essentielle à la durabilité des activités commerciales, et nous visons à mener nos activités conformément à des normes éthiques et juridiques élevées.

Réglementation et cadres en matière de durabilité

Nos pratiques de gouvernance constituent le fondement de nos activités. Nous continuons d'adapter et d'améliorer nos politiques afin de suivre l'évolution des normes et des règlements dans notre secteur, y compris les lois, les lignes directrices et les pratiques dans tous les territoires où nous exerçons nos activités.

Nous nous efforçons d'améliorer et d'affiner continuellement nos processus en participant activement à l'élaboration et à la mise en œuvre de nouvelles normes et pratiques exemplaires dans le secteur.

Confidentialité des données et cybersécurité

La confidentialité des données et la cybersécurité demeurent des aspects importants à prendre en considération en matière de durabilité. Brookfield a entrepris des initiatives visant à accroître davantage nos capacités en matière de protection des données et de renseignement sur les menaces, et a travaillé à l'amélioration de nos processus de gestion des risques liés aux tiers. Brookfield examine et met à jour chaque année son programme de cybersécurité et réalise régulièrement des évaluations externes de la maturité de notre programme en fonction du cadre de cybersécurité du National Institute of Standards and Technology. Enfin, en plus de la formation obligatoire continue en matière de cybersécurité offerte à tous les employés, Brookfield a amélioré ses simulations d'hameçonnage pour y inclure des simulations plus évoluées et l'ingénierie sociale.

PARTIE 2

EXAMEN DES RÉSULTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

La rubrique qui suit comporte une analyse des postes présentés dans nos états financiers consolidés. Les données financières présentées sous la présente rubrique ont été préparées conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). À partir de la page 59, nous donnons un aperçu de notre processus de comptabilité à la juste valeur et nous expliquons pourquoi nous estimons qu'elle fournit aux investisseurs de l'information utile au sujet de notre rendement. Nous fournissons également un aperçu de notre application du modèle fondé sur le contrôle en vertu des normes IFRS qui vise à déterminer si un investissement doit être consolidé ou non.

APERÇU

En 2023, le bénéfice net a été soutenu par la cadence élevée de la mobilisation de capitaux au sein de notre entreprise de gestion d'actifs, par la croissance au sein de notre entreprise de solutions d'assurance et par la stabilité et la résilience des flux de trésorerie récurrents de nos entreprises d'exploitation.

Le bénéfice net s'est chiffré à 5,1 G\$ pour l'exercice considéré, dont un montant de 1,1 G\$ est attribuable aux actionnaires ordinaires (0,61 \$ par action), et un montant de 4,0 G\$ est attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

La diminution de 90 M\$ du bénéfice net par rapport à l'exercice précédent découle principalement des facteurs suivants :

- l'apport des récentes acquisitions, déduction faite des cessions, particulièrement dans nos secteurs Infrastructures et Capital-investissement;
- la croissance selon les biens comparables¹, qui découle principalement des produits liés à l'inflation et des initiatives de croissance interne dans nos secteurs Infrastructures et Énergie renouvelable et transition énergétique, ainsi que du début de contrats de location dans notre portefeuille d'immeubles principaux au sein de notre secteur Immobilier;
- une augmentation des autres produits et profits découlant principalement des profits à la cession dans nos secteurs Capital-investissement et Infrastructures;
- une diminution de la charge d'impôt principalement attribuable aux économies d'impôt différé plus élevées au cours de l'exercice considéré; facteurs plus que contrebalancés par :
- une hausse des charges d'intérêts de 4,8 G\$, dont une tranche de 1,4 G\$ est attribuable à l'augmentation de la dette à la suite des récentes acquisitions, une tranche de 320 M\$ découle des financements selon une valeur accrue au niveau de l'actif, une tranche de 69 M\$ tient à l'augmentation des taux sur les emprunts généraux et une tranche de 3,0 G\$ s'explique par la hausse des taux d'intérêt sur la dette à taux variable;
- une diminution de 545 M\$ du bénéfice comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence, l'augmentation de l'apport découlant de la croissance de notre entreprise de solutions d'assurance ayant été plus que contrebalancée par la diminution des évaluations de certains immeubles de placement;
- une diminution de 419 M\$ des variations de la juste valeur principalement liée à la hausse des évaluations découlant des profits liés à la valeur de marché sur notre placement dans une chaîne de grands magasins aux États-Unis et à la hausse des évaluations de nos placements immobiliers à titre de commanditaire, facteurs plus que contrebalancés par la baisse des évaluations de certains immeubles de bureaux aux États-Unis et par la dépréciation du goodwill de nos services de soins de santé et la dépréciation d'actifs de notre entreprise de production de gaz naturel, au sein de notre secteur Capital-investissement;
- la hausse de la dotation aux amortissements découlant principalement des récentes acquisitions dans nos secteurs Infrastructures et Capital-investissement.

L'augmentation de notre bilan consolidé tient aux actifs acquis, déduction faite des passifs. D'autres hausses ont été enregistrées relativement aux projets d'investissement mis en service pris en compte dans la base tarifaire, principalement au sein de nos secteurs Énergie renouvelable et transition énergétique et Infrastructures. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par les cessions de certains actifs, principalement au sein de notre secteur Capital-investissement.

1. Se reporter à la définition présentée dans le glossaire qui commence à la page 143.

ANALYSE DE L'ÉTAT DU RÉSULTAT NET

Le tableau suivant présente les résultats financiers de la société pour 2023, 2022 et 2021.

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION)	Variation				
	2023	2022	2021	2023 par rapport à 2022	2022 par rapport à 2021
Produits.....	95 924 \$	92 769 \$	75 731 \$	3 155 \$	17 038 \$
Coûts directs ¹	(81 409)	(78 511)	(64 000)	(2 898)	(14 511)
Autres produits et profits.....	6 501	1 594	3 099	4 907	(1 505)
Bénéfice comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence	2 068	2 613	2 451	(545)	162
Charges					
Intérêts.....	(15 503)	(10 702)	(7 604)	(4 801)	(3 098)
Charges générales	(69)	(122)	(116)	53	(6)
Variations de la juste valeur	(1 396)	(977)	5 151	(419)	(6 128)
Charge d'impôt.....	(1 011)	(1 469)	(2 324)	458	855
Bénéfice net	5 105	5 195	12 388	(90)	(7 193)
Participations ne donnant pas le contrôle.....	(3 975)	(3 139)	(8 422)	(836)	5 283
Bénéfice net attribuable aux actionnaires...	1 130 \$	2 056 \$	3 966 \$	(926) \$	(1 910) \$
Bénéfice net par action	0,61 \$	1,19 \$	2,39 \$	(0,58) \$	(1,20) \$

1. Les coûts directs comprennent une dotation aux amortissements de 9,1 G\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (2022 – 7,7 G\$; 2021 – 6,4 G\$).

2023 par rapport à 2022

Les produits se sont établis à 95,9 G\$ pour l'exercice, en hausse de 3,2 G\$, ou 3 %, par rapport à 2022, principalement en raison de l'augmentation des résultats selon les biens comparables et de l'incidence des acquisitions récentes, déduction faite des cessions, y compris :

- l'augmentation de l'apport de notre secteur Infrastructures attribuable à la croissance interne découlant de l'indexation en fonction de l'inflation et des augmentations de la base tarifaire;
- l'augmentation des produits de notre secteur Immobilier attribuable au début de contrats de location au sein de notre portefeuille d'immeubles principaux;
- la croissance de notre secteur Énergie renouvelable et transition énergétique en raison de la hausse des prix réalisés et de l'indexation en fonction de l'inflation au titre des contrats;
- les produits tirés des récentes acquisitions, déduction faite de l'incidence des cessions, principalement au sein de nos secteurs Infrastructures et Capital-investissement; facteurs partiellement contrebalancés par :
- la baisse des volumes et les prix défavorables au sein de notre entreprise de carburants pour véhicules routiers dans notre secteur Capital-investissement et l'affaiblissement des conditions hydrologiques au Canada et en Colombie en ce qui a trait à notre secteur Énergie renouvelable et transition énergétique.

Pour plus de renseignements sur l'incidence des acquisitions et cessions récentes sur les produits et le bénéfice net, se reporter à la page 50.

Les coûts directs ont augmenté de 4 %, ou 2,9 G\$, en raison des facteurs suivants :

- la diminution des coûts des stocks de carburant de notre entreprise de carburants pour véhicules routiers et l'incidence de la déconsolidation découlant de la cession de notre entreprise de services de technologie nucléaire au sein de notre secteur Capital-investissement, facteur plus que contrebalancé par :
- l'augmentation des coûts découlant de l'inflation et de la croissance interne au sein de nos secteurs Infrastructures et Énergie renouvelable et transition énergétique;
- la hausse des coûts directs liés aux récentes acquisitions, déduction faite des cessions.

Les autres produits et profits de 6,5 G\$ se rapportent principalement aux profits à la vente de notre entreprise de services de technologie nucléaire dans notre secteur Capital-investissement et de notre entreprise de distribution de données en Nouvelle-Zélande dans notre secteur Infrastructures. Les autres produits et profits en 2022 se rapportaient principalement aux profits à la vente d'un portefeuille de transport d'électricité au Brésil et d'une entreprise de terminaux à conteneurs en Amérique du Nord au sein de notre secteur Infrastructures.

Le bénéfice comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence a diminué de 545 M\$, l'augmentation de l'apport découlant de la croissance de notre entreprise de solutions d'assurance ayant été plus que contrebalancée par la diminution des évaluations de certains immeubles de placement.

Les charges d'intérêts de 15,5 G\$, dont une tranche de 14,9 G\$ a trait à du financement sans recours, ont augmenté de 4,8 G\$ par rapport à 2022 en raison des emprunts additionnels liés aux acquisitions et aux refinancements, ainsi que de la hausse des taux d'intérêt sur la dette à taux variable en 2023, facteurs partiellement contrebalancés par l'incidence des cessions.

La diminution de la juste valeur s'est chiffrée à 1,4 G\$ en 2023, comparativement à 1,0 G\$ pour l'exercice précédent. La hausse des évaluations découlant des profits liés à la valeur de marché sur notre placement dans une chaîne de grands magasins aux États-Unis et la hausse des évaluations de nos placements immobiliers à titre de commanditaire ont été plus que contrebalancées par la baisse des évaluations de certains immeubles de bureaux aux États-Unis et par la dépréciation du goodwill de nos services de soins de santé et d'actifs au sein de notre entreprise de production de gaz naturel, au sein de notre secteur Capital-investissement. Se reporter aux pages 51 à 53 pour une analyse des variations de la juste valeur.

Nous avons comptabilisé une charge d'impôt sur le résultat de 1,0 G\$ pour l'exercice, comparativement à 1,5 G\$ à l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse de l'économie d'impôt différé découlant des variations de l'évaluation de notre portefeuille immobilier, partiellement contrebalancée par la hausse du bénéfice imposable en 2023, principalement dans nos secteurs Infrastructures et Capital-investissement.

2022 par rapport à 2021

Les produits ont augmenté de 17,0 G\$ en 2022 en raison des facteurs suivants :

- l'apport de notre secteur Infrastructures attribuable à la croissance interne découlant de l'indexation en fonction de l'inflation et des augmentations de la base tarifaire;
- les apports additionnels aux produits de notre secteur Énergie renouvelable et transition énergétique attribuables à l'indexation en fonction de l'inflation, aux initiatives de renégociation des contrats et à l'augmentation des prix de détail de l'énergie à l'échelle mondiale;
- les produits tirés des acquisitions conclues au cours de l'exercice, déduction faite de l'incidence des cessions; facteurs partiellement contrebalancés par :
- une conversion défavorable des devises dans nos secteurs Infrastructures et Énergie renouvelable et transition énergétique, en raison surtout de l'affaiblissement du real brésilien et du peso colombien par rapport au dollar américain.

Les coûts directs ont augmenté de 14,5 G\$ en 2022, en raison des facteurs suivants :

- les initiatives de réduction des coûts dans l'ensemble de nos activités; facteur plus que contrebalancé par :
- la hausse des prix des intrants et des volumes au sein de notre entreprise de carburants pour véhicules routiers dans notre secteur Capital-investissement, ainsi que les coûts marginaux liés aux initiatives de croissance interne au sein de notre secteur Infrastructures;
- la hausse des coûts directs liés aux récentes acquisitions, déduction faite des cessions.

Les autres produits et profits de 1,6 G\$ en 2022 se rapportent principalement à la vente de notre entreprise de transport d'électricité au Brésil et de notre entreprise de terminaux à conteneurs en Amérique du Nord au sein de notre secteur Infrastructures. La diminution par rapport à 2021 est principalement attribuable à la hausse des profits à la cession de certains actifs dans notre secteur Infrastructures à l'exercice précédent.

Le bénéfice comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence a augmenté de 162 M\$, essentiellement en raison de la croissance interne.

Les charges d'intérêts de 10,7 G\$ ont augmenté en 2022 en raison de la hausse des taux d'intérêt et des emprunts additionnels liés aux acquisitions, partiellement contrebalancés par l'incidence des cessions.

Nous avons enregistré une diminution de 977 M\$ des évaluations, comparativement à une augmentation de 5,2 G\$ des évaluations à l'exercice précédent. L'augmentation des évaluations de nos immeubles de placement au sein de notre portefeuille immobilier a été plus que contrebalancée par les variations de la juste valeur liées aux transactions et autres variations.

La charge d'impôt a diminué de 855 M\$ pour s'établir à 1,5 G\$ en 2022, principalement en raison de la baisse du bénéfice imposable et de la comptabilisation de pertes fiscales non comptabilisées antérieurement.

ACQUISITIONS ET CESSIONS IMPORTANTES

Le tableau qui suit résume l'incidence des récentes acquisitions et cessions importantes sur nos résultats pour 2023.

	Acquisitions		Cessions	
	Produits	Bénéfice net (perte nette)	Produits	Bénéfice net (perte nette)
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023 (EN MILLIONS)				
Énergie renouvelable et transition énergétique	405 \$	405 \$	(13) \$	(7) \$
Infrastructures.....	2 883	(115)	(123)	(77)
Capital-investissement	6 265	(138)	(5 491)	152
Immobilier et autres.....	866	(146)	(391)	(722)
	<u>10 419 \$</u>	<u>6 \$</u>	<u>(6 018) \$</u>	<u>(654) \$</u>

ACQUISITIONS

Les récentes acquisitions conclues en 2023 ont fourni des apports de 10,4 G\$ et de 6 M\$ aux produits et au bénéfice net, respectivement, au cours de l'exercice considéré.

Énergie renouvelable et transition énergétique

Les récentes acquisitions dans notre secteur Énergie renouvelable et transition énergétique ont fourni des apports de 405 M\$ aux produits et de 405 M\$ au bénéfice net. Ces apports sont principalement attribuables à l'acquisition d'un portefeuille d'installations d'énergie renouvelables aux États-Unis et à l'acquisition par étapes de notre entreprise d'énergie solaire en Espagne au quatrième trimestre de 2023, ainsi qu'à l'acquisition d'un portefeuille éolien aux États-Unis et à un portefeuille de production décentralisée aux États-Unis au second semestre de 2022.

Infrastructures

Les récentes acquisitions ont fourni des apports de 2,9 G\$ aux produits et ont contribué pour une perte nette de 115 M\$ aux résultats. Ces apports découlent principalement de notre entreprise d'infrastructure résidentielle exerçant ses activités en Amérique du Nord et en Europe, que nous avons acquise au cours du premier trimestre de 2023, ainsi que de notre entreprise de logistique et de conteneurs intermodaux à l'échelle mondiale, que nous avons acquise au cours du troisième trimestre de 2023.

Capital-investissement

Les récentes acquisitions dans notre secteur Capital-investissement ont fourni des apports de 6,3 G\$ aux produits et ont contribué pour une perte nette de 138 M\$ aux résultats. Cet apport découle principalement de l'acquisition en 2022 de notre entreprise de services de loterie et d'une entreprise de services technologiques et de solutions logicielles aux concessionnaires.

Immobilier et autres

Les récentes acquisitions ont fourni des apports de 866 M\$ aux produits et ont contribué pour une perte nette de 146 M\$ aux résultats. Ces apports sont principalement attribuables à l'acquisition au second semestre de 2022 d'un portefeuille d'hôtels de luxe aux États-Unis et d'un immeuble de bureaux en Europe.

CESSIONS

Les récentes ventes d'actifs ont entraîné une baisse des produits et du bénéfice net de 6,0 G\$ et de 654 M\$, respectivement, au cours de l'exercice. Les transactions qui ont eu l'incidence la plus importante sur nos résultats ont été les cessions, au quatrième trimestre de 2023, de notre entreprise de services de technologie nucléaire et de notre entreprise de carburants pour véhicules routiers en Amérique du Nord au sein de notre secteur Capital-investissement, ainsi que la vente de certains immeubles de bureaux et résidentiels au sein de notre secteur Immobilier tout au long de l'exercice.

VARIATIONS DE LA JUSTE VALEUR

Le tableau suivant présente la répartition des variations de la juste valeur selon les principales composantes, afin d'en faciliter l'analyse.

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2023	2022	Variation
Immeubles de placement	(105) \$	629 \$	(734) \$
Charges liées aux transactions, déduction faite des produits	(608)	(533)	(75)
Contrats financiers	337	(163)	500
Charges pour perte de valeur et correction de valeur	(1 276)	(293)	(983)
Autres variations de la juste valeur	256	(617)	873
Total des variations de la juste valeur	(1 396) \$	(977) \$	(419) \$

IMMEUBLES DE PLACEMENT

Les immeubles de placement sont comptabilisés à la juste valeur, et les variations sont comptabilisées en résultat net. Nous présentons les immeubles de placement conformément à notre stratégie visant à maintenir un portefeuille irremplaçable d'immeubles de prestige dans des villes carrefours, à maximiser les rendements au moyen d'une stratégie d'aménagement ou d'achat, de redressement et de vente ou à réinvestir le capital des fonds privés de notre entreprise de gestion d'actifs.

Le tableau suivant présente la répartition des variations de la juste valeur des immeubles de placement de nos secteurs Immobilier et Gestion d'actifs par type d'actif.

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2023	2022	Variation
Placements directs du secteur Gestion d'actifs – placements immobiliers à titre de commanditaire.....	1 266 \$	2 202 \$	(936) \$
Immobilier – immeubles principaux.....	(226)	75	(301)
Immobilier – immeubles destinés à la transition et à l'aménagement	(1 225)	(1 700)	475
Autres immeubles de placement.....	80	52	28
	(105) \$	629 \$	(734) \$

Nous analysons à partir de la page 101 les principales données d'entrée utilisées dans le cadre de l'évaluation de nos immeubles de placement.

Placements immobiliers à titre de commanditaire

L'augmentation de 1,3 G\$ des évaluations se rapporte principalement aux éléments suivants :

- l'augmentation des évaluations au sein de notre portefeuille de résidences pour aînés en Australie en raison de l'augmentation du prix des unités et de notre portefeuille d'actifs de logistique aux États-Unis en raison des hypothèses favorables relatives aux loyers du marché;
- les hausses de la juste valeur au sein de notre portefeuille d'immeubles à usage mixte à Shanghai, principalement en raison de la hausse des taux d'occupation; facteurs partiellement contrebalancés par :
- l'augmentation du taux d'actualisation et du taux de capitalisation pour certains actifs compris dans notre portefeuille d'immeubles de bureaux en Europe;
- l'augmentation du taux de capitalisation et la baisse des flux de trésorerie reflétant la révision des hypothèses relatives au marché pour certains immeubles de bureaux et immeubles résidentiels aux États-Unis.

Au cours de l'exercice précédent, l'augmentation de 2,2 G\$ des évaluations tenait principalement aux hausses de la juste valeur de notre portefeuille d'actifs de logistique aux États-Unis en raison de l'atteinte de certains jalons en matière d'aménagement et de la hausse des marchés, à la hausse des taux d'occupation ainsi qu'à la révision à la hausse des hypothèses relatives aux flux de trésorerie de notre portefeuille d'immeubles de bureaux au Brésil et à l'augmentation des prix du marché en ce qui concerne notre entreprise de résidences pour aînés en Australie. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par l'augmentation des taux d'actualisation et de capitalisation afin de refléter les conditions du marché pour certains actifs en Europe.

Immeubles principaux

La diminution de 226 M\$ des évaluations est principalement attribuable à la hausse des flux de trésorerie du portefeuille d'immeubles de commerce de détail, qui a été plus que contrebalancée par la baisse des flux de trésorerie liés à certains immeubles de bureaux aux États-Unis en raison de la révision des hypothèses au chapitre de la location, ainsi qu'à l'augmentation du taux de capitalisation de certains immeubles de bureaux au Royaume-Uni et de commerce de détail aux États-Unis.

L'augmentation de 75 M\$ des évaluations à l'exercice précédent était principalement attribuable à la hausse des flux de trésorerie provenant de nos immeubles de commerce de détail, laquelle reflète l'augmentation des hypothèses relatives à la croissance des loyers pour les locataires des immeubles de commerce de détail de luxe. Ces profits ont été partiellement contrebalancés par la baisse des évaluations de nombreux bureaux aux États-Unis en raison des hausses des taux d'actualisation et des hypothèses relatives au marché.

Immeubles destinés à la transition et à l'aménagement

La diminution de 1,2 G\$ des évaluations tient à l'augmentation des taux d'actualisation et de capitalisation et à la baisse des hypothèses relatives à la croissance des loyers à l'égard de certains immeubles de bureaux aux États-Unis, facteurs partiellement contrebalancés par les profits sur évaluation découlant de l'augmentation des flux de trésorerie de certains actifs au sein de notre portefeuille d'immeubles de commerce de détail aux États-Unis.

La diminution de 1,7 G\$ des évaluations pour l'exercice précédent est principalement attribuable aux hypothèses défavorables relatives aux loyers du marché et aux taux d'inoccupation, ainsi qu'à la hausse prévue des allègements de loyer en fonction des tendances en matière de location au sein de nos portefeuilles d'immeubles de commerce de détail et d'immeubles de bureaux.

Autres immeubles de placement

Les autres profits sur évaluation de 80 M\$ sont principalement attribuables à l'incidence de la baisse des taux d'actualisation de notre plateforme de centres de données à très grande échelle en Europe au sein de notre secteur Infrastructures.

Charges liées aux transactions, déduction faite des produits

Les charges liées aux transactions, déduction faite des produits, ont totalisé 608 M\$ pour l'exercice, ce qui s'explique par les coûts de transaction et de restructuration relatifs aux acquisitions, déduction faite des cessions, au sein de nos secteurs Capital-investissement et Infrastructure, ainsi que par les coûts de transaction découlant de financements selon une valeur accrue dans l'ensemble de nos entreprises.

Les charges liées aux transactions, déduction faite des produits, ont totalisé 533 M\$ pour l'exercice précédent, principalement en raison des coûts de transaction et d'une restructuration au sein de notre secteur Capital-investissement. Les charges comprennent également certains frais juridiques et de services professionnels dans notre secteur Activités du siège social qui ont trait à l'inscription à la cote et à la distribution spéciale de notre entreprise de gestion d'actifs.

Contrats financiers

Les contrats financiers comprennent des profits et des pertes liés à la valeur de marché relatifs aux risques liés au change, aux taux d'intérêt et aux prix qui ne sont pas désignés comme des couvertures.

Les contrats financiers ont entraîné une augmentation de 337 M\$ des variations de la juste valeur pour l'exercice, principalement en raison des profits sur les contrats dérivés liés à l'énergie et les contrats d'électricité au sein de notre secteur Énergie renouvelable et transition énergétique.

La diminution de 163 M\$ à l'exercice précédent est principalement attribuable à la baisse des évaluations des contrats dérivés liés à l'énergie et des contrats d'électricité au sein de notre secteur Énergie renouvelable et transition énergétique. La diminution comprend également une baisse des évaluations de certains actifs financiers au sein de notre secteur Activités du siège social.

Charges pour perte de valeur et correction de valeur

Les charges pour perte de valeur et correction de valeur de 1,3 G\$ pour l'exercice tiennent principalement à la dépréciation du goodwill de nos services de soins de santé et à la dépréciation d'actifs au sein de notre entreprise de production de gaz naturel, qui relèvent tous deux de notre secteur Capital-investissement.

Autres variations de la juste valeur

L'augmentation de 256 M\$ des autres variations de la juste valeur pour l'exercice a principalement trait à des profits liés à la valeur de marché sur notre participation dans une chaîne de grands magasins aux États-Unis et sur notre entreprise d'énergie solaire en Espagne au sein de notre secteur Énergie renouvelable et transition énergétique à la suite de l'augmentation de notre participation au quatrième trimestre. Ces profits ont été contrebalancés en partie par la cession au moyen d'une distribution en nature de notre entreprise d'électrodes de graphite au sein de notre secteur Capital-investissement, ainsi que par les fluctuations de la juste valeur liées à l'évaluation à la valeur de marché des stocks d'un actif de stockage de gaz naturel de notre secteur Infrastructures.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Nous avons comptabilisé une charge d'impôt totale de 1,0 G\$ en 2023 (2022 – 1,5 G\$), montant qui comprend une charge d'impôt exigible de 1,9 G\$ (2022 – 1,3 G\$) et une économie d'impôt différé de 897 M\$ (2022 – charge de 191 M\$).

Notre charge d'impôt n'inclut pas le montant de l'impôt non recouvrable payé, qui est comptabilisé ailleurs dans nos états financiers consolidés. Par exemple, dans le cadre d'un certain nombre de nos activités au Brésil, un impôt non recouvrable, inclus dans les coûts directs plutôt que dans l'impôt sur le résultat, doit être payé sur les produits. En outre, nous payons une somme considérable au titre de l'impôt foncier, des cotisations sociales et d'autres impôts, qui représente une composante importante de l'assiette fiscale dans les territoires où nous exerçons nos activités et qui est aussi comptabilisée essentiellement dans les coûts directs.

Notre taux d'imposition effectif diffère du taux d'imposition national prévu par la loi au Canada en raison des éléments suivants :

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE	2023	2022	Variation
	26 %	26 %	— %
Taux d'imposition prévu par la loi.....			
(Diminution) augmentation du taux découlant des éléments suivants :			
Tranche des profits assujettis à des taux d'imposition différents	(8)	(2)	(6)
Bénéfice imposable attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(6)	(3)	(3)
Activités internationales assujetties à des taux d'imposition différents	1	3	(2)
Comptabilisation d'actifs d'impôt différé	(5)	(6)	1
Non-comptabilisation des avantages liés aux pertes fiscales de l'exercice considéré	5	3	2
Charges non déductibles.....	7	3	4
Autres	(3)	1	(4)
Taux d'imposition effectif.....	17 %	25 %	(8) %

Au cours de l'exercice considéré, nous avons réalisé des profits à la cession qui étaient assujettis à des taux d'imposition différents de notre taux d'imposition prévu par la loi, ce qui a contribué à une diminution de 8 % de notre taux d'imposition effectif pour l'exercice considéré.

Bon nombre de nos activités sont détenues par des entités intermédiaires partiellement détenues telles que des partenariats, et tout passif d'impôt est engagé par les investisseurs au lieu de l'entité. Par conséquent, même si notre bénéfice consolidé comprend le bénéfice attribuable aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle dans ces entités, nos charges d'impôt consolidées ne comprennent que notre quote-part de la charge d'impôt connexe. Autrement dit, nous consolidons la totalité du bénéfice, mais seulement notre quote-part de la charge d'impôt connexe, ce qui a donné lieu à une diminution de 6 % de notre taux d'imposition effectif pour l'exercice considéré.

Nous exerçons nos activités dans des pays affichant des taux d'imposition distincts qui diffèrent pour la plupart de notre taux d'imposition national prévu par la loi et nous tirons également parti d'incitatifs fiscaux mis en place par divers pays afin de favoriser l'activité économique. Les écarts entre les taux d'imposition à l'échelle mondiale ont donné lieu à une augmentation de 1 % de notre taux d'imposition effectif au cours de l'exercice considéré. L'écart varie d'un exercice à l'autre selon l'importance relative du bénéfice ou de la perte enregistré dans chaque pays.

Au cours de l'exercice considéré, nous avons comptabilisé une économie d'impôt différé principalement attribuable aux attributs fiscaux non comptabilisés précédemment à l'égard de notre entreprise de stockage d'énergie évolué et de notre entreprise de solutions d'énergie solaire au sein de notre secteur Capital-investissement, ce qui a donné lieu à une diminution de notre taux d'imposition effectif de 5 %. Certaines de nos activités ont généré au cours de la période des pertes fiscales dont l'avantage n'a pas été comptabilisé et certaines charges n'étaient pas déductibles aux fins de l'impôt. Ces facteurs ont donné lieu à une augmentation de 5 % et de 7 % de notre taux d'imposition effectif, respectivement.

ANALYSE DU BILAN

Le tableau suivant présente un sommaire des états de la situation financière de la société aux 31 décembre 2023, 2022 et 2021.

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	Variation				
	2023	2022	2021	2023 par rapport à 2022	2022 par rapport à 2021
Actif					
Immobilisations corporelles	147 617 \$	124 268 \$	115 489 \$	23 349 \$	8 779 \$
Immeubles de placement.....	124 152	115 100	100 865	9 052	14 235
Placements mis en équivalence	59 124	47 094	46 100	12 030	994
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	11 222	14 396	12 694	(3 174)	1 702
Débiteurs et autres actifs	28 512	27 378	21 760	1 134	5 618
Immobilisations incorporelles	38 994	38 411	30 609	583	7 802
Goodwill.....	34 911	28 662	20 227	6 249	8 435
Autres actifs	45 563	45 975	43 259	(412)	2 716
Total de l'actif.....	490 095 \$	441 284 \$	391 003 \$	48 811 \$	50 281 \$
Passif					
Emprunts généraux	12 160 \$	11 390 \$	10 875 \$	770 \$	515 \$
Emprunts sans recours d'entités gérées	221 550	202 684	165 057	18 866	37 627
Autres passifs financiers non courants	29 624	27 679	27 718	1 945	(39)
Autres passifs.....	58 519	57 640	52 612	879	5 028
Capitaux propres					
Capitaux propres privilégiés	4 103	4 145	4 145	(42)	—
Participations ne donnant pas le contrôle..	122 465	98 138	88 386	24 327	9 752
Capitaux propres ordinaires	41 674	39 608	42 210	2 066	(2 602)
Total des capitaux propres.....	168 242	141 891	134 741	26 351	7 150
	490 095 \$	441 284 \$	391 003 \$	48 811 \$	50 281 \$

2023 par rapport à 2022

Au 31 décembre 2023, le total de l'actif se chiffrait à 490,1 G\$, en hausse de 48,8 G\$ par rapport à l'exercice précédent. La hausse tient aux acquisitions d'actifs et aux regroupements d'entreprises effectués récemment, déduction faite des cessions, essentiellement au sein de nos secteurs Infrastructures et Énergie renouvelable et transition énergétique. L'augmentation nette des évaluations comptabilisée au titre de nos immobilisations corporelles au cours de l'exercice a également contribué à l'augmentation du total de l'actif. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les amortissements de nos actifs au cours de l'exercice ainsi que par les flux de trésorerie affectés aux acquisitions et par les remboursements sur la dette au cours de l'exercice. Le total du passif a augmenté de 22,5 G\$ par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 321,9 G\$ au 31 décembre 2023, principalement en raison de la récente conclusion de regroupements d'entreprises et d'acquisitions d'actifs, déduction faite des cessions.

Le tableau ci-dessous présente un résumé de l'incidence des regroupements d'entreprises pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023 (EN MILLIONS)	Énergie renouvelable et transition énergétique	Infrastructures	Capital- investissement et autres	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	228 \$	921 \$	22 \$	1 171 \$
Débiteurs et autres actifs.....	585	1 475	10	2 070
Autres actifs financiers.....	47	1 519	1	1 567
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	293	—	—	293
Immeubles de placement	—	3 244	—	3 244
Immobilisations corporelles	7 200	8 964	240	16 404
Immobilisations incorporelles.....	8	4 020	83	4 111
Goodwill	1 674	5 334	203	7 211
Actifs d'impôt différé	97	—	—	97
Total de l'actif	10 132	25 477	559	36 168
Moins :				
Créditeurs et autres passifs	(1 944)	(1 500)	(46)	(3 490)
Passifs liés aux actifs classés comme détenus en vue de la vente	(138)	—	—	(138)
Emprunts sans recours.....	(2 868)	(9 084)	—	(11 952)
Passifs d'impôt différé	(333)	(1 558)	(47)	(1 938)
Participations ne donnant pas le contrôle ¹ ..	(414)	—	(1)	(415)
Capitaux propres privilégiés	—	(641)	—	(641)
	(5 697)	(12 783)	(94)	(18 574)
Actifs nets acquis	4 435 \$	12 694 \$	465 \$	17 594 \$

1. Comprend les participations ne donnant pas le contrôle comptabilisées dans le cadre de regroupements d'entreprises et évaluées d'après la quote-part de la juste valeur des actifs et des passifs identifiables à la date d'acquisition.

Sont résumés ci-dessous les principaux facteurs ayant contribué aux variations d'un exercice à l'autre dans l'état de la situation financière.

Les immobilisations corporelles ont augmenté de 23,3 G\$, en raison principalement des éléments suivants :

- des acquisitions et des entrées de 27,1 G\$, qui comprennent les acquisitions de notre entreprise d'infrastructures résidentielles en Amérique du Nord et en Europe et de notre entreprise de logistique intermodale mondiale dans notre secteur Infrastructures, et d'un portefeuille d'installations d'énergie renouvelable aux États-Unis dans notre secteur Énergie renouvelable et transition énergétique;
- un écart de réévaluation de 1,5 G\$ principalement attribuable à la hausse des taux d'occupation et des loyers du marché dans notre portefeuille de biens hôteliers au sein de nos placements immobiliers directs à titre de commanditaire, ainsi qu'au solide rendement sous-jacent découlant de l'inflation et de la mise en service de projets d'investissement dans notre secteur Infrastructures.
- l'incidence positive de la conversion des devises et d'autres éléments de 3,6 G\$ essentiellement attribuable au raffermissement du real brésilien par rapport au dollar américain, principalement au sein de notre secteur Énergie renouvelable et transition énergétique; facteurs contrebalancés en partie par :
- l'amortissement de 6,4 G\$ au cours de l'exercice;
- des cessions et des actifs reclassés comme détenus en vue de la vente de 2,5 G\$.

Nous présentons l'évolution des immobilisations corporelles à la note 12 des états financiers consolidés.

Les immeubles de placement se composent principalement des actifs immobiliers de la société. Au 31 décembre 2023, le solde avait augmenté de 9,1 G\$ en raison surtout des facteurs suivants :

- les acquisitions et les entrées de 12,5 G\$ découlant des entrées dans notre secteur Immobilier et de l'acquisition de notre plateforme de centres de données à très grande échelle en Europe dans notre secteur Infrastructures;

- l'incidence positive de la conversion des devises et d'autres éléments de 788 M\$; facteurs partiellement contrebalancés par :
- les ventes d'actifs et le reclassement de certains actifs dans les actifs détenus en vue de la vente d'un montant de 4,3 G\$, lesquels se rapportent principalement à des immeubles de bureaux et à des immeubles de commerce de détail au sein de notre secteur Immobilier.

Nous présentons l'évolution des immeubles de placement à la note 11 des états financiers consolidés.

Les placements mis en équivalence ont augmenté de 12,0 G\$ pour s'établir à 59,1 G\$ pour l'exercice, en raison principalement des facteurs suivants :

- les entrées, déduction faite des cessions, de 10,8 G\$;
- notre quote-part du bénéfice global de 2,8 G\$; facteurs contrebalancés en partie par :
- l'incidence de la conversion des devises et d'autres éléments de 541 M\$;
- les distributions et les remboursements de capital reçus de 2,1 G\$.

Nous présentons l'évolution des placements mis en équivalence à la note 10 des états financiers consolidés.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 3,2 G\$. Pour de plus amples renseignements, se reporter aux tableaux consolidés des flux de trésorerie et à la rubrique « Examen des tableaux consolidés des flux de trésorerie », à la partie 4 – Structure du capital et situation de trésorerie.

L'augmentation de 583 M\$ et de 6,2 G\$ des soldes des immobilisations incorporelles et du goodwill, respectivement, est principalement liée à l'acquisition de notre entreprise d'infrastructures résidentielles en Amérique du Nord et en Europe au sein de notre secteur Infrastructures, comme il est mentionné précédemment, partiellement contrebalancée par la déconsolidation de notre entreprise de services de technologie nucléaire et de notre entreprise de services technologiques au sein de notre secteur Capital-investissement, ainsi que par la dotation à l'amortissement des immobilisations incorporelles dans tous les secteurs.

Les autres actifs comprennent les stocks, les actifs d'impôt différé, les actifs classés comme détenus en vue de la vente et les autres actifs financiers. La diminution de 412 M\$ découle principalement des éléments suivants :

- une augmentation de 1,4 G\$ des autres actifs financiers découlant des acquisitions dans notre secteur Immobilier, ainsi que des positions à échelle réduite et des positions dans des actifs financiers présentant des occasions acquises au cours de l'exercice et de la croissance de notre prêteur hypothécaire résidentiel australien au sein de notre secteur Capital-investissement, facteurs plus que contrebalancés par :
- une diminution des stocks de 1,4 G\$ découlant de la vente de notre entreprise de services de technologie nucléaire et de notre entreprise de remise à neuf de pièces de rechange automobiles destinées au marché secondaire, ainsi que de la diminution des stocks de notre entreprise de carburants pour véhicules routiers, tous liés à notre secteur Capital-investissement;
- une diminution des actifs détenus en vue de la vente de 341 M\$ principalement attribuable à la cession d'un portefeuille de centrales hydroélectriques d'une capacité de 378 MW et d'actifs éoliens et solaires dans notre secteur Énergie renouvelable et transition énergétique, ainsi que d'entreprises de route à péage en Inde au sein de notre secteur Infrastructures. Cette diminution a été partiellement contrebalancée par le classement d'immeubles de bureaux et d'immeubles de commerce de détail au sein de notre secteur Immobilier dans les actifs détenus en vue de la vente.

Les emprunts généraux ont augmenté de 770 M\$, en raison principalement de l'émission de billets à terme de 10 ans aux États-Unis d'un montant de 550 M\$ et de 700 M\$ en juin et en décembre 2023, respectivement, facteur partiellement contrebalancé par le remboursement de billets à terme arrivant à échéance.

Les emprunts sans recours d'entités gérées ont augmenté de 18,9 G\$, principalement en raison des acquisitions, des emprunts additionnels et des refinancements selon une valeur accrue dans nos secteurs Infrastructures et Énergie renouvelable et transition énergétique, déduction faite des emprunts reclassés dans les actifs détenus en vue de la vente, facteurs partiellement contrebalancés par la cession de notre entreprise de services de technologie nucléaire dans notre secteur Capital-investissement.

Les autres passifs financiers non courants se composent de nos obligations découlant des titres de capitaux propres des filiales, de nos créditeurs non courants et de nos autres passifs financiers à long terme exigibles après un an. L'augmentation de 1,9 G\$ est principalement attribuable aux acquisitions, aux emprunts additionnels et aux refinancements selon une valeur accrue dans nos secteurs Infrastructures et Énergie renouvelable et transition énergétique.

L'augmentation de 879 M\$ des autres passifs s'explique essentiellement par une augmentation des passifs d'impôt différé découlant surtout des acquisitions conclues, principalement dans nos secteurs Infrastructures et Énergie renouvelable et transition énergétique.

2022 par rapport à 2021

Au 31 décembre 2022, le total de l'actif s'élevait à 441,3 G\$, comparativement à 391,0 G\$ au 31 décembre 2021. La hausse tient aux regroupements d'entreprises et aux acquisitions d'actifs, déduction faite des cessions, essentiellement au sein de nos secteurs Capital-investissement et Immobilier. L'augmentation nette des évaluations comptabilisée au titre de nos immobilisations corporelles au cours de l'exercice a également contribué à l'augmentation du total de l'actif. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les amortissements de nos actifs au cours de l'exercice. Le total du passif se chiffrait à 299,4 G\$ au 31 décembre 2022, comparativement à 256,3 G\$ au 31 décembre 2021. L'augmentation tient principalement à la conclusion de regroupements d'entreprises et d'acquisitions d'actifs, déduction faite des cessions, comme il est mentionné précédemment.

Les immobilisations corporelles ont augmenté de 8,8 G\$ en 2022, principalement en raison des acquisitions, déduction faite des cessions, conclues dans l'ensemble de nos secteurs et de l'écart de réévaluation, essentiellement dans notre secteur Énergie renouvelable et transition énergétique. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par l'amortissement et l'incidence de la conversion des devises.

Les immeubles de placement avaient augmenté de 14,2 G\$ à la fin de 2022 par rapport à 2021, principalement en raison de l'achat d'immeubles de placement et des profits sur évaluation dans notre secteur Immobilier. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par les ventes d'actifs, les reclassements dans les actifs détenus en vue de la vente et l'incidence de l'écart de change.

Les placements mis en équivalence se chiffraient à 47,1 G\$ au 31 décembre 2022, soit une augmentation de 994 M\$ par rapport à 2021. L'augmentation est principalement attribuable aux entrées, déduction faite des cessions, et à notre quote-part du résultat global, et a été partiellement contrebalancée par les remboursements de capital ainsi que par l'incidence de la conversion des devises.

Au 31 décembre 2022, la trésorerie et les équivalents de trésorerie affichaient une hausse de 1,7 G\$ par rapport à 2021. Pour de plus amples renseignements, se reporter aux tableaux consolidés des flux de trésorerie et à la rubrique « Examen des tableaux consolidés des flux de trésorerie », à la partie 4 – Structure du capital et situation de trésorerie.

L'augmentation de 7,8 G\$ et de 8,4 G\$ des soldes de nos immobilisations incorporelles et de notre goodwill, respectivement, est attribuable aux acquisitions de notre entreprise de services technologiques et de solutions logicielles pour les concessionnaires, de notre entreprise de services de loterie et de notre prêteur hypothécaire résidentiel australien dans notre secteur Capital-investissement, partiellement contrebalancées par la dotation à l'amortissement.

Les autres actifs ont augmenté de 2,7 G\$, principalement en raison de l'acquisition d'un prêteur hypothécaire résidentiel australien dans notre secteur Capital-investissement, de la hausse des stocks de nos solutions d'énergie solaire et de la hausse des prix de notre entreprise de carburants pour véhicules routiers au sein de notre secteur Capital-investissement. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par le reclassement dans les actifs détenus en vue de la vente de certains actifs dans nos secteurs Immobilier et Infrastructures.

Les emprunts généraux ont augmenté de 515 M\$ en 2022 en raison de l'émission d'obligations de 10 ans d'un montant de 1 G\$ CA (738 M\$), de l'émission d'obligations vertes d'un montant de 400 M\$ et de la réouverture de nos billets de 2028 d'un montant de 400 M\$, facteurs partiellement contrebalancés par le remboursement du papier commercial en circulation au cours de l'exercice.

En 2022, les emprunts sans recours ont augmenté de 37,6 G\$, déduction faite des emprunts reclassés dans les actifs détenus en vue de la vente, principalement en raison des acquisitions dans nos secteurs Capital-investissement et Immobilier.

Les autres passifs financiers non courants sont demeurés essentiellement inchangés par rapport à 2021.

L'augmentation de 5,0 G\$ des autres passifs en 2022 s'explique principalement par les acquisitions conclues au cours de l'exercice et par une augmentation des passifs d'impôt différé découlant principalement de la réévaluation des immobilisations corporelles au sein de nos secteurs Énergie renouvelable et transition énergétique et Immobilier. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la partie 4 – Structure du capital et situation de trésorerie.

CAPITAUX PROPRES

Les variations importantes des capitaux propres ordinaires et des participations ne donnant pas le contrôle sont analysées ci-dessous. Les capitaux propres privilégiés sont analysés à la partie 4 – Structure du capital et situation de trésorerie.

CAPITAUX PROPRES ORDINAIRES

Le tableau qui suit présente les éléments qui ont le plus contribué aux variations des capitaux propres ordinaires d'un exercice à l'autre.

AUX 31 DÉCEMBRE ET POUR LES EXERCICES CLOS À CES DATES
(EN MILLIONS)

	2023	2022
Capitaux propres ordinaires au début de l'exercice.....	39 608 \$	42 210 \$
Variations au cours de l'exercice		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	1 130	2 056
Autres éléments de bénéfice global	803	(263)
Dividendes sur actions ordinaires.....	(436)	(879)
Dividendes sur actions ordinaires – distribution spéciale	—	(2 356)
Dividendes sur actions privilégiées.....	(166)	(150)
Rachats, déduction faite des émissions de titres de capitaux propres	(580)	(565)
Changements de participation et autres.....	1 315	(445)
	2 066	(2 602)
Capitaux propres ordinaires à la fin de l'exercice.....	41 674 \$	39 608 \$

Les capitaux propres ordinaires ont augmenté de 2,1 G\$ au cours de l'exercice pour s'établir à 41,7 G\$, en raison principalement des facteurs suivants :

- un bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 1,1 G\$;
- d'autres éléments de bénéfice global de 803 M\$ principalement attribuables aux fluctuations latentes de l'évaluation à la valeur de marché de couvertures des marchandises et d'actifs financiers;
- des changements de participation et autres de 1,3 G\$, qui sont principalement attribuables à l'augmentation de la valeur de notre placement dans BNRE en raison de l'adoption d'IFRS 17, *Contrats d'assurance* (« IFRS 17 »), au début de 2023. En outre, des profits ont été comptabilisés à l'égard des capitaux propres ordinaires à l'émission d'actions de BIPC dans le cadre de l'acquisition de notre entreprise d'actifs de logistique intermodaux au troisième trimestre de 2023; facteurs partiellement contrebalancés par :
- des distributions de 602 M\$ aux actionnaires sous forme de dividendes sur actions ordinaires et sur actions privilégiées;
- des rachats d'actions, déduction faite des émissions, de 580 M\$, principalement le rachat de 20,2 millions d'actions à droit de vote restreint de catégorie A (les « actions de catégorie A ») au cours de l'exercice.

PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Les participations ne donnant pas le contrôle dans nos résultats consolidés se composent principalement des participations de tiers dans BAM, BEP, BIP, BBU, BPG, et leurs entités consolidées, ainsi que des participations de co-investisseurs et d'autres participations dans nos placements consolidés, comme suit :

AUX 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2023	2022
Brookfield Asset Management.....	2 247 \$	2 377 \$
Brookfield Renewable	25 677	21 651
Brookfield Infrastructure	31 479	23 030
Brookfield Business Partners	15 241	16 026
Brookfield Property Group	35 314	29 321
Autres participations	12 507	5 733
	122 465 \$	98 138 \$

Les participations ne donnant pas le contrôle ont augmenté de 24,3 G\$ au cours de l'exercice, en raison principalement des facteurs suivants :

- les capitaux mobilisés auprès de tiers, déduction faite des distributions, de 14,4 G\$, en lien principalement avec les acquisitions de notre entreprise d'infrastructures résidentielles en Amérique du Nord et en Europe, de notre entreprise mondiale d'actifs de logistique intermodaux et de notre plateforme de centres de données à très grande échelle en Europe au sein de notre secteur Infrastructures, de notre entreprise de services de technologie nucléaire au sein de notre secteur Énergie renouvelable et transition énergétique ainsi que les entrées découlant des capitaux investis par nos fonds vedettes;
- le bénéfice global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle, qui a totalisé 6,9 G\$;
- des changements de participation de 3,0 G\$.

CONSOLIDATION ET COMPTABILITÉ À LA JUSTE VALEUR

En tant que société par actions à capital ouvert domiciliée au Canada, nous présentons notre information financière selon les normes IFRS, tandis qu'un grand nombre d'autres émetteurs pouvant être considérés comme des pairs présentent leur information financière selon les principes comptables généralement reconnus des États-Unis (les « PCGR des États-Unis »). Il existe de nombreuses différences entre les PCGR des États-Unis et les normes IFRS, mais les deux principales différences qui concernent nos états financiers consolidés par rapport à d'autres émetteurs ont trait à la consolidation et à la comptabilité à la juste valeur.

En particulier, les PCGR des États-Unis permettent à certains émetteurs de présenter certains placements, considérés comme des entités à détenteurs de droits variables, à la juste valeur en un seul poste dans leur bilan, sur une base nette, plutôt que de consolider les fonds sous-jacents dans lesquels les placements sont détenus. Les normes IFRS ne permettent pas d'utiliser cette approche, ce qui peut entraîner des différences importantes dans la présentation de nos états financiers par rapport à d'autres émetteurs.

CONSOLIDATION

Nos conclusions liées à la consolidation selon les normes IFRS peuvent différer de celles d'autres émetteurs qui présentent leurs informations financières selon les PCGR des États-Unis pour deux principales raisons :

- Les PCGR des États-Unis prévoient un modèle fondé sur les blocs de droits de vote ou un modèle fondé sur les droits variables pour déterminer les exigences en matière de consolidation, selon les circonstances, alors que les normes IFRS prévoient un modèle fondé sur le contrôle. Habituellement, nous avons la capacité contractuelle de diriger unilatéralement les activités pertinentes des fonds gérés par notre entreprise de gestion d'actifs.
- En règle générale, contrairement à d'autres entités qui peuvent agir uniquement en tant que mandataire, nous investissons des montants importants de capitaux en collaboration avec les clients de notre entreprise de gestion d'actifs et nos partenaires qui nous font gagner des rendements importants en tant qu'investisseur principal en plus de notre quote-part des rendements provenant de la gestion d'actifs.

Par conséquent, dans bien des cas, nous contrôlons les entités dans lesquelles nous détenons uniquement une participation économique ne donnant pas le contrôle. Par exemple, un fonds privé dont Brookfield est le promoteur à l'égard duquel nous avons engagé 30 % des capitaux pourrait acquérir 60 % des blocs de droits de vote dans une entité émettrice. Les accords contractuels nous procurent généralement la capacité irrévocable de diriger les activités pertinentes du fonds. Selon ces faits, nous exercerions un contrôle sur le placement, car nous exerçons le pouvoir de prise de décisions sur une participation donnant le contrôle de cette entreprise et notre participation économique de 18 % nous expose aux rendements variables d'un investisseur qui agit pour son propre compte.

Toutes les entités que nous contrôlons sont consolidées aux fins de la présentation de l'information financière. En conséquence, nous incluons 100 % des produits et des charges de ces entités dans nos états consolidés du résultat net, même si une partie importante de leur bénéfice net est attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle. En outre, nous incluons la totalité des actifs et des passifs, y compris les emprunts sans recours, de ces entités dans nos bilans consolidés et nous incluons la tranche des capitaux propres détenus par d'autres entités en tant que participations ne donnant pas le contrôle.

Les produits et les charges intersociétés entre Brookfield et ses filiales, tels que les honoraires de gestion d'actifs, sont éliminés dans nos états consolidés du résultat net. Cependant, ces éléments ont une incidence sur la répartition du bénéfice net entre les actionnaires et les participations ne donnant pas le contrôle. Ainsi, les honoraires de gestion d'actifs versés par nos sociétés liées perpétuelles à notre entreprise de gestion d'actifs sont éliminés des produits et des charges consolidés. Toutefois, comme la totalité des produits sous forme d'honoraires¹ est attribuée aux actionnaires ordinaires, alors que ne leur est attribuée que leur quote-part des charges des sociétés liées cotées, le montant du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires a augmenté, et le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle a enregistré une diminution correspondante.

COMPTABILITÉ À LA JUSTE VALEUR

En vertu des PCGR des États-Unis, bon nombre d'émetteurs pouvant être considérés comme nos pairs comptabilisent leurs fonds en tant que sociétés de placement et présentent leurs placements à la juste valeur.

En vertu des normes IFRS, en tant que société mère, nous sommes tenus de considérer nos placements consolidés et mis en équivalence et de comptabiliser leurs actifs et leurs passifs conformément aux directives des normes IFRS applicables. Nous présentons un grand nombre d'actifs à la juste valeur, notamment nos biens immobiliers commerciaux, nos installations de production d'énergie renouvelable et certains de nos actifs d'infrastructures, qui sont habituellement comptabilisés au coût amorti selon les PCGR des États-Unis. Cependant, il y a d'autres actifs qui ne sont pas assujettis à la comptabilité à la juste valeur en vertu des normes IFRS et sont par conséquent comptabilisés au coût amorti, ce qui est davantage conforme aux PCGR des États-Unis.

En vertu des normes IFRS et des PCGR des États-Unis, la valeur des activités de notre entreprise de gestion d'actifs n'est habituellement pas reflétée dans le bilan, même si elle représente une composante significative de la valeur de notre entreprise.

Pour en savoir davantage sur la méthode d'évaluation pour chaque secteur, les hypothèses critiques et les sensibilités connexes, veuillez vous reporter à la partie 5 – Méthodes comptables et contrôles internes.

CONVERSION DES DEVISES

Environ la moitié de notre capital est investi dans des monnaies autres que le dollar américain, et les flux de trésorerie provenant de ces activités, ainsi que nos capitaux propres, sont assujettis aux fluctuations des taux de change. De temps à autre, nous avons recours à des contrats financiers pour ajuster le degré d'exposition. Le tableau suivant illustre les taux de change les plus importants qui ont une incidence sur nos activités.

	Cours du change au comptant à la fin de l'exercice			Appréciation (dépréciation) par rapport au dollar américain		Taux moyen			Appréciation (dépréciation) par rapport au dollar américain	
	2023	2022	2021	2023 par rapport à 2022	2022 par rapport à 2021	2023	2022	2021	2023 par rapport à 2022	2022 par rapport à 2021
AUX 31 DÉCEMBRE										
Dollar australien.....	0,6812	0,6813	0,7262	— %	(6) %	0,6644	0,6949	0,7515	(4) %	(8) %
Real brésilien ¹	4,8403	5,2165	5,5804	8 %	7 %	4,9953	5,1644	5,3969	3 %	5 %
Livre sterling.....	1,2731	1,2083	1,3532	5 %	(11) %	1,2439	1,2372	1,3759	1 %	(10) %
Dollar canadien.....	0,7547	0,7382	0,7913	2 %	(7) %	0,7412	0,7690	0,7979	(4) %	(4) %
Peso colombien ¹	3 854,9	4 852,5	4 064,9	26 %	(16) %	4 320,5	4 260,5	3 747,7	(1) %	(12) %
Euro.....	1,1039	1,0705	1,1370	3 %	(6) %	1,0816	1,0538	1,1831	3 %	(11) %

1. Le real brésilien et le peso colombien sont utilisés comme devises de cotation.

Les taux de change par rapport au dollar américain étaient plus élevés à la fin du trimestre considéré qu'au 31 décembre 2022 pour tous nos placements importants en monnaies autres que le dollar américain, sauf pour le dollar australien. Au 31 décembre 2023, nos capitaux propres ordinaires de 41,7 G\$ étaient investis dans les monnaies suivantes : dollar américain – 52 % (31 décembre 2022 – 48 %); livre sterling – 12 % (31 décembre 2022 – 15 %); real brésilien – 7 % (31 décembre 2022 – 7 %); dollar australien – 6 % (31 décembre 2022 – 7 %); dollar canadien – 5 % (31 décembre 2022 – 7 %); euro – 7 % (31 décembre 2022 – 5 %); et autres monnaies – 11 % (31 décembre 2022 – 11 %).

1. Se reporter à la définition présentée dans le glossaire qui commence à la page 143.

Le tableau suivant présente la répartition de l'incidence de la conversion des devises sur nos capitaux propres en fonction des monnaies autres que le dollar américain les plus importantes.

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2023	2022	Variation
Dollar australien.....	(45) \$	(685) \$	640 \$
Real brésilien	983	783	200
Livre sterling	705	(1 613)	2 318
Dollar canadien	335	(1 015)	1 350
Peso colombien.....	1 226	(772)	1 998
Euro	628	(422)	1 050
Autres.....	(38)	(1 129)	1 091
Total de l'écart de change cumulé	3 794	(4 853)	8 647
Couvertures de change ¹	(1 953)	2 834	(4 787)
Total de l'écart de change cumulé, déduction faite des couvertures de change.....	1 841 \$	(2 019) \$	3 860 \$
Attribuable aux éléments suivants :			
Actionnaires	271 \$	(542) \$	813 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	1 570	(1 477)	3 047
	1 841 \$	(2 019) \$	3 860 \$

1. Comprend une économie d'impôt différé de 72 M\$ (2022 – charge de 87 M\$).

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, l'écart de change de nos capitaux propres, déduction faite des couvertures de change, a donné lieu à une hausse des capitaux propres consolidés de 1,8 G\$, dont notre quote-part se chiffre à 271 M\$. Cette hausse est attribuable à l'augmentation des taux à la fin de l'exercice pour la plupart des monnaies par rapport au dollar américain.

Nous cherchons à couvrir le risque de change lorsque le coût connexe est raisonnable. En raison des coûts historiquement élevés pour la couverture du real brésilien, du peso colombien et d'autres monnaies des marchés émergents, les niveaux de couverture par rapport à ces monnaies étaient faibles au 31 décembre 2023.

DIVIDENDES DE LA SOCIÉTÉ

Les dividendes versés par Brookfield à l'égard des titres en circulation en 2023, en 2022 et en 2021 sont présentés dans le tableau suivant.

	Distribution par titre		
	2023	2022	2021
Actions à droit de vote restreint de catégorie A et de catégorie B ¹			
(actions de catégories A et B) ²	0,28 \$	0,56 \$	0,52 \$
Distribution spéciale aux porteurs d'actions de catégories A et B ^{3, 4}	—	8,00	0,36
Actions privilégiées de catégorie A			
Série 2	0,89	0,51	0,34
Série 4	0,89	0,51	0,34
Série 8 ⁵	—	0,75	0,47
Série 9 ⁶	—	0,58	0,55
Série 13	0,89	0,51	0,34
Série 15 ⁷	—	0,45	0,12
Série 17	0,88	0,91	0,95
Série 18	0,88	0,91	0,95
Série 24	0,60	0,62	0,62
Série 25 ⁸	—	—	0,24
Série 26 ⁹	0,71	0,72	0,69
Série 28 ¹⁰	0,85	0,70	0,54
Série 30 ¹¹	1,13	0,90	0,93
Série 32 ¹²	1,02	0,97	1,01
Série 34	0,82	0,85	0,89
Série 36	0,90	0,93	0,97
Série 37	0,91	0,94	0,98
Série 38	0,66	0,69	0,71
Série 40	0,75	0,77	0,80
Série 42	0,60	0,63	0,71
Série 44	0,93	0,96	1,00
Série 46 ¹³	1,00	1,01	0,96
Série 48 ¹⁴	1,15	0,91	0,95
Série 51 ⁵	1,12	—	—
Série 52 ⁶	0,45	—	—

1. Actions à droit de vote restreint de catégorie B (« actions de catégorie B »).
2. Ensemble, le dividende trimestriel de la Société et de Brookfield Asset Management Ltd. pour 2023 correspondraient à 0,15 \$ par action de catégorie A détenue avant la distribution spéciale, soit une augmentation de 7 % par rapport au dividende de 2022 avant la distribution spéciale, en supposant que les actionnaires ont conservé les actions de Brookfield Asset Management Ltd. reçues à la réalisation de la distribution spéciale en décembre 2022.
3. Distribution de une action de catégorie A et de une action de catégorie B de Brookfield Asset Management Ltd. pour chaque tranche de quatre actions de catégorie A de la Société et actions de catégorie B de la Société détenues à la fermeture des bureaux le 2 décembre 2022, évaluée en fonction du cours de l'action de 32,00 \$ par action de Brookfield Asset Management Ltd. à la date de la distribution spéciale de l'entreprise de gestion d'actifs.
4. Distribution de une action à droit de vote restreint échangeable de catégorie A de Brookfield Asset Management Reinsurance Partners Ltd. (maintenant Brookfield Reinsurance Ltd.) pour chaque tranche de 145 actions de catégorie A et actions de catégorie B détenues à la fermeture des bureaux le 18 juin 2021.
5. Dans le cadre de la distribution spéciale de l'entreprise de gestion d'actifs, toutes les actions de série 8 ont été converties en actions de série 51 en décembre 2022.
6. Dans le cadre de la distribution spéciale de l'entreprise de gestion d'actifs, toutes les actions de série 9 ont été converties en actions de série 52 en décembre 2022.
7. Au 31 mars 2023, toutes les actions de série 15 avaient été intégralement rachetées et annulées.
8. Taux de dividende révisé avec prise d'effet le dernier jour de chaque trimestre. Toutes les actions de série 25 ont été converties en actions de série 24 à raison de une pour une, avec prise d'effet le 30 juin 2021.
9. Taux de dividende révisé avec prise d'effet le 31 mars 2022.
10. Taux de dividende révisé avec prise d'effet le 30 juin 2022.
11. Taux de dividende révisé avec prise d'effet le 31 décembre 2022.
12. Taux de dividende révisé avec prise d'effet le 1^{er} octobre 2023.
13. Taux de dividende révisé avec prise d'effet le 31 mars 2022.
14. Taux de dividende révisé avec prise d'effet le 31 décembre 2022.

Les dividendes sur actions de catégorie A et de catégorie B sont déclarés en dollars américains, tandis que les dividendes sur actions privilégiées de catégorie A sont déclarés en dollars canadiens.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les variations trimestrielles des produits au cours des deux derniers exercices étaient principalement attribuables aux acquisitions et aux cessions. Les variations du bénéfice net attribuable aux actionnaires s'expliquent essentiellement par le montant des variations de la juste valeur hors trésorerie et des charges d'impôt différé et le moment où elles sont enregistrées, ainsi que par les fluctuations saisonnières et les influences cycliques liées à certaines activités. Des changements de participation ont donné lieu à la consolidation ou à la déconsolidation des produits provenant de certains de nos actifs, particulièrement dans nos secteurs Immobilier et Capital-investissement. Entre autres, notons l'incidence de la conversion de monnaies étrangères sur les produits qui ne sont pas libellés en dollars américains et sur le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

Notre secteur Immobilier génère habituellement un bénéfice d'exploitation net selon les biens comparables stable chaque trimestre, en raison de la nature à long terme des contrats de location, sous réserve de la comptabilisation occasionnelle de profits à la cession et de profits liés à la résiliation de contrats. Nos immeubles de commerce de détail affichent habituellement des ventes au détail saisonnières plus élevées au quatrième trimestre, et nos complexes hôteliers et de villégiature ont tendance à enregistrer une hausse des produits et des coûts en raison de l'augmentation du nombre de clients au cours du premier trimestre. Nous évaluons nos biens immobiliers à la juste valeur sur une base trimestrielle, ce qui donne lieu à des variations du bénéfice net en fonction des variations de la valeur.

Les activités hydroélectriques de production d'énergie renouvelable ont un caractère saisonnier. La production a tendance à être plus élevée pendant la saison hivernale des pluies au Brésil et le dégel du printemps en Amérique du Nord, ce qui est toutefois atténué dans une certaine mesure par les prix qui ont tendance à ne pas être aussi élevés qu'en été et en hiver en raison des conditions météorologiques modérées et de la baisse de la demande d'électricité. Les conditions hydrologiques et le régime des vents peuvent également varier d'une année à l'autre. Nos activités liées au secteur Infrastructures ont un caractère généralement stable en raison de la réglementation ou des contrats de vente à long terme conclus avec nos investisseurs qui, dans certains cas, garantissent des volumes minimaux.

Les produits et les coûts directs liés à nos activités dans notre secteur Capital-investissement varient d'un trimestre à l'autre, principalement en raison des acquisitions et des cessions d'entreprises, des fluctuations des taux de change, des cycles d'affaires et économiques, des facteurs climatiques et du caractère saisonnier des activités sous-jacentes. Des facteurs économiques plus généraux et la volatilité des prix des marchandises pourraient avoir une incidence importante sur plusieurs de nos entreprises, plus précisément au sein de notre portefeuille d'immeubles industriels. En ce qui concerne nos services d'infrastructures, nos services d'accès aux travaux sont assujettis à d'éventuelles fluctuations saisonnières de la demande de services. Certaines de nos entreprises au sein de nos services commerciaux enregistrent habituellement un rendement plus solide au second semestre de l'exercice, tandis que d'autres, comme nos entreprises de carburants pour véhicules routiers, enregistrent un rendement plus solide aux deuxième et troisième trimestres. Le bénéfice net est influencé par les profits et les pertes périodiques sur les acquisitions, la monétisation et les pertes de valeur.

Nos états résumés du résultat net pour les huit plus récents trimestres se présentent comme suit :

POUR LES PÉRIODES CLOSES (EN MILLIONS, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION)	2023				2022			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Produits.....	24 518 \$	24 441 \$	23 668 \$	23 297 \$	24 213 \$	23 418 \$	23 256 \$	21 882 \$
Bénéfice net.....	3 134	35	1 512	424	44	716	1 475	2 960
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	699	230	81	120	(316)	423	590	1 359
Par action								
— dilué.....	0,42 \$	0,12 \$	0,03 \$	0,05 \$	(0,23) \$	0,24 \$	0,34 \$	0,81 \$
— de base	0,43	0,12	0,03	0,05	(0,23)	0,25	0,35	0,84

Le tableau suivant présente les variations de la juste valeur et la charge d'impôt pour les huit derniers trimestres, ainsi que leur incidence combinée sur le bénéfice net.

POUR LES PÉRIODES CLOSES (EN MILLIONS)	2023				2022			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Variations de la juste valeur	(1 326) \$	(170) \$	62 \$	38 \$	(1 811) \$	(549) \$	(397) \$	1 780 \$
Impôt sur le résultat	(87)	(241)	(409)	(274)	(95)	(525)	(141)	(708)
Incidence nette.....	(1 413) \$	(411) \$	(347) \$	(236) \$	(1 906) \$	(1 074) \$	(538) \$	1 072 \$

Au cours des huit derniers trimestres, les facteurs mentionnés ci-dessous ont entraîné des variations d'un trimestre à l'autre des produits et du bénéfice net attribuable aux actionnaires.

- Au quatrième trimestre de 2023, les produits sont demeurés à un niveau comparable à celui du trimestre précédent. Le bénéfice net a augmenté par rapport au trimestre précédent en raison des profits liés à la cession de notre entreprise de services de technologie nucléaire, partiellement contrebalancés par les diminutions de la juste valeur dans notre secteur Immobilier.
- Au cours du troisième trimestre de 2023, les produits ont augmenté par rapport au trimestre précédent en raison principalement des apports des acquisitions récentes, principalement au sein de notre secteur Infrastructures. Le bénéfice net ne tient pas compte de profits à la cession non récurrents comptabilisés au trimestre précédent au sein de notre secteur Infrastructures et reflète les diminutions de la juste valeur comptabilisées à l'égard de nos immeubles destinés à la transition et à l'aménagement au sein de notre secteur Immobilier.
- Au cours du deuxième trimestre de 2023, les produits ont augmenté par rapport au trimestre précédent en raison principalement de la croissance selon les biens comparables dans l'ensemble de nos entreprises d'exploitation et des récentes acquisitions. La hausse du bénéfice net pour le trimestre par rapport au trimestre précédent tient principalement aux profits à la cession au sein de notre secteur Infrastructures.
- Au cours du premier trimestre de 2023, les produits ont diminué par rapport au trimestre précédent en raison principalement de la baisse des apports de notre secteur Capital-investissement attribuable à l'incidence du volume, contrebalancée en partie par les apports des récentes acquisitions et des initiatives de croissance interne dans nos secteurs Infrastructures et Énergie renouvelable et transition énergétique. La hausse du bénéfice net est principalement attribuable à des diminutions de la juste valeur comptabilisées à l'égard de nos immeubles de placement au cours du trimestre précédent.
- Au cours du quatrième trimestre de 2022, les produits ont augmenté par rapport au trimestre précédent en raison principalement des apports des acquisitions récentes dans l'ensemble de nos secteurs opérationnels, mais surtout au sein de notre secteur Capital-investissement. La baisse du bénéfice net au cours du trimestre est principalement attribuable à des diminutions de la juste valeur de nos immeubles destinés à la transition et à l'aménagement au sein de notre secteur Immobilier.
- Au cours du troisième trimestre de 2022, les produits ont augmenté par rapport au trimestre précédent en raison principalement des apports des acquisitions récentes, surtout au sein de notre secteur Capital-investissement. La baisse du bénéfice net au cours du trimestre est principalement attribuable à des diminutions de la juste valeur de nos immeubles destinés à la transition et à l'aménagement au sein de notre secteur Immobilier.
- Au cours du deuxième trimestre de 2022, les produits ont augmenté par rapport au trimestre précédent en raison principalement des apports des acquisitions récentes et de la croissance selon les biens comparables pour l'ensemble de nos entreprises. La baisse du bénéfice net au cours du trimestre est principalement attribuable à la baisse non récurrente des évaluations de certains immeubles au sein de notre secteur Immobilier.
- Au cours du premier trimestre de 2022, les produits ont augmenté par rapport au trimestre précédent en raison principalement des apports accrus des acquisitions récentes et de la croissance selon les biens comparables de nos entreprises. La hausse du bénéfice net au cours du trimestre est principalement attribuable à l'augmentation des évaluations de nos placements immobiliers à titre de commanditaire, facteur partiellement contrebalancé par la hausse de l'impôt sur le résultat.

PARTIE 3

RÉSULTATS DES SECTEURS OPÉRATIONNELS

MODE DE PRÉSENTATION

ÉVALUATION ET PRÉSENTATION DE NOS SECTEURS OPÉRATIONNELS

Aux fins de la présentation de l'information financière interne et externe, nos activités sont structurées en fonction de notre entreprise de gestion d'actifs, de notre entreprise de solutions d'assurance, de nos quatre principales entreprises d'exploitation et des activités de notre siège social, et elles forment collectivement sept secteurs opérationnels.

Pour la première fois au deuxième trimestre de 2023, la société a présenté un secteur opérationnel Solutions d'assurance aux fins de la présentation de l'information financière interne et externe. En outre, nos placements directs dans des fonds privés gérés par BAM ou effectués de concert avec ces fonds ont été présentés dans le secteur Gestion d'actifs. Ces montants étaient auparavant présentés dans notre secteur Activités du siège social et dans nos entreprises d'exploitation, respectivement. Cette présentation permet d'harmoniser nos secteurs opérationnels avec la façon dont notre principal décideur opérationnel évalue les résultats d'exploitation et la performance de nos entreprises sur une base sectorielle. La société a appliqué ces changements de présentation de manière rétrospective pour toutes les périodes présentées.

Pour nos secteurs Gestion d'actifs et Solutions d'assurance, nous mesurons principalement notre performance opérationnelle au moyen du BD¹. Pour évaluer de façon plus approfondie la performance opérationnelle du secteur Gestion d'actifs, nous présentons également l'intéressement aux plus-values latent¹ qui correspond à l'intéressement aux plus-values provenant des variations latentes de la juste valeur de nos portefeuilles de placements dans des fonds privés, déduction faite de l'intéressement aux plus-values réalisé¹. Le bénéfice d'exploitation net (le « BEN »)¹ est la principale mesure de la performance de notre secteur Immobilier, et les flux de trésorerie liés aux opérations (les « FTO »)¹ constituent la mesure utilisée pour nos autres secteurs opérationnels. Nous présentons également le montant du capital investi par la Société dans chaque secteur à l'aide des capitaux propres ordinaires. Les capitaux propres ordinaires ont trait au capital investi¹ attribué à un secteur en particulier, et nous les utilisons de manière interchangeable avec les capitaux propres ordinaires par secteur.

Nos secteurs opérationnels ont une portée mondiale et ils sont présentés ci-dessous :

- i) Le secteur *Gestion d'actifs* comprend la gestion des fonds privés à long terme, des stratégies axées sur des instruments perpétuels et des stratégies axées sur des instruments liquides, en notre nom et en celui de nos investisseurs, ainsi que notre quote-part des activités de gestion d'actifs d'Oaktree Capital Management (« Oaktree »)¹. Nous générons des honoraires de gestion de base contractuels pour ces activités et nous touchons également des distributions incitatives¹ et un revenu en fonction du rendement, ce qui comprend les honoraires en fonction du rendement¹, les frais transactionnels et l'intéressement aux plus-values¹. Le secteur Gestion d'actifs comprend également nos placements directs dans des fonds privés gérés par BAM ou effectués de concert avec ces fonds.
- ii) Le secteur *Solutions d'assurance* comprend notre participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans BNRE, une entreprise de solutions fondées sur le capital de premier plan qui offre des services d'assurance et de réassurance aux particuliers et aux institutions par l'intermédiaire d'une vaste gamme de produits d'assurance, y compris de l'assurance vie et des rentes viagères, ainsi que de l'assurance IARD aux particuliers et au secteur commercial.

Entreprises d'exploitation

- iii) Le secteur *Énergie renouvelable et transition énergétique* comprend la propriété, l'exploitation et l'aménagement de centrales hydroélectriques, de parcs éoliens et de parcs solaires commerciaux, ainsi que des solutions d'énergie décentralisée et de durabilité.
- iv) Le secteur *Infrastructures* comprend la propriété, l'exploitation et l'aménagement d'actifs liés aux services publics, au transport, au secteur médian et aux données.
- v) Le secteur *Capital-investissement* vise une gamme variée de secteurs et il est principalement axé sur la propriété et l'exploitation de services commerciaux et d'activités industrielles.

1. Se reporter à la définition présentée dans le glossaire qui commence à la page 143.

- vi) Le secteur *Immobilier* comprend la propriété, l'exploitation et l'aménagement d'immeubles principaux et d'immeubles destinés à la transition et à l'aménagement (y compris les immeubles destinés à l'aménagement résidentiel).
- vii) Le secteur *Activités du siège social* comprend le placement de la trésorerie et des actifs financiers ainsi que la gestion du levier financier de la société, y compris les emprunts généraux et les capitaux propres privilégiés, qui financent une partie du capital investi dans nos autres activités. Certaines charges générales, notamment celles liées aux technologies et à l'exploitation, sont engagées pour le compte de nos secteurs opérationnels et sont affectées à chaque secteur opérationnel en fonction d'un cadre d'établissement des prix interne.

Pour évaluer la performance opérationnelle et l'attribution du capital, nous déterminons de façon distincte la tranche du BD, du BEN ou des FTO et des capitaux propres ordinaires qui a trait à chaque secteur, le cas échéant. Nous sommes d'avis que le fait de déterminer les principales mesures d'exploitation attribuables à chaque secteur permet aux investisseurs de comprendre la façon dont les résultats de ces entités sont intégrés à nos résultats financiers et contribue à l'analyse des écarts d'une période de présentation de l'information financière à l'autre. Des renseignements additionnels au sujet de nos sociétés liées cotées (BEP, BIP et BBU) sont présentés dans leurs documents déposés. Nous déterminons également de façon distincte les composantes de l'intéressement aux plus-values réalisé, montant net¹ et des profits à la cession réalisés¹ comprises dans le BD et les FTO de chaque secteur, afin de faciliter l'analyse des écarts d'une période de présentation de l'information financière à l'autre.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

Le tableau qui suit illustre le BD, les FTO, le BEN et les capitaux propres ordinaires par secteur, le cas échéant, d'une période à l'autre à des fins de comparaison.

AUX 31 DÉCEMBRE ET POUR LES EXERCICES CLOS À CES DATES (EN MILLIONS)	BD ¹			FTO ^{1,2} /BEN ^{1,2}			Capitaux propres ordinaires		
	2023	2022	Variation	2023	2022	Variation	2023	2022	Variation
Gestion d'actifs.....	3 124 \$	3 499 \$	(375) \$				19 484 \$	19 645 \$	(161) \$
Solutions d'assurance.....	740	388	352				6 144	3 996	2 148
Entreprises d'exploitation									
Énergie renouvelable et transition énergétique.....				418 \$	401 \$	17 \$	4 887	5 274	(387)
Infrastructures				653	576	77	2 537	2 524	13
Capital-investissement.....				1 876	857	1 019	3 291	2 439	852
Immobilier				3 616	3 472	144	22 413	22 825	(412)
Activités du siège social.....				(463)	(366)	(97)	(17 082)	(17 095)	13
Total	4 806 \$	5 229 \$	(423) \$				41 674 \$	39 608 \$	2 066 \$

1. Le BD est la principale mesure de la performance de nos secteurs Gestion d'actifs et Solutions d'assurance. Le BEN est la principale mesure de la performance du secteur Immobilier uniquement. Les FTO sont la principale mesure de la performance des secteurs Énergie renouvelable et transition énergétique, Infrastructures, Capital-investissement et Activités du siège social.

2. Se reporter à la définition présentée dans le glossaire qui commence à la page 143.

Au cours de l'exercice, nous avons généré de solides résultats, le BD¹ s'étant établi à 4,8 G\$. Le BD avant les montants réalisés¹ s'est chiffré à 4,2 G\$ pour l'exercice. Après ajustement pour tenir compte de l'incidence de la distribution spéciale d'une participation de 25 % dans notre entreprise de gestion d'actifs en décembre 2022², le BD avant les montants réalisés a augmenté de 398 M\$, ou 10 %, par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation pour l'exercice tient aux entrées découlant d'une dynamique soutenue en matière de mobilisation de capitaux et aux investissements de capitaux au sein de notre secteur Gestion d'actifs, à l'expansion de notre entreprise de solutions d'assurance et à la performance résiliente de nos entreprises d'exploitation.

Notre secteur Gestion d'actifs a généré un BD avant les montants réalisés de 2,6 G\$ pour l'exercice considéré. BAM a continué de tirer parti de la vigueur des activités de mobilisation et d'investissement de capitaux au cours de l'exercice, et la croissance du bénéfice tiré des honoraires¹ a été favorisée par des entrées importantes de nos fonds liés aux infrastructures, de nos fonds immobiliers, de nos fonds de transition énergétique mondiale et de nos fonds de capital-investissement, et par le capital investi au sein de nos stratégies axées sur des instruments perpétuels et de nos fonds de crédit à long terme, ce qui a donné lieu à une augmentation de 39 G\$, ou 9 %, des capitaux générant des honoraires¹ par rapport à l'exercice précédent. Les distributions de nos placements directs se sont chiffrées à 876 M\$ au cours de l'exercice considéré.

1. Se reporter à la définition présentée dans le glossaire qui commence à la page 143.

2. Se reporter au rapprochement présenté à la partie 1 – Nos activités et notre stratégie – Situation de trésorerie et sources de financement à la page 27 du présent rapport de gestion.

Le BD du secteur Solutions d'assurance a augmenté de 352 M\$ par rapport à l'exercice précédent en raison principalement de la solide performance de notre portefeuille de placements et de l'expansion de nos actifs.

Les FTO du secteur Énergie renouvelable et transition énergétique ont augmenté de 17 M\$ par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison des apports découlant de l'indexation en fonction de l'inflation, de la vigueur des prix de l'énergie à nos installations aux États-Unis, des acquisitions nettes et des profits à la vente d'actifs secondaires, facteurs partiellement contrebalancés par l'affaiblissement des conditions hydrologiques, ainsi que par la hausse des charges d'intérêts découlant de l'augmentation des emprunts et de la hausse des taux d'intérêt sur la dette à taux variable.

Les FTO du secteur Infrastructures ont augmenté de 77 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à l'indexation en fonction de l'inflation, à la croissance des volumes relatifs à la plupart de nos réseaux d'infrastructures critiques, à la mise en service de projets d'investissement ainsi qu'aux acquisitions nettes, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des charges d'intérêts découlant des emprunts additionnels.

Les FTO du secteur Capital-investissement ont augmenté de 1,0 G\$ par rapport à l'exercice précédent en raison de l'apport selon les biens comparables de notre société d'assurance hypothécaire résidentielle, de notre entreprise de services de loterie et de notre entreprise de stockage d'énergie évolué. L'augmentation des FTO a également été soutenue par les profits à la cession liés à la vente de notre entreprise de services de technologie nucléaire et par l'apport des récentes acquisitions, déduction faite des cessions, facteurs partiellement contrebalancés par la hausse des charges d'intérêts découlant principalement des refinancements selon une valeur accrue et de la hausse des taux sur la dette à taux variable.

Le BEN de notre secteur Immobilier a augmenté de 144 M\$ par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement du fait que la croissance selon les biens comparables a été favorisée par la solide performance de nos immeubles principaux et par la réception d'un paiement non récurrent au titre d'un contrat de location.

Les capitaux propres ordinaires ont augmenté de 2,1 G\$ pour s'établir à 41,7 G\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 en raison principalement du bénéfice global et de l'incidence des changements de participation, facteurs partiellement contrebalancés par les distributions aux porteurs d'actions ordinaires et privilégiées ainsi que par les rachats d'actions. Se reporter à la partie 2 – Examen des résultats financiers consolidés pour plus d'information.

GESTION D'ACTIFS

APERÇU DU SECTEUR

Notre secteur Gestion d'actifs correspond à l'un des plus importants gestionnaires d'actifs alternatifs à l'échelle mondiale, avec des actifs sous gestion de plus de 900 G\$ au 31 décembre 2023 dans les secteurs des infrastructures, de l'énergie renouvelable et de la transition énergétique, de l'immobilier, du capital-investissement et du crédit.

Cette entreprise investit à long terme les capitaux des clients en mettant l'accent sur les actifs réels et les activités liées aux services essentiels qui constituent le fondement de l'économie mondiale. L'entreprise tire parti de notre expérience à titre de propriétaire et exploitant pour investir de façon à créer de la valeur et générer de solides rendements pour ses clients, tout au long des cycles économiques. Nous comptons parmi nos clients certains des plus importants investisseurs institutionnels au monde, qui comprennent des fonds souverains, des régimes de retraite, des fonds de dotation, des fondations, des institutions financières, des sociétés d'assurance et des investisseurs individuels.

La collaboration entre les plus de 2 400 professionnels en placements et en gestion d'actifs de notre entreprise de gestion d'actifs et les quelque 240 000 employés dans plus de 30 pays sur cinq continents permet à Brookfield de bénéficier d'une expertise approfondie en placements et en exploitation dans plusieurs secteurs et industries, d'une présence mondiale et d'un accès unique à des occasions de placement exclusives.

Nous investissons notre propre capital de concert avec celui de nos investisseurs dans pratiquement toutes les transactions, en harmonisant les intérêts et en mettant à profit notre présence mondiale, les synergies au sein de notre entreprise et notre capital souple considérable afin de générer de solides rendements tout au long des cycles du marché.

Nous offrons à nos clients un nombre important et croissant de produits de placement pour les aider à atteindre leurs objectifs financiers, notamment en offrant une gamme diversifiée de fonds privés à long terme et perpétuels et d'instruments de placement sur le marché public spécialisés pour chacune des catégories d'actifs dans lesquelles nous investissons et qui correspondent à diverses stratégies de placements.

En tant que gestionnaire de ces produits de placement, notre entreprise de gestion d'actifs gagne des honoraires de gestion de base ainsi que des distributions incitatives, des honoraires en fonction du rendement ou un intéressement aux plus-values, selon le produit.

Notre secteur Gestion d'actifs met l'accent sur la mobilisation de capital en mettant au point de nouveaux produits de placement pour nos clients, sur le repérage et l'acquisition d'actifs de haute qualité, sur l'offre d'un fort rendement des placements sous-jacents et sur la réalisation de monétisations ou des refinancements en temps opportun. Cette approche devrait se traduire par une croissance des capitaux générant des honoraires et des capitaux admissibles à un intéressement aux plus-values¹, qui devrait donner lieu au fil du temps à une hausse des produits sous forme d'honoraires, du bénéfice tiré des honoraires et de l'intéressement aux plus-values réalisé.

Nous incluons également dans les résultats de notre secteur de la gestion d'actifs les capitaux discrétionnaires que nous investissons directement dans des fonds privés gérés par BAM ou effectués de concert avec ces fonds. Ces placements comprennent des fonds vedettes privés immobiliers gérés par BAM dont les rendements à long terme sont solides, ainsi que du capital investi dans d'autres fonds immobiliers et de capital-investissement gérés par BAM, des fonds de crédit axés sur les occasions gérés par Oaktree, ainsi que d'autres placements.

PERSPECTIVES ET INITIATIVES DE CROISSANCE

Les actifs alternatifs constituent des occasions de placement intéressantes pour les investisseurs institutionnels et les investisseurs fortunés. Ces catégories d'actifs constituent également pour les investisseurs des solutions de rechange aux placements à revenu fixe, puisqu'ils offrent un rendement élevé lié à l'inflation. Les investisseurs institutionnels, en particulier les fonds de retraite, doivent gagner et générer des rendements pour respecter leurs obligations à long terme, tout en protégeant leur capital. Par conséquent, les entrées liées aux gestionnaires d'actifs alternatifs continuent d'augmenter et les gestionnaires misent sur la conception de nouveaux produits pour répondre à cette demande.

Notre modèle d'affaires s'est avéré résilient tout au long des cycles économiques, en raison de nos solides assises et de notre discipline. Dans l'ensemble, nos activités sont plus solides et plus diversifiées que jamais et bien positionnées pour assurer une croissance continue.

1. Se reporter à la définition présentée dans le glossaire qui commence à la page 143.

Nos stratégies de fonds privés continuent de susciter un vif intérêt de la part de nos clients, ce qui a donné lieu à la mobilisation de capitaux de 93 G\$ dans l'ensemble de nos stratégies vedettes et complémentaires en 2023. Nous avons procédé à la clôture finale de notre plus importante stratégie en matière d'infrastructures et de notre plus importante stratégie en matière de capital-investissement, à 30 G\$ et à 12 G\$, respectivement, ainsi qu'à la clôture finale du plus important fonds privé de titres de créance liés aux infrastructures au monde, à plus de 6 G\$. Nous avons réalisé de bons progrès dans le cadre de nos activités de mobilisation pour la prochaine série de nos fonds vedettes et nous prévoyons enregistrer des entrées additionnelles d'environ 50 G\$ à la clôture de l'acquisition d'American Equity Life (« AEL »).

De plus, nous faisons activement progresser de nouvelles stratégies de croissance, notamment en ce qui a trait à la transition énergétique, à l'assurance, aux placements sur le marché secondaire et à la technologie. Ces nouvelles initiatives, en plus de nos stratégies existantes, devraient avoir une incidence très importante sur notre trajectoire de croissance à long terme.

Nous continuons d'élargir notre bassin d'investisseurs par l'intermédiaire des relations existantes et au moyen de nouveaux canaux. Au 31 décembre 2023, nous comptons plus de 2 300 clients, dont certains des plus importants investisseurs institutionnels au monde, notamment des fonds souverains, des régimes de retraite, des fonds de dotation, des fondations, des institutions financières, des sociétés d'assurance et des investisseurs individuels. Notre canal de gestion privée de patrimoine continue également de croître et représente plus de 5 % des engagements de l'exercice considéré. Nous avons une équipe spécialisée de plus de 100 personnes qui se concentre sur la distribution et le développement de produits destinés au canal de gestion privée de patrimoine.

Fonds privés à long terme – capitaux générant des honoraires¹ de 245,5 G\$

Notre entreprise de gestion d'actifs gère une gamme diversifiée de fonds dans les secteurs de l'énergie renouvelable et de la transition énergétique, des infrastructures, du capital-investissement, de l'immobilier et du crédit, et gagne des honoraires à cet égard. Ces fonds sont à long terme et à capital fixe et comprennent des stratégies de placement axées sur les occasions, à valeur ajoutée, principales et principales plus.

Sur le capital des fonds privés à long terme, notre entreprise de gestion d'actifs gagne :

1. des honoraires de gestion de base diversifiés et à long terme sur les capitaux qui sont habituellement engagés pour une période de dix ans et assujettis à deux options de prolongation de un an;
2. un intéressement aux plus-values, qui permet à notre entreprise de recevoir une partie des bénéfices liés aux fonds à condition que les investisseurs reçoivent un rendement privilégié minimal prescrit. L'intéressement aux plus-values est comptabilisé lorsque les rendements cumulatifs d'un fonds excèdent les rendements privilégiés et lorsqu'il est hautement probable qu'aucune reprise importante n'aura lieu;
3. des frais transactionnels et honoraires liés aux services-conseils, qui sont des honoraires non récurrents gagnés sur les co-investissements liés à la clôture des transactions et varient en fonction des accords de transaction.

Stratégies axées sur des instruments perpétuels – capitaux générant des honoraires de 148,6 G\$

Notre entreprise de gestion d'actifs gère du capital perpétuel dans nos sociétés liées perpétuelles, ainsi que dans ses fonds privés principaux et principaux plus, lesquels peuvent mobiliser de nouveaux capitaux sur une base continue. Grâce à ces stratégies axées sur des instruments perpétuels, notre entreprise gagne :

1. des honoraires de gestion de base perpétuels à long terme qui sont fondés sur le total du capital investi ou sur la valeur liquidative de nos sociétés liées perpétuelles et sur la valeur liquidative de ses fonds privés perpétuels;
2. des honoraires sous forme de distributions incitatives stables se rapportant aux distributions en trésorerie de la part des sociétés liées perpétuelles (BEP/BEPC et BIP/BIPC) et qui dépassent les seuils prédéterminés. Ces distributions en trésorerie connaissent habituellement une croissance annuelle, et chaque société liée perpétuelle cible un taux de croissance annuel des distributions s'établissant dans une fourchette de 5 % à 9 %;
3. des honoraires en fonction du rendement fondés sur le rendement de la part (BBU) et un intéressement aux plus-values sur ses fonds privés perpétuels.

Stratégies axées sur des instruments liquides – capitaux générant des honoraires de 62,9 G\$

Notre entreprise de gestion d'actifs gère des fonds de titres cotés en bourse et des comptes gérés séparément, la priorité étant accordée aux titres à revenu fixe et aux titres de capitaux propres des secteurs de l'immobilier, des infrastructures et des ressources naturelles. Notre entreprise gagne des honoraires de gestion de base, calculés sur la base du capital engagé et de la valeur liquidative des fonds, ainsi que des produits en fonction du rendement fondés sur les rendements des placements.

1. Se reporter à la définition présentée dans le glossaire qui commence à la page 143.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Le tableau qui suit présente la répartition de notre quote-part du BD et des capitaux propres ordinaires des entités comprises dans notre secteur Gestion d'actifs. Nous avons fourni des informations supplémentaires, au moyen de renvois, pour expliquer les fluctuations importantes de nos résultats d'exploitation par rapport à la période antérieure.

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE ET POUR LES EXERCICES CLOS À CES DATES (EN MILLIONS)	Renvois	BD		Capitaux propres ordinaires	
		2023	2022	2023	2022
BAM	i)	1 678 \$	2 061 \$	7 126 \$	6 884 \$
Intéressement aux plus-values réalisé.....	ii)	570	555	—	—
Placements directs.....	iii)	876	883	12 358	12 761
Profits à la cession réalisés.....		11	179	—	—
		3 135 \$	3 678 \$	19 484 \$	19 645 \$

Intéressement aux plus-values généré

Montant généré au cours de la période.....		1 833 \$	2 475 \$
Change.....		182	(185)
		2 015	2 290
Moins : coûts directs		(727)	(743)
Intéressement aux plus-values généré, montant net	iv)	1 288	1 547
Moins : intéressement aux plus-values généré non attribuable à la Société.....		(169)	(129)
Total de l'intéressement aux plus-values généré, montant net		1 119 \$	1 418 \$

CAPITAUX GÉNÉRANT DES HONORAIRES

Le tableau qui suit présente un sommaire des capitaux générant des honoraires.

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	Fonds privés à long terme	Stratégies axées sur des instruments perpétuels	Stratégies axées sur des instruments liquides	Total 2023	Total 2022
Énergie renouvelable et transition énergétique.....	31 187 \$	22 700 \$	— \$	53 887 \$	47 218 \$
Infrastructures	52 220	47 290	—	99 510	85 887
Capital-investissement.....	33 249	5 600	—	38 849	39 317
Immobilier	72 037	28 951	—	100 988	103 025
Crédit et autres	56 795	44 031	62 938	163 764	142 416
31 décembre 2023	245 488 \$	148 572 \$	62 938 \$	456 998 \$	s.o.
31 décembre 2022.....	218 992 \$	135 575 \$	63 296 \$	s.o.	417 863 \$

À l'heure actuelle, notre capital engagé additionnel d'environ 47 G\$ ne génère pas d'honoraires, mais il générera des honoraires annuels d'environ 470 M\$ lorsqu'il sera investi.

Les capitaux générant des honoraires ont augmenté de 39,1 G\$ au cours de l'exercice. Le tableau qui suit en présente les variations.

AU 31 DÉCEMBRE 2023 ET POUR L'EXERCICE CLOS À CETTE DATE (EN MILLIONS)	Énergie renouvelable et transition énergétique	Infrastructures	Capital- investissement	Immobilier	Crédit et autres	Total
Solde au						
31 décembre 2022.....	47 218 \$	85 887 \$	39 317 \$	103 025 \$	142 416 \$	417 863 \$
Entrées.....	6 848	14 059	4 424	12 042	35 807	73 180
Sorties.....	—	(6)	—	(508)	(19 848)	(20 362)
Distributions.....	(1 626)	(3 062)	(1 200)	(5 415)	(4 977)	(16 280)
Évaluation à la valeur de marché.....	1 757	2 241	(816)	(3 016)	7 906	8 072
Autres.....	(310)	391	(2 876)	(5 140)	2 460	(5 475)
Variation.....	6 669	13 623	(468)	(2 037)	21 348	39 135
Solde au						
31 décembre 2023	53 887 \$	99 510 \$	38 849 \$	100 988 \$	163 764 \$	456 998 \$

Les capitaux générant des honoraires du secteur Énergie renouvelable et transition énergétique ont augmenté de 6,7 G\$ en raison des facteurs suivants :

- les entrées découlant du capital mobilisé pour notre deuxième fonds de transition énergétique mondiale, notre cinquième fonds vedette lié aux infrastructures, les émissions sur les marchés financiers, ainsi que le capital investi dans l'ensemble de nos stratégies de fonds;
- une augmentation des évaluations à la valeur de marché en raison de la capitalisation boursière plus élevée de BEP; facteurs partiellement contrebalancés par :
- les distributions versées aux porteurs de parts de BEP et le capital remboursé aux investisseurs dans l'ensemble de nos fonds privés à long terme.

Les capitaux générant des honoraires du secteur Infrastructures ont augmenté de 13,6 G\$ en raison des facteurs suivants :

- les entrées liées au capital mobilisé pour notre cinquième fonds vedette lié aux infrastructures, les émissions sur les marchés financiers, ainsi que le capital investi dans d'autres stratégies de fonds;
- une augmentation des évaluations à la valeur de marché en raison de la capitalisation boursière plus élevée de BIP; facteurs partiellement contrebalancés par :
- les distributions versées aux porteurs de parts de BIP et le capital remboursé aux investisseurs dans l'ensemble de nos fonds privés perpétuels et à long terme.

Les capitaux générant des honoraires du secteur Capital-investissement ont diminué de 468 M\$ en raison des facteurs suivants :

- des entrées découlant des capitaux mobilisés dans le cadre de la clôture finale de notre sixième fonds vedette de capital-investissement et du capital investi dans le cadre d'autres stratégies; facteur plus que contrebalancé par :
- la fin de la période de perception d'honoraires de gestion de l'un de nos fonds existants;
- les distributions versées aux porteurs de parts de BBU et le capital remboursé aux investisseurs dans l'ensemble de nos fonds privés à long terme.

Les capitaux générant des honoraires du secteur Immobilier ont diminué de 2,0 G\$ en raison des facteurs suivants :

- les capitaux mobilisés dans le cadre de la première clôture de notre cinquième fonds vedette immobilier, ainsi que le capital investi dans d'autres stratégies de fonds; facteur plus que contrebalancé par
- les distributions au sein de nos stratégies axées sur des instruments perpétuels, de nos fonds vedettes et de nos autres fonds privés;
- une diminution attribuable à la fin de la période d'engagement de l'un de nos fonds existants;
- la baisse des évaluations à la valeur de marché de certains actifs dans l'ensemble de nos stratégies axées sur des instruments perpétuels.

Les capitaux générant des honoraires du secteur Crédit et autres ont augmenté de 21,3 G\$ en raison des facteurs suivants :

- des entrées découlant du capital investi de nos fonds privés à long terme (plus précisément nos onzième et douzième fonds vedettes de crédit axé sur les occasions) ainsi que des entrées de notre entreprise de solutions d'assurance;
- la hausse des évaluations à la valeur de marché au sein de notre stratégie axée sur des instruments liquides et de nos portefeuilles de crédit à capital variable; facteurs partiellement contrebalancés par :
- des sorties et des rachats au sein de nos stratégies axées sur des instruments liquides et axées sur des instruments perpétuels.

CAPITAUX ADMISSIBLES À UN INTÉRESSEMENT AUX PLUS-VALUES

Les capitaux admissibles à un intéressement aux plus-values¹ ont augmenté de 19,2 G\$ au cours de l'exercice, pour atteindre 237,3 G\$ au 31 décembre 2023 (31 décembre 2022 – 218,1 G\$). Cette augmentation est principalement attribuable aux capitaux engagés dans notre cinquième fonds vedette immobilier, notre cinquième fonds vedette lié aux infrastructures, notre deuxième fonds de transition énergétique mondiale et notre sixième fonds vedette de capital-investissement, ainsi qu'au capital investi dans notre troisième fonds de titres de créance liés aux infrastructures et dans nos onzième et douzième fonds de crédit axés sur les occasions, facteurs partiellement contrebalancés par le remboursement de capital dans divers fonds.

Au 31 décembre 2023, des capitaux admissibles à un intéressement aux plus-values de 165,8 G\$ avaient été investis (31 décembre 2022 – 149,3 G\$). Ces capitaux permettent actuellement de gagner un intéressement aux plus-values ou le permettront au moment où le rendement privilégié des fonds concernés atteindra le seuil visé. À l'heure actuelle, il existe des engagements non appelés dans des fonds de 71,5 G\$ qui permettront de gagner un intéressement aux plus-values lorsque le capital sera investi et que les fonds atteindront leur rendement privilégié (31 décembre 2022 – 68,8 G\$).

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Le BD provenant de notre entreprise de gestion d'actifs comprend le bénéfice tiré des honoraires, déduction faite des charges générales, excluant les coûts liés à la rémunération fondée sur des actions, et l'intéressement aux plus-values réalisé que nous gagnons à l'égard du capital géré pour nos investisseurs. Le bénéfice tiré des honoraires inclut les honoraires gagnés par BAM relativement au capital que nous avons investi dans les sociétés liées perpétuelles. Cette façon de faire est représentative de la façon dont nous gérons les activités et mesurons le rendement de nos activités de gestion d'actifs. Le BD de notre entreprise de gestion d'actifs comprend également le bénéfice d'exploitation de nos participations dans des placements directs. Nous analysons également l'intéressement aux plus-values latent net pour fournir de l'information sur la valeur créée par nos placements au cours de la période.

i) Bénéfice distribuable provenant de BAM

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2023	2022
Produits sous forme d'honoraires ¹		
Honoraires de gestion de base.....	3 956 \$	3 620 \$
Distributions incitatives.....	378	335
Frais transactionnels et honoraires liés aux services-conseils	47	93
	4 381	4 048
Moins : coûts directs.....	(2 014)	(1 792)
	2 367	2 256
Moins : bénéfice tiré des honoraires non attribuable à la Société	(126)	(148)
Bénéfice tiré des honoraires	2 241	2 108
Impôt en trésorerie.....	(196)	(98)
Autres produits (charges)	154	(14)
Réintégrer : coûts liés à la rémunération fondée sur des actions	39	100
Bénéfice distribuable provenant de BAM	2 238	2 096
Montants non attribuables à la Société ¹	(560)	(35)
Bénéfice distribuable provenant de BAM selon notre quote-part	1 678 \$	2 061 \$

1. Les montants non attribuables à la Société pour 2022 comprennent les résultats antérieurs à la distribution spéciale d'une participation de 25 % dans notre entreprise de gestion d'actifs en décembre 2022.

1. Se reporter à la définition présentée dans le glossaire qui commence à la page 143.

Le bénéfice tiré des honoraires a augmenté pour s'établir à 2,2 G\$, essentiellement en raison de la hausse des honoraires de gestion de base découlant de l'augmentation des capitaux générant des honoraires et de la croissance des distributions incitatives provenant de BIP et de BEP, facteurs partiellement contrebalancés par l'augmentation des coûts directs.

Les honoraires de gestion de base ont augmenté de 336 M\$ pour atteindre 4,0 G\$, soit une hausse de 9 % par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation se répartit comme suit :

- une augmentation de 163 M\$ liée à notre secteur Infrastructures en raison de l'apport de notre cinquième fonds vedette lié aux infrastructures, dont la clôture finale a eu lieu en novembre 2023;
- une augmentation de 72 M\$ dans notre secteur Crédit et autres en raison du capital investi au sein de nos fonds vedettes de crédit axés sur les occasions et d'autres fonds de crédit à capital fixe;
- une augmentation de 60 M\$ dans notre secteur Immobilier en grande partie attribuable aux honoraires tirés de notre quatrième fonds vedette immobilier pour un exercice complet et aux capitaux mobilisés pour notre cinquième fonds vedette immobilier;
- une augmentation de 37 M\$ dans notre secteur Capital-investissement en raison principalement des capitaux mobilisés pour notre sixième fonds vedette de capital-investissement, dont la clôture finale a eu lieu au troisième trimestre de 2023;
- une augmentation de 4 M\$ dans notre secteur Énergie renouvelable et transition énergétique attribuable aux apports de notre cinquième fonds vedette lié aux infrastructures et de notre fonds de transition énergétique mondiale, qui ont été partiellement contrebalancés par une diminution de la capitalisation de BEP en raison de la diminution du cours de son titre.

Les distributions incitatives de l'ensemble de nos sociétés liées perpétuelles ont augmenté de 43 M\$ pour s'établir à 378 M\$, en raison de la hausse des distributions versées par BIP et BEP par rapport à l'exercice précédent.

La marge sur le bénéfice tiré des honoraires, y compris notre quote-part de 68 % du bénéfice tiré des honoraires d'Oaktree, a diminué pour s'établir à 56 % pour la période considérée (2022 – 58 %). Notre marge sur le bénéfice tiré des honoraires avant les honoraires en fonction du rendement, en incluant la totalité du bénéfice tiré des honoraires d'Oaktree, s'est établie à 54 % pour la période considérée (2022 – 56 %).

Les coûts directs se composent principalement des charges liées au personnel et des honoraires de services professionnels, ainsi que des coûts relatifs aux technologies liés aux activités et autres services partagés. Les coûts directs ont augmenté de 222 M\$ par rapport à l'exercice précédent en raison de l'expansion continue de notre entreprise de gestion d'actifs, notamment par l'amélioration des capacités en matière de mobilisation de capitaux et de services à la clientèle et l'élaboration de nouvelles stratégies complémentaires.

L'impôt en trésorerie et les autres produits (charges) comprennent les charges générales de notre entreprise de gestion d'actifs. Les montants non attribuables à la Société ont trait à la participation ne donnant pas le contrôle de notre entreprise de gestion d'actifs.

ii) Intéressement aux plus-values réalisé

Nous réalisons l'intéressement aux plus-values lorsque les rendements cumulatifs d'un fonds excèdent les rendements privilégiés et qu'ils ne sont plus assujettis au rendement futur des placements (c'est-à-dire assujettis à une disposition de récupération). Au cours de l'exercice, nous avons réalisé un intéressement aux plus-values de 570 M\$, déduction faite des coûts directs (2022 – 555 M\$), qui découle principalement des montants réalisés à l'égard des fonds vedettes au sein de nos secteurs Capital-investissement, Infrastructures et Immobilier, ainsi que de nos fonds de crédit axés sur des instruments perpétuels.

Nous fournissons de l'information supplémentaire et l'analyse ci-après quant au montant estimatif de l'intéressement aux plus-values latent [se reporter à la section iv)] qui a été accumulé en fonction du rendement du fonds jusqu'à la date de clôture des états financiers consolidés.

iii) Placements directs

Le bénéfice distribuable avant les montants réalisés provenant de nos placements directs s'est établi à 876 M\$, soit une baisse de 7 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution est principalement attribuable à la baisse des distributions en trésorerie reçues par rapport à l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice, BNRE a acquis auprès de la Société une participation économique d'une valeur de 1,6 G\$ dans des actifs immobiliers de haute qualité. En échange, la Société a reçu une participation accrue dans BNRE.

iv) Intéressement aux plus-values latent

Les montants du cumul de l'intéressement aux plus-values latent¹ et des coûts connexes ne sont pas inclus dans nos bilans consolidés ni dans nos états consolidés du résultat net, car ils sont toujours assujettis à la disposition de récupération. Ces montants sont présentés dans le tableau qui suit.

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2023			2022		
	Intéressement aux plus-values	Coûts directs	Montant net	Intéressement aux plus-values	Coûts directs	Montant net
Cumul latent au début de la						
période	9 143 \$	(3 021) \$	6 122 \$	7 747 \$	(2 562) \$	5 185 \$
Variation au cours de la période						
Montant généré au cours de						
la période	1 833	(677)	1 156	2 475	(783)	1 692
Réévaluation du change	182	(50)	132	(185)	40	(145)
	<u>2 015</u>	<u>(727)</u>	<u>1 288</u>	<u>2 290</u>	<u>(743)</u>	<u>1 547</u>
Moins : montant réalisé	<u>(1 006)</u>	<u>372</u>	<u>(634)</u>	<u>(894)</u>	<u>284</u>	<u>(610)</u>
	<u>1 009</u>	<u>(355)</u>	<u>654</u>	<u>1 396</u>	<u>(459)</u>	<u>937</u>
Cumul latent à la fin de la						
période	10 152	(3 376)	6 776	9 143	(3 021)	6 122
Intéressement aux plus-values						
non attribuable à la Société	<u>(1 230)</u>	<u>612</u>	<u>(618)</u>	<u>(1 060)</u>	<u>547</u>	<u>(513)</u>
Cumul latent à la fin de la						
période	<u>8 922 \$</u>	<u>2 764 \$</u>	<u>6 158 \$</u>	<u>8 083 \$</u>	<u>(2 474) \$</u>	<u>5 609 \$</u>

L'intéressement aux plus-values latent généré au cours de l'exercice considéré, avant le change et les coûts connexes, s'est chiffré à 1,8 G\$, et il tient principalement à l'augmentation des évaluations dans nos secteurs Infrastructures, Capital-investissement et Crédit.

Le cumul de l'intéressement aux plus-values latent, selon notre quote-part¹, totalisait 8,9 G\$ au 31 décembre 2023. Nous estimons que des coûts connexes d'environ 2,8 G\$ relatifs à la réalisation future des montants accumulés à ce jour, lesquels sont surtout liés aux régimes de rémunération incitative à long terme des employés et à l'impôt, seront engagés. Nous prévoyons comptabiliser un montant de 4,9 G\$ de cet intéressement aux plus-values selon notre quote-part, compte non tenu des coûts, au cours des trois prochains exercices; cependant, la réalisation de cet intéressement aux plus-values dépend du rendement futur des placements et du moment de la monétisation.

1. Se reporter à la définition présentée dans le glossaire qui commence à la page 143.

SOLUTIONS D'ASSURANCE

APERÇU DU SECTEUR

- Notre secteur Solutions d'assurance représente une entreprise de solutions fondées sur le capital de premier plan offrant des services d'assurance et de réassurance aux particuliers et aux institutions. Par l'intermédiaire des filiales d'exploitation, l'entreprise offre une vaste gamme de produits et de services d'assurance, y compris de l'assurance vie et des rentes viagères, ainsi que de l'assurance IARD aux particuliers et au secteur commercial. L'entreprise cherche à générer un rendement des capitaux propres ajusté en fonction du risque attrayant à long terme en investissant principalement dans des produits de crédit afin de dégager un rendement des placements supérieur au coût des passifs.
- Notre capital est investi dans notre entreprise de solutions d'assurance par l'intermédiaire de notre placement mis en équivalence dans Brookfield Reinsurance Ltd. (« BNRE »)¹. BNRE est inscrite à la cote de la NYSE et de la TSX. Nous considérons BNRE comme une entité « appariée » à la Société car i) les actions de catégorie A et de catégorie A-1 de BNRE a) sont échangeables contre des actions de catégorie A de Brookfield à raison de une pour une et b) donnent droit à des distributions en même temps et au même montant que les dividendes sur les actions de catégorie A de Brookfield, et ii) la Société détient la totalité des actions de catégorie C de BNRE, ce qui confère à la Société la participation économique résiduelle dans BNRE.
- L'entreprise peut chercher à allonger la durée de son portefeuille de placements et à le diversifier en acquérant des actifs réels publics et privés dans bon nombre de catégories d'actifs qui représentent la marque de succès de Brookfield depuis longtemps, y compris l'immobilier, les redevances ou les titres cotés en bourse (entre autres actifs). Ces acquisitions pourraient être réalisées sur le marché libre ou parmi les actifs actuellement détenus par la Société.

ACTIVITÉS

Assurance directe

- Nos activités d'assurance directe comprennent la souscription directe de polices d'assurance vie, de rentes et d'assurance IARD, principalement aux États-Unis, par l'intermédiaire de deux de nos sociétés d'exploitation. American National¹, que nous avons acquise en mai 2022, souscrit des polices d'assurance vie, de rentes et d'assurance IARD. Argo¹, que nous avons acquise en novembre 2023, exerce des activités liées à l'assurance IARD par l'intermédiaire de sa plateforme spécialisée de premier plan.

Réassurance

- Nos activités de réassurance se concentrent essentiellement sur la réassurance de produits fondés sur les rentes et s'adressent principalement à des assureurs directs et à d'autres réassureurs. Elles sont axées sur la réassurance de trois types de produits de rentes : les rentes à terme fixe, les rentes à capital fixe liées à un indice boursier et les rentes immédiates.
- Nos filiales de réassurance ont conclu des ententes de réassurance et des accords de rétrocession avec deux tiers en vue de réassurer un bloc de rentes aux États-Unis et de rentes à capital fixe indexées.

Transfert du risque lié aux régimes de retraite

- Nos activités de transfert du risque lié aux régimes de retraite se concentrent principalement au Canada et aux États-Unis. Elles consistent essentiellement à émettre un contrat de rente collective à prime unique à l'intention d'un régime de retraite, ce qui permet à son promoteur de sortir de son bilan certains passifs relatifs au régime. Nos activités canadiennes de transfert du risque lié aux régimes de retraite sont exercées par l'intermédiaire d'une société d'assurance vie directe qui est domiciliée et autorisée à exercer ses activités au Canada, et qui est assujettie à la réglementation canadienne. Nos activités américaines de transfert du risque lié aux régimes de retraite sont exercées par l'intermédiaire d'American National.

1. Se reporter à la définition présentée dans le glossaire qui commence à la page 143.

PERSPECTIVES ET INITIATIVES DE CROISSANCE

OPTIMISATION DES ACTIFS

Augmentation du bénéfice lié à l'écart de placement

CROISSANCE INTERNE

Souscription de polices et transfert du risque lié aux régimes de retraite

ATTRIBUTION DU CAPITAL

Fusions et acquisitions de blocs de réassurance

Notre entreprise de solutions d'assurance cherche à appairer nos passifs d'assurance avec un portefeuille de placements de grande qualité afin de générer des rendements ajustés en fonction du risque attractifs. Ce faisant, elle tire parti des plateformes générales de Brookfield afin de trouver au moment opportun des occasions d'affaires et d'investir notre capital dans des actifs adaptés à nos besoins en matière de placement. Les plateformes de Brookfield et nos relations avec cette dernière nous donnent accès à une gamme diversifiée de stratégies de placement alternatives de premier plan qui, à notre avis, conviennent bien à cette fin.

Nous continuons d'accroître nos actifs et de tirer parti de nos capacités de montage de placements pour stimuler la croissance du bénéfice. À la fin de 2023, nos actifs d'assurance avaient augmenté pour s'établir à environ 60 G\$, grâce à la clôture de la transaction liée à Argo et à la souscription de nouvelles polices de rentes, et le bénéfice annualisé de l'entreprise s'établissait à 940 M\$. La clôture imminente de l'acquisition d'AEL fera croître notre entreprise de solutions d'assurance pour en porter les actifs à plus de 100 G\$, et le montant annualisé des produits gagnés, à 1,3 G\$. On s'attend à ce que le capital de cette entreprise s'accroisse considérablement dans l'avenir, grâce à la croissance interne et à l'ajout de nouveaux capitaux provenant de la Société.

Nous continuons de faire croître notre entreprise de solutions d'assurance en souscrivant des polices d'assurance par l'intermédiaire de nos plateformes d'exploitation existantes et en élargissant notre présence sur d'autres marchés internationaux.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Le bénéfice d'exploitation distribuable (le « BED ») est une mesure clé de la performance financière de notre secteur Solutions d'assurance et correspond à son BD¹. Le tableau qui suit présente la répartition du BED de notre secteur Solutions d'assurance, afin de permettre une analyse des variations d'un exercice à l'autre.

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2023	2022
Produits nets tirés des placements	2 269 \$	1 205 \$
Coût d'assurance.....	(1 265)	(683)
Charges d'intérêts.....	(193)	(110)
Charges d'exploitation et autres	(66)	(24)
Bénéfice d'exploitation distribuable, montant brut.....	745	388
Moins : Montants non attribuables à la Société.....	(5)	—
Bénéfice d'exploitation distribuable, montant net	740 \$	388 \$

Le BED s'est établi à 740 M\$, soit une augmentation de 352 M\$ par rapport à l'exercice précédent, qui tient principalement au rendement solide de notre portefeuille de placements et à l'accroissement de nos actifs. Au cours de l'exercice, le total des actifs d'assurance a augmenté pour s'établir à environ 60 G\$. Nous avons réinvesti environ 5 G\$ de ces actifs pour un taux de rendement moyen de plus de 9 %, ce qui a accru le taux de rendement moyen de nos actifs d'assurance à 5,5 %, soit environ 2 % de plus que le coût moyen du capital.

CAPITAUX PROPRES ORDINAIRES

Les capitaux propres de notre secteur Solutions d'assurance se chiffraient à 6,1 G\$ au 31 décembre 2023 (2022 – 4,0 G\$), et comprennent nos capitaux injectés dans l'entreprise depuis sa création. Au cours de l'exercice, BNRE a acquis auprès de la Société une participation économique d'une valeur de 2,1 G\$ dans des actifs immobiliers et autres actifs. En échange, la Société a reçu une participation accrue dans BNRE. En raison de l'appariement de l'action² de BN et de BNRE et de notre détention de la totalité des actions de catégorie C émises et en circulation, les actionnaires de BN et de BNRE continueront de bénéficier du rendement économique des actifs transférés.

1. Se reporter à la définition présentée dans le glossaire qui commence à la page 143.

2. Nous considérons BNRE comme une entité « appariée » à la Société, car i) les actions de catégorie A et de catégorie A-1 de BNRE a) sont échangeables contre des actions de catégorie A de Brookfield à raison de une pour une et b) donnent droit à des distributions en même temps et au même montant que les dividendes sur les actions de catégorie A de Brookfield, et ii) la Société détient la totalité des actions de catégorie C de BNRE, ce qui confère à la Société la participation économique résiduelle dans BNRE.

ÉNERGIE RENOUVELABLE ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

APERÇU DU SECTEUR

- Nous détenons et exploitons nos actifs liés à l'énergie renouvelable, aux solutions de durabilité et à la transition énergétique principalement par l'intermédiaire de notre participation économique¹ de 45 % dans BEP, qui est inscrite à la cote de la NYSE et de la TSX et dont la capitalisation boursière était de 17,9 G\$ au 31 décembre 2023.
- BEP détient des actifs diversifiés et de grande qualité répartis sur plusieurs continents et axés sur de multiples technologies, ce qui comprend des placements dans des centrales hydroélectriques, des parcs éoliens, des parcs solaires commerciaux, ainsi que dans des solutions d'énergie décentralisée et de durabilité.
- Nous concluons également des contrats d'énergie, qui représentent nos accords contractuels avec BEP visant l'achat de l'électricité produite par certaines centrales hydroélectriques en Amérique du Nord à un prix fixe, pour ensuite la revendre, en vertu de contrats ou non.

ACTIVITÉS

Hydroélectricité

- Nous investissons dans 237 centrales hydroélectriques que nous exploitons sur 87 réseaux hydrographiques en Amérique du Nord, au Brésil et en Colombie. Nos activités liées aux centrales hydroélectriques ont une capacité installée de 8 275 mégawatts (« MW ») et une production moyenne à long terme¹ annualisée de 19 936 gigawattheures (« GWh ») sur une base proportionnelle¹.

Énergie éolienne

- Nos activités liées à l'énergie éolienne comprennent 172 parcs éoliens dans le monde pour une capacité installée de 10 945 MW et une production moyenne à long terme annualisée de 9 660 GWh sur une base proportionnelle¹.

Parcs solaires commerciaux

- Nos parcs solaires commerciaux comprennent 211 parcs solaires dans le monde pour une capacité installée de 7 073 MW et une production moyenne à long terme annualisée de 4 177 GWh sur une base proportionnelle¹.

Solutions d'énergie décentralisée et de durabilité

- Nos activités liées à la production d'énergie décentralisée comprennent 6 408 installations ainsi que deux réseaux hydrographiques pour une capacité installée de 5 129 MW et une production moyenne à long terme annualisée de 991 GWh sur une base proportionnelle¹.
- Notre portefeuille de solutions durables comprend une entreprise de services nucléaires de premier plan à l'échelle mondiale, ainsi qu'un producteur indépendant de services publics d'électricité d'une capacité éolienne de 303 MW et d'une capacité solaire de 118 MW.

Contrats d'énergie

- D'après la production moyenne à long terme, nous achetons environ 4 100 GWh d'électricité par année auprès de BEP en vertu d'un contrat à long terme à un prix préétabli, ce qui représente 13 % de la production d'énergie de BEP.
- En 2022, le prix fixe que nous sommes tenus de payer à BEP a commencé à diminuer graduellement de 3 \$/mégawattheure (« MWh ») par année. Cette diminution se poursuivra jusqu'en 2025, suivie d'une réduction de 5 \$/MWh en 2026, ce qui donnera lieu à une réduction totale d'environ 20 \$/MWh. Le contrat arrive à expiration en 2046. Se reporter à la partie 5 – Méthodes comptables et contrôles internes, pour plus d'information.
- Nous vendons de l'énergie sur le marché libre et gagnons aussi des produits accessoires, comme des crédits au titre de la capacité et de l'énergie renouvelable, ce qui nous confère une participation accrue dans les augmentations ou les diminutions futures des prix de l'énergie.

1. Se reporter à la définition présentée dans le glossaire qui commence à la page 143.

PERSPECTIVES ET INITIATIVES DE CROISSANCE

CROISSANCE SELON LES
BIENS COMPARABLES

AMÉNAGEMENT

ATTRIBUTION DU CAPITAL

**Inflation/élargissement
des marges**

**Projets
d'aménagement**

**Réinvestissement
de capital**

Les produits de notre secteur Énergie renouvelable et transition énergétique sont visés à 88 % par des contrats d'une durée moyenne de 13 ans, sur une base proportionnelle, en vertu desquels les prix sont liés à l'inflation. Ce facteur, combiné à un profil de coûts faibles et stables, nous permet de maintenir, d'un exercice à l'autre, la croissance de nos activités existantes. De plus, nous repérons régulièrement des projets de capital-développement qui nous procurent de nouvelles sources de croissance. Nos projets d'aménagement représentent une capacité potentielle mondiale de plus de 155 000 MW, dont des actifs représentant 19 340 MW qui sont en cours de construction ou prêts à être construits. Nous prévoyons que ces projets d'aménagement, lorsqu'ils seront mis en service, constitueront un apport supplémentaire aux FTO de BEP d'environ 224 M\$. Nous avons également démontré notre capacité à assurer la croissance de notre secteur au moyen d'acquisitions relatives et nous continuerons de chercher ces occasions.

Nous sommes d'avis que la croissance de la demande d'énergie à faibles émissions de carbone à l'échelle mondiale, en particulier celle des entreprises acheteuses, continuera de nous procurer des occasions de croissance dans les années à venir. En 2024, nous prévoyons rester centrés sur nos priorités; il s'agit notamment de déceler des occasions d'élargissement des marges, de faire avancer nos projets d'aménagement et d'évaluer certaines occasions de conclure des contrats dans notre portefeuille. Nous sommes d'avis que le contexte d'investissement demeure favorable à l'énergie renouvelable, et nous prévoyons continuer de faire progresser nos occasions d'acquisitions.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Le tableau qui suit présente la répartition de notre quote-part des FTO et des capitaux propres ordinaires des entités de notre secteur Énergie renouvelable et transition énergétique. De plus, nous présentons les distributions en trésorerie reçues. Nous avons fourni des informations supplémentaires, au moyen de renvois, pour expliquer les fluctuations importantes par rapport à la période antérieure.

AUX 31 DÉCEMBRE ET POUR LES EXERCICES CLOS À CES DATES (EN MILLIONS)	Renvois	FTO		Capitaux propres ordinaires	
		2023	2022	2023	2022
Brookfield Renewable ¹	i)	442 \$	432 \$	4 302 \$	4 635 \$
Contrats d'énergie	ii)	(43)	(53)	585	639
Profits à la cession réalisés.....	iii)	19	22	—	—
		418 \$	401 \$	4 887 \$	5 274 \$
Distributions en trésorerie reçues.....		374 \$	347 \$		

1. La participation de Brookfield dans BEP comprend 194,5 millions de parts de rachat-échange, 69,2 millions de parts de société en commandite de catégorie A, 4,0 millions de parts de commandité et 34,7 millions d'actions de catégorie A de Brookfield Renewable Corporation (« BEPC »), qui représentent conjointement une participation économique de 45 % dans BEP. En 2023, 10,1 millions d'actions de catégorie A de BEPC ont été transférées à des filiales entièrement détenues de BNRE à la juste valeur pour une contrepartie en trésorerie de 250 M\$. La Société et BNRE ont convenu en vertu d'une convention de vote que toutes les décisions relatives aux droits de vote de ces actions de catégorie A devant être prises par les filiales de BNRE le seront d'un commun accord. En raison de l'appariement de l'action de BN et de celle de BNRE et de notre détention de la totalité des actions de catégorie C émises et en circulation, les actionnaires de BN et de BNRE continueront de bénéficier du rendement économique des actifs transférés.

Les FTO se sont chiffrés à 418 M\$, en hausse de 17 M\$ par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de l'apport découlant de l'indexation en fonction de l'inflation, de la vigueur des prix de l'énergie à nos installations aux États-Unis ainsi que des acquisitions nettes et des profits à la vente d'actifs secondaires, facteurs partiellement contrebalancés par l'affaiblissement des conditions hydrologiques ainsi que par la hausse des charges d'intérêts découlant de l'augmentation des emprunts et de la hausse des taux d'intérêt sur la dette à taux variable.

i) Brookfield Renewable

Le tableau suivant présente la répartition de la production d'énergie et des FTO de BEP par branche d'activité, afin de faciliter l'analyse des variations d'un trimestre à l'autre.

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE (EN GIGAWATTHEURES ET EN MILLIONS)	Production réelle (en GWh) ¹		Moyenne à long terme (en GWh) ¹		FTO	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Hydroélectricité.....	18 985	19 524	19 907	20 023	624 \$	667 \$
Énergie éolienne	6 367	5 951	7 865	6 797	382	326
Parcs solaires commerciaux.....	2 489	1 878	3 123	2 406	261	253
Solutions d'énergie décentralisée et de durabilité	1 241	1 050	956	886	185	154
Siège social	—	—	—	—	(357)	(395)
Attribuable aux porteurs de parts.....	29 082	28 403	31 851	30 112	1 095	1 005
Participations ne donnant pas le contrôle et autres ²					(631)	(565)
Réaffectation sectorielle ³					(19)	(8)
Participation de Brookfield.....					445 \$	432 \$

1. Quote-part de BEP. Se reporter à la définition de « production sur une base proportionnelle » présentée dans le glossaire qui commence à la page 143.
2. Comprend les distributions incitatives de 112 M\$ (2022 – 96 M\$) versées à Brookfield en tant que commandité de BEP.
3. La réaffectation sectorielle fait référence aux profits à la cession réalisés, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle, compris dans les FTO provenant des activités d'exploitation de BEP que nous reclassons dans les profits à la cession réalisés, ce qui nous permet de présenter les FTO attribuables aux porteurs de parts de la même façon que BEP dans le tableau qui précède.

Les FTO de BEP pour l'exercice se sont établis à 1,1 G\$, notre quote-part s'élevant à 445 M\$. La production pour l'exercice s'est chiffrée à 29 082 GWh, soit une hausse de 2,4 % par rapport à l'exercice précédent. La production pour l'exercice a diminué de 8,7 % par rapport à la production moyenne à long terme¹, en raison principalement de l'affaiblissement des conditions hydrologiques en Amérique du Nord et en Amérique du Sud, et de la diminution des ressources éoliennes en Amérique du Nord et en Europe. Les principales variations au sein de nos activités sont présentées ci-après.

Hydroélectricité

Les FTO ont diminué de 43 M\$ par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement des facteurs suivants :

- la hausse des produits découlant de l'indexation en fonction de l'inflation pour la production sous contrat et des solides conditions hydrologiques aux États-Unis et au Brésil; facteur plus que contrebalancé par :
- l'affaiblissement des conditions hydrologiques au Canada et en Colombie;
- la hausse des coûts de financement découlant du financement des initiatives de croissance.

Énergie éolienne

Au cours de l'exercice considéré, les FTO ont augmenté de 56 M\$ par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison des éléments suivants :

- la croissance, y compris l'achèvement de notre projet de renouvellement d'une capacité de 850 MW aux États-Unis et l'indexation en fonction de l'inflation de la production visée par les contrats;
- un profit à la vente de certains actifs secondaires en Uruguay; facteurs partiellement contrebalancés par :
- la tarification défavorable liée à nos actifs en Espagne.

Parcs solaires commerciaux

Au cours de l'exercice considéré, les FTO ont augmenté de 8 M\$ par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison des éléments suivants :

- l'apport des installations récemment acquises et mises en service; facteur partiellement contrebalancé par :
- la diminution de la production et la tarification défavorable à l'égard de nos actifs en Espagne.

1. Se reporter à la définition présentée dans le glossaire qui commence à la page 143.

Solutions d'énergie décentralisée et de durabilité

Les FTO de notre entreprise de solutions d'énergie décentralisée et de durabilité ont augmenté de 31 M\$ par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la croissance découlant des récentes acquisitions et des activités d'aménagement, facteur partiellement contrebalancé par une diminution des produits moyens par MWh en raison de la composition de la production.

Siège social

Le déficit au titre des FTO du siège social a diminué de 38 M\$ en raison de la baisse des honoraires de gestion découlant de la diminution de la capitalisation boursière de BEP.

ii) Contrats d'énergie

Au cours de l'exercice, nous avons acheté 3 653 GWh (2022 – 3 241 GWh) à BEP, au prix de 74 \$ par MWh (2022 – 64 \$ par MWh), et avons vendu cette électricité à un prix moyen de 63 \$ par MWh (2022 – 55 \$ par MWh). Par conséquent, nous avons comptabilisé un déficit au titre des FTO de 43 M\$ en raison de l'augmentation de la production et de la baisse des prix du marché.

iii) Profits à la cession réalisés

Les profits à la cession réalisés de 19 M\$ pour l'exercice sont principalement attribuables à la vente partielle d'un portefeuille de centrales hydroélectriques en exploitation de 378 MW aux États-Unis, tandis que les profits à la cession réalisés de 22 M\$ pour l'exercice précédent ont trait à la vente de notre portefeuille de centrales hydroélectriques au Brésil et de nos actifs liés à l'énergie solaire au Mexique.

CAPITAUX PROPRES ORDINAIRES

Les capitaux propres ordinaires de notre secteur Énergie renouvelable et transition énergétique se chiffraient à 4,9 G\$ au 31 décembre 2023 (31 décembre 2022 – 5,3 G\$), ce qui représente une diminution découlant du fait que les apports du bénéfice ont été plus que contrebalancés par les distributions aux porteurs de parts.

INFRASTRUCTURES

APERÇU DU SECTEUR

- Nous détenons et exploitons des actifs d'infrastructures principalement par l'intermédiaire de notre participation économique de 26 % dans BIP, qui est inscrite à la cote de la NYSE et de la TSX et dont la capitalisation boursière était de plus de 25 G\$ au 31 décembre 2023.
- BIP est l'un des plus importants investisseurs mondiaux dans les infrastructures et elle détient et exploite des actifs dans les secteurs des services publics, du transport et des données et dans le secteur médian.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

Services publics

- Nos activités de transport réglementé comprennent environ 4 200 km de conduites de transport de gaz naturel en Amérique du Nord, au Brésil et en Inde et environ 2 900 km de lignes de transport au Brésil, dont environ 2 700 km sont en service.
- Dans le cadre de nos activités de distribution commerciale et résidentielle, nous fournissons à environ 10,7 millions de clients par année des services d'infrastructure de décarbonation résidentielle et d'autres services résidentiels essentiels et polices connexes, ce qui comprend environ 17,6 millions de polices et 1,7 million de contrats de location aux États-Unis, au Canada, en Allemagne et au Royaume-Uni, et les services de plus de 600 000 compteurs divisionnaires sous contrat à long terme au Canada et aux États-Unis. Nous détenons et exploitons environ 8,1 millions de raccordements, principalement d'électricité et de gaz naturel, et environ 2,3 millions de compteurs intelligents installés en Australie et en Nouvelle-Zélande.
- Habituellement, ces activités procurent des rendements à long terme sur la valeur des actifs réglementés et contractuels qui augmente selon le capital investi pour moderniser et/ou pour développer nos systèmes.

Transport

- Nos activités liées aux terminaux diversifiés comprennent un parc mondial d'environ 7 millions de conteneurs intermodaux équivalents vingt pieds et 10 terminaux situés au Royaume-Uni et en Australie. De plus, nous fournissons environ 30 millions de tonnes par année (« Mt/an ») par l'intermédiaire de notre terminal d'exportation de gaz naturel liquéfié aux États-Unis et environ 85 Mt/an par l'intermédiaire de notre installation d'exportation en Australie.
- Nous exploitons environ 22 000 km de chemins de fer en Amérique du Nord et en Europe, environ 5 500 km de chemins de fer dans la moitié sud de l'Australie-Occidentale et environ 9 800 km de chemins de fer au Brésil, dont 8 000 km sont détenus.
- Nos activités liées aux routes à péage comprennent environ 3 300 km d'autoroutes au Brésil et au Pérou.
- Ces activités se composent d'actifs d'infrastructures qui fournissent des services de transport de fret, de marchandises et de passagers. Ce secteur comprend des entreprises fixant des prix plafonds du fait de la réglementation, comme nos activités ferroviaires et nos activités liées aux routes à péage, de même que des entreprises non réglementées, comme nos terminaux diversifiés.

Secteur médian

- Nous détenons et exploitons environ 15 000 km de conduites de transport, aux États-Unis, et notre capacité de stockage de gaz naturel aux États-Unis et au Canada se chiffre à environ 570 milliards de pieds cubes (« Gpi³ »). Il y a 17 usines de traitement de gaz naturel et de liquides de gaz naturel ayant une capacité brute de traitement d'environ 5,7 Gpi³ par jour au Canada.
- Nous détenons et exploitons environ 10 600 km de gazoducs au Canada, ce qui comprend des gazoducs de longue distance, des gazoducs conventionnels ainsi que des pipelines collecteurs de gaz naturel et un complexe doté d'une capacité de production de polypropylène de 525 000 tonnes au Canada.
- Ces activités comprennent des entreprises, habituellement non réglementées ou assujetties à des plafonds tarifaires, qui fournissent des services de transport et de stockage et la rentabilité est fonction du volume des services fournis et du prix obtenu pour ces services.

Données

- Nous détenons et exploitons environ 228 000 tours de télécommunications en service en Inde, en France, en Allemagne, en Autriche et au Royaume-Uni, environ 54 000 km de câble à fibre optique en France, en Australie, au Brésil et aux États-Unis, et plus de 70 systèmes d'antennes distribués situés principalement au Royaume-Uni. En outre, nous avons plus de 1 million de raccordements de fibre jusqu'aux locaux des abonnés en France, en Australie et aux États-Unis, et deux fonderies de semi-conducteurs aux États-Unis.
- Dans le cadre de nos activités de stockage de données, nous gérons plus de 135 centres de données représentant une capacité nominale critique de plus de 750 MW et une capacité contractuelle d'environ 670 MW.
- Ces entreprises fournissent des infrastructures essentielles de télécommunications, de fibre et de stockage de données permettant la prestation de services réglementés et non réglementés qui sont protégés par des contrats à long terme liés à l'inflation.

PERSPECTIVES ET INITIATIVES DE CROISSANCE

CROISSANCE SELON LES BIENS COMPARABLES	AMÉNAGEMENT	ATTRIBUTION DU CAPITAL
Inflation et volumes	Carnet d'investissements	Réinvestissement de capital

Notre secteur Infrastructures détient et exploite des actifs qui jouent un rôle essentiel au sein de l'économie mondiale. Notre expertise en gestion et en aménagement de tels actifs fait de nous le partenaire idéal pour nos parties intéressées. Nous avons pour objectif de maintenir notre leadership en matière de gestion d'infrastructures essentielles, ce qui devrait nous permettre de saisir les occasions à venir en vue d'acquérir des entreprises d'infrastructures de grande qualité.

Environ 90 % des FTO sont soutenus par des produits tirés de contrats réglementés ou à long terme qui bénéficient des hausses de tarifs en fonction de l'inflation, de la croissance du PIB et du réinvestissement des flux de trésorerie. Par conséquent, nous arrivons à maintenir, d'un exercice à l'autre, la croissance de nos activités existantes. De plus, nous repérons des projets de capital-développement qui offrent de nouvelles sources de croissance. À la fin de 2023, le total des projets d'investissement devant être mis en service au cours des deux ou trois prochaines années s'élevait à environ 7,6 G\$. Notre carnet d'investissements, jumelé à l'indexation en fonction de l'inflation et à la hausse des volumes provenant des entreprises sensibles au PIB, devrait nous permettre d'enregistrer une forte croissance selon les biens comparables.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Le tableau qui suit présente la répartition de notre quote-part des FTO et des capitaux propres ordinaires des entités de notre secteur Infrastructures. Il présente également les distributions en trésorerie reçues. Nous avons fourni des informations supplémentaires, au moyen de renvois, pour expliquer les fluctuations importantes par rapport à la période antérieure.

AUX 31 DÉCEMBRE ET POUR LES EXERCICES CLOS À CES DATES (EN MILLIONS)	Renvois	FTO		Capitaux propres ordinaires	
		2023	2022	2023	2022
Brookfield Infrastructure ¹	i)	539 \$	497 \$	2 537 \$	2 524 \$
Profits à la cession réalisés.....	ii)	114	79	—	—
		653 \$	576 \$	2 537 \$	2 524 \$
Distributions en trésorerie reçues.....		319 \$	300 \$		

1. La participation de Brookfield se compose de 190,3 millions de parts de rachat-échange, de 1,4 million de parts de société en commandite, de 2,4 millions de parts de commandité de BIP LP ainsi que de 13,0 millions d'actions de catégorie A de Brookfield Infrastructure Corporation (« BIPC »), qui représentent conjointement une participation économique de 26 % dans BIP. En 2023, 3,3 millions de parts rachetables-échangeables de BIP ont été converties en parts de société en commandite et transférées à des filiales entièrement détenues de BNRE à la juste valeur pour une contrepartie en trésorerie de 100 M\$. La Société et BNRE ont convenu en vertu d'une convention de vote que toutes les décisions relatives aux droits de vote de ces parts de société en commandite devant être prises par les filiales de BNRE le seront d'un commun accord. En raison de l'appariement de l'action de BN et de celle de BNRE et de notre détention de la totalité des actions de catégorie C émises et en circulation, les actionnaires de BN et de BNRE continueront de bénéficier du rendement économique des actifs transférés.

Les FTO ont augmenté de 77 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à l'indexation en fonction de l'inflation, à la croissance du volume de la plupart de nos réseaux d'infrastructures essentielles, à la mise en service de projets d'investissement, ainsi qu'aux acquisitions nettes, facteurs partiellement contrebalancés par la hausse des charges d'intérêts découlant de l'augmentation des emprunts.

i) Brookfield Infrastructure

Le tableau qui suit présente la répartition des FTO de BIP par branche d'activité, afin de permettre une analyse des variations d'un exercice à l'autre.

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2023	2022
Services publics.....	879 \$	739 \$
Transport.....	888	794
Secteur médian.....	684	743
Données.....	275	239
Siège social.....	(438)	(428)
Attribuable aux porteurs de parts.....	2 288	2 087
Participations ne donnant pas le contrôle et autres ¹	(1 730)	(1 574)
Réaffectation sectorielle ²	(19)	(16)
Participation de Brookfield.....	539 \$	497 \$

1. Comprend les distributions incitatives de 266 M\$ (2022 – 240 M\$) versées à Brookfield en tant que commandité de BIP.

2. La réaffectation sectorielle fait référence à certains postes, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle, compris dans les FTO de BIP qui ont été reclassés.

Pour l'exercice, les FTO de BIP se sont établis à 2,3 G\$, notre quote-part s'élevant à 539 M\$, comparativement à 497 M\$ à l'exercice précédent. Les principales variations au sein de nos activités sont présentées ci-après.

Services publics

Les FTO de nos activités liées aux services publics se sont chiffrés à 879 M\$, soit une hausse de 140 M\$ par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable aux éléments suivants :

- la croissance interne découlant de l'indexation en fonction de l'inflation et des hausses de la base tarifaire;
- l'apport de l'acquisition d'une entreprise d'infrastructure de décarbonation résidentielle exerçant ses activités en Amérique du Nord et en Europe au cours du premier trimestre de 2023; facteurs partiellement contrebalancés par :
- l'absence d'apport de cinq lignes de transport d'électricité au Brésil cédées au quatrième trimestre de 2022 et d'une participation dans une entreprise de services publics réglementés en Australie cédée au troisième trimestre de 2023;
- l'augmentation des charges d'intérêts découlant principalement des emprunts additionnels afin d'appuyer les projets d'investissement.

Transport

Les FTO provenant de nos activités liées au transport se sont chiffrés à 888 M\$, en hausse de 94 M\$ par rapport à l'exercice précédent, en raison de la solide performance opérationnelle découlant des hausses des tarifs en fonction de l'inflation et de la hausse des volumes dans l'ensemble du secteur, ainsi que de l'apport de l'acquisition de notre entreprise de logistique intermodale mondiale au troisième trimestre de 2023. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la hausse des coûts d'emprunt pour appuyer les projets d'investissement et par l'absence d'apport du terminal à conteneurs nord-américain qui a été cédé au deuxième trimestre de 2022, ainsi que par la cession d'un portefeuille de routes à péage en Inde au deuxième trimestre de 2023.

Secteur médian

Les FTO de nos activités liées au secteur médian se sont élevés à 684 M\$, une baisse de 59 M\$ par rapport à l'exercice précédent. L'apport découlant de l'utilisation accrue et de la hausse des flux de trésorerie contractuels a été plus que contrebalancé par la normalisation des produits sensibles aux conditions du marché et par l'augmentation des charges d'intérêts lors des refinancements ainsi que par la baisse de la capitalisation des intérêts et l'absence d'apport de notre gazoduc aux États-Unis partiellement cédé au deuxième trimestre de 2023.

Données

Les FTO de nos activités liées aux données ont augmenté de 36 M\$ par rapport à l'exercice précédent pour se chiffrer à 275 M\$, les résultats ayant bénéficié des points de présence additionnels dans notre portefeuille de tours de télécommunications et d'entreprises de fibre optique ainsi que des mégawatts mis en service au sein de notre plateforme mondiale de stockage de données, et des apports des acquisitions d'une entreprise de tours de télécommunications en Europe et d'une plateforme de centres de données à très grande échelle en Europe et aux États-Unis au cours de l'exercice. L'augmentation a été partiellement contrebalancée par l'augmentation des charges d'intérêts sur les financements des projets d'investissement et par l'absence d'apport d'une entreprise de distribution de données en Nouvelle-Zélande cédée au deuxième trimestre de 2023.

Siège social

À 438 M\$, le déficit au titre des FTO du siège social est comparable à celui de l'exercice précédent.

ii) Profits à la cession réalisés

Les profits à la cession réalisés de 114 M\$ pour l'exercice sont principalement attribuables à la vente de notre entreprise de distribution de données en Nouvelle-Zélande, d'un gazoduc aux États-Unis et d'un portefeuille de routes à péage en Inde. Les profits à la cession réalisés de 79 M\$ à l'exercice précédent ont principalement trait à la vente de notre entreprise de terminaux à conteneurs en Amérique du Nord et de notre entreprise de transport d'électricité au Brésil.

CAPITAUX PROPRES ORDINAIRES

Les capitaux propres ordinaires de notre secteur Infrastructures se chiffraient à 2,5 G\$ au 31 décembre 2023 (31 décembre 2022 – 2,5 G\$). Ces capitaux propres représentent essentiellement nos investissements dans les immobilisations corporelles et dans certaines concessions, qui sont comptabilisées à titre d'immobilisations incorporelles. Nos immobilisations corporelles sont comptabilisées à la juste valeur et réévaluées à chaque exercice, tandis que les concessions sont considérées comme des immobilisations incorporelles en vertu des normes IFRS et sont, par conséquent, présentées au coût historique et amorties sur la durée de la concession. Ainsi, une part moins importante de nos capitaux propres subit l'incidence de la réévaluation par rapport à nos secteurs Immobilier et Énergie renouvelable et transition énergétique, pour lesquels une part plus importante du bilan est assujettie à une réévaluation.

CAPITAL-INVESTISSEMENT

APERÇU DU SECTEUR

- Notre secteur Capital-investissement se compose de notre participation économique de 66 % dans BBU, qui est inscrite à la cote de la NYSE et de la TSX et dont la capitalisation boursière était de 4,7 G\$ au 31 décembre 2023.
- Les activités de BBU sont axées sur la détention et l'exploitation d'entreprises de grande qualité qui fournissent des produits et services essentiels et qui font preuve de résilience tout au long des cycles du marché.

ACTIVITÉS

Services commerciaux

- Notre société d'assurance hypothécaire résidentielle est le plus important assureur de prêts hypothécaires résidentiels du secteur privé au Canada. Elle fournit de l'assurance prêt hypothécaire en cas de défaut aux prêteurs hypothécaires résidentiels canadiens.
- Notre entreprise de services technologiques et de solutions logicielles pour les concessionnaires figure parmi les principaux fournisseurs de logiciels infonuagiques pour les concessionnaires et les fabricants d'équipement d'origine (les « FEO ») pour le secteur automobile et les secteurs connexes.
- Notre entreprise de services de soins de santé exploite des hôpitaux privés de premier plan et fournit des infrastructures sociales essentielles au système de soins de santé en Australie. Nous offrons aux médecins et à leurs patients un accès à des salles d'opération, à du personnel infirmier, à des locaux ainsi qu'à d'autres soins et produits essentiels.
- Nous offrons des services de construction visant principalement la construction d'immeubles de prestige complexes et à grand déploiement et d'infrastructures sociales de grande qualité. Les projets de construction sont généralement mis en œuvre en vertu de contrats de conception et de construction, ce qui comprend l'approvisionnement selon un prix et un programme des travaux déterminés.
- Nos entreprises de services de gestion de parcs et de location de voitures comptent parmi les plus importants fournisseurs de services de location de machinerie lourde et de véhicules légers et de services de location de voitures au Brésil, et exercent leurs activités en vertu de contrats à moyen terme fondés sur l'inflation.

Services d'infrastructures

- Notre entreprise de services liés au pétrole extracôtier est un fournisseur mondial de services de transport, de production pétrolière extracôtier, de stockage et de remorquage sur de longues distances en mer ainsi que d'installation, d'entretien et de sécurité des activités extracôtières. Nous exerçons nos activités dans des régions pétrolifères sélectionnées à l'échelle mondiale, notamment en mer du Nord, au Brésil et au Canada.
- Nous détenons une entreprise de services de loterie qui est un fournisseur de produits, de services et de technologies de premier plan dans l'ensemble du secteur des loteries dans plus de 50 pays.
- Notre entreprise de services de location de solutions modulaires fournit des espaces de travail modulaires en Europe et dans la région de l'Asie-Pacifique à plus de 60 000 clients dans 23 pays.
- Nous offrons des échafaudages et des services connexes sur les marchés industriel et commercial à plus de 30 000 clients dans plus de 27 pays.

Activités industrielles

- Notre entreprise de stockage d'énergie évolué est un chef de file mondial dans la fabrication de batteries d'automobiles pouvant alimenter aussi bien les véhicules à moteur à combustion interne que les véhicules électriques. Nous fabriquons et distribuons plus de 150 millions de batteries chaque année, qui sont utilisées dans le tiers des véhicules à l'échelle mondiale.
- Notre entreprise de fabrication de composants de haute technologie est un fabricant mondial de premier plan de composants de haute technologie destinés principalement à des fournisseurs de remorques de manutention et autre matériel de remorquage. Avec nos principaux produits, nous occupons une place dominante en Amérique du Nord, en Europe et en Australie.

- Notre entreprise d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées au Brésil est un fournisseur privé de services d'assainissement de premier plan qui fournit notamment des services de collecte, de traitement et de distribution de l'eau et des eaux usées à une vaste gamme de clients résidentiels et de clients gouvernementaux.

PERSPECTIVES ET INITIATIVES DE CROISSANCE

CROISSANCE SELON LES BIENS
COMPARABLES

**Expansion des
services commerciaux**

AMÉNAGEMENT

**Stratégies de
transformation**

ATTRIBUTION DU CAPITAL

Réinvestissement de capital

Notre secteur Capital-investissement s'efforce d'augmenter les flux de trésorerie liés à nos activités d'exploitation au moyen d'acquisitions et d'occasions de croissance interne. Nous sommes d'avis que notre présence mondiale et nos activités de premier ordre dans le secteur nous permettent de répartir le capital à l'échelle mondiale de façon efficiente entre les secteurs et les régions présentant les meilleures occasions de réaliser les rendements que nous ciblons. Nous cherchons aussi activement à monétiser nos participations dans des entreprises à mesure que celles-ci arrivent à maturité et à réinvestir le produit dans des stratégies de placement à rendement plus élevé, ce qui permet d'accroître les rendements.

Au sein de nos activités liées aux services commerciaux, notre société d'assurance hypothécaire résidentielle a connu un bon exercice. Bien que la hausse des taux hypothécaires ait eu une incidence sur les volumes de nouvelles souscriptions, le prix des maisons est demeuré résilient au Canada. Les pertes sur sinistres demeurent inférieures aux moyennes à long terme. Notre entreprise de services technologiques et de solutions logicielles pour les concessionnaires continue de surpasser les attentes. L'entreprise continue de mettre l'accent sur l'amélioration de la croissance et de la rétention au moyen d'une série d'améliorations apportées aux produits et aux technologies.

Au sein de nos activités liées aux services d'infrastructures, les résultats de notre entreprise de services de loterie sont conformes aux attentes, appuyés par les facteurs fondamentaux résilients du secteur et par l'augmentation du montant des gros lots des tirages. La demande croissante pour des produits et services à valeur ajoutée et à marge plus élevée est favorable pour nos activités liées aux services d'infrastructures. Nous réalisons des progrès relativement à nos initiatives visant à positionner l'entreprise en vue de saisir des occasions sur des marchés moins exposés au ralentissement généralisé de la construction en Europe.

Au sein de nos activités industrielles, notre entreprise de stockage d'énergie évolué a réalisé des résultats records grâce à la demande croissante à l'égard des batteries utilisant des technologies avancées, dont les marges sont plus élevées. Notre entreprise de fabrication de composants de haute technologie a connu une année solide malgré un contexte plus difficile en ce qui a trait à la demande. Dans l'ensemble, les marges ont continué de s'améliorer malgré l'incidence de la baisse des volumes, l'entreprise continuant de travailler à l'optimisation commerciale et aux initiatives de réduction des coûts.

D'un point de vue géographique, nous sommes toujours soucieux d'adopter une perspective à long terme à l'égard des régions où Brookfield est bien établie et nous orientons nos efforts vers l'accélération des initiatives de croissance.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Le tableau qui suit présente la répartition de notre quote-part des FTO et des capitaux propres ordinaires des entités de notre secteur Capital-investissement. Il présente également les distributions en trésorerie reçues. Nous avons fourni des informations supplémentaires, au moyen de renvois, pour expliquer les fluctuations importantes par rapport à la période antérieure.

AUX 31 DÉCEMBRE ET POUR LES EXERCICES CLOS À CES DATES (EN MILLIONS)	Renvois	FTO		Capitaux propres ordinaires	
		2023	2022	2023	2022
Brookfield Business Partners ¹	i)	554 \$	820 \$	3 291 \$	2 439 \$
Profits à la cession réalisés.....	ii)	1 322	37	—	—
		1 876	857	3 291 \$	2 439 \$
Distributions en trésorerie reçues ²		36 \$	33 \$		

- La participation de Brookfield dans BBU est composée de 69,7 millions de parts de rachat-échange, de 25,2 millions de parts de société en commandite, de 8 parts de commandité et de 47,2 millions d'actions de catégorie A de Brookfield Business Corporation (« BBUC »), qui représentent conjointement une participation économique de 66 % dans BBU.
- BBU verse une distribution modeste, car la majorité de ses FTO sont réinvestis dans l'entreprise.

Les FTO ont augmenté de 1,0 G\$ par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison des profits à la cession liés à la vente de notre entreprise de services de technologie nucléaire, de l'apport accru des récentes acquisitions, ainsi que des initiatives de création de valeur et d'économies de coûts dans l'ensemble de nos entreprises, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence de la hausse des charges d'intérêts découlant principalement de refinancements selon une valeur accrue et de la hausse des taux d'intérêt sur la dette à taux variable.

i) *Brookfield Business Partners*

Le tableau qui suit présente la répartition des FTO de BBU par branche d'activité, afin de permettre une analyse des variations d'un exercice à l'autre.

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2023	2022
Services commerciaux	636 \$	508 \$
Services d'infrastructures	2 070	513
Activités industrielles.....	492	473
Siège social.	(335)	(178)
Attribuable aux porteurs de parts.....	2 863	1 316
Participations ne donnant pas le contrôle.....	(987)	(474)
Réaffectation sectorielle et autres ¹	(1 322)	(22)
Participation de Brookfield.....	554 \$	820 \$

1. Le poste Réaffectation sectorielle et autres fait référence aux profits à la cession réalisés, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle, compris dans les FTO de BBU que nous reclassons dans les profits à la cession réalisés.

BBU a généré des FTO de 2,9 G\$, comparativement à 1,3 G\$ pour l'exercice précédent, notre quote-part s'étant établie à 554 M\$, comparativement à 820 M\$ à l'exercice précédent. Les principales variations au sein de nos activités sont présentées ci-après.

Services commerciaux

Les services commerciaux ont généré des FTO de 636 M\$, ce qui représente une augmentation de 128 M\$ par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- les apports pour un exercice complet des acquisitions récentes, y compris notre entreprise de services technologiques et de solutions logicielles pour les concessionnaires, nos services de location de voitures et notre prêteur hypothécaire résidentiel australien;
- un profit à la vente partielle de notre participation dans notre entreprise de services technologiques; facteurs partiellement contrebalancés par :
- la hausse des charges d'intérêt sur les emprunts de notre entreprise de services technologiques et de solutions logicielles pour les concessionnaires et de nos entreprises de gestion de parcs et de location de voiture.

Services d'infrastructures

Dans le cadre de nos activités liées aux services d'infrastructures, nous avons généré des FTO de 2,1 G\$, ce qui représente une augmentation de 1,6 G\$ par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par les éléments suivants :

- un profit à la cession découlant de la vente de notre entreprise de services de technologie nucléaire;
- l'apport de notre entreprise de services de loterie découlant de la hausse des volumes et des initiatives d'optimisation des coûts;
- la solide performance de notre entreprise de services de location de solutions modulaires, qui découle de l'augmentation des ventes de produits et de services à marge plus élevée et d'une acquisition complémentaire; facteurs partiellement contrebalancés par :
- l'incidence de la hausse des taux d'intérêt et de l'augmentation des emprunts découlant de l'acquisition complémentaire au sein de notre entreprise de services de location de solutions modulaires au cours de l'exercice.

Activités industrielles

Les activités industrielles ont généré des FTO de 492 M\$, ce qui représente une augmentation de 19 M\$ par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- l'augmentation de l'apport de notre entreprise de stockage d'énergie évolué en raison de la demande accrue pour les batteries utilisant des technologies avancées, dont les marges sont plus élevées;
- les profits à la cession de notre entreprise de remise à neuf de pièces de rechange automobiles destinées au marché secondaire et à la vente de notre placement dans des titres cotés en bourse; facteurs partiellement contrebalancés par :
- la diminution des apports de notre entreprise de fabrication d'électrodes de graphite;
- l'augmentation des charges d'intérêts en raison de la hausse des taux d'intérêt de notre entreprise de stockage d'énergie évolué et de notre entreprise de fabrication de composants de haute technologie.

Siège social

Le déficit au titre des FTO du siège social a augmenté de 157 M\$ par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des charges d'intérêts découlant des hausses des taux d'intérêt et des distributions sur les titres de capitaux propres privilégiés.

ii) Profits à la cession réalisés

Les profits à la cession réalisés de 1,3 G\$ pour l'exercice ont principalement trait à la vente de notre entreprise de services de technologie nucléaire. Les profits à la cession réalisés de 37 M\$ pour l'exercice précédent ont trait à la vente partielle de nos placements dans certains titres cotés en bourse.

CAPITAUX PROPRES ORDINAIRES

Les capitaux propres ordinaires de notre secteur Capital-investissement se chiffraient à 3,3 G\$ au 31 décembre 2023 (31 décembre 2022 – 2,4 G\$). L'augmentation est principalement attribuable au fait que les apports des FTO ont été partiellement contrebalancés par l'incidence de la dotation aux amortissements et des charges liées aux transactions. Les actifs amortissables détenus par l'entremise de ces activités sont inscrits au coût amorti, et l'amortissement est comptabilisé trimestriellement, à l'exception des investissements dans des actifs financiers, qui sont comptabilisés à la juste valeur en fonction principalement des prix cotés.

IMMOBILIER

APERÇU DU SECTEUR

- Notre secteur Immobilier consiste en un portefeuille immobilier mondial diversifié qui détient et exploite des immeubles de bureaux de prestige, des immeubles de commerce de détail dominants sur le marché, des hôtels et des immeubles de commerce de détail de luxe en milieu urbain situés dans certains des meilleurs emplacements du monde, qui a offert par le passé une solide performance sur de longues périodes et tout au long des cycles économiques.
- Notre capital dans cette entreprise correspond à notre participation de 100 % dans Brookfield Property Group (« BPG »)¹. BPG détient des actifs immobiliers directement ainsi que par l'intermédiaire de fonds privés gérés par notre entreprise de gestion d'actifs. Les actifs détenus directement comprennent notre entreprise d'aménagement résidentiel en Amérique du Nord, qui est exploitée par l'intermédiaire de Brookfield Residential Properties ULC.
- Nous présentons les résultats d'exploitation de notre secteur Immobilier en deux sous-secteurs. Ces sous-secteurs reposent sur notre stratégie visant à conserver un portefeuille irremplaçable de propriétés de prestige dans des villes carrefours du monde entier (« Immeubles principaux ») et un portefeuille conçu pour maximiser les rendements au moyen d'une stratégie d'aménagement ou d'achat, de redressement et de vente (« Immeubles destinés à la transition et à l'aménagement »), y compris notre capital investi dans notre entreprise résidentielle en Amérique du Nord.

ACTIVITÉS

Immeubles principaux

- Nous détenons des participations dans certains des immeubles de bureaux les plus emblématiques sur la planète, notamment les immeubles Manhattan West, à New York, et Canary Wharf, à Londres, et nous exploitons ces immeubles. Nous misons sur des actifs immobiliers de grande qualité situés dans certaines des villes les plus prisées du monde parce que nous avons constaté que ces derniers affichent des rendements supérieurs sur de très longues périodes et tout au long des cycles économiques. Ces 16 immeubles sont principalement situés dans les marchés commerciaux les plus importants du monde, comme New York, Londres, Toronto, Berlin et Dubaï, et ils représentent une superficie de 35 millions de pieds carrés.
- Nous détenons également des participations dans 19 centres commerciaux irremplaçables d'une superficie totale de 24 millions de pieds carrés, ainsi que dans le centre de commerce de détail situé à l'intersection de la 57th Street et de Fifth Avenue, à New York, l'un des plus convoités au monde, et nous exploitons ces centres commerciaux. Nous avons l'intention de conserver des participations à long terme dans ces actifs emblématiques, comme Ala Moana, à Hawaï, et Fashion Show, à Las Vegas.
- Nous aménageons des immeubles soigneusement choisis, et nos projets d'aménagement actifs se composent de deux sites d'immeubles de bureaux, de plusieurs sites d'immeubles résidentiels et d'un site d'hôtel, ce qui représente une superficie totale d'environ quatre millions de pieds carrés.

Immeubles destinés à la transition et à l'aménagement

- Nous détenons des participations dans des immeubles de bureaux dans des marchés d'entrée du monde entier, et nous exploitons ces 89 immeubles totalisant une superficie de 42 millions de pieds carrés. Ces actifs représentent des immeubles présentant un potentiel de réalisation et d'amélioration opérationnelle transitoire. Ils génèrent des taux de rendement à court terme attrayants, car nous acquérons des actifs offrant de moins bons rendements et améliorons leurs activités. Nous ajoutons une valeur importante pendant cette période transitoire, puis nous monétisons ces actifs afin d'en réinvestir le produit.
- Les immeubles de bureaux sont principalement situés dans les marchés commerciaux les plus importants du monde, comme New York, Londres, Toronto, Sydney et Rio de Janeiro.
- Nous détenons également 88 immeubles de commerce de détail, qui couvrent une superficie de 85 millions de pieds carrés, dont nous cherchons à maximiser le rendement par la location ou le réaménagement d'immeubles de commerce de détail existants ou, dans certains cas, par l'ajout d'une composante à usage mixte comme une section résidentielle ou des locaux pour bureaux. Nous ajoutons une valeur importante pendant cette période transitoire, puis nous monétisons ces actifs.
- Nous exerçons nos activités en Amérique du Nord par l'entremise de Brookfield Residential Properties ULC, au sein de 20 grands marchés au Canada et aux États-Unis, et nous contrôlons environ 74 000 terrains.

1. Se reporter à la définition de « participation économique » présentée dans le glossaire qui commence à la page 143.

PERSPECTIVES ET INITIATIVES DE CROISSANCE

CROISSANCE SELON
LES BIENS COMPARABLES

AMÉNAGEMENT

ATTRIBUTION DU CAPITAL

**Loyers par rapport au marché/
taux d'occupation**

**Projets
d'aménagement actifs**

**Réinvestissement
de capital**

Notre division de l'immobilier reste centrée sur l'augmentation de la valeur de nos biens par une location proactive et des projets de réaménagement choisis, ainsi que sur le réinvestissement du capital de biens arrivés à maturité, essentiellement des immeubles destinés à la transition et à l'aménagement, afin de financer de nouveaux placements offrant des rendements plus élevés. Nous investissons du capital additionnel dans notre portefeuille pour les projets d'investissement prévus, qui devraient continuer de stimuler la croissance du bénéfice pour les prochains exercices, à mesure que ces projets seront achevés. Nos antécédents en matière d'aménagement montrent que nous achevons nos projets à temps et en respectant le budget. Ces investissements comprennent des projets d'aménagement en cours à l'égard de nos divers immeubles de bureaux, centres commerciaux et complexes à usage mixte de premier ordre situés principalement en Amérique du Nord et en Europe.

À l'égard de notre entreprise d'aménagement résidentiel en Amérique du Nord, nos perspectives sont positives en raison de la vigueur de la demande sur le marché de l'habitation en Amérique du Nord et des importants progrès que nous avons réalisés au chapitre des initiatives stratégiques au cours des dernières années dans le but de redimensionner et de repositionner l'entreprise afin de faire croître nos rendements à long terme.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Le tableau qui suit présente la répartition de notre quote-part du BEN et des capitaux propres ordinaires des entités de notre secteur Immobilier. Nous avons fourni des informations supplémentaires, au moyen de renvois, pour expliquer les fluctuations importantes par rapport à la période antérieure.

Nous présentons les résultats d'exploitation de notre secteur Immobilier en fonction de notre stratégie qui vise à investir dans des immeubles principaux et des immeubles destinés à la transition et à l'aménagement. Le tableau qui suit présente la répartition du BEN de BPG par branche d'activité, afin de faciliter l'analyse des variations d'un exercice à l'autre.

AUX 31 DÉCEMBRE ET POUR LES EXERCICES CLOS À CES DATES (EN MILLIONS)	Renvois	FTO		Capitaux propres ordinaires	
		2023	2022	2023	2022
Immeubles principaux.....	i)	1 673 \$	1 429 \$	14 092 \$	14 548 \$
Immeubles destinés à la transition et à l'aménagement.....		1 943	2 043	8 321	8 277
Brookfield Property Group ¹		3 616 \$	3 472 \$	22 413 \$	22 825 \$

Le BEN de BPG pour l'exercice s'est établi à 3,6 G\$, comparativement à 3,5 G\$ à l'exercice précédent. Les principales variations au sein de nos activités sont présentées ci-après.

Immeubles principaux

Le BEN s'est établi à 1,7 G\$, en hausse de 244 M\$ par rapport à l'exercice précédent, en raison de la croissance du BEN selon les biens comparables découlant du début de contrats de location liés à certains immeubles de bureaux et de la hausse des loyers à certains immeubles de commerce de détail. La croissance du BEN des immeubles principaux a également été favorisée par un paiement de loyer non récurrent reçu, partiellement contrebalancé par l'incidence des cessions au cours de l'exercice.

Immeubles destinés à la transition et à l'aménagement

Le BEN s'est établi à 1,9 G\$, en baisse de 100 M\$ par rapport à l'exercice précédent en raison de l'incidence des cessions d'actifs au cours de l'exercice et de l'absence de ventes non récurrentes de terrains comme celles qui ont été comptabilisées à l'exercice précédent au sein de notre entreprise résidentielle en Amérique du Nord.

CAPITAUX PROPRES ORDINAIRES

Les capitaux propres ordinaires de notre secteur Immobilier se chiffraient à 22,4 G\$ au 31 décembre 2023 (31 décembre 2022 – 22,8 G\$). Il s'agit d'une diminution de 412 M\$ attribuable à la vente d'actifs, aux changements dans les évaluations et aux financements selon une valeur accrue.

1. Se reporter à la définition de « participation économique » présentée dans le glossaire qui commence à la page 143.

ACTIVITÉS DU SIÈGE SOCIAL

APERÇU DU SECTEUR

- Notre secteur Activités du siège social fournit du soutien à l'ensemble de l'entreprise, en mettant l'accent sur une répartition prudente du capital qui donne lieu à une accumulation de valeur à long terme pour nos actionnaires.
- Le secteur Activités du siège social comprend, mais sans s'y limiter, les activités visant à favoriser la croissance de notre entreprise de gestion d'actifs et de nos sociétés liées perpétuelles et à fournir les capitaux nécessaires à l'ensemble de l'organisation. De plus, nous effectuons des placements directs lorsqu'il est avantageux de le faire.
- Nous détenons aussi de la trésorerie et des actifs financiers dans le cadre de nos activités de gestion des liquidités et nous concluons des contrats financiers afin de gérer le risque de change et les autres risques résiduels, selon le cas.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Le tableau suivant présente la répartition des FTO et des capitaux propres ordinaires en fonction des montants attribuables aux principaux actifs et passifs relatifs à notre secteur Activités du siège social, afin d'en faciliter l'analyse.

AUX 31 DÉCEMBRE ET POUR LES EXERCICES CLOS À CES DATES (EN MILLIONS)	FTO		Capitaux propres ordinaires	
	2023	2022	2023	2022
Fonds de roulement, déduction faite de la trésorerie et autres éléments généraux.....	131 \$	50 \$	(589) \$	(1 330) \$
Emprunts généraux.....	(596)	(504)	(12 160)	(11 390)
Capitaux propres privilégiés ¹	—	—	(4 333)	(4 375)
Profits à la cession réalisés.....	2	88	—	—
	(463) \$	(366) \$	(17 082) \$	(17 095) \$

1. Les FTO excluent les distributions sur actions privilégiées de 176 M\$ (2022 – 160 M\$).

Le fonds de roulement, déduction faite de la trésorerie et autres éléments généraux, comprend les débiteurs, les créditeurs, les autres actifs et passifs, y compris les actifs et passifs d'impôt différé, ainsi que la trésorerie et les passifs financiers généraux. La trésorerie et les actifs financiers généraux sont habituellement comptabilisés à la juste valeur, et les variations sont comptabilisées par le biais du résultat net, à moins que les placements financiers sous-jacents ne soient classés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, auquel cas les variations de la valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Les prêts et créances sont habituellement comptabilisés au coût amorti. Ce montant exclut notre quote-part de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de notre entreprise de gestion d'actifs de 2,0 G\$ (31 décembre 2022 – 2,7 G\$), qui, à notre avis, fait partie de nos liquidités générales et que nous incluons dans les capitaux propres de notre secteur Gestion d'actifs.

Le fonds de roulement, déduction faite de la trésorerie et autres éléments généraux, correspondait à un passif de 589 M\$ au 31 décembre 2023 (31 décembre 2022 – 1,3 G\$). Au cours de l'exercice, BNRE a acquis une participation économique dans des actifs financiers de 530 M\$ de la Société en échange d'une participation accrue de la Société dans BNRE. En raison de l'appariement de l'action² de BN et de celle de BNRE et de notre détention de la totalité des actions de catégorie C émises et en circulation, les actionnaires de BN et de BNRE continueront de bénéficier du rendement économique des actifs transférés.

Les FTO découlant du fonds de roulement, déduction faite de la trésorerie et autres éléments généraux, comprennent les produits réalisés et les charges engagées au titre de notre trésorerie et de nos actifs ou passifs financiers généraux, en plus des charges générales et de l'impôt en trésorerie. En 2023, des FTO de 131 M\$ ont été générés (2022 – 50 M\$) en raison principalement des produits de placement sur la trésorerie et les actifs financiers généraux, partiellement contrebalancés par les charges d'intérêts sur la trésorerie déposée auprès de la Société par notre entreprise de gestion d'actifs.

2. Nous considérons BNRE comme une entité « appariée » à la Société car i) les actions de catégorie A et de catégorie A-1 de BNRE a) sont échangeables contre des actions de catégorie A de Brookfield à raison de une pour une et b) donnent droit à des distributions en même temps et au même montant que les dividendes sur les actions de catégorie A de Brookfield, et ii) la Société détient la totalité des actions de catégorie C de BNRE, ce qui confère à la Société la participation économique résiduelle dans BNRE.

Les emprunts généraux sont habituellement obtenus à des taux d'intérêt fixes. Certains de ces emprunts sont libellés en dollars canadiens, ce qui fait en sorte que leur valeur comptable varie selon les fluctuations du taux de change. Un certain nombre de ces emprunts ont été désignés à titre de couvertures des investissements nets en dollars canadiens au sein de nos autres secteurs, ce qui se traduit par la comptabilisation de la majorité des réévaluations des monnaies dans les autres éléments du résultat global. Le déficit au titre des FTO de 596 M\$ présenté dans les emprunts généraux reflète les charges d'intérêts sur tous nos emprunts généraux. L'augmentation par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent est principalement attribuable aux émissions de titres d'emprunt généraux effectuées au cours des 12 derniers mois ainsi qu'à l'augmentation de l'encours du papier commercial.

Les capitaux propres privilégiés ne sont pas réévalués en vertu des normes IFRS et sont demeurés inchangés depuis la clôture de l'exercice précédent. Nous décrivons plus en détail la trésorerie et les actifs financiers, les emprunts généraux et les capitaux propres privilégiés à la partie 4 – Structure du capital et situation de trésorerie.

PARTIE 4

STRUCTURE DU CAPITAL ET SITUATION DE TRÉSORERIE

STRUCTURE DU CAPITAL

Dans les paragraphes qui suivent, nous passons en revue les principales composantes de notre structure du capital. À plusieurs reprises, nous avons scindé les soldes et les avons répartis entre nos secteurs opérationnels afin de faciliter la compréhension et l'analyse.

Capital investi de la Société¹ – présente le montant de la dette détenue par le secteur Activités du siège social, ainsi que nos actions ordinaires et privilégiées émises et en circulation. Les emprunts généraux comprennent les obligations non garanties et les prélèvements sur les facilités de crédit renouvelables et l'émission de papier commercial à court terme. Au 31 décembre 2023, notre capital investi de la Société s'établissait à 61,6 G\$ (31 décembre 2022 – 61,5 G\$), et le ratio d'endettement^{1, 2}, à 20 % (31 décembre 2022 – 19 %).

Capital investi consolidé¹ – présente le total du capital investi des entités entièrement détenues, détenues partiellement et gérées que nous consolidons dans nos états financiers. Au 31 décembre 2023, le capital investi consolidé était stable par rapport à la fin de l'exercice précédent. Une grande partie des emprunts émis au sein de nos entités gérées est incluse dans notre bilan consolidé, même si pratiquement aucune de ces dettes n'est assortie d'un recours contre la Société.

Le tableau ci-dessous présente notre capital investi de la Société et consolidé.

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	Renvois	Société		Consolidé	
		2023	2022	2023	2022
Emprunts généraux	i)	12 160 \$	11 390 \$	12 160 \$	11 390 \$
Emprunts sans recours					
Emprunts de filiales	i)	—	—	16 214	15 140
Emprunts grevant des propriétés précises	i)	—	—	205 336	187 544
		12 160	11 390	233 710	214 074
Créditeurs et autres passifs		3 359	5 985	58 893	57 065
Passifs d'impôt différé		117	112	24 987	23 190
Obligations découlant des titres de capitaux propres des filiales		—	—	4 145	4 188
Passifs liés aux actifs classés comme détenus en vue de la vente		—	—	118	876
Capitaux propres					
Participations ne donnant pas le contrôle		230	230	122 465	98 138
Capitaux propres privilégiés	ii)	4 103	4 145	4 103	4 145
Capitaux propres ordinaires	iii)	41 674	39 608	41 674	39 608
		46 007	43 983	168 242	141 891
Total du capital investi		61 643 \$	61 470 \$	490 095 \$	441 284 \$
Ratio d'endettement ²		20 %	19 %	48 %	49 %

1. Se reporter à la définition présentée dans le glossaire qui commence à la page 143.

2. Correspond au total des emprunts généraux et des emprunts sans recours divisé par le total du capital investi. Les prélèvements sur les facilités renouvelables et les émissions de papier commercial sont exclus des ratios d'endettement, car ils ne sont pas des sources permanentes de capitaux.

i) Emprunts

Emprunts généraux

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	Taux moyen		Durée moyenne (en années)		Données consolidées	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Emprunts à terme ¹	4,4 %	4,2 %	12	13	12 213 \$	11 467 \$
Papier commercial ²	6,1 %	S.O.	<1	S.O.	31	—
Coûts de financement différés	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	(84)	(77)
Total					12 160 \$	11 390 \$

1. La durée moyenne à l'échéance et le taux moyen des emprunts à terme comprennent les emprunts à terme de 577 M\$ venant à échéance en mars et en avril 2024, qui seront remboursés au moyen du produit de notre placement de titres d'emprunt à terme de décembre 2023. Une fois les emprunts à terme remboursés, la durée moyenne à l'échéance et le taux moyen devraient être de 13 ans et de 4,4 %, respectivement.

2. Notre programme de papier commercial est financé au moyen de notre facilité de crédit renouvelable, qui vient à échéance en juin 2028.

Au 31 décembre 2023, les emprunts généraux comprenaient des emprunts à terme de 12,2 G\$ (31 décembre 2022 – 11,5 G\$) d'une durée moyenne à l'échéance de 12 ans (31 décembre 2022 – 13 ans). Les emprunts à terme se composent d'obligations émises dans le public et dans le cadre d'un placement privé, toutes assorties de taux fixes et d'échéances arrivant entre 2024 et 2080. Ces financements constituent une importante source de capital à long terme et ils cadrent avec notre profil d'actifs à long terme.

L'augmentation des emprunts à terme par rapport à l'exercice précédent est principalement attribuable à l'émission de billets de 2033 d'un montant de 550 M\$ au deuxième trimestre et de billets de 2034 d'un montant de 700 M\$ au quatrième trimestre de 2023.

Au 31 décembre 2023, nous avons du papier commercial en circulation de 31 M\$ et nous n'avions effectué aucun prélèvement sur nos facilités renouvelables (31 décembre 2022 – néant). Au 31 décembre 2023, un montant de 57 M\$ (31 décembre 2022 – 50 M\$) de ces facilités de crédit renouvelables était utilisé pour des lettres de crédit.

Emprunts de filiales

Nous nous efforçons de capitaliser nos sociétés liées perpétuelles afin de leur procurer un accès continu aux marchés des capitaux d'emprunt, habituellement en fonction de notations de première qualité, ce qui réduit, par conséquent, la demande de capital auprès de la Société. Les emprunts de filiales comprennent les prélèvements sur les facilités de crédit et la dette à terme avec recours des sociétés liées perpétuelles. Ces emprunts sont sans recours contre la Société.

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	Taux moyen		Durée moyenne (en années)		Données consolidées	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Énergie renouvelable et transition énergétique	4,0 %	3,7 %	10	10	2 832 \$	2 546 \$
Infrastructures	4,9 %	4,4 %	9	10	4 911	3 666
Capital-investissement	8,6 %	7,3 %	4	4	1 589	2 226
Immobilier	6,2 %	5,6 %	4	4	6 882	6 702
Total	5,7 %	5,2 %	6	6	16 214 \$	15 140 \$

Emprunts grevant des propriétés précises

Conformément à notre stratégie de financement, la majorité de nos capitaux d'emprunt sont des emprunts grevant des propriétés précises et le financement de projets, libellés en monnaies locales, qui comportent un recours uniquement contre les actifs financés et qui sont sans recours contre la Société ni contre la société liée perpétuelle pertinente.

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	Taux moyen		Durée moyenne (en années)		Données consolidées	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Énergie renouvelable et transition énergétique	6,0 %	5,3 %	8	9	28 635 \$	22 826 \$
Infrastructures	6,4 %	6,5 %	6	6	46 083	29 881
Capital-investissement	8,5 %	7,3 %	6	6	43 884	48 787
Immobilier ¹	7,2 %	6,1 %	3	3	86 734	86 050
Total	7,1 %	6,4 %	5	5	205 336 \$	187 544 \$

1. Comprend des emprunts de 59,4 G\$ liés à des placements immobiliers à titre de commanditaire de notre secteur Gestion d'actifs.

Les emprunts grevant des propriétés précises ont augmenté de 17,8 G\$ depuis le 31 décembre 2022, ce qui est principalement attribuable aux acquisitions au sein de notre secteur Infrastructures.

Exposition aux taux d'intérêt fixes et variables

Plusieurs de nos emprunts, y compris tous les emprunts généraux avec recours contre la Société, constituent des financements à long terme à taux fixe. Le reste de nos emprunts est assorti de taux variables. Toutefois, de temps à autre, nous concluons des contrats de taux d'intérêt visant à convertir notre dette à taux variable en dette à taux fixe.

Au 31 décembre 2023, 77 % de notre quote-part de l'encours de la dette, y compris l'incidence des swaps, était à taux fixe. Par conséquent, les fluctuations des taux d'intérêt ne sont habituellement attribuables qu'au refinancement d'emprunts aux taux courants ou aux variations du niveau de la dette en raison d'acquisitions et de cessions.

Le tableau qui suit présente les taux fixes et variables associés à nos charges d'intérêts.

AUX 31 DÉCEMBRE (EN M\$)	Taux fixe				Taux variable			
	2023		2022		2023		2022	
	Taux moyen	Données consolidées	Taux moyen	Données consolidées	Taux moyen	Données consolidées	Taux moyen	Données consolidées
Emprunts généraux	4,4 %	12 160 \$	4,2 %	11 390 \$	— %	— \$	— %	— \$
Emprunts de filiales	4,8 %	10 978	4,5 %	9 346	7,4 %	5 236	6,3 %	5 794
Emprunts grevant des propriétés précises	5,1 %	67 729	4,9 %	57 908	8,1 %	137 607	7,1 %	129 637
Total	4,9 %	90 867 \$	4,7 %	78 644 \$	8,1 %	142 843 \$	7,0 %	135 431 \$

ii) Capitaux propres privilégiés

Les capitaux propres privilégiés représentent des actions privilégiées permanentes sans participation offrant un levier financier pour nos capitaux propres ordinaires. Le tableau suivant présente le classement des actions en fonction de leurs principales caractéristiques.

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	Durée	Taux moyen		Montant	
		2023	2022	2023	2022
Taux fixe révisé	Perpétuelles	4,7 %	4,3 %	2 901 \$	2 901 \$
Taux fixe	Perpétuelles	4,8 %	4,8 %	739	739
Taux variable	Perpétuelles	5,3 %	4,3 %	463	505
Total		4,8 %	4,4 %	4 103 \$	4 145 \$

Les actions privilégiées à taux fixe révisé émises sont assorties d'un coupon initialement à taux fixe qui est révisé après une période donnée, généralement cinq ans, à un écart prédéterminé sur le rendement de l'obligation du gouvernement du Canada de cinq ans. Au 31 décembre 2023, l'écart de taux révisé moyen était de 283 points de base.

iii) Capitaux propres ordinaires

Actions émises et en circulation

Le tableau suivant présente les variations du nombre d'actions de catégorie A et de catégorie B émises et en circulation au cours des exercices.

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2023	2022
En circulation au début de l'exercice	1 573,4	1 568,8
Émises (rachetées)		
Émissions	0,8	1,4
Rachats	(54,5)	(17,2)
Régimes d'actionnariat à long terme ¹	3,7	19,1
Régime de réinvestissement des dividendes et autres	0,1	1,3
En circulation à la fin de l'exercice	1 523,5	1 573,4
Options non exercées et autres régimes fondés sur des actions ¹ et actions échangeables d'une société liée	91,6	55,5
Nombre total d'actions, après dilution, à la fin de l'exercice	1 615,1	1 628,9

1. Comprend le régime d'options sur actions à l'intention de la direction et le régime d'actions incessibles.

La société détient 81,8 millions d'actions de catégorie A (31 décembre 2022 – 62,9 millions) achetées par des entités consolidées aux fins des régimes d'actionnariat à long terme. Ce nombre a été déduit du nombre total d'actions en circulation à la date d'acquisition. Le nombre dilué d'actions en circulation comprenait 7,5 millions d'actions (31 décembre 2022 – néant) pouvant être émises en vertu de ces régimes en fonction de la valeur de marché des actions de catégorie A au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, ce qui s'est traduit par une réduction nette de 74,3 millions du nombre d'actions en circulation après dilution (31 décembre 2022 – 62,9 millions).

En 2023, 4,7 millions d'options ont été exercées, dont 1,6 million et 0,3 million ont été émises au montant net et au montant brut, respectivement, entraînant l'annulation de 2,8 millions d'options dont les droits étaient acquis.

La valeur en trésorerie des options non exercées était de 1,0 G\$ au 31 décembre 2023 (31 décembre 2022 – 1,1 G\$) en fonction du produit qui serait versé au moment de l'exercice des options.

Au 13 mars 2024, 1 514 141 444 actions de catégorie A et 85 120 actions de catégorie B de la Société étaient en circulation. Veuillez vous reporter à la note 12 des états financiers consolidés pour plus d'information au sujet des capitaux propres.

SITUATION DE TRÉSORERIE

LIQUIDITÉS GÉNÉRALES

Nous maintenons des liquidités importantes au niveau de la Société. Nos principales sources de liquidités, que nous désignons comme nos liquidités essentielles¹, se composent :

- de trésorerie et d'actifs financiers, déduction faite des autres passifs connexes;
- de montants non prélevés sur les facilités de crédit engagées.

Compte tenu de leur rôle dans le financement des acquisitions, que ce soit directement ou par l'intermédiaire de nos fonds gérés par notre entreprise de gestion d'actifs, nos entreprises d'exploitation et notre entreprise de solutions d'assurance, sont incluses dans l'évaluation de l'ensemble de nos liquidités. À l'échelle du groupe, au 31 décembre 2023, nos liquidités essentielles, qui comprennent les liquidités générales et les liquidités provenant des sociétés liées perpétuelles, se chiffraient à 38 G\$ et le capital pouvant être investi¹, qui inclut les engagements de tiers pouvant être utilisés dans les fonds privés de notre entreprise de gestion d'actifs, se chiffrait à 122 G\$.

EXIGENCES EN MATIÈRE DE CAPITAL

La Société a très peu d'exigences non discrétionnaires en matière de capital. Dans le cours normal des activités, nos plus importantes exigences en matière de capital sont liées aux emprunts arrivant à échéance et aux engagements dans les fonds gérés par notre entreprise de gestion d'actifs. Nos obligations arrivant à échéance en 2024 ont été refinancées au moyen d'appels publics à l'épargne visant des billets conclus en 2023 et aucun de nos emprunts n'arrivera à échéance avant janvier 2025, moment où un montant de 500 M\$ deviendra exigible.

Au niveau des sociétés liées perpétuelles, les plus importantes exigences en matière de capital dans le cours normal des activités sont liées aux emprunts arrivant à échéance et à la quote-part des appels de capitaux des fonds privés. Les nouvelles acquisitions sont principalement financées par l'entremise de fonds privés ou de sociétés liées perpétuelles gérés par notre entreprise de gestion d'actifs. Nous nous efforçons de structurer ces entités de manière à ce qu'elles soient autofinancées, de préférence au moyen de placements de première qualité, et que dans presque toutes les situations, elles ne dépendent pas d'un soutien financier de la Société.

1. Se reporter à la définition présentée dans le glossaire qui commence à la page 143.

Dans le cas des fonds privés gérés par notre entreprise de gestion d'actifs, les capitaux propres nécessaires sont obtenus par l'appel des engagements pris par les commanditaires de chaque fonds, y compris les engagements que nos sociétés liées perpétuelles et la Société ont pris. Au 31 décembre 2023, les engagements de la Société à l'égard de fonds gérés par notre entreprise de gestion d'actifs se présentaient comme suit :

AU 31 DÉCEMBRE 2023
(EN MILLIONS)

	Engagement total	Montant financé
Brookfield Strategic Real Estate Partners IV	3 500 \$	2 100 \$
Brookfield Strategic Real Estate Partners III	2 750	2 700
Oaktree Opportunities Fund XII	750	—
Oaktree Opportunities Fund XI	750	638
	7 750 \$	5 438 \$

Les sociétés liées perpétuelles financent leurs exigences en matière de capital au moyen de leurs propres ressources et de l'accès aux marchés financiers. De temps à autre, nous soutenons ce financement en participant à des placements de titres de capitaux propres ou à des crédits-relais.

Au niveau de l'actif, nous maintenons des programmes d'investissements continus, destinés à préserver la capacité opérationnelle actuelle de nos actifs, que nous appelons les investissements de maintien. Ils sont habituellement financés par les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de chaque entreprise, dont ils représentent une proportion relativement faible. Le calendrier de ces investissements est discrétionnaire. Cependant, nous pensons qu'il est important de préserver la productivité de nos actifs afin d'optimiser les flux de trésorerie et l'accroissement de la valeur.

LIQUIDITÉS ESSENTIELLES ET TOTAL DES LIQUIDITÉS

Le tableau qui suit présente les liquidités essentielles de la Société, des sociétés liées perpétuelles et des fonds gérés.

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	Liquidités générales ¹		Capital pouvant être investi	
	2023	2022	2023	2022
Trésorerie et actifs financiers, montant net	2 013 \$	2 893 \$	29 161 \$	27 440 \$
Montants non prélevés sur les facilités de crédit engagées	2 533	2 540	9 009	9 284
Liquidités essentielles	4 546	5 433	38 170	36 724
Engagements non appelés dans des fonds privés	—	—	84 233	87 364
Total du capital pouvant être investi²	4 546 \$	5 433 \$	122 403 \$	124 088 \$

1. La trésorerie et les actifs financiers généraux comprennent une tranche de 2,0 G\$ de notre quote-part de la trésorerie et des actifs financiers de notre entreprise de gestion d'actifs au 31 décembre 2023 (2022 – 2,7 G\$).

2. Comprend des liquidités de 24 G\$ détenues par l'intermédiaire de notre portefeuille d'assurance (2022 – 21 G\$).

Au 31 décembre 2023, les liquidités essentielles de la Société s'élevaient à 4,5 G\$ et se composaient de trésorerie et d'actifs financiers de 2,0 G\$, incluant notre quote-part de la trésorerie et des actifs financiers de notre entreprise de gestion d'actifs, et de montants non prélevés sur les facilités de crédit de 2,5 G\$. Les liquidités de la Société peuvent être facilement utilisées, sans conséquence fiscale significative. Nous utilisons ces liquidités à l'appui des activités de nos sociétés liées perpétuelles et du financement des transactions stratégiques.

La Société peut réunir des liquidités additionnelles en procédant à l'émission de titres et à la vente de placements cotés dans nos sociétés liées perpétuelles et d'autres placements, comme il est présenté à la page suivante. Ces liquidités ne sont toutefois pas incluses dans nos liquidités essentielles, puisque nous sommes généralement en mesure de financer nos activités et nos exigences en matière de capital par d'autres moyens.

En 2023, nous avons généré un bénéfice distribuable de 4,8 G\$, qui comprend les éléments suivants :

- un bénéfice distribuable avant les montants réalisés de 4,8 G\$, excluant les charges générales et autres;
- un intéressement aux plus-values réalisé net de 570 M\$; facteurs partiellement contrebalancés par :
- des charges générales, des charges d'intérêts et des dividendes sur actions privilégiées, déduction faite des coûts liés à la rémunération fondée sur des actions, de 533 M\$.

La Société a versé des dividendes en trésorerie de 436 M\$ sur ses titres de capitaux propres ordinaires au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 (2022 – 879 M\$). La Société a également remboursé un montant de 624 M\$ aux actionnaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (2022 – 686 M\$).

Le tableau suivant présente les cours du marché des titres cotés en bourse de la société et les distributions en trésorerie annuelles provenant des entreprises d'exploitation de la société selon les politiques courantes de distribution pour chaque entité.

Participation	Parts détenues par Brookfield	Distributions par part (données selon les politiques courantes) ¹	Cours du marché ²	Distributions courantes (données selon les politiques courantes) ³	Distributions pour le cumul depuis le début de l'exercice (données réelles)
EN MILLIONS, SAUF LES MONTANTS PAR PART)	%				
Distributions provenant des placements					
Brookfield Renewable ⁴	45 %	302,4	1,42 \$	8 034 \$	429 \$
Brookfield Infrastructure ⁵	26 %	207,1	1,62	6 571	336
Brookfield Business Partners ⁶	66 %	142,1	0,25	3 058	36
Brookfield Property Group ⁷	100 %	s.o.	s.o.	s.o.	1 644
Total				2 445 \$	1 522
					2 294 \$

1. Selon les politiques courantes en matière de distribution.

2. Le cours du marché représente la valeur des parts détenues par Brookfield à la clôture le 31 décembre 2023.

3. Les distributions (données selon les politiques courantes) correspondent au nombre de parts détenues au 31 décembre 2023 multiplié par les distributions par part. Les dividendes réels peuvent différer en raison de l'échéancier des augmentations de dividendes et du paiement de dividendes spéciaux, qui ne sont pas pris en compte dans le calcul du taux selon les politiques courantes. Se reporter à la définition présentée dans le glossaire qui commence à la page 143.

4. Les parts détenues par Brookfield représentent le total de ses parts de BEP et de BEPC.

5. Les parts détenues par Brookfield représentent le total de ses parts de BIP et de BIPC.

6. Les parts détenues par Brookfield représentent le total de ses parts de BBU et de BBUC.

7. Les distributions de BPG comprennent des dividendes sur actions privilégiées reçus par la Société d'un montant de 16 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (2022 – 64 M\$).

EXAMEN DES TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau qui suit résume les tableaux consolidés des flux de trésorerie figurant dans nos états financiers consolidés.

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2023	2022
Activités d'exploitation	6 467 \$	8 751 \$
Activités de financement	19 927	32 460
Activités d'investissement	(29 762)	(39 650)
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(3 368) \$	1 561 \$

Ce tableau tient compte des activités au sein de nos entités consolidées et, par conséquent, exclut les activités des entités non consolidées.

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont totalisé 6,5 G\$ en 2023, soit une diminution de 2,3 G\$ par rapport à l'exercice précédent. Les apports de la croissance selon les biens comparables découlant de l'inflation et de la croissance interne au sein de nos secteurs Énergie renouvelable et transition énergétique et Infrastructures, ainsi que des acquisitions, déduction faite des cessions, dans l'ensemble de nos activités, ont été contrebalancés par la hausse des charges d'intérêts en raison principalement de l'augmentation de la dette attribuable aux refinancements et à la hausse des taux d'intérêt sur la dette à taux variable.

Activités de financement

Les flux de trésorerie nets provenant des activités de financement ont totalisé 19,9 G\$ en 2023, comparativement à 32,5 G\$ pour l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- un capital fourni par les détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle, déduction faite du capital remboursé, de 27,2 G\$;

- des emprunts sans recours contractés par nos filiales, déduction faite des remboursements, de 12,3 G\$; facteurs partiellement contrebalancés par :
- des distributions en trésorerie aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle et aux actionnaires de 13,4 G\$;
- des prélèvements nets de 3,6 G\$ sur les facilités de crédit sans recours;
- des dépôts de 1,3 G\$ versés à des parties liées;
- les obligations locatives remboursées de 1,0 G\$.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement se sont établis à 29,8 G\$ en 2023, comparativement à 39,7 G\$ pour l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- des acquisitions de filiales, déduction faite des cessions, de 7,2 G\$, principalement liées aux acquisitions au sein de nos secteurs Infrastructures et Énergie renouvelable et transition énergétique;
- des acquisitions de placements mis en équivalence, déduction faite des cessions, de 7,2 G\$, principalement liées aux acquisitions au sein de nos secteurs Infrastructures et Énergie renouvelable et transition énergétique;
- des acquisitions et des entrées d'immobilisations corporelles, déduction faite des cessions, de 6,9 G\$;
- des acquisitions et des entrées d'immeubles de placement, déduction faite des cessions, de 6,6 G\$;
- des acquisitions d'actifs financiers et autres actifs, déduction faite des cessions, de 1,8 G\$.

Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés, « Acquisitions d'entités consolidées », et à la note 10, « Placements mis en équivalence », pour plus de détails.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Le tableau suivant présente les obligations contractuelles de la société par période de paiement.

AU 31 DÉCEMBRE 2023 (EN MILLIONS)	Paiements échéant par période				
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Obligations avec recours					
Emprunts généraux	604	\$ 1 631	\$ 1 434	\$ 8 491	12 160
Créditeurs et autres passifs ¹	180	20	13	3 065	3 278
Charges d'intérêts ²					
Emprunts généraux	520	948	821	3 975	6 264
Obligations sans recours					
Remboursements de capital					
Emprunts sans recours d'entités gérées					
Emprunts grevant des propriétés précises	54 269	53 160	41 689	56 218	205 336
Emprunts de filiales	2 585	1 200	7 106	5 323	16 214
Obligations découlant des titres de capitaux propres des filiales	932	774	44	2 395	4 145
Créditeurs et autres passifs					
Obligations locatives	1 131	2 044	1 638	12 180	16 993
Créditeurs et autres passifs ¹	31 351	4 765	2 206	4 953	43 275
Engagements	4 407	1 245	528	62	6 242
Charges d'intérêts ^{2, 3}					
Emprunts sans recours	13 461	20 000	13 970	22 156	69 587
Obligations découlant des titres de capitaux propres des filiales	169	253	174	933	1 529

1. Exclut les obligations locatives et les provisions.

2. Correspond au total des charges d'intérêts qui devraient être payées sur la durée des obligations.

3. Les paiements liés à des taux d'intérêt variables ont été calculés d'après les taux actuels.

Les obligations avec recours, soit les montants assortis de recours contre la Société, qui viennent à échéance dans moins d'un an totalisent 1,3 G\$ (2022 – 3,5 G\$).

En 2014, BPY a émis des parts privilégiées échangeables pour un montant de 1,8 G\$ en trois tranches de 600 M\$ rachetables en 2021, en 2024 et en 2026, respectivement. Les parts privilégiées étaient initialement échangeables contre des parts de BPY au prix de 25,70 \$ par part, au gré du détenteur, en tout temps jusqu'à la date d'échéance, inclusivement. À la suite de la fermeture du capital de BPY (la « fermeture du capital de BPY »), les parts privilégiées sont devenues échangeables contre un montant en trésorerie correspondant à la valeur de la contrepartie qui aurait été reçue à la fermeture du capital de BPY (une combinaison de trésorerie, d'actions de BN et de parts privilégiées de la nouvelle société en commandite), en fonction de la valeur de cette contrepartie à la date d'échange. BPY a également la possibilité de verser la contrepartie réelle (une combinaison de trésorerie, d'actions de BN et de parts privilégiées de la nouvelle société en commandite). À la suite de la fermeture du capital de BPY, nous avons convenu, avec le détenteur, d'accorder à la société le droit d'acheter la totalité ou une partie des parts privilégiées auprès du détenteur à l'échéance et d'accorder au détenteur le droit de vendre la totalité ou une partie de ses parts privilégiées à l'échéance, à un prix correspondant, dans chaque cas, au prix d'émission de ces parts privilégiées majoré des distributions accumulées et impayées. Le 30 décembre 2021, la société a acquis la tranche rachetable en 2021 auprès du détenteur et a échangé ces parts contre des parts de rachat-échange. Les parts privilégiées ont par la suite été annulées.

Les engagements, qui se sont établis à 6,2 G\$ (2022 – 2,8 G\$), représentent diverses obligations contractuelles reprises dans le cours normal des activités par nos filiales d'exploitation. Ces obligations comprennent notamment des engagements visant à fournir du crédit-relais, ainsi que des lettres de crédit et des garanties fournies à l'égard de contrats de vente d'électricité et d'obligations de réassurance, ainsi que des engagements portant sur les dépenses d'investissement liées aux coûts de projets sous contrats repris dans le cadre d'acquisitions récentes. Ces engagements seront financés au moyen des flux de trésorerie des filiales de la société.

La société et ses filiales consolidées concluent des conventions prévoyant une indemnisation et accordant des garanties au profit de tiers relativement à des transactions telles que les cessions ou les acquisitions d'entreprises, les ventes d'actifs, la prestation de services, les ententes de titrisation et les ententes de prise ferme et de placement pour compte. La société a également convenu d'indemniser ses administrateurs et certains de ses dirigeants et employés. La nature de la presque totalité des engagements d'indemnisation ne permet pas à la société d'établir une évaluation raisonnable du montant maximal qu'elle pourrait être tenue de verser à des tiers, car dans la plupart des cas, les ententes ne fixent aucun montant maximal, et ces montants dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées à l'heure actuelle. Par le passé, ni la société ni ses filiales consolidées n'ont eu à verser d'importants montants, pas plus qu'elles ne prévoient actuellement avoir à verser d'importants montants en vertu de ces conventions d'indemnisation dans l'avenir.

La société forme périodiquement des coentreprises, des consortiums ou d'autres types d'arrangements qui comprennent des droits de liquidité en faveur de la société ou de ses contreparties. Ces arrangements incluent des ententes d'achat ou de vente, des droits d'inscription et d'autres arrangements usuels. Ces ententes contiennent généralement des clauses de protection qui visent à atténuer les risques pour nous. Le montant, le calendrier et la probabilité des paiements effectués par la société en vertu de ces arrangements dépendent, dans la plupart des cas, d'événements ou de circonstances futurs liés à la contrepartie et ne peuvent, par conséquent, être déterminés en ce moment.

Nous nous sommes aussi engagés à acheter l'énergie produite par certains actifs hydroélectriques de BEP, tel qu'il est expliqué précédemment à la page 77.

EXPOSITION À CERTAINS INSTRUMENTS FINANCIERS

Comme il est décrit ailleurs dans le présent rapport de gestion, nous avons recours à divers instruments financiers dans le cadre de nos activités afin de gérer les risques et de mieux utiliser notre capital. La juste valeur de ces instruments, qui est inscrite à notre bilan, est présentée à la note 6 de nos états financiers consolidés.

PARTIE 5

MÉTHODES COMPTABLES ET CONTRÔLES INTERNES

MÉTHODES, ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES

APERÇU

Nous sommes une société par actions canadienne à capital ouvert et, par conséquent, nous préparons nos états financiers consolidés conformément aux normes IFRS.

Nous présentons nos bilans consolidés sans faire de distinction entre les actifs ou les passifs courants et les actifs ou les passifs non courants. Nous sommes d'avis que cette présentation est appropriée, compte tenu de la nature de notre stratégie commerciale.

La préparation d'états financiers consolidés exige que la direction ait recours à des méthodes comptables appropriées et qu'elle établisse des jugements et des estimations qui ont une incidence sur la valeur comptable de l'actif et du passif et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Afin d'établir ces estimations et jugements, la direction s'appuie dans la mesure du possible sur des renseignements externes et des conditions observables qui, au besoin, sont appuyés par les analyses internes. Ces estimations ont été appliquées d'une manière cohérente par rapport à l'exercice précédent, et il n'existe aucun engagement, aucune tendance, aucun événement, ni aucune incertitude connu qui, selon nous, influenceront de façon significative sur la méthode ou les hypothèses utilisées dans ce rapport. Étant donné que nous mettons à jour la juste valeur de nos portefeuilles d'immeubles de placement chaque trimestre et que les profits sont pris en compte dans le résultat net, nous présentons une analyse des jugements et estimations liés aux principaux paramètres d'évaluation à la note 11 des états financiers consolidés audités de 2023 et ci-après.

Pour plus de renseignements sur les méthodes, jugements et estimations comptables, y compris les nouvelles normes et les normes révisées publiées par l'IASB, se reporter aux méthodes comptables figurant à la note 2 des états financiers consolidés audités de 2023.

ESTIMATIONS COMPTABLES

Les normes IFRS prescrivent l'utilisation d'un modèle fondé sur le contrôle pour déterminer si la consolidation est requise. Par conséquent, nous sommes considérés comme exerçant le contrôle sur un placement si nous 1) exerçons le pouvoir sur l'entité émettrice, 2) sommes exposés à des rendements variables en raison de nos liens avec l'entité émettrice et 3) avons la capacité d'exercer notre pouvoir de manière à influencer sur le montant des rendements obtenus. En raison de la structure de propriété de bon nombre de nos filiales, nous contrôlons des entités dans lesquelles nous ne détenons qu'une participation économique minoritaire. Se reporter à la Partie 2 – Examen des résultats financiers consolidés pour plus d'information.

i) Immeubles de placement

Nous classons la majorité des actifs immobiliers compris dans notre secteur Immobilier comme des immeubles de placement. Nos évaluations sont préparées au niveau de chaque immeuble par des professionnels en placement à l'interne qui détiennent une expertise pertinente en ce qui a trait au secteur, à l'emplacement géographique et au type d'actif en question. Ces évaluations sont mises à jour à chaque date de bilan, et les profits ou les pertes sont comptabilisés en résultat net.

La majorité des flux de trésorerie sous-jacents pris en compte dans les modèles sont composés de contrats de location, dont beaucoup sont à long terme. Ainsi, au 31 décembre 2023, notre portefeuille d'immeubles de bureaux (immeubles principaux et immeubles destinés à la transition et à l'aménagement) présentait un taux d'occupation combiné de 90 % et la durée moyenne de leurs contrats de location était de 8 ans, tandis que le taux d'occupation combiné de notre portefeuille d'immeubles de commerce de détail (immeubles principaux et immeubles destinés à la transition et à l'aménagement) s'établissait à 95 %. Les modèles tiennent également compte d'hypothèses au niveau des immeubles relatives aux probabilités de renouvellement des contrats de location, aux taux de location futurs et aux dépenses d'investissement. Ces facteurs sont examinés dans le cadre du processus de planification des affaires, et des données de marché externes sont utilisées pour déterminer les flux de trésorerie liés aux renouvellements de contrats de location. De plus, nous vendons chaque année de nombreux actifs, ce qui nous fournit également des données pour nos évaluations puisque nos contrats sont habituellement conclus à des prix comparables aux valeurs selon les normes IFRS.

Nous vérifions les résultats de notre processus en soumettant un certain nombre de nos immeubles à une évaluation externe chaque année, ce qui comprend des évaluations des immeubles de bureaux principaux, au moins tous les trois ans. Ces évaluations, de même que les données de marché comparables et les analyses des paramètres d'évaluation effectuées par des tiers, sont utilisées pour étayer nos évaluations préparées à l'interne; tout écart important fait l'objet d'un rapprochement. En 2023, 65 évaluations externes ont été effectuées sur des actifs d'une valeur brute de 23,1 G\$; celles-ci ne s'écartaient pas de plus de 2 % des évaluations de la direction.

Les évaluations sont surtout sensibles aux variations des flux de trésorerie, notamment les hypothèses à l'égard des probabilités de renouvellement des baux, de l'intervalle entre le départ de l'ancien locataire et l'arrivée du nouveau locataire, des dépenses d'investissement, des taux de location futurs et des coûts de location connexes, ainsi que les taux d'actualisation et les taux de capitalisation finaux. Le tableau suivant présente un sommaire des principaux paramètres d'évaluation de nos actifs immobiliers au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022.

	Immeubles principaux		Immeubles destinés à la transition et à l'aménagement		Placements à titre de commanditaire		Moyenne pondérée	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
AUX 31 DÉCEMBRE								
Taux d'actualisation	6,2 %	6,2 %	7,9 %	7,7 %	8,6 %	8,3 %	8,0 %	7,7 %
Taux de capitalisation final	4,8 %	4,6 %	6,2 %	5,9 %	5,8 %	5,7 %	5,7 %	5,5 %
Horizon de placement (en années)	11	11	10	10	13	13	12	12

Le tableau suivant présente l'incidence d'une variation de 25 points de base des données d'entrée non observables pertinentes sur la juste valeur de nos immeubles de placement consolidés au 31 décembre 2023, de façon isolée, et ne présente pas l'incidence d'autres facteurs, comme les variations des flux de trésorerie ou l'inflation, sur la juste valeur. Pour les immeubles évalués selon la méthode des flux de trésorerie actualisés, la variation des points de base dans les paramètres d'évaluation est liée à une variation du taux d'actualisation et du taux de capitalisation final. Pour les immeubles évalués selon la méthode de la capitalisation directe, la variation des points de base dans les paramètres d'évaluation est liée à une variation du taux de capitalisation global. Ces montants représentent l'incidence sur la totalité des immeubles de placement consolidés dans nos états financiers consolidés, avant impôt, y compris les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle dans nos sociétés liées perpétuelles et nos placements dans des fonds privés. Le montant attribuable aux actionnaires pourrait être largement inférieur à celui présenté selon le pourcentage de participation dans les actifs individuels.

AU 31 DÉCEMBRE 2023 (EN MILLIONS)		Juste valeur	Sensibilité
Immeubles principaux		18 970 \$	1 090 \$
Immeubles destinés à la transition et à l'aménagement		23 016	1 033
Placements à titre de commanditaire		77 627	3 483
Autres immeubles de placement		4 539	148
Total		124 152 \$	5 754 \$

ii) Modèle de la réévaluation des immobilisations corporelles

Nous réévaluons les immobilisations corporelles de notre secteur Énergie renouvelable et transition énergétique au moyen de la méthode des flux de trésorerie actualisés et celles de notre secteur Infrastructures au moyen de la méthode des flux de trésorerie actualisés et de la méthode du coût de remplacement net d'amortissement. Nos biens immobiliers sont évalués au moyen de la méthode du coût de remplacement net d'amortissement. Les immobilisations corporelles de notre secteur Capital-investissement sont comptabilisées au coût diminué du cumul de l'amortissement et du cumul des pertes de valeur.

Les actifs assujettis au modèle de la réévaluation sont réévalués chaque année selon une méthode d'évaluation ascendante, qui commence au niveau opérationnel avec des professionnels locaux et qui exige des examens à divers niveaux, y compris par des membres de la haute direction. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées par le biais des autres éléments du résultat global à titre d'écart de réévaluation. Les flux de trésorerie sous-jacents pris en compte dans les modèles des flux de trésorerie actualisés sont assujettis à des examens détaillés dans le cadre du processus de planification des affaires, en vue de vérifier le caractère raisonnable des taux d'actualisation et des autres principales données d'entrée variables ainsi que l'exactitude mathématique des modèles. Les principales données d'entrée sont fréquemment comparées aux rapports de tiers commandés par les entités respectives afin d'apprécier le caractère raisonnable. De plus, les transactions comparables sur le marché sont analysées aux fins de leur prise en compte dans l'évaluation comparative. Des renseignements supplémentaires sur le modèle de la réévaluation et les résultats pour l'exercice considéré sont fournis ci-dessous.

Lorsqu'elle détermine la valeur comptable des immobilisations corporelles à l'aide du modèle de la réévaluation, la société utilise les hypothèses et les estimations suivantes : l'échéancier des produits prévisionnels; les prix de vente et les charges connexes futurs; les volumes de ventes futurs; les taux réglementaires futurs; les investissements de maintien et les autres dépenses d'investissement; les taux d'actualisation; les taux de capitalisation finaux; les dates d'évaluation finale; les durées d'utilité; et les valeurs résiduelles. La détermination de la juste valeur des immobilisations corporelles en cours d'aménagement se fait au moyen d'estimations portant sur le calendrier et sur les coûts liés à l'achèvement de l'aménagement. Se reporter à la Partie 2 – Examen des résultats financiers consolidés pour plus d'information au sujet de ce processus.

Énergie renouvelable et transition énergétique

Nous utilisons un modèle de flux de trésorerie actualisés sur 20 ans faisant appel à une valeur finale déterminée de façon ascendante et, selon le cas, au moyen du modèle de croissance de Gordon en ce qui a trait aux actifs perpétuels, comme les centrales hydroélectriques. Pour les actifs à durée d'utilité déterminée, comme les parcs éoliens et solaires, la valeur résiduelle de l'actif est utilisée en fonction de la durée d'utilité résiduelle estimative, et la valeur résiduelle de l'actif est utilisée pour représenter la valeur finale.

Les principales données d'entrée prises en compte dans les modèles comprennent les prix prévus aux contrats, les prix de détail à terme de l'énergie, les estimations de la production d'énergie moyenne à long terme, les charges d'exploitation, les dépenses d'investissement, les taux d'imposition, les dates de sortie, les taux de capitalisation finaux et les taux d'actualisation. Quelques-unes des hypothèses critiques sont décrites plus en détail ci-dessous :

- Les prévisions en matière de prix tiennent compte des données d'entrée suivantes :
 - Lorsque des accords d'achat d'énergie sont en place, nous prenons en considération les prix de l'énergie prévus par contrat pour la durée résiduelle de ces accords.
 - Par la suite, ou dans la mesure où l'actif lié à l'énergie renouvelable sous-jacent n'est pas visé par un contrat, nous estimons le prix de détail en fonction d'une combinaison de données externes et de nos propres estimations. Le prix de détail à court terme repose sur des cours sur quatre ans fournis par des courtiers externes en Amérique du Nord, les prix des exploitants réglementés sur le marché en Europe et les prix du marché local en Amérique du Sud. Nous nous assurons de lier par extrapolation linéaire nos prix à court terme à nos perspectives en ce qui a trait aux prix de l'énergie à long terme, lesquelles sont présentées ci-dessous.

- Les prix à long terme sont établis à partir des facteurs économiques nécessaires pour permettre l'arrivée de nouveaux venus sur les divers marchés de l'énergie où nous exerçons nos activités. L'exercice qui marque l'arrivée d'un nouveau venu est considéré comme l'étape charnière où les producteurs doivent accroître leur capacité pour préserver la fiabilité des systèmes et fournir des niveaux de réserves suffisants, compte tenu de la mise hors service de vieilles centrales au charbon et des coûts croissants de la conformité aux exigences environnementales en Amérique du Nord et en Europe, ainsi que de la hausse globale de la demande en Colombie et au Brésil. Dès que l'exercice marquant l'arrivée du nouveau venu est déterminé, des données provenant de sources du secteur et de nos équipes responsables du développement sont utilisées pour établir le coût tout compris de l'éventail des technologies prévues des nouvelles constructions, et le prix du marché en résultant nécessaire pour permettre son aménagement. Notre vision à long terme des prix est arrimée au coût relatif à l'obtention de nouvelles productions d'énergie provenant de sources renouvelables pour répondre à la croissance future de la demande d'ici 2027 à 2035 en Amérique du Nord, d'ici 2030 en Colombie et d'ici 2027 au Brésil. En ce qui concerne les entreprises nord-américaines, nous avons estimé que les prix prévus aux contrats relatifs à nos actifs d'énergie renouvelable seront inférieurs à ceux offerts par les nouveaux parcs éoliens et solaires ainsi qu'aux prix des batteries (la source la plus probable d'une nouvelle production renouvelable dans ces régions). Au Brésil et en Colombie, les prix futurs estimatifs de l'électricité sont calculés en fonction d'une approche similaire à celle utilisée en Amérique du Nord, au moyen d'une prévision du coût tout compris de l'aménagement.
- Les prévisions en matière de production d'énergie sont établies en fonction de la production moyenne à long terme pour laquelle nous avons d'importantes données historiques. La production moyenne à long terme pour les centrales hydroélectriques est calculée à partir de rapports techniques de tiers commandés au cours des activités d'acquisition d'actifs et de financement. Ces études sont élaborées à partir de modèles statistiques fondés sur des données historiques sur le débit fluvial amassées sur des décennies. Similairement, la production moyenne à long terme pour les parcs éoliens est calculée selon des études sur les ressources éoliennes réalisées par des tiers avant la construction ou l'acquisition. La production moyenne à long terme des centrales d'énergie solaire est fondée sur des études tierces du niveau d'irradiance menées sur les sites de nos projets au moment de la construction ou de l'acquisition.
- Les prévisions en matière de dépenses d'investissement dépendent de rapports techniques indépendants commandés à des cabinets tiers réputés pendant les processus de placement ou de financement.
- Nos taux d'actualisation, qui sont ajustés en fonction du niveau de l'actif et de considérations régionales, sont comparés aux taux implicites de transactions récentes sur le marché, lorsque cela est possible, pour juger de leur caractère raisonnable.

L'examen de nos modèles inclut également une évaluation des transactions comparables sur le marché. Nous comparons les multiples du BAIIA et la valeur par MW au niveau de l'actif avec de récentes transactions sur le marché; au niveau du portefeuille, nous comparons les multiples d'évaluation avec ceux de nos concurrents les plus comparables sur le marché de même que la valeur comptable de nos capitaux propres après réévaluation avec le prix de nos actions sur le marché. Par exemple, nous avons remarqué, dans des revues des transactions sur le marché du nord-est des États-Unis, que les multiples payés pour les actifs indiquent la possibilité que les intervenants du marché partagent notre point de vue à l'égard des prix de l'énergie à la hausse dans la région.

En 2023, la juste valeur des immobilisations corporelles de notre secteur Énergie renouvelable et transition énergétique a diminué de 384 M\$, en raison principalement de la diminution des prix de l'énergie observée dans la plupart des marchés et de l'augmentation du coût du capital découlant de la hausse des taux d'intérêt.

Le tableau suivant présente un sommaire des principaux paramètres d'évaluation de nos centrales hydroélectriques et de nos parcs éoliens et solaires à la fin de 2023 et de 2022.

AUX 31 DÉCEMBRE	Amérique du Nord		Colombie		Brésil		Europe	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Taux d'actualisation								
Production sous contrat.....	5,1 – 5,7 %	4,9 – 5,4 %	8,7 %	8,5 %	8,4 %	8,2 %	4,8 %	4,4 %
Production sans contrat.....	6,3 – 7,0 %	6,2 – 6,7 %	10,0 %	9,7 %	9,7 %	9,5 %	4,8 %	4,4 %
Taux de capitalisation final ¹	4,4 – 5,0 %	4,3 – 4,9 %	8,0 %	7,7 %	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Horizon de placement.....	2046	2044	2043	2042	2053	2051	2037	2036

1. Le taux de capitalisation final s'applique seulement aux actifs hydroélectriques en Amérique du Nord et en Colombie.

Le tableau suivant présente l'incidence sur la juste valeur des immobilisations corporelles au sein de notre secteur Énergie renouvelable et transition énergétique au 31 décembre 2023 d'une variation de 25 points de base du taux d'actualisation et du taux de capitalisation final, ainsi que d'une variation de 5 % des prix de l'électricité. Ces montants représentent l'incidence sur la totalité des immobilisations corporelles consolidées dans les états financiers consolidés de BN, avant impôt, y compris les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle dans nos sociétés liées cotées et nos placements dans des fonds privés. Le montant attribuable aux actionnaires pourrait être largement inférieur à celui présenté selon le pourcentage de participation dans les actifs individuels.

AU 31 DÉCEMBRE 2023
(EN MILLIONS)

Variation de 25 points de base du taux d'actualisation et du taux de capitalisation final¹

	Juste valeur	Sensibilité
Amérique du Nord.....	41 636 \$	1 995 \$
Colombie.....	10 585	449
Brésil.....	5 578	125
Europe.....	5 409	43

Variation de 5 % des prix de l'électricité

Amérique du Nord.....	41 636	1 545
Colombie.....	10 585	538
Brésil.....	5 578	138
Europe.....	5 409	—

1. Le taux de capitalisation final s'applique seulement aux actifs hydroélectriques en Amérique du Nord et en Colombie.

Les valeurs finales sont incluses dans l'évaluation des actifs hydroélectriques aux États-Unis, au Canada et en Colombie. En ce qui concerne les actifs hydroélectriques au Brésil, l'évaluation tient compte des flux de trésorerie établis en fonction de la durée de l'autorisation ou de la durée d'utilité d'un actif de la concession, plus la durée d'un renouvellement non récurrent de 30 ans pour la majorité des actifs hydroélectriques. Au 31 décembre 2023, la durée d'utilité ou la durée restante moyenne pondérée d'un actif de la concession, y compris un renouvellement non récurrent de 30 ans pour les actifs hydroélectriques concernés, était de 34 ans (2022 – 35 ans). Par conséquent, aucune valeur finale n'avait été attribuée aux actifs hydroélectriques au Brésil à la fin de la période de l'autorisation.

Contrats d'énergie

Le contrat d'électricité de New York est le seul contrat d'électricité qui subsiste entre la Société et BEP. En vertu du contrat, nous devons acheter à un prix fixe l'électricité que BEP génère par l'intermédiaire de certains de ses actifs de New York. D'après la production moyenne à long terme, nous achetons environ 4 100 GWh d'électricité par année auprès de BEP en vertu d'un contrat à long terme à un prix préétabli, ce qui représente 13 % de la production d'énergie de BEP. En 2022, le prix fixe que nous sommes tenus de payer à BEP a commencé à diminuer graduellement de 3 \$/MWh par année. Cette diminution se poursuivra jusqu'en 2025, suivie d'une réduction de 5 \$/MWh en 2026, ce qui donnera lieu à une réduction totale d'environ 20 \$/MWh. Le contrat arrive à expiration en 2046.

Le contrat est évalué chaque année en fonction des courbes de prix à la fin de l'exercice en tenant compte des taux d'actualisation révisés, au besoin. Au 31 décembre 2023, le contrat a été évalué au moyen du prix de l'électricité à terme moyen pondéré, qui est estimé à environ 89 \$ par MWh pour les années 1 à 10, et à 157 \$ par MWh pour les années 11 à 20, selon un taux d'actualisation d'environ 7,0 %.

Infrastructures

Nos actifs d'infrastructures, réévalués au moyen des modèles de flux de trésorerie actualisés, sont généralement assujettis à des cadres contractuels et réglementaires qui sont à la base des flux de trésorerie. Nous tenons également compte des avantages découlant des projets d'aménagement pour les actifs existants dans la mesure où ils sont considérés comme faisables, généralement par des parties externes, et où les approbations nécessaires ont été reçues. Toutefois, nous ne pouvons pas tenir compte des avantages découlant des projets d'aménagement au sein de notre entreprise si ceux-ci ne sont pas considérés comme des améliorations à des immobilisations corporelles existantes.

Les modèles de flux de trésorerie sous-jacents permettant le processus de réévaluation incluent un certain nombre de données d'entrée et de variables différentes, et les risques sont atténués par des contrôles incorporés au processus de préparation et d'examen de l'évaluation ascendante. Les données d'entrée font l'objet d'un examen qualitatif et quantitatif et l'exactitude mécanique est évaluée par des professionnels des finances et des placements compétents.

Lorsque nous évaluons le caractère raisonnable de nos modèles des flux de trésorerie actualisés, nous déterminons s'il existe des transactions comparables dont nous pouvons tenir compte aux fins de l'analyse comparative. Les mesures comme les multiples du BAIIA implicites pour l'exercice considéré ou les exercices à venir sont passées en revue par rapport aux transactions sur le marché et à des sociétés ouvertes afin d'évaluer le caractère approprié de nos évaluations. Nous évaluons aussi si les données utilisées par les modèles sont uniformes d'une catégorie d'actifs à l'autre et d'un emplacement à l'autre, le cas échéant, ou si les différences pour un actif précis sont justifiables compte tenu des transactions dans une catégorie d'actifs ou sur un marché.

De plus, dans le cadre de notre processus d'évaluation pour les fonds privés, nous faisons évaluer par des tiers tous les trois ans les placements que nous détenons par l'intermédiaire de fonds. Ces évaluations ne sont pas utilisées directement dans les états financiers, mais servent plutôt à confirmer que les hypothèses de la direction visant à déterminer la juste valeur se situent dans une fourchette raisonnable.

Globalement, la valeur des actifs évalués est plus élevée que la valeur comptable parce qu'une portion importante des actifs de nos activités liées au secteur Infrastructures, telles que les concessions de services publics, sont classés à titre d'immobilisations incorporelles. Ces immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût amorti, font l'objet de tests de dépréciation et sont amorties sur leur durée d'utilité. Par ailleurs, nous avons conclu des contrats à l'égard de projets de croissance au sein de nos entreprises qui ne peuvent être inclus dans la juste valeur selon les normes IFRS, à moins qu'ils ne se rapportent à des améliorations apportées à des immobilisations corporelles existantes.

Dans notre secteur Infrastructures, nous avons présenté des profits sur évaluation de 785 M\$ en 2023. Les profits tiennent principalement aux profits liés à la réévaluation qui reflètent l'augmentation des flux de trésorerie et le solide rendement sous-jacent d'un certain nombre d'entreprises.

Le tableau suivant présente un sommaire des principaux paramètres d'évaluation de nos activités liées aux services publics, au transport et au secteur médian.

	Services publics		Transport		Secteur médian	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
AUX 31 DÉCEMBRE						
Taux d'actualisation	8 % – 11 %	7 % – 11 %	9 %	8 % – 14 %	15 %	15 %
Multiples de capitalisation finaux	15x	18x	8x – 20x	9x – 15x	10x	10x
Horizon de placement (en années).....	10 – 20	10 – 20	10	10	6	5 – 10

Immobilier et autres

Les biens hôteliers, principalement les centres hôteliers et de villégiature, sont évalués au moyen de la méthode axée sur le coût de remplacement net d'amortissement, qui tient compte de l'âge, de la condition physique et des coûts de construction de ces biens. Les justes valeurs des biens hôteliers font aussi l'objet d'un examen en ce qui a trait à la valeur d'entreprise de chacun des actifs, qui est déterminée au moyen d'un modèle des flux de trésorerie actualisés. Ces évaluations sont habituellement préparées par des professionnels de l'évaluation externes à partir de renseignements fournis par la direction de la division opérationnelle. Les estimations de la juste valeur des biens hôteliers représentent la juste valeur estimative des immobilisations corporelles de l'entreprise hôtelière uniquement et ne comprend aucune immobilisation incorporelle connexe. Les biens hôteliers sont réévalués chaque année, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées par le biais des autres éléments du résultat global à titre d'écart de réévaluation.

La réévaluation de nos immobilisations corporelles du portefeuille immobilier a donné lieu à une hausse de 969 M\$ de la juste valeur de nos actifs hôteliers. Le profit de la réévaluation est principalement attribuable à la hausse des taux d'occupation et des loyers du marché dans notre portefeuille de biens hôteliers au sein de nos placements à titre de commanditaire.

iii) Instruments financiers

Les actifs financiers, les contrats financiers et les autres accords contractuels qui sont traités comme des dérivés sont comptabilisés à la juste valeur dans nos états financiers, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat net ou dans les autres éléments du résultat global, selon leur nature et l'objectif visé. Les contrats financiers et les accords contractuels les plus importants et les plus courants auxquels nous avons recours et qui sont évalués à la juste valeur comprennent les contrats de taux d'intérêt, les contrats de change et les accords visant la vente d'électricité. Les actifs et les passifs financiers peuvent être classés dans les niveaux 1, 2, ou 3 de la hiérarchie des justes valeurs. Se reporter à la note 6, « Juste valeur des instruments financiers », des états financiers consolidés pour obtenir plus d'information.

Les estimations et les hypothèses utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers sont les suivantes : les prix des capitaux propres et des marchandises; les taux d'intérêt futurs; la qualité de crédit de la société par rapport aux autres parties contractantes; le risque de crédit des contreparties de la société; les flux de trésorerie futurs estimatifs; le montant des composantes passif et capitaux propres des instruments financiers composés; les taux d'actualisation; et le niveau de volatilité utilisé pour l'évaluation des options.

iv) Stocks

La société estime la valeur nette de réalisation de ses stocks d'après les estimations et les hypothèses sur les prix de vente futurs et les coûts d'aménagement futurs.

v) Autres

Les autres estimations et hypothèses utilisées dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés de la société ont trait aux éléments suivants : l'évaluation ou la détermination des montants nets recouvrables; les réserves pétrolières et gazières; les taux d'amortissement et la durée d'utilité; l'estimation des valeurs recouvrables liées aux unités génératrices de trésorerie aux fins du test de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles; la capacité à utiliser les pertes fiscales et d'autres évaluations fiscales; la juste valeur des actifs détenus à titre de garantie; ainsi que le degré d'avancement au titre des contrats de construction. Les placements mis en équivalence, qui sont traités selon les mêmes méthodes comptables que celles appliquées à nos activités consolidées, comprennent des montants comptabilisés à la juste valeur et des montants comptabilisés au coût amorti ou au coût, selon la nature des actifs sous-jacents.

JUGEMENTS COMPTABLES

La direction doit formuler des jugements critiques lorsqu'elle applique ses méthodes comptables. Les jugements énumérés ci-dessous sont ceux qui ont l'incidence la plus importante sur les états financiers consolidés.

i) Contrôle ou niveau d'influence

Lorsqu'elle détermine la méthode appropriée pour comptabiliser ses entités émettrices, la société pose des jugements à l'égard du degré d'influence qu'elle a la capacité d'exercer directement ou par l'intermédiaire d'une entente sur les activités pertinentes de l'entité émettrice. Ces activités peuvent comprendre la capacité d'élire les administrateurs de l'entité émettrice ou de nommer les membres de la direction. La société obtient le contrôle lorsqu'elle a le pouvoir de diriger les décisions pertinentes en matière d'investissement, de financement et d'exploitation d'une entité et utilise ce pouvoir en agissant pour son propre compte plutôt qu'à titre de mandataire pour d'autres investisseurs. Afin d'agir pour son propre compte, il faut avoir un capital à risque suffisant dans une entité émettrice et être exposé à la variabilité des rendements découlant des décisions de la société agissant pour son propre compte. La société a recours à son jugement pour déterminer le capital à risque suffisant ou la variabilité des rendements. Pour poser ces jugements, la société tient compte de la possibilité que d'autres investisseurs puissent révoquer la société à titre de gestionnaire ou de commandité dans une société de personnes contrôlée. Se reporter à la Partie 2 – Examen des résultats financiers consolidés pour plus d'information.

ii) Immeubles de placement

Dans le cadre de l'application de la méthode comptable réservée aux immeubles de placement de la société, celle-ci a recours au jugement pour déterminer si certains coûts constituent des ajouts à la valeur comptable de l'immeuble et, dans le cas des immeubles en cours d'aménagement, pour établir le moment auquel l'aménagement de l'immeuble est pratiquement terminé et les coûts d'emprunt directement attribuables devant être inclus dans la valeur comptable de l'immeuble en cours d'aménagement.

iii) Immobilisations corporelles

La méthode comptable appliquée par la société aux immobilisations corporelles exige que celle-ci exerce un jugement critique en ce qui a trait à l'évaluation de la valeur comptable des immobilisations corporelles, afin de déterminer si certains coûts s'ajoutent à celle-ci, contrairement aux réparations et à l'entretien. Pour ce qui est des actifs en cours d'aménagement, il faut faire preuve de jugement pour déterminer le moment où l'actif peut être utilisé comme prévu et pour établir les coûts directement attribuables qui seront inclus dans sa valeur comptable.

Pour ce qui est des actifs qui sont évalués au moyen de la méthode de la réévaluation, il faut faire preuve de jugement pour estimer les prix, les volumes, les taux d'actualisation et les taux de capitalisation futurs. Le jugement est aussi exercé afin de déterminer les prix futurs de l'électricité, en tenant compte de cours fournis par des courtiers pour les exercices durant lesquels il existe un marché liquide et, pour les exercices ultérieurs, de notre meilleure estimation des prix de l'électricité provenant de sources renouvelables qui permettraient à de nouveaux venus de faire leur entrée sur le marché.

iv) Identification des obligations de prestation aux fins de la comptabilisation des produits

La direction est tenue d'identifier les obligations de prestation liées aux contrats conclus avec des clients au moment de la passation de chaque contrat. IFRS 15 exige que le prix de transaction prévu dans un contrat soit affecté à chaque obligation de prestation distincte lorsque l'obligation de prestation est remplie ou à mesure qu'elle est remplie. L'exercice du jugement est nécessaire pour évaluer le profil de livraison du produit ou du service afin de déterminer si les produits des activités ordinaires doivent être comptabilisés à un moment précis ou progressivement. Pour certains contrats de services comptabilisés progressivement, l'exercice du jugement est requis pour déterminer si le montant des produits des activités ordinaires tirés d'une contrepartie variable, comme les incitatifs, les réclamations et les variations découlant des modifications de contrats, a atteint le seuil de probabilité exigé pour être comptabilisé.

En outre, la direction a recours au jugement afin de déterminer si les contrats pour la vente de produits et de services comportent des obligations de prestation distinctes qui devraient être comptabilisées séparément ou comme une seule et même obligation de prestation. Les biens et les services sont considérés comme distincts si 1) un client peut tirer parti du bien ou du service pris isolément ou en le combinant avec d'autres ressources aisément disponibles et si 2) la promesse de l'entité de fournir le bien ou le service au client peut être identifiée séparément des autres promesses contenues dans le contrat.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les méthodes de comptabilisation des produits des activités ordinaires dans l'ensemble de nos secteurs opérationnels, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés.

v) Transactions sous contrôle commun

La conclusion de l'achat et de la vente d'entreprises ou de filiales entre des entités soumises à un contrôle commun n'est pas expressément traitée dans les normes IFRS et, par conséquent, la direction doit exercer son jugement pour déterminer la méthode qui doit être appliquée pour comptabiliser de telles transactions, en tenant compte d'autres indications dans le cadre des normes IFRS et de positions officielles d'autres organismes de normalisation comptables. La méthode utilisée par la société consiste à inscrire les actifs et les passifs comptabilisés à la suite de transferts d'entreprises ou de filiales entre des entités soumises à un contrôle commun, à la valeur comptable. Les écarts entre la valeur comptable de la contrepartie versée ou reçue et la valeur comptable des actifs et des passifs transférés sont comptabilisés directement dans les capitaux propres.

vi) Indicateurs de dépréciation

Le jugement est exercé pour déterminer s'il existe des indicateurs de dépréciation dans le cadre de l'évaluation de la valeur comptable des actifs de la société, y compris en ce qui a trait à la capacité de la société à détenir des actifs financiers, à l'estimation des produits et des coûts directs futurs liés aux unités génératrices de trésorerie, à la détermination des taux d'actualisation et de capitalisation ainsi qu'au moment où la valeur comptable d'un actif est supérieure à la valeur calculée au moyen de prix négociés sur un marché liquide.

vii) Impôt sur le résultat

La société fait appel à son jugement pour établir le taux d'imposition futur applicable à ses filiales ainsi que pour déterminer les différences temporaires ayant trait à chaque filiale. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués au moyen des taux d'imposition qui devraient s'appliquer à la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, au moyen des taux d'imposition et des lois adoptés ou quasi adoptés à la date des bilans consolidés. La société évalue l'impôt différé lié à ses immeubles de placement en fonction de la façon dont elle prévoit précisément se servir de chacun de ses actifs à la fin de la période de présentation de l'information financière. Si la société a fermement l'intention de vendre un bien dans un avenir prévisible, l'impôt différé se rapportant à la portion « bâtiment » de l'immeuble de placement est évalué selon l'incidence fiscale découlant de la cession du bien. Autrement, l'impôt différé est évalué sur la base voulant que la quasi-totalité de la valeur comptable de l'immeuble de placement soit recouvrée par son utilisation.

viii) Classement des participations ne donnant pas le contrôle dans des fonds à durée de vie limitée

Les participations ne donnant pas le contrôle dans des fonds à durée de vie limitée sont classées à titre de passifs (obligations découlant des titres de capitaux propres des filiales) ou de capitaux propres (participations ne donnant pas le contrôle) selon l'existence ou non d'une obligation de distribuer les actifs nets résiduels aux détenteurs d'une participation ne donnant pas le contrôle lors de la liquidation, sous forme de trésorerie, d'un autre actif financier ou d'actifs remis en nature. La société doit faire appel à son jugement pour déterminer ce que les documents régissant chacune des entités requièrent ou autorisent à cet égard.

ix) Autres

Les autres jugements critiques portent sur la détermination de l'efficacité des couvertures financières à des fins comptables, la probabilité et le moment des transactions prévues pour la comptabilité de couverture et la détermination de la monnaie fonctionnelle.

CONSOLIDATION EN VERTU DES NORMES IFRS

En tant que société par actions à capital ouvert domiciliée au Canada, nous présentons notre information financière selon les normes IFRS, tandis que d'autres émetteurs pouvant être considérés comme des pairs présentent leur information financière selon les PCGR des États-Unis. Ces PCGR sont cohérents avec les normes IFRS à plusieurs égards, mais en ce qui concerne les sociétés de gestion d'actifs et de placement, il existe une différence importante entre les normes IFRS et les PCGR des États-Unis. En vertu des normes IFRS, les sociétés de placement peuvent comptabiliser leurs placements à la juste valeur et les présenter sous la forme d'un poste au bilan, sur une base nette, mais la société mère d'une société de placement ne peut adopter cette méthode de comptabilisation et doit déterminer si elle exerce un contrôle sur chaque placement sous-jacent. Pour les émetteurs qui présentent leur information en vertu des PCGR des États-Unis, les sociétés de placement peuvent appliquer le même traitement comptable qu'en vertu des normes IFRS, mais la société mère d'une société de placement adoptera la même méthode de présentation que sa filiale. Par conséquent, un placement pourrait être entièrement consolidé en vertu des normes IFRS, mais présenté sur une base nette dans un poste distinct en vertu des PCGR des États-Unis.

Les normes IFRS prescrivent l'utilisation d'un modèle fondé sur le contrôle pour déterminer si la consolidation est requise. Par conséquent, nous sommes considérés comme exerçant le contrôle sur un placement si nous 1) exerçons le pouvoir sur l'entité émettrice, 2) sommes exposés à des rendements variables en raison de nos liens avec l'entité émettrice et 3) avons la capacité d'exercer notre pouvoir de manière à influencer sur le montant des rendements obtenus. En raison de la structure de propriété de bon nombre de nos filiales, nous contrôlons des entités dans lesquelles nous ne détenons qu'une participation économique minoritaire. Se reporter à la Partie 2 – Examen des résultats financiers consolidés pour plus d'information. Nos conclusions liées à la consolidation peuvent différer de celles de certains autres émetteurs qui présentent leurs informations financières selon les PCGR des États-Unis, puisqu'ils doivent déterminer les exigences en matière de consolidation en fonction d'un modèle fondé sur les blocs de droits de vote ou un modèle fondé sur les droits variables, selon les circonstances.

DÉCLARATIONS DE LA DIRECTION ET CONTRÔLES INTERNES

ÉVALUATION ET MODIFICATION DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction a évalué l'efficacité du contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière (au sens défini par les lois en vigueur aux États-Unis et au Canada en matière de valeurs mobilières) au 31 décembre 2023. En se fondant sur cette évaluation, la direction est arrivée à la conclusion que notre contrôle interne à l'égard de l'information financière était efficace au 31 décembre 2023. Veuillez vous reporter à la rubrique « Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ». Au cours du trimestre ou de l'exercice clos le 31 décembre 2023, aucun changement n'a été apporté à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu ou est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

La direction, notamment le chef de la direction et le directeur des finances, a évalué l'efficacité de nos contrôles et procédures de communication de l'information (au sens défini par les lois en vigueur aux États-Unis et au Canada en matière de valeurs mobilières) au 31 décembre 2023. Par suite de cette évaluation, le chef de la direction et le directeur des finances ont conclu que ces contrôles et procédures étaient efficaces au 31 décembre 2023.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Dans le cours normal des activités, nous procédons à des transactions selon les conditions en vigueur sur le marché avec des parties liées, y compris des entités consolidées et des entités comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, lesquelles transactions ont été évaluées à la valeur d'échange et comptabilisées dans les états financiers consolidés. Ces transactions comprennent, sans s'y limiter, les ententes de gestion ou de partenariat, les honoraires de gestion de base, les honoraires en fonction du rendement et les distributions incitatives, les emprunts, les dépôts portant ou non intérêt, les accords d'achat et de vente d'énergie, les engagements de capital dans les fonds privés, l'acquisition et la cession d'actifs et d'entreprises, les contrats dérivés et la construction et l'aménagement d'actifs.

Se reporter à la note 27 des états financiers consolidés, « Transactions entre parties liées », pour plus de détails.

PARTIE 6

CONTEXTE COMMERCIAL ET RISQUES

Aux fins de la Partie 6 de ce rapport, à moins d'indication autre selon le contexte, les références à la « société », « nous » ou « notre » se rapportent à Brookfield Corporation, ses entités consolidées (y compris notre entreprise de gestion d'actifs), BNRE et Oaktree.

Cette section présente une analyse de certains aspects du contexte commercial et des risques qui pourraient avoir une incidence négative significative sur nos activités, notre performance, notre situation financière, nos résultats d'exploitation, nos flux de trésorerie et la valeur de nos titres. D'autres risques et incertitudes non connus auparavant de la société ou que celle-ci considère actuellement comme non significatifs peuvent également avoir une incidence sur nos activités et nos résultats financiers.

a) Volatilité du cours de nos actions de catégorie A

Le cours de nos actions de catégorie A est soumis à la volatilité provoquée par les conditions des marchés et d'autres facteurs et ne peut être prévu.

Nos actionnaires pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs actions de catégorie A à un prix égal ou supérieur au prix auquel ils les ont payées en raison de la fluctuation des cours sur les marchés financiers. Les cours peuvent fluctuer de manière importante en fonction notamment des facteurs suivants, liés ou non à la performance de nos activités ou à nos perspectives d'avenir : i) des variations de nos résultats d'exploitation et de notre situation financière; ii) la modification réelle ou éventuelle de la réglementation gouvernementale, de règles ou de règlements applicables à nos activités; iii) des annonces significatives faites par nous-mêmes, nos sociétés liées ou nos concurrents; iv) l'état général des marchés des valeurs mobilières; v) des conditions du marché et des événements touchant précisément les secteurs dans lesquels nous exerçons nos activités; vi) des changements et l'évolution de la conjoncture économique, politique ou sociale, y compris ceux liés à des pandémies ou à des épidémies et aux perturbations économiques connexes; vii) des variations de la valeur de nos placements (y compris du cours de nos sociétés liées cotées) ou des modifications du montant des distributions, des dividendes ou des intérêts versés en vertu de ces placements; viii) des différences entre nos résultats financiers et d'exploitation réels et ceux prévus par les investisseurs et les analystes; ix) des changements dans les recommandations ou les projections de bénéfices formulées par les analystes; x) des variations dans l'intérêt manifesté par les analystes pour le suivi de la société et de ses sociétés liées cotées; xi) l'importance et la liquidité du marché pour la négociation de nos actions de catégorie A; xii) l'effet dilutif de l'émission d'actions additionnelles, y compris en raison d'échanges ou de nouvelles émissions d'actions échangeables contre des actions de catégorie A, comme les échanges d'actions échangeables à droit de vote restreint de catégorie A et les actions échangeables sans droit de vote de catégorie A-1 de BNRE (les « actions échangeables de BNRE »); xiii) la perception qu'ont les investisseurs de nos activités et des secteurs dans lesquels nous les exerçons; xiv) les restrictions en matière de placements; xv) notre politique de dividendes; xvi) le départ de cadres dirigeants principaux; xvii) la vente d'actions de catégorie A par des membres de la haute direction ou d'importants actionnaires; et xviii) la concrétisation d'un autre risque décrit dans cette rubrique.

b) Réputation

Des gestes ou comportements qui ont une incidence négative sur la perception qu'ont les investisseurs ou les parties prenantes envers nous pourraient avoir des répercussions néfastes sur notre capacité à attirer et/ou à conserver les capitaux des investisseurs et à générer des honoraires.

La croissance de notre entreprise de gestion d'actifs s'appuie sur la mobilisation continue de capitaux pour divers produits de placement public et privé ainsi que sur la conservation des capitaux provenant d'investisseurs tiers. Nous dépendons de nos relations d'affaires et de notre réputation mondiale d'intégrité et de services de gestion d'actifs de première qualité pour attirer et retenir des investisseurs et des clients des services-conseils ainsi que profiter des occasions de placement pour nous et pour les entités à la fois ouvertes et fermées gérées par notre entreprise de gestion d'actifs. Nos relations d'affaires et notre réputation pourraient subir l'influence défavorable de plusieurs facteurs, notamment un faible rendement, des conflits d'intérêts, réels, potentiels ou perçus qui ne sont pas gérés de façon adéquate, l'inconduite ou la présumée inconduite de certains de nos employés, des rumeurs ou des insinuations ou la mise en œuvre non réussie ou inefficace de nouvelles stratégies de placement. Si nous ne sommes pas en mesure de continuer à mobiliser et à conserver des capitaux de tiers investisseurs, soit de façon privée, dans le public ou les deux, ou que nous ne pouvons pas profiter des occasions de placement, une baisse significative de nos produits et de nos flux de trésorerie pourrait en découler, ce qui nuirait à notre situation financière.

Un faible rendement de toute sorte pourrait ternir notre réputation auprès des investisseurs actuels et potentiels dans des entités de placement sous gestion, ce qui nuirait à la capacité à mobiliser de nouveaux capitaux. Les investisseurs pourraient préférer ne pas investir dans des entités gérées actuelles et futures et pourraient retirer les sommes déjà investies dans des entités gérées à la suite du faible rendement obtenu par celles-ci, ou ils pourraient exiger une diminution des honoraires à l'égard de nouveaux fonds ou de fonds existants. Tous ces facteurs entraîneraient une réduction de nos produits.

En tant que gestionnaire d'actifs alternatifs à l'échelle mondiale ayant diverses lignes d'activité et divers produits de placement, dont certains mandats se recoupent, notre entreprise de gestion d'actifs peut être soumise à un certain nombre de conflits d'intérêts réels, potentiels ou perçus. Ces conflits pourraient être exacerbés pour un gestionnaire d'actifs ayant diverses sources de capitaux à sa disposition pour profiter d'occasions de placement, y compris les capitaux d'investisseurs et ceux de la société. En outre, les membres de la haute direction de la société et de ses sociétés liées ont leur propre capital investi dans les actions de catégorie A, directement et indirectement, et peuvent être exposés à des risques financiers à l'égard de leurs propres placements, ce qui pourrait entraîner des conflits si ces placements sont semblables à ceux effectués par la société ou au nom d'investisseurs au sein d'entités gérées par notre entreprise de gestion d'actifs.

Pour gérer ces conflits, nous avons mis en place diverses politiques et procédures; cependant, rien ne garantit que ces dernières seront efficaces pour limiter les conflits d'intérêts réels, potentiels ou perçus dans toutes les circonstances, ni qu'elles ne réduiront pas les synergies positives que nous cherchons à cultiver dans l'ensemble de nos activités. Il est également possible que des conflits d'intérêts réels, potentiels ou perçus, s'ils ne sont pas gérés de façon adéquate, puissent donner lieu à une insatisfaction chez l'investisseur, à des litiges, à des mesures coercitives liées à la réglementation ou à d'autres résultats défavorables.

Pour un gestionnaire d'actifs, le fait de gérer de façon appropriée les conflits d'intérêts constitue une priorité, et notre réputation pourrait être entachée si nous ne gérons pas adéquatement les conflits d'intérêts réels, potentiels ou perçus ou si nous semblons ne pas être en mesure de le faire. Les conflits auxquels sont soumis les gestionnaires d'actifs font l'objet d'examen réglementaires plus nombreux sur les marchés où nous exerçons des activités, en particulier aux États-Unis. De tels examens peuvent donner lieu à des amendes, à des pénalités et à d'autres répercussions négatives. Un examen réglementaire minutieux ou des litiges liés aux conflits d'intérêts pourraient avoir un effet défavorable significatif sur notre réputation, nos activités, notre situation financière ou nos résultats d'exploitation de différentes façons, y compris l'incapacité de capitaliser suffisamment nos entités gérées existantes ou d'en mobiliser d'autres, notamment des fonds privés, et une réticence des contreparties à faire affaire avec nous. Pour obtenir des renseignements sur les conflits d'intérêts entre les différentes entités de notre entreprise de gestion d'actifs exerçant leurs activités de part et d'autre d'une barrière à l'accès à l'information, se reporter à la rubrique u) des présentes.

L'inconduite ou la présumée inconduite de notre personnel, du personnel de notre entreprise de gestion d'actifs ou du personnel des sociétés comprises dans notre portefeuille ou de nos sociétés liées cotées dans lesquelles les entités gérées et nous-mêmes investissons pourrait avoir des répercussions négatives sur notre réputation, y compris les inconduites commises dans le passé avant l'investissement. Les risques associés aux inconduites liées aux sociétés comprises dans notre portefeuille sont augmentés dans les cas où nous ne détenons pas le contrôle de droit, que nous n'exerçons pas une influence notable sur une société en particulier comprise dans notre portefeuille ou que nous ne participons pas d'une autre façon à la gestion active d'une société comprise dans notre portefeuille. Dans ces situations, étant donné notre participation et notre affiliation auprès de la société comprise dans notre portefeuille, notre réputation pourrait tout de même être entachée en raison de l'association. En outre, même lorsque nous détenons le contrôle d'une société comprise dans notre portefeuille, s'il s'agit d'une société comprise dans notre portefeuille nouvellement acquise que nous sommes en train d'intégrer, nous pourrions encourir des risques liés à la réputation en raison d'une inconduite actuelle ou commise dans le passé ou d'une présumée inconduite de cette société comprise dans notre portefeuille pendant une période. Dans la mesure où notre capital placé dans des marchés émergents et des sociétés en difficulté augmente, nous pourrions également faire face à un risque accru de cas d'inconduite. Si nous sommes confrontés à des allégations d'inconduite par des plaideurs ou des autorités de réglementation privés, que les allégations soient valides ou invalides ou que le résultat final nous soit favorable ou défavorable, de telles allégations peuvent entraîner une publicité négative et des spéculations de la presse à notre égard, à l'égard de nos activités d'investissement ou du secteur de la gestion d'actifs en général, ce qui pourrait nuire à notre réputation et être plus dommageable pour notre entreprise que pour les autres types d'entreprises.

Nous sommes assujettis à un certain nombre d'obligations et de normes découlant de nos activités de gestion d'actifs et de notre autorité sur les actifs que nous gérons. La violation de ces obligations et de ces normes par un de nos employés peut nuire à nos partenaires ainsi qu'à notre entreprise et à sa réputation. Nos activités exigent souvent que nous traitions des questions confidentielles d'une grande importance pour les sociétés dans lesquelles nous pourrions investir et pour d'autres tiers. Si nos employés devaient utiliser des informations confidentielles de façon abusive ou les divulguer, ou si une infraction à la sécurité entraînait la divulgation de ces informations par inadvertance, notre réputation, notre situation financière et nos relations d'affaires actuelles et futures pourraient subir un préjudice grave. Il n'est pas toujours possible de détecter ou de prévenir l'inconduite et les infractions à la sécurité commises par les employés, et les précautions que nous prenons à cet égard peuvent ne pas être efficaces.

La mise en œuvre de nouvelles stratégies de placement et de croissance comporte un certain nombre de risques qui pourraient entraîner des pertes et nuire à notre réputation professionnelle, y compris le risque que les résultats escomptés ne soient pas atteints, que les nouvelles stratégies ne soient pas planifiées ou intégrées de manière appropriée, que les nouvelles stratégies entrent en conflit avec nos activités existantes, leur nuisent ou rivalisent avec celles-ci, et que le processus, les contrôles et les procédures de placement que nous avons mis au point s'avèrent insuffisants ou inadéquats. En outre, nos initiatives stratégiques peuvent faire intervenir des coentreprises, auquel cas nous serons assujettis à des risques et à des incertitudes supplémentaires desquels nous pourrions dépendre et nous serons assujettis à la responsabilité, aux pertes ou aux dommages à la réputation liés aux systèmes, aux contrôles et au personnel sur lesquels nous n'exerçons pas entièrement le contrôle ou sur lesquels une autre partie exerce le contrôle.

En plus d'avoir une incidence sur la capacité de notre entreprise de gestion d'actifs de mobiliser et de conserver des capitaux de tiers investisseurs, ainsi que de profiter des occasions de placement, certains des risques identifiés aux présentes et pouvant avoir une incidence défavorable sur notre réputation pourraient, dans des cas extrêmes, entraîner la révocation de notre gestionnaire d'actifs à titre de commandité ou encore le devancement de la date de liquidation des fonds privés qu'il gère. Les accords qui régissent les fonds privés prévoient que, sous réserve de certaines conditions (qui pourraient, plus particulièrement dans le cas d'une révocation à titre de commandité, comprendre des décisions juridiques définitives au fond de la cause en question), des tiers investisseurs dans ces fonds auront le droit de révoquer le titre de commandité du gestionnaire d'actifs ou de devancer la date de liquidation du fonds. En outre, à tout moment, les investisseurs peuvent choisir de résilier un fonds et d'en devancer la date de liquidation advenant un vote à cet effet d'une majorité qualifiée d'investisseurs dans ce fonds. Une importante répercussion négative sur notre réputation pourrait accroître la probabilité que les investisseurs cherchent à résilier un fonds privé. Cette répercussion serait aggravée si, comme c'est souvent le cas, un investisseur investit dans plus d'un fonds. Si un tel événement devait se produire, cela se traduirait par une réduction des honoraires gagnés au titre de ce fonds, en particulier si notre entreprise de gestion d'actifs est incapable de maximiser la valeur des placements du fonds au cours du processus de liquidation ou dans le cas du déclenchement d'une « récupération » des honoraires qu'elle aurait déjà perçus à titre de commandité.

c) *Gestion d'actifs*

La croissance des capitaux générant des honoraires pourrait subir l'incidence défavorable d'efforts insuffisants à l'égard du développement de produits ou du marketing. En outre, le rendement des investissements pourrait être moins élevé que le rendement cible en raison d'une attribution inappropriée du capital ou d'une gestion inefficace des placements.

Notre entreprise de gestion d'actifs dépend de sa capacité à mobiliser des capitaux auprès de tiers, à investir ces capitaux efficacement et à générer les rendements ciblés sur ses placements.

La capacité à mobiliser des capitaux auprès de tiers dépend pour sa part de plusieurs facteurs, dont plusieurs échappent au contrôle du gestionnaire d'actifs, notamment la conjoncture générale ainsi que le nombre d'autres fonds de placement de concurrents mobilisant des capitaux en même temps que ceux du gestionnaire d'actifs. Les investisseurs pourraient réduire (voire éliminer) leurs investissements dans des placements alternatifs, y compris dans les fonds privés à capital fixe. Les investisseurs devant maintenir des positions dans certaines catégories d'actifs précises au sein de leur portefeuille pourraient devoir réduire leurs investissements dans des placements alternatifs, particulièrement lors des périodes où d'autres catégories d'actifs comme les titres cotés en bourse perdent de la valeur. De plus, les investisseurs pourraient préférer avoir recours à leurs propres professionnels en placement et effectuer des placements directs et, par conséquent, ils deviendraient des concurrents et ne seraient plus des clients et/ou n'effectueraient plus de nouveaux engagements de capital.

La concurrence d'autres gestionnaires d'actifs dans la mobilisation de capitaux publics et privés est forte et elle est fondée sur divers facteurs, entre autres le rendement des placements, la qualité du service fourni aux investisseurs, la qualité et la disponibilité des produits de placement, les efforts à l'égard du marketing, les liquidités et la volonté des investisseurs d'investir et la réputation. Une piètre performance en matière de placement pourrait entraver la capacité de notre entreprise de gestion d'actifs à rivaliser pour ces sources de capital ou l'obliger à réduire les honoraires de gestion. Les investisseurs existants et investisseurs potentiels évaluent continuellement la performance en matière de placement, et la capacité de mobiliser des capitaux pour les fonds existants et futurs dépend de la performance relative et absolue des fonds gérés par notre entreprise de gestion d'actifs. Si la faiblesse des rendements des placements ou des modifications apportées aux mandats de placement empêche notre gestionnaire d'actifs de mobiliser de nouveaux capitaux auprès de partenaires existants, il pourrait devoir cibler et attirer de nouveaux investisseurs afin de maintenir ou d'augmenter la taille des fonds privés, et il n'existe aucune garantie qu'il pourra trouver de nouveaux investisseurs. En outre, à mesure que la compétition et la désintermédiation dans le secteur de la gestion d'actifs s'accroissent, notre entreprise de gestion d'actifs pourrait subir des pressions en vue de réduire ou de modifier les honoraires de gestion, y compris les honoraires de gestion de base, et/ou l'intéressement aux plus-values, ou de modifier d'autres modalités régissant sa structure actuelle d'honoraires de gestion d'actifs, afin d'attirer et de retenir des investisseurs.

La réussite de la mise en œuvre de notre stratégie n'est pas certaine, car cette stratégie repose sur l'existence d'occasions intéressantes, demande un bon jugement, doit être réalisée au moment opportun et requiert également les ressources nécessaires pour effectuer des achats d'actifs puis restructurer ces derniers, au besoin, en dépit des difficultés auxquelles fait face le secteur visé.

Il n'existe aucune certitude que nous pourrions cerner des occasions qui satisfont à nos critères en matière de placement en nombre suffisant et que nous serons en mesure de continuer d'acquérir des actifs de haute qualité additionnels à des prix attrayants afin de soutenir notre croissance en temps opportun. Lorsque nous cherchons à obtenir des occasions de placement et des rendements, nous et les entités gérées par notre gestionnaire d'actifs sommes confrontés à la concurrence d'autres gestionnaires de placements et investisseurs à l'échelle mondiale. Chacune de nos entreprises est soumise à la concurrence à des degrés divers et nos concurrents peuvent avoir certains avantages concurrentiels sur nous dans leur recherche d'occasions de placement. Certains de nos concurrents peuvent avoir un seuil de tolérance aux risques plus élevé, des évaluations des risques qui diffèrent, des seuils de rendement inférieurs, un coût du capital moindre ou un taux d'imposition effectif inférieur (ou l'absence d'un tel taux), ce qui pourrait leur permettre d'envisager une plus grande variété de placements et de soumissionner plus énergiquement que nous pour les placements. Nous risquons de perdre des occasions de placement dans l'avenir si nous n'égalons pas les structures, les conditions et les prix de placement offerts par nos concurrents, dont certains peuvent détenir des activités synergiques leur permettant d'envisager d'offrir un prix plus élevé que celui que nous pouvons raisonnablement offrir de notre côté. Bien que nous tentions de faire face aux pressions concurrentielles en tirant parti de nos forces en matière de gestion d'actifs et de nos capacités d'exploitation, et que nous livrions concurrence sur d'autres aspects que les prix, rien ne garantit que ces mesures seront fructueuses et que nous n'aurons pas de la difficulté à saisir des occasions de placement, surtout celles offertes par le truchement de ventes aux enchères ou d'autres processus concurrentiels. Si notre entreprise de gestion d'actifs n'est pas en mesure de mobiliser des capitaux auprès de tiers investisseurs, de les conserver et de les affecter à des placements avec succès, elle pourrait être dans l'incapacité de toucher des honoraires de gestion, un intéressement aux plus-values ou des frais transactionnels, ce qui entraînerait une baisse significative de nos produits et de nos flux de trésorerie et nuirait à notre situation financière.

Notre approche d'investissement consiste donc souvent à ajouter des actifs à nos entreprises existantes quand la concurrence pour ces actifs est à son niveau le plus faible, ce qui est généralement le cas lorsque la conjoncture est morose en ce qui a trait à une entité ou à un secteur en particulier. Ce style d'investissement comporte des risques inhérents dès lors que les placements sont effectués sur des marchés ou dans des secteurs d'activité qui font l'objet de perturbations. Il se pourrait que notre évaluation des occasions qui se présentent soit inexacte ou que nous ne prenions pas en compte tous les facteurs pertinents qui pourraient s'avérer nécessaires ou utiles à cet égard, que nous sous-estimions les coûts nécessaires pour qu'une acquisition réponde aux normes établies dans le marché visé, que nous soyons exposés à des risques et à des coûts imprévus liés à nos placements, y compris les risques découlant des technologies substitués qui pourraient réduire ou éliminer l'avantage concurrentiel de nos activités dans un secteur précis, et/ou que nous soyons incapables d'intégrer rapidement et efficacement de nouvelles acquisitions aux activités existantes ou de liquider le placement selon des conditions favorables. De plus, des passifs peuvent exister que nous ou les entités gérées ne découvrons pas dans le cadre du contrôle diligent avant la réalisation d'une acquisition, ou des circonstances peuvent exister à l'égard des entités ou des actifs acquis qui pourraient mener à des passifs futurs et, dans chaque cas, nous ou les entités gérées pourrions ne pas avoir droit à un nombre suffisant de recours, le cas échéant, contre les contreparties contractuelles d'une acquisition.

Les stratégies de fonds de crédit de notre entreprise de gestion d'actifs, dont la majorité est gérée par l'intermédiaire d'Oaktree, offrent aux investisseurs une vaste gamme diversifiée de fonds à long terme et de stratégies axées sur des instruments perpétuels. Comme d'autres fonds privés à long terme, notre gestionnaire d'actifs reçoit des honoraires de gestion de base et un intéressement aux plus-values sur le capital des fonds dans le cadre de ses stratégies de fonds de crédit. Le caractère cyclique du marché est important pour les stratégies de fonds de crédit, qui obtiennent généralement les meilleures occasions de placement et le meilleur rendement relatif des placements dans un contexte économique difficile. Une période prolongée d'expansion économique ou de récession pourrait avoir une incidence défavorable sur certaines stratégies de fonds de crédit et influencer de façon significative sur la capacité à offrir à nos clients des rendements de placement supérieurs ou à générer des produits incitatifs ou d'autres produits à l'égard de ces stratégies.

Nous cherchons habituellement des occasions d'investissement qui comportent des facteurs commerciaux, réglementaires, juridiques et d'autres complexités. Notre tolérance à la complexité présente des risques, car de telles transactions peuvent être plus difficiles, coûteuses et fastidieuses à financer et à exécuter, en plus de comporter un risque accru d'échec à l'exécution. Il peut aussi être plus difficile de gérer ou de réaliser de la valeur à partir des actifs acquis dans le cadre de telles transactions, et ces transactions demandent parfois des contrôles réglementaires plus serrés ou comportent parfois un plus grand risque de passifs éventuels.

Notre gestionnaire d'actifs effectue parfois des placements (pour un ou plusieurs fonds ou entités gérées) dans des sociétés que nous ne contrôlons pas, et ces placements sont assujettis au risque que les sociétés dans lesquelles nous investissons prennent des décisions d'affaires, financières ou de gestion avec lesquelles nous ne sommes pas d'accord, ou encore que la majorité des parties prenantes ou de la direction de ces sociétés prennent des risques ou agissent d'une autre façon ne servant pas nos intérêts.

Certains placements peuvent être concentrés dans des catégories d'actifs ou des régions géographiques particulières, ce qui pourrait exacerber tout rendement négatif d'une ou de plusieurs entités gérées dans la mesure où ces placements sont concentrés dans des actifs ou des régions aux prises avec des perturbations des marchés. En outre, certains de nos fonds détiennent des titres cotés en bourse dont le cours est volatil et fluctuera probablement en raison de divers facteurs indépendants de la volonté de notre gestionnaire d'actifs, notamment des variations réelles ou prévues de la rentabilité des émetteurs de ces titres, la conjoncture économique, sociale ou politique, des modifications des conditions sectorielles, des changements des règlements de gouvernance, l'inflation, l'état général des marchés des valeurs mobilières et d'autres événements significatifs.

Pour une entreprise nouvellement acquise, l'obtention de résultats non conformes aux attentes pourrait avoir un effet défavorable significatif sur nos actifs, nos passifs, nos activités, notre situation financière, nos résultats d'exploitation et nos flux de trésorerie. Nous pourrions aussi être dans l'obligation de vendre une entreprise avant qu'elle n'ait atteint le niveau de rendement auquel nous nous attendions.

Si l'un des placements gérés par notre gestionnaire d'actifs obtient de mauvais résultats ou est soumis à des périodes de volatilité prolongées, ou que les capitaux ne sont pas réinvestis efficacement, ses produits tirés des services tarifés, sa trésorerie disponible aux fins de distribution et/ou son intéressement aux plus-values pourraient diminuer, ce qui nuirait à notre bénéfice. De plus, nous pourrions subir des pertes sur notre capital investi dans les fonds gérés par notre gestionnaire d'actifs. Par conséquent, nos rendements prévus sur ces placements pourraient être inférieurs à ceux que nous avons supposés dans notre prévision de la valeur de notre entreprise.

d) Lois, règles et règlements

Nous sommes assujettis à plusieurs lois, règles et exigences réglementaires qui pourraient avoir une incidence sur notre entreprise, notamment en entraînant des pénalités financières ou une perte d'activités ou en nuisant à notre réputation en cas de non-conformité.

Plusieurs lois, règles et règlements gouvernementaux ainsi que règles d'admission à la cote s'appliquent à notre société, à nos sociétés liées, à nos actifs et à nos activités. Ces lois, règles et règlements pourraient faire l'objet de modifications ou encore d'interprétations de la part des organismes gouvernementaux ou des tribunaux, lesquelles pourraient avoir une incidence défavorable sur nos activités, nos actifs ou nos perspectives, ou sur ceux de nos sociétés liées, de nos clients ou de nos partenaires. L'omission par la société, nos sociétés liées cotées ou les entités gérées par notre entreprise de gestion d'actifs de se conformer à ces lois, règles et règlements ou aux règles et exigences d'admission aux bourses auxquelles nous sommes respectivement inscrits pourrait nuire à notre réputation et à notre situation financière.

Nos activités de gestion d'actifs, y compris nos services de courtiers et de conseils en placement, sont assujetties à une surveillance et à des obligations relatives à la conformité réglementaire importantes et croissantes; ce resserrement des contrôles réglementaires peut entraîner davantage de mesures coercitives liées à la réglementation. Une incertitude plane toujours quant à ce qui constitue un niveau approprié de réglementation et de surveillance à l'égard des activités de gestion d'actifs dans plusieurs territoires où nous exerçons nos activités. Le secteur des services financiers a fait l'objet d'un contrôle accru et de mesures coercitives. Des enquêtes réglementaires ou des mesures coercitives par les organismes de réglementation pourraient avoir une incidence défavorable significative sur nos activités ou notre réputation. En outre, de nouvelles mesures législatives et une réglementation accrue pourraient entraîner une hausse des coûts liés à la conformité et avoir une incidence significative sur notre manière de mener nos activités, et pourraient également nuire à notre rentabilité. Même si le gouvernement dans certains territoires peut proposer une déréglementation, il est difficile de prédire le moment et l'incidence de cette déréglementation, et nous pourrions ne pas tirer d'avantages significatifs de ces modifications.

Nos activités de gestion d'actifs sont réglementées aux États-Unis, mais aussi dans d'autres territoires où nous exerçons nos activités, notamment l'Union européenne, le Royaume-Uni, le Canada, le Brésil, la Colombie, l'Australie, l'Inde, la Corée du Sud et la Chine. Comme c'est le cas aux États-Unis, les exigences réglementaires dans les autres territoires où nous exerçons nos activités sont devenues plus rigoureuses. Dans le monde entier, des organismes gouvernementaux ont proposé ou mis en œuvre des initiatives, des règles et des règlements susceptibles d'avoir des répercussions négatives sur notre entreprise de gestion d'actifs et pourraient proposer ou mettre en œuvre des règles et règlements additionnels. Ces règles et règlements peuvent avoir des répercussions sur la façon de présenter les entités gérées sur le marché dans les territoires concernés, en plus d'imposer des obligations de conformité en matière de présentation de l'information financière et de transparence ainsi que des restrictions à l'égard des distributions aux investisseurs et des participations de ceux-ci. Ces réglementations peuvent également imposer aux entités gérées des exigences en matière de capital, des conditions d'utilisation de l'effet de levier et des niveaux de liquidités à respecter. De nouvelles exigences réglementaires se traduiraient par des restrictions et des charges supplémentaires et pourraient limiter notre souplesse opérationnelle et nos possibilités de mobilisation de capitaux.

Notre entreprise de courtiers est réglementée par la SEC, les diverses commissions provinciales des valeurs mobilières du Canada ainsi que des organismes d'autorégulation, y compris la Financial Industry Regulatory Authority aux États-Unis. Ces organismes de réglementation peuvent mener des procédures administratives ou de mise à exécution qui peuvent entraîner la censure, la suspension ou l'expulsion d'un courtier, de ses administrateurs, de ses dirigeants ou des employés, ou l'imposition d'une amende. Ces procédures, qu'elles donnent lieu à des conclusions défavorables ou non, peuvent nécessiter des dépenses importantes et peuvent avoir des répercussions négatives sur la réputation d'un courtier.

Les conseillers de certaines entités gérées sont inscrits comme conseillers en placement auprès de la SEC. Les conseillers en placement inscrits sont assujettis aux exigences et règlements de l'Investment Advisors Act of 1940, qui accorde aux organismes de supervision américains de vastes pouvoirs administratifs, dont celui de limiter l'exercice d'activités en cas de non-respect de lois et règlements. Le cas échéant, des sanctions pourraient être prises qui entraîneraient, notamment, la suspension d'employés, la restriction des activités exercées par le conseiller en placement, la suspension ou la révocation du permis de celui-ci, une réprimande et des amendes. La mise en conformité avec ces exigences et règlements donne lieu à des dépenses de ressources, tandis que le défaut de conformité pourrait se traduire par des enquêtes et des sanctions financières ou autres et compromettre notre réputation.

L'Investment Company Act of 1940 (la « loi de 1940 ») et les règles promulguées aux termes de celle-ci prévoient certaines protections pour les investisseurs et imposent certaines restrictions aux entités qui sont considérées comme des sociétés de placement au sens de la loi de 1940. Nous ne sommes pas pour l'instant, ni n'avons l'intention de devenir, une société de placement au sens de la loi de 1940. Afin de nous assurer de ne pas être reconnue comme une société de placement, il est possible que nous devions restreindre ou limiter de manière significative l'étendue de nos activités ou de nos plans et des types d'acquisitions que nous pourrions réaliser. Nous pourrions aussi devoir modifier notre structure organisationnelle ou céder des actifs que nous ne céderions pas autrement. Si nous étions dans l'obligation d'inscrire notre société comme société de placement, nous serions assujettis à de sévères restrictions dans le cadre de nos activités. Il nous serait notamment interdit d'exercer certaines activités (ou nos activités seraient assujetties à des conditions). De plus, nous serions assujettis à des restrictions relativement à la conclusion de transactions avec des entités liées et à l'émission de certains titres ou à la conclusion de certains types de financements, nous serions soumis à des restrictions quant au montant et aux types d'emprunts que nous sommes autorisés à contracter, nous serions tenus de limiter le montant que nous pourrions investir pour notre propre compte et nous serions assujettis à d'autres restrictions dans le cadre de nos activités.

Notre entreprise de gestion d'actifs est assujettie à des exigences additionnelles en matière de réglementation et de conformité, ou pourrait le devenir, à mesure qu'elle élargit son offre et sa plateforme d'investissement, ce qui entraînera probablement des coûts additionnels sur les plans juridique et de la conformité, ainsi qu'à des exigences opérationnelles additionnelles qui pourraient également entraîner une hausse des coûts.

Dans le cadre de nos activités, qui consistent principalement à acquérir et à développer des services d'assurance et de réassurance, des actifs axés sur l'énergie renouvelable et la transition énergétique, des infrastructures, des services commerciaux, des biens immobiliers ainsi que des actifs industriels, nous devons nous conformer à des lois et règlements municipaux, étatiques ou provinciaux, nationaux et internationaux importants et complexes. Ces lois et règlements peuvent entraîner de l'incertitude et des délais, ainsi qu'imposer des coûts supplémentaires, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats d'exploitation. Ces lois et règlements pourraient faire l'objet de modifications qui pourraient avoir une incidence défavorable sur nous et nos activités ou, à l'opposé, avoir une incidence favorable sur nos concurrents et leurs activités.

De plus, notre responsabilité pourrait être engagée en vertu de ces lois, règles et règlements sans qu'il y ait de notre faute. Dans certains cas, des parties peuvent entamer des poursuites judiciaires contre nous en vue de la mise en conformité, ou pour obtenir des dommages pour non-conformité, ou encore pour préjudices corporels ou dommages matériels. La couverture fournie par notre assurance pourrait être insuffisante si une poursuite intentée contre nous se révélait fructueuse.

e) Enquêtes gouvernementales, sanctions et lutte contre la corruption

Dans le contexte de l'application de lois en matière de lutte contre la corruption et de sanctions commerciales fédérales, étatiques et étrangères, nos entreprises d'exploitation et nous-mêmes pourrions être exposés à des responsabilités et à des pénalités importantes, être dans l'impossibilité de réaliser certaines opérations, nous voir imposer des coûts et des fardeaux importants et voir notre réputation ternie.

Nous faisons de temps à autre l'objet d'enquêtes gouvernementales, d'audits et de demandes de renseignements, officiels et officieux. Ces enquêtes, quelle qu'en soit l'issue, peuvent être coûteuses, détourner l'attention de la direction et nuire à notre réputation. Tout règlement défavorable de ces enquêtes pourrait entraîner une responsabilité pénale, des amendes, des pénalités ou d'autres sanctions monétaires ou non monétaires, et pourrait avoir une incidence significative sur nos activités ou nos résultats opérationnels.

Nous sommes assujettis à plusieurs lois et règlements qui régissent les paiements et les contributions versés à des agents publics ou à d'autres tiers, à l'échelle nationale et en ce qui concerne nos activités à l'étranger, y compris la loi des États-Unis intitulée Foreign Corrupt Practices Act of 1977 (la « FCPA »), diverses lois fédérales et étatiques sur la lutte contre la corruption, ainsi que d'autres lois similaires en vigueur dans des pays autres que les États-Unis, notamment la loi du Royaume-Uni intitulée Bribery Act 2010 et la *Loi sur la corruption d'agents publics étrangers du Canada* (la « LCAPE »), la loi du Brésil portant sur la probité des entreprises, le code criminel australien (1995), la loi portant sur la prévention de la corruption en Inde, le code criminel chinois, la loi chinoise sur la protection contre la concurrence déloyale et la loi contre la corruption des Bermudes (2016). Cette prise de conscience à l'échelle mondiale quant à l'application des lois relatives à la lutte contre la corruption pourrait donner lieu à davantage d'enquêtes, officielles et officieuses, dans ce domaine, dont il est impossible de prédire l'issue.

Il est parfois difficile de détecter les cas de corruption, de fraude, d'irrégularités comptables et d'autres pratiques interdites, illégales ou de corruption, en particulier lorsque nous effectuons un contrôle diligent dans le cadre des acquisitions; dans certains territoires, les pratiques frauduleuses et d'autres pratiques trompeuses peuvent sévir sur une grande échelle. Nous investissons dans des pays à marché émergent qui pourraient ne pas avoir établi des lois et des règlements stricts en matière de lutte contre la corruption, dans lesquels les lois et règlements existants ne sont pas appliqués de façon constante ou qui sont considérés comme présentant des niveaux de corruption significativement plus élevés selon des normes de cotation internationales. Les vérifications diligentes relativement aux occasions d'investissement dans ces territoires posent souvent plus de défis du fait que la mise en œuvre de pratiques commerciales cohérentes et uniformes pourrait y être inexistante ou ne pas satisfaire aux normes internationales. La corruption, la fraude, les irrégularités comptables et autres tractations malhonnêtes peuvent être particulièrement difficiles à détecter dans ces régions. De plus, lorsque nous acquérons des actifs en difficulté, la qualité de l'information financière de l'actif visé peut nuire à la détection des irrégularités.

La FCPA interdit la corruption des représentants du gouvernement, des candidats politiques et des partis politiques non américains et impose aux sociétés américaines l'obligation de tenir des livres et registres qui représentent fidèlement leurs opérations. Des lois similaires dans des territoires non américains, telles que la loi du Royaume-Uni intitulée Bribery Act 2010 et la LCAPE ainsi que d'autres lois de lutte contre la corruption et le trafic d'influence ou lois connexes aux États-Unis et à l'étranger, peuvent également imposer des exigences plus strictes ou plus onéreuses que celles de la FCPA et leur mise en œuvre pourrait perturber notre entreprise ou nous amener à encourir des coûts supplémentaires pour se conformer à ces lois. Les politiques et procédures que nous avons mises en œuvre pour nous conformer à la législation relative à la lutte contre la corruption pourraient être inadéquates. Si nous omettons de respecter ces lois et règlements, nous pourrions être exposés à des réclamations pour des dommages-intérêts, à des pénalités financières, à l'incarcération de nos employés, à une atteinte à notre réputation, à des restrictions liées à notre exploitation et à d'autres obligations qui pourraient avoir une incidence négative sur nos résultats opérationnels et notre situation financière. De plus, nous pouvons faire l'objet de réclamations fondées sur la responsabilité du successeur pour violation de ces lois et règlements ou pour d'autres actes de corruption commis par des entités dans lesquelles nous ou les entités gérées investissons.

Nous sommes également assujettis à la législation et à la réglementation sur les sanctions économiques et commerciales. Le Bureau du contrôle des avoirs étrangers du département du Trésor des États-Unis (l'« OFAC ») ainsi que le département du Commerce et le département d'État des États-Unis administrent et font respecter divers règlements et lois sur le contrôle du commerce, y compris des sanctions économiques et commerciales fondées sur la politique étrangère et des objectifs de sécurité nationale des États-Unis à l'encontre de personnes, d'organisations et d'États étrangers ciblés. Ces lois et règlements concernent un certain nombre d'aspects de notre entreprise, notamment les services aux investisseurs existants, la recherche de nouveaux investisseurs et l'obtention de nouveaux investissements, ainsi que les activités des sociétés de notre portefeuille d'investissement ou d'autres investissements contrôlés. Certains de ces règlements prévoient que des pénalités peuvent nous être imposées pour la conduite d'une société comprise dans notre portefeuille, même si nous n'avons nous-mêmes commis aucune violation. Des lois similaires dans des territoires autres que les États-Unis, par exemple la *Loi sur les mesures économiques spéciales* (Canada), la *Loi sur les Nations Unies* (Canada) et la *Loi sur la justice pour les victimes de dirigeants étrangers corrompus* (Canada) et les sanctions imposées par l'UE, peuvent également nous assujettir et assujettir nos entreprises d'exploitation, à des restrictions ou à des exigences. Les lois applicables dans divers territoires pourraient contenir des dispositions contradictoires rendant leur application plus difficile pour nous. Par exemple, des mesures adoptées par le Canada, telles que la *Loi sur les mesures extraterritoriales étrangères*, pourraient empêcher certaines personnes et entités sous juridiction canadienne de se conformer aux sanctions imposées par d'autres territoires, dont les États-Unis. En février 2022, les États-Unis et d'autres pays ont commencé à imposer des sanctions à la Russie à la suite de ses actions en Ukraine. Les sociétés comprises dans notre portefeuille et nous-mêmes sommes tenus de nous conformer à ces sanctions et aux sanctions supplémentaires que pourraient imposer les États-Unis et d'autres pays; l'ensemble des coûts, des charges et des restrictions que ces sanctions pourraient représenter pour nos activités et perspectives d'exploitation sont actuellement inconnus et pourraient devenir importants.

En outre, les États-Unis et de nombreux autres pays disposent de lois visant à protéger la sécurité nationale ou à restreindre les investissements directs étrangers. Par exemple, en vertu de la loi des États-Unis intitulée Foreign Investment Risk Review Modernization Act (« FIRRMA »), le comité sur l'investissement étranger aux États-Unis (Committee on Foreign Investment ou « CFIUS ») a le pouvoir d'examiner ou de bloquer les investissements de personnes non américaines dans des sociétés des États-Unis ou dans des actifs immobiliers jugés essentiels ou névralgiques pour les États-Unis ou d'imposer des conditions. De nombreux territoires autres que les États-Unis disposent de lois similaires. Par exemple, l'UE a adopté à l'échelle de l'Union un mécanisme de filtrage des investissements étrangers pour des raisons de sécurité nationale, et la plupart des États membres de l'UE ont maintenant en place un mécanisme de filtrage des investissements étrangers ou ont entamé un processus consultatif ou législatif qui devrait aboutir à l'adoption d'un nouveau mécanisme ou à la modification d'un mécanisme existant. Cette réglementation vise les subventions étrangères qui pourraient fausser le marché intérieur de l'UE.

Ces lois confèrent aux instances gouvernementales le pouvoir d'imposer diverses mesures, dont des obligations d'examen préalable ou de notification de certaines opérations, le blocage de certaines opérations ou l'imposition de conditions à celles-ci, la limitation de la taille des investissements étrangers ou du contrôle par des investisseurs étrangers et la limitation de l'emploi d'étrangers à des postes clés. Ces mesures pourraient limiter notre capacité à trouver des investissements appropriés, entraîner des retards dans la réalisation de certaines opérations ou l'abandon de certaines opérations et imposer des exigences opérationnelles lourdes aux sociétés comprises dans notre portefeuille. Ces lois pourraient également avoir un impact négatif sur nos activités de mobilisation de capitaux et de syndication en nous obligeant à exclure certains investisseurs ou co-investisseurs ou à leur imposer des restrictions dans le cadre de la réalisation de nos opérations. En outre, ces lois pourraient compliquer notre recherche d'acheteurs appropriés d'investissements dont nous voulons nous départir et pourraient restreindre les occasions de nous départir de certains investissements qui s'offrent en général. Le respect de ces lois impose des coûts potentiellement importants et des charges supplémentaires complexes, et tout manquement de notre part ou de la part des sociétés comprises dans notre portefeuille à ces lois pourrait nous exposer à des pénalités et à des sanctions importantes, nous faire perdre des occasions d'investissement futures, nous exposer à une surveillance plus stricte des organismes de réglementation et nuire à notre réputation.

f) Obligations financières et liquidités

Nous devons disposer de trésorerie suffisante pour répondre à nos obligations financières à leur échéance ou pour nous permettre de saisir les occasions de placement lorsqu'elles se présentent.

Dans le cours normal des activités, nous utilisons des emprunts et d'autres instruments à effet de levier pour améliorer le rendement pour nos investisseurs et pour financer nos activités. Par conséquent, nous sommes assujettis aux risques associés au financement et au refinancement par emprunt, y compris, sans s'y limiter, les risques suivants : i) nos flux de trésorerie pourraient ne pas suffire pour effectuer les versements requis de capital et d'intérêt; ii) les versements de capital et d'intérêt sur des emprunts pourraient nous priver des ressources en trésorerie nécessaires au règlement de charges d'exploitation et au versement de dividendes; iii) si nous ne sommes pas en mesure d'obtenir du financement par emprunt faisant l'objet d'un engagement pour les besoins d'acquisitions éventuelles, ou si nous ne pouvons obtenir des emprunts qu'à des taux d'intérêt élevés ou assortis d'autres modalités défavorables, nous pourrions éprouver des difficultés à réaliser des acquisitions ou alors générer des profits moins élevés qu'ils ne le seraient normalement; iv) nous pourrions ne pas être en mesure de refinancer la dette à l'échéance en raison de facteurs liés à la société et au marché, tels que les flux de trésorerie estimatifs provenant de nos actifs, la valeur de nos actifs, la liquidité du marché des capitaux d'emprunt, ou des facteurs financiers, des facteurs liés à la concurrence et à nos activités et d'autres facteurs; et v) si nous sommes en mesure de refinancer notre dette, les modalités du refinancement pourraient ne pas être aussi avantageuses que les modalités initiales de cette dette. Si nous sommes dans l'incapacité de refinancer notre dette selon des modalités acceptables, ou si nous ne sommes pas en mesure de la refinancer, nous pourrions devoir utiliser des liquidités disponibles, ce qui réduirait notre capacité à profiter de nouvelles occasions de placement, ou nous pourrions devoir nous départir d'un ou de plusieurs de nos actifs selon des modalités qui ne sont pas à notre avantage, ou mobiliser des capitaux, ce qui engendrerait une dilution pour nos actionnaires existants. Les changements apportés à la réglementation ou les changements dans la conjoncture économique ou les conditions du marché peuvent également entraîner l'augmentation des coûts d'emprunt et la réduction de l'accès au crédit.

Les modalités de nos diverses ententes de crédit et autres ententes de financement exigent que nous nous conformions à un certain nombre d'exigences financières habituelles et autres clauses restrictives, comme celles de respecter les ratios de couverture du service de la dette et d'endettement, de fournir des couvertures d'assurance adéquates et de maintenir certaines notations. Ces clauses restrictives peuvent limiter notre souplesse dans la conduite de nos activités, et le non-respect de ces clauses pourrait équivaloir à un manquement à l'égard des instruments liés à la dette, même si nous avons respecté et continuons de respecter toutes nos obligations de paiement.

Nous investissons une importante part de notre capital dans des actifs corporels et des titres qui peuvent être difficiles à vendre, particulièrement si les conditions des marchés sont médiocres. En outre, dans le cadre de notre stratégie de placement, des personnes qui nous représentent pourraient siéger au conseil d'administration de sociétés cotées comprises dans notre portefeuille, ce qui pourrait restreindre notre capacité à effectuer des ventes au cours de certaines périodes. Un manque de liquidité aura tendance à limiter notre capacité à modifier rapidement la composition de notre portefeuille ou de nos actifs en réaction à l'évolution de la conjoncture économique ou des conditions d'investissement. Par ailleurs, si les difficultés financières ou opérationnelles d'autres propriétaires donnent lieu à des ventes forcées, ces ventes pourraient contribuer à réduire la valeur des biens immobiliers sur les marchés où nous exerçons des activités. Les restrictions liées à la propriété d'actifs physiques abaissent notre capacité à nous adapter aux changements des conditions du marché et pourraient avoir une incidence défavorable sur le rendement de nos placements, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Compte tenu d'une grande incertitude entourant l'évaluation ou la stabilité de la valeur des placements non liquides ou non publics, la juste valeur de ces placements ne reflète pas nécessairement les prix qui seraient réellement obtenus lorsque ces placements seront réalisés. Des réalisations conclues à des valeurs beaucoup plus faibles que la valeur à laquelle des placements ont été comptabilisés se traduiraient par des pertes, une baisse des honoraires de gestion d'actifs et la perte potentielle d'un intéressement aux plus-values et d'honoraires liés au rendement.

Dans le cours normal des activités, nous concluons des ententes de financement en vertu desquelles nous pourrions être tenus de fournir les fonds requis. De plus, à l'occasion, nous pouvons garantir les obligations d'entités gérées par notre entreprise de gestion d'actifs ou dans lesquelles nous investissons. Si nous sommes tenus de remplir nos engagements, mais dans l'incapacité de le faire, nous pourrions faire l'objet de poursuites ou alors perdre des occasions en vertu de contrats qui, autrement, nous auraient été favorables.

g) Risque de change et autres risques financiers

Les fluctuations des taux de change pourraient avoir une incidence défavorable sur notre risque de change global, et les stratégies de couverture pourraient ne pas être efficaces.

Nous avons cherché, et prévoyons continuer à chercher, des occasions de croissance sur les marchés internationaux et nous investissons souvent dans des pays où la monnaie locale n'est pas le dollar américain. Par conséquent, nous sommes exposés au risque de change en raison des fluctuations possibles des taux de change entre ces devises et le dollar américain. Une importante baisse de la valeur de la monnaie utilisée dans un ou plusieurs pays où notre présence est importante pourrait avoir une incidence défavorable significative sur nos résultats d'exploitation et sur notre situation financière. En outre, dans certains marchés au sein desquels nous exerçons nos activités, la croissance économique est tributaire du prix des marchandises, et le cours de la monnaie peut donc être plus volatil.

Les mouvements des taux de change, des taux d'intérêt et des prix des marchandises et d'autres risques financiers influent sur nos activités. Nous utilisons de manière sélective des instruments financiers pour atténuer ces risques, notamment les swaps sur défaillance et d'autres dérivés, pour assurer la couverture de certaines de nos positions financières. Toutefois, une part considérable de ces risques pourrait ne faire l'objet d'aucune couverture. Par ailleurs, dans le cours normal des activités, nous pourrions choisir de prendre des positions non couvertes.

Rien ne garantit que les stratégies de couverture, dans la mesure où elles sont utilisées, atténueront entièrement les risques qu'elles visent à compenser. De plus, les dérivés auxquels nous avons recours sont également assujettis à leur propre ensemble de risques, notamment le risque de contrepartie à l'égard de la santé financière de la contrepartie à ces transactions et à la nécessité éventuelle de financer les ajustements à la valeur de marché. Nos politiques de gestion des risques financiers peuvent, en définitive, ne pas être efficaces pour gérer ces risques financiers.

La loi Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act et des lois semblables sur d'autres territoires imposent des règles et des règlements en matière de surveillance par les autorités du marché des produits dérivés de gré à gré et de ses participants. Ces règlements pourraient nous imposer des coûts et des examens réglementaires additionnels. Si nos transactions sur dérivés doivent être exécutées par l'intermédiaire d'une bourse ou d'un organisme réglementé, nous serons aux prises avec de nouvelles exigences en matière de dépôts de garantie sous forme de dépôts initiaux, et la variation des dépôts de garantie devra être réglée en trésorerie quotidiennement. Une telle augmentation des exigences en matière de dépôts de garantie (relatives aux ententes bilatérales) ou une liste plus restreinte de titres admissibles comme garanties financières nous obligerait à détenir des positions plus importantes en trésorerie, ce qui pourrait diminuer notre résultat. Il nous est impossible de prédire l'incidence qu'un changement à la loi sur les dérivés aurait sur nos coûts de couverture, notre stratégie de couverture ou sa mise en œuvre, ou les risques que nous couvrons. La réglementation des produits dérivés pourrait faire augmenter le coût des contrats dérivés, réduire la disponibilité des dérivés pour se prémunir du risque opérationnel et réduire la liquidité du marché des dérivés, ce qui pourrait réduire notre utilisation de dérivés et se traduire par une volatilité accrue et une diminution de la prévisibilité de nos flux de trésorerie.

h) Placements temporaires et engagements relatifs au crédit de sûreté

Nous pourrions être incapables d'effectuer la syndication, la délégation ou le transfert des engagements financiers conclus afin de soutenir notre entreprise de gestion d'actifs.

Nous concluons fréquemment des ententes en vertu desquelles nous nous engageons à acquérir des actifs ou des titres ou à acquérir des actifs ou des titres pour le compte d'une autre entité afin de soutenir notre entreprise de gestion d'actifs dans la perspective que notre engagement soit temporaire. Par exemple, nous pouvons acquérir un actif intéressant pour une entité gérée en particulier qui mobilise des capitaux et l'entreposer pendant la période de mobilisation de capitaux avant de le transférer à l'entité gérée à laquelle il était destiné. Autre exemple, pour une acquisition en particulier, nous pouvons engager des capitaux dans le cadre d'un consortium avec certaines entités gérées en prévoyant qu'une partie ou la totalité de notre propre engagement sera effectuée par syndication ou déléguée à d'autres investisseurs avant, pendant ou après la date de clôture prévue de la transaction. Dans tous ces cas, il est prévu que notre soutien en soit un de nature temporaire et nous participons à cette activité afin de stimuler davantage la croissance et le perfectionnement de notre entreprise de gestion d'actifs. En tirant parti de la situation financière de la société pour effectuer des placements temporaires et des engagements relatifs au crédit de sûreté, nous pouvons saisir des occasions d'investissement avant même d'obtenir tout le financement par capitaux propres de tiers que nous visons, et ces occasions pourraient ne pas être disponibles sans la participation en titres de capitaux propres initiale de la société.

Même si, souvent, notre intention à l'égard de ces ententes est que la participation directe de la société soit de nature temporaire, nous pourrions être incapables d'effectuer la syndication, la délégation ou le transfert de notre participation ou de notre engagement comme nous en avons l'intention, et par conséquent devoir assumer ou conserver la propriété des actifs ou des titres sur une longue période. Cette situation pourrait donner lieu à une augmentation du montant de notre propre capital investi dans certains actifs et avoir une incidence défavorable sur nos liquidités, ce qui modifierait la concentration de nos actifs à l'extérieur des paramètres visés, pourrait réduire notre capacité à effectuer d'autres acquisitions, ou nuire à notre capacité de respecter d'autres engagements financiers.

i) Taux d'intérêt

La hausse des taux d'intérêt pourrait faire augmenter nos charges d'intérêts et nuire à notre performance financière.

Un certain nombre de nos actifs de longue durée sont sensibles aux taux d'intérêt. L'augmentation des taux d'intérêt, toutes choses égales d'ailleurs, fera diminuer la valeur de l'actif en réduisant la valeur actualisée des flux de trésorerie qui devraient être générés par un tel actif. La valeur actualisée d'un actif productif pourrait diminuer en raison d'une hausse des taux d'intérêt, de sorte que nous soyons en défaut de certaines clauses restrictives financières et autres clauses restrictives aux termes d'accords de crédit régissant les actifs, même si nous avons respecté et continuons de respecter toutes nos obligations de paiement connexes. Un tel manquement pourrait nuire à notre performance financière et à nos résultats d'exploitation.

Par ailleurs, nos emprunts ou nos actions privilégiées assortis de taux d'intérêt variables, qu'il s'agisse d'une obligation portant intérêt à taux variable ou d'une obligation portant intérêt à taux fixe dont le taux sera révisé ultérieurement pour devenir un taux variable, sont exposés au risque de taux d'intérêt. De plus, la valeur de nos emprunts ou de nos actions privilégiées assortis de taux d'intérêt fixes sera déterminée d'après les taux d'intérêt en vigueur et, par conséquent, ce type d'emprunts ou d'actions privilégiées est également assujéti au risque de taux d'intérêt.

Dans de nombreux territoires où nous exerçons nos activités, une période de forte hausse des taux d'intérêt pourrait entraîner certaines perturbations sur le marché. Cela pourrait avoir une incidence négative sur notre performance financière, faire augmenter le coût et réduire la disponibilité du financement par emprunt, ce qui nuirait à la capacité de nos entreprises à obtenir un financement ou un refinancement attrayant et, s'il est obtenu, faire augmenter le coût de ce financement. L'augmentation des taux d'intérêt fait aussi augmenter le montant de trésorerie nécessaire pour honorer nos obligations, ce qui pèserait sur nos bénéfices.

j) Capital humain

La préservation inadéquate de notre culture ou la gestion inefficace du capital humain pourrait avoir une incidence négative sur nos activités et notre performance financière.

Notre capacité à offrir une concurrence efficace dans nos activités dépendra de notre capacité à attirer de nouveaux employés et à garder et à motiver nos employés existants, dans l'ensemble de nos entreprises et de celles de nos sociétés liées. L'équipe de la haute direction de l'ensemble de nos entreprises contribue fortement à notre succès et supervise l'exécution de nos stratégies d'affaires et de placement. Si nous ne sommes pas en mesure d'attirer et de garder des employés qualifiés, cela pourrait limiter notre capacité à livrer une concurrence efficace et à atteindre nos objectifs commerciaux et avoir une incidence défavorable sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Notre capacité à retenir et à motiver notre équipe de direction, à attirer des gens compétents pour remplacer les membres de notre équipe de direction qui quittent la société ou à attirer de nouveaux professionnels en placement à mesure que notre entreprise croît est tributaire notamment de la concurrence dans le marché de l'emploi et des possibilités d'avancement et de la rémunération que nous avons à offrir. Dans tous nos marchés, nous rivalisons vivement avec d'autres sociétés pour attirer et maintenir en poste des employés qualifiés.

Il se peut que nous vivions le départ de professionnels clés dans l'avenir. Nous ne pouvons pas prévoir l'incidence de ces départs sur notre capacité d'atteindre nos objectifs. Notre équipe de haute direction possède une vaste expérience et une grande expertise et entretient des relations d'affaires solides avec les investisseurs dans les entités gérées et avec d'autres membres des milieux d'affaires et des secteurs dans lesquels nous exerçons nos activités. En conséquence, la perte de ces membres du personnel pourrait compromettre nos relations avec les investisseurs dans les entités gérées et avec d'autres membres des milieux d'affaires et des secteurs dans lesquels nous exerçons nos activités. Cela pourrait se traduire par une réduction de nos actifs sous gestion ou des occasions de placement. Par conséquent, la perte des services d'un professionnel clé ou la diminution de sa disponibilité pourrait avoir une incidence défavorable sur notre situation financière ou nos flux de trésorerie. En outre, cette perte pourrait être négativement perçue dans les marchés financiers.

De plus, le départ de certaines personnes pourrait déclencher certaines dispositions relatives aux personnes clés dans la documentation régissant certains des fonds privés gérés par notre gestionnaire d'actifs, ce qui permettrait aux commanditaires de ces fonds de suspendre les périodes d'investissement des fonds, ou d'y mettre fin, ou de retirer leur capital avant l'expiration de la période d'immobilisation applicable. Les dispositions relatives aux personnes clés varient en fonction de la stratégie et du fonds et, en ce qui a trait à chaque stratégie et à chaque fonds, sont habituellement liées à de nombreuses personnes, ce qui signifie que le départ de plus d'une personne serait nécessaire pour déclencher les dispositions relatives aux personnes clés. Les risques associés à notre capital humain pourraient être exacerbés par le fait que nous n'avons pas contracté d'assurance pour collaborateurs essentiels.

L'exercice de nos activités et la mise en œuvre de notre stratégie reposent essentiellement sur les synergies entre nos entreprises et le travail d'équipe. Notre constante capacité à réagir rapidement pour saisir les occasions et surmonter les obstacles à mesure qu'ils se présentent repose sur un esprit de coopération et sur la coordination au sein de l'organisation ainsi que sur notre structure de gestion axée sur le travail d'équipe, facteurs qui pourraient ne pas donner les résultats que nous escomptons.

Une partie de notre main-d'œuvre au sein de certains de nos secteurs est syndiquée. Si nous ne sommes pas en mesure de négocier des conventions collectives acceptables avec nos syndicats à l'expiration des conventions existantes, nous pourrions devoir composer avec un arrêt de travail qui pourrait entraîner une interruption importante des activités touchées, avec une hausse des coûts de la main-d'œuvre permanents et avec des limitations quant à notre capacité à maximiser l'efficacité de nos activités; ces éléments pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats financiers.

k) Situation géopolitique

L'instabilité politique, des changements dans les politiques gouvernementales ou des facteurs culturels inconnus pourraient avoir une incidence négative sur la valeur de nos placements.

Nous sommes assujettis à des incertitudes géopolitiques dans tous les territoires où nous exerçons nos activités. Nous effectuons des placements dans des entreprises qui sont situées à l'extérieur de l'Amérique du Nord et nous pouvons réaliser des placements dans des marchés peu connus, ce qui pourrait nous exposer à des risques supplémentaires qui ne sont généralement pas liés aux investissements en Amérique du Nord. Il se pourrait que nous ayons de la difficulté à nous adapter à la culture et aux pratiques commerciales locales de ces marchés, et il est possible que nous embauchions du personnel ou que nous établissions un partenariat avec des personnes qui pourraient ne pas respecter notre culture et nos pratiques commerciales conformes à la déontologie. L'un ou l'autre de ces scénarios pourrait se solder par l'échec de nos initiatives dans de nouveaux marchés ou des marchés existants et entraîner des pertes financières pour nous et les entités gérées. Dans plusieurs de nos marchés importants et dans d'autres parties du monde où nous exerçons des activités, il existe des risques d'instabilité politique découlant de facteurs tels que les conflits politiques, les droits de douane et d'autres politiques protectionnistes, y compris l'incitation au rapatriement des activités de fabrication aux États-Unis et dans d'autres pays, l'inégalité des revenus, les mouvements de réfugiés, le terrorisme, les conflits armés, l'éclatement éventuel de pays ou d'unions politico-économiques et la corruption politique. Si au moins un de ces risques se matérialisait, notre performance financière pourrait en souffrir.

Par exemple, les conflits récents et persistants au Moyen-Orient et en Europe de l'Est ont contribué à l'incertitude économique mondiale, entraîné une volatilité des prix du carburant, amplifié les défis existants liés à la chaîne d'approvisionnement causés par l'augmentation des coûts de transport (y compris par suite de conflits et d'autres attaques dans les canaux maritimes ou à proximité) et intensifié les perturbations et les menaces liées à la cybersécurité. L'aggravation de l'instabilité économique et politique et l'escalade ou l'intensification des conflits armés en Europe de l'Est, au Moyen-Orient ou ailleurs dans le monde pourraient perturber considérablement la libre circulation des marchandises, des services et des gens, en plus de déstabiliser les marchés de l'énergie et d'entraîner une hausse potentielle des coûts liés à l'exploitation d'une entreprise. De même, l'incapacité des gouvernements locaux et nationaux à gérer efficacement les différends politiques en cours pourrait entraîner une instabilité à l'échelle locale, régionale ou mondiale. Si au moins un de ces risques se matérialisait, notre performance financière et nos activités pourraient en souffrir.

Toutes les activités existantes ou nouvelles peuvent être soumises à d'importants risques politiques, économiques et financiers, qui varient selon les pays, et peuvent comprendre les éléments suivants : i) des changements dans les politiques et la réglementation, y compris les politiques protectionnistes, ou les membres du gouvernement; ii) des changements dans la conjoncture économique ou sociale; iii) des restrictions quant au transfert ou à la conversion des devises; iv) des changements dans les relations de travail; v) un conflit militaire, une instabilité politique et de l'agitation civile; vi) des marchés financiers moins développés ou moins efficaces qu'en Amérique du Nord; vii) l'absence d'une comptabilisation, d'un audit et de normes, de pratiques et d'exigences uniformes en matière d'information financière; viii) moins de supervision et de réglementation gouvernementale; ix) un environnement juridique ou réglementaire moins élaboré; x) une exposition accrue au risque de corruption; xi) une hostilité politique envers les placements faits par des investisseurs étrangers; xii) une moins grande disponibilité des renseignements pour le public à l'égard des entreprises dans les marchés situés à l'extérieur de l'Amérique du Nord; xiii) l'incidence négative de taux d'inflation plus élevés ou moins élevés; xiv) des coûts de transaction plus élevés; xv) des difficultés à faire respecter les obligations contractuelles et l'expropriation ou la confiscation des biens; et xvi) une protection restreinte pour les investisseurs.

Des événements politiques imprévus sur les marchés dans lesquels nous avons d'importants investisseurs et/ou nous possédons et exploitons des actifs, ou dans lesquels nous pourrions envisager d'accroître nos activités, notamment aux États-Unis, au Canada, au Brésil, en Australie, en Europe, au Moyen-Orient et en Asie, pourraient créer de l'incertitude économique, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur notre performance financière. Une telle incertitude pourrait perturber nos activités, et notamment nuire aux activités des investisseurs, clients et fournisseurs et/ou à nos relations avec eux, ainsi que modifier les liens entre les tarifs et les monnaies, y compris la valeur des devises par rapport au dollar américain. Ces perturbations et incertitudes pourraient avoir une incidence défavorable sur notre situation financière, nos résultats d'exploitation et nos flux de trésorerie. En outre, les suites des enjeux politiques dans les marchés où nous exerçons nos activités pourraient se traduire par une incertitude juridique et par des lois et des règlements nationaux divergents, ce qui peut contribuer à l'incertitude économique générale. En ce qui nous concerne, ainsi que les entités gérées, l'incertitude économique pourrait être exacerbée par des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, des politiques commerciales et des tensions géopolitiques.

l) Conjoncture économique

Une conjoncture économique défavorable ou des changements apportés aux secteurs au sein desquels nous exerçons nos activités pourraient nuire à notre performance financière.

Nos activités sont tributaires de la conjoncture économique locale, régionale, nationale et internationale, ainsi que d'autres événements ou situations qui échappent à notre contrôle, lesquels comprennent, sans toutefois s'y limiter, les éléments suivants : les taux d'intérêt à court et à long terme; l'inflation; la volatilité du marché du crédit et des marchés financiers; les niveaux d'investissement des entreprises; les niveaux des dépenses des gouvernements et des consommateurs; les risques liés à la dette souveraine; les modifications des lois, règles et règlements; les obstacles au commerce; les perturbations de la chaîne d'approvisionnement; les prix des marchandises; les taux de change et les contrôles de devises; les circonstances politiques nationales et internationales (y compris les guerres, les attentats terroristes et les opérations de sécurité); les catastrophes (y compris les pandémies/épidémies, les tremblements de terre, les tornades ou les inondations); l'orientation et l'importance de la croissance économique; et l'incertitude économique générale. À l'échelle mondiale, certains secteurs ont créé une capacité fondée sur des prévisions trop optimistes de la croissance, entraînant la volatilité de l'ensemble des marchés, dont le marché des marchandises, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur notre performance financière. La conjoncture économique défavorable pourrait toucher les territoires dans lesquels nos entités sont formées et où nous possédons des actifs et exerçons nos activités, et cela pourrait entraîner une diminution de ce qui suit : i) les cours des titres; ii) la liquidité des placements; iii) la valeur ou la performance des placements; et iv) la capacité de mobiliser ou d'affecter du capital. Chacun de ces éléments pourrait avoir une incidence négative sur notre situation financière.

De façon générale, une détérioration de la conjoncture économique sur les marchés ou dans les secteurs d'activité où nous sommes présents exerce une pression à la baisse sur nos marges d'exploitation et la valeur de nos actifs, du fait d'une baisse de la demande et d'une intensification de la concurrence par les prix pour les services et les produits que nous fournissons. En particulier, étant donné l'importance que représentent les États-Unis pour nos activités, un ralentissement économique dans ce marché pourrait nuire considérablement à nos marges d'exploitation et à la valeur de nos actifs.

Bon nombre des fonds privés de notre gestionnaire d'actifs ont une durée de vie déterminée, ce qui peut le conduire à liquider des placements à un mauvais moment. La volatilité des marchés de sortie de ces placements, l'augmentation des montants de capital nécessaires pour la sortie et la hausse du seuil de la valeur d'entreprise pour un appel public à l'épargne ou une vente stratégique peuvent créer le risque d'incapacité de liquider un placement dans un fonds privé dans de bonnes conditions. Il n'est pas toujours possible pour notre gestionnaire d'actifs de maîtriser le calendrier de sortie des placements dans un fonds privé ni le montant réalisé à la sortie.

Si la conjoncture économique mondiale se détériorait, le rendement de nos placements pourrait en souffrir, ce qui pourrait se traduire, par exemple, par le paiement d'un montant moindre ou nul en intéressement aux plus-values. Le paiement d'un montant moindre ou nul en intéressement aux plus-values qui nous serait versé pourrait entraîner une diminution de nos FTO, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable significative sur notre situation de trésorerie et sur le montant en trésorerie que nous avons en caisse pour mener nos activités. Une réduction de nos FTO pourrait, par ricochet, nous obliger à compter sur d'autres sources de trésorerie (comme les marchés financiers auxquels nous pourrions ne pas avoir accès à des conditions acceptables ainsi que des emprunts et d'autres instruments à effet de levier).

De plus, un ralentissement économique accroît le risque de défaillance par les contreparties à nos placements et aux autres transactions. Dans de telles circonstances, il est plus probable que ces transactions ne pourront être effectuées ou procureront un piètre rendement, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Les pressions inflationnistes pourraient avoir un effet défavorable sur nos entreprises.

Nos entreprises d'exploitation sont touchées par la montée des pressions inflationnistes. L'inflation élevée a continué de commander un resserrement des politiques monétaires de grandes banques centrales en 2023, assombrissant ainsi les perspectives de croissance économique. Les banques centrales de divers pays pourraient continuer de hausser les taux d'intérêt par crainte d'inflation, ce qui, combiné à une réduction des dépenses publiques et à la volatilité des marchés des capitaux, pourrait avoir pour effet d'empirer l'incertitude économique et d'accroître ces risques. Les hausses de taux d'intérêt ou d'autres mesures gouvernementales visant à réduire l'inflation pourraient également engendrer des pressions récessionnistes dans de nombreuses régions du monde. Étant donné que nos entreprises d'exploitation et nous-mêmes détenons des actifs et des passifs sensibles aux taux d'intérêt, le risque de taux d'intérêt nous expose à un risque de marché élevé. Les hausses de taux d'intérêt ou les taux d'intérêt élevés sur une longue période pourraient également mener à un ralentissement économique. Une contraction économique ou un nouveau ralentissement du taux de croissance dans certains secteurs ou certaines branches d'activité ou régions géographiques pourraient faire en sorte que nos entreprises d'exploitation obtiennent de mauvais résultats financiers. La pression à la hausse sur les prix est attribuable en grande partie à l'augmentation des coûts de la main-d'œuvre, de l'énergie, des denrées alimentaires, des véhicules automobiles et du logement, ainsi qu'aux perturbations continues de la chaîne d'approvisionnement mondiale. Les hausses de l'inflation peuvent être ou non transitoires, et la diminution des contraintes liées au marché du travail, l'atténuation des perturbations de la chaîne d'approvisionnement et la modération des cours des matières premières pourraient avoir une incidence sur l'inflation dans l'avenir. Bien que les ententes réglementées et contractuelles des sociétés comprises dans notre portefeuille puissent offrir une importante protection contre les pressions inflationnistes, toute tendance haussière soutenue du taux d'inflation peut se répercuter sur les entreprises d'exploitation et les investisseurs de notre groupe et pourrait compromettre la capacité de notre groupe à trouver des occasions d'investissement appropriées, à égaler ou à dépasser le rendement des stratégies d'investissement antérieures et à obtenir un financement par emprunt attrayant, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur nos entreprises d'exploitation ainsi que sur nos projets de croissance et nos initiatives de réinvestissement du capital.

m) Événement/perte catastrophique, pandémies, changements climatiques, guerres et terrorisme

Des événements (ou une combinaison d'événements) catastrophiques, comme des tremblements de terre, des tornades, des inondations, des incendies, des pandémies ou des épidémies, des changements climatiques, des conflits militaires ou des guerres, ou un acte de terrorisme ou de sabotage pourraient nuire à notre performance financière.

Nos actifs sous gestion pourraient être exposés aux effets d'événements catastrophiques, tels que des conditions météorologiques violentes, des catastrophes naturelles, des accidents graves, des pandémies ou épidémies, un acte de destruction commis par malveillance, des changements climatiques, une guerre ou un conflit militaire ou un acte de terrorisme, qui pourraient avoir une incidence négative significative sur nos activités.

Une éclosion locale, régionale ou internationale d'une maladie contagieuse, comme la COVID-19, se propageant sur toute la planète à un rythme effréné et ayant des répercussions sur les activités commerciales et les voyages à l'échelle mondiale ou de futures crises en matière de santé publique, d'épidémies ou de pandémies pourraient avoir une incidence défavorable significative sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière en raison des perturbations du commerce, de la réduction de l'activité économique et d'autres conséquences imprévues qui échappent à notre contrôle.

L'émergence et la progression d'une maladie contagieuse et les mesures prises par les autorités gouvernementales des divers territoires dans lesquels la société détient et exploite des placements pourraient interrompre les activités commerciales et les chaînes d'approvisionnement, perturber les déplacements, contribuer à une volatilité importante sur les marchés des capitaux, avoir une incidence sur les conditions sociales et nuire aux conditions économiques locales, régionales, nationales et internationales, ainsi qu'au marché du travail. Rien ne garantit que les stratégies que nous employons en vue de gérer les perturbations potentielles des activités atténueraient les répercussions négatives de ces facteurs.

Les catastrophes naturelles et les variations incessantes du climat dans lequel nous exerçons nos activités pourraient nuire à notre entreprise, à notre situation financière, à nos résultats d'exploitation ou à nos flux de trésorerie. Les variations des régimes climatiques ou des conditions météorologiques extrêmes (comme les inondations, les feux de forêt, les sécheresses, les ouragans et autres tempêtes) pourraient avoir une incidence négative sur les activités de nos entreprises ou endommager les actifs que nous pourrions détenir ou aménager. En outre, une élévation du niveau de la mer pourrait, dans l'avenir, avoir une incidence défavorable sur la valeur des biens immobiliers côtiers situés à faible altitude que nous pourrions détenir ou aménager. Les changements climatiques pourraient accroître la fréquence et la gravité des conditions météorologiques violentes et modifier les régimes climatiques existants d'une manière qu'il est difficile de prévoir. Les réactions à ces changements pourraient entraîner une augmentation des coûts, comme l'assujettissement à de nouveaux impôts fonciers ou faire augmenter le tarif des polices d'assurance de biens ou donner lieu à de nouvelles dépenses d'investissement.

Notre portefeuille d'immeubles de bureaux se compose d'immeubles situés principalement dans de grandes régions métropolitaines, dont certaines ont subi des attaques terroristes ou des actes de guerre ou sont considérées comme pouvant être menacées par de telles attaques ou de tels actes de guerre. Par ailleurs, un grand nombre de nos propriétés se composent d'immeubles de grande hauteur, qui pourraient eux aussi être la cible de cette menace réelle ou perçue. La menace perçue d'une attaque terroriste ou du déclenchement d'une guerre pourrait avoir une incidence négative sur notre capacité à louer les locaux pour bureaux de notre portefeuille immobilier. Nos actifs liés à l'énergie renouvelable et aux infrastructures, tels que les routes, les chemins de fer, les installations de production d'énergie et les ports, pourraient par ailleurs être la cible d'organisations terroristes ou d'actes de guerre. D'éventuels dommages ou coûts liés à une interruption des activités par suite d'actes de terrorisme ou de guerre non couverts ou insuffisamment couverts pourraient entraîner un coût significatif pour nous et avoir une incidence défavorable sur nos activités, notre situation financière ou nos résultats d'exploitation. Il se pourrait dans l'avenir que nous ne puissions souscrire une assurance appropriée contre les actes de terrorisme, à des taux que nous jugeons raisonnables. Ces risques pourraient être aggravés à la suite de décisions en matière de politique étrangère prises par les États-Unis (où nous menons un nombre important d'activités) ou par d'autres pays exerçant une influence à cet égard, ou en raison de la situation géopolitique générale.

Par ailleurs, nos entreprises dépendent de la libre circulation des marchandises, des services et des capitaux autour du monde. Tout ralentissement de l'investissement, des activités ou du commerce à l'échelle internationale en raison d'événements catastrophiques pourrait aussi avoir une incidence défavorable significative sur nos activités, notre situation financière, nos résultats d'exploitation ou nos flux de trésorerie.

n) Impôt sur le résultat

Des réévaluations par des autorités fiscales ou des modifications apportées aux lois fiscales pourraient se traduire par des charges d'impôt pour nous.

Notre structure s'articule autour des lois et pratiques en matière d'imposition des territoires locaux où nous exerçons nos activités. Les modifications apportées à la politique fiscale, à la législation fiscale (y compris relativement aux taux d'imposition) et à l'interprétation de la politique, de la législation et des pratiques en matière d'imposition dans ces territoires pourraient avoir une incidence défavorable sur les rendements que nous dégageons de nos placements, sur le niveau de capital que nous ou les entités gérées pourrions investir ou sur la volonté des investisseurs d'investir dans celles-ci. Ce risque comprendrait toutes les réévaluations par des autorités fiscales à l'égard de nos déclarations de revenus s'il advenait que nous interprétions ou appliquions incorrectement les politiques, lois ou pratiques fiscales.

L'impôt et les autres contraintes auxquels nos entités d'exploitation seraient assujetties dans ces territoires pourraient ne pas s'appliquer aux institutions locales ou aux autres parties, notamment des sociétés d'État, et ces parties pourraient donc bénéficier d'un coût réel du capital de loin inférieur et d'un avantage concurrentiel correspondant dans la poursuite d'acquisitions. Nos taux d'imposition effectifs pourraient augmenter, ce qui aurait une incidence négative sur notre bénéfice net, en raison d'un certain nombre de facteurs, y compris, sans s'y limiter, les suivants : des variations dans l'évaluation de nos actifs et de nos passifs d'impôt différé et une éventuelle réévaluation des impôts par les autorités fiscales.

Les gouvernements du monde entier cherchent de plus en plus à réglementer les multinationales et leur utilisation des taux d'imposition différentiels d'un territoire à l'autre. Cet effort demande aux diverses nations de mettre un accent plus soutenu sur la coordination et le partage d'informations sur les sociétés et les impôts qu'elles paient. Certains pays ont également convenu de mettre en œuvre, dans le cadre de la réforme fiscale mondiale, un plan « à deux piliers » élaboré par le Cadre inclusif de l'OCDE/G20 afin de lutter contre l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices perçus par les groupes multinationaux. Les réformes, les politiques et les pratiques gouvernementales en matière de fiscalité pourraient avoir une incidence défavorable sur nous et, selon la nature de ces réformes, politiques et pratiques, y compris la mise en œuvre des propositions relatives à l'érosion de la base d'imposition et au transfert de bénéfices dans les territoires où nous exerçons nos activités, cette incidence pourrait même être plus importante pour nous que pour d'autres sociétés. En raison de cette attention accrue apportée à l'utilisation de la planification fiscale par les multinationales, notre planification fiscale pourrait être assujettie à une couverture médiatique négative, ce qui pourrait nuire à notre réputation.

Afin de préserver le traitement fiscal fédéral canadien prévu de l'arrangement mis en place pour effectuer la distribution spéciale de l'entreprise de gestion d'actifs (l'« arrangement »), la société a convenu de certaines restrictions qui pourraient réduire sensiblement sa flexibilité stratégique et opérationnelle.

La société a entrepris diverses transactions de restructuration dans le cadre de l'arrangement (la « réorganisation préalable à l'arrangement »). Afin de préserver le traitement fiscal fédéral canadien prévu de ces transactions dont l'impôt connexe est généralement différé en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), la société, le gestionnaire d'actifs et leurs filiales ne peuvent pas, pendant une période de deux ans suivant la date de prise d'effet de l'arrangement, sauf dans certaines circonstances précises, prendre certaines mesures, omettre d'en prendre ou conclure une transaction qui fera en sorte que la réorganisation préalable à l'arrangement, l'arrangement ou certaines autres transactions qui en découlent soient imposés d'une façon qui est incompatible avec ce qui est prévu dans un avis que les conseillers juridiques ont soumis au conseil d'administration de la société et au conseil d'administration de Brookfield Asset Management Ltd., lequel confirmait les incidences fiscales fédérales canadiennes de certains aspects de la réorganisation préalable à l'arrangement et de l'arrangement sur les parties concernées. Il se peut que les restrictions qui précèdent limitent pendant un certain temps la capacité de la société à réaliser certaines transactions stratégiques ou d'autres transactions qu'elle estime être dans l'intérêt véritable de nos actionnaires ou qui pourraient augmenter la valeur de notre entreprise.

o) Information financière et présentation de l'information

Des lacunes dans notre information financière et notre présentation de l'information à titre de société cotée pourraient nuire à notre réputation.

À mesure que nous élargissons la taille et la portée de notre entreprise, les probabilités que notre information financière et nos autres documents d'information publics contiennent des inexactitudes significatives et que les contrôles que nous maintenons pour tenter d'assurer l'exactitude complète de nos informations publiées ne fonctionnent pas comme prévu augmentent. Si de tels événements survenaient, cela pourrait nuire à notre réputation et à notre situation financière. En outre, nous présentons certaines mesures qui n'ont pas de signification normalisée, sont fondées sur nos propres méthodologies et hypothèses, et pourraient ne pas communiquer adéquatement l'information qu'elles visent à refléter.

La direction est responsable de l'établissement et du maintien de contrôles internes adéquats à l'égard de l'information financière pour fournir à nos parties prenantes une assurance raisonnable que notre information financière est fiable et que les états financiers ont été établis aux fins de la publication externe, conformément aux normes IFRS. Toutefois, le processus d'établissement et de maintien de contrôles internes adéquats à l'égard de l'information financière a des limites intrinsèques, y compris la possibilité d'une erreur humaine. De plus, nous pourrions exclure des sociétés récemment acquises de notre évaluation des contrôles internes. Nos contrôles internes à l'égard de l'information financière pourraient ne pas suffire à prévenir ou à détecter certaines anomalies dans nos renseignements financiers, ou ces anomalies pourraient ne pas être détectées ou prévenues en temps opportun. Certaines de nos filiales ne connaissent pas encore tous ces processus et, dans le cas des acquisitions, ont besoin de temps pour bien les mettre en œuvre.

Nos contrôles et nos procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir l'assurance que l'information que nous devons présenter dans des rapports déposés ou transmis en vertu des lois sur les valeurs mobilières du Canada et des États-Unis est enregistrée, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits. Nos politiques et procédures régissant les informations à fournir pourraient ne pas faire en sorte que toutes les informations significatives nous concernant seront communiquées de façon adéquate et en temps opportun, ou que nous réussirons à empêcher la communication d'informations significatives à une seule personne ou à un groupe restreint de personnes avant que ces informations ne soient diffusées à grande échelle.

p) Durabilité

Une gestion inefficace des questions relatives à l'environnement et à la durabilité, y compris les changements climatiques, et des programmes de santé et de sécurité inadéquats ou inefficaces pourraient nuire à notre réputation et à notre performance financière et mener à des mesures réglementaires.

La durabilité et la façon dont elle est gérée intéressent de plus en plus les parties prenantes. Les facteurs liés à la durabilité comprennent, entre autres, les changements climatiques, la gestion du capital humain et de la main-d'œuvre, la gouvernance d'entreprise, la diversité, la vie privée et la sécurité des données. De plus en plus, les investisseurs et les emprunteurs considèrent les facteurs liés à la durabilité dans le cadre de leur processus de placement et d'emprunt, respectivement, parallèlement aux considérations financières conventionnelles. Les investisseurs actuels et potentiels dans les entités gérées ou dans Brookfield pourraient ne pas investir dans tous les produits en raison de certains secteurs au sein desquels nous exerçons des activités. Notre incapacité éventuelle à assurer l'intégration des facteurs liés à la durabilité dans nos pratiques pourrait entraîner l'augmentation du coût du capital, la diminution des intérêts sur nos titres d'emprunt et/ou de capitaux propres ou, autrement, avoir une incidence négative sur nos activités, nos résultats d'exploitation et nos flux de trésorerie et compromettre notre réputation.

Certaines de nos filiales et de nos sociétés liées pourraient être assujetties à des lois, des règlements, des dispositions réglementaires ou des directives relatifs aux facteurs liés à la durabilité, et la non-conformité à ces lois, règlements, dispositions réglementaires ou directives pourrait nous exposer à des conséquences défavorables significatives, y compris des pertes, des limites à notre capacité d'exercer des activités exigeant un permis, des responsabilités légales, des sanctions et des pénalités financières et non financières ou des dommages à la réputation. Les nouvelles exigences relatives à la durabilité imposées par les territoires où nous exerçons des activités, comme le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers, pourraient a) entraîner des coûts liés à la conformité additionnels, d'autres obligations d'information ou des répercussions ou restrictions supplémentaires; ou b) avoir une incidence sur nos pratiques commerciales établies, sur nos coûts de base et, par extension, sur notre rentabilité. Les exigences et les pratiques du marché en matière de durabilité diffèrent selon les régions, le secteur et les enjeux et évoluent de façon dynamique, et les exigences en matière de durabilité qui s'appliquent à nous ou à notre placement ou notre évaluation de ces exigences ou pratiques pourraient changer au fil du temps. En vertu des nouvelles exigences en matière de durabilité, nous pourrions être tenus de classer nos entreprises en fonction des taxonomies et des critères législatifs et réglementaires liés à la durabilité, ou de déterminer l'harmonisation des placements sous-jacents en vertu de ces taxonomies et critères, dont certains peuvent faire l'objet d'une interprétation subjective. Notre point de vue sur les classifications applicables pourrait évoluer au fil du temps, notamment en réponse aux directives législatives ou réglementaires ou à des changements dans l'approche du secteur quant à la classification. La modification de la classification applicable pourrait nécessiter que d'autres mesures soient prises, par exemple la présentation d'informations supplémentaires ou la mise en place de nouveaux processus de saisie des données, ce qui pourrait entraîner des coûts additionnels, d'autres obligations d'information ou des incidences ou restrictions supplémentaires.

La transition vers une économie à plus faibles émissions de carbone pourrait perturber les modèles d'affaires et les stratégies de placement traditionnels. Les efforts visant à limiter le réchauffement climatique pourraient donner lieu à des modifications des règlements et des informations à fournir et à un changement de comportement des consommateurs, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités existantes en augmentant les coûts liés à nos activités d'exploitation ou réduire la demande relative à nos produits et services. L'incidence défavorable de la réglementation provinciale ou étatique, fédérale et internationale en matière de changements climatiques, ainsi que la réglementation connexe, pourrait avoir une incidence défavorable significative sur nos activités, notre situation financière, nos résultats d'exploitation ou nos flux de trésorerie.

La propriété et l'exploitation de certains des actifs détenus dans les sociétés comprises dans notre portefeuille comportent, à divers degrés, un risque intrinsèque de responsabilité lié à la santé et à la sécurité des travailleurs et à l'environnement, y compris le risque d'ordonnances imposées par les gouvernements sommant de remédier à des conditions peu sûres et de remettre en état des terrains contaminés, ainsi qu'à une responsabilité civile éventuelle. La conformité aux normes en matière de santé, de sécurité et d'environnement et aux exigences établies dans les licences, permis et autres autorisations pertinents obtenus par les sociétés comprises dans notre portefeuille est essentielle.

Les sociétés comprises dans notre portefeuille ont engagé, et continueront d'engager, des dépenses d'investissement et des charges d'exploitation importantes pour se conformer aux exigences relatives à la durabilité, y compris les normes en matière de santé et de sécurité, pour obtenir des licences, des permis et d'autres autorisations et s'y conformer, et pour évaluer et gérer leur risque de responsabilité éventuelle. Néanmoins, elles pourraient ne pas réussir à obtenir ou à conserver un permis important ou une licence ou une autre autorisation importante ou devenir assujetties à des ordonnances gouvernementales, à des enquêtes, à des demandes de renseignements ou à d'autres instances (y compris des poursuites civiles) concernant des questions touchant la santé, la sécurité et l'environnement, et tous ces éléments pourraient avoir une incidence défavorable significative sur nous.

Les lois et les règlements en matière de santé, de sécurité et d'environnement peuvent évoluer rapidement et de manière importante, et nous et/ou les sociétés comprises dans notre portefeuille pourrions, à cet égard, être assujettis à des lois et à des règlements plus stricts dans l'avenir. Si un événement défavorable lié à la santé, à la sécurité ou à l'environnement survenait ou s'il y avait des modifications ou des ajouts aux normes en matière de santé, de sécurité et d'environnement, aux licences, aux permis ou aux autres autorisations, ou une application plus rigoureuse de ceux-ci, cela pourrait avoir une incidence importante sur notre exploitation ou entraîner des dépenses significatives, ou les deux.

Les propriétaires et exploitants de biens immobiliers pourraient avoir à prendre en charge les coûts d'enlèvement et de remise en état à l'égard de certaines substances dangereuses émises ou déposées sur leurs propriétés ou à d'autres endroits, qu'ils soient responsables ou non de l'émission ou du dépôt de ces matières dangereuses. Ces coûts pourraient être importants et réduire les fonds disponibles pour nos activités. Le fait de ne pas enlever ces substances ou de ne pas remettre les lieux en état, le cas échéant, pourrait nuire à notre capacité de vendre ces immeubles ou d'emprunter en les utilisant comme garanties, en plus de donner lieu à des poursuites ou autres actions judiciaires.

Certaines de nos activités nécessitent l'utilisation, la manipulation ou le transport de substances toxiques, combustibles ou dangereuses pour l'environnement; ces activités peuvent également se dérouler à proximité de régions écologiquement vulnérables ou densément peuplées. En cas de fuite, de déversement ou d'incident environnemental d'une autre nature, les autorités réglementaires pourraient nous imposer d'importantes amendes ou sanctions, révoquer les permis et licences nécessaires à l'exercice de nos activités, ou les assortir de conditions plus sévères, et les parties prenantes pourraient réclamer une indemnisation, y compris le paiement de dommages-intérêts punitifs.

Les enjeux liés à la durabilité à l'échelle mondiale, comme les émissions de carbone, la vie privée et la sécurité des données, les changements démographiques et les pressions exercées par la réglementation amènent des nouveaux facteurs de risque auxquels nous pourrions ne pas avoir fait face auparavant. Nous avons également adhéré à divers cadres et organisations axés sur la durabilité, de sorte que nous avons adopté certains objectifs et engagements concernant les pratiques exemplaires en matière de durabilité. Notre incapacité éventuelle à assurer notre conformité ou le respect de nos engagements en matière de durabilité pourrait avoir des répercussions négatives sur notre réputation et sur notre capacité future à mobiliser des capitaux publics et privés de même que sur notre valeur économique et sur la valeur des entités gérées.

q) *Dépendance envers les systèmes informatiques et sécurité des données, protection des renseignements personnels et cyberterrorisme*

Nous dépendons de l'utilisation de technologies et de systèmes d'information, dont bon nombre sont contrôlés par des fournisseurs tiers, qui pourraient ne pas être en mesure de répondre à notre croissance ou dont le coût pourrait augmenter et qui pourraient être la cible d'une attaque cyberterroriste ou faire l'objet d'autres compromissions ou interruptions. Toute défaillance ou interruption de ces systèmes pourrait avoir des répercussions négatives sur nos activités et nos résultats d'exploitation.

Nous menons des activités dans des secteurs qui dépendent de systèmes et d'autres technologies de l'information, tels que les systèmes informatiques utilisés pour le stockage d'information, le traitement de données, des fonctions administratives et commerciales, de même que la machinerie et un autre équipement utilisés dans le cadre de certaines de nos opérations. En outre, nos entreprises dépendent des services de télécommunications afin de communiquer avec leurs réseaux commerciaux et leurs clients d'affaires. Les systèmes d'information et les systèmes intégrés des principaux partenaires d'affaires et organismes de réglementation sont également importants pour nos activités. Nous dépendons du fonctionnement adéquat de cette technologie. Nos systèmes et nos technologies de l'information pourraient ne plus être en mesure de répondre à notre croissance, et les coûts relatifs au maintien de ces systèmes pourraient augmenter considérablement. L'incapacité à répondre à la croissance, ou une augmentation des coûts liés à ces systèmes d'information, pourrait avoir une incidence défavorable significative sur notre groupe.

Nous comptons énormément sur certains systèmes financiers et comptables et de communications et autres systèmes de traitement des données. Nous faisons la collecte d'énormes quantités de renseignements sensibles, y compris des renseignements personnels, et les entreposons et les utilisons grâce à nos systèmes de technologies de l'information. Nos systèmes de technologies de l'information sont confrontés à de continues menaces et attaques en matière de cybersécurité qui pourraient entraîner la défaillance de ces infrastructures. Nous pourrions dans l'avenir être la cible d'une attaque cyberterroriste ou faire l'objet d'autres compromissions ou interruptions, compte tenu de la fréquence, de la sophistication et de la gravité croissantes de ce type d'incidents. Plus particulièrement, nos systèmes de technologie de l'information pourraient être visés par des actes de cyberterrorisme dans le but d'obtenir un accès non autorisé à nos renseignements exclusifs, aux données relatives à des clients ou des tiers stockées dans nos systèmes, de détruire certaines données, de mettre hors service, de détériorer ou de saboter nos systèmes, notamment au moyen de virus informatiques ou de cyberattaques et d'autres moyens. Ces attaques pourraient provenir de sources diverses, y compris d'intervenants internes ou de tiers inconnus. De plus, des parties non autorisées pourraient accéder à nos installations physiques et infiltrer nos systèmes informatiques, ou tenter d'accéder à des informations et des données. La complexité des menaces continue d'évoluer, y compris le risque lié à l'utilisation de technologies émergentes, comme l'intelligence artificielle et l'informatique quantique, à des fins malveillantes. Nous ne sommes pas en mesure de prévoir quelles seront les répercussions de telles cyberattaques, compromissions ou interruptions sur notre entreprise et la confidentialité des données fournies par les particuliers ou les entités touchés, et ces répercussions pourraient être importantes. Une longue période peut s'écouler avant qu'un cyberincident soit détecté, ce qui pourrait en aggraver les conséquences. Le vol, la perte, les actes de corruption, l'exposition ou l'utilisation abusive, frauduleuse, non autorisée ou accidentelle des données commerciales exclusives ou des données relatives aux investisseurs, aux souscripteurs, aux employés ou à d'autres personnes identifiables, que ces événements soient réels ou potentiels, ou qu'ils soient attribuables à des tiers ou à un acte répréhensible d'un employé ou autre, le non-respect des obligations contractuelles de notre groupe ou d'autres obligations légales concernant les données ou la propriété intellectuelle ou une violation des politiques de confidentialité et de sécurité de notre groupe à l'égard de ces données pourrait entraîner d'importants coûts pour la mise en œuvre de mesures correctives et d'autres coûts, des amendes, des litiges et des mesures réglementaires à notre encontre par les gouvernements, les divers organismes de réglementation ou les bourses, ou les personnes concernées, en plus d'un préjudice important pour notre réputation et/ou d'une perte financière, et il pourrait ne pas être possible de mitiger les pertes subies à la suite de ces incidents au moyen de nos polices d'assurance.

De plus, notre matériel d'exploitation pourrait ne plus fonctionner comme par le passé, et il existe un risque de défaillance du matériel en raison de l'usure, d'un défaut latent, d'erreurs de conception ou d'exploitation ou d'une désuétude anticipée, entre autres.

Une violation de nos mesures de cybersécurité ou la défaillance ou le mauvais fonctionnement de nos systèmes commerciaux informatisés ou de nos systèmes de sauvegarde ou de stockage de données connexes pourraient perturber un ou plusieurs secteurs de nos activités et entraîner, entre autres, des pertes financières, des dommages à la réputation, une perte d'occasions d'affaires, une appropriation illicite ou une divulgation non autorisée de renseignements personnels ou confidentiels, des dommages à nos systèmes et à ceux grâce auxquels nous exerçons nos activités, une violation des lois sur la protection des renseignements personnels et d'autres lois, des poursuites, des sanctions réglementaires et des coûts liés aux mesures correctives et à la remise en état ainsi que la hausse des coûts liés à l'entretien de nos systèmes.

Nous sommes de plus en plus dépendants des services de prestataires tiers pour certains aspects de nos activités, notamment pour l'administration de certains fonds que nous gérons, ainsi que pour certains systèmes d'information et certaines plateformes technologiques, services de fiduciaires et services juridiques et certaines questions liées aux technologies, à l'administration, à la fiscalité, à la comptabilité et à la conformité. Toute défaillance, anomalie ou panne de la technologie ou de l'infrastructure qui soutient nos activités, y compris une interruption touchant nos communications électroniques ou d'autres services que nous, nos fournisseurs ou les tiers avec lesquels nous faisons affaire utilisons pourrait entraver notre capacité à continuer d'exercer nos activités sans interruption et avoir sur nous des répercussions défavorables significatives. Ces risques pourraient s'accroître, car les fournisseurs offrent de plus en plus de services logiciels basés sur l'infonuagique plutôt que des services logiciels qui peuvent être exploités dans nos propres centres de données. Ces risques augmentent également dans la mesure où nous engageons les services de fournisseurs et de tiers dans des territoires que nous ne connaissons pas bien. Outre le fait que ces fournisseurs de services tiers peuvent également être continuellement sujets à des menaces liées à la cybersécurité et à des compromissions de leurs systèmes, nous avons généralement moins de contrôle sur la prestation de ces services tiers et, par conséquent, nous pouvons être confrontés à des perturbations de notre capacité à exercer nos activités en raison d'interruptions de ces services. Une défaillance mondiale prolongée des services infonuagiques offerts par divers fournisseurs de services infonuagiques auxquels nous faisons appel pourrait entraîner une succession de défaillances de systèmes pour nous. Bien que nous continuions à développer des mesures pour assurer l'intégrité de nos systèmes, nous ne pouvons garantir que nos efforts ou ceux des tiers avec lesquels nous travaillons réussiront à protéger nos systèmes et à prévenir ou atténuer les dommages causés par un cyberincident. Les règles en matière de protection des données et de confidentialité sont devenues un aspect de premier plan pour les autorités de réglementation du monde entier. Par exemple, le Règlement général de l'Union européenne sur la protection des données (« RGPD ») a établi des règles de protection des données pour les personnes qui sont résidentes de l'Union européenne. Le RGPD impose des règles rigoureuses et des pénalités sévères pour les cas de non-conformité. D'autres pays où nous exerçons nos activités adoptent ou modifient des lois sur la protection des données, sur l'intelligence artificielle et sur d'autres technologies afin de permettre aux autorités de réglementation d'imposer des sanctions financières et des injonctions à l'égard de certaines activités de traitement des données, ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur nos activités.

r) Litiges

Nous et nos sociétés liées pourrions devenir parties à des litiges au Canada, aux États-Unis et à l'étranger qui pourraient influencer négativement notre performance financière et notre réputation.

Dans le cours normal de nos activités, nous sommes partie à diverses poursuites qui visent notamment des préjudices corporels, des dommages matériels, des impôts fonciers, des droits fonciers, des différends contractuels et d'autres différends commerciaux. Les décisions de placement que nous prenons dans le cadre de nos activités de gestion d'actifs et les activités de nos professionnels en placement pour le compte des sociétés comprises dans le portefeuille et des entités gérées pourraient soumettre les entités gérées, les sociétés comprises dans notre portefeuille et nous-mêmes au risque de litige tiers. En outre, nous exerçons des activités importantes aux États-Unis et en raison de la prédominance des litiges dans ce pays, nous pourrions être davantage exposés à des poursuites judiciaires que nos concurrents.

La gestion de nos litiges est généralement prise en charge par un conseiller juridique de l'unité opérationnelle touchée le plus directement par le litige, et non par un service juridique centralisé. Par conséquent, la gestion de ces litiges peut parfois s'avérer inefficace ou inappropriée.

Nous ne pouvons pas prédire avec certitude l'issue de tout litige en cours ou futur, et son règlement pourrait avoir une incidence défavorable sur notre situation financière ou nos résultats d'exploitation au cours d'un trimestre ou d'un exercice donné. Un litige peut exiger beaucoup de temps et d'attention de la part des membres de la direction; il arrive que le temps et les ressources consacrés à un litige soient disproportionnés par rapport à l'enjeu de ce litige. Même si nous obtenons gain de cause dans un recours intenté contre nous, celui-ci peut avoir une incidence défavorable sur nos activités et, notamment, porter atteinte à notre réputation.

s) *Assurance*

Les pertes qui ne sont pas couvertes par une assurance peuvent être importantes, ce qui pourrait nuire à notre performance financière.

Nous souscrivons diverses polices d'assurance relativement à nos actifs et à nos activités. Ces polices prévoient des caractéristiques précises, des plafonds et des franchises de sorte que les couvertures pourraient être nulles ou insuffisantes contre d'éventuelles pertes significatives. Nous pourrions également autoassurer une partie de ces risques et, par conséquent, la société pourrait ne pas être en mesure d'obtenir un recouvrement d'un assureur tiers dans le cas où elle, en présumant qu'elle détient une couverture d'assurance des actifs auprès d'un tiers, pourrait faire une réclamation pour obtenir un recouvrement. Certains types de risques (généralement ceux ayant une nature catastrophique comme les guerres ou les contaminants de l'environnement) sont soit non assurables, soit non assurables d'un point de vue économique. En outre, pour certains types de risques, l'assurance ne couvre pas l'intégralité des coûts de remplacement des actifs assurés. Si un sinistre non assuré ou sous-assuré se produisait, nous pourrions perdre notre placement dans l'un ou plusieurs de nos actifs ou activités, ainsi que le résultat et les flux de trésorerie que nous prévoyions tirer de ceux-ci.

Nous souscrivons aussi une assurance responsabilité civile pour les administrateurs et les dirigeants (« assurance A&D ») pour les pertes ou des avances relatives aux coûts liés à la défense, advenant le cas où une action en justice serait intentée contre les administrateurs, les dirigeants ou les employés de la société pour des fautes alléguées en leur qualité d'administrateurs, de dirigeants ou d'employés. Notre assurance A&D comporte certaines exclusions habituelles qui pourraient empêcher la société de s'en prévaloir dans le cas où elle en aurait besoin; et notre assurance A&D peut ne pas être adéquate, dans tous les cas, pour protéger entièrement la société envers la responsabilité à l'égard des agissements de ses administrateurs, de ses dirigeants et de ses employés. Nous pourrions également autoassurer une partie de notre assurance A&D et, par conséquent, la société pourrait ne pas être en mesure d'obtenir un recouvrement auprès d'un assureur tiers dans le cas où celle-ci, en présumant qu'elle détient une assurance A&D auprès d'un assureur tiers, pourrait faire une réclamation pour obtenir un recouvrement.

Pour des raisons d'efficacité économique et d'autres raisons, la société et ses sociétés liées peuvent souscrire des polices d'assurance en tant que groupe, qui ont pour but de fournir une couverture pour l'ensemble du groupe. Lorsque des contrats d'assurance collective sont en place, un paiement effectué aux termes d'une police de ce type pourrait avoir une incidence défavorable sur d'autres entités couvertes par celle-ci, car elles pourraient ne pas être en mesure d'obtenir une assurance adéquate en cas de besoin. Bien que la direction tente d'établir une limite de la couverture aux termes des polices de groupe afin de s'assurer que toutes les entités couvertes pourront bénéficier d'une couverture suffisante, rien ne garantit que ces efforts aboutiront au résultat recherché.

t) *Risque de crédit et lié à la contrepartie*

L'incapacité à recouvrer des sommes qui nous sont dues pourrait nuire à notre performance financière.

Des tiers pourraient ne pas s'acquitter de leurs obligations de paiement envers nous, ce qui peut comprendre de l'argent, des titres ou d'autres actifs, et ainsi avoir une incidence sur nos activités et nos résultats financiers. Ces tiers comprennent des contreparties d'affaires et de négociation, des organismes gouvernementaux, des clients des sociétés comprises dans notre portefeuille et des intermédiaires financiers. Des tiers peuvent manquer à leurs obligations envers nous en raison de faillite, de manque de liquidités, de défaillance d'exploitation, de la conjoncture économique générale ou d'autres raisons.

Certaines de nos branches d'activité accordent des prêts en argent à des sociétés en difficulté, soit de façon privée, soit au moyen de placements dans des titres de créance négociés sur le marché. Par conséquent, nous prenons activement, à l'occasion, un risque de crédit accru à l'égard d'autres entités. Il n'est pas certain que nous puissions réaliser des rendements satisfaisants grâce à ces placements sur ces titres de créance et cela peut échapper à notre contrôle. Si certains de ces placements ne sont pas fructueux, notre performance financière pourrait en subir des répercussions négatives.

Les investisseurs dans les fonds privés s'engagent à investir des capitaux dans ces véhicules à l'exécution d'accords de souscription. Lorsqu'un fonds privé fait un placement, ces engagements de capital sont honorés par ces investisseurs au moyen d'apports de capital. Il peut arriver que ces investisseurs manquent à leurs obligations d'engagements de capital, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur notre entreprise de gestion d'actifs et sur nos bénéfices ou entraîner d'autres conséquences négatives pour nos activités, comme l'obligation de réinvestir notre capital pour couvrir lesdites obligations. Cette incidence serait exacerbée si l'investisseur qui manque à ses obligations investit dans plusieurs fonds.

u) Barrières à l'accès à l'information

Des barrières à l'accès à l'information pourraient entraîner certains conflits et risques dont les équipes de placement gérant les activités d'entreprises d'exploitation de part et d'autre d'une barrière à l'accès à l'information ne sont pas au courant, et que celles-ci n'auront pas la capacité de gérer.

Certaines entités au sein de notre entreprise de gestion d'actifs mènent leurs activités de façon essentiellement indépendante des autres conformément à une barrière à l'accès à l'information. La barrière à l'accès à l'information empêche les entreprises de part et d'autre de la barrière de se coordonner ou de se consulter en ce qui a trait aux activités et/ou aux décisions d'investissement. Par conséquent, ces entreprises gèrent leurs activités d'investissement indépendamment des autres. Les activités et les décisions d'investissement exécutées par une entreprise d'un côté d'une barrière à l'accès à l'information ne devraient pas être assujetties à quelque approbation interne par quiconque aurait des connaissances ou un pouvoir décisionnel à l'égard des activités et des décisions d'investissement exécutées par une entreprise de l'autre côté de la barrière à l'accès à l'information. Cette absence de coordination et de consultation donnera lieu à certains conflits et risques se rapportant aux activités des entités au sein de notre entreprise de gestion d'actifs et de ses sociétés comprises dans notre portefeuille, et accroîtra la difficulté quant à l'atténuation, l'amélioration ou l'évitement de ces situations. Ces conflits (et conflits potentiels) d'intérêts pourraient comprendre ce qui suit : i) la concurrence de temps à autre pour les mêmes occasions de placement; ii) la saisie d'occasions de placement par une entreprise d'un côté de la barrière à l'accès à l'information qui serait adaptée à une entreprise de l'autre côté de la barrière à l'accès à l'information, sans que les occasions soient accessibles à cette dernière; et iii) l'élaboration ou l'établissement de nouvelles stratégies ou de nouveaux produits qui pourraient se faire concurrence ou, autrement, la poursuite de leurs affaires sans égard au fait qu'elles pourraient nuire aux stratégies ou aux produits de nos entreprises menant des activités de l'autre côté de la barrière à l'accès à l'information. Les équipes de placement gérant les activités d'entreprises d'exploitation de part et d'autre d'une barrière à l'accès à l'information ne sont pas tenues de connaître ces conflits, et n'auront pas le besoin ni la capacité de les gérer, ce qui pourrait avoir une incidence sur la stratégie d'investissement, la performance et le rendement des placements de certaines entités au sein de notre entreprise de gestion d'actifs et des sociétés comprises dans leur portefeuille.

Les entreprises de gestion d'actifs qui opèrent de part et d'autre d'une barrière à l'accès à l'information sont susceptibles d'être considérées comme des sociétés liées aux fins de certaines lois et réglementations, même si ces entreprises peuvent être indépendantes les unes des autres sur le plan opérationnel. La barrière à l'accès à l'information n'élimine pas l'obligation pour ces entreprises de regrouper certains investissements à des fins de respect de certaines lois sur les valeurs mobilières et d'autres fins réglementaires. Il peut en résulter, entre autres, une divulgation publique anticipée des investissements, des restrictions sur les transactions (y compris sur la capacité d'effectuer ou de céder certains investissements à certains moments), un dégagement potentiel de bénéfices à court terme, des pénalités et/ou des recours réglementaires, ou des effets négatifs sur les prix des placements pour nos entités de gestion d'actifs qui exercent leurs activités de l'autre côté de cette barrière à l'accès à l'information.

Bien que ces barrières à l'accès à l'information aient été mises en place pour s'employer à résoudre les conflits d'intérêts potentiels et répondre aux exigences réglementaires, légales et contractuelles applicables à notre entreprise de gestion d'actifs, nous pouvons décider, à tout moment et sans préavis à notre société ou à nos actionnaires, de supprimer ou de modifier les barrières à l'accès à l'information au sein de notre entreprise de gestion d'actifs. En outre, des violations (y compris des violations involontaires) des barrières à l'accès à l'information et des contrôles internes connexes pourraient survenir. Dans le cas où la barrière à l'accès à l'information serait supprimée ou modifiée, nous devrions adopter certains protocoles conçus pour résoudre les conflits potentiels et autres considérations relatives à la gestion des activités de placement des entreprises qui exerçaient auparavant leurs activités de part et d'autre d'une barrière à l'accès à l'information.

La violation ou la défaillance de ces barrières à l'accès à l'information pourrait entraîner le partage d'informations non publiques significatives entre des entreprises qui exercent leurs activités de part et d'autre d'une barrière à l'accès à l'information, ce qui pourrait restreindre les acquisitions ou les cessions de l'une de nos entreprises et, en fin de compte, avoir une incidence sur les rendements générés pour nos investisseurs. En outre, une telle violation ou défaillance pourrait également donner lieu à d'éventuelles enquêtes réglementaires et plaintes pour violation des lois sur les valeurs mobilières en rapport avec nos activités d'investissement directes ou indirectes. Toute transaction effectuée par inadvertance sur la base d'informations non publiques significatives par l'une de nos entreprises ou notre personnel, ou la perception qu'une telle transaction a été effectuée, pourrait avoir un effet négatif important sur notre réputation, entraîner l'imposition de sanctions réglementaires ou financières, et nuire à notre capacité à mobiliser des capitaux de tiers et à fournir des services de gestion de placements aux clients, ce qui pourrait avoir une incidence financière négative sur nos activités d'investissement.

v) Réassurance

Nous sommes exposés à des risques propres à BNRE et à ses activités de réassurance.

BNRE exploite une entreprise de solutions fondées sur le capital de premier plan qui offre des services d'assurance et de réassurance aux particuliers et aux institutions. Par l'intermédiaire de ses filiales d'exploitation, BNRE offre une vaste gamme de produits et de services d'assurance, y compris de l'assurance vie et des rentes viagères, ainsi que de l'assurance IARD aux particuliers et au secteur commercial et nous continuons de détenir une participation économique importante dans BNRE.

Les actions échangeables de BNRE ont été structurées dans l'intention de fournir un rendement économique équivalent à celui de nos actions de catégorie A. Chaque action échangeable de BNRE est échangeable à raison de une contre une au gré du porteur contre une de nos actions de catégorie A (ou son équivalent en trésorerie) et les distributions sur les actions échangeables de BNRE devraient être payées en même temps que le sont les dividendes payés sur nos actions de catégorie A, et leur montant devrait être égal à ceux-ci. En outre, nous avons conclu un certain nombre de conventions importantes avec BNRE afin de fournir l'équivalent économique de l'écart entre nos actions de catégorie A et les actions échangeables de BNRE, y compris : i) une convention de soutien en vertu de laquelle nous avons notamment convenu de prendre toutes les mesures raisonnablement nécessaires pour permettre à BNRE de verser des distributions trimestrielles et le montant de la liquidation ou le montant à payer au rachat d'actions échangeables de BNRE; et ii) l'offre de certaines formes de financement par capitaux propres et par emprunt à BNRE, au besoin, afin de financer la croissance et maximiser la souplesse de BNRE. Même si BNRE et ses entreprises d'exploitation seront généralement tenues de respecter leurs propres exigences en matière de fonds de roulement et de remboursement de toute dette exigible, dans le cas où BNRE serait dans l'incapacité de respecter ses obligations financières, elle serait tenue de s'en remettre à nous pour obtenir du soutien en vertu de la convention de soutien et de notre financement par capitaux propres et par emprunt. De plus, nous ou BNRE pourrions émettre des actions additionnelles sur les marchés dans l'avenir, y compris pour financer la croissance future de BNRE, ou au lieu d'engager une dette, ce qui pourrait entraîner une baisse du cours du marché ou une dilution du pourcentage de participation des détenteurs existants de nos actions de catégorie A et des actions échangeables de BNRE, dans leur ensemble. En outre, toute action échangeable de BNRE émise par BNRE dans l'avenir sera échangeable selon les mêmes modalités que les actions échangeables de BNRE et tout échange futur réglé au moyen de la livraison de nos actions de catégorie A entraînerait une dilution du pourcentage de participation des détenteurs existants de nos actions de catégorie A.

BNRE exerce actuellement ses activités par l'intermédiaire de trois secteurs opérationnels : Assurance directe, Réassurance et Transfert du risque lié aux régimes de retraite. À l'avenir, BNRE prévoit faire croître ces secteurs. Cependant, rien ne garantit qu'elle y parviendra. Un élément clé de la stratégie de croissance de BNRE consiste en la souscription de nouvelles polices d'assurance, la mise en œuvre de nouvelles ententes de transfert du risque lié aux régimes de retraite et de nouveaux contrats de réassurance, et pourrait aussi comprendre l'acquisition de plateformes de réassurance et d'assurance existantes ou des investissements importants dans ces plateformes. De telles initiatives, si elles aboutissaient, augmenteraient considérablement l'ampleur, la portée et la diversité de BNRE. Bien que BNRE ait examiné et réalisé avec succès des transactions dans le passé afin de promouvoir sa croissance, la concurrence est forte sur le marché des produits d'assurance directe et des ententes et des activités de transfert du risque lié aux régimes de retraite et de réassurance rentables, et BNRE pourrait ne pas réussir à saisir les occasions futures.

Le succès des activités de BNRE dépend de la souscription et de la gestion de l'assurance vie, des rentes et de l'assurance IARD pour les particuliers, les familles et les entreprises. Tout problème ou tout écart dans ses pratiques d'établissement des prix, de souscription, de facturation, de gestion, de traitement des réclamations ou autres, que ce soit en raison d'hypothèses erronées, d'une erreur de la part d'un membre du personnel, d'une erreur d'un fournisseur ou de problèmes technologiques, pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités et notre réputation, particulièrement si ces problèmes ou écarts sont reproduits dans plusieurs polices.

BNRE formule des hypothèses et procède à des estimations, et se fie sur celles-ci pour prendre des décisions au sujet de la tarification, des rendements cibles, des niveaux des réserves et d'autres facteurs qui ont une incidence sur l'exercice de ses activités. Ses résultats en matière de souscription dépendent de la mesure dans laquelle les sinistres réels et les paiements de prestations en vertu de ses contrats de réassurance sont conformes aux hypothèses utilisées pour établir les prix et les passifs liés à ces contrats. Ces montants sont établis en fonction d'estimations actuarielles du montant que BNRE devra payer à l'égard des prestations futures et des sinistres en fonction de données et de modèles qui tiennent compte de plusieurs hypothèses et projections qui sont intrinsèquement incertaines et demandent un degré élevé de jugement, y compris des hypothèses relatives au montant et au calendrier des entrées ou sorties de primes, des prestations, des sinistres, des charges et des crédits d'intérêts ainsi qu'au montant des résultats de placement (y compris le rendement des capitaux propres et d'autres rendements sur le marché). Le fait que les hypothèses et les estimations de BNRE diffèrent de façon importante des résultats réels pourrait nuire de façon significative à ses activités, à sa situation financière, à ses résultats d'exploitation, à sa liquidité et à ses flux de trésorerie, ce qui pourrait nuire à la valeur de notre participation dans l'entreprise.

w) Énergie renouvelable et transition énergétique

Nous sommes exposés à des risques propres à nos activités liées à l'énergie renouvelable et à la transition énergétique.

Nos activités liées à l'énergie renouvelable et à la transition énergétique sont non seulement assujetties aux variations de la météo et des conditions hydrologiques et aux fluctuations des prix, mais également aux risques liés aux défauts du matériel et aux ruptures de barrage, à l'exécution des contreparties, aux redevances d'utilisation d'énergie hydraulique, aux coûts de location de terrains, aux changements dans les exigences réglementaires, ainsi qu'à tout autre changement significatif.

Les produits tirés de nos installations de production d'énergie sont tributaires de la quantité d'électricité produite, laquelle est à son tour fonction de la disponibilité des débits d'eau, de l'énergie éolienne, de l'irradiance et d'autres éléments qui échappent à notre contrôle. Les niveaux hydrologiques, les vents et l'irradiance varient naturellement d'une année à l'autre et peuvent aussi changer de façon permanente en raison des changements climatiques ou d'autres facteurs. Il est par conséquent possible que les niveaux d'eau, les vents et l'irradiance enregistrés dans le cadre de certaines de nos activités de production d'énergie soient faibles et ils pourraient le rester pour des périodes indéterminées.

Une partie de nos produits tirés de l'énergie renouvelable et de la transition énergétique est liée, directement ou indirectement, au prix du marché de gros de l'électricité, lequel est touché par un certain nombre de facteurs externes indépendants de notre volonté. De plus, une partie de l'énergie que nous produisons est vendue aux termes d'accords d'achat d'énergie à long terme, de contrats d'instruments financiers à plus court terme et de contrats physiques d'électricité, qui visent à atténuer l'incidence des fluctuations des prix de gros de l'électricité. Toutefois, ils pourraient ne pas être appropriés pour atteindre ce but. Certains de nos accords d'achat d'énergie pourraient être renégociés dans l'avenir. Si le prix de l'électricité sur les marchés de l'énergie est en baisse au moment de cette renégociation, notre capacité à renégocier ou à remplacer ces contrats à des conditions acceptables pourrait être entravée. D'un autre côté, nous pourrions négocier des contrats à des prix qui paraissent intéressants au moment de la renégociation, mais qui, en raison d'une augmentation du prix de l'électricité pendant la durée de l'accord d'achat d'énergie, nous obligent dans l'avenir à vendre de l'électricité à des prix inférieurs aux tarifs du marché. Si nous ne sommes pas en mesure de renégocier ou de remplacer ces contrats, ou que nous ne sommes pas en mesure d'obtenir des prix correspondant pour le moins au prix actuel que nous recevons, notre entreprise, notre situation financière, nos résultats d'exploitation et nos perspectives pourraient en souffrir.

Nos activités liées à l'énergie renouvelable et à la transition énergétique sont exposées à un risque lié à la défectuosité du matériel qui pourrait être causée, entre autres, par des conditions météorologiques extrêmes (y compris en raison des changements climatiques), l'usure normale, par des vices cachés, par des défaillances conceptuelles ou par des erreurs humaines. Ces défectuosités du matériel pourraient entraîner une perte de capacité de production et leur réparation pourrait nécessiter l'engagement de capitaux et d'autres ressources considérables. Ces défectuosités pourraient également entraîner un passif important pour dommages en raison de préjudices portés à l'environnement, au public en général ou à des tiers en particulier. Il se pourrait qu'il devienne impossible ou difficile de nous procurer l'équipement dont nous avons besoin dans le cadre de nos activités liées à l'énergie renouvelable et à la transition énergétique, y compris les pièces de rechange et les composantes nécessaires à la mise en valeur de projets, ce qui diminuerait notre capacité à garder entièrement disponibles nos installations existantes et à mener à terme nos projets en respectant l'étendue, l'échéancier et le budget prévus.

Dans certains cas, il est possible que certains événements catastrophiques ne nous exonèrent pas de l'exécution de nos obligations conformément aux ententes avec des tiers et nous pourrions être responsables de dommages ou subir d'autres pertes par suite d'une telle situation.

Nous sommes exposés à des risques liés au fonctionnement et à des risques opérationnels découlant de certaines technologies nucléaires. Les secteurs du combustible et de la production d'énergie nucléaire sont fortement réglementés et pourraient être touchés de façon importante par des changements dans les politiques et les priorités gouvernementales, comme une réglementation accrue et/ou à des exigences opérationnelles plus coûteuses qui pourraient avoir une incidence défavorable sur notre entreprise de services au secteur nucléaire. Un accident futur lié à un réacteur nucléaire pourrait entraîner la fermeture des centrales existantes ou avoir une incidence sur le maintien de l'acceptation, par le public et les organismes de réglementation, de l'énergie nucléaire ainsi que sur les perspectives des générateurs nucléaires. Les accidents, le terrorisme, les catastrophes naturelles ou d'autres incidents survenant dans des installations nucléaires ou impliquant des expéditions de matières nucléaires pourraient réduire la demande de services de technologie nucléaire.

Notre capacité à faire progresser de nouveaux projets liés à l'énergie renouvelable compris dans nos projets d'aménagement pourrait être freinée par un certain nombre de facteurs, y compris la conjoncture des marchés financiers, la capacité à obtenir du financement (y compris de la part des investisseurs ayant droit à des avantages fiscaux et au moyen d'incitatifs fiscaux ou d'autres incitatifs offerts par des gouvernements), la capacité à obtenir des approbations, des licences et des permis ainsi que la capacité à conclure un accord d'achat d'énergie à long terme ou d'autres contrats de vente selon des modalités raisonnables. L'avancement de nos nouveaux projets liés à l'énergie renouvelable est également assujéti à des risques environnementaux, d'ingénierie et de construction qui pourraient entraîner des dépassements de coûts, des retards et une réduction de la performance.

De nouvelles initiatives réglementaires liées à la durabilité pourraient avoir un effet défavorable sur notre entreprise. Bien que nous soyons d'avis que les initiatives réglementaires et les tendances du marché visant à mettre davantage l'accent sur la durabilité sont généralement avantageuses pour notre division de l'énergie renouvelable et de la transition énergétique, de telles initiatives réglementaires pourraient également avoir sur nous un effet défavorable. Par exemple, des initiatives réglementaires visant à réorienter les investissements vers la durabilité par la réglementation des produits financiers verts pourraient avoir pour conséquence d'augmenter les obligations d'information concernant la durabilité et de prescrire des façons d'envisager les politiques sur la durabilité qui sont incompatibles avec nos pratiques actuelles. Si les organismes de réglementation ne sont pas d'accord avec l'information que nous communiquons au sujet de la durabilité ou avec la façon dont nous catégorisons nos produits financiers, ils pourraient prendre à notre égard des mesures coercitives susceptibles d'avoir un effet défavorable sur notre entreprise et sur notre réputation.

x) Infrastructures

Nous sommes exposés à des risques propres à nos activités liées aux infrastructures.

Nos activités liées aux infrastructures comprennent les activités liées aux services publics, au transport, au secteur médian et aux données. Nos actifs d'infrastructures comprennent des routes à péage, des tours de télécommunications, des réseaux de transport d'électricité, des activités liées au terminal, des sociétés de distribution de gaz et d'électricité, des infrastructures résidentielles, des réseaux ferroviaires, des ports et des centres de données. Les principaux risques auxquels sont exposées les activités à tarifs réglementés et non réglementés, notamment nos activités liées aux infrastructures, se rapportent à la réglementation gouvernementale, à la conjoncture économique générale et autres perturbations significatives, au rendement des contreparties et aux exigences relatives aux dépenses d'investissement.

Un grand nombre de nos activités liées aux infrastructures sont assujetties à une réglementation gouvernementale à l'égard des produits et de la durabilité environnementale. Si les autorités de réglementation respectives dans les territoires où nous exerçons nos activités décident de modifier les redevances ou les tarifs que nous avons le droit de facturer ou les montants des provisions que nous avons le droit de percevoir, nous pourrions ne pas être en mesure d'obtenir le taux de rendement de nos placements que nous avons prévu ou nous pourrions ne pas pouvoir recouvrer notre coût initial.

La réglementation environnementale devenant de plus en plus contraignante, nos placements pourraient être assujettis à des responsabilités et à des obligations accrues en matière environnementale. Ces règlements pourraient engendrer des coûts d'exploitation plus élevés que nous pourrions être incapables de transférer à nos clients et pourraient avoir des effets négatifs sur les perspectives de croissance de certaines de nos entreprises.

La conjoncture économique générale (y compris les circonstances découlant des changements climatiques et des conditions météorologiques extrêmes) a une incidence sur la demande internationale de marchandises manutentionnées et de services fournis par nos activités liées aux infrastructures. Un ralentissement de l'économie dans son ensemble, ou touchant en particulier nos activités liées aux infrastructures, pourrait entraîner une réduction des volumes, une perturbation de nos activités, la faillite ou la liquidation d'un ou de plusieurs clients importants, ce qui pourrait donner lieu à la diminution de nos produits, à l'augmentation de nos charges liées aux créances irrécouvrables ou à une réduction de notre capacité à faire des dépenses d'investissement ou avoir d'autres incidences négatives sur nous.

Dans le cadre de certaines de nos activités liées aux infrastructures, nous avons conclu des contrats avec des clients ainsi que des accords de concession avec des clients des secteurs public et privé. Nos activités pourraient subir l'incidence négative de toute modification significative des actifs, de la situation financière ou des résultats d'exploitation de ces clients. La protection de la qualité de nos sources de produits par l'inclusion de dispositions de prise ferme ou de volume minimal garanti dans nos contrats n'est pas toujours possible ou ces mesures ne sont pas toujours pleinement efficaces.

Nos activités liées aux infrastructures pourraient nécessiter d'importantes dépenses d'investissement afin de maintenir nos actifs. Si nous n'engageons pas les dépenses nécessaires afin de maintenir nos activités, notre capacité à servir la clientèle existante ou à faire face à l'accroissement des volumes pourrait en souffrir. De plus, nous pourrions ne pas être en mesure de recouvrer les dépenses d'investissement selon les tarifs que nous serons en mesure de facturer pour nos activités.

y) Capital-investissement

Nous sommes exposés à des risques propres à nos activités liées au capital-investissement.

Les principaux risques caractérisant nos activités de capital-investissement portent sur la perte potentielle du capital investi de même que sur des placements ou des honoraires insuffisants pour couvrir les charges d'exploitation et le coût du capital. Notre plateforme de capital-investissement détient des placements dans des entreprises des secteurs des services industriels, des services commerciaux et des services d'infrastructures, dont bon nombre peuvent être cycliques ou non liquides et qui, par conséquent, peuvent être difficiles à monétiser à notre gré, ce qui limite notre marge de manœuvre pour réagir à l'évolution de la conjoncture économique ou des conditions de placement. En outre, un nombre grandissant de nos entreprises du secteur Capital-investissement fournissent des biens et des services directement à des clients de plusieurs secteurs. Ces entreprises sont assujetties à des passifs plus élevés, ainsi qu'aux risques liés à la réputation et aux litiges et à d'autres risques, du fait qu'elles traitent directement avec les clients et qu'elles sont tributaires de leur capacité de nouer et de préserver les relations clients et de répondre aux attentes de la clientèle.

Une conjoncture économique défavorable pourrait avoir une incidence négative sur la capacité des entités émettrices à rembourser leur dette. Malgré notre soutien, la conjoncture économique défavorable à laquelle nos entités émettrices devraient faire face peut avoir une incidence défavorable sur la valeur de nos placements ou épuiser nos ressources financières ou en gestion. Ces placements sont également exposés aux risques inhérents aux entreprises sous-jacentes, dont certaines sont aux prises avec une conjoncture économique difficile; cette situation pourrait persister dans un avenir prévisible. Ces risques sont accentués par la croissance récente, puisque les nouvelles acquisitions ont accru la taille et l'étendue de nos activités, notamment dans de nouvelles zones géographiques et de nouveaux secteurs d'activité, et nous pourrions avoir de la difficulté à gérer ces activités additionnelles.

Nous pouvons investir dans des sociétés qui connaissent des difficultés financières ou commerciales importantes, y compris des sociétés visées par des rééchelonnements, des liquidations, des scissions, des réorganisations, des faillites et d'autres transactions similaires. Un tel investissement comporte le risque que la transaction soit infructueuse, qu'elle demande beaucoup de temps ou qu'elle se traduise par une distribution en trésorerie ou de nouveaux titres dont la valeur peut être inférieure au prix d'achat des titres en vertu desquels cette distribution est reçue. En outre, si une transaction qui était prévue n'a pas lieu, nous pourrions être tenus de vendre son investissement à perte. Les placements dans les entreprises que nous ciblons peuvent faire l'objet de poursuites judiciaires et/ou réglementaires, et notre investissement peut subir des répercussions négatives découlant d'événements extérieurs qui échappent à notre contrôle, ce qui entraînerait des frais juridiques, le paiement d'indemnités ou d'autres charges.

Nous avons plusieurs sociétés qui exercent leurs activités dans le secteur des services, qui est un milieu extrêmement concurrentiel. Une grande variété de facteurs microéconomiques et macroéconomiques qui touchent nos clients et sur lesquels nous n'exerçons aucun contrôle peuvent avoir une incidence sur la façon dont ces sociétés exercent leurs activités. Par exemple, notre société d'assurance hypothécaire résidentielle au Canada est assujettie à une importante réglementation et pourrait être touchée de façon négative par des changements de politiques gouvernementales. La majorité des produits de notre entreprise de services de soins de santé proviennent de fonds d'assurance-santé privée, lesquels pourraient être touchés par une détérioration du contexte économique, un changement des incitatifs économiques et une augmentation des primes d'assurance-santé privée, entre autres facteurs. De plus, les technologies substitués dans le secteur des soins de santé pourraient avoir une incidence sur la demande de nos services, ou sur l'utilisation de ceux-ci, et pourraient réduire ou supprimer l'avantage concurrentiel de nos entreprises dans ce secteur.

Nos activités liées aux services d'infrastructures incluent des sociétés qui offrent des services de loterie, de transport maritime et d'échafaudage. Notre entreprise de services de loterie est fortement tributaire de contrats à long terme, et l'incapacité à gagner, à maintenir et à renouveler ces contrats pourrait avoir une incidence importante sur les produits. Notre entreprise de services de loterie exige également souvent que nous établissions des relations stratégiques avec des tiers, y compris avec des concurrents, que nous ne contrôlons pas, et qui pourraient avoir des intérêts commerciaux ou des objectifs incompatibles avec les nôtres. Par leur nature même, le transport maritime et la production pétrolière comportent des risques, particulièrement avec les conditions extrêmes dans lesquelles bon nombre de nos navires doivent exercer leurs activités. Un incident provoquant la perte importante d'un produit ou la contamination de l'environnement par nos navires pourrait nuire à notre réputation et à nos activités. Notre entreprise de services d'échafaudage est assujettie aux risques inhérents aux activités de construction, y compris les risques liés aux fluctuations saisonnières de la demande pour nos services, le risque que la main-d'œuvre et le rendement soient touchés de façon significative par une indisponibilité de la main-d'œuvre ou par l'augmentation du coût de la main-d'œuvre disponible, ainsi que les risques opérationnels pouvant entraîner des blessures ou des décès, des arrêts de travail ou des dommages matériels graves.

z) Immobilier

Nous sommes exposés à des risques propres aux activités immobilières.

Comme nous investissons dans des biens immobiliers commerciaux, nous sommes exposés à certains risques inhérents à notre entreprise immobilière. Les participations dans des biens immobiliers commerciaux sont assujetties à des risques plus ou moins importants, compte tenu de la nature des biens immobiliers. Ces risques comprennent les changements dans la conjoncture économique (comme la disponibilité et le coût du capital hypothécaire), les conditions locales (comme l'offre excédentaire de locaux ou une baisse de la demande d'immeubles dans les marchés au sein desquels nous exerçons nos activités), l'attrait que les immeubles peuvent exercer sur des locataires, la concurrence d'autres propriétaires et notre capacité de fournir un entretien adéquat à un coût économique.

Certaines dépenses, y compris l'impôt foncier, les coûts d'entretien, les paiements hypothécaires, les coûts d'assurance et les charges connexes, doivent être engagées, que le bien en question produise ou non des produits suffisants pour couvrir ces dépenses. Nos biens immobiliers commerciaux sont habituellement grevés d'hypothèques, ce qui exige des versements au titre du service de la dette. Si nous ne voulions ou ne pouvions faire nos paiements hypothécaires à l'égard de quelque bien que ce soit, des pertes pourraient être subies en raison de l'exercice, par le créancier hypothécaire, de droits de saisie ou de vente.

Le maintien des produits locatifs est tributaire de marchés de la location favorables, qui permettent d'assurer que les baux arrivant à échéance seront renouvelés et que de nouveaux locataires seront trouvés pour les locaux inoccupés. Il est possible que nous devions faire face à une tranche disproportionnée de locaux dont les baux expirent au cours d'une année donnée. De plus, les loyers pourraient diminuer, les faillites des locataires pourraient augmenter ou certains renouvellements pourraient ne pas avoir lieu, en particulier pendant une période de ralentissement économique.

Notre entreprise immobilière exerce ses activités dans des secteurs ou des pays qui pourraient être touchés par l'éclosion d'une maladie contagieuse à l'échelle locale, régionale, nationale ou internationale. Les effets négatifs sur nos activités peuvent également inclure :

- la fermeture totale ou partielle d'un ou de plusieurs de nos immeubles, ou d'autres problèmes d'exploitation liés à ceux-ci, en raison de mesures prises par les gouvernements ou les locataires et d'événements liés aux changements climatiques, y compris des ouragans, des tremblements de terre, des tsunamis et d'autres catastrophes naturelles et d'origine humaine;
- un ralentissement de l'activité commerciale pourrait avoir de graves répercussions sur les activités, la situation financière et la situation de trésorerie de nos locataires et empêcher un ou plusieurs de nos locataires de financer leurs activités commerciales, de respecter une partie ou la totalité de leurs obligations envers nous, ou de chercher à modifier ces obligations de toute autre manière;
- une augmentation des délais de relocation, des retards potentiels dans la location des locaux vacants et des taux du marché selon lesquels les contrats de location seront conclus;
- la réduction de l'activité économique pourrait entraîner une récession prolongée, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur les dépenses discrétionnaires des consommateurs;
- les dates d'achèvement prévues pour nos projets d'aménagement et de réaménagement pourraient être reportées en raison de la perturbation des conditions économiques locales.

Nos activités dans le secteur Immobilier liées au commerce de détail sont sensibles aux facteurs économiques qui ont une incidence négative sur les dépenses de consommation. La baisse des dépenses de consommation aurait un effet défavorable sur les ventes de nos locataires de commerce de détail, ce qui pourrait se refléter sur leur capacité ou leur volonté à faire tous les paiements qui nous sont dus et sur notre capacité à garder les locataires existants et à attirer de nouveaux locataires. Les dépenses importantes associées à chaque placement en titres de capitaux propres dans des biens immobiliers, comme les paiements d'emprunts hypothécaires, les impôts fonciers et les coûts d'entretien, ne sont généralement pas réduites lorsqu'il y a une baisse des produits tirés du placement, ce qui fait en sorte que notre bénéfice et nos flux de trésorerie subiraient l'incidence négative d'une diminution des produits tirés de nos immeubles de commerce de détail. En outre, un faible taux d'occupation ou de faibles ventes pour nos immeubles de commerce de détail, en raison de la concurrence ou d'un autre facteur, pourraient entraîner la résiliation de certains de nos contrats de location visant des commerces de détail ou la réduction du loyer payable en vertu de ceux-ci, ce qui pourrait nuire à nos produits tirés du commerce de détail.

Nos activités dans les secteurs de l'hôtellerie et des immeubles résidentiels sont exposées à une gamme de risques opérationnels courants dans ces secteurs, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté, et la rentabilité de nos placements dans ces secteurs pourrait être touchée de façon défavorable par ces facteurs. Par exemple, notre secteur de l'hôtellerie est exposé à des risques liés aux changements climatiques, aux ouragans, aux tremblements de terre, aux tsunamis et à d'autres catastrophes naturelles ou d'origine humaine, à la possibilité de propagation de maladies contagieuses, et à des infestations d'insectes courantes associées à la location de chambres. Ces facteurs pourraient restreindre ou réduire la demande ou faire baisser les prix que nos immeubles hôteliers sont en mesure d'obtenir pour leurs chambres, ou pourraient faire augmenter nos coûts et donc réduire la rentabilité de nos immeubles hôteliers. Il existe de nombreuses options de logement qui font concurrence à nos immeubles résidentiels, y compris d'autres immeubles résidentiels ainsi que des habitations en copropriété et des maisons unifamiliales. Cet environnement concurrentiel pourrait avoir un effet défavorable significatif sur notre capacité à louer les logements résidentiels dans nos immeubles actuels, ou tout bien immobilier nouvellement aménagé ou acquis, ainsi que sur les loyers réalisés.

Nous sommes exposés à des risques propres à nos activités liées à l'aménagement résidentiel et aux immeubles à usage mixte.

Nos activités de construction de maisons et d'aménagement de terrains résidentiels sont cycliques et sont touchées de façon importante par des changements dans la conjoncture économique et dans les conditions politiques et sectorielles locales et générales, notamment le niveau de confiance des consommateurs, les niveaux d'emploi, l'inflation, la disponibilité du financement destiné aux acheteurs de maisons, la dette des ménages, le nombre de nouvelles maisons et de maisons existantes mises en vente, les tendances démographiques et la demande pour des maisons. La concurrence visant les immeubles locatifs et les maisons existantes, y compris les maisons détenues en vue de la vente par des investisseurs et les maisons ayant fait l'objet d'une saisie, pourrait nuire à notre capacité de vendre de nouvelles maisons, entraîner une baisse des prix et réduire les marges liées aux ventes de maisons neuves.

Certains événements catastrophiques et certaines perturbations de la chaîne d'approvisionnement pourraient également entraîner une indisponibilité des matériaux, des services publics et des ressources requis, ou une hausse de leur coût, ce qui pourrait retarder la construction de maisons ou en faire augmenter le coût et pourrait nuire à nos activités et à nos résultats d'exploitation. Des événements semblables pourraient entraîner des retards de construction et une augmentation des coûts, qui pourrait ne pas être entièrement transférée à nos acheteurs.

Presque tous nos clients du secteur de la construction résidentielle financent l'achat de leur maison au moyen d'un prêt hypothécaire. Même si les clients potentiels n'ont pas besoin de financement, les variations des taux d'intérêt ou l'inaccessibilité du capital hypothécaire pourraient faire en sorte qu'il leur sera plus difficile de vendre leur maison à des acheteurs potentiels qui ont besoin de financement, ce qui pourrait entraîner une baisse de la demande visant les maisons neuves. Une hausse des taux d'intérêt ou une baisse de la disponibilité des prêts hypothécaires pourraient avoir une incidence défavorable sur notre capacité à vendre des maisons neuves ainsi que sur les prix auxquels nous pouvons les vendre. Nos marchés canadiens continuent de subir l'incidence des changements apportés aux règles relatives aux conditions d'octroi de prêts hypothécaires exigeant des simulations de crise pour les acheteurs de résidence, ainsi que des politiques gouvernementales ayant été mises en place relativement au marché immobilier en Ontario et au secteur de l'énergie en Alberta en ce qui concerne l'approbation du pipeline. Aux États-Unis, les principales charges engagées aux fins de la propriété résidentielle, y compris les charges d'intérêts sur les prêts hypothécaires et les impôts fonciers, sont généralement des charges déductibles en ce qui a trait à l'impôt fédéral américain d'un particulier et, dans certains cas, à l'impôt étatique.

En ce qui a trait à nos projets à usage mixte, la conjoncture actuelle continue également d'influencer le secteur des immeubles de commerce de détail et des immeubles de bureaux. Comme nous dépendons des locataires d'immeubles de bureaux, d'immeubles de commerce de détail et d'appartements pour que ces projets à usage mixte génèrent des produits, nos résultats d'exploitation et nos flux de trésorerie pourraient subir l'incidence défavorable des locaux inoccupés et des défaillances ou des faillites des locataires de nos immeubles à usage mixte. De plus, nous pourrions être incapables de renouveler les contrats de location ou de louer à nouveau des locaux de nos immeubles à usage mixte au moment où les contrats de location arrivent à expiration.

Nous détenons des terrains pour de futurs projets d'aménagement et nous pourrions dans l'avenir acquérir des biens fonciers supplémentaires. Les risques inhérents à l'achat, à la propriété et à l'aménagement de terrains augmentent à mesure que la demande visant les maisons neuves diminue. Les marchés immobiliers sont très incertains, et la valeur des terrains non aménagés fluctue considérablement et pourrait continuer de fluctuer. De plus, les coûts de possession des terrains peuvent être importants et entraîner des pertes ou une baisse de la rentabilité. Par conséquent, nous détenons certains terrains, et nous pourrions acquérir des terrains supplémentaires, dans nos projets d'aménagement à un coût que nous pourrions ne pas être en mesure de recouvrer complètement ou à un coût qui compromet un aménagement rentable.

Nos activités liées à l'aménagement résidentiel et aux immeubles à usage mixte sont vulnérables aux conditions météorologiques défavorables, aux autres conditions environnementales et aux catastrophes naturelles, ainsi qu'aux pandémies et épidémies, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités et nos résultats d'exploitation. Par exemple, bien qu'aucun de nos biens aux États-Unis n'ait été touché de façon significative par les importants feux de forêt ayant récemment fait rage dans le sud de la Californie, nous pourrions faire face à des pénuries de main-d'œuvre, à des retards de construction ou à des retards de sociétés de services publics, ce qui aurait alors une incidence sur nos résultats.

GLOSSAIRE

La section qui suit résume certains termes liés à nos activités qui figurent dans notre rapport de gestion et définit les mesures de la performance conformes aux normes IFRS, les mesures de la performance non conformes aux normes IFRS et les principales mesures d'exploitation que nous utilisons pour analyser et présenter nos résultats.

RÉFÉRENCES

Les termes « Brookfield », « société », « nous », « notre » ou « nos » se rapportent à Brookfield Corporation et ses filiales consolidées. Le terme « Société » se rapporte à nos activités, qui se composent de nos secteurs de la gestion d'actifs, des solutions d'assurance et des entreprises d'exploitation.

Nos **actionnaires** désignent les investisseurs dans la Société, et les **investisseurs** désignent les investisseurs dans les fonds privés de notre entreprise de gestion d'actifs et nos sociétés liées perpétuelles.

Le **gestionnaire d'actifs** désigne Brookfield Asset Management ULC, qui offre une gamme de produits de placements à nos investisseurs.

- Nous avons plus de 40 fonds actifs dans nos principales catégories d'actifs, soit l'énergie renouvelable et la transition énergétique, les infrastructures, le capital-investissement, l'immobilier et le crédit. Ces fonds comprennent des fonds à capital fixe principaux, de crédit, à valeur ajoutée ou axés sur les occasions ainsi que des fonds de longue durée principaux. Nous appelons ces fonds les fonds privés de notre entreprise de gestion d'actifs.
- Les sociétés liées perpétuelles désignent BEP, BEPC, BIP, BIPC, BBU, BBUC et BPG.
- Les stratégies axées sur des instruments liquides désignent notre division responsable des titres cotés en bourse. Cette division gère des capitaux générant des honoraires répartis dans de nombreux fonds ainsi que des comptes gérés séparément, la priorité étant accordée aux titres à revenu fixe et aux titres de capitaux propres.

Dans le rapport de gestion et les états financiers consolidés, les sociétés, coentreprises et entreprises associées d'exploitation et leurs filiales respectives sont désignées comme suit :

- | | |
|---|--|
| • American National – American National Group, LLC | • BIP – Brookfield Infrastructure Partners L.P. |
| • Argo – Argo Group International Holdings, Inc. | • BIPC – Brookfield Infrastructure Corporation |
| • BAM – Brookfield Asset Management ULC | • BPG – Brookfield Property Group |
| • BBU – Brookfield Business Partners L.P. | • BPY – Brookfield Property Partners L.P. |
| • BBUC – Brookfield Business Corporation | • BNRE – Brookfield Reinsurance Ltd. |
| • BEP – Brookfield Renewable Partners L.P. | • BSREP IV – Brookfield Strategic Real Estate Partners IV |
| • BEPC – Brookfield Renewable Corporation | • Oaktree – Oaktree Capital Management |

MESURES DE LA PERFORMANCE

Les définitions des mesures de la performance, y compris les mesures conformes aux normes IFRS, les mesures non conformes aux normes IFRS et les mesures d'exploitation, sont présentées ci-dessous en ordre alphabétique. Nous avons expressément désigné les mesures qui sont des mesures conformes aux normes IFRS ou des mesures non conformes aux normes IFRS, le reste étant des mesures d'exploitation.

Actifs sous gestion : désignent la juste valeur totale des actifs que notre entreprise de gestion d'actifs gère, selon la valeur brute des actifs, y compris les actifs pour lesquels cette entreprise gagne des honoraires de gestion et ceux pour lesquels elle n'en gagne pas. Les actifs sous gestion sont calculés comme suit : i) à 100 % de la juste valeur du total de l'actif du placement, pour les placements que Brookfield consolide à des fins comptables ou gère activement, y compris les placements dont Brookfield ou une entité de placement contrôlée est le principal actionnaire ou le principal exploitant ou gestionnaire; et ii) à la quote-part revenant à Brookfield ou à son entité de placement contrôlée, selon le cas, de la juste valeur du total de l'actif du placement pour tous les autres placements. La méthode employée par notre entreprise de gestion d'actifs pour calculer les actifs sous gestion pourrait différer de celle employée par d'autres gestionnaires d'actifs alternatifs, et les actifs sous gestion de Brookfield présentés ici pourraient différer de nos actifs sous gestion présentés dans d'autres documents publics ou dans notre formulaire ADV et notre formulaire PF.

Bénéfice distribuable (« BD ») : désigne une mesure non conforme aux normes IFRS qui fournit de l'information sur le bénéfice reçu par la Société qui est disponible aux fins de distribution aux actionnaires ordinaires ou aux fins de réinvestissement dans l'entreprise. Il correspond à la somme du bénéfice distribuable avant les montants réalisés de

notre entreprise de gestion d'actifs et de notre entreprise de solutions d'assurance, des distributions reçues de nos entreprises d'exploitation que nous détenons, de l'intéressement aux plus-values réalisé et des profits à la cession de placements principaux, déduction faite des FTO du secteur Activités du siège social, des dividendes sur actions privilégiées et des coûts liés à la rémunération fondée sur des actions.

Le bénéfice distribuable avant les montants réalisés de notre entreprise de gestion d'actifs se compose du bénéfice tiré des honoraires et des autres produits (charges), déduction faite de l'impôt en trésorerie et des coûts liés à la rémunération fondée sur des actions de BAM, ainsi que des FTO provenant des placements directs.

Le bénéfice distribuable de notre entreprise de solutions d'assurance est équivalent à son bénéfice d'exploitation distribuable (le « BED »), qui correspond à notre quote-part du bénéfice net comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence de notre entreprise de solutions d'assurance, en excluant l'incidence des amortissements, de l'impôt différé, du bénéfice net de nos placements mis en équivalence, des profits et des pertes liés aux placements et aux dérivés ainsi que des coûts de résiliation et de transaction, et il comprend notre quote-part du BED des participations dans des entreprises associées.

Bénéfice distribuable avant les montants réalisés (« BD avant les montants réalisés ») : désigne le BD excluant l'intéressement aux plus-values réalisé et les profits à la cession de placements principaux. Nous utilisons le BD avant les montants réalisés dans le but de fournir de l'information additionnelle au sujet du BD récurrent de l'entreprise.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du bénéfice net du BD, du BD avant les montants réalisés, des FTO et des FTO provenant des activités d'exploitation.

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2023	2022
Bénéfice net	5 105 \$	5 195 \$
Composantes des états financiers non incluses dans les FTO :		
Variations de la juste valeur comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres éléments ne faisant pas partie des FTO ¹	2 902	1 840
Variations de la juste valeur et autres.....	1 952	977
Amortissements.....	9 075	7 683
Impôt différé.....	(897)	191
Profits à la cession réalisés comptabilisés dans les variations de la juste valeur ou les capitaux propres	634	903
Participations ne donnant pas le contrôle dans les FTO ²	(12 550)	(10 495)
Flux de trésorerie liés aux opérations	6 221	6 294
Moins : total des profits à la cession	(2 105)	(1 121)
Moins : intéressement aux plus-values réalisé, montant net	(570)	(555)
Flux de trésorerie liés aux opérations provenant des activités d'exploitation	3 546	4 618
Moins : FTO provenant de BAM	(1 649)	(1 962)
Moins : FTO provenant des placements directs du secteur Gestion d'actifs.....	109	(351)
Moins : FTO provenant des activités d'exploitation des entreprises d'exploitation	(1 731)	(2 371)
Distributions de BAM	1 678	2 061
Distributions provenant des placements directs du secteur Gestion d'actifs.....	876	883
Distributions des entreprises d'exploitation	1 462	1 534
Réintégrer : coûts liés à la rémunération fondée sur des actions	108	62
Dividendes sur actions privilégiées	(176)	(160)
Bénéfice distribuable avant les montants réalisés	4 223	4 314
Intéressement aux plus-values réalisé, montant net	570	555
Profits à la cession de placements principaux.....	13	360
Bénéfice distribuable	4 806 \$	5 229 \$

1. Les autres éléments ne faisant pas partie des FTO correspondent aux montants qui ne sont pas directement liés aux activités génératrices de produits et qui ne sont pas des éléments récurrents ou normaux nécessaires à l'exercice des activités. De plus, cet ajustement vise à déduire les charges (produits) ne faisant pas partie des FTO qui sont inclus dans le bénéfice consolidé comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence, y compris les amortissements, l'impôt différé et les variations de la juste valeur des placements mis en équivalence.

2. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction des participations économiques détenues par les détenteurs d'une participation ne donnant pas le contrôle dans les filiales consolidées. En effectuant un ajustement pour tenir compte des FTO attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle, nous pouvons exclure la tranche des FTO gagnés par les filiales non entièrement détenues qui n'est pas attribuable à Brookfield.

Nous évaluons la performance de nos secteurs en utilisant le BD de notre secteur Gestion d'actifs, le BED de notre secteur Solutions d'assurance, le BEN de notre secteur Immobilier et les FTO de tous nos autres secteurs comme mesures clés de notre performance financière et indicateurs de notre résultat net sectoriel. Se reporter à la note 3, « Information sectorielle » de nos états financiers consolidés pour un rapprochement du bénéfice net et des indicateurs du résultat net sectoriel.

Bénéfice d'exploitation net (« BEN ») : constitue une mesure clé de la performance financière de notre secteur Immobilier et désigne les produits tirés de propriétés précises moins les coûts d'exploitation directs avant l'incidence des amortissements. Se reporter à la note 3, « Information sectorielle » de nos états financiers consolidés pour un rapprochement du bénéfice net et des indicateurs du résultat net sectoriel.

Bénéfice tiré des honoraires : désigne une mesure non conforme aux normes IFRS et comprend les produits sous forme d'honoraires moins les coûts directs engagés pour gagner ces honoraires, ce qui inclut les charges liées au personnel et les honoraires de services professionnels, ainsi que les coûts liés aux technologies, les coûts liés aux autres services partagés et l'impôt relatifs aux activités. Nous utilisons cette mesure dans le but de fournir de l'information additionnelle relative à la rentabilité opérationnelle de nos activités de gestion d'actifs. Se reporter au tableau ci-après, qui présente le rapprochement des produits sous forme d'honoraires et du bénéfice tiré des honoraires avec les produits, la mesure conforme aux normes IFRS la plus directement comparable.

Biens comparables : représentent l'apport au bénéfice des actifs ou des placements détenus au cours de la période considérée et de la période de présentation de l'information financière précédente sur la base d'une participation inchangée. Nous avons recours à une analyse selon les biens comparables afin d'illustrer la croissance du bénéfice sans tenir compte de l'incidence des acquisitions et des cessions.

Capital investi : se compose de nos placements perpétuels, qui comprennent nos participations dans BAM et dans des sociétés liées perpétuelles, d'autres placements et des activités du siège social. Notre capital investi nous fournit des FTO et des distributions en trésorerie.

Capital investi, montant net : se compose du capital investi et de l'endettement.

Capital investi consolidé : désigne une mesure non conforme aux normes IFRS qui reflète l'intégralité du capital investi des entités entièrement détenues et détenues partiellement que nous consolidons dans nos états financiers. Notre capital investi consolidé comprend l'ensemble de la dette des entités consolidées même si, dans bien des cas, nous ne détenons qu'une partie de l'entité et que notre quote-part de cette dette est par conséquent bien moindre. Dans d'autres cas, ce mode de présentation exclut la dette des entités détenues partiellement qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Capital investi de la Société : désigne une mesure non conforme aux normes IFRS et représente le montant des titres d'emprunt émis par la Société, les créiteurs et le passif d'impôt différé dans notre secteur Activités du siège social, ainsi que nos actions ordinaires et privilégiées émises et en circulation.

Capitaux admissibles à un intéressement aux plus-values : représentent les capitaux engagés, promis ou investis dans des fonds privés que nous gérons et qui nous permettent de gagner un intéressement aux plus-values. Les capitaux admissibles à un intéressement aux plus-values comprennent les montants de fonds privés investis et non investis (« non appelés ») et les montants investis directement par les investisseurs (les « co-investissements ») s'ils nous permettent de gagner un intéressement aux plus-values. Nous sommes d'avis que cette mesure est utile pour les investisseurs puisqu'elle fournit de l'information additionnelle quant au capital sur lequel nous pouvons gagner un intéressement aux plus-values lorsque les rendements minimaux des capitaux investis sont suffisamment assurés.

Capitaux générant des honoraires : représentent les capitaux engagés, promis ou investis dans les sociétés liées perpétuelles, les fonds privés et les stratégies axées sur des instruments liquides qui sont gérés par notre entreprise de gestion d'actifs, ce qui permet à cette entreprise de gagner des produits sous forme d'honoraires. Les capitaux générant des honoraires comprennent des montants appelés (« investis ») et des montants non appelés (« promis » ou « engagés »).

Aux fins du rapprochement des montants des périodes, nous utilisons les définitions suivantes :

- **Entrées :** comprennent les engagements de capital et les apports à nos fonds privés et à nos fonds liés aux stratégies axées sur des instruments liquides ainsi qu'aux émissions de titres de capitaux propres de nos sociétés liées perpétuelles.
- **Sorties :** représentent les distributions et les rachats de capital relatifs au capital lié aux stratégies axées sur des instruments liquides.

- **Distributions** : représentent les distributions trimestrielles des sociétés liées perpétuelles ainsi que les remboursements de capital engagé (excluant les ajustements liés à l'évaluation à la valeur de marché), les rachats et l'expiration des engagements non appelés au sein des fonds privés de notre entreprise de gestion d'actifs.
- **Évaluation à la valeur de marché** : comprend les profits (pertes) sur les placements de portefeuille, les sociétés liées perpétuelles et les stratégies axées sur des instruments liquides selon les valeurs du marché.
- **Autres** : comprennent les variations de l'endettement net sans recours prises en compte pour l'établissement du capital investi des sociétés liées perpétuelles, ainsi que l'incidence des fluctuations des taux de change sur les engagements autres qu'en dollars américains.

Fonds privés à long terme : sont de nature à long terme et à capital fixe et comprennent des stratégies à valeur ajoutée et axées sur les occasions. Les capitaux sont généralement engagés pour une période de dix ans à partir de la constitution du fonds, avec deux options de prorogation de un an.

Stratégies axées sur des instruments perpétuels : comprennent les capitaux dans nos sociétés liées perpétuelles et nos fonds privés perpétuels, qui incluent des stratégies axées sur des instruments principaux et principaux plus, lesquels peuvent mobiliser de nouveaux capitaux sur une base continue.

Stratégies axées sur des instruments liquides : représentent les fonds cotés en bourse et les comptes gérés séparément, la priorité étant accordée aux titres à revenu fixe et aux titres de capitaux propres de divers secteurs.

Distributions (données selon les politiques courantes) : représentent les distributions que nous recevrons au cours des 12 prochains mois selon les politiques de distribution courantes des placements que nous détenons actuellement. Les dividendes de nos placements cotés sont calculés en multipliant le nombre d'actions détenues par la donnée prévue dans la plus récente politique de distribution annoncée. Le rendement du portefeuille de trésorerie et d'actifs financiers équivaut, selon une estimation, à 8 % du solde de clôture à la fin de l'exercice considéré. Les distributions liées à nos placements non cotés sont calculées en fonction des distributions reçues au cours du plus récent exercice.

Distributions incitatives : désignent une mesure conforme aux normes IFRS qui est déterminée en fonction des accords contractuels. Les distributions incitatives sont versées par BEP et BIP à notre entreprise de gestion d'actifs et elles représentent une partie des distributions payées par les sociétés liées perpétuelles excédant un seuil minimal prédéterminé. Les distributions incitatives sont comptabilisées à la date de clôture des registres des distributions connexes de l'entité.

Le tableau suivant présente un sommaire de nos seuils minimaux aux fins des distributions et les taux de distribution courants.

	Taux de distribution ¹	Seuils minimaux aux fins des distributions (par part) ²	Distributions incitatives
AU 31 DÉCEMBRE 2023			
Brookfield Infrastructure (« BIP ») ³	1,62 \$	0,49 \$/0,53 \$	15 %/25 %
Brookfield Renewable (« BEP ») ⁴	1,42 \$	0,80 \$/0,90 \$	15 %/25 %

1. Les taux courants sont fondés sur les derniers taux de distribution annoncés.

2. Les distributions incitatives représentent 18 % et 33 % des hausses des distributions des commanditaires par rapport au premier seuil minimal et au deuxième seuil minimal, respectivement.

3. Les distributions incitatives de Brookfield Infrastructure sont reçues relativement aux distributions versées par BIP et BIPC.

4. Les distributions incitatives de Brookfield Renewable sont reçues relativement aux distributions versées par BEP et BEPC.

Endettement : représente le montant des emprunts généraux et des actions privilégiées perpétuelles détenues par la société.

Flux de trésorerie liés aux opérations (« FTO ») : désignent une mesure non conforme aux normes IFRS qui comprend les honoraires que nous gagnons pour la gestion du capital de notre entreprise de gestion d'actifs, ainsi que notre quote-part des produits gagnés et des coûts engagés au sein de nos activités, ce qui inclut les charges d'intérêts et les autres coûts. Plus particulièrement, les FTO comprennent l'incidence des contrats que nous concluons pour générer des produits, y compris les contrats de gestion d'actifs, les contrats de vente d'électricité, les contrats que concluent nos entreprises d'exploitation, comme des contrats de location et des contrats d'achat ferme, et les ventes de stocks. Les FTO comprennent également l'incidence des variations des emprunts ou du coût des emprunts, ainsi que d'autres coûts engagés pour conduire nos activités. Les FTO comprennent également les profits et les pertes à la cession réalisés, qui sont définis dans le présent glossaire.

Nous incluons les profits et les pertes à la cession réalisés dans les FTO pour fournir de l'information additionnelle sur le rendement de nos placements, selon les montants cumulatifs réalisés, y compris tout ajustement latent de la juste valeur comptabilisé dans les capitaux propres qui n'est pas autrement reflété dans les FTO de la période considérée. Nous sommes d'avis que cette information est utile pour les investisseurs, car elle les aide à mieux comprendre les écarts entre les périodes de présentation de l'information financière. Nous excluons les amortissements des FTO, puisque nous sommes d'avis que la valeur de la plupart de nos actifs augmente habituellement au fil du temps, pour autant que nous effectuons les investissements de maintien nécessaires, dont le calendrier et l'ampleur peuvent différer du montant de l'amortissement comptabilisé pour toute période donnée. De plus, le coût de base non amorti de nos actifs est reflété dans le profit final ou la perte finale à la cession réalisé. Comme il est mentionné précédemment, les variations latentes de la juste valeur sont exclues des FTO jusqu'à la période au cours de laquelle l'actif est vendu. Nous excluons également l'impôt différé des FTO parce que la vaste majorité des actifs et des passifs d'impôt différé de la société découlent de la réévaluation de nos actifs en vertu des normes IFRS.

Notre définition des FTO diffère de la définition utilisée par d'autres organisations et de la définition des FTO utilisée par l'Association des biens immobiliers du Canada (la « REALpac ») et la National Association of Real Estate Investment Trusts, Inc. (la « NAREIT »), entre autres, parce que la définition de la NAREIT est fondée sur les PCGR des États-Unis et non sur les normes IFRS. La principale différence observée lorsque nous rapprochons notre définition des FTO de celle de la REALpac ou de la NAREIT est liée au fait que nous incluons dans les FTO les éléments suivants : les profits ou les pertes à la cession réalisés et l'impôt exigible ou à recevoir en trésorerie sur ces profits ou pertes, s'il y a lieu; les profits ou les pertes de change sur les éléments monétaires qui ne font pas partie de nos investissements nets dans des établissements à l'étranger; et les profits ou les pertes de change à la vente d'un investissement dans un établissement à l'étranger. Nous n'utilisons pas les FTO comme une mesure des flux de trésorerie provenant de nos activités d'exploitation.

FTO provenant des activités d'exploitation : désignent les FTO excluant les profits à la cession réalisés. Nous utilisons les FTO provenant des activités d'exploitation dans le but de fournir de l'information additionnelle au sujet de la performance récurrente de l'entreprise.

Honoraires de gestion de base : déterminés en fonction des accords contractuels. Ils correspondent habituellement à un pourcentage des capitaux générant des honoraires et ils sont comptabilisés trimestriellement. Les honoraires de gestion de base, y compris les honoraires de gestion de base liés aux fonds privés et les honoraires de gestion de base liés aux sociétés liées perpétuelles, sont des mesures conformes aux normes IFRS.

Honoraires de gestion de base liés aux fonds privés : sont habituellement gagnés sur les capitaux générant des honoraires provenant d'investisseurs tiers uniquement et sont gagnés sur le capital investi ou non investi, selon la phase du cycle de vie du fonds.

Honoraires de gestion de base liés aux sociétés liées perpétuelles : sont gagnés sur le total du capital investi ou sur la valeur liquidative de nos sociétés liées perpétuelles, ce qui comprend notre participation. Les honoraires de gestion de base pour BEP comprennent des honoraires trimestriels fixes d'un montant de 5 M\$, ainsi que des honoraires additionnels de 1,25 % si le capital investi augmente au-delà du capital investi initialement de 8 G\$. Les honoraires de gestion de base pour BIP et BBUC s'établissent à 1,25 % du total du capital investi. Les honoraires de gestion de base pour BPG correspondent à 1,05 % de la valeur liquidative, excluant ses participations dans des fonds privés et ses placements qui étaient détenus directement par Brookfield avant la fermeture du capital de BPY. Le capital investi des sociétés liées perpétuelles se répartissait ainsi au 31 décembre 2023 : 22,1 G\$ pour BEP et BEPC, 31,2 G\$ pour BIP et BIPC, 5,6 G\$ pour BBU et BBUC, et 17,9 G\$ pour BPG.

Honoraires en fonction du rendement : désignent une mesure conforme aux normes IFRS. Les honoraires en fonction du rendement sont versés à notre entreprise de gestion d'actifs lorsque le rendement des placements au sein de BBU et de BBUC et de certains portefeuilles liés aux stratégies axées sur des instruments liquides excède des seuils prédéterminés. Les honoraires en fonction du rendement de BBU et de BBUC sont comptabilisés chaque trimestre, selon la hausse moyenne pondérée en fonction du volume du prix des parts de BBU par rapport au seuil précédent, tandis que les honoraires en fonction du rendement des fonds liés aux stratégies axées sur des instruments liquides sont habituellement calculés annuellement. Les honoraires en fonction du rendement ne sont pas assujettis à une disposition de récupération.

Intéressement aux plus-values : désigne un accord contractuel selon lequel nous touchons un pourcentage fixe des profits liés aux placements générés par un fonds privé dans la mesure où les investisseurs touchent un rendement minimal prédéterminé. L'intéressement aux plus-values est habituellement payé vers la fin de la durée d'un fonds, après que les capitaux ont été remis aux investisseurs, et il peut être assujetti à une disposition de récupération jusqu'à ce que tous les placements aient été monétisés et qu'un rendement minimal des capitaux investis soit suffisamment assuré.

Intéressement aux plus-values réalisé : désigne une mesure conforme aux normes IFRS et représente notre quote-part des rendements des placements en fonction des profits réalisés par un fonds privé. L'intéressement aux plus-values réalisé gagné est comptabilisé lorsqu'un placement sous-jacent est cédé de façon rentable et que les rendements cumulatifs du fonds excèdent les rendements privilégiés, conformément aux modalités respectives prévues dans les accords qui régissent les fonds, et lorsqu'une récupération est improbable. Nous tenons compte de l'intéressement aux plus-values réalisé dans le calcul des résultats du secteur Gestion d'actifs dans nos états financiers consolidés.

Intéressement aux plus-values réalisé, montant net : désigne une mesure non conforme aux normes IFRS et représente l'intéressement aux plus-values réalisé déduction faite des coûts directs, qui incluent les charges liées au personnel et l'impôt en trésorerie. Le tableau qui suit présente un rapprochement de l'intéressement aux plus-values réalisé et de l'intéressement aux plus-values réalisé, montant net.

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2023	2022
Intéressement aux plus-values réalisé ¹	1 006 \$	894 \$
Moins : coûts directs liés à l'intéressement aux plus-values réalisé	(372)	(284)
	634	610
Moins : intéressement aux plus-values réalisé non attribuable à la Société	(64)	(55)
Intéressement aux plus-values réalisé, montant net	570 \$	555 \$

1. Comprend un intéressement aux plus-values réalisé de 395 M\$ relatif à Oaktree (2022 – 316 M\$). Aux fins de la présentation d'informations sectorielles, les produits d'Oaktree sont présentés sur une base de propriété entière.

Intéressement aux plus-values latent : désigne la variation du cumul de l'intéressement aux plus-values latent provenant des périodes antérieures et représente le montant de l'intéressement aux plus-values généré au cours de la période. Nous utilisons cette mesure pour fournir de l'information sur la valeur créée par nos placements au cours de la période.

Cumul de l'intéressement aux plus-values latent : fondé sur l'intéressement aux plus-values qui serait à recevoir en vertu de la formule contractuelle à la date de clôture, comme si un fonds avait été liquidé et que tous les placements avaient été monétisés aux valeurs enregistrées à cette date. Nous utilisons cette mesure pour fournir de l'information sur la possibilité de réaliser un intéressement aux plus-values dans l'avenir. Les composantes du cumul de notre intéressement aux plus-values latent sont présentées en détail dans la définition de l'intéressement aux plus-values latent ci-dessus.

Cumul de l'intéressement aux plus-values latent, montant net : cumul de l'intéressement aux plus-values latent déduction faite des coûts directs, qui incluent les charges liées au personnel et l'impôt selon notre quote-part.

Liquidités essentielles : désignent une mesure non conforme aux normes IFRS et représentent le montant de la trésorerie, des actifs financiers et des lignes de crédit non utilisées au niveau de la Société, des sociétés liées perpétuelles et des placements détenus directement. Nous utilisons les liquidités essentielles en tant que mesure principale de notre capacité à financer les futures transactions et à profiter des occasions au fur et à mesure qu'elles se présentent. Nos liquidités essentielles nous permettent également de fournir un crédit de sûreté pour les transactions liées à nos différentes activités, au besoin, et de financer le développement de nouvelles activités qui ne conviennent pas encore à nos investisseurs.

Total du capital pouvant être investi : désigne une mesure non conforme aux normes IFRS et représente la somme des liquidités essentielles et des engagements non appelés dans des fonds privés.

Participation économique : représente la participation de la société dans nos sociétés de personnes cotées, qui peut comprendre des parts de rachat-échange, des parts de société en commandite de catégorie A, des parts de société en commandite spéciales et des parts de commandité dans chaque filiale, le cas échéant, ainsi que des parts ou des actions de filiales qui sont échangeables contre des parts de nos sociétés de personnes cotées (les « parts échangeables »). Les parts de rachat-échange et les parts échangeables ont les mêmes attributs financiers que les parts de société en commandite de catégorie A à tous les égards, sauf en ce qui a trait à notre droit de rachat, exigence que la société de personnes cotée peut satisfaire avec l'émission de parts de société en commandite de catégorie A. Les parts de rachat-échange, les parts de commandité et les parts échangeables donnent droit aux bénéfices et aux distributions par part équivalant à la participation par part des parts de société en commandite de catégorie A de la filiale.

Production moyenne à long terme : mesure utilisée dans notre secteur Énergie renouvelable et transition énergétique et déterminée en fonction de la production électrique prévue des actifs en production commerciale au cours de l'exercice. Pour les actifs acquis ou qui atteignent l'étape d'exploitation commerciale au cours de l'exercice, la production moyenne à long terme est calculée à partir de la date d'acquisition ou de début de l'exploitation commerciale. Au Brésil, des niveaux de production d'énergie garantis sont utilisés comme un indicateur de la production moyenne à long terme. Nous comparons la production moyenne à long terme aux niveaux de production d'énergie réels pour évaluer l'incidence, sur les produits et les FTO, des niveaux d'hydrologie et de production d'énergie éolienne et de l'irradiance, lesquels varient d'une période à l'autre.

Production sur une base proportionnelle : expression utilisée dans notre secteur Énergie renouvelable et transition énergétique pour décrire le montant total d'énergie produite par les installations que BEP détient, en proportion de la participation économique de BEP.

Produits sous forme d'honoraires : désignent une mesure non conforme aux normes IFRS et comprennent les honoraires de gestion de base, les distributions incitatives, les honoraires en fonction du rendement et les frais transactionnels présentés dans notre secteur Gestion d'actifs. Un grand nombre de ces éléments ne sont pas pris en compte dans les produits consolidés, car ils proviennent d'entités consolidées et ils sont éliminés à la consolidation. Le tableau qui suit présente le rapprochement des produits sous forme d'honoraires et du bénéfice tiré des honoraires avec les produits, la mesure conforme aux normes IFRS la plus directement comparable.

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2023	2022
Produits	95 924 \$	92 769 \$
Ajouter : produits sous forme d'honoraires d'Oaktree	1 203	1 165
Ajouter : produits sous forme d'honoraires intersectoriels et autres.....	2 618	2 230
Déduire : produits externes provenant des filiales consolidées autres que BAM.....	(95 364)	(92 116)
Produits sous forme d'honoraires	4 381	4 048
Coûts directs ¹	(2 014)	(1 792)
	2 367	2 256
Déduire : montants attribuables aux autres actionnaires.....	(126)	(148)
Bénéfice tiré des honoraires	2 241 \$	2 108 \$

1. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les coûts directs comprennent un montant de 34 M\$ attribuable à BAM, qui a été réaffecté du secteur Activités du siège social au gestionnaire d'actifs après la distribution spéciale d'une participation de 25 % dans notre gestionnaire d'actifs.

Profits ou pertes à la cession réalisés : désignent une composante des FTO et comprennent les profits ou les pertes découlant des transactions effectuées au cours de la période de présentation de l'information financière ainsi que les variations de la juste valeur et l'écart de réévaluation comptabilisés au cours de périodes antérieures, présentés déduction faite de l'impôt en trésorerie à payer ou à recevoir. Les profits à la cession réalisés comprennent les montants comptabilisés en résultat net, dans les autres éléments du résultat global et au poste Changements de participation dans nos états consolidés des variations des capitaux propres et excluent les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle, à moins d'indication contraire. Nous utilisons les profits et les pertes à la cession réalisés pour fournir de l'information additionnelle sur le rendement de nos placements, selon les montants cumulatifs réalisés, y compris tout ajustement latent à la juste valeur comptabilisé au cours de périodes antérieures, et qui n'est pas autrement reflété dans les FTO de la période considérée. Nous sommes d'avis que cette information est utile pour les investisseurs, car elle les aide à mieux comprendre les écarts entre les périodes de présentation de l'information financière.

Ratio d'endettement : désigne une mesure non conforme aux normes IFRS et correspond au total des emprunts généraux et des emprunts sans recours divisé par le total du capital investi. Les prélèvements sur les facilités renouvelables et les émissions de papier commercial sont exclus des ratios d'endettement, car ils ne sont pas des sources permanentes de capitaux.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction de Brookfield Corporation (« Brookfield ») est responsable de l'établissement et du maintien d'un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société est un processus conçu par le chef de la direction et le chef des finances, ou sous leur supervision, et mis en œuvre par le conseil d'administration, la direction et d'autres employés pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board, comme il est défini dans le règlement 240.13a-15(f) ou 240.15d-15(f).

La direction a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de Brookfield au 31 décembre 2023, selon les critères établis dans le document Internal Control – Integrated Framework (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. En se fondant sur cette évaluation, la direction est arrivée à la conclusion que le contrôle interne de Brookfield à l'égard de l'information financière était efficace au 31 décembre 2023. La direction a exclu de son évaluation le contrôle interne à l'égard de l'information financière de l'entreprise de logistique intermodale mondiale, de la plateforme de centres de données à très grande échelle en Europe, de l'entreprise d'infrastructure de décarbonation résidentielle en Europe et en Amérique du Nord, du portefeuille d'actifs éoliens en exploitation d'une capacité de 136 MW, du promoteur et exploitant entièrement intégré d'actifs d'énergie renouvelable comptant des actifs en exploitation et en construction d'une capacité de 5 900 MW ainsi que des projets d'aménagement d'une capacité de 6 100 MW aux États-Unis, de la principale plateforme d'aménagement d'installations d'énergie renouvelable commerciales et industrielles comptant des actifs en exploitation et des projets d'aménagement d'une capacité de 4 500 MW en Inde, du portefeuille d'actifs éoliens en exploitation d'une capacité de 60 MW au Brésil, du principal promoteur indépendant d'installations d'énergie renouvelable comptant des actifs éoliens côtiers d'une capacité de 260 MW, des projets d'aménagement quasi-achevés d'une capacité de 800 MW et des projets à un stade plus avancé d'une capacité de 3 GW au Royaume-Uni, de la coentreprise formée avec une société indienne d'énergie renouvelable de premier plan en vue de créer une plateforme d'aménagement en Inde composée de projets hybrides éoliens et solaires à un stade avancé d'une capacité de 1,2 GW, de parcs énergétiques hybrides éoliens et solaires à un stade intermédiaire d'une capacité de 1,4 GW et de projets d'énergie renouvelable à un stade préliminaire d'une capacité de 3,5 GW, de la plateforme de production d'énergie décentralisée comptant des projets d'aménagement d'une capacité d'environ 730 MW et de Mobile Mini Solutions, qui ont été acquises en 2023 et dont le total de l'actif, l'actif net, les produits et le résultat net représentent environ 7 %, 9 %, 3 % et 9 %, respectivement, des montants inscrits dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2023 et pour l'exercice clos à cette date.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de Brookfield au 31 décembre 2023 a été audité par Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., le cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant, qui a également audité les états financiers consolidés de Brookfield pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Comme il est mentionné dans le rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant, Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. a exprimé une opinion sans réserve sur l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de Brookfield au 31 décembre 2023.

Le chef de la direction,



Bruce Flatt

Le président et chef des finances,



Nicholas Goodman

Le 18 mars 2024
Toronto, Canada

RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT

Aux actionnaires et au conseil d'administration de Brookfield Corporation,

Opinion sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons audité le contrôle interne à l'égard de l'information financière de Brookfield Corporation et ses filiales (la « Société ») au 31 décembre 2023, selon les critères établis dans le document Internal Control – Integrated Framework (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO). À notre avis, la Société maintenait, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 décembre 2023, selon les critères établis dans le document Internal Control – Integrated Framework (2013) publié par le COSO.

Nous avons également audité, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis (PCAOB), les états financiers consolidés au 31 décembre 2023 et pour l'exercice clos à cette date de la Société, et notre rapport daté du 18 mars 2024 comporte une opinion sans réserve sur ces états financiers.

Comme il est décrit dans le rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière, la direction a exclu de son évaluation le contrôle interne à l'égard de l'information financière de l'entreprise de logistique intermodale mondiale, de la plateforme de centres de données à très grande échelle en Europe, de l'entreprise d'infrastructure de décarbonation résidentielle en Europe et en Amérique du Nord, du portefeuille d'actifs éoliens en exploitation d'une capacité de 136 MW, du promoteur et exploitant entièrement intégré d'actifs d'énergie renouvelable comptant des actifs en exploitation et en construction d'une capacité de 5 900 MW ainsi que des projets d'aménagement d'une capacité de 6 100 MW aux États-Unis, de la principale plateforme d'aménagement d'installations d'énergie renouvelable commerciales et industrielles comptant des actifs en exploitation et des projets d'aménagement d'une capacité de 4 500 MW en Inde, du portefeuille d'actifs éoliens en exploitation d'une capacité de 60 MW au Brésil, du principal promoteur indépendant d'installations d'énergie renouvelable comptant des actifs éoliens côtiers d'une capacité de 260 MW, des projets d'aménagement quasi-achevés d'une capacité de 800 MW et des projets à un stade plus avancé d'une capacité de 3 GW au Royaume-Uni, de la coentreprise formée avec une société indienne d'énergie renouvelable de premier plan en vue de créer une plateforme d'aménagement en Inde composée de projets hybrides éoliens et solaires à un stade avancé d'une capacité de 1,2 GW, de parcs énergétiques hybrides éoliens et solaires à un stade intermédiaire d'une capacité de 1,4 GW et de projets d'énergie renouvelable à un stade préliminaire d'une capacité de 3,5 GW, de la plateforme de production d'énergie décentralisée comptant des projets d'aménagement d'une capacité d'environ 730 MW et de Mobile Mini Solutions, qui ont été acquises en 2023, et dont les états financiers constituent, au total, 7 % du total de l'actif, 9 % de l'actif net, 3 % des produits et 9 % du résultat net des montants des états financiers consolidés au 31 décembre 2023 et pour l'exercice clos à cette date. Par conséquent, notre audit n'a pas porté sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de l'entreprise de logistique intermodale mondiale, de la plateforme de centres de données à très grande échelle en Europe, de l'entreprise d'infrastructure de décarbonation résidentielle en Europe et en Amérique du Nord, du portefeuille d'actifs éoliens en exploitation d'une capacité de 136 MW, du promoteur et exploitant entièrement intégré d'actifs d'énergie renouvelable comptant des actifs en exploitation et en construction d'une capacité de 5 900 MW ainsi que des projets d'aménagement d'une capacité de 6 100 MW aux États-Unis, de la principale plateforme d'aménagement d'installations d'énergie renouvelable commerciales et industrielles comptant des actifs en exploitation et des projets d'aménagement d'une capacité de 4 500 MW en Inde, du portefeuille d'actifs éoliens en exploitation d'une capacité de 60 MW au Brésil, du principal promoteur indépendant d'installations d'énergie renouvelable comptant des actifs éoliens côtiers d'une capacité de 260 MW, des projets d'aménagement quasi-achevés d'une capacité de 800 MW et des projets à un stade plus avancé d'une capacité de 3 GW au Royaume-Uni, de la coentreprise formée avec une société indienne d'énergie renouvelable de premier plan en vue de créer une plateforme d'aménagement en Inde composée de projets hybrides éoliens et solaires à un stade avancé d'une capacité de 1,2 GW, de parcs énergétiques hybrides éoliens et solaires à un stade intermédiaire d'une capacité de 1,4 GW et de projets d'énergie renouvelable à un stade préliminaire d'une capacité de 3,5 GW, de la plateforme de production d'énergie décentralisée comptant des projets d'aménagement d'une capacité d'environ 730 MW et de Mobile Mini Solutions.

Fondement de l'opinion

Il incombe à la direction de la Société de maintenir un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de procéder à l'évaluation de l'efficacité de celui-ci, évaluation qui est incluse dans le rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ci-joint. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société sur la base de notre audit. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du PCAOB et nous sommes tenus d'être indépendants de la Société conformément aux lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière était maintenu, dans tous ses aspects significatifs. Notre audit a comporté l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, une évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne en fonction de notre évaluation du risque, ainsi que la mise en œuvre d'autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que notre audit constitue un fondement raisonnable à notre opinion.

Définition et limites du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société comprend les politiques et procédures qui 1) concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la société; 2) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration de la société; 3) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de la société qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada
Le 18 mars 2024

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés ci-joints et les autres données financières présentées dans ce rapport annuel ont été préparés par la direction de la société, qui est responsable de leur intégrité, de leur conformité, de leur objectivité et de leur fiabilité. Pour s'acquitter de cette responsabilité, la société maintient des politiques, des procédés et des systèmes de contrôle interne afin de s'assurer que ses méthodes de présentation et ses procédés comptables et administratifs sont adéquats, de manière à fournir un haut niveau d'assurance qu'une information financière pertinente et fiable est produite et que ses actifs sont protégés. Ces contrôles comprennent la sélection minutieuse et la formation rigoureuse des employés, l'établissement de domaines de responsabilité précis et l'obligation de rendre des comptes en matière de rendement, ainsi que la communication des politiques et du code de conduite à l'ensemble de la société. La société dispose également d'un groupe d'audit interne chargé d'effectuer des audits périodiques de tous les aspects de ses activités. Le chef de l'audit interne peut consulter librement le comité d'audit.

Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board et, au besoin, tiennent compte d'estimations qui sont fondées sur le jugement de la direction. L'information financière présentée dans le présent rapport annuel est conforme à celle présentée dans les états financiers consolidés ci-joints.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., le cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant nommé par les actionnaires, a audité les états financiers consolidés ci-joints aux pages 156 à 239 conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis afin de présenter aux actionnaires et au conseil d'administration son opinion sur les états financiers consolidés. Son rapport se trouve à la page suivante.

Les états financiers consolidés ont également été examinés et approuvés par le conseil d'administration par l'intermédiaire de son comité d'audit, lequel est constitué d'administrateurs qui ne sont ni des dirigeants ni des employés de la société. Le comité d'audit, qui rencontre les auditeurs et la direction pour revoir les activités de chacun et fait rapport au conseil d'administration, supervise les responsabilités de la direction en matière de présentation de l'information financière et de systèmes de contrôle interne. Les auditeurs peuvent consulter librement le comité d'audit et ils rencontrent périodiquement le comité, seuls ou en présence de la direction, pour discuter de leur audit et des conclusions qui s'y rapportent.

Le chef de la direction,



Bruce Flatt

Le président et chef des finances,



Nicholas Goodman

Le 18 mars 2024
Toronto, Canada

RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT

Aux actionnaires et au conseil d'administration de Brookfield Corporation,

Opinion sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des bilans consolidés ci-joints de Brookfield Corporation et ses filiales (la « Société ») aux 31 décembre 2023 et 2022, des états consolidés du résultat net, du résultat global et des variations des capitaux propres et des tableaux consolidés des flux de trésorerie connexes pour chacun des exercices compris dans la période de deux ans close le 31 décembre 2023, ainsi que des notes annexes (collectivement, les « états financiers »). À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2023 et 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de deux ans close le 31 décembre 2023, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board.

Nous avons également audité, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis (PCAOB), le contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière au 31 décembre 2023, selon les critères établis dans le document Internal Control – Integrated Framework (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission, et notre rapport daté du 18 mars 2024 comporte une opinion sans réserve sur le contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière.

Fondement de l'opinion

La responsabilité des présents états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers de la Société sur la base de nos audits. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du PCAOB et nous sommes tenus d'être indépendants de la Société conformément aux lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Nous avons effectué nos audits conformément aux normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Nos audits impliquent la mise en œuvre de procédures en vue d'évaluer les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et la mise en œuvre de procédures pour répondre à ces risques. Ces procédures comprennent le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Nos audits comprennent également l'appréciation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que nos audits constituent un fondement raisonnable à notre opinion.

Élément critique de l'audit

L'élément critique de l'audit indiqué ci-dessous est une question qui a été soulevée lors de l'audit des états financiers de la période considérée, qui a été communiquée ou qui devait être communiquée au comité d'audit, et qui 1) est liée à des comptes ou à des informations significatifs au regard des états financiers et 2) a nécessité l'exercice d'un jugement particulièrement complexe ou subjectif de notre part. La communication d'éléments critiques de l'audit ne modifie aucunement notre opinion sur les états financiers, dans leur ensemble, et en présentant l'élément critique de l'audit ci-dessous, nous n'exprimons pas d'opinion distincte sur l'élément critique de l'audit ni sur les comptes ou les informations auxquels il se rapporte.

Juste valeur des immeubles de placement et des immobilisations corporelles – se reporter aux notes 2h)i), 2h)ii), 11 et 12 des états financiers

Description de l'élément critique de l'audit

La Société a choisi le modèle de la juste valeur pour les immeubles de placement et le modèle de la réévaluation pour certaines catégories d'immobilisations corporelles, soit les actifs d'exploitation liés à la production d'énergie renouvelable, aux services publics, au transport, au secteur médian, aux données et aux biens hôteliers. À la comptabilisation initiale de ces actifs, le prix d'achat de chaque acquisition est attribué aux actifs acquis et aux passifs repris en fonction de leur juste valeur respective à la date d'acquisition. Après la comptabilisation initiale, la Société évalue ces actifs à la juste valeur ou au montant réévalué.

Les immeubles de placement et certaines catégories d'immobilisations corporelles ont un niveau limité d'activité observable sur le marché, ce qui exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses importantes pour déterminer la juste valeur à la date d'acquisition et à la date d'évaluation. Les estimations et les hypothèses qui présentent le degré de subjectivité le plus élevé et l'incidence la plus importante sur la juste valeur sont les loyers du marché futurs prévus, les multiples de valeurs finales, les taux de capitalisation finaux, les flux de trésorerie futurs prévus (produits et investissements de croissance) et les taux d'actualisation. L'audit de ces estimations et hypothèses comporte un degré élevé de jugement de la part de l'auditeur, car l'incertitude de mesure relative aux estimations de la direction est importante. Il en a résulté un travail d'audit plus étendu et il a été nécessaire de faire appel à des spécialistes de la juste valeur.

Façon dont l'élément critique de l'audit a été traité dans le cadre de l'audit

Nous avons notamment mis en œuvre les procédures d'audit suivantes à l'égard des loyers du marché futurs prévus, des multiples de valeurs finales, des taux de capitalisation finaux, des flux de trésorerie futurs prévus (produits et investissements de croissance) et des taux d'actualisation pour les immeubles de placement et certaines catégories d'immobilisations corporelles ont notamment inclus les aspects suivants :

- Nous avons évalué l'efficacité des contrôles, y compris ceux à l'égard du processus de la direction pour déterminer la juste valeur des immeubles de placement et de certaines catégories d'immobilisations corporelles, y compris les contrôles portant sur la détermination des loyers du marché futurs prévus, des multiples de valeurs finales, des taux de capitalisation finaux, des flux de trésorerie futurs prévus (produits et investissements de croissance) et des taux d'actualisation.
- Nous avons testé les loyers du marché futurs prévus, les multiples de valeurs finales, les taux de capitalisation finaux, les flux de trésorerie futurs prévus (produits et investissements de croissance) et les taux d'actualisation déterminés par la direction au moyen d'une analyse indépendante et en les comparant avec ceux de sources externes, ce qui comprend l'information contractuelle objective, les rapports des analystes et les rapports sectoriels et les indicateurs économiques observables, le cas échéant.
- Nous avons évalué la capacité de la direction à estimer avec exactitude la juste valeur ainsi que les loyers du marché futurs prévus et les flux de trésorerie futurs prévus (produits et investissements de croissance) en comparant les estimations de la juste valeur passées de la direction aux transactions sur le marché et les prévisions aux résultats réels.
- Nous avons évalué l'incidence des événements et des conditions actuels du marché, y compris les transactions comparables pertinentes, sur les hypothèses utilisées par la direction.
- Avec l'aide de spécialistes en évaluation, nous avons évalué les méthodes d'évaluation et les hypothèses utilisées par la direction pour déterminer la juste valeur de certaines immobilisations corporelles en évaluant le caractère raisonnable des hypothèses relatives au coût de remplacement de la Société, y compris la durée d'utilité estimative, en tenant compte des sources d'information, des données historiques relatives à des actifs similaires et des données de marché et sectorielles externes.
- Avec l'aide de spécialistes en juste valeur, nous avons évalué le caractère raisonnable de la détermination, par la direction, des multiples de valeurs finales, des taux de capitalisation finaux et des taux d'actualisation 1) en testant les sources d'information sur lesquelles repose la détermination des multiples de valeurs finales, des taux de capitalisation finaux et des taux d'actualisation, 2) en établissant une fourchette d'estimations indépendantes, que nous avons comparées aux multiples de valeurs finales, aux taux de capitalisation finaux et aux taux d'actualisation choisis par la direction et 3) en tenant compte des transactions récentes sur les marchés et des enquêtes sectorielles.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada
Le 18 mars 2024

Nous sommes l'auditeur de la Société depuis 1971.

États financiers consolidés

BILANS CONSOLIDÉS

AUX 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	Note	2023	2022
Actif			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6	11 222 \$	14 396 \$
Autres actifs financiers	6	28 324	26 899
Débiteurs et autres actifs	7	28 512	27 378
Stocks	8	11 412	12 843
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	9	2 489	2 830
Placements mis en équivalence	10	59 124	47 094
Immeubles de placement	11	124 152	115 100
Immobilisations corporelles	12	147 617	124 268
Immobilisations incorporelles	13	38 994	38 411
Goodwill	14	34 911	28 662
Actifs d'impôt différé	15	3 338	3 403
Total de l'actif		490 095 \$	441 284 \$
Passif et capitaux propres			
Emprunts généraux	16	12 160 \$	11 390 \$
Créditeurs et autres passifs	17	58 893	57 065
Passifs liés aux actifs classés comme détenus en vue de la vente	9	118	876
Emprunts sans recours d'entités gérées	18	221 550	202 684
Passifs d'impôt différé	15	24 987	23 190
Obligations découlant des titres de capitaux propres des filiales	19	4 145	4 188
Capitaux propres			
Capitaux propres privilégiés	21	4 103	4 145
Participations ne donnant pas le contrôle	21	122 465	98 138
Capitaux propres ordinaires	21	41 674	39 608
Total des capitaux propres		168 242	141 891
Total du passif et des capitaux propres		490 095 \$	441 284 \$

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION)

	Note	2023	2022
Produits.....	22	95 924 \$	92 769 \$
Coûts directs	23	(81 409)	(78 511)
Autres produits et profits		6 501	1 594
Bénéfice comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence	10	2 068	2 613
Charges			
Intérêts			
Emprunts généraux		(596)	(527)
Emprunts sans recours		(14 907)	(10 175)
Charges générales		(69)	(122)
Variations de la juste valeur	24	(1 396)	(977)
Impôt sur le résultat	15	(1 011)	(1 469)
Bénéfice net		5 105 \$	5 195 \$
Bénéfice net attribuable aux éléments suivants :			
Actionnaires		1 130 \$	2 056 \$
Participations ne donnant pas le contrôle		3 975	3 139
		5 105 \$	5 195 \$
Bénéfice net par action :			
Dilué	21	0,61 \$	1,19 \$
De base	21	0,62	1,22

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	Note	2023	2022
Bénéfice net		5 105 \$	5 195 \$
Autres éléments du résultat global			
Éléments susceptibles d'être reclassés en résultat net			
Contrats financiers et contrats de vente d'énergie		(354)	1 917
Titres négociables		210	(773)
Placements mis en équivalence	10	106	(508)
Écart de change		1 770	(1 932)
Impôt sur le résultat	15	78	(310)
		1 810	(1 606)
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net			
Réévaluation des immobilisations corporelles	12	1 489	5 387
Réévaluation des obligations à l'égard des régimes de retraite	17	(11)	308
Placements mis en équivalence	10	581	360
Titres négociables		39	(207)
Impôt sur le résultat	15	(178)	(1 213)
		1 920	4 635
Autres éléments de bénéfice global		3 730	3 029
Bénéfice global		8 835 \$	8 224 \$
Attribuable aux éléments suivants :			
Actionnaires			
Bénéfice net		1 130 \$	2 056 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)		803	(263)
Bénéfice global		1 933 \$	1 793 \$
Participations ne donnant pas le contrôle			
Bénéfice net		3 975 \$	3 139 \$
Autres éléments de bénéfice global		2 927	3 292
Bénéfice global		6 902 \$	6 431 \$

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

AU 31 DÉCEMBRE 2023 ET POUR L'EXERCICE CLOS À CETTE DATE (EN MILLIONS)	Cumul des autres éléments du résultat global							Total des capitaux propres ordinaires	Capitaux propres priviliés	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital social ordinaire	Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Changements de participation ¹	Écart de réévaluation	Écart de change	Autres réserves ²				
Solde au 31 décembre 2022	10 901 \$	148 \$	18 006 \$	2 959 \$	9 522 \$	(2 826) \$	898 \$	39 608 \$	4 145 \$	98 138 \$	141 891 \$
Variations au cours de l'exercice :											
Bénéfice net	—	—	1 130	—	—	—	—	1 130	—	3 975	5 105
Autres éléments de bénéfice global	—	—	—	—	11	271	521	803	—	2 926	3 730
Bénéfice global	—	—	1 130	—	11	271	521	1 933	—	6 902	8 835
Distributions aux actionnaires											
Capitaux propres ordinaires	—	—	(436)	—	—	—	—	(436)	—	—	(436)
Capitaux propres privilégiés	—	—	(166)	—	—	—	—	(166)	—	—	(166)
Participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(12 842)	(12 842)
Autres éléments											
Rachats, déduction faite des émissions de titres de capitaux propres	(22)	(59)	(499)	—	—	—	—	(580)	(42)	27 226	26 604
Rémunération fondée sur des actions	—	23	(29)	—	—	—	—	(6)	—	—	(6)
Changements de participation	—	—	—	1 551	(575)	78	267	1 321	—	3 041	4 362
Total des variations au cours de l'exercice	(22)	(36)	—	1 551	(564)	349	788	2 066	(42)	24 327	26 351
Solde au 31 décembre 2023	10 879 \$	112 \$	18 006 \$	4 510 \$	3 958 \$	(2 477) \$	1 686 \$	41 674 \$	4 103 \$	122 465 \$	168 242 \$

1. Comprend les profits ou les pertes découlant des changements de participation dans les filiales consolidées.
2. Comprend les variations de la juste valeur des titres négociables, les couvertures de flux de trésorerie, les écarts actuariels liés aux régimes de retraite, l'incidence de l'adoption d'IRFS 17 et les autres éléments du résultat global comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, déduction faite de l'impôt sur le résultat connexe.

AU 31 DÉCEMBRE 2022 ET POUR L'EXERCICE CLOS À CETTE DATE (EN MILLIONS)	Cumul des autres éléments du résultat global							Total des capitaux propres ordinaires	Capitaux propres priviliés	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital social ordinaire	Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Changements de participation ²	Écart de réévaluation	Écart de change	Autres réserves ³				
Solde au 31 décembre 2021	10 538 \$	320 \$	17 705 \$	6 243 \$	8 281 \$	(2 287) \$	1 410 \$	42 210 \$	4 145 \$	88 386 \$	134 741 \$
Variations au cours de l'exercice :											
Bénéfice net	—	—	2 056	—	—	—	—	2 056	—	3 139	5 195
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	—	—	—	—	884	(542)	(605)	(263)	—	3 292	3 029
Bénéfice global (perte globale)	—	—	2 056	—	884	(542)	(605)	1 793	—	6 431	8 224
Distributions aux actionnaires											
Capitaux propres ordinaires	—	—	(879)	—	—	—	—	(879)	—	—	(879)
Capitaux propres privilégiés	—	—	(150)	—	—	—	—	(150)	—	—	(150)
Participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(11 102)	(11 102)
Autres éléments											
Émissions de titres de capitaux propres, déduction faite des rachats	363	(287)	(641)	—	—	—	—	(565)	—	10 786	10 221
Rémunération fondée sur des actions	—	115	(157)	—	—	—	—	(42)	—	—	(42)
Changements de participation ¹	—	—	72	(3 284)	357	3	93	(2 759)	—	3 637	878
Total des variations au cours de l'exercice	363	(172)	301	(3 284)	1 241	(539)	(512)	(2 602)	—	9 752	7 150
Solde au 31 décembre 2022	10 901 \$	148 \$	18 006 \$	2 959 \$	9 522 \$	(2 826) \$	898 \$	39 608 \$	4 145 \$	98 138 \$	141 891 \$

1. Comprend une distribution sans effet sur la trésorerie de 2,4 G\$ effectuée le 9 décembre 2022 relativement à la distribution spéciale d'une participation de 25 % dans notre entreprise de gestion d'actifs.
2. Comprend les profits ou les pertes découlant des changements de participation dans les filiales consolidées.
3. Comprend les variations de la juste valeur des titres négociables, les couvertures de flux de trésorerie, les écarts actuariels liés aux régimes de retraite et les autres éléments du résultat global comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, déduction faite de l'impôt sur le résultat connexe.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	Note	2023	2022
Activités d'exploitation			
Bénéfice net		5 105 \$	5 195 \$
Autres produits et profits		(6 501)	(1 594)
Bénéfice comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence, déduction faite des distributions		(441)	(355)
Variations de la juste valeur	24	1 396	977
Amortissements	23	9 075	7 683
Impôt différé	15	(897)	191
Ventes de (investissements dans les) stocks de propriétés résidentielles		152	(119)
Variation nette des soldes hors trésorerie du fonds de roulement		(1 422)	(3 227)
		<u>6 467</u>	<u>8 751</u>
Activités de financement			
Emprunts généraux contractés		1 246	1 567
Emprunts généraux remboursés		(550)	—
Papier commercial et emprunts bancaires, montant net		31	(912)
Emprunts sans recours contractés		83 620	89 459
Emprunts sans recours remboursés		(71 328)	(61 067)
Facilités de crédit sans recours, montant net		(3 558)	6 869
Obligations découlant des titres de capitaux propres des filiales émis		277	75
Obligations découlant des titres de capitaux propres des filiales rachetés		(456)	(563)
Dépôts de parties liées	27	173	1 563
Dépôts versés à des parties liées	27	(1 261)	(35)
Capital fourni par les détenteurs d'une participation ne donnant pas le contrôle		29 401	15 263
Capital remboursé aux détenteurs d'une participation ne donnant pas le contrôle		(2 175)	(4 477)
Remboursement d'obligations locatives		(969)	(773)
Règlement d'une contrepartie différée		(483)	(1 706)
Rachats de titres de capitaux propres privilégiés		(22)	—
Émissions d'actions ordinaires		49	14
Rachats d'actions ordinaires		(624)	(686)
Distributions aux détenteurs d'une participation ne donnant pas le contrôle		(12 842)	(11 102)
Distributions aux actionnaires		(602)	(1 029)
		<u>19 927</u>	<u>32 460</u>
Activités d'investissement			
Acquisitions			
Immeubles de placement		(8 213)	(9 664)
Immobilisations corporelles		(8 069)	(7 236)
Placements mis en équivalence		(10 492)	(5 142)
Actifs financiers et autres actifs		(51 887)	(67 974)
Acquisition de filiales, déduction faite de la trésorerie acquise		(12 922)	(26 306)
Cessions			
Immeubles de placement		1 573	3 874
Immobilisations corporelles		1 175	595
Placements mis en équivalence		3 258	1 645
Actifs financiers et autres actifs		50 086	63 953
Cession de filiales, déduction faite de la trésorerie cédée		5 688	6 325
Liquidités et dépôts soumis à restrictions		41	280
		<u>(29 762)</u>	<u>(39 650)</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie			
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(3 368)	1 561
Variation nette de la trésorerie classée dans les actifs détenus en vue de la vente		(11)	158
Écart de réévaluation de change		205	(17)
Solde au début de la période		14 396	12 694
Solde à la fin de la période		<u>11 222 \$</u>	<u>14 396 \$</u>
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie			
Impôt sur le résultat payé		1 677 \$	1 079 \$
Intérêts versés		13 902	9 009

NOTES ANNEXES

1. ORGANISATION ET GESTION DU CAPITAL

Brookfield Corporation (la « Société ») est un chef de file mondial en matière de placements et notre objectif est de créer de la richesse à long terme pour les institutions et les particuliers partout dans le monde. Dans les présents états financiers, les références à « Brookfield », « nous », « notre » ou la « société » se rapportent à la Société et à ses filiales directes et indirectes, ainsi qu'à ses entités consolidées. La Société est inscrite à la Bourse de New York et à la Bourse de Toronto (la « NYSE » et la « TSX », respectivement) sous le symbole BN. La Société a été constituée conformément à des statuts de fusion en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario) et elle est inscrite en Ontario, au Canada. Le siège social de la Société est situé au Brookfield Place, 181 Bay Street, Suite 100, Toronto (Ontario) M5J 2T3.

Gestion du capital

La société a recours au capital de la Société pour gérer ses activités de diverses façons, notamment en ce qui a trait à la performance opérationnelle, à la création de valeur, aux paramètres de crédit et à l'efficacité du capital. Le rendement du capital de la Société fait l'objet d'une surveillance étroite par les principaux dirigeants de la société et il est évalué par rapport aux objectifs de la direction. Le principal objectif de la société est de générer un rendement composé de plus de 15 % à long terme tout en maintenant un capital excédentaire afin de soutenir les activités courantes.

Le capital de la Société comprend le capital investi dans son entreprise de gestion d'actifs, y compris les placements dans les entités qu'elle gère, son entreprise de solutions d'assurance, ses placements généraux détenus à l'extérieur des entités gérées et son fonds de roulement net. Le capital de la Société est financé au moyen des capitaux propres ordinaires, des capitaux propres privilégiés et des emprunts généraux émis par la Société.

Au 31 décembre 2023, le capital de la Société totalisait 58,2 G\$ (31 décembre 2022 – 55,4 G\$) et il était calculé comme suit :

AUX 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2023	2022
Trésorerie et équivalents de trésorerie	134 \$	1 282 \$
Autres actifs financiers	4 004	6 870
Capitaux propres ordinaires dans des placements	53 523	49 391
Autres actifs et passifs de la Société	506	(2 170)
Capital de la Société	<u>58 167 \$</u>	<u>55 373 \$</u>
Le capital de la Société comprend les éléments suivants :		
Capitaux propres ordinaires	41 674 \$	39 608 \$
Capitaux propres privilégiés	4 103	4 145
Participation ne donnant pas le contrôle	230	230
Emprunts généraux	12 160	11 390
	<u>58 167 \$</u>	<u>55 373 \$</u>

La Société génère des rendements sur son capital au moyen des honoraires de gestion et des produits liés au rendement gagnés par l'intermédiaire de son entreprise de gestion d'actifs, du bénéfice distribuable de son entreprise de solutions d'assurance, des distributions ou des dividendes gagnés sur son capital investi dans des entités gérées, ainsi que de la performance de ses actifs financiers. Des niveaux prudents d'emprunts généraux et de capitaux propres privilégiés sont utilisés pour améliorer les rendements pour les détenteurs de titres de capitaux propres ordinaires.

Le tableau suivant présente un rapprochement du capital de la Société et du bilan consolidé de la société au 31 décembre 2023.

AU 31 DÉCEMBRE 2023 (EN MILLIONS)	La Société	Placements	Élimination ¹	Total – données consolidées
Trésorerie et équivalents de trésorerie	134 \$	11 088 \$	— \$	11 222 \$
Autres actifs financiers	4 004	24 320	—	28 324
Débiteurs et autres actifs ¹	1 191	27 836	(515)	28 512
Stocks	—	11 412	—	11 412
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	—	2 489	—	2 489
Placements mis en équivalence	2 081	57 043	—	59 124
Immeubles de placement	21	124 131	—	124 152
Immobilisations corporelles	144	147 473	—	147 617
Immobilisations incorporelles	84	38 910	—	38 994
Goodwill	—	34 911	—	34 911
Actifs d'impôt différé	489	2 849	—	3 338
Créditeurs et autres passifs ¹	(3 383)	(56 025)	515	(58 893)
Passifs liés aux actifs classés comme détenus en vue de la vente	—	(118)	—	(118)
Passifs d'impôt différé	(117)	(24 870)	—	(24 987)
Obligations découlant des titres de capitaux propres des filiales	(4)	(4 141)	—	(4 145)
Total	4 644	397 308	—	401 952
Capitaux propres ordinaires dans des placements ²	53 523	—	(53 523)	—
Capital de la Société	58 167	397 308	(53 523)	401 952
Moins :				
Emprunts généraux	12 160	—	—	12 160
Emprunts sans recours d'entités gérées	—	221 550	—	221 550
Montants attribuables aux capitaux propres privilégiés	4 103	—	—	4 103
Montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	230	122 235	—	122 465
Capitaux propres ordinaires	41 674 \$	53 523 \$	(53 523) \$	41 674 \$

1. Comprend une majoration des soldes intersociétés, y compris les débiteurs et autres actifs et les créditeurs et autres passifs de 515 M\$ et de 515 M\$, respectivement, entre les entités au sein de la Société et ses placements.

2. Représente la valeur comptable des placements de la Société.

Les capitaux propres ordinaires dans des placements sont une mesure régulièrement évaluée par les principaux dirigeants de notre société et ils représentent le montant net des capitaux propres dans nos états financiers consolidés autres que ceux de notre secteur Activités du siège social. Cette mesure correspond à la somme des capitaux propres ordinaires de nos secteurs opérationnels Gestion d'actifs, Solutions d'assurance, Énergie renouvelable et transition énergétique, Infrastructures, Capital-investissement et Immobilier.

Le tableau suivant présente un rapprochement du capital de la Société et du bilan consolidé de la société au 31 décembre 2022.

AU 31 DÉCEMBRE 2022 (EN MILLIONS)	La Société	Placements	Élimination ¹	Total – données consolidées
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 282 \$	13 114 \$	— \$	14 396 \$
Autres actifs financiers	6 870	20 029	—	26 899
Débiteurs et autres actifs ¹	2 196	25 431	(249)	27 378
Stocks	2	12 841	—	12 843
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	—	2 830	—	2 830
Placements mis en équivalence	1 460	45 634	—	47 094
Immeubles de placement	27	115 073	—	115 100
Immobilisations corporelles	146	124 122	—	124 268
Immobilisations incorporelles	81	38 330	—	38 411
Goodwill	—	28 662	—	28 662
Actifs d'impôt différé	475	2 928	—	3 403
Créditeurs et autres passifs ¹	(6 004)	(51 310)	249	(57 065)
Passifs liés aux actifs classés comme détenus en vue de la vente	—	(876)	—	(876)
Passifs d'impôt différé	(112)	(23 078)	—	(23 190)
Obligations découlant des titres de capitaux propres des filiales	(441)	(3 747)	—	(4 188)
Total	5 982	349 983	—	355 965
Capitaux propres ordinaires dans des placements ²	49 391	—	(49 391)	—
Capital de la Société	55 373	349 983	(49 391)	355 965
Moins :				
Emprunts généraux	11 390	—	—	11 390
Emprunts sans recours d'entités gérées	—	202 684	—	202 684
Montants attribuables aux capitaux propres privilégiés	4 145	—	—	4 145
Montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	230	97 908	—	98 138
Capitaux propres ordinaires	39 608 \$	49 391 \$	(49 391) \$	39 608 \$

1. Comprend une majoration des soldes intersociétés, y compris les débiteurs et autres actifs et les créditeurs et autres passifs de 249 M\$ et de 249 M\$, respectivement, entre les entités au sein de la Société et ses placements.
2. Représente la valeur comptable des placements de la Société.

2. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES

a) Déclaration de conformité

Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière, telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») (les « normes IFRS »).

Le conseil d'administration de la société a autorisé la publication des présents états financiers consolidés le 18 mars 2024.

b) Adoption de normes comptables

La société a appliqué de nouvelles normes et des normes révisées publiées par l'IASB, qui ont pris effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Les nouvelles normes ont été appliquées comme suit :

i) IFRS 17, Contrats d'assurance (« IFRS 17 »)

IFRS 17 établit les principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des contrats d'assurance, ainsi que les dispositions relatives aux informations à fournir à leur sujet. IFRS 17 remplace IFRS 4, *Contrats d'assurance* (« IFRS 4 »), et les interprétations connexes.

La société a adopté IFRS 17 avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023, et cette adoption n'a pas eu d'incidence importante sur la présentation de son information financière.

ii) Modifications d'IAS 1, Présentation des états financiers (« IAS 1 »)

Les modifications précisent l'exigence selon laquelle les sociétés doivent identifier et présenter leurs méthodes comptables significatives plutôt que leurs principales méthodes comptables. Les modifications d'IAS 1 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023.

L'adoption n'a pas eu d'incidence importante sur la présentation de l'information financière de notre société.

iii) Réforme fiscale internationale – modèle de règles du Pilier Deux (modifications d'IAS 12)

La société exerce ses activités dans des pays qui ont adopté une nouvelle loi en vue de mettre en œuvre l'impôt complémentaire minimum mondial. La société a appliqué une dérogation obligatoire temporaire à l'égard de la comptabilisation et de la présentation de l'information relative à l'impôt complémentaire, qu'elle comptabilisera à titre d'impôt exigible lorsqu'il sera engagé. La loi nouvellement adoptée entre en vigueur le 1^{er} janvier 2024 et elle n'a aucune incidence sur l'impôt exigible pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. L'impôt complémentaire minimum mondial ne devrait pas avoir d'incidence importante sur la situation financière de la société.

c) Changements futurs de normes comptables

i) Modifications d'IAS 1, Présentation des états financiers (« IAS 1 »)

Les modifications précisent comment classer la dette et les autres passifs comme passifs courants ou non courants. Les modifications d'IAS 1 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024.

La société évalue actuellement l'incidence de ces modifications.

d) Mode de présentation

Les états financiers consolidés sont préparés sur la base de la continuité de l'exploitation.

i) Filiales

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la société et de ses filiales, qui sont des entités sur lesquelles la société exerce un contrôle. La société exerce un contrôle lorsqu'elle a un pouvoir sur l'entité émettrice, qu'elle est exposée à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'elle a la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité émettrice pour influencer sur ses rendements. Les filiales sont consolidées à partir de la date à laquelle la société en obtient le contrôle, et continuent d'être consolidées jusqu'à la date à laquelle la société n'en a plus le contrôle. La société inclut la totalité des produits et des charges de ses filiales dans les états consolidés du résultat net et la totalité des actifs et des passifs de ses filiales dans les bilans consolidés, et les participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres des filiales de la société sont incluses dans les capitaux propres de la société. L'ensemble des soldes, des transactions et des profits et pertes latents intersociétés ont été éliminés.

La société réévalue de façon continue si elle contrôle ou non une entité émettrice, particulièrement si des faits ou des circonstances indiquent qu'un ou plusieurs éléments du contrôle mentionnés précédemment ont changé. Dans certaines situations, lorsque la société détient moins de la majorité des droits de vote dans une entité émettrice, elle a des droits qui sont suffisants pour lui conférer le pouvoir lorsqu'elle a la capacité pratique de diriger unilatéralement les activités pertinentes de l'entité émettrice. La société tient compte de tous les faits et circonstances pertinents lorsqu'elle évalue si les droits de vote qu'elle détient sont suffisants pour lui conférer le contrôle d'une entité émettrice.

Certaines des filiales de la société sont assujetties à des accords d'intéressement, comme un intéressement aux plus-values, conclus entre la société et les porteurs d'instruments de capitaux propres ne détenant pas le contrôle; en vertu de ces ententes, la société a droit à une quote-part des bénéfices. La répartition du bénéfice net entre les porteurs d'instruments de capitaux propres au sein de ces filiales reflète l'incidence de ces accords d'intéressement à partir du moment où l'attribution des bénéfices aux termes de l'entente n'est plus assujettie à un ajustement reposant sur des événements futurs et réduit d'un montant correspondant la quote-part de ces bénéfices revenant aux détenteurs d'une participation ne donnant pas le contrôle.

Les profits ou les pertes découlant de changements de participation de la société dans une filiale qui n'entraînent pas une perte de contrôle sont comptabilisés en tant que transactions portant sur les capitaux propres et inscrits dans les changements de participation en tant que composante des capitaux propres. En cas de cession d'une partie ou de la totalité d'une filiale entraînant une perte de contrôle, l'écart entre la valeur comptable de la participation vendue et le produit de la cession est comptabilisé dans les autres produits et profits dans les états consolidés du résultat net.

Se reporter à la note 2r) pour obtenir une explication de la méthode comptable sur les regroupements d'entreprises utilisée par la société et à la note 4 pour obtenir de plus amples renseignements sur les filiales de la société dans lesquelles se trouvent des participations ne donnant pas le contrôle importantes.

ii) Entreprises associées et coentreprises

Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles la société exerce une influence notable. L'influence notable se définit comme le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles de l'entité émettrice, sans toutefois exercer un contrôle ou un contrôle conjoint sur ces politiques. Une coentreprise s'entend d'un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entreprise, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. La société comptabilise les entreprises associées et les coentreprises selon la méthode de la mise en équivalence dans le poste Placements mis en équivalence des bilans consolidés.

Les participations dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence sont initialement comptabilisées au coût. Si le coût de l'entreprise associée ou de la coentreprise est inférieur à la quote-part de la juste valeur sous-jacente de la participation au moment de la comptabilisation initiale, la société comptabilise en résultat net un profit lié à l'écart entre le coût et la juste valeur sous-jacente de la participation. Si le coût de l'entreprise associée ou de la coentreprise est supérieur à la quote-part de la juste valeur sous-jacente de la participation, le goodwill lié à l'entreprise associée ou à la coentreprise est inclus dans la valeur comptable de la participation. Après la comptabilisation initiale, la valeur comptable de la participation de la société dans une entreprise associée ou une coentreprise est ajustée selon la quote-part de la société du résultat global et des distributions de cette entreprise. Les profits et les pertes découlant de la vente d'une entreprise à une entreprise associée ou à une coentreprise sont comptabilisés intégralement dans les états financiers consolidés. Les profits et les pertes découlant de toutes les autres transactions conclues avec une entreprise associée ou une coentreprise qui ne constituent pas une vente d'entreprise sont comptabilisés dans les états financiers consolidés en fonction des intérêts des investisseurs non liés dans l'entité émettrice. La valeur comptable des entreprises associées ou des coentreprises fait l'objet de tests pour repérer des indicateurs de dépréciation à chaque date de clôture. Les pertes de valeur des placements mis en équivalence peuvent être reprises ultérieurement dans le résultat net. Des renseignements plus détaillés sur la dépréciation des actifs non courants sont présentés à la note 2m).

iii) Entreprises communes

Une entreprise commune est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur les actifs, et des obligations au titre des passifs, relatifs à celle-ci. Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entreprise, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. La société comptabilise uniquement ses actifs, ses passifs ainsi que sa quote-part des résultats d'exploitation de l'entreprise commune. Les actifs, les passifs et les résultats des entreprises communes sont inclus aux postes respectifs des bilans consolidés, des états consolidés du résultat net et des états consolidés du résultat global.

e) Conversion des devises

Le dollar américain est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la société. Chaque filiale, entreprise associée, coentreprise et entreprise commune de la société détermine sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments compris dans les états financiers consolidés de chaque filiale, entreprise associée, coentreprise et entreprise commune sont évalués selon cette monnaie fonctionnelle.

Les actifs et les passifs des établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar américain sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture et les produits et les charges sont convertis au cours moyen pour la période. Les profits et les pertes de change sont accumulés dans une composante des capitaux propres. Au moment de la cession d'un établissement à l'étranger, ou de la perte du contrôle, du contrôle conjoint ou de l'influence notable, la composante du cumul des autres éléments du résultat global liée à l'établissement à l'étranger est reclassée en résultat net. Les profits et les pertes sur les soldes libellés en devises ou découlant de transactions conclues en devises qui sont désignés comme couvertures d'un investissement net dans ces établissements sont comptabilisés de la même manière.

Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises de la société sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture, et les actifs et les passifs non monétaires évalués à la juste valeur sont convertis au taux de change en vigueur à la date à laquelle la juste valeur a été déterminée. Les produits et les charges sont évalués d'après le cours moyen pour la période. Les profits ou les pertes de conversion de ces éléments sont compris dans le résultat net. Les profits ou les pertes sur les transactions qui couvrent ces éléments sont également compris dans le résultat net. Les actifs et les passifs non monétaires libellés en devises évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de transaction.

f) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts à vue et les placements à court terme très liquides dont l'échéance initiale est égale ou inférieure à trois mois.

g) Transactions entre parties liées

Dans le cours normal des activités, la société conclut diverses transactions aux conditions en vigueur sur le marché avec des parties liées. La majorité des transactions avec des parties liées sont conclues entre des entités consolidées et sont éliminées au moment de la consolidation. La société et ses filiales peuvent également effectuer des transactions avec des entités sur lesquelles la société exerce une influence notable ou un contrôle conjoint. Les montants dus aux entreprises associées et aux coentreprises et les montants à recevoir de ces dernières ne sont pas éliminés à la consolidation. Les filiales de la société dans lesquelles se trouvent des participations ne donnant pas le contrôle importantes sont décrites à la note 4 et les entreprises associées et les coentreprises de la société sont décrites à la note 10.

En plus de nos filiales et de nos placements mis en équivalence, nous considérons les principaux dirigeants, les membres du conseil d'administration et les actionnaires significatifs comme des parties liées. Se reporter à la note 27 pour obtenir plus de détails.

h) Actifs d'exploitation

i) Immeubles de placement

La société comptabilise les immeubles classés à titre d'immeubles de placement selon la méthode de la juste valeur. Une propriété est considérée comme un immeuble de placement si elle est détenue principalement pour en retirer des loyers, pour valoriser le capital ou les deux. Les immeubles de placement comprennent également les immeubles en cours d'aménagement ou de réaménagement qui seront utilisés à titre d'immeubles de placement dans l'avenir. Les immeubles de placement sont initialement évalués au coût en incluant les coûts de transaction, ou à la juste valeur s'ils ont été acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises. Après la comptabilisation initiale, les immeubles de placement sont comptabilisés à la juste valeur. Les profits ou les pertes découlant des variations de la juste valeur sont inclus dans le résultat net de la période au cours de laquelle ils surviennent.

L'évaluation de la juste valeur est effectuée selon l'une des deux méthodes acceptées, soit : i) l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, en général sur une durée de 10 ans et compte tenu d'une valeur finale établie par l'application d'un taux de capitalisation au bénéfice d'exploitation net estimatif de la onzième année, habituellement utilisée pour nos immeubles de bureaux, nos immeubles de commerce de détail et nos actifs de logistique, soit ii) la méthode de la capitalisation directe utilisée pour certains de nos placements à titre de commanditaire et de nos immeubles résidentiels directement détenus, en vertu de laquelle un taux de capitalisation est appliqué au bénéfice d'exploitation net annuel stabilisé estimatif de l'exercice considéré. Les flux de trésorerie futurs de chaque immeuble sont établis en fonction, notamment, des loyers tirés des contrats de location actuels et des hypothèses relatives aux loyers que l'on prévoit tirer des contrats de location futurs, compte tenu des conditions actuelles, déduction faite des sorties de trésorerie liées aux contrats de location actuels et futurs.

Les biens immobiliers commerciaux destinés à l'aménagement sont également évalués selon un modèle des flux de trésorerie actualisés, déduction faite des coûts d'achèvement, à la date du bilan. Les sites destinés à l'aménagement au stade de la planification sont évalués à l'aide de valeurs de marché comparables pour des biens semblables.

ii) Immobilisations corporelles

La société utilise le modèle de la réévaluation pour comptabiliser certaines catégories d'immobilisations corporelles ainsi que certains actifs qui sont en cours d'aménagement en vue d'être utilisés ultérieurement à titre d'immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles évaluées selon le modèle de la réévaluation sont initialement évaluées au coût, ou à la juste valeur si elles ont été acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, puis comptabilisées ultérieurement à leur montant réévalué, à savoir la juste valeur à la date de réévaluation diminuée du cumul des amortissements ultérieurs et de toute perte de valeur ultérieure. Les réévaluations sont effectuées sur une base annuelle à la fin de chaque exercice, à compter du premier exercice suivant la date d'acquisition, à moins d'une indication que les actifs ont pu se déprécier. Lorsque la valeur comptable d'un actif augmente en raison d'une réévaluation, l'augmentation est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et ajoutée aux capitaux propres dans l'écart de réévaluation, à moins que l'augmentation annule une perte à la réévaluation comptabilisée antérieurement en résultat net. Dans ce cas, une partie de l'augmentation est comptabilisée en résultat net.

Lorsque la valeur comptable d'un actif diminue, la diminution est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global dans la mesure où un solde existe au titre de l'écart de réévaluation à l'égard de l'actif, et la tranche restante de la diminution est comptabilisée en résultat net. L'amortissement d'un actif commence dès que celui-ci peut être utilisé. Lors de la perte de contrôle ou de la cession partielle d'un actif évalué au moyen du modèle de la réévaluation, la totalité du cumul de l'écart de réévaluation ou la partie cédée de cet écart, respectivement, est transférée dans les bénéfices non distribués ou les changements de participation, respectivement.

Les immobilisations corporelles détenues dans notre secteur Capital-investissement, qui comprennent les actifs au titre de droits d'utilisation, sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. Les terrains sont comptabilisés au coût, tandis que les immobilisations à durée d'utilité déterminée, comme les bâtiments et le matériel, sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. L'amortissement est calculé sur une base systématique sur la durée d'utilité des immobilisations.

Les modes d'amortissement et les durées d'utilité sont réévalués au moins une fois par année, quelle que soit la méthode d'évaluation utilisée.

Énergie renouvelable et transition énergétique

Le secteur Énergie renouvelable et transition énergétique détermine généralement la juste valeur de ses immobilisations corporelles au moyen d'un modèle des flux de trésorerie actualisés sur 20 ans en ce qui concerne la majorité de ses actifs. Ce modèle tient compte des flux de trésorerie futurs découlant des accords d'achat d'énergie à long terme qui sont en place lorsqu'il est déterminé que les accords d'achat d'énergie sont liés spécifiquement aux actifs de production d'énergie connexes. Le modèle tient également compte d'estimations des prix futurs de l'électricité, de la production moyenne à long terme prévue, des charges d'exploitation et des dépenses d'investissement estimatives, des taux finaux ainsi que d'hypothèses relatives aux futurs taux d'inflation et taux d'actualisation par emplacement géographique.

L'amortissement des actifs liés à l'énergie renouvelable est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimative des actifs, de la façon suivante :

(EN ANNÉES)	Durée d'utilité
Barrages	Jusqu'à 115
Conduites forcées	Jusqu'à 60
Centrales	Jusqu'à 115
Unités de production hydroélectrique	Jusqu'à 115
Unités de production d'énergie éolienne	Jusqu'à 30
Unités de production d'énergie solaire	Jusqu'à 35
Unités de cogénération alimentées au gaz	Jusqu'à 40
Autres actifs	Jusqu'à 60

Les coûts sont attribués aux principaux composants des actifs de production d'énergie et chaque composant est amorti séparément.

L'amortissement des immobilisations corporelles de nos activités liées à l'énergie renouvelable et à la transition énergétique au Brésil s'effectue en fonction de la durée de l'autorisation ou de la durée d'utilité d'un actif de la concession. Au 31 décembre 2023, la durée restante moyenne pondérée était de 34 ans (2022 – 35 ans). Les droits fonciers font partie des concessions et des autorisations et sont ainsi assujettis à l'amortissement.

Infrastructures

Les actifs liés aux services publics, au transport, au secteur médian et aux données au sein de notre secteur Infrastructures, y compris les actifs en cours d'aménagement, qui sont classés dans les immobilisations corporelles dans le bilan consolidé sont comptabilisés au moyen du modèle de la réévaluation. La société détermine la juste valeur de ses actifs liés aux services publics, au transport, au secteur médian et aux données au moyen des méthodes de l'actualisation des flux de trésorerie et du coût de remplacement net d'amortissement, ce qui comprend les estimations des produits, des charges d'exploitation, des coûts d'entretien et des autres dépenses d'investissement prévisionnels. Les évaluations sont effectuées à l'interne, sur une base annuelle. Un taux d'actualisation est établi pour chaque actif en tenant compte de la volatilité et de la région géographique de ses sources de revenus.

L'amortissement des actifs liés aux services publics, au transport, au secteur médian et aux données est calculé selon le mode linéaire ou selon le mode de l'amortissement dégressif sur la durée d'utilité estimative des composants des actifs, qui est présentée ci-dessous :

(EN ANNÉES)	Durée d'utilité
Bâtiments	Jusqu'à 60
Postes de transport, pylônes et agencements connexes	Jusqu'à 50
Améliorations locatives	Jusqu'à 50
Immobilisations de production	Jusqu'à 50
Systèmes de réseaux	Jusqu'à 65
Voies	Jusqu'à 40
Conteneurs intermodaux	Jusqu'à 20
Gazoducs et actifs de stockage de gaz	Jusqu'à 80

Les concessions de services publics qui concèdent le droit de facturer un service aux utilisateurs dont la prestation et la tarification sont régies par le concédant sont comptabilisées à titre d'immobilisations incorporelles.

Capital-investissement

La société comptabilise les immobilisations corporelles de son secteur Capital-investissement selon le modèle du coût. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif. L'amortissement d'un actif commence dès que celui-ci peut être utilisé. Les immobilisations corporelles sont amorties pour chaque composant des catégories d'actifs suivantes, de la manière suivante :

(EN ANNÉES, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE)	Durée d'utilité
Bâtiments	Jusqu'à 50
Actifs au titre de droits d'utilisation	Jusqu'à 40
Matériel et outillage	Jusqu'à 25
Navires	Jusqu'à 35
Matériel lié à la production de pétrole et de gaz et biens miniers	Unités d'œuvre

Immobilier et autres

Les actifs d'exploitation hôteliers sont classés comme des immobilisations corporelles et sont comptabilisés selon le modèle de la réévaluation. La société détermine la juste valeur de ces actifs au moyen d'une méthode axée sur le coût de remplacement net d'amortissement en fonction de l'âge, de la condition et des coûts de construction de l'actif. La juste valeur des biens hôteliers est déterminée au moyen d'une méthode axée sur le coût de remplacement amorti en fonction de l'âge, de la condition et des coûts de construction de l'actif.

L'amortissement des biens hôteliers est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimative de chaque composant de l'actif, de la manière suivante :

(EN ANNÉES)	Durée d'utilité
Bâtiments et améliorations locatives	De 1 à plus de 50
Améliorations de terrains	15
Mobilier, agencements et matériel	De 1 à 20

iii) Stocks

Capital-investissement

Les stocks de carburant de notre secteur du capital-investissement sont négociés sur des marchés actifs et achetés en vue de la revente dans un avenir rapproché, dans le but de générer un bénéfice découlant des fluctuations des prix ou des marges. Par conséquent, les stocks de carburant sont comptabilisés à la valeur de marché établie selon les cours d'un marché actif, conformément à l'exemption relative aux courtiers négociants en marchandises accordée en vertu d'IAS 2, *Stocks*. Les variations de la juste valeur diminuée des coûts de la vente sont comptabilisées au poste Coûts directs des états consolidés du résultat net. Les produits de carburant qui sont détenus durant de longues périodes afin de tirer parti de hausses futures prévues des prix du carburant, ou qui proviennent de territoires où il n'existe aucun marché actif sont comptabilisés au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Les substances et les produits chimiques qui servent à la production de biocarburants et les certificats liés à l'obligation d'utilisation de carburant renouvelable sont également évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Immobilier

Les projets résidentiels, les lots destinés à l'aménagement résidentiel, les maisons et les immeubles en copropriété aménagés en vue de la vente sont comptabilisés dans les stocks. Les lots destinés à l'aménagement résidentiel sont comptabilisés au moindre du coût, incluant les frais préalables à l'aménagement et les coûts d'emprunt comptabilisés à l'actif, et de la valeur nette de réalisation, que la société calcule comme étant le prix de vente estimatif des stocks, dans leur forme définitive, dans le cours normal des activités, moins les charges estimatives, y compris les coûts de stockage, les coûts d'achèvement et les coûts de la vente.

Les stocks comprennent les terrains détenus à des fins d'aménagement, les terrains en cours d'aménagement, les habitations en cours de construction ou construites ainsi que les maisons témoins. Outre les coûts directs liés à l'acquisition de terrains, à l'aménagement de terrains et aux améliorations et les coûts de construction des habitations, les coûts incluent également les intérêts, les impôts fonciers et les coûts indirects spécifiques liés à l'aménagement et à la construction, qui sont inscrits à l'actif dans les stocks pendant la période commençant au début de l'aménagement et se terminant à la fin de la construction ou de l'aménagement. Les coûts indirects sont affectés aux habitations ou aux lots en fonction du nombre d'unités que compte une collectivité.

Les actifs liés aux terrains et aux habitations sont comptabilisés au montant le moins élevé entre le coût et la valeur nette de réalisation, que la société calcule comme le prix de vente estimatif des stocks achevés dans le cours normal des activités, diminué des charges estimatives, y compris les coûts de stockage, les coûts d'achèvement et les coûts de la vente.

i) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation, que ce prix soit directement observable ou estimé selon une autre technique d'évaluation. Lorsqu'elle estime la juste valeur d'un actif ou d'un passif, la société tient compte des caractéristiques de l'actif ou du passif si c'est ce que feraient les intervenants du marché pour fixer le prix de l'actif ou du passif à la date d'évaluation.

L'évaluation de la juste valeur se divise en trois niveaux hiérarchiques (niveaux 1, 2 ou 3). Les niveaux hiérarchiques des justes valeurs sont fondés directement sur le niveau auquel les données d'entrée à l'égard des évaluations de la juste valeur sont observables. Les niveaux se présentent comme suit :

Niveau 1 : Les données d'entrée s'entendent des cours non ajustés à la date d'évaluation, sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 : Les données d'entrée sont des données concernant l'actif ou le passif (autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1) qui sont observables directement ou indirectement par corrélation avec les données de marché à la date d'évaluation et sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif.

Niveau 3 : Les données d'entrée ne sont pas observables et reflètent la meilleure estimation de la direction à l'égard de ce que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif à la date d'évaluation. Le risque inhérent à la technique d'évaluation et le risque inhérent aux données d'entrée utilisées pour déterminer l'estimation sont pris en compte.

Se reporter aux paragraphes portant sur les immeubles de placement et la réévaluation des immobilisations corporelles pour connaître l'approche adoptée pour déterminer la juste valeur de ces actifs d'exploitation.

D'autres renseignements sur l'évaluation de la juste valeur sont présentés aux notes 6, 11 et 12.

j) Débiteurs

Les créances clients sont initialement comptabilisées à la juste valeur et sont ultérieurement évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite d'une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour irrécouvrabilité.

k) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, et elles sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimative. L'amortissement est comptabilisé au poste Coûts directs dans les états consolidés du résultat net.

Certaines immobilisations incorporelles de la société ont une durée d'utilité indéterminée, car il n'y a pas de limite prévisible à la période au cours de laquelle on s'attend à ce que l'actif génère des flux de trésorerie. Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée sont comptabilisées au coût, à moins qu'une dépréciation ne soit décelée et ne nécessite une réduction de valeur à la valeur recouvrable.

Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée sont soumises à un test de dépréciation annuellement, ou plus souvent lorsque des événements ou des circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Toute perte de valeur d'une immobilisation incorporelle ayant une durée d'utilité indéterminée de la société est comptabilisée dans le résultat net dans la période au cours de laquelle elle est décelée. Les pertes de valeur des immobilisations incorporelles peuvent être reprises par la suite dans le résultat net.

Les profits ou les pertes découlant de la décomptabilisation d'une immobilisation incorporelle sont calculés comme la différence entre le produit net de sortie, le cas échéant, et la valeur comptable de l'actif et sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net au poste Autres produits et profits lorsque l'actif est décomptabilisé.

Infrastructures

Les immobilisations incorporelles dans notre secteur Infrastructures se composent principalement de droits de conservation, d'accords de concession de services, du carnet de commandes des clients, de droits d'accès aux voies, de contrats visant le réseau d'exploitation, de contrats conclus avec des clients et de relations clients. Les accords de concession de services, qui sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles en vertu d'IFRIC 12, *Accords de concession de services* (« IFRIC 12 »), ont été acquis principalement par l'intermédiaire de l'acquisition d'une entreprise de transport de gaz naturel, d'une entreprise de transport d'électricité et d'entreprises de routes à péage et sont amortis selon le mode linéaire sur la durée de l'accord.

Les immobilisations incorporelles de l'entreprise de transport de gaz naturel réglementé au Brésil et de l'entreprise de transport d'électricité au Brésil ont trait à des accords de concession. En ce qui concerne notre entreprise de transport de gaz naturel réglementé au Brésil, l'accord de concession confère à l'entreprise le droit perpétuel d'exploiter l'actif. Par conséquent, l'immobilisation incorporelle est amortie sur sa durée d'utilité estimée. L'immobilisation incorporelle liée à notre entreprise de transport d'électricité au Brésil, quant à elle, est amortie selon le mode linéaire sur la durée de l'entente contractuelle. Les immobilisations incorporelles liées aux routes à péage au Pérou ont trait au droit d'utiliser une route et de facturer un tarif prédéterminé aux utilisateurs pour une durée contractuelle et sont amorties sur la durée de l'entente contractuelle, la durée restante moyenne étant de 20 ans.

Se reporter à la note 13 pour plus d'information au sujet de ces accords de concession.

Les immobilisations incorporelles de notre entreprise d'infrastructure résidentielle se composent des relations contractuelles avec des clients, des contrats conclus avec des clients, de la technologie exclusive et des marques. Les relations contractuelles avec des clients et les contrats conclus avec des clients représentent les avantages économiques continus provenant des clients locataires et des contrats de gestion procurant des produits réguliers. La technologie exclusive est comptabilisée au titre du développement d'une nouvelle technologie de comptage, ce qui permet à l'entreprise de générer des produits par l'entremise de son entreprise de compteurs divisionnaires. Les marques représentent la valeur intrinsèque qu'accordent les clients aux diverses marques de l'entreprise.

Capital-investissement

Notre secteur Capital-investissement comprend des immobilisations incorporelles d'un certain nombre de sociétés d'exploitation, dont la majorité sont des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée qui sont amorties selon le mode linéaire sur les durées d'utilité suivantes :

(EN ANNÉES)

	Durée d'utilité
Accords de concession liés aux réseaux d'aqueduc et d'égout.....	Jusqu'à 50
Marques et marques de commerce.....	Jusqu'à 40
Logiciels.....	Jusqu'à 20
Relations clients.....	Jusqu'à 20
Technologie exclusive.....	Jusqu'à 15

Immobilier

Les immobilisations incorporelles de notre secteur Immobilier sont principalement des marques de commerce et des contrats de licence. Après leur comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité déterminée sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. L'amortissement est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'immobilisation incorporelle et comptabilisé en résultat net pour la période de présentation de l'information financière considérée. Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée sont comptabilisées au coût, à moins qu'une dépréciation ne soit décelée et ne nécessite une réduction de valeur à la valeur recouvrable.

l) Goodwill

Le goodwill représente l'excédent du prix payé à l'acquisition d'une entité sur la juste valeur des actifs et passifs corporels et incorporels identifiables nets acquis et repris. Le goodwill est attribué à l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il se rapporte. La société définit les unités génératrices de trésorerie comme les groupes identifiables d'actifs qui génèrent des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuellement, ou plus souvent lorsque des événements ou des circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. On détermine s'il y a dépréciation du goodwill en évaluant si la valeur comptable d'une unité génératrice de trésorerie, y compris le goodwill attribué, excède sa valeur recouvrable, déterminée comme la plus élevée de la juste valeur estimative diminuée des coûts de la vente et de la valeur d'utilité. Les pertes de valeur comptabilisées relativement à une unité génératrice de trésorerie sont d'abord attribuées à la valeur comptable du goodwill et tout excédent est attribué à la valeur comptable des actifs de l'unité génératrice de trésorerie. Toute perte de valeur du goodwill est comptabilisée dans la période au cours de laquelle elle est décelée. Les pertes de valeur au titre du goodwill ne sont pas reprises au cours des périodes ultérieures. À la cession d'une filiale, tout montant attribuable du goodwill est inclus dans le calcul du profit ou de la perte à la cession.

m) Dépréciation des actifs à long terme

À chaque date de clôture, ou plus souvent lorsque des événements ou des circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation, la société évalue s'il y a une indication de dépréciation à l'égard de ses actifs autres que ceux évalués à la juste valeur et dont les variations de valeur sont comptabilisées en résultat net. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur recouvrable, définie comme étant la valeur la plus élevée entre la juste valeur estimative diminuée des coûts de sortie et les flux de trésorerie futurs actualisés liés à l'utilisation et à la cession éventuelle d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie, est inférieure à la valeur comptable. Les pertes de valeur sont comptabilisées comme des « variations de la juste valeur » dans les états consolidés du résultat net. Les projections des flux de trésorerie futurs tiennent compte des plans d'exploitation applicables et des meilleures estimations de la direction quant aux conditions qui sont les plus susceptibles de se matérialiser. Si une perte de valeur est reprise ultérieurement, la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie est augmentée au moindre de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable et de la valeur comptable qui aurait été comptabilisée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée antérieurement.

n) Obligations découlant des titres de capitaux propres des filiales

Les obligations découlant des titres de capitaux propres des filiales comprennent les parts privilégiées des filiales, les actions privilégiées et les titres de capital des filiales, les fonds à durée de vie limitée et les parts rachetables de fonds.

Les parts privilégiées et les titres de capital des filiales sont des actions privilégiées pouvant être réglées au moyen d'un nombre variable de parts ordinaires au moment de leur conversion par les porteurs ou la société. Ces instruments ainsi que les distributions connexes courues sont classés comme des passifs au coût amorti aux bilans consolidés. Les dividendes ou les distributions versés sur ces instruments sont classés à titre de charges d'intérêts. Dans la mesure où les modalités de conversion ne sont pas étroitement liées au passif sous-jacent, les instruments sont divisés en une composante dette et une composante capitaux propres.

Les fonds à durée de vie limitée représentent les participations d'autres investisseurs dans les fonds consolidés de la société qui ont une durée de vie fixe maximale déterminée lorsque la société a une obligation de distribuer les participations résiduelles du fonds aux porteurs, en fonction de leur quote-part des capitaux propres, sous forme de trésorerie ou d'autres actifs financiers, à la cessation de la durée de vie du fonds.

Les parts rachetables de fonds représentent les participations d'autres investisseurs dans les filiales consolidées qui ont une clause de rachat qui prévoit la remise de liquidités ou d'autres actifs financiers aux porteurs de parts par la société lorsque celle-ci reçoit un avis de rachat.

Les fonds à durée de vie limitée et les parts rachetables de fonds sont classés comme passif et comptabilisés à la juste valeur au titre des obligations découlant des titres de capitaux propres des filiales dans les bilans consolidés. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat net dans la période au cours de laquelle elles surviennent.

o) Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (« IFRS 15 »), précise les circonstances dans lesquelles les produits devraient être comptabilisés et exige la présentation d'informations au sujet de la nature, du montant, du calendrier et du degré d'incertitude des produits et des flux de trésorerie provenant de contrats conclus avec des clients.

Lorsque cela était possible, la société a choisi d'appliquer la mesure de simplification prévue dans IFRS 15 pour évaluer la mesure dans laquelle une obligation de prestation est remplie et pour respecter les obligations d'information relativement aux obligations de prestation qui restent à remplir. Cette mesure de simplification permet à la société de comptabiliser les produits des activités ordinaires pour le montant que nous avons le droit de facturer, de telle sorte que la société a droit à une contrepartie dont le montant correspond directement à la valeur qu'ont pour le client les obligations de prestation remplies jusqu'à la date considérée.

Méthodes de comptabilisation des produits des activités ordinaires par secteur

Les produits des activités ordinaires sont évalués en fonction de la contrepartie prévue dans le contrat conclu avec un client et ils excluent les sommes perçues pour le compte de tiers. Une obligation de prestation est une promesse, aux termes d'un contrat, de fournir un bien ou un service distinct (ou un groupe de biens et de services) au client et elle constitue l'unité de comptabilisation en vertu d'IFRS 15. Le prix de transaction prévu dans un contrat est affecté à chaque obligation de prestation distincte et comptabilisé en produits des activités ordinaires lorsque l'obligation de prestation est remplie ou à mesure qu'elle est remplie. La société comptabilise les produits des activités ordinaires lorsqu'elle transfère le contrôle d'un produit ou d'un service à un client.

La société comptabilise les produits des activités ordinaires tirés des principales sources suivantes.

Gestion d'actifs

Les principaux flux de produits tirés de la gestion d'actifs de la société comprennent les honoraires de gestion de base, les honoraires liés au rendement (y compris les distributions incitatives et les honoraires en fonction du rendement) et l'intéressement aux plus-values réalisé relativement auxquels les obligations de prestation sont remplies progressivement. Une tranche importante de nos produits tirés de la gestion d'actifs est de nature intersectorielle et est donc éliminée à la consolidation; la tranche qui n'est pas éliminée est comptabilisée dans les produits dans les états consolidés du résultat net.

La société touche des honoraires de gestion de base déterminés en fonction d'accords contractuels avec nos fonds privés à long terme et les véhicules de placement de nos stratégies axées sur des instruments perpétuels et des instruments liquides. Les honoraires correspondent habituellement à un pourcentage des capitaux générant des honoraires du fonds ou de l'entité et ils sont comptabilisés trimestriellement. Ces honoraires sont gagnés sur l'intervalle de temps au cours duquel des services de gestion sont fournis et ils sont affectés aux services distincts fournis par la société au cours de la période de présentation de l'information financière.

Les distributions incitatives et les honoraires en fonction du rendement constituent des paiements incitatifs versés à la société à titre de récompense si elle atteint ou dépasse certaines cibles en matière de rendement des entités gérées. Les distributions incitatives, qui nous sont versées par certaines de nos sociétés liées perpétuelles, sont déterminées en fonction d'accords contractuels et elles représentent une tranche des distributions versées par les sociétés liées perpétuelles qui excèdent les seuils minimaux préétablis. Elles sont comptabilisées en produits aux dates de clôture des registres respectives aux fins des distributions des sociétés liées si le seuil minimal a été atteint. Brookfield Business Partners L.P. (« BBU ») verse des honoraires en fonction du rendement si la croissance du cours de ses parts excède un seuil minimal préétabli, la valeur étant basée sur le cours moyen pondéré en fonction du volume, chaque trimestre, des parts négociées sur le marché. Ces honoraires sont comptabilisés trimestriellement, sous réserve du rendement de l'instrument coté en bourse respectif.

L'intéressement aux plus-values désigne un accord d'honoraires en fonction du rendement en vertu duquel nous recevons un pourcentage des rendements des placements, générés par un fonds privé sur les capitaux admissibles à un intéressement aux plus-values, selon une formule prévue par un contrat. Nous sommes admissibles à l'intéressement aux plus-values d'un fonds lorsque les rendements dépassent les seuils minimaux de rendement contractuels du fonds; lorsque le fonds atteint ces seuils, nous gagnons un pourcentage anticipé du bénéfice additionnel du fonds jusqu'à ce que nous ayons gagné le pourcentage du bénéfice total du fonds, déduction faite des honoraires et des charges, auquel nous avons droit. Nous comptabilisons cet intéressement aux plus-values lorsque les rendements cumulatifs d'un fonds excèdent les rendements privilégiés et lorsqu'il est hautement probable qu'aucune reprise importante n'aura lieu, ce qui se produit généralement lorsque le placement sous-jacent est cédé de façon rentable. Habituellement, l'intéressement aux plus-values est seulement comptabilisé en produits à l'approche de la fin de la durée du fonds.

Énergie renouvelable et transition énergétique

La majorité des produits est tirée de la vente d'énergie et de services accessoires liés à l'énergie, tant en vertu de contrats que sur le marché libre, provenant d'installations de production d'énergie détenues en propre. Ils proviennent de la production livrée et de la capacité fournie aux taux contractuels établis ou aux taux en vigueur du marché, si les ventes ne sont pas effectuées en vertu de contrats. Les obligations de prestation sont remplies progressivement, à mesure que le client reçoit et consomme simultanément les avantages procurés par la livraison d'électricité et de produits connexes.

Nous vendons également de l'électricité et des produits connexes en vertu de contrats groupés. L'électricité, la capacité et les crédits renouvelables prévus dans les accords d'achat d'énergie sont considérés comme des obligations de prestation distinctes. Le prix de transaction prévu dans un contrat est affecté à chaque obligation de prestation distincte et comptabilisé en produits des activités ordinaires progressivement à mesure que l'obligation de prestation est remplie. La vente d'électricité et la capacité sont des biens distincts qui sont essentiellement les mêmes et qui sont fournis au même rythme selon la méthode fondée sur les extrants. Les crédits renouvelables sont des obligations de prestation remplies à un moment précis. L'évaluation de la mesure dans laquelle l'obligation de prestation est remplie et le transfert du contrôle au client des crédits renouvelables en vertu d'un contrat groupé coïncide avec le rythme de comptabilisation des produits tirés de la production d'énergie sous-jacente.

Infrastructures

Les produits tirés des infrastructures sont en grande partie comptabilisés progressivement, à mesure que les services sont fournis. Les obligations de prestation sont remplies en fonction de l'utilisation ou du débit réel, selon les modalités de l'accord. Le degré d'avancement des contrats est déterminé selon la méthode des coûts engagés. Tous les paiements initiaux qui peuvent être séparés des produits récurrents sont comptabilisés progressivement dans la période au cours de laquelle les services sont fournis.

Capital-investissement

Les produits tirés de notre secteur Capital-investissement découlent principalement i) de la vente de biens ou de produits, les ventes étant comptabilisées en produits des activités ordinaires lorsque les produits sont expédiés et que le titre de propriété est transféré au client, ii) de la prestation de services qui sont comptabilisés en produits des activités ordinaires durant la période au cours de laquelle les services sont rendus, et iii) des services de location ou autres produits qui sont comptabilisés en vertu des exigences d'IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »), tandis que les autres flux de rentrées sont comptabilisés en vertu d'IFRS 15.

Les produits qui sont comptabilisés progressivement sur une période donnée sont déterminés selon la méthode des coûts engagés, pour évaluer la mesure dans laquelle les obligations de prestation sont remplies, étant donné que les travaux réalisés aux termes des contrats créent ou valorisent un actif dont le client obtient le contrôle. À mesure que les travaux sont exécutés, un actif sur contrat est comptabilisé sous forme de contrats en cours, lequel est reclassé dans les débiteurs lorsqu'il est facturé au client. Si le paiement est reçu avant que les travaux ne soient terminés, un passif sur contrat est comptabilisé. Une contrepartie variable, telle que des réclamations, des incitatifs et des variations découlant de modifications de contrats, n'est comptabilisée dans le prix de transaction que dans la mesure où il est hautement probable que le dénouement ultérieur de l'incertitude relative à la contrepartie variable ne donnera pas lieu à un ajustement à la baisse important du montant des produits des activités ordinaires comptabilisés.

Immobilier

Les produits tirés des biens hôteliers découlent de l'offre d'installations d'hébergement, de restauration et de loisir aux clients d'un hôtel. Les produits tirés des activités d'hébergement sont comptabilisés sur la durée du séjour des clients à l'hôtel; les produits tirés de la vente d'aliments et de boissons ainsi que les produits tirés des activités de loisirs sont comptabilisés lorsque les biens et les services sont fournis.

Les produits locatifs sont comptabilisés conformément à IFRS 16. Étant donné que la société conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ses immeubles de placement, elle comptabilise les contrats de location conclus avec les locataires à titre de contrats de location simple et commence à comptabiliser les produits lorsque le locataire a le droit d'utiliser l'actif loué. Le montant total des loyers à recevoir en vertu de ces contrats de location simple est constaté sur la durée du contrat de location, de manière linéaire; l'écart entre le montant constaté des produits locatifs et le montant reçu en vertu du contrat est comptabilisé comme une composante d'un immeuble de placement, à titre de loyer à recevoir, sous forme de loyer gratuit ou déterminé de manière linéaire, selon le cas. Les loyers participatifs proportionnels sont comptabilisés lorsque les cibles de vente liées à certains locataires précis sont atteintes.

Les produits tirés des ventes de terrains et de maisons ainsi que de l'achèvement des immeubles en copropriété sont comptabilisés à un moment précis, lorsque les obligations de prestation ont été remplies. Les obligations de prestation sont remplies lorsque nous transférons le titre de propriété du produit au client et que toutes les conditions significatives du contrat de vente ont été remplies. Si le titre de propriété est transféré, mais que des travaux d'aménagement futurs significatifs sont requis, la comptabilisation des produits sera reportée jusqu'au moment précis où les obligations de prestation restantes auront été remplies.

Activités du siège social et autres

Les dividendes et les produits d'intérêts générés par les autres actifs financiers sont comptabilisés dans les produits lorsqu'ils sont déclarés ou en vertu de la comptabilité d'engagement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, conformément à IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »).

Les produits d'intérêts tirés des prêts et des effets à recevoir, déduction faite d'une charge pour montants irrécouvrables, sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, conformément à IFRS 9.

p) Instruments financiers

Classement des instruments financiers

La société classe ses actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (la « JVRN »), à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (la « JVAERG ») et au coût amorti, selon ses objectifs commerciaux aux fins de la gestion des actifs financiers et conformément aux caractéristiques des flux de trésorerie contractuels liés à l'actif financier. La société classe ses passifs financiers au coût amorti ou à la JVRN.

- Les instruments financiers qui ne sont pas détenus uniquement en vue de percevoir des flux de trésorerie contractuels sont classés comme étant à la JVRN et sont initialement comptabilisés à la juste valeur, et ils sont par la suite évalués à la juste valeur à chaque date de clôture. Les profits et pertes comptabilisés à chaque date de réévaluation sont comptabilisés en résultat net. Les coûts de transaction liés aux actifs financiers qui sont classés comme étant à la JVRN sont passés en charges en résultat net.
- Les actifs financiers classés comme étant à la JVAERG sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et ils sont par la suite évalués à la juste valeur à chaque date de clôture. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Le cumul des profits ou des pertes liés aux instruments de capitaux propres à la JVAERG n'est pas reclassé en résultat net à la cession. Le cumul des profits et des pertes lié à tous les autres actifs à la JVAERG est reclassé en résultat net à la cession lorsqu'il y a une baisse importante ou prolongée de la juste valeur ou lorsque la société acquiert une participation donnant le contrôle ou une participation importante dans le placement sous-jacent et commence à comptabiliser le placement selon la méthode de la mise en équivalence ou à le consolider. Le cumul des profits ou des pertes liés à tous les passifs à la JVAERG est reclassé en résultat net à la cession.
- Les instruments financiers détenus en vue de percevoir des flux de trésorerie contractuels qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sont évalués au coût amorti et sont initialement comptabilisés à la juste valeur, et ils sont par la suite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les coûts de transaction des instruments financiers classés au coût amorti sont inscrits à l'actif et amortis en résultat net sur la même base que l'instrument financier.

Les pertes de crédit attendues relatives aux instruments d'emprunt comptabilisés au coût amorti et à la JVAERG sont évaluées de façon prospective. Pour établir la méthode de dépréciation qui doit être appliquée, il faut déterminer s'il y a eu une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale. Les charges pour pertes de valeur sont comptabilisées en résultat net selon le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues.

Le tableau suivant présente les types d'instruments financiers que la société détient dans chaque catégorie du classement des instruments financiers.

Type d'instrument financier	Évaluation
Actifs financiers	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Coût amorti
Autres actifs financiers	
Obligations d'État	JVAERG
Obligations de sociétés	JVRN, JVAERG, coût amorti
Titres à revenu fixe et autres	JVRN, JVAERG, coût amorti
Actions ordinaires et bons de souscription	JVRN, JVAERG
Prêts et effets à recevoir	JVRN, coût amorti
Débiteurs et autres actifs ¹	JVRN, coût amorti
Passifs financiers	
Emprunts généraux	Coût amorti
Emprunts sans recours d'entités gérées	
Emprunts grevant des propriétés précises	Coût amorti
Emprunts de filiales	Coût amorti
Créditeurs et autres passifs ¹	JVRN, coût amorti
Obligations découlant des titres de capitaux propres des filiales	JVRN, coût amorti

1. Comprend les instruments dérivés.

Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers sont constatés à leur date de transaction et sont initialement comptabilisés à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans le résultat net ou dans les autres éléments du résultat global, conformément au classement. La juste valeur des instruments financiers est fondée sur le cours acheteur ou le cours vendeur coté, selon le cas. Lorsque aucun cours acheteur ou vendeur n'est disponible, le cours de clôture de la transaction la plus récente liée à cet instrument est utilisé.

Les autres actifs financiers comprennent également les prêts et les effets à recevoir qui sont initialement comptabilisés à la juste valeur et, à l'exception des prêts et des effets à recevoir désignés comme détenus à la JVRN, sont par la suite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins toute provision pour perte de valeur. Une provision pour perte de valeur est constituée lorsqu'il existe une indication objective que la société ne sera pas en mesure de recouvrer la totalité des montants à recevoir selon les modalités initiales. Les prêts et les effets à recevoir désignés comme détenus à la JVRN sont comptabilisés à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont reflétées dans le résultat net de la période au cours de laquelle elles surviennent.

Correction de valeur pour pertes de crédit

En ce qui concerne les actifs financiers classés au coût amorti ou les instruments de créance classés comme étant à la JVAERG et les engagements de prêt non utilisés, à chaque période de présentation de l'information financière, la société évalue si le risque de crédit a fortement augmenté depuis la création de l'actif afin de déterminer s'il y a lieu de comptabiliser une perte de crédit attendue pour les 12 mois à venir ou une perte de crédit attendue pour la durée de vie, qu'il y ait eu une perte réelle ou non. La société utilise des scénarios de perte fondés sur des pondérations probabilistes qui tiennent compte de multiples scénarios de perte basés sur des prévisions raisonnables et justifiables afin de calculer les pertes de crédit attendues.

La société effectue un test de dépréciation de la valeur comptable des titres évalués à la JVAERG et au coût amorti lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation, par exemple lorsqu'un actif fait l'objet d'une défaillance. Des pertes de crédit attendues pour la durée de vie continuent d'être comptabilisées relativement aux actifs financiers dépréciés. Toutefois, les produits d'intérêts sont calculés selon la valeur comptable nette amortie, déduction faite de la correction de valeur pour pertes. Lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation, les pertes découlant de la dépréciation sont reclassées du cumul des autres éléments du résultat global au résultat net.

Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

La société a recours, de manière sélective, à des instruments financiers dérivés, principalement pour gérer les risques financiers, notamment les risques de taux d'intérêt, les risques liés aux prix des marchandises et les risques de change. Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers consolidés de la société. La comptabilité de couverture est appliquée si le dérivé est désigné comme couverture d'un risque précis et s'il y a une assurance raisonnable qu'il restera efficace comme couverture afin de compenser les flux de trésorerie ou les justes valeurs. La comptabilité de couverture n'est plus appliquée de façon prospective lorsque le dérivé n'est plus admissible à titre de couverture ou lorsque la relation de couverture prend fin. Une fois que la comptabilité de couverture a cessé d'être appliquée, le cumul des variations de la juste valeur d'un dérivé, qui avait été antérieurement comptabilisé dans les autres éléments du résultat global dans le cadre de l'application de la comptabilité de couverture, est comptabilisé en résultat net pendant la durée résiduelle de la relation de couverture initiale. Les actifs ou les passifs liés aux profits ou aux pertes latents liés à la valeur de marché sur les instruments financiers dérivés sont comptabilisés au poste Débiteurs et autres actifs ou au poste Créditeurs et autres passifs, respectivement.

Éléments classés comme couvertures

Les profits et les pertes réalisés ou latents sur les contrats de change désignés comme couvertures du risque de change découlant d'un investissement net dans une filiale ou dans une entreprise associée sont inclus dans les capitaux propres. Les profits et les pertes sont reclassés en résultat net de la période au cours de laquelle la filiale ou l'entreprise associée est cédée ou dans la mesure où les couvertures sont inefficaces. Lorsqu'une filiale est cédée en partie et que le contrôle est conservé, les profits et les charges connexes sont reclassés dans les capitaux propres à titre de changements de participation. Les instruments financiers dérivés désignés à titre de couvertures pour compenser les variations correspondantes de la juste valeur des actifs et des passifs et des flux de trésorerie sont évalués à leur juste valeur estimative, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat net ou à titre de composante des capitaux propres, le cas échéant. Les profits et les pertes latents sur les contrats de taux d'intérêt désignés comme couvertures des versements d'intérêt futurs variables sont inclus dans les capitaux propres à titre de couvertures de flux de trésorerie, lorsque le risque de taux d'intérêt a trait à un versement d'intérêt variable prévu. Les échanges de paiements périodiques sur les swaps de taux d'intérêt désignés comme couvertures de la dette sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement comme ajustements des charges d'intérêts. Les échanges de paiements périodiques sur les contrats de taux d'intérêt désignés comme couvertures des versements d'intérêt futurs sont amortis en résultat net sur la durée des versements d'intérêt correspondants. Les profits et les pertes latents sur les contrats d'électricité désignés comme couvertures de flux de trésorerie à l'égard des produits futurs liés à la production d'énergie sont inclus dans les capitaux propres à titre de couvertures de flux de trésorerie. Les échanges de paiements périodiques sur les swaps sur production d'énergie désignés comme couvertures sont comptabilisés en fonction du règlement comme ajustement des produits tirés de la production d'énergie.

Éléments non classés à titre de couvertures

Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme couvertures sont comptabilisés à leur juste valeur estimative, et les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés en résultat net dans la période au cours de laquelle ces variations se produisent. Les profits et les pertes réalisés et latents sur les produits dérivés sur actions, qui sont utilisés pour compenser les variations des prix des actions liées aux unités d'actions différées et aux unités d'actions incessibles dont les droits sont acquis, sont comptabilisés avec la charge de rémunération correspondante. Les profits réalisés et latents sur d'autres produits dérivés qui ne sont pas désignés comme instruments de couverture sont comptabilisés dans les produits, les coûts directs ou les charges générales, selon le cas. Les profits et les pertes réalisés et latents sur les dérivés qui sont considérés comme des couvertures économiques et pour lesquels la comptabilité de couverture ne peut être utilisée sont comptabilisés dans les variations de la juste valeur dans les états consolidés du résultat net.

q) Impôt sur le résultat

Les actifs et passifs d'impôt exigible sont évalués en fonction du montant que la société prévoit verser aux autorités fiscales, déduction faite des recouvrements, selon les taux d'imposition et les lois adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'impôt exigible et l'impôt différé liés aux éléments comptabilisés directement en capitaux propres sont également comptabilisés dans les capitaux propres. Les passifs d'impôt différé sont évalués au moyen de l'application de la méthode du report variable aux différences temporaires qui existent entre la base fiscale et la valeur comptable des actifs et des passifs. Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles et tous les reports en avant de crédits d'impôt non utilisés et de pertes fiscales non utilisées, dans la mesure où il est probable que les déductions, les crédits d'impôt et les pertes fiscales puissent être utilisés. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et est réduite dans la mesure où il n'est plus probable que les actifs d'impôt soient recouverts. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt et des lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

r) Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition d'entreprise est évalué comme le total des justes valeurs, à la date de l'échange, des actifs remis, des passifs contractés ou pris en charge et des instruments de capitaux propres émis en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les actifs identifiables, les passifs et les passifs éventuels de l'entreprise acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition, sauf pour les actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente qui sont comptabilisés et évalués à leur juste valeur, diminuée des coûts de la vente. La participation des actionnaires qui n'exercent pas le contrôle dans l'entreprise acquise est initialement évaluée selon la quote-part des actionnaires qui n'exercent pas le contrôle de la juste valeur nette des actifs identifiables, des passifs et des passifs éventuels comptabilisés.

Dans le cas où la juste valeur de la contrepartie payée excède la juste valeur nette des actifs corporels et incorporels identifiables nets, l'excédent est comptabilisé en tant que goodwill. Dans le cas où la juste valeur de la contrepartie payée est inférieure à la juste valeur des actifs corporels et incorporels identifiables nets, l'excédent est comptabilisé en résultat net.

Lorsqu'un regroupement d'entreprises se produit par étapes, les participations auparavant détenues dans l'entité acquise sont réévaluées à la juste valeur à la date d'acquisition, soit la date à laquelle le contrôle est obtenu, et le profit ou la perte qui en découle, le cas échéant, est comptabilisé en résultat net, à l'exception des montants transférés directement dans les bénéfices non distribués. Les montants découlant des participations dans l'entreprise acquise détenues avant la date d'acquisition qui ont été comptabilisés précédemment dans les autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat net. Les coûts de transaction sont comptabilisés comme charge dans les variations de la juste valeur dans les états consolidés du résultat net.

s) Contrats de location

La société comptabilise les contrats de location conformément à IFRS 16. Aux termes d'IFRS 16, la société doit apprécier si un contrat est ou contient un contrat de location à la date de passation du contrat. Un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Un client contrôle un bien précisé dans un contrat s'il peut prendre des décisions importantes quant à l'utilisation de ce bien, un peu comme il le fait au sujet des biens détenus par l'entreprise. La société a choisi de ne pas répartir la contrepartie prévue au contrat entre les composantes locatives et les composantes non locatives, mais plutôt de comptabiliser chaque composante locative et composante non locative comme une seule composante locative. Ce choix est fait selon la catégorie de l'actif.

Du côté du bailleur, un contrat de location doit être classé en tant que contrat de location-financement ou contrat de location simple au début du contrat de location. Si le contrat représente un contrat de location-financement dont les risques et les avantages inhérents à la propriété ont été transférés au preneur, le bailleur doit comptabiliser une créance liée à un contrat de location-financement d'un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location, actualisé à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location. Ultérieurement, les produits financiers tirés de l'investissement net dans le contrat de location-financement sont comptabilisés à un taux constant. Les paiements de loyers provenant des contrats de location simple sont comptabilisés en résultat selon la méthode linéaire ou selon une autre méthode systématique.

Pour le preneur, la société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à la date de début du contrat de location. L'actif au titre du droit d'utilisation est initialement évalué d'après le montant de l'obligation locative majoré des coûts directs initiaux engagés par le preneur, d'une estimation des coûts de démantèlement et de remise en état du bien sous-jacent au terme de la durée du contrat de location et des paiements de loyers versés, déduction faite des avantages incitatifs reçus, à la date de début du contrat de location ou avant cette date. L'actif au titre du droit d'utilisation est classé dans les investissements dans les immobilisations corporelles ou les stocks, selon la nature du bien, et est ultérieurement comptabilisé au même titre que les biens détenus en propre dans les catégories d'actifs pertinentes, à l'exception des immobilisations corporelles. Contrairement à la plupart des biens détenus en propre par la société qui sont classés dans les immobilisations corporelles, les biens visés par les contrats de location qui sont classés dans les immobilisations corporelles sont ultérieurement évalués au moyen de la méthode du coût plutôt que de la méthode de la réévaluation. L'actif au titre du droit d'utilisation est amorti selon la méthode linéaire ou selon une autre méthode systématique sur la plus courte de la durée d'utilité du bien sous-jacent et de la durée du contrat de location. Souvent, les contrats de location incluent une option de prolongation du contrat de location. Cette prolongation est prise en compte dans la durée du contrat de location si la société a la certitude raisonnable d'exercer l'option. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont soumis à un test de dépréciation conformément à IAS 36, *Dépréciation d'actifs*. Se reporter à la note 2h) pour obtenir de plus amples renseignements sur les méthodes comptables qui régissent nos immeubles de placement, nos immobilisations corporelles et nos stocks.

Les obligations locatives sont classées dans les créditeurs et autres passifs et sont comptabilisées à la date de début du contrat de location, initialement évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs qui n'ont pas encore été versés, calculées à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, s'il n'est pas possible de déterminer facilement ce taux, à l'aide du taux d'emprunt marginal du preneur. Les obligations locatives sont ultérieurement évaluées au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les obligations locatives font l'objet d'une nouvelle appréciation s'il y a un changement dans le calendrier ou le montant des paiements de loyers futurs en raison d'une variation d'un indice ou d'un taux, des révisions des estimations de la durée du contrat de location ou de la garantie de valeur résiduelle ou un changement dans l'appréciation d'une option d'achat du bien sous-jacent. La réévaluation d'une obligation locative est habituellement comptabilisée comme un ajustement à l'actif au titre du droit d'utilisation, à moins qu'une réduction supplémentaire de l'obligation locative ne ramène l'actif au titre du droit d'utilisation à moins de zéro, auquel cas la réévaluation est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net.

Les loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux ne sont pas pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative et de l'actif au titre du droit d'utilisation. Les paiements connexes sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle se produit l'événement ou la situation qui est à l'origine de ces paiements et sont classés dans les coûts directs dans les états consolidés du résultat net.

Nous appliquons certaines mesures de simplification, comme le permet la norme. En particulier, nous avons choisi d'appliquer les mesures de simplification relatives aux contrats de location à court terme et aux contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur, qui permettent à la société de comptabiliser les charges d'exploitation qui se rapportent à ces contrats de location selon la méthode linéaire sans comptabiliser le contrat de location à l'actif.

Nous avons également eu recours à un certain nombre de jugements critiques dans le cadre de l'application de cette norme, notamment pour i) déterminer si un contrat (ou une partie d'un contrat) contient un contrat de location, ii) déterminer si le preneur a la certitude raisonnable d'exercer les options de prolongation ou de résiliation du contrat de location pour déterminer la durée du contrat de location et iii) déterminer si les paiements variables sont fixes en substance. Les estimations critiques utilisées dans le cadre de l'application d'IFRS 16 portent sur la durée du contrat de location et la détermination du taux approprié pour actualiser les paiements de loyers.

t) Autres éléments

i) Coûts comptabilisés à l'actif

Les coûts comptabilisés à l'actif liés aux actifs en cours d'aménagement et de réaménagement incluent toutes les dépenses admissibles engagées dans le cadre de l'acquisition, de l'aménagement et de la construction de ces actifs jusqu'à ce qu'ils puissent être utilisés aux fins prévues. Ces dépenses comprennent les coûts directement attribuables à ces actifs.

Les coûts d'emprunt sont comptabilisés à l'actif lorsqu'ils sont directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'un actif qualifié. Un actif qualifié est un actif qui exige une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisé.

ii) Paiements fondés sur des actions

La société attribue des droits à des paiements fondés sur des actions à certains employés et à certains administrateurs qui ne sont pas des employés de la société. Le coût des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instruments de capitaux propres, qui comprennent les options sur actions, les actions incessibles et les actions entières, est évalué à la juste valeur de l'attribution à la date d'attribution calculée au moyen du modèle de la juste valeur. Le coût des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instruments de capitaux propres est comptabilisé lors de l'acquisition des droits relatifs à chaque tranche de l'attribution et est comptabilisé dans le surplus d'apport en tant que composante des capitaux propres. Le coût des transactions dont le paiement est fondé sur des actions, qui sont réglées en trésorerie et qui comprennent les unités d'actions différées et les unités d'actions incessibles, est évalué à la juste valeur à la date d'attribution et est passé en charges de façon proportionnelle, conformément aux conditions d'acquisition des droits, sur la période d'acquisition des droits, un passif correspondant étant comptabilisé. Ce passif est comptabilisé comme une provision au poste Créditeurs et autres passifs dans les bilans consolidés et est évalué à la juste valeur à chaque date de clôture, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat net.

iii) Provisions

Une provision est un passif dont l'échéance est incertaine; elle est comptabilisée lorsque la société a une obligation actuelle résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions importantes de la société comprennent les prestations de retraite et autres avantages à long terme ou postérieurs à l'emploi, les garanties à l'égard de certains produits et services, les obligations de mise hors service ou de démantèlement d'immobilisations corporelles à long terme et les coûts liés aux réclamations qui surviennent dans le cours normal des activités.

a) Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

La société offre des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés de certaines de ses filiales, certaines de celles-ci offrant des régimes à prestations définies. La charge au titre des régimes à prestations définies, qui inclut le coût des services rendus au cours de l'exercice, est comprise dans les coûts directs. Pour chacun des régimes à prestations définies, nous comptabilisons la valeur actualisée de nos obligations au titre des prestations définies moins la juste valeur de l'actif du régime en tant que passif au titre des prestations définies qui est présenté au poste Créditeurs et autres passifs dans les bilans consolidés. Les obligations de la société à l'égard de ses régimes à prestations définies sont déterminées périodiquement au moyen d'évaluations actuarielles.

b) Autres régimes de rémunération incitative à long terme

La société propose des régimes de rémunération incitative à long terme à certains employés en vertu desquels elle leur attribue une partie des sommes provenant des accords d'intéressement conclus avec les filiales. Le coût de ces régimes est comptabilisé sur la période de service requise, dans la mesure où il est probable que les conditions d'acquisition des droits seront respectées, en fonction de l'accord d'intéressement sous-jacent avec une filiale. Le passif, comptabilisé dans les créditeurs et autres passifs, est calculé à la date de clôture, et la charge correspondante est comptabilisée dans le poste Coûts directs des états consolidés du résultat net.

c) Garanties, mise hors service, réclamations et autres

Certaines entités consolidées offrent des garanties lors de la vente de biens et de services. Afin de couvrir les coûts futurs liés à une telle garantie, nous comptabilisons une provision en fonction des meilleures estimations de la direction quant aux réclamations probables à cet égard.

Certaines entités consolidées sont assujetties à des obligations légales liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles à long terme. À chaque date de clôture, nous comptabilisons une provision correspondant à la juste valeur estimative de l'obligation liée à la mise hors service des immobilisations au moment du démantèlement.

Dans le cours normal des activités, la société peut être partie à des procédures juridiques. La direction analyse les données relatives à ces questions juridiques et constitue les provisions nécessaires pour couvrir les pertes éventuelles probables, y compris les frais juridiques estimés liés à la résolution de ces questions. La société fait appel à des conseillers juridiques internes et externes pour évaluer la probabilité d'une issue défavorable et le montant de la perte qui en découlerait.

u) Estimations et jugements critiques

La préparation des états financiers exige que la direction formule des estimations et des jugements qui ont des répercussions sur la valeur comptable de certains actifs et passifs, sur les informations à fournir sur les actifs et les passifs éventuels et sur les montants présentés des produits et des charges comptabilisés au cours de la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Afin d'établir ces estimations et ces jugements, la direction s'appuie dans la mesure du possible sur des renseignements externes et des conditions observables qui, au besoin, sont appuyés par les analyses internes. Ces estimations et jugements ont été appliqués d'une manière cohérente par rapport aux périodes antérieures et il n'existe aucun engagement, aucune tendance, aucun événement, ni aucune incertitude connu qui, selon la société, influenceront de façon significative sur la méthode ou les hypothèses utilisées dans l'établissement des estimations et jugements appliqués aux présents états financiers consolidés.

i) Estimations critiques

Les estimations importantes utilisées pour déterminer le montant comptabilisé au titre des actifs et des passifs dans les états financiers consolidés incluent les éléments énumérés ci-dessous.

a) Immeubles de placement

Les hypothèses et les estimations critiques utilisées pour déterminer la juste valeur des biens immobiliers commerciaux portent sur les éléments suivants : les taux d'actualisation et les taux de capitalisation finaux pour les immeubles évalués selon un modèle des flux de trésorerie actualisés, et les taux de capitalisation pour les immeubles évalués selon la méthode de la capitalisation directe. La direction a également recours à des hypothèses et à des estimations afin d'établir les flux de trésorerie futurs prévus dans les modèles des flux de trésorerie actualisés ainsi que le bénéfice d'exploitation net stabilisé servant à évaluer la valeur selon la méthode de la capitalisation directe. Les propriétés en cours d'aménagement sont comptabilisées à la juste valeur selon un modèle des flux de trésorerie actualisés qui comprend des estimations portant sur le calendrier et sur les coûts liés à l'achèvement de l'aménagement.

D'autres renseignements sur les estimations de la juste valeur des immeubles de placement sont présentés à la note 11.

b) Modèle de la réévaluation des immobilisations corporelles

Lorsqu'elle détermine la valeur comptable des immobilisations corporelles à l'aide du modèle de la réévaluation, la société utilise les hypothèses et les estimations critiques suivantes : l'échéancier des produits prévisionnels; les prix de vente et les charges connexes futurs; les volumes de ventes futurs; les taux réglementaires futurs; les investissements de maintien et les autres dépenses d'investissement; les taux d'actualisation; les taux de capitalisation finaux; les dates d'évaluation finale; les durées d'utilité; et les valeurs résiduelles. La détermination de la juste valeur des immobilisations corporelles en cours d'aménagement se fait au moyen d'estimations portant sur le calendrier et sur les coûts liés à l'achèvement de l'aménagement.

D'autres renseignements sur les estimations portant sur le modèle de la réévaluation des immobilisations corporelles sont présentés à la note 12.

c) Instruments financiers

Les estimations et les hypothèses utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers sont les suivantes : les prix des capitaux propres et des marchandises; les taux d'intérêt futurs; la qualité de crédit de la société par rapport aux autres parties contractantes; le risque de crédit des contreparties de la société; les flux de trésorerie futurs estimatifs; le montant des composantes passif et capitaux propres des instruments financiers composés; les taux d'actualisation; et le niveau de volatilité utilisé pour l'évaluation des options.

D'autres renseignements sur les estimations utilisées pour déterminer la valeur comptable des instruments financiers sont présentés aux notes 6 et 25.

d) Stocks

La société estime la valeur nette de réalisation de ses stocks d'après les estimations et les hypothèses ayant trait aux coûts d'aménagement futurs, aux coûts de conservation et aux prix de vente futurs.

e) Autres

Les autres estimations et hypothèses utilisées dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés de la société ont trait aux éléments suivants : l'évaluation ou la détermination des montants nets recouvrables; les réserves pétrolières et gazières; les taux d'amortissement et la durée d'utilité; l'estimation des valeurs recouvrables liées aux unités génératrices de trésorerie aux fins du test de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles; la capacité à utiliser les pertes fiscales et d'autres évaluations fiscales; la juste valeur des actifs détenus à titre de garantie; ainsi que le degré d'avancement au titre des contrats de construction.

ii) Jugements critiques

La direction doit formuler des jugements critiques lorsqu'elle applique ses méthodes comptables. Les jugements énumérés ci-dessous sont ceux qui ont l'incidence la plus importante sur les états financiers consolidés.

a) Contrôle ou niveau d'influence

Lorsqu'elle détermine la méthode appropriée pour comptabiliser ses entités émettrices, la société pose des jugements à l'égard du degré d'influence qu'elle a la capacité d'exercer directement ou par l'intermédiaire d'une entente sur les activités pertinentes de l'entité émettrice. Ces activités peuvent comprendre la capacité d'élire les administrateurs de l'entité émettrice ou de nommer les membres de la direction. La société obtient le contrôle lorsqu'elle a le pouvoir de diriger les décisions pertinentes en matière d'investissement, de financement et d'exploitation d'une entité et utilise ce pouvoir en agissant pour son propre compte plutôt qu'à titre de mandataire pour d'autres investisseurs. Afin d'agir pour son propre compte, il faut avoir un capital à risque suffisant dans une entité émettrice et être exposé à la variabilité des rendements découlant des décisions de la société agissant pour son propre compte. La société a recours à son jugement pour déterminer le capital à risque suffisant ou la variabilité des rendements. Pour poser ces jugements, la société tient compte de la possibilité que d'autres investisseurs puissent révoquer la société à titre de gestionnaire ou de commandité dans une société de personnes contrôlée.

b) Immeubles de placement

Dans le cadre de l'application de la méthode comptable réservée aux immeubles de placement de la société, celle-ci a recours au jugement pour déterminer si certains coûts constituent des ajouts à la valeur comptable de l'immeuble et, dans le cas des immeubles en cours d'aménagement, pour établir le moment auquel l'aménagement de l'immeuble est pratiquement terminé et les coûts d'emprunt directement attribuables devant être inclus dans la valeur comptable de l'immeuble en cours d'aménagement.

c) Immobilisations corporelles

La méthode comptable appliquée par la société aux immobilisations corporelles exige que celle-ci exerce un jugement critique en ce qui a trait à l'évaluation de la valeur comptable des immobilisations corporelles, afin de déterminer si certains coûts s'ajoutent à celle-ci, contrairement aux réparations et à l'entretien. Pour ce qui est des actifs en cours d'aménagement, il faut faire preuve de jugement pour déterminer le moment où l'actif peut être utilisé comme prévu et pour établir les coûts directement attribuables qui seront inclus dans sa valeur comptable.

Pour ce qui est des actifs qui sont évalués au moyen de la méthode de la réévaluation, il faut faire preuve de jugement pour estimer les prix, les volumes, les taux d'actualisation et les taux de capitalisation futurs. Le jugement est aussi exercé afin de déterminer les prix futurs de l'électricité, en tenant compte de cours fournis par des courtiers pour les exercices durant lesquels il existe un marché liquide et, pour les exercices ultérieurs, de notre meilleure estimation des prix de l'électricité provenant de sources renouvelables qui permettraient à de nouveaux venus de faire leur entrée sur le marché.

d) Identification des obligations de prestation aux fins de la comptabilisation des produits

La direction est tenue d'identifier les obligations de prestation liées aux contrats conclus avec des clients au moment de la passation de chaque contrat. IFRS 15 exige que le prix de transaction prévu dans un contrat soit affecté à chaque obligation de prestation distincte et comptabilisé ultérieurement en résultat net lorsque l'obligation de prestation est remplie ou à mesure qu'elle est remplie. L'exercice du jugement est nécessaire pour évaluer le profil de livraison du produit ou du service afin de déterminer si les produits des activités ordinaires doivent être comptabilisés à un moment précis ou progressivement. Pour certains contrats de services comptabilisés progressivement, l'exercice du jugement est requis pour déterminer si le montant des produits des activités ordinaires tirés d'une contrepartie variable, comme les incitatifs, les réclamations et les variations découlant des modifications de contrats, a atteint le seuil de probabilité exigé pour être comptabilisé.

En outre, la direction a recours au jugement afin de déterminer si les contrats pour la vente de produits et de services comportent des obligations de prestation distinctes qui devraient être comptabilisées séparément ou comme une seule et même obligation de prestation. Les biens et les services sont considérés comme distincts si 1) un client peut tirer parti du bien ou du service pris isolément ou en le combinant avec d'autres ressources aisément disponibles et si 2) la promesse de l'entité de fournir le bien ou le service au client peut être identifiée séparément des autres promesses contenues dans le contrat.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les méthodes de comptabilisation des produits des activités ordinaires dans l'ensemble de nos secteurs opérationnels, se reporter à la note 2o) des états financiers consolidés.

e) Transactions sous contrôle commun

La conclusion de l'achat et de la vente d'entreprises ou de filiales entre des entités soumises à un contrôle commun n'est pas expressément traitée dans les normes IFRS et, par conséquent, la direction doit exercer son jugement pour déterminer la méthode qui doit être appliquée pour comptabiliser de telles transactions, en tenant compte d'autres indications dans le cadre des normes IFRS et de positions officielles d'autres organismes de normalisation comptable. La méthode utilisée par la société consiste à inscrire à la valeur comptable les actifs et les passifs comptabilisés à la suite de transferts d'entreprises ou de filiales entre des entités soumises à un contrôle commun. Les écarts entre la valeur comptable de la contrepartie versée ou reçue et la valeur comptable des actifs et des passifs transférés sont comptabilisés directement dans les capitaux propres.

f) Indicateurs de dépréciation

Le jugement est exercé pour déterminer s'il existe des indicateurs de dépréciation dans le cadre de l'évaluation de la valeur comptable des actifs de la société, y compris en ce qui a trait à la capacité de la société à détenir des actifs financiers, à l'estimation des produits et des coûts directs futurs liés aux unités génératrices de trésorerie, à la détermination des taux d'actualisation et de capitalisation ainsi qu'au moment où la valeur comptable d'un actif est supérieure à la valeur calculée au moyen de prix négociés sur un marché liquide.

g) Impôt sur le résultat

La société fait appel à son jugement pour établir le taux d'imposition futur applicable à ses filiales ainsi que pour déterminer les différences temporaires ayant trait à chaque filiale. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués au moyen des taux d'imposition qui devraient s'appliquer à la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, au moyen des taux d'imposition et des lois adoptés ou quasi adoptés à la date des bilans consolidés. La société évalue l'impôt différé lié à ses immeubles de placement en fonction de la façon dont elle prévoit précisément se servir de chacun de ses actifs à la fin de la période de présentation de l'information financière. Si la société a fermement l'intention de vendre un bien dans un avenir prévisible, l'impôt différé se rapportant à la portion « bâtiment » de l'immeuble de placement est évalué selon l'incidence fiscale découlant de la cession du bien. Autrement, l'impôt différé est évalué sur la base voulant que la quasi-totalité de la valeur comptable de l'immeuble de placement soit recouvrée par son utilisation.

h) Classement des participations ne donnant pas le contrôle dans des fonds à durée de vie limitée

Les participations ne donnant pas le contrôle dans des fonds à durée de vie limitée sont classées à titre de passifs (obligations découlant des titres de capitaux propres des filiales) ou de capitaux propres (participations ne donnant pas le contrôle) selon l'existence ou non d'une obligation de distribuer les actifs nets résiduels aux détenteurs d'une participation ne donnant pas le contrôle lors de la liquidation, sous forme de trésorerie, d'un autre actif financier ou d'actifs remis en nature. La société doit faire appel à son jugement pour déterminer ce que les documents régissant chacune des entités requièrent ou autorisent.

i) Autres

Les autres jugements critiques portent sur la détermination de l'efficacité des couvertures financières à des fins comptables, la probabilité et le moment des transactions prévues pour la comptabilité de couverture et la détermination de la monnaie fonctionnelle.

3. INFORMATION SECTORIELLE

a) Secteurs opérationnels

Aux fins de la présentation de l'information financière interne et externe, nos activités sont regroupées en six divisions et, collectivement avec les activités de notre siège social, elles forment sept secteurs opérationnels. Nos secteurs opérationnels sont décrits ci-dessous :

La Société :

- i) Le secteur *Activités du siège social* comprend le placement de la trésorerie et des actifs financiers ainsi que la gestion du levier financier de la société, y compris les emprunts généraux et les capitaux propres privilégiés, qui financent une partie du capital investi dans nos autres activités. Certaines charges générales, notamment celles liées aux technologies et à l'exploitation, sont engagées pour le compte de nos secteurs opérationnels et sont affectées à chaque secteur opérationnel en fonction d'un cadre d'établissement des prix interne.

Gestion d'actifs :

- i) Le secteur *Gestion d'actifs* comprend la gestion des fonds privés à long terme, des stratégies axées sur des instruments perpétuels et des stratégies axées sur des instruments liquides, en notre nom et en celui de nos investisseurs, ainsi que notre quote-part des activités de gestion d'actifs d'Oaktree Capital Management (« Oaktree »). Nous générons des honoraires de gestion de base contractuels pour ces activités et nous touchons également des distributions incitatives et un revenu en fonction du rendement, ce qui comprend les honoraires en fonction du rendement, les frais transactionnels et l'intéressement aux plus-values. Nous incluons également dans les résultats de notre secteur de la gestion d'actifs les capitaux discrétionnaires que nous investissons directement dans des fonds privés gérés par BAM ou effectués de concert avec ces fonds. Ces placements comprennent des fonds vedettes privés immobiliers gérés par BAM dont les rendements à long terme sont solides, ainsi que du capital investi dans d'autres fonds immobiliers et de capital-investissement gérés par BAM, des fonds de crédit axés sur les occasions gérés par Oaktree, ainsi que d'autres placements.

Solutions d'assurance :

- i) Le secteur *Solutions d'assurance* comprend notre participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans Brookfield Reinsurance Ltd. (« BNRE »), une entreprise de solutions fondées sur le capital de premier plan qui offre des services d'assurance et de réassurance aux particuliers et aux institutions par l'intermédiaire d'une vaste gamme de produits d'assurance, y compris de l'assurance vie et des rentes viagères, ainsi que de l'assurance IARD aux particuliers et au secteur commercial.

Entreprises d'exploitation :

- i) Le secteur *Énergie renouvelable et transition énergétique* comprend la propriété, l'exploitation et l'aménagement de centrales hydroélectriques, de parcs éoliens et de parcs solaires commerciaux, ainsi que des solutions d'énergie décentralisée et de durabilité.
- ii) Le secteur *Infrastructures* comprend la propriété, l'exploitation et l'aménagement d'actifs liés aux services publics, au transport, au secteur médian et aux données.
- iii) Le secteur *Capital-investissement* vise une gamme variée de secteurs et il est principalement axé sur la propriété et l'exploitation de services commerciaux et d'activités industrielles.
- iv) Le secteur *Immobilier* comprend la propriété, l'exploitation et l'aménagement d'immeubles principaux et d'immeubles destinés à la transition et à l'aménagement (y compris les immeubles destinés à l'aménagement résidentiel).

Pour la première fois au deuxième trimestre de 2023, la société a présenté un secteur opérationnel Solutions d'assurance aux fins de la présentation de l'information financière interne et externe. En outre, nos placements directs dans des fonds privés gérés par BAM ou effectués de concert avec ces fonds sont désormais présentés dans le secteur Gestion d'actifs. Ces montants étaient auparavant présentés dans notre secteur Activités du siège social et dans nos entreprises d'exploitation, respectivement.

Depuis le premier trimestre de 2023, après la distribution spéciale d'une participation spéciale de 25 % dans notre entreprise de gestion d'actifs décrite à la note 21b), notre secteur Gestion d'actifs comprend notre participation dans BAM ainsi que certaines charges générales et certains éléments fiscaux précédemment présentés dans notre secteur Activités du siège social.

Depuis le quatrième trimestre de 2022, la société ne présente plus le secteur opérationnel Aménagement résidentiel aux fins de la présentation de l'information financière interne et externe. Nos activités d'aménagement résidentiel en Amérique du Nord et en Australie sont désormais présentées au sein du secteur Immobilier, et les activités d'aménagement résidentiel au Brésil, au sein du secteur Gestion d'actifs.

Cette présentation permet d'harmoniser nos secteurs opérationnels avec la façon dont notre principal décideur opérationnel évalue les résultats d'exploitation et la performance de nos entreprises sur une base sectorielle. La société a appliqué ces changements de présentation de manière rétrospective pour toutes les périodes présentées.

b) Mesures financières des secteurs

Les mesures clés de performance financière et les indicateurs du résultat net sectoriel que nous utilisons pour évaluer notre performance sont le bénéfice distribuable (« BD ») de nos secteurs Gestion d'actifs et Solutions d'assurance, le bénéfice d'exploitation net (« BEN ») de notre secteur immobilier et les flux de trésorerie liés aux opérations (« FTO ») générés par chacun de nos autres secteurs. Nous présentons également le montant du capital investi par la Société dans chaque secteur à l'aide des capitaux propres ordinaires par secteur. Notre principal décideur opérationnel utilise ces mesures pour évaluer les résultats d'exploitation et la performance de nos entreprises par secteur.

À compter du premier trimestre de 2023, la société a changé ses mesures financières sectorielles et a remplacé, pour le secteur Gestion d'actifs, les FTO par le BD, puisque cette mesure est plus représentative des flux de trésorerie et de la rentabilité de ce secteur, et pour le secteur Immobilier, elle les a remplacés par le BEN, puisque cette mesure de la performance reflète, d'un exercice à l'autre, l'incidence sur les activités des tendances liées aux taux d'occupation et aux taux de location.

Nos mesures financières sectorielles se définissent comme suit :

i) Bénéfice distribuable

Le BD du secteur Gestion d'actifs s'entend du bénéfice reçu par la Société qui est disponible aux fins de distribution aux actionnaires ordinaires ou aux fins de réinvestissement dans l'entreprise. Il correspond à la somme du bénéfice distribuable de notre entreprise de gestion d'actifs et de l'intéressement aux plus-values réalisé, déduction faite des coûts liés à la rémunération fondée sur des actions. Le BD de notre secteur Gestion d'actifs comprend les honoraires, déduction faite des coûts connexes, que nous gagnons pour notre gestion du capital de nos sociétés liées perpétuelles, de nos fonds privés et de nos comptes liés à nos stratégies axées sur des instruments liquides. Nous pouvons également recevoir des paiements incitatifs sous forme de distributions incitatives, d'honoraires en fonction du rendement ou d'un intéressement aux plus-values. Le secteur Gestion d'actifs distribue sous forme de dividende aux actionnaires la quasi-totalité de son BD, de sorte que celui-ci représente les flux de trésorerie et la rentabilité de ce secteur. Nous n'utilisons pas le BD comme une mesure des flux de trésorerie provenant de nos activités d'exploitation.

Le bénéfice distribuable de notre secteur Solutions d'assurance est équivalent à son bénéfice d'exploitation distribuable (le « BED »), qui correspond à notre quote-part du bénéfice net comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence de notre secteur Solutions d'assurance, en excluant l'incidence des amortissements, de l'impôt différé, du bénéfice net de nos placements mis en équivalence, des profits et des pertes sur les placements et les dérivés ainsi que des coûts de résiliation et de transaction, et il comprend notre quote-part du BED des participations dans des entreprises associées.

ii) Bénéfice d'exploitation net

Le BEN du secteur Immobilier se définit comme i) les produits tirés de l'exploitation de biens immobiliers commerciaux précis, moins les charges directes liées aux biens immobiliers commerciaux avant l'incidence des amortissements; et ii) les produits tirés de l'exploitation de biens hôteliers, moins les charges directes liées aux biens hôteliers avant l'incidence des amortissements. Le BEN représente la rentabilité d'un bien productif avant les coûts de financement et l'impôt. Il constitue un bon indicateur de la capacité de notre secteur Immobilier à influencer la performance opérationnelle de ses immeubles par des mesures proactives de gestion et de location. L'amortissement et les dépenses d'investissement sont exclus du calcul du BEN puisque nous sommes d'avis que la valeur de la plupart de nos immeubles augmente habituellement au fil du temps, pour autant que nous effectuons les investissements de maintien nécessaires, dont le calendrier et l'ampleur peuvent différer du montant de l'amortissement comptabilisé pour toute période donnée. Nous n'utilisons pas le BEN comme une mesure des flux de trésorerie provenant de nos activités d'exploitation.

iii) Flux de trésorerie liés aux opérations

Nous définissons les FTO de notre secteur Activités du siège social et de nos entreprises d'exploitation, à l'exclusion de notre entreprise immobilière, comme le bénéfice net, excluant les variations de la juste valeur, les amortissements et l'impôt différé, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle. Lorsque nous calculons les FTO, nous incluons notre quote-part des FTO des placements mis en équivalence, après dilution. Les FTO comprennent également les profits et les pertes à la cession réalisés, qui correspondent aux profits ou aux pertes découlant des transactions effectuées au cours de la période de présentation de l'information financière, ajustés pour tenir compte des variations connexes de la juste valeur et de l'écart de réévaluation comptabilisés au cours de périodes antérieures, de l'impôt à payer ou à recevoir dans le cadre de ces transactions, ainsi que des montants qui sont comptabilisés directement dans les capitaux propres, comme les changements de participation.

Les FTO représentent la quote-part des produits revenant à la société, diminuée des coûts engagés dans le cadre de nos activités, ce qui inclut les charges d'intérêts et les autres coûts. Plus particulièrement, les FTO comprennent l'incidence des contrats que nous concluons pour générer des produits, y compris les contrats de vente d'électricité et les contrats que concluent nos entreprises d'exploitation, comme des contrats de location et des contrats d'achat ferme et des ventes de stocks. Les FTO comprennent l'incidence des variations de l'endettement ou du coût de l'endettement, ainsi que d'autres coûts engagés pour conduire nos activités.

Nous incluons les profits et les pertes à la cession réalisés dans les FTO pour fournir de l'information additionnelle sur le rendement de nos placements, selon les montants cumulatifs réalisés, y compris tout ajustement latent de la juste valeur comptabilisé dans les capitaux propres qui n'est pas autrement reflété dans les FTO de la période considérée. Nous sommes d'avis que cette information est utile pour les investisseurs, car elle les aide à mieux comprendre les écarts entre les périodes de présentation de l'information financière. Nous excluons les amortissements des FTO, puisque nous sommes d'avis que la valeur de la plupart de nos actifs augmente habituellement au fil du temps, pour autant que nous effectuons les investissements de maintien nécessaires, dont le calendrier et l'ampleur peuvent différer du montant de l'amortissement comptabilisé pour toute période donnée. De plus, le coût de base non amorti de nos actifs est reflété dans le profit final ou la perte finale à la cession réalisé. Comme il est mentionné précédemment, les variations latentes de la juste valeur sont exclues des FTO jusqu'à la période au cours de laquelle l'actif est vendu. Nous excluons également l'impôt différé des FTO parce que la vaste majorité des actifs et des passifs d'impôt différé de la société découlent de la réévaluation de nos actifs en vertu des normes IFRS.

Notre définition des FTO diffère de la définition utilisée par d'autres organisations et de la définition des FTO utilisée par l'Association des biens immobiliers du Canada (la « REALpac ») et la National Association of Real Estate Investment Trusts, Inc. (la « NAREIT »), entre autres, parce que la définition de la NAREIT est fondée sur les principes comptables généralement reconnus des États-Unis (les « PCGR des États-Unis ») et non sur les normes IFRS. Les principales différences observées lorsque nous rapprochons notre définition des FTO de celle de la REALpac ou de la NAREIT sont liées au fait que nous incluons dans les FTO les éléments suivants : les profits ou les pertes à la cession réalisés et l'impôt exigible ou à recevoir en trésorerie sur ces profits ou pertes, s'il y a lieu; les profits ou les pertes de change sur les éléments monétaires qui ne font pas partie de nos investissements nets dans des établissements à l'étranger; et les profits ou les pertes de change à la vente d'un investissement dans un établissement à l'étranger. Nous n'utilisons pas les FTO comme une mesure des flux de trésorerie provenant de nos activités d'exploitation.

Nous présentons le rapprochement de la mesure financière utilisée pour chaque secteur opérationnel et du bénéfice net à la note 3c)ii) et 3c)iii) des états financiers consolidés.

Information sectorielle sur le bilan

Nous utilisons les capitaux propres ordinaires par secteur comme mesure des actifs sectoriels lors de l'examen de notre bilan déconsolidé, parce qu'il s'agit de la mesure utilisée par notre principal décideur opérationnel pour prendre les décisions relatives à l'attribution du capital.

Répartition et évaluation sectorielles

Les mesures sectorielles comprennent des montants gagnés auprès d'entités consolidées qui sont éliminés au moment de la consolidation. Les principaux ajustements consistent à inclure les produits tirés de la gestion d'actifs imputés aux entités consolidées dans les produits du secteur Gestion d'actifs de la société et à comptabiliser les charges correspondantes à titre de charges générales dans le secteur pertinent. Ces montants sont établis d'après les modalités existantes des contrats de gestion d'actifs conclus entre les entités consolidées. Les produits intersectoriels sont gagnés aux termes de modalités qui se rapprochent de la valeur de marché.

La société attribue les charges liées aux fonctions partagées, comme les technologies de l'information et l'audit interne, en vertu de politiques officielles. Autrement, ces charges seraient incluses dans le secteur Activités du siège social.

c) Mesures des secteurs à présenter

AU 31 DÉCEMBRE 2023 ET POUR L'EXERCICE CLOS À CETTE DATE (EN MILLIONS)	Gestion d'actifs	Solutions d'assurance ²	Énergie renouvelable et transition énergétique	Infrastructures	Capital- investissement	Immobilier	Activités du siège social	Total pour les secteurs	Note
Produits externes.....	10 219 \$	s.o.	5 310 \$	18 234 \$	55 683 \$	6 169 \$	309 \$	95 924 \$	
Produits intersectoriels et autres produits ¹	4 820	s.o.	—	6	56	35	32	4 949	i)
Produits sectoriels.....	15 039	s.o.	5 310	18 240	55 739	6 204	341	100 873	
BD.....	3 135	740	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	ii)
FTO ¹	s.o.	s.o.	418	653	1 876	s.o.	(463)	s.o.	ii)
BEN.....	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	3 616	s.o.	s.o.	ii)
Capitaux propres ordinaires.....	19 484	6 144	4 887	2 537	3 291	22 413	(17 082)	41 674	

1. Nous comptabilisons notre participation dans Oaktree selon la méthode de la mise en équivalence et incluons notre quote-part de 68 % des FTO. Aux fins de la présentation d'informations sectorielles, les produits d'Oaktree sont présentés sur une base de propriété entière. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, des produits d'Oaktree de 1,7 G\$ ont été inclus dans les produits de notre secteur Gestion d'actifs.
2. Nous comptabilisons notre participation dans BNRE selon la méthode de la mise en équivalence et, par conséquent, elle ne génère pas de produits externes ni de produits intersectoriels.

AU 31 DÉCEMBRE 2023 ET POUR L'EXERCICE CLOS À CETTE DATE (EN MILLIONS)	Gestion d'actifs	Solutions d'assurance ²	Énergie renouvelable et transition énergétique	Infrastructures	Capital- investissement	Immobilier	Activités du siège social	Total pour les secteurs	Note
Produits externes.....	8 955 \$	s.o.	5 198 \$	14 660 \$	57 333 \$	6 457 \$	166 \$	92 769 \$	
Produits intersectoriels et autres produits ¹	4 289	s.o.	—	4	207	32	(41)	4 491	i)
Produits sectoriels.....	13 244	s.o.	5 198	14 664	57 540	6 489	125	97 260	
BD.....	3 678	388	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	ii)
FTO ¹	s.o.	s.o.	401	576	857	s.o.	(366)	s.o.	ii)
BEN.....	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	3 472	s.o.	s.o.	ii)
Capitaux propres ordinaires.....	19 645	3 996	5 274	2 524	2 439	22 825	(17 095)	39 608	

1. Nous comptabilisons notre participation dans Oaktree selon la méthode de la mise en équivalence et incluons notre quote-part de 64 % des FTO. Aux fins de la présentation d'informations sectorielles, les produits d'Oaktree sont présentés sur une base de propriété entière. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, des produits d'Oaktree de 1,5 G\$ ont été inclus dans les produits de notre secteur Gestion d'actifs.
2. Nous comptabilisons notre participation dans BNRE selon la méthode de la mise en équivalence et, par conséquent, elle ne génère pas de produits externes ni de produits intersectoriels.

i) Produits intersectoriels

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les ajustements apportés aux produits externes, aux fins de l'établissement des produits sectoriels, sont composés des produits tirés de la gestion d'actifs gagnés auprès d'entités consolidées et des produits tirés de la gestion d'actifs gagnés par Oaktree totalisant 4,8 G\$ (2022 – 4,3 G\$), des produits tirés de projets de construction conclus entre des entités consolidées totalisant 89 M\$ (2022 – 220 M\$) et d'autres produits totalisant un bénéfice net de 40 M\$ (2022 – perte de 18 M\$), lesquels ont été éliminés au moment de la consolidation afin de calculer les produits consolidés de la société.

ii) Rapprochement du bénéfice net et des indicateurs du résultat net sectoriel

Le tableau suivant présente le rapprochement du bénéfice net et du total des indicateurs du résultat net sectoriel.

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	Note	2023	2022
Bénéfice net		5 105 \$	5 195 \$
Ajouter (déduire) :			
Variations de la juste valeur comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres éléments ne faisant pas partie des FTO		2 902	1 840
Variations de la juste valeur		1 396	977
Amortissements		9 075	7 683
Impôt différé		(897)	191
Profits à la cession réalisés comptabilisés dans les variations de la juste valeur ou les capitaux propres	iii)	634	903
Participations ne donnant pas le contrôle à l'égard des éléments ci-dessus		(12 550)	(10 495)
Profits à la cession du secteur Immobilier		(256)	42
Ajustements au titre du secteur Immobilier et autres, montant net ¹		4 566	2 670
Total des indicateurs du résultat net sectoriel ²		9 975 \$	9 006 \$

1. Se compose principalement des charges générales et des charges d'intérêts du secteur Immobilier, déduction faite des produits tirés des placements et autres produits, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle, ainsi que des coûts d'aménagement liés aux projets en démarrage de notre secteur Énergie renouvelable et transition énergétique.
2. Se compose du BD de nos secteurs Gestion d'actifs et Solutions d'assurance, des FTO de nos secteurs Énergie renouvelable et transition énergétique, Infrastructures, Capital-investissement et Activités du siège social, ainsi que du BEN de notre secteur Immobilier.

iii) Profits à la cession réalisés

Les profits à la cession réalisés comprennent des profits et des pertes comptabilisés en résultat net et découlant de transactions qui ont eu lieu au cours de la période considérée, ajustés pour tenir compte des variations de la juste valeur et de l'écart de réévaluation comptabilisés au cours de périodes antérieures relativement aux actifs vendus. Les profits à la cession réalisés comprennent également des montants qui sont comptabilisés directement dans les capitaux propres à titre de changements de participation plutôt qu'en résultat net, car ces montants découlent d'un changement de participation dans une entité qui a été consolidée avant et après la transaction applicable.

En ce qui concerne les FTO, les profits à la cession réalisés comptabilisés dans les variations de la juste valeur, dans l'écart de réévaluation ou directement dans les capitaux propres se sont établis à 634 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (2022 – 903 M\$), dont une tranche de 569 M\$ a trait à des périodes antérieures (2022 – 794 M\$) et un profit de 65 M\$ a été comptabilisé dans les variations de la juste valeur (2022 – 109 M\$).

d) Répartition géographique

Les produits de la société par emplacement se détaillent comme suit :

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2023	2022
États-Unis	28 257 \$	24 724 \$
Royaume-Uni	23 432	25 090
Canada	10 036	10 752
Australie	6 079	6 041
Brésil	5 778	5 294
Inde	2 983	2 743
Colombie	2 373	2 135
Allemagne	2 192	1 909
Autres pays d'Europe	9 501	9 084
Autres pays d'Asie	2 992	3 042
Autres	2 301	1 955
	95 924 \$	92 769 \$

Les actifs consolidés de la société par emplacement se détaillent comme suit :

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2023	2022
États-Unis	211 947 \$	206 714 \$
Canada	50 899	50 894
Royaume-Uni	36 289	31 940
Brésil	29 306	25 500
Australie	27 599	27 068
Inde	23 093	19 521
Allemagne	15 636	12 262
Colombie	13 344	10 567
Autres pays d'Europe	45 583	31 713
Autres pays d'Asie	21 149	14 655
Autres	15 250	10 450
	490 095 \$	441 284 \$

4. FILIALES

Le tableau qui suit présente le détail des filiales de la société dans lesquelles se trouvent des participations ne donnant pas le contrôle importantes.

AUX 31 DÉCEMBRE	Territoire de constitution	Pourcentage de participation détenu par des participations ne donnant pas le contrôle ^{1, 2}	
		2023	2022
Brookfield Asset Management ULC (« BAM »)	Colombie-Britannique	25,0 %	25,0 %
Brookfield Renewable Partners L.P. (« BEP ») ³	Bermudes	54,6 %	51,7 %
Brookfield Infrastructure Partners L.P. (« BIP ») ⁴	Bermudes	73,9 %	72,9 %
Brookfield Business Partners L.P. (« BBU ») ⁵	Bermudes	34,5 %	34,8 %

1. Le contrôle et les droits de vote connexes des sociétés en commandite (BEP, BIP et BBU) appartiennent aux commandités respectifs, qui sont des filiales entièrement détenues de la société. La participation de commandité de la société donne droit à des honoraires de gestion de base et au versement de paiements incitatifs sous la forme de distributions incitatives ou d'honoraires en fonction du rendement.
2. La participation de la société dans BEP, BIP et BBU inclut une combinaison de parts de rachat-échange, de parts de société en commandite de catégorie A, de parts de société en commandite spéciales, de parts de commandité et de parts ou d'actions échangeables contre des parts dans nos sociétés de personnes cotées, de chaque filiale, le cas échéant. Les capitaux propres de BEP, de BIP et de BBU comprennent les parts de société en commandite de catégorie A, alors que les parts de rachat-échange et les parts de commandité sont considérées comme des participations ne donnant pas le contrôle pour les sociétés en commandite respectives. Les parts de rachat-échange ont les mêmes attributs économiques à tous les égards, sauf en ce qui a trait au droit de rachat y afférent. Les parts de rachat-échange et les parts de commandité donnent droit à une participation au bénéfice et aux distributions par part équivalant à la participation par part des parts de société en commandite de catégorie A de la filiale.
3. Le pourcentage de participation détenu par des participations ne donnant pas le contrôle représente le total des parts non détenues par BEP et Brookfield Renewable Corporation (« BEPC »).
4. Le pourcentage de participation détenu par des participations ne donnant pas le contrôle représente le total des parts non détenues par BIP et Brookfield Infrastructure Corporation (« BIPC »).
5. Le pourcentage de participation détenu par des participations ne donnant pas le contrôle représente le total des parts non détenues par BBU et Brookfield Business Corporation (« BBUC »).

Le tableau qui suit présente les bourses auxquelles étaient inscrites les filiales de la société dans lesquelles se trouvent des participations ne donnant pas le contrôle importantes au 31 décembre 2023.

	NYSE	TSX
BEP	BEP	BEP.UN
BIP	BIP	BIP.UN
BBU	BBU	BBU.UN

Le tableau qui suit présente la composition du cumul des participations ne donnant pas le contrôle présentées dans les états financiers consolidés de la société.

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2023	2022
BAM	2 247 \$	2 377 \$
BEP	25 677	21 651
BIP	31 479	23 030
BBU	15 241	16 026
BPG ¹	35 314	29 321
Filiales qui ne sont pas significatives prises individuellement dans lesquelles se trouvent des participations ne donnant pas le contrôle	12 507	5 733
	122 465 \$	98 138 \$

1. Ce solde représente les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds consolidés de Brookfield Properties Group (« BPG »).

Toutes les filiales inscrites en bourse sont assujetties à une gouvernance indépendante. Par conséquent, la société n'a aucun accès direct aux actifs de ces filiales. Un sommaire de l'information financière à l'égard des filiales de la société dans lesquelles se trouvent des participations ne donnant pas le contrôle importantes est présenté ci-dessous. Le sommaire de l'information financière présente les montants avant les éliminations intragroupes.

	BAM		BEP		BIP		BBU		BPG	
AUX 31 DÉCEMBRE ET POUR LES EXERCICES CLOS À CES DATES (EN MILLIONS)	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Actifs courants	5 455 \$	5 690 \$	4 610 \$	4 183 \$	7 979 \$	6 686 \$	14 885 \$	18 312 \$	14 950 \$	15 626 \$
Actifs non courants	6 973	6 820	71 518	59 928	92 805	66 283	67 500	71 186	168 744	162 198
Passifs courants	(2 302)	(2 093)	(8 038)	(4 943)	(11 705)	(8 377)	(14 355)	(16 954)	(49 286)	(41 653)
Passifs non courants	(1 096)	(915)	(38 111)	(32 882)	(55 063)	(39 038)	(49 498)	(54 079)	(68 538)	(74 982)
Participations ne donnant pas le contrôle	(2 247)	(2 377)	(25 677)	(21 651)	(31 479)	(23 030)	(15 241)	(16 026)	(35 314)	(29 321)
Capitaux propres attribuables à Brookfield	6 783 \$	7 125 \$	4 302 \$	4 635 \$	2 537 \$	2 524 \$	3 291 \$	2 439 \$	30 556 \$	31 868 \$
Produits	3 569 \$	3 375 \$	5 038 \$	4 711 \$	17 931 \$	14 427 \$	55 068 \$	57 545 \$	15 034 \$	13 835 \$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux éléments suivants :										
Participations ne donnant pas le contrôle	433 \$	442 \$	684 \$	327 \$	1 391 \$	1 350 \$	2 865 \$	275 \$	(551) \$	2 639 \$
Actionnaires	1 269	2 276	(68)	(189)	57	25	912	80	(1 033)	496
	1 702 \$	2 718 \$	616 \$	138 \$	1 448 \$	1 375 \$	3 777 \$	355 \$	(1 584) \$	3 135 \$
Autres éléments du résultat global attribuables aux éléments suivants :										
Participations ne donnant pas le contrôle	4 \$	(8) \$	1 400 \$	1 868 \$	778 \$	39 \$	258 \$	(297) \$	459 \$	356 \$
Actionnaires	11	(24)	20	622	101	109	30	(97)	420	13
	15 \$	(32) \$	1 420 \$	2 490 \$	879 \$	148 \$	288 \$	(394) \$	879 \$	369 \$

Le tableau qui suit présente un sommaire des flux de trésorerie des filiales de la société dans lesquelles se trouvent des participations ne donnant pas le contrôle importantes.

	BAM ¹		BEP		BIP		BBU		BPG	
POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux :										
Activités d'exploitation	1 439 \$	(374) \$	1 865 \$	1 711 \$	4 078 \$	3 131 \$	2 130 \$	1 011 \$	(786) \$	(1 657) \$
Activités de financement	(475)	1 706	2 596	3 489	9 419	56	(4 371)	18 070	4 135	6 871
Activités d'investissement	(1 842)	(280)	(4 356)	(5 066)	(12 990)	(3 365)	2 537	(18 721)	(6 556)	(3 756)
Distributions versées aux détenteurs d'une participation ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres ordinaires	526 \$	— \$	503 \$	477 \$	868 \$	810 \$	19 \$	19 \$	— \$	— \$

1. Le 9 décembre 2022, la société a effectué une distribution spéciale de 2,4 G\$ d'une participation de 25 % dans Brookfield Asset Management ULC, notre entreprise de gestion d'actifs, laquelle était auparavant entièrement détenue par la société. Se reporter à la note 21, « Capitaux propres », pour plus d'information.

5. ACQUISITIONS D'ENTITÉS CONSOLIDÉES

a) Transactions conclues en 2023

Le tableau suivant présente un sommaire de l'incidence sur le bilan des regroupements d'entreprises qui ont eu lieu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023. L'évaluation des actifs acquis est toujours en cours et, par conséquent, les regroupements d'entreprises ont été comptabilisés sur une base provisoire.

AU 31 DÉCEMBRE 2023 (EN MILLIONS)	Énergie renouvelable et transition énergétique	Infrastructures	Capital- investissement et autres	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	228 \$	921 \$	22 \$	1 171 \$
Débiteurs et autres actifs	585	1 475	10	2 070
Autres actifs financiers	47	1 519	1	1 567
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	293	—	—	293
Immeubles de placement	—	3 244	—	3 244
Immobilisations corporelles	7 200	8 964	240	16 404
Immobilisations incorporelles	8	4 020	83	4 111
Goodwill	1 674	5 334	203	7 211
Actifs d'impôt différé	97	—	—	97
Total de l'actif	10 132	25 477	559	36 168
Moins :				
Créditeurs et autres passifs	(1 944)	(1 500)	(46)	(3 490)
Passifs liés aux actifs classés comme détenus en vue de la vente	(138)	—	—	(138)
Emprunts sans recours	(2 868)	(9 084)	—	(11 952)
Passifs d'impôt différé	(333)	(1 558)	(47)	(1 938)
Participations ne donnant pas le contrôle ¹	(414)	—	(1)	(415)
Capitaux propres privilégiés	—	(641)	—	(641)
	(5 697)	(12 783)	(94)	(18 574)
Actifs nets acquis ²	4 435 \$	12 694 \$	465 \$	17 594 \$

1. Comprend les participations ne donnant pas le contrôle comptabilisées dans le cadre de regroupements d'entreprises et évaluées d'après la quote-part de la juste valeur des actifs et des passifs identifiables à la date d'acquisition.

2. Le montant des actifs nets acquis est habituellement égal à la contrepartie totale. La contrepartie totale comprend les montants versés par les détenteurs d'une participation ne donnant pas le contrôle ayant participé à l'acquisition à titre d'investisseurs dans des fonds privés dont Brookfield est le promoteur ou à titre de co-investisseurs.

En 2023, Brookfield a comptabilisé des produits de 3,1 G\$ et un bénéfice net de 464 M\$ découlant des acquisitions effectuées durant l'exercice. Si les acquisitions avaient eu lieu au début de l'exercice, leur apport au total des produits et au bénéfice net se serait élevé à 5,1 G\$ et à 644 M\$, respectivement.

Le tableau suivant présente un sommaire de l'incidence sur le bilan des regroupements d'entreprises significatifs qui ont eu lieu en 2023. L'évaluation des actifs acquis est toujours en cours et, par conséquent, les regroupements d'entreprises ont été comptabilisés sur une base provisoire.

AU 31 DÉCEMBRE 2023 (EN MILLIONS)	Infrastructures			Énergie renouvelable et transition énergétique		
	HomeServe	Triton	Data4	X-Elio	Deriva	Banks
Trésorerie et équivalents de trésorerie	205 \$	491 \$	189 \$	42 \$	88 \$	60 \$
Débiteurs et autres actifs	806	376	284	53	328	27
Autres actifs financiers	21	1 495	3	1	38	8
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	—	—	—	293	—	—
Immeubles de placement	—	—	3 244	—	—	—
Immobilisations corporelles	118	8 811	35	1 160	4 024	995
Immobilisations incorporelles	2 827	710	6	—	—	—
Goodwill	3 337	1 163	808	1 333	—	159
Actifs d'impôt différé	—	—	—	75	—	—
Total de l'actif	7 314	13 046	4 569	2 957	4 478	1 249
Moins :						
Créditeurs et autres passifs	(792)	(406)	(260)	(126)	(1 561)	(142)
Passifs liés aux actifs classés comme détenus en vue de la vente	—	—	—	(138)	—	—
Emprunts sans recours	(1 006)	(7 041)	(845)	(795)	(1 092)	(297)
Passifs d'impôt différé	(613)	(446)	(416)	(105)	(29)	(151)
Participations ne donnant pas le contrôle ¹	—	—	—	—	(343)	(34)
Capitaux propres privilégiés	—	(641)	—	—	—	—
	(2 411)	(8 534)	(1 521)	(1 164)	(3 025)	(624)
Actifs nets acquis ²	4 903 \$	4 512 \$	3 048 \$	1 793 \$	1 453 \$	625 \$

1. Comprend les participations ne donnant pas le contrôle comptabilisées dans le cadre de regroupements d'entreprises et évaluées d'après la quote-part de la juste valeur des actifs et des passifs identifiables à la date d'acquisition.
2. Le montant des actifs nets acquis est habituellement égal à la contrepartie totale. La contrepartie totale comprend les montants versés par les détenteurs d'une participation ne donnant pas le contrôle ayant participé à l'acquisition à titre d'investisseurs dans des fonds privés dont Brookfield est le promoteur ou à titre de co-investisseurs.

Infrastructures

Le 4 janvier 2023, une filiale de la société, de concert avec des partenaires institutionnels, a conclu l'acquisition de HomeServe PLC (« HomeServe »), une entreprise d'infrastructure résidentielle exerçant ses activités en Amérique du Nord et en Europe. La filiale détient une participation effective de 26 % et de 25 % dans les activités nord-américaines et européennes de HomeServe, respectivement. La contrepartie totale payée pour l'entreprise s'est élevée à 4,9 G\$. Un goodwill d'un montant de 3,3 G\$ a été comptabilisé, qui n'est pas déductible aux fins de l'impôt. Le total des produits et la perte nette qui auraient été comptabilisés si la transaction avait eu lieu au début de l'exercice se seraient élevés à 2,3 G\$ et à 36 M\$, respectivement.

Le 1^{er} août 2023, une filiale de la société, de concert avec des partenaires institutionnels, a conclu l'acquisition de Data4 Group (« Data4 »), une plateforme européenne de centres de données à très grande échelle de qualité supérieure. La filiale détient une participation effective de 19 % dans Data4. La contrepartie totale payée pour l'entreprise s'est élevée à 3,0 G\$. Un goodwill d'un montant de 808 M\$ a été comptabilisé, qui n'est pas déductible aux fins de l'impôt sur le résultat. Le total des produits et la perte nette qui auraient été comptabilisés si la transaction avait eu lieu au début de l'exercice se seraient élevés à 364 M\$ et à 47 M\$, respectivement.

Le 28 septembre 2023, une filiale de la société, de concert avec des partenaires institutionnels, a conclu l'acquisition de Triton International Limited (« Triton »), le plus grand propriétaire et bailleur de conteneurs d'expédition intermodaux au monde. La filiale détient une participation effective de 28 % dans Triton. La contrepartie totale payée pour l'entreprise s'est élevée à 4,5 G\$. Un goodwill d'un montant de 1,2 G\$ a été comptabilisé, qui n'est pas déductible aux fins de l'impôt. Le total des produits et le bénéfice net qui auraient été comptabilisés si la transaction avait eu lieu au début de l'exercice se seraient élevés à 1,6 G\$ et à 407 M\$, respectivement.

Énergie renouvelable et transition énergétique

Le 10 octobre 2023, une filiale de la société, de concert avec des partenaires institutionnels, a conclu l'acquisition d'une participation de 100 % dans X-Elio Energy S.L. (« X-Elio »), une plateforme mondiale d'aménagement énergétique solaire dont le siège social est situé en Espagne. La transaction a été effectuée par étapes et a été comptabilisée comme un regroupement d'entreprises à la date à laquelle le contrôle a été obtenu. La contrepartie totale payée pour l'entreprise s'est élevée à 1,8 G\$, composée de capitaux empruntés de 893 M\$ et d'une participation existante de 50 % d'une valeur de 900 M\$. Un goodwill d'un montant de 1,3 G\$ a été comptabilisé, qui n'est pas déductible aux fins de l'impôt sur le résultat. Le total des produits et la perte nette qui auraient été comptabilisés si la transaction avait eu lieu au début de l'exercice se seraient élevés à 58 M\$ et à 77 M\$, respectivement.

Le 25 octobre 2023, une filiale de la société, de concert avec des partenaires institutionnels, a acquis une participation de 100 % dans Deriva Energy (« Deriva ») un portefeuille d'installations d'énergie renouvelable aux États-Unis. La contrepartie totale payée pour l'entreprise s'est élevée à 1,1 G\$. Le total des produits et le bénéfice net qui auraient été comptabilisés si la transaction avait eu lieu au début de l'exercice se seraient élevés à 401 M\$ et à 263 M\$, respectivement.

Le 14 décembre 2023, une filiale de la société, de concert avec des partenaires institutionnels, a acquis une participation de 100 % dans Banks Renewables (« Banks »), un promoteur d'installations d'énergie renouvelable au Royaume-Uni. La contrepartie totale payée pour l'entreprise s'est chiffrée à 625 M\$. Un goodwill d'un montant de 159 M\$ a été comptabilisé, qui n'est pas déductible aux fins de l'impôt sur le résultat. Le total des produits et le bénéfice net qui auraient été comptabilisés si la transaction avait eu lieu au début de l'exercice se seraient élevés à 100 M\$ et à 35 M\$, respectivement.

b) Transactions conclues en 2022

Le tableau suivant présente un sommaire de l'incidence sur le bilan des regroupements d'entreprises qui ont eu lieu en 2022. Aucun changement significatif n'a été apporté à la répartition présentée dans les états financiers consolidés de 2022.

AU 31 DÉCEMBRE 2022 (EN MILLIONS)	Énergie renouvelable et transition Immobilier (Placements à titre de commanditaire) ³ énergétique et autres				
	Capital- investissement	Immobilier (Placements à titre de commanditaire) ³	Énergie renouvelable et transition énergétique et autres	Infrastructures et autres	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	953 \$	605 \$	85 \$	7 \$	1 650 \$
Débiteurs et autres actifs	1 446	302	379	10	2 137
Autres actifs financiers	4 558	188	12	11	4 769
Stocks	485	5	31	2	523
Placements mis en équivalence	461	222	—	—	683
Immeubles de placement	—	9 805	—	—	9 805
Immobilisations corporelles	1 502	3 224	3 087	160	7 973
Immobilisations incorporelles	11 594	82	—	302	11 978
Goodwill	8 155	456	691	279	9 581
Actifs d'impôt différé	62	—	10	1	73
Total de l'actif	29 216	14 889	4 295	772	49 172
Moins :					
Créditeurs et autres passifs	(2 300)	(795)	(1 201)	(55)	(4 351)
Emprunts sans recours	(4 924)	(3 707)	(424)	(52)	(9 107)
Passifs d'impôt différé	(1 911)	(878)	(50)	(18)	(2 857)
Participations ne donnant pas le contrôle ¹	(96)	(1 788)	(32)	(64)	(1 980)
	(9 231)	(7 168)	(1 707)	(189)	(18 295)
Actifs nets acquis ²	19 985 \$	7 721 \$	2 588 \$	583 \$	30 877 \$

1. Comprend les participations ne donnant pas le contrôle comptabilisées dans le cadre de regroupements d'entreprises et évaluées d'après la quote-part de la juste valeur des actifs et des passifs identifiables à la date d'acquisition.
2. Le montant des actifs nets acquis est habituellement égal à la contrepartie totale. La contrepartie totale comprend les montants versés par les détenteurs d'une participation ne donnant pas le contrôle ayant participé à l'acquisition à titre d'investisseurs dans des fonds privés dont Brookfield est le promoteur ou à titre de co-investisseurs.
3. Les placements immobiliers à titre de commanditaire sont inclus dans notre secteur Gestion d'actifs puisque nous incluons dans ce secteur les capitaux discrétionnaires que nous investissons directement dans des fonds privés gérés par BAM, ou effectués de concert avec ces fonds, ainsi que d'autres placements.

En 2022, Brookfield a comptabilisé des produits de 4,0 G\$ et une perte nette de 528 M\$ découlant des acquisitions effectuées durant l'exercice. Si les acquisitions avaient eu lieu au début de l'exercice, leur apport au total des produits et à la perte nette se serait élevé à 8,1 G\$ et à 344 M\$, respectivement.

Le tableau suivant présente un sommaire de l'incidence sur le bilan des regroupements d'entreprises significatifs qui ont eu lieu en 2022. Aucun changement significatif n'a été apporté à la répartition présentée dans les états financiers consolidés de 2022.

(EN MILLIONS)	Capital-investissement			Immobilier (placements à titre de commanditaire) ³			Énergie renouvelable et transition énergétique	
	CDK	Scientific Games	La Trobe	Watermark Lodging	Portefeuille d'immeubles de bureaux en Allemagne	Immeubles de bureaux en Irlande	Portefeuille éolien aux États-Unis	Parcs solaires commerciaux aux États-Unis
Trésorerie et équivalents de trésorerie	301 \$	61 \$	155 \$	172 \$	357 \$	74 \$	26 \$	22 \$
Débiteurs et autres actifs	544	272	37	144	93	1	280	58
Autres actifs financiers	32	4	4 511	—	105	4	2	—
Stocks	15	169	—	5	—	—	—	—
Placements mis en équivalence....	175	277	—	222	—	—	—	—
Immeubles de placement	—	—	—	—	5 429	1 359	—	—
Immobilisations corporelles	82	313	4	3 161	35	8	1 796	561
Immobilisations incorporelles	4 827	3 983	646	77	—	—	—	—
Goodwill	4 580	1 235	392	—	453	3	9	287
Actifs d'impôt différé	2	4	9	—	—	—	—	—
Total de l'actif	10 558	6 318	5 754	3 781	6 472	1 449	2 113	928
Moins :								
Créditeurs et autres passifs	(995)	(333)	(39)	(327)	(243)	(42)	(970)	(77)
Emprunts sans recours	(72)	—	(4 471)	(317)	(1 965)	(209)	(25)	(48)
Passifs d'impôt différé	(1 098)	(206)	(194)	—	(760)	(84)	—	(43)
Participations ne donnant pas le contrôle ¹	(81)	—	—	—	(1 509)	—	(26)	—
	(2 246)	(539)	(4 704)	(644)	(4 477)	(335)	(1 021)	(168)
Actifs nets acquis ²	8 312 \$	5 779 \$	1 050 \$	3 137 \$	1 995 \$	1 114 \$	1 092 \$	760 \$

1. Comprend les participations ne donnant pas le contrôle comptabilisées dans le cadre de regroupements d'entreprises et évaluées d'après la quote-part de la juste valeur des actifs et des passifs identifiables à la date d'acquisition.
2. Le montant des actifs nets acquis est habituellement égal à la contrepartie totale. La contrepartie totale comprend les montants versés par les détenteurs d'une participation ne donnant pas le contrôle ayant participé à l'acquisition à titre d'investisseurs dans des fonds privés dont Brookfield est le promoteur ou à titre de co-investisseurs.
3. Les placements immobiliers à titre de commanditaire sont inclus dans notre secteur Gestion d'actifs puisque nous incluons dans ce secteur les capitaux discrétionnaires que nous investissons directement dans des fonds privés gérés par BAM, ou effectués de concert avec ces fonds, ainsi que d'autres placements.

Capital-investissement

Le 4 avril 2022, une filiale de la société, de concert avec des partenaires institutionnels, a acquis une participation de 100 % dans Scientific Games, LLC (« Scientific Games »), un fournisseur de services liés à la conception de jeux, à la distribution, aux systèmes et aux terminaux pour les programmes de loterie financés par l'État, ainsi que de solutions technologiques clés en main. La contrepartie totale payée pour l'entreprise s'est élevée à 5,8 G\$, et elle a été financée par emprunt et par capitaux propres. Un goodwill d'un montant de 1,2 G\$ a été comptabilisé, qui n'est pas déductible aux fins de l'impôt sur le résultat. Le total des produits et la perte nette qui auraient été comptabilisés si la transaction avait eu lieu au début de l'exercice se seraient élevés à 1,1 G\$ et à 83 M\$, respectivement.

Le 31 mai 2022, une filiale de la société, de concert avec des partenaires institutionnels, a acquis une participation de 100 % dans La Trobe Financial Services Pty Limited (« La Trobe »), un prêteur hypothécaire résidentiel non bancaire en Australie. La contrepartie totale payée pour l'entreprise s'est élevée à 1,1 G\$, et elle a été financée par emprunt et par capitaux propres et au moyen d'une contrepartie autre qu'en trésorerie et d'une contrepartie éventuelle. Un goodwill d'un montant de 392 M\$ a été comptabilisé, qui n'est pas déductible aux fins de l'impôt sur le résultat. Le total des produits et le bénéfice net qui auraient été comptabilisés si la transaction avait eu lieu au début de l'exercice se seraient élevés à 402 M\$ et à 90 M\$, respectivement.

Le 6 juillet 2022, une filiale de la société, de concert avec des partenaires institutionnels, a acquis une participation de 100 % dans CDK Global, Inc. (« CDK Global »), un fournisseur de services technologiques et de solutions logicielles pour les concessionnaires automobiles. La contrepartie totale payée pour l'entreprise s'est élevée à 8,3 G\$, et elle a été financée par emprunt et par capitaux propres. Un goodwill d'un montant de 4,6 G\$ a été comptabilisé, qui n'est pas déductible aux fins de l'impôt sur le résultat. Le total des produits et la perte nette qui auraient été comptabilisés si la transaction avait eu lieu au début de l'exercice se seraient élevés à 1,8 G\$ et à 338 M\$, respectivement.

Placements immobiliers à titre de commanditaire

Une filiale de la société, de concert avec des partenaires institutionnels, a acquis une participation de 95 % dans un portefeuille d'immeubles de bureaux en Allemagne. La transaction a été effectuée par étapes et a été comptabilisée comme un regroupement d'entreprises à la date à laquelle le contrôle a été obtenu, soit le 11 janvier 2022. La contrepartie totale payée pour le portefeuille s'est élevée à 2,0 G\$, composée de capitaux empruntés de 188 M\$ et d'une participation existante de 46 % d'une valeur de 1,8 G\$. Un goodwill d'un montant de 453 M\$ a été comptabilisé, qui n'est pas déductible aux fins de l'impôt sur le résultat. Le total des produits et la perte nette qui auraient été comptabilisés si la transaction avait eu lieu au début de l'exercice se seraient élevés à 238 M\$ et à 17 M\$, respectivement.

Le 15 juin 2022, une filiale de la société, de concert avec des partenaires institutionnels, a acquis une participation de 100 % dans une fiducie de placement immobilier constituée principalement d'immeubles de bureaux en Irlande. La contrepartie totale payée pour l'entreprise s'est élevée à 1,1 G\$. Un goodwill d'un montant de 3 M\$ a été comptabilisé. Le total des produits et la perte nette qui auraient été comptabilisés si la transaction avait eu lieu au début de l'exercice se seraient élevés à 61 M\$ et à 49 M\$, respectivement.

Le 21 octobre 2022, une filiale de la société, de concert avec des partenaires institutionnels, a acquis une participation de 100 % dans Watermark Lodging Trust. La contrepartie totale payée pour le portefeuille s'est élevée à 3,1 G\$. Aucun goodwill n'a été comptabilisé au moment de l'acquisition. Le total des produits et le bénéfice net qui auraient été comptabilisés si la transaction avait eu lieu au début de l'exercice se seraient élevés à 760 M\$ et à 5 M\$, respectivement.

Énergie renouvelable et transition énergétique

Le 24 janvier 2022, une filiale de la société, de concert avec des partenaires institutionnels, a conclu l'acquisition de la totalité d'une entreprise d'aménagement d'installations énergétiques commerciales aux États-Unis. La contrepartie totale payée pour le portefeuille s'est élevée à 760 M\$. Un goodwill d'un montant de 287 M\$ a été comptabilisé, qui n'est pas déductible aux fins de l'impôt sur le résultat. Le total des produits et la perte nette qui auraient été comptabilisés si la transaction avait eu lieu au début de l'exercice se seraient élevés à 11 M\$ et à 68 M\$, respectivement.

Le 16 décembre 2022, une filiale de la société, de concert avec des partenaires institutionnels, a conclu l'acquisition d'une participation de 100 % dans un promoteur d'installations d'énergie renouvelable aux États-Unis. La contrepartie totale payée pour l'entreprise s'est élevée à 1,1 G\$. Un goodwill d'un montant de 9 M\$ a été comptabilisé, qui n'est pas déductible aux fins de l'impôt sur le résultat. Le total des produits et la perte nette qui auraient été comptabilisés si la transaction avait eu lieu au début de l'exercice se seraient élevés à 82 M\$ et à 7 M\$, respectivement.

6. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Classement des instruments financiers

Les tableaux suivants présentent les instruments financiers de la société selon leur classement respectif aux 31 décembre 2023 et 2022.

AU 31 DÉCEMBRE 2023
(EN MILLIONS)

Actifs financiers¹

	JVRN	JVAERG	Coût amorti	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	— \$	— \$	11 222 \$	11 222 \$
Autres actifs financiers				
Obligations d'État	—	1 600	—	1 600
Obligations de sociétés	866	1 573	2	2 441
Titres à revenu fixe et autres	4 451	1 865	2 882	9 198
Actions ordinaires et bons de souscription	3 354	1 827	—	5 181
Prêts et effets à recevoir	63	—	9 841	9 904
	8 734	6 865	12 725	28 324
Débiteurs et autres actifs ²	2 615	—	16 849	19 464
	11 349 \$	6 865 \$	40 796 \$	59 010 \$

Passifs financiers

Emprunts généraux	— \$	— \$	12 160 \$	12 160 \$
Emprunts sans recours d'entités gérées				
Emprunts grevant des propriétés précises	—	—	205 336	205 336
Emprunts de filiales	—	—	16 214	16 214
	—	—	221 550	221 550
Créditeurs et autres passifs ²	8 387	—	41 622	50 009
Obligations découlant des titres de capitaux propres des filiales	263	—	3 882	4 145
	8 650 \$	— \$	279 214 \$	287 864 \$

1. Les actifs financiers comprennent un montant de 9,4 G\$ d'actifs affectés en garantie.

2. Comprend les instruments dérivés qui sont désignés comme admissibles à la comptabilité de couverture, dont une tranche de 2,1 G\$ est incluse dans les débiteurs et autres actifs et une tranche de 3,3 G\$ est incluse dans les créditeurs et autres passifs, pour lesquels les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

Actifs financiers¹

	JVRN	JVAERG	Coût amorti	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	— \$	— \$	14 396 \$	14 396 \$
Autres actifs financiers				
Obligations d'État	—	1 566	—	1 566
Obligations de sociétés	426	1 717	4	2 147
Titres à revenu fixe et autres	4 170	1 798	2 794	8 762
Actions ordinaires et bons de souscription	4 953	1 519	—	6 472
Prêts et effets à recevoir	53	—	7 899	7 952
	9 602	6 600	10 697	26 899
Débiteurs et autres actifs ²	3 749	—	16 131	19 880
	13 351 \$	6 600 \$	41 224 \$	61 175 \$
Passifs financiers				
Emprunts généraux	— \$	— \$	11 390 \$	11 390 \$
Emprunts sans recours d'entités gérées				
Emprunts grevant des propriétés précises	—	—	187 544	187 544
Emprunts de filiales	—	—	15 140	15 140
	—	—	202 684	202 684
Créditeurs et autres passifs ²	6 895	—	41 664	48 559
Obligations découlant des titres de capitaux propres des filiales				
	1 114	—	3 074	4 188
	8 009 \$	— \$	258 812 \$	266 821 \$

1. Les actifs financiers comprennent un montant de 14,0 G\$ d'actifs affectés en garantie.

2. Comprend les instruments dérivés qui sont désignés comme admissibles à la comptabilité de couverture, dont une tranche de 3,0 G\$ est incluse dans les débiteurs et autres actifs et une tranche de 2,1 G\$ est incluse dans les créditeurs et autres passifs, pour lesquels les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

Les profits ou les pertes découlant des variations de la juste valeur des actifs financiers à la JVRN sont présentés dans les états consolidés du résultat net au cours de la période où ils surviennent. Les dividendes relatifs aux actifs financiers à la JVRN et aux actifs financiers à la JVAERG sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net lorsque le droit de les recevoir est établi. Les intérêts relatifs aux actifs financiers à la JVAERG sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif et présentés dans les états consolidés du résultat net.

Les titres d'emprunt et de capitaux propres à la JVAERG sont comptabilisés au bilan à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées par le biais des autres éléments du résultat global. Au 31 décembre 2023, les profits et les pertes latents liés à la juste valeur des titres à la JVAERG s'élevaient à 500 M\$ (2022 – 78 M\$) et à 278 M\$ (2022 – 1,1 G\$), respectivement.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, des produits différés nets de 27 M\$ (2022 – 10 M\$), auparavant comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global, ont été reclassés en résultat net par suite de la cession ou de la perte de valeur de certains de nos actifs financiers à la JVAERG qui ne sont pas des instruments de capitaux propres.

Au 31 décembre 2023, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprenaient un montant en trésorerie de 8,8 G\$ (2022 – 12,0 G\$) et des dépôts à court terme de 2,4 G\$ (2022 – 2,4 G\$).

b) Valeur comptable et juste valeur

Le tableau suivant présente les instruments financiers de la société selon leur classement respectif aux 31 décembre 2023 et 2022.

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2023		2022	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 222 \$	11 222 \$	14 396 \$	14 396 \$
Autres actifs financiers				
Obligations d'État	1 600	1 600	1 566	1 566
Obligations de sociétés	2 441	2 441	2 147	2 147
Titres à revenu fixe et autres	9 198	9 198	8 762	8 762
Actions ordinaires et bons de souscription	5 181	5 181	6 472	6 472
Prêts et effets à recevoir	9 904	9 904	7 952	7 952
	28 324	28 324	26 899	26 899
Débiteurs et autres actifs	19 464	19 464	19 880	19 880
	59 010 \$	59 010 \$	61 175 \$	61 175 \$
Passifs financiers				
Emprunts généraux	12 160 \$	11 350 \$	11 390 \$	9 599 \$
Emprunts sans recours d'entités gérées				
Emprunts grevant des propriétés précises	205 336	205 003	187 544	184 254
Emprunts de filiales	16 214	16 030	15 140	14 708
	221 550	221 033	202 684	198 962
Créditeurs et autres passifs	50 009	50 009	48 559	48 559
Obligations découlant des titres de capitaux propres des filiales	4 145	4 145	4 188	4 188
	287 864 \$	286 537 \$	266 821 \$	261 308 \$

Les soldes courants et non courants des autres actifs financiers se présentent comme suit :

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2023	2022
Courants	5 670 \$	7 565 \$
Non courants	22 654	19 334
Total	28 324 \$	26 899 \$

c) Niveaux hiérarchiques des justes valeurs

Le tableau suivant présente le classement des actifs et des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur selon les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs.

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2023			2022		
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers						
Autres actifs financiers						
Obligations d'État	25 \$	1 575 \$	— \$	91 \$	1 475 \$	— \$
Obligations de sociétés	—	1 662	777	65	1 754	324
Titres à revenu fixe et autres	455	958	4 903	493	2 099	3 376
Actions ordinaires et bons de souscription	857	1 309	3 015	3 975	377	2 120
Prêts et effets à recevoir	—	46	17	22	26	5
	1 337	5 550	8 712	4 646	5 731	5 825
Débiteurs et autres actifs	6	2 520	89	12	3 731	6
	1 343 \$	8 070 \$	8 801 \$	4 658 \$	9 462 \$	5 831 \$
Passifs financiers						
Créditeurs et autres passifs	9 \$	5 119 \$	3 259 \$	7 \$	4 469 \$	2 419 \$
Obligations découlant des titres de capitaux propres des filiales	4	—	259	—	441	673
	13 \$	5 119 \$	3 518 \$	7 \$	4 910 \$	3 092 \$

La juste valeur des instruments financiers est fondée sur le cours acheteur ou le cours vendeur coté, selon le cas. Lorsque aucun cours acheteur ou vendeur n'est disponible, le cours de clôture de la transaction la plus récente liée à cet instrument est utilisé. Lorsqu'il n'y a pas de marché actif, la juste valeur est déterminée d'après les cours du marché en vigueur pour des instruments financiers présentant des caractéristiques et des profils de risque semblables, ou selon des modèles d'évaluation internes et externes, tels que des modèles d'évaluation des options et des analyses des flux de trésorerie actualisés, reposant sur des données de marché observables.

Le tableau qui suit présente le sommaire des techniques d'évaluation et des principales données d'entrée utilisées pour établir les évaluations de la juste valeur des instruments financiers de niveau 2.

(EN MILLIONS)		Valeur comptable au	Techniques d'évaluation et principales données d'entrée
Type d'actif ou de passif		31 décembre 2023	
Autres actifs financiers	5 550	\$	Modèles d'évaluation basés sur des données de marché observables
Actifs dérivés/passifs dérivés	2 520/		Contrats de change à terme – modèle des flux de trésorerie actualisés –
(débiteurs/créditeurs)	(5 119)		taux de change à terme (découlant des taux de change à terme observables à la fin de la période de présentation de l'information financière) et actualisés à un taux ajusté en fonction de la qualité du crédit
			Contrats de taux d'intérêt – modèle des flux de trésorerie actualisés – taux d'intérêt à terme (découlant des courbes de rendement observables) et écarts de taux applicables actualisés à un taux ajusté en fonction de la qualité du crédit
			Contrats dérivés liés à l'énergie – cours du marché ou, lorsqu'ils ne sont pas disponibles, modèles d'évaluation internes corroborés par des données de marché observables

Les justes valeurs déterminées au moyen de modèles d'évaluation qui exigent l'utilisation de données non observables (actifs et passifs financiers de niveau 3) comprennent des hypothèses concernant le montant et l'échéancier des flux de trésorerie futurs estimatifs et les taux d'actualisation. Pour déterminer ces données d'entrée non observables, la société utilise des données de marché externes observables, comme les courbes de rendement des taux d'intérêt, les taux de change et la volatilité des prix et des taux, selon le cas, afin d'élaborer des hypothèses à l'égard de ces données d'entrée non observables.

Le tableau qui suit présente le sommaire des techniques d'évaluation et des données d'entrée non observables importantes utilisées pour établir les évaluations de la juste valeur des instruments financiers de niveau 3.

(EN MILLIONS)				
Type d'actif ou de passif	Valeur comptable au 31 décembre 2023	Techniques d'évaluation	Données d'entrée non observables importantes	Relation entre les données d'entrée non observables et la juste valeur
Obligations de sociétés	777 \$	Flux de trésorerie actualisés	- Flux de trésorerie futurs - Taux d'actualisation	- Une augmentation (diminution) des flux de trésorerie futurs entraîne une augmentation (diminution) de la juste valeur - Une augmentation (diminution) du taux d'actualisation entraîne une diminution (augmentation) de la juste valeur
Titres à revenu fixe et autres	4 903	Flux de trésorerie actualisés	- Flux de trésorerie futurs - Taux d'actualisation	- Une augmentation (diminution) des flux de trésorerie futurs entraîne une augmentation (diminution) de la juste valeur - Une augmentation (diminution) du taux d'actualisation entraîne une diminution (augmentation) de la juste valeur
Actions ordinaires et bons de souscription.....	3 015	Flux de trésorerie actualisés	- Flux de trésorerie futurs - Taux d'actualisation	- Une augmentation (diminution) des flux de trésorerie futurs entraîne une augmentation (diminution) de la juste valeur - Une augmentation (diminution) du taux d'actualisation entraîne une diminution (augmentation) de la juste valeur
		Modèle de Black et Scholes	- Volatilité - Durée jusqu'à l'échéance	- Une augmentation (diminution) de la volatilité entraîne une augmentation (diminution) de la juste valeur - Une augmentation (diminution) de la durée jusqu'à l'échéance entraîne une augmentation (diminution) de la juste valeur
Actifs dérivés/passifs dérivés (débiteurs/créditeurs)	89/ (3 259)	Flux de trésorerie actualisés	- Flux de trésorerie futurs - Taux d'actualisation	- Une augmentation (diminution) des flux de trésorerie futurs entraîne une augmentation (diminution) de la juste valeur - Une augmentation (diminution) du taux d'actualisation entraîne une diminution (augmentation) de la juste valeur
Fonds à durée de vie limitée (obligations découlant des titres de capitaux propres des filiales).....	(259)	Flux de trésorerie actualisés	- Flux de trésorerie futurs - Taux d'actualisation - Taux de capitalisation final - Horizon de placement	- Une augmentation (diminution) des flux de trésorerie futurs entraîne une augmentation (diminution) de la juste valeur - Une augmentation (diminution) du taux d'actualisation entraîne une diminution (augmentation) de la juste valeur - Une augmentation (diminution) du taux de capitalisation final entraîne une diminution (augmentation) de la juste valeur - Une augmentation (diminution) de l'horizon de placement entraîne une diminution (augmentation) de la juste valeur

Le tableau qui suit présente la variation du solde des actifs et des passifs financiers classés au niveau 3 pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022.

AUX 31 DÉCEMBRE ET POUR LES EXERCICES CLOS À CES DATES (EN MILLIONS)	2023		2022	
	Actifs financiers	Passifs financiers	Actifs financiers	Passifs financiers
Solde au début de l'exercice	5 831 \$	3 092 \$	2 232 \$	2 714 \$
Variations de la juste valeur comptabilisées en résultat net	317	(444)	95	(394)
Variations de la juste valeur comptabilisées dans les autres éléments du résultat global ¹	654	(108)	(13)	(3)
Transferts vers le niveau 3	773	—	460	—
Transferts hors du niveau 3	(44)	(56)	—	—
Entrées, déduction faite des cessions	1 270	1 034	3 057	775
Solde à la fin de l'exercice	8 801 \$	3 518 \$	5 831 \$	3 092 \$

1. Comprend l'écart de change.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, des placements directs de 773 M\$ dans des titres de capitaux propres classés dans notre secteur Gestion d'actifs ont été transférés du niveau 2 au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs, car le prix ou le coût implicite précédemment utilisé dans l'évaluation à la juste valeur des placements n'est pas une donnée d'entrée observable en raison du niveau d'activité minimale dont les titres font l'objet sur le marché. Aucun autre transfert important n'a eu lieu entre les niveaux 1, 2 ou 3 au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, un montant de 460 M\$ a été transféré dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs, ce qui reflète un changement de technique d'évaluation en faveur d'une méthode des flux de trésorerie actualisés découlant d'hypothèses concernant le montant et le calendrier des flux de trésorerie estimatifs futurs et les taux d'actualisation. Aucun autre transfert n'a eu lieu entre les niveaux 1, 2 ou 3 au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Le tableau qui suit présente le classement des passifs financiers évalués au coût amorti, mais pour lesquels la juste valeur est présentée en fonction des niveaux de la hiérarchie des justes valeurs.

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2023			2022		
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Emprunts généraux	11 280 \$	70 \$	— \$	9 524 \$	75 \$	— \$
Emprunts grevant des propriétés précises	8 526	108 076	88 401	6 742	87 764	89 748
Emprunts de filiales	7 527	—	8 503	7 547	2 100	5 061
Obligations découlant des titres de capitaux propres des filiales	—	1 211	2 671	—	689	2 385

La juste valeur des passifs de niveau 2 et de niveau 3 évalués au coût amorti, mais pour lesquels la juste valeur est présentée, est établie à partir de techniques d'évaluation telles que le prix en vigueur sur le marché ajusté et les flux de trésorerie actualisés.

d) Activités de couverture

La société utilise des instruments financiers dérivés et non dérivés pour gérer ses risques de taux d'intérêt, de change, de crédit et les autres risques de marché. Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à la juste valeur. Pour certains dérivés qui sont utilisés pour gérer les risques, la société détermine si la comptabilité de couverture peut être appliquée. La comptabilité de couverture est appliquée si le dérivé est désigné comme couverture d'un risque précis et s'il existe une assurance qu'il restera hautement efficace comme couverture, car on s'attend à ce qu'il compense les flux de trésorerie ou la juste valeur. La comptabilité de couverture n'est plus appliquée de façon prospective lorsque le dérivé n'est plus admissible à titre de couverture ou lorsque la relation de couverture prend fin. Une fois que la comptabilité de couverture a cessé d'être appliquée, le cumul des variations de la juste valeur d'un dérivé, qui avait été antérieurement comptabilisé dans les autres éléments du résultat global dans le cadre de l'application de la comptabilité de couverture, est comptabilisé en résultat net pendant la durée résiduelle de la relation de couverture initiale, à mesure que les montants liés à l'élément couvert sont comptabilisés en résultat net. Les actifs ou les passifs liés aux profits et aux pertes latents liés à l'évaluation à la valeur de marché sur les instruments financiers dérivés sont comptabilisés dans les actifs et les passifs financiers, respectivement.

i) Couvertures de flux de trésorerie

La société utilise les couvertures de flux de trésorerie suivantes : des contrats dérivés liés à l'énergie pour couvrir la vente d'énergie, des swaps de taux d'intérêt pour couvrir la variabilité des flux de trésorerie ou des flux de trésorerie futurs liés à un actif ou à un passif à taux variable et des dérivés sur actions pour couvrir les contrats de rémunération à long terme. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, une perte nette latente avant impôt de 754 M\$ (2022 – profit de 2,1 G\$) a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global relativement à la partie efficace des couvertures de flux de trésorerie. Au 31 décembre 2023, le solde de l'actif dérivé latent découlant des contrats dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie se chiffrait à 1,0 G\$ (2022 – passif de 1,6 G\$).

ii) Couvertures d'investissement net

La société utilise des contrats de change et des instruments d'emprunt libellés en devises pour gérer le risque de change lié à l'investissement net dans des établissements à l'étranger. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, une perte nette latente avant impôt de 1,2 G\$ (2022 – profit de 3,0 G\$) a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global relativement à la partie efficace des couvertures d'investissement net dans des établissements à l'étranger. Au 31 décembre 2023, le solde du passif dérivé latent découlant des contrats dérivés désignés à titre de couvertures d'investissement net se chiffrait à 2,2 G\$ (2022 – 756 M\$).

e) Compensation d'instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté aux bilans consolidés lorsque la société a un droit juridiquement exécutoire de compenser et a l'intention de procéder au règlement du solde net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

La société effectue des transactions sur dérivés en vertu des conventions-cadres de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association (« ISDA »). En général, en vertu de ces conventions, les montants dus par chaque contrepartie au cours d'une journée sont regroupés en un seul montant net payable par une partie à l'autre. Ces conventions procurent à la société le droit juridiquement exécutoire de compenser ces montants; par conséquent, les soldes suivants sont présentés sur une base nette dans les états financiers consolidés :

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	Débiteurs et autres actifs		Créditeurs et autres passifs	
	2023	2022	2023	2022
Montants bruts des instruments financiers avant la compensation.....	3 204 \$	4 638 \$	5 305 \$	4 703 \$
Montants bruts des instruments financiers compensés dans les bilans consolidés.....	(589)	(889)	(506)	(861)
Montants nets des instruments financiers inscrits aux bilans consolidés	2 615 \$	3 749 \$	4 799 \$	3 842 \$

7. DÉBITEURS ET AUTRES ACTIFS

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	Note	2023	2022
Débiteurs.....	a)	14 879 \$	14 155 \$
Charges payées d'avance et autres actifs		11 363	10 557
Liquidités soumises à restrictions	b)	2 270	2 666
Total.....		28 512 \$	27 378 \$

Les tranches courante et non courante des soldes des débiteurs et autres actifs se présentent comme suit :

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2023	2022
Tranche courante	20 263 \$	19 489 \$
Tranche non courante.....	8 249	7 889
Total.....	28 512 \$	27 378 \$

a) Débiteurs

Les débiteurs incluent les actifs sur contrats de 451 M\$ (2022 – 703 M\$). Les actifs sur contrats se rapportent principalement aux travaux en cours dans le cadre de nos contrats de services de construction à long terme qui n'ont pas encore été facturés aux clients.

b) Liquidités soumises à restrictions

Les liquidités soumises à restrictions sont principalement liées aux accords de financement, y compris les désendettements, les comptes de service de la dette et les dépôts détenus par l'entreprise d'assurance de la société dans l'ensemble de nos secteurs.

8. STOCKS

Le tableau suivant présente les composantes des stocks.

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2023	2022
Produits industriels	2 303 \$	2 911 \$
Immeubles résidentiels en cours d'aménagement	2 109	1 558
Terrains destinés à l'aménagement	1 715	1 895
Immeubles résidentiels terminés	1 396	2 342
Autres ¹	3 889	4 137
Total	11 412 \$	12 843 \$

1. Au 31 décembre 2023, les principales composantes du poste Autres étaient les stocks de carburant de 597 M\$ (2022 – 850 M\$) et les immeubles de logistique de 773 M\$ (2022 – 575 M\$).

Les tranches courante et non courante des soldes des stocks sont les suivantes :

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2023	2022
Tranche courante	7 060 \$	9 108 \$
Tranche non courante	4 352	3 735
Total	11 412 \$	12 843 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la société a comptabilisé des stocks de 41,9 G\$ (2022 – 44,1 G\$) relativement au coût des marchandises vendues et une charge pour perte de valeur des stocks de 315 M\$ (2022 – 110 M\$). Au 31 décembre 2023, la valeur comptable des stocks donnés en garantie se chiffrait à 5,4 G\$ (2022 – 7,1 G\$).

9. DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Le tableau suivant présente un sommaire des actifs et des passifs qui étaient classés comme détenus en vue de la vente aux 31 décembre 2023 et 2022.

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	Immobilier (immeubles principaux et immeubles destinés à la transition et à l'aménagement) ¹	Immobilier (placements à titre de commanditaires) ¹	Capital- investissement	Total pour 2023	Total pour 2022
Actif					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 \$	9 \$	— \$	11 \$	46 \$
Débiteurs et autres actifs	48	31	—	79	154
Placements mis en équivalence	—	132	—	132	407
Immeubles de placement	1 376	765	—	2 141	388
Immobilisations corporelles	—	11	101	112	1 027
Immobilisations incorporelles	—	—	10	10	712
Goodwill	—	—	—	—	32
Autres actifs à long terme	—	—	—	—	61
Actifs d'impôt différé	—	—	4	4	3
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	1 426 \$	948 \$	115 \$	2 489 \$	2 830 \$
Passif					
Créditeurs et autres passifs	57 \$	38 \$	17 \$	112 \$	304 \$
Emprunts sans recours d'entités gérées	—	—	4	4	569
Passifs d'impôt différé	—	—	2	2	3
Passifs liés aux actifs classés comme détenus en vue de la vente	57 \$	38 \$	23 \$	118 \$	876 \$

1. Les placements dans des immeubles principaux et immeubles destinés à la transition et à l'aménagement sont inclus dans notre secteur Immobilier. Les placements immobiliers à titre de commanditaire sont inclus dans notre secteur Gestion d'actifs puisque nous incluons dans ce secteur les capitaux discrétionnaires que nous investissons directement dans des fonds privés gérés par BAM, ou effectués de concert avec ces fonds, ainsi que d'autres placements.

Au 31 décembre 2023, les actifs détenus en vue de la vente se rapportaient principalement à cinq immeubles de bureaux, à quatre centres commerciaux, à deux hôtels et à un actif de logistique, tous situés aux États-Unis.

Au cours de l'exercice, nous avons cédé des actifs et des passifs de 5,2 G\$ et de 1,9 G\$, respectivement, principalement dans le cadre des ventes suivantes :

- cinq biens hôteliers et cinq centres commerciaux aux États-Unis et certains immeubles de bureaux en Europe, aux États-Unis et en Australie dans notre secteur Immobilier, ainsi que notre portefeuille de placements immobiliers à titre de commanditaire dans notre secteur Gestion d'actifs;
- un portefeuille de centrales hydroélectriques en exploitation d'une capacité de 378 MW et des actifs éoliens aux États-Unis, ainsi qu'un portefeuille d'actifs éoliens et solaires secondaires en Uruguay dans notre secteur Énergie renouvelable et transition énergétique;
- notre entreprise de routes à péage en Inde et notre participation de 50 % dans un port dont elle est le propriétaire franc à Victoria, en Australie, dans notre secteur Infrastructures;
- notre entreprise de carburants pour véhicules routiers en Amérique du Nord et une division secondaire de notre entreprise de services technologiques et de solutions logicielles pour les concessionnaires dans notre secteur Capital-investissement.

10. PLACEMENTS MIS EN ÉQUIVALENCE

Le tableau qui suit présente les pourcentages de participation et les valeurs comptables des participations dans des entreprises associées et des coentreprises de la société, qui sont toutes comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	Participation ¹		Valeur comptable	
	2023	2022	2023	2022
Énergie renouvelable et transition énergétique				
Entreprises associées				
Solutions de durabilité	4 – 51 %	8 – 49 %	2 586 \$	251 \$
Autres	8 – 65 %	3 – 65 %	2 325	2 010
			4 911	2 261
Infrastructures				
Entreprises associées				
Services publics	50 %	8 – 38 %	783	1 244
Transport	26 – 58 %	26 – 58 %	1 799	1 772
Données	26 – 49 %	3 %	6 023	1 719
Autres	11 – 65 %	22 – 50 %	179	297
Coentreprises				
Services publics	50 %	15 – 49 %	1 200	1 117
Transport	21 – 50 %	6 – 31 %	2 599	2 367
Secteur médian	25 %	20 – 38 %	461	757
Données	49 – 50 %	12 – 50 %	4 042	2 571
			17 086	11 844
Capital-investissement				
Entreprises associées				
Activités industrielles	13 – 54 %	9 – 54 %	553	1 471
Autres	14 – 50 %	14 – 50 %	2 950	1 790
			3 503	3 261
Immobilier				
Entreprises associées				
Immeubles destinés à la transition et à l'aménagement	25 – 27 %	26 – 50 %	96	485
Coentreprises				
Immeubles principaux	22 – 56 %	22 – 56 %	10 702	10 794
Immeubles destinés à la transition et à l'aménagement	5 – 60 %	9 – 68 %	7 394	7 625
			18 192	18 904
Solutions d'assurance²	71 %	82 %	4 411	1 027
Gestion d'actifs et autres				
Entreprises associées				
Oaktree	68 %	64 %	6 974	5 927
Placements immobiliers à titre de commanditaire ³	16 – 50 %	16 – 31 %	258	41
Coentreprises				
Placements immobiliers à titre de commanditaire ³	18 – 93 %	6 – 98 %	3 387	3 319
Autres placements mis en équivalence	25 – 85 %	12 – 85 %	402	510
			11 021	9 797
Total			59 124 \$	47 094 \$

1. Les coentreprises ou les entreprises associées dans lesquelles la participation est supérieure à 50 % sont des participations dont le contrôle est soit partagé, soit n'existe pas, ce qui donne lieu à la comptabilisation du placement selon la méthode de la mise en équivalence.

2. Le secteur Solutions d'assurance a trait à notre capital dans notre placement mis en équivalence dans Brookfield Reinsurance Ltd.

3. Les placements immobiliers à titre de commanditaire sont inclus dans notre secteur Gestion d'actifs puisque nous incluons dans ce secteur les capitaux discrétionnaires que nous investissons directement dans des fonds privés gérés par BAM, ou effectués de concert avec ces fonds, ainsi que d'autres placements.

Le tableau qui suit présente les variations des soldes des participations dans des entreprises associées et des coentreprises.

AUX 31 DÉCEMBRE ET POUR LES EXERCICES CLOS À CES DATES (EN MILLIONS)	Énergie renouvelable et transition énergétique	Infrastructures	Capital- investissement	Immobilier	Solutions d'assurance ²	Gestion d'actifs et autres ³	Total de 2023	Total de 2022
Solde au début de l'exercice..	2 261 \$	11 844 \$	3 261 \$	18 904 \$	1 027 \$	9 797 \$	47 094 \$	46 100 \$
Entrées, déduction faite des cessions ¹	2 367	4 625	293	(134)	2 518	1 129	10 798	1 284
Acquisitions par l'entremise de regroupements d'entreprises	44	—	—	—	—	—	44	682
Quote-part du bénéfice global (de la perte globale)	200	1 093	119	(114)	936	521	2 755	2 465
Distributions reçues	—	(736)	(187)	(259)	(38)	(408)	(1 628)	(2 334)
Remboursement de capital	(62)	—	—	(381)	—	(37)	(480)	(432)
Écart de change	101	260	17	176	(32)	19	541	(671)
Solde à la fin de l'exercice	4 911 \$	17 086 \$	3 503 \$	18 192 \$	4 411 \$	11 021 \$	59 124 \$	47 094 \$

1. Comprend les actifs vendus et les reclassements dans les actifs détenus en vue de la vente.

2. Le secteur Solutions d'assurance a trait à notre capital dans notre placement mis en équivalence dans Brookfield Reinsurance Ltd.

3. Les placements mis en équivalence du secteur Gestion d'actifs ont principalement trait à Oaktree et aux placements immobiliers à titre de commanditaire. Les placements immobiliers à titre de commanditaire sont inclus dans notre secteur Gestion d'actifs puisque nous incluons dans ce secteur les capitaux discrétionnaires que nous investissons directement dans des fonds privés gérés par BAM, ou effectués de concert avec ces fonds, ainsi que d'autres placements.

Les entrées, déduction faite des cessions, de 10,8 G\$ au cours de l'exercice comprennent l'acquisition de notre placement mis en équivalence dans notre entreprise de services de technologie nucléaire, au sein de notre secteur Énergie renouvelable et transition énergétique, auprès de Brookfield Business Partners L.P., une filiale de la Société. Dans le cadre de cette transaction, à la perte du contrôle, la Société a comptabilisé en résultat net, dans les autres produits et profits, des profits de 3,9 G\$ découlant de la cession de notre entreprise de services de technologie nucléaire. Les acquisitions, déduction faite des cessions, comprennent également l'acquisition de notre placement mis en équivalence dans notre plateforme de centres de données à très grande échelle en Amérique du Nord et d'une entreprise de tours de télécommunications en Allemagne dans notre secteur Infrastructures, la participation additionnelle acquise dans Oaktree dans notre secteur Gestion d'actifs et les apports en capital à Brookfield Reinsurance Ltd. dans notre secteur Solutions d'assurance. Le solde de nos placements mis en équivalence a également augmenté en raison de notre quote-part du bénéfice global gagné par nos placements mis en équivalence.

Le tableau qui suit présente les actifs courants et non courants ainsi que les passifs courants et non courants liés aux participations dans des entreprises associées et des coentreprises de la société.

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2023				2022			
	Actifs courants	Actifs non courants	Passifs courants	Passifs non courants	Actifs courants	Actifs non courants	Passifs courants	Passifs non courants
Énergie renouvelable et transition énergétique								
Entreprises associées								
Solutions de durabilité	2 862 \$	13 952 \$	2 623 \$	6 055 \$	322 \$	2 569 \$	203 \$	938 \$
Autres	2 336	12 692	2 030	6 568	3 841	12 309	3 172	7 187
Infrastructures								
Entreprises associées								
Services publics	208	2 563	74	1 132	363	15 744	364	8 588
Transport	1 641	12 862	2 065	6 994	1 318	12 033	2 259	5 919
Données	1 061	42 547	2 725	21 996	438	8 659	564	4 793
Autres	134	1 032	94	321	118	1 362	92	357
Coentreprises								
Services publics	437	6 025	337	4 177	372	6 167	366	4 088
Transport	239	10 563	148	6 131	237	10 054	118	6 029
Secteur médian	226	6 143	190	4 058	232	6 279	226	4 067
Données	355	8 272	188	3 883	1 009	6 640	647	3 640
Capital-investissement								
Entreprises associées								
Activités industrielles	908	650	367	334	1 682	2 352	789	566
Autres	3 306	10 917	2 020	6 992	2 749	7 662	1 810	5 551
Immobilier								
Entreprises associées								
Immeubles destinés à la transition et à l'aménagement ..	170	329	11	118	50	2 792	77	1 143
Coentreprises								
Immeubles principaux	2 315	39 945	3 942	16 150	1 530	40 222	1 588	17 982
Immeubles destinés à la transition et à l'aménagement ..	1 265	29 675	7 044	7 096	1 413	30 110	4 722	9 285
Solutions d'assurance¹	11 930	49 494	1 654	53 646	3 500	39 999	5 324	36 718
Gestion d'actifs et autres								
Entreprises associées								
Oaktree	2 493	19 733	2 277	10 730	1 999	19 038	1 441	10 332
Placements immobiliers à titre de commanditaire ²	20	473	11	80	71	109	54	—
Coentreprises								
Placements immobiliers à titre de commanditaire ²	2 491	9 670	1 575	4 705	1 875	11 309	1 464	5 605
Autres placements mis en équivalence	189	220	126	52	220	709	24	225
	34 586 \$	277 757 \$	29 501 \$	161 218 \$	23 339 \$	236 118 \$	25 304 \$	133 013 \$

1. Le secteur Solutions d'assurance a trait à notre capital dans notre placement mis en équivalence dans Brookfield Reinsurance Ltd.

2. Les placements immobiliers à titre de commanditaire sont inclus dans notre secteur Gestion d'actifs puisque nous incluons dans ce secteur les capitaux discrétionnaires que nous investissons directement dans des fonds privés gérés par BAM, ou effectués de concert avec ces fonds, ainsi que d'autres placements.

Certaines de nos participations dans des entreprises associées sont assujetties à des restrictions quant au montant des fonds qui peuvent être transférés à la société sous forme de dividendes en trésorerie ou utiliser pour rembourser des prêts et des avances, en raison des modalités des accords de prêt, des restrictions réglementaires et d'autres obligations contractuelles.

Le tableau qui suit présente le total des produits, le bénéfice net et les autres éléments du résultat global liés aux placements de la société dans des entreprises associées et des coentreprises.

	2023			2022		
	Produits	Bénéfice net	Autres éléments du résultat global	Produits	Bénéfice net	Autres éléments du résultat global
POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)						
Énergie renouvelable et transition énergétique						
Entreprises associées						
Solutions de durabilité	394 \$	(15) \$	(67) \$	363 \$	11 \$	— \$
Autres	3 078	673	(355)	3 124	348	(583)
Infrastructures						
Entreprises associées						
Services publics	1 136	39	(376)	1 306	32	(112)
Transport	3 044	27	330	2 561	(132)	307
Données	2 272	(45)	685	815	(23)	247
Autres	206	(180)	(283)	173	(349)	600
Coentreprises						
Services publics	724	286	183	869	183	171
Transport	12 102	4 114	36	14 372	1 580	93
Secteur médian	924	315	188	918	220	67
Données	1 047	511	(53)	1 571	337	522
Capital-investissement						
Entreprises associées						
Activités industrielles	2 216	80	(5)	3 462	456	9
Autres	6 951	208	6	5 925	300	7
Immobilier						
Entreprises associées						
Immeubles destinés à la transition et à l'aménagement	26	22	—	(12)	128	—
Coentreprises						
Immeubles principaux	2 328	(66)	(60)	1 781	1 244	174
Immeubles destinés à la transition et à l'aménagement	2 956	76	(30)	2 879	708	63
Solutions d'assurance¹	6 785	452	484	5 101	492	(867)
Gestion d'actifs et autres						
Entreprises associées						
Oaktree	1 503	475	16	1 489	579	15
Placements immobiliers à titre de commanditaire ²	40	(55)	(56)	230	(6)	69
Coentreprises						
Placements immobiliers à titre de commanditaire ²	1 878	336	34	1 362	350	312
Autres placements mis en équivalence	285	50	18	151	20	(38)
	49 895 \$	7 303 \$	695 \$	48 440 \$	6 478 \$	1 056 \$

1. Le secteur Solutions d'assurance a traité à notre capital dans notre placement mis en équivalence dans Brookfield Reinsurance Ltd.

2. Les placements immobiliers à titre de commanditaire sont inclus dans notre secteur Gestion d'actifs puisque nous incluons dans ce secteur les capitaux discrétionnaires que nous investissons directement dans des fonds privés gérés par BAM, ou effectués de concert avec ces fonds, ainsi que d'autres placements.

La société détient certains placements dans des entités inscrites en bourse dont les titres sont négociés sur un marché actif liquide.

11. IMMEUBLES DE PLACEMENT

Le tableau qui suit présente les variations de la juste valeur des immeubles de placement de la société.

AUX 31 DÉCEMBRE ET POUR LES EXERCICES CLOS À CES DATES
(EN MILLIONS)

	2023	2022
Juste valeur au début de l'exercice	115 100 \$	100 865 \$
Entrées	9 278	11 580
Acquisitions par l'entremise de regroupements d'entreprises	3 244	9 805
Changements de méthode comptable	74	(274)
Cessions ¹	(4 258)	(4 430)
Variations de la juste valeur	(105)	629
Écart de change et autres	819	(3 075)
Juste valeur à la fin de l'exercice ²	124 152 \$	115 100 \$

1. Comprend les reclassements dans les actifs détenus en vue de la vente.

2. Au 31 décembre 2023, le solde de clôture comprenait des immeubles de placement de 114,8 G\$ (31 décembre 2022 – 108,2 G\$) loués à des tiers et des immeubles de placement représentant des actifs au titre de droits d'utilisation de 4,8 G\$ (31 décembre 2022 – 4,4 G\$).

Les immeubles de placement comprennent les immeubles de bureaux, les immeubles de commerce de détail, les immeubles résidentiels et autres immeubles de la société. Les entrées et les acquisitions de 12,5 G\$ (2022 – 21,4 G\$) sont principalement liées à l'achat d'une plateforme européenne de centres de données à très grande échelle dans notre secteur Infrastructures ainsi qu'aux achats d'immeubles de placement dans notre secteur Immobilier et aux améliorations apportées aux actifs existants au cours de l'exercice.

Les cessions de 4,3 G\$ (2022 – 4,4 G\$) comprennent la vente de communautés de maisons préfabriquées aux États-Unis et d'immeubles de bureaux au Brésil, au Canada et aux États-Unis. En outre, les résultats de l'exercice considéré incluent le reclassement de certains actifs détenus au sein de nos fonds immobiliers dans les actifs détenus en vue de la vente.

Les immeubles de placement ont généré des produits locatifs de 6,6 G\$ (2022 – 6,2 G\$) et engagé des coûts d'exploitation directs de 4,8 G\$ (2022 – 2,9 G\$). La majorité de nos immeubles de placement sont affectés en garantie des emprunts sans recours grevant les immeubles respectifs.

Le tableau ci-dessous présente nos immeubles de placement évalués à la juste valeur.

AUX 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2023	2022
Immeubles principaux	18 970 \$	19 267 \$
Immeubles destinés à la transition et à l'aménagement	23 016	25 434
Placements à titre de commanditaire	77 627	69 501
Autres immeubles de placement	4 539	898
	124 152 \$	115 100 \$

Des données d'entrée non observables importantes (niveau 3) sont utilisées pour déterminer la juste valeur des immeubles de placement. Les données d'entrée importantes du niveau 3 comprennent les éléments suivants :

Technique d'évaluation	Données d'entrée non observables importantes	Relation entre les données d'entrée non observables et la juste valeur	Facteurs atténuants
Analyse des flux de trésorerie actualisés ¹	- Flux de trésorerie futurs provenant principalement du bénéfice d'exploitation net - Taux d'actualisation - Taux de capitalisation final - Horizon de placement	- Une augmentation (diminution) des flux de trésorerie futurs entraîne une augmentation (diminution) de la juste valeur. - Une augmentation (diminution) du taux d'actualisation entraîne une diminution (augmentation) de la juste valeur. - Une augmentation (diminution) du taux de capitalisation final entraîne une diminution (augmentation) de la juste valeur. - Une augmentation (diminution) de l'horizon de placement entraîne une diminution (augmentation) de la juste valeur.	- Une augmentation (diminution) des flux de trésorerie est souvent accompagnée d'une augmentation (diminution) des taux d'actualisation susceptible de contrebalancer les variations de la juste valeur découlant des flux de trésorerie. - Une augmentation (diminution) des taux d'actualisation est souvent accompagnée d'une augmentation (diminution) des flux de trésorerie susceptible de contrebalancer les variations de la juste valeur découlant des taux d'actualisation. - Une augmentation (diminution) des taux de capitalisation finaux est souvent accompagnée d'une augmentation (diminution) des flux de trésorerie susceptible de contrebalancer les variations de la juste valeur découlant des taux de capitalisation finaux. - Une augmentation (diminution) de l'horizon de placement découle souvent d'une évolution des profils de flux de trésorerie susceptible d'entraîner une augmentation (diminution) de la croissance des flux de trésorerie avant une stabilisation durant l'exercice final.

1. Certains immeubles de placement sont évalués selon la méthode de la capitalisation directe plutôt que le modèle des flux de trésorerie actualisés. En vertu de la méthode de la capitalisation directe, un taux de capitalisation est appliqué aux flux de trésorerie estimatifs de l'exercice considéré.

Les immeubles de placement de la société sont diversifiés sur les plans du type d'actifs, de la catégorie d'actifs, du territoire et du marché. Par conséquent, outre les facteurs susmentionnés, certains facteurs pourraient être atténuants, comme les modifications des hypothèses dont le sens et l'amplitude varient en fonction des territoires et des marchés.

Le tableau suivant résume les principaux paramètres d'évaluation des immeubles de placement de la société.

	2023			2022		
	Taux d'actualisation	Taux de capitalisation final	Horizon de placement (en années)	Taux d'actualisation	Taux de capitalisation final	Horizon de placement (en années)
AUX 31 DÉCEMBRE						
Immeubles principaux	6,2 %	4,8 %	11	6,2 %	4,6 %	11
Immeubles destinés à la transition et à l'aménagement ¹	7,9 %	6,2 %	10	7,7 %	5,9 %	10
Placements à titre de commanditaire ¹	8,6 %	5,8 %	13	8,3 %	5,7 %	13
Autres immeubles de placement ²	7,4 %	s.o.	s.o.	7,5 %	s.o.	s.o.

1. Les taux présentés se rapportent aux immeubles de placement évalués selon la méthode des flux de trésorerie actualisés. Ces taux ne concernent pas les immeubles résidentiels, les biens à bail hypernet, les résidences pour étudiants, les maisons préfabriquées et les autres immeubles de placement qui sont évalués selon la méthode de la capitalisation directe.

2. Les autres immeubles de placement comprennent les immeubles de placement détenus au sein de notre secteur Infrastructures et les autres placements directs au sein de notre secteur Gestion d'actifs.

12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le tableau qui suit présente les immobilisations corporelles de la société, réparties par secteur opérationnel.

	Énergie renouvelable et transition énergétique a)		Infrastructures b)		Capital-investissement c)		Immobilier (immeubles principaux et immeubles destinés à la transition et à l'aménagement) ² d)		Immobilier (placements à titre de commanditaires) et autres ² e)		Total	
AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Coûts	46 284 \$	34 483 \$	51 635 \$	39 440 \$	22 470 \$	21 548 \$	543 \$	562 \$	16 663 \$	16 281 \$	137 595 \$	112 314 \$
Cumul des variations de la juste valeur	31 989	30 726	4 137	3 251	(701)	(611)	50	58	2 464	1 506	37 939	34 930
Cumul de l'amortissement	(11 922)	(9 966)	(7 226)	(5 398)	(5 934)	(5 271)	(248)	(236)	(2 587)	(2 105)	(27 917)	(22 976)
Total ¹	66 351 \$	55 243 \$	48 546 \$	37 293 \$	15 835 \$	15 666 \$	345 \$	384 \$	16 540 \$	15 682 \$	147 617 \$	124 268 \$

1. Au 31 décembre 2023, le total comprenait des immobilisations corporelles d'une valeur de 6,8 G\$ (2022 – 5,6 G\$) louées à des tiers dans le cadre de contrats de location simple. Nos immobilisations corporelles représentant des actifs au titre de droits d'utilisation comprenaient un montant de 757 M\$ (2022 – 435 M\$) dans notre secteur Énergie renouvelable et transition énergétique, un montant de 3,6 G\$ (2022 – 3,5 G\$) dans notre secteur Infrastructures, un montant de 1,3 G\$ (2022 – 1,5 G\$) dans notre secteur Capital-investissement, un montant de 86 M\$ (2022 – 107 M\$) au titre de nos placements dans des immeubles principaux et des immeubles destinés à la transition et à l'aménagement dans notre secteur Immobilier et un montant de 1,1 G\$ (2022 – 1,1 G\$) dans notre secteur Gestion d'actifs, ce qui porte à 6,8 G\$ (2022 – 6,6 G\$) le total des actifs au titre de droits d'utilisation.
2. Les placements dans des immeubles principaux et des immeubles destinés à la transition et à l'aménagement sont inclus dans notre secteur Immobilier. Les placements immobiliers à titre de commanditaire sont inclus dans notre secteur Gestion d'actifs puisque nous incluons dans ce secteur les capitaux discrétionnaires que nous investissons directement dans des fonds privés gérés par BAM, ou effectués de concert avec ces fonds, ainsi que d'autres placements.

En ce qui concerne les secteurs Énergie renouvelable et transition énergétique, Infrastructures et Immobilier, ainsi que les placements immobiliers à titre de commanditaire compris dans notre secteur Gestion d'actifs, les immobilisations corporelles sont principalement comptabilisées à la juste valeur et classées dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs en raison des données d'entrée importantes non observables utilisées pour en déterminer la juste valeur. La valeur comptable qui aurait été comptabilisée si nos actifs avaient été comptabilisés selon le modèle du coût se chiffre à 96,4 G\$ (2022 – 75,4 G\$). En ce qui concerne le secteur Capital-investissement, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût amorti. Au 31 décembre 2023, des immobilisations corporelles d'un montant de 92,3 G\$ (2022 – 88,2 G\$), au coût, étaient affectées en garantie de la dette grevant les immeubles respectifs.

a) Énergie renouvelable et transition énergétique

Nos immobilisations corporelles liées à l'énergie renouvelable et à la transition énergétique se composent de ce qui suit :

AUX 31 DÉCEMBRE ET POUR LES EXERCICES CLOS À CES DATES (EN MILLIONS)	Hydroélectricité		Énergie éolienne		Énergie solaire et autres		Total	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Coût au début de l'exercice	12 480 \$	13 871 \$	11 904 \$	9 033 \$	10 099 \$	7 684 \$	34 483 \$	30 588 \$
Entrées, déduction faite des cessions et des actifs reclassés comme détenus en vue de la vente	148	(542)	1 147	950	1 981	1 267	3 276	1 675
Acquisitions par l'entremise de regroupements d'entreprises	—	—	3 712	1 765	3 488	1 321	7 200	3 086
Écart de change et autres	1 028	(849)	24	156	273	(173)	1 325	(866)
Coût à la fin de l'exercice	13 656	12 480	16 787	11 904	15 841	10 099	46 284	34 483
Cumul des variations de la juste valeur au début de l'exercice	25 642	23 973	3 253	2 461	1 831	1 704	30 726	28 138
Variations de la juste valeur	(596)	2 681	296	1 060	(84)	162	(384)	3 903
Cessions et actifs reclassés comme détenus en vue de la vente	49	—	6	(135)	(23)	—	32	(135)
Écart de change et autres	1 558	(1 012)	59	(133)	(2)	(35)	1 615	(1 180)
Cumul des variations de la juste valeur à la fin de l'exercice	26 653	25 642	3 614	3 253	1 722	1 831	31 989	30 726
Cumul de l'amortissement au début de l'exercice	(5 564)	(5 151)	(2 861)	(2 086)	(1 541)	(1 172)	(9 966)	(8 409)
Dotations à l'amortissement	(667)	(624)	(709)	(557)	(499)	(413)	(1 875)	(1 594)
Cessions et actifs reclassés comme détenus en vue de la vente	5	86	4	4	2	7	11	97
Écart de change et autres	(106)	125	6	(222)	8	37	(92)	(60)
Cumul de l'amortissement à la fin de l'exercice	(6 332)	(5 564)	(3 560)	(2 861)	(2 030)	(1 541)	(11 922)	(9 966)
Solde à la fin de l'exercice	33 977 \$	32 558 \$	16 841 \$	12 296 \$	15 533 \$	10 389 \$	66 351 \$	55 243 \$

Le tableau qui suit présente nos immobilisations corporelles liées à l'énergie renouvelable et à la transition énergétique évaluées à la juste valeur, par emplacement géographique.

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2023	2022
Amérique du Nord	41 636 \$	37 016 \$
Colombie	10 585	8 264
Brésil	5 578	4 708
Europe	5 409	3 396
Asie et autres	3 143	1 859
	66 351 \$	55 243 \$

Les actifs liés à l'énergie renouvelable et à la transition énergétique sont comptabilisés selon le modèle de la réévaluation, et la date de réévaluation la plus récente est le 31 décembre 2023. Les évaluations utilisent des données d'entrée non observables importantes (niveau 3) pour déterminer la juste valeur des actifs liés à l'énergie renouvelable et à la transition énergétique. Les données d'entrée importantes du niveau 3 comprennent les éléments suivants :

Technique d'évaluation	Données d'entrée non observables importantes	Relation entre les données d'entrée non observables et la juste valeur	Facteurs atténuants
Analyse des flux de trésorerie actualisés	- Flux de trésorerie futurs principalement influencés par les hypothèses à l'égard des prix futurs de l'électricité - Taux d'actualisation - Taux de capitalisation final - Exercice final	- Une augmentation (diminution) des flux de trésorerie futurs entraîne une augmentation (diminution) de la juste valeur - Une augmentation (diminution) du taux d'actualisation entraîne une diminution (augmentation) de la juste valeur - Une augmentation (diminution) du taux de capitalisation final entraîne une diminution (augmentation) de la juste valeur - Un report (devancement) de l'exercice final entraîne une diminution (augmentation) de la juste valeur	- Une augmentation (diminution) des flux de trésorerie est souvent accompagnée d'une augmentation (diminution) des taux d'actualisation susceptible de contrebalancer les variations de la juste valeur découlant des flux de trésorerie - Une augmentation (diminution) des taux d'actualisation est souvent accompagnée d'une augmentation (diminution) des flux de trésorerie susceptible de contrebalancer les variations de la juste valeur découlant des taux d'actualisation - Une augmentation (diminution) des taux de capitalisation finaux est souvent accompagnée d'une augmentation (diminution) des flux de trésorerie susceptible de contrebalancer les variations de la juste valeur découlant des taux de capitalisation finaux - Un report (devancement) de l'exercice final découle souvent d'une évolution des profils de flux de trésorerie susceptible d'entraîner une augmentation (diminution) de la croissance des flux de trésorerie avant une stabilisation durant l'exercice final

Les principaux paramètres ayant servi à l'évaluation des centrales hydroélectriques, des parcs éoliens et des parcs solaires de la société à la fin de 2023 et de 2022 sont présentés ci-après.

	Amérique du Nord		Colombie		Brésil		Europe	
AUX 31 DÉCEMBRE	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Taux d'actualisation								
Production sous contrat.....	5,1 – 5,7 %	4,9 – 5,4 %	8,7 %	8,5 %	8,4 %	8,2 %	4,8 %	4,4 %
Production sans contrat.....	6,3 – 7,0 %	6,2 – 6,7 %	10,0 %	9,7 %	9,7 %	9,5 %	4,8 %	4,4 %
Taux de capitalisation final ¹	4,4 – 5,0 %	4,3 – 4,9 %	8,0	7,7	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Exercice final.....	2046	2044	2043	2042	2053	2051	2037	2036

1. Le taux de capitalisation final s'applique seulement aux actifs hydroélectriques en Amérique du Nord et en Colombie.

Les valeurs finales sont incluses dans l'évaluation des actifs hydroélectriques aux États-Unis, au Canada et en Colombie. En ce qui concerne les actifs hydroélectriques au Brésil, l'évaluation tient compte des flux de trésorerie établis en fonction de la durée de l'autorisation ou de la durée d'utilité d'un actif de la concession, plus la durée d'un renouvellement non récurrent de 30 ans pour la majorité des actifs hydroélectriques. Au 31 décembre 2023, la durée d'utilité ou la durée restante moyenne pondérée d'un actif de la concession, y compris un renouvellement non récurrent de 30 ans pour les actifs hydroélectriques concernés, était de 34 ans (2022 – 35 ans). Par conséquent, aucune valeur finale n'avait été attribuée aux actifs hydroélectriques au Brésil à la fin de la durée de l'autorisation.

Le tableau qui suit résume les principales hypothèses qui sous-tendent la production sous contrat et les prix de l'énergie futurs.

	Total de la production vendue en vertu d'accords d'achat d'énergie		Prix de l'énergie aux termes d'accords d'achat d'énergie à long terme (moyenne pondérée)		Prix de l'électricité futurs estimatifs (moyenne pondérée)	
AU 31 DÉCEMBRE 2023	De 1 an à 10 ans	De 11 à 20 ans	De 1 an à 10 ans	De 11 à 20 ans	De 1 an à 10 ans	De 11 à 20 ans
Amérique du Nord (prix en \$ US/MWh).....	55 %	19 %	78	72	91	123
Brésil (prix en R\$/MWh).....	76 %	40 %	313	381	279	424
Colombie (prix en COL\$/MWh).....	45 %	3 %	294	357	412	600
Europe (prix en €/MWh).....	88 %	47 %	73	65	62	65

L'estimation de la société des prix futurs de l'énergie renouvelable est établie d'après l'estimation de la direction quant au coût d'obtention de nouvelles productions d'énergie provenant de sources renouvelables pour répondre à la demande future entre 2027 et 2035 (2022 – entre 2026 et 2035), ce qui préservera la fiabilité du système et procurera des niveaux de réserves suffisants.

b) Infrastructures

Nos immobilisations corporelles liées aux infrastructures se composent de ce qui suit :

AUX 31 DÉCEMBRE ET POUR LES EXERCICES CLOS À CES DATES (EN MILLIONS)	Services publics		Transport		Secteur médian		Données et autres		Total	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Coût au début de l'exercice	7 292 \$	7 582 \$	9 285 \$	8 999 \$	14 679 \$	14 862 \$	8 184 \$	8 326 \$	39 440 \$	39 769 \$
Entrées, déduction faite des cessions et des actifs reclassés comme détenus en vue de la vente	547	345	606	642	407	780	918	561	2 478	2 328
Acquisitions par l'entremise de regroupements d'entreprises	118	108	8 811	—	—	—	35	53	8 964	161
Écart de change et autres	321	(743)	164	(356)	319	(963)	(51)	(756)	753	(2 818)
Coût à la fin de l'exercice	8 278	7 292	18 866	9 285	15 405	14 679	9 086	8 184	51 635	39 440
Cumul des variations de la juste valeur au début de l'exercice	1 624	1 626	1 104	1 045	523	408	—	(2)	3 251	3 077
Cessions et actifs reclassés comme détenus en vue de la vente	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Variations de la juste valeur	143	176	330	112	312	118	—	—	785	406
Écart de change et autres	127	(178)	(24)	(53)	(2)	(3)	—	2	101	(232)
Cumul des variations de la juste valeur à la fin de l'exercice	1 894	1 624	1 410	1 104	833	523	—	—	4 137	3 251
Cumul de l'amortissement au début de l'exercice	(1 456)	(1 272)	(2 040)	(1 668)	(982)	(622)	(920)	(629)	(5 398)	(4 191)
Dotation à l'amortissement	(392)	(326)	(601)	(468)	(557)	(418)	(419)	(384)	(1 969)	(1 596)
Cessions et actifs reclassés comme détenus en vue de la vente	72	21	82	9	30	11	90	41	274	82
Écart de change et autres	(60)	121	(46)	87	(29)	47	2	52	(133)	307
Cumul de l'amortissement à la fin de l'exercice	(1 836)	(1 456)	(2 605)	(2 040)	(1 538)	(982)	(1 247)	(920)	(7 226)	(5 398)
Solde à la fin de l'exercice	8 336 \$	7 460 \$	17 671 \$	8 349 \$	14 700 \$	14 220 \$	7 839 \$	7 264 \$	48 546 \$	37 293 \$

Les immobilisations corporelles liées aux infrastructures sont comptabilisées selon le modèle de la réévaluation, et la date de réévaluation la plus récente est le 31 décembre 2023. Les actifs liés aux services publics se composent de réseaux de transport réglementé et de réseaux de distribution réglementée, lesquels sont exploités principalement aux termes d'ententes prévoyant des tarifs réglementés. Les immobilisations corporelles des activités liées au transport se composent de chemins de fer, de routes à péage et de ports. Les immobilisations corporelles des activités liées au secteur médian se composent d'actifs liés au transport, à la distribution et au stockage d'énergie. Les immobilisations corporelles liées aux données comprennent principalement les tours de télécommunications, les réseaux de fibre optique et les actifs de stockage de données.

Les évaluations pour déterminer la juste valeur des actifs liés aux services publics, au transport, au secteur médian et aux données du secteur Infrastructures sont fondées sur des données d'entrée non observables importantes (niveau 3). Les données d'entrée importantes du niveau 3 comprennent les éléments suivants :

Technique d'évaluation	Données d'entrée non observables importantes	Relation entre les données d'entrée non observables et la juste valeur	Facteurs atténuants
Analyse des flux de trésorerie actualisés	- Flux de trésorerie futurs - Taux d'actualisation - Multiple de capitalisation final - Horizon de placement	- Une augmentation (diminution) des flux de trésorerie futurs entraîne une augmentation (diminution) de la juste valeur - Une augmentation (diminution) du taux d'actualisation entraîne une diminution (augmentation) de la juste valeur - Une augmentation (diminution) du multiple de capitalisation final entraîne une augmentation (diminution) de la juste valeur - Une augmentation (diminution) de l'horizon de placement entraîne une diminution (augmentation) de la juste valeur	- Une augmentation (diminution) des flux de trésorerie est souvent accompagnée d'une augmentation (diminution) des taux d'actualisation susceptible de contrebalancer les variations de la juste valeur découlant des flux de trésorerie - Une augmentation (diminution) des taux d'actualisation est souvent accompagnée d'une augmentation (diminution) des flux de trésorerie susceptible de contrebalancer les variations de la juste valeur découlant des taux d'actualisation - Une augmentation (diminution) du multiple de capitalisation final est souvent accompagnée d'une augmentation (diminution) des flux de trésorerie susceptible de contrebalancer les variations de la juste valeur découlant du multiple de capitalisation final - Une augmentation (diminution) de l'horizon de placement découle souvent d'une évolution des profils de flux de trésorerie susceptible d'entraîner une augmentation (diminution) de la croissance des flux de trésorerie avant une stabilisation durant l'exercice final

Le tableau suivant présente un sommaire des principaux paramètres d'évaluation des actifs de la société liés aux services publics, au transport et au secteur médian à la fin des exercices 2023 et 2022.

AUX 31 DÉCEMBRE	Services publics		Transport		Secteur médian	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Taux d'actualisation	8 à 11 %	7 à 11%	9 %	8 à 14 %	15 %	15 %
Multiples de capitalisation finaux.....	15 fois	18 fois	8 à 20 fois	9 à 15 fois	10 fois	10 fois
Horizon de placement.....	10 à 20 ans	10 à 20 ans	10 ans	10 ans	6 ans	5 à 10 ans

c) Capital-investissement

Les immobilisations corporelles liées au capital-investissement comprennent principalement les actifs détenus par le secteur Capital-investissement de la société. Ces actifs sont comptabilisés selon le modèle du coût, aux termes duquel les actifs sont comptabilisés au coût, déduction faite du cumul de l'amortissement et du cumul de toutes pertes de valeur. Le tableau qui suit présente les variations de la valeur comptable des immobilisations corporelles de la société comprises dans ces secteurs.

AUX 31 DÉCEMBRE ET POUR LES EXERCICES CLOS À CES DATES (EN MILLIONS)	Coût		Cumul des pertes de valeur		Cumul de l'amortissement		Total	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Solde au début de l'exercice	21 548 \$	19 781 \$	(611) \$	(795) \$	(5 271) \$	(4 036) \$	15 666 \$	14 950 \$
Entrées (cessions) ¹ , déduction faite des actifs reclassés comme détenus en vue de la vente	(137)	1 372	93	38	1 469	340	1 425	1 750
Acquisitions par l'entremise de regroupements d'entreprises	239	1 349	—	—	—	—	239	1 349
Écart de change et autres	820	(954)	(9)	5	(234)	151	577	(798)
Dotation à l'amortissement	—	—	—	—	(1 898)	(1 726)	(1 898)	(1 726)
Charges pour pertes de valeur	—	—	(174)	141	—	—	(174)	141
Solde à la fin de l'exercice.....	22 470 \$	21 548 \$	(701) \$	(611) \$	(5 934) \$	(5 271) \$	15 835 \$	15 666 \$

1. (Entrées) cessions, en ce qui concerne le cumul de l'amortissement et le cumul des pertes de valeur.

d) Immobilier (immeubles principaux et immeubles destinés à la transition et à l'aménagement)

AUX 31 DÉCEMBRE ET POUR LES EXERCICES CLOS À CES DATES (EN MILLIONS)	Coût		Cumul des variations de la juste valeur		Cumul de l'amortissement		Total	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Solde au début de l'exercice	562 \$	582 \$	58 \$	38 \$	(236) \$	(227) \$	384 \$	393 \$
Entrées (cessions) ¹ , déduction faite des actifs reclassés comme détenus en vue de la vente.....	(19)	4	—	—	30	16	11	20
Écart de change et autres	—	(24)	24	—	1	22	25	(2)
Variations de la juste valeur.....	—	—	(32)	20	—	—	(32)	20
Dotation à l'amortissement.....	—	—	—	—	(43)	(47)	(43)	(47)
Solde à la fin de l'exercice.....	543 \$	562 \$	50 \$	58 \$	(248) \$	(236) \$	345 \$	384 \$

1. (Entrées) cessions, en ce qui concerne le cumul de l'amortissement.

Les immobilisations corporelles liées aux immeubles principaux et immeubles destinés à la transition et à l'aménagement dans le secteur Immobilier de la société comprennent les actifs comptabilisés en vertu du modèle de réévaluation, et la plus récente réévaluation a été effectuée le 31 décembre 2023. La société a déterminé la juste valeur de ces actifs au moyen de la méthode du coût de remplacement net d'amortissement. Les évaluations pour déterminer la juste valeur des actifs immobiliers sont fondées sur des données d'entrée non observables importantes (niveau 3). Les données d'entrée importantes du niveau 3 comprennent les estimations du coût de remplacement des actifs et de leur durée économique restante.

e) Placements immobiliers à titre de commanditaire et autres

Les immobilisations corporelles dans le secteur se composent principalement de notre portefeuille de biens hôteliers au sein de nos placements immobiliers à titre de commanditaire, qui sont comptabilisés en vertu du modèle de réévaluation, et la plus récente réévaluation a été effectuée le 31 décembre 2023. La société a déterminé la juste valeur de ces actifs au moyen de la méthode du coût de remplacement net d'amortissement. Les évaluations pour déterminer la juste valeur des actifs sont fondées sur des données d'entrée non observables importantes (niveau 3). Les données d'entrée importantes du niveau 3 comprennent les estimations du coût de remplacement des actifs et de leur durée économique restante. Le tableau qui suit présente les variations de la valeur comptable des immobilisations corporelles de la société comprises dans ces secteurs.

AUX 31 DÉCEMBRE ET POUR LES EXERCICES CLOS À CES DATES (EN MILLIONS)	Coût		Cumul des variations de la juste valeur		Cumul de l'amortissement		Total	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Solde au début de l'exercice	16 281 \$	12 288 \$	1 506 \$	616 \$	(2 105) \$	(1 730) \$	15 682 \$	11 174 \$
Entrées (cessions) ¹ , déduction faite des actifs reclassés comme détenus en vue de la vente.....	613	1 269	(34)	31	106	75	685	1 375
Acquisitions par l'entremise de regroupements d'entreprises	—	3 377	—	—	—	—	—	3 377
Écart de change et autres	(231)	(653)	86	(36)	72	148	(73)	(541)
Variations de la juste valeur.....	—	—	976	1 019	—	—	976	1 019
Dotation à l'amortissement.....	—	—	—	—	(660)	(598)	(660)	(598)
Charges pour pertes de valeur.....	—	—	(70)	(124)	—	—	(70)	(124)
Solde à la fin de l'exercice.....	16 663 \$	16 281 \$	2 464 \$	1 506 \$	(2 587) \$	(2 105) \$	16 540 \$	15 682 \$

1. (Entrées) cessions, en ce qui concerne le cumul de l'amortissement.

13. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le tableau suivant présente l'évolution des immobilisations incorporelles de la société.

AUX 31 DÉCEMBRE ET POUR LES EXERCICES CLOS À CES DATES (EN MILLIONS)	Coût		Cumul de l'amortissement et des pertes de valeur		Total	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Solde au début de l'exercice	44 409 \$	34 810 \$	(5 998) \$	(4 201) \$	38 411 \$	30 609 \$
Entrées	899	746	—	—	899	746
Cessions ¹	(3 989)	(2 434)	1 243	259	(2 746)	(2 175)
Acquisitions par l'entremise de regroupements d'entreprises	4 096	12 011	—	2	4 096	12 013
Amortissement	—	—	(2 653)	(2 138)	(2 653)	(2 138)
Écart de change	1 177	(724)	(190)	80	987	(644)
Solde à la fin de l'exercice	46 592 \$	44 409 \$	(7 598) \$	(5 998) \$	38 994 \$	38 411 \$

1. Comprend les actifs vendus et les reclassements dans les actifs détenus en vue de la vente.

Les immobilisations incorporelles sont réparties entre les secteurs opérationnels suivants :

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	Note	2023	2022
Capital-investissement	a)	21 217 \$	23 649 \$
Infrastructures	b)	15 845	11 822
Immobilier (placements à titre de commanditaire) et autres ¹	c)	1 837	2 640
Immobilier (immeubles principaux et immeubles destinés à la transition et à l'aménagement) ¹		69	71
Énergie renouvelable et transition énergétique		26	229
		38 994 \$	38 411 \$

1. Les placements dans des immeubles principaux et des immeubles destinés à la transition et à l'aménagement sont inclus dans notre secteur immobilier. Les placements immobiliers à titre de commanditaire sont inclus dans notre secteur Gestion d'actifs puisque nous incluons dans ce secteur les capitaux discrétionnaires que nous investissons directement dans des fonds privés gérés par BAM, ou effectués de concert avec ces fonds, ainsi que d'autres placements.

a) Capital-investissement

Les immobilisations incorporelles de notre secteur Capital-investissement ont principalement trait à ce qui suit :

- Des relations clients d'une valeur de 12,4 G\$ (2022 – 13,8 G\$), en baisse par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de l'incidence des cessions conclues au cours de l'exercice. Les relations clients sont attribuables aux acquisitions de notre entreprise de services de location de solutions modulaires, de notre entreprise de services de loterie, de notre entreprise de stockage d'énergie évolué, de notre entreprise de services technologiques et de solutions logicielles pour les concessionnaires et de notre entreprise de fabrication de composants de haute technologie. La durée d'utilité maximale des relations clients acquises est de 9 à 20 ans.
- Des marques et des marques de commerce d'une valeur de 2,9 G\$ (2022 – 3,3 G\$), en baisse par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de l'incidence des cessions conclues au cours de l'exercice. Les marques et marques de commerce sont attribuables à notre entreprise de services technologiques et de solutions logicielles pour les concessionnaires, à notre entreprise de services de location de solutions modulaires, à notre entreprise de stockage d'énergie évolué, à notre entreprise de fabrication de composants de haute technologie, à notre entreprise de services de gestion de parcs et de location de voitures et à notre entreprise de services de loterie. La majorité des marques et marques de commerce ont une durée d'utilité indéterminée et les autres ont une durée d'utilité allant de 11 à 40 ans.
- Des accords de concession liés aux réseaux d'aqueduc et d'égout, principalement des ententes avec des administrations municipales au Brésil, de 2,4 G\$ (2022 – 2,1 G\$), en hausse par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de l'incidence du change. Les accords de concession donnent à la société le droit de facturer des tarifs aux utilisateurs pour toute la durée des accords en contrepartie de services de traitement des eaux, de travaux d'entretien continus et réguliers à l'égard d'actifs de distribution des eaux et d'améliorations des réseaux d'aqueduc et d'égout. Les accords de concession ont une durée restante moyenne de 23 ans, après laquelle les actifs sous-jacents liés aux concessions sont rendus aux divers concédants.
- Des logiciels et de la technologie exclusive de 2,2 G\$ (2022 – 3,7 G\$), en baisse par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison des cessions conclues au cours de l'exercice. La technologie exclusive a trait à la combinaison de processus, d'outils, de techniques et de systèmes mis au point qui sont utilisés exclusivement par l'entreprise de capital-investissement et au bénéfice exclusif de cette dernière, et sa durée d'utilité est de 5 à 15 ans.

b) Infrastructures

Les immobilisations incorporelles de notre secteur Infrastructures sont principalement liées à ce qui suit :

- Des relations clients contractuelles, des contrats conclus avec des clients, de la technologie exclusive et des marques de 4,5 G\$ (2022 – 1,7 G\$) au sein de notre entreprise d'infrastructure de décarbonation résidentielle en Amérique du Nord et en Europe. Cette entreprise génère des produits en vertu de contrats à long terme avec une clientèle diversifiée en Amérique du Nord et en Europe.
- Des accords de concession de 3,0 G\$ (2022 – 2,8 G\$) au sein de notre entreprise de transport réglementé au Brésil, qui prévoient le droit de facturer un tarif sur la durée des accords. Le 8 avril 2021, une nouvelle loi a été adoptée au Brésil, laquelle prolonge à perpétuité les autorisations. Ces actifs sont amortis selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des infrastructures sous-jacentes.
- Des relations clients et des contrats d'expédition de 2,1 G\$ (2022 – 2,2 G\$) au sein de notre entreprise diversifiée du secteur médian au Canada, relativement à des contrats d'achat ferme et à des contrats de rémunération des services à long terme. Ces contrats sont conclus avec des contreparties de première qualité. Ces actifs sont amortis selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée.
- Des relations clients, des contrats visant le réseau d'exploitation et des droits d'accès aux voies de 1,7 G\$ (2022 – 1,8 G\$) au sein de notre entreprise de chemins de fer en Amérique du Nord. Ces immobilisations incorporelles comprennent des contrats de location à long terme.
- Des accords de concession de 1,1 G\$ (2022 – 1,0 G\$) liés à nos routes à péage au Pérou, en vertu desquels la société a le droit de facturer un tarif sur la durée des concessions. Les concessions arrivent à expiration en 2043, moment auquel les actifs sous-jacents liés aux concessions seront rendus.
- Les immobilisations incorporelles restantes dans notre secteur Infrastructures ont trait à d'autres actifs à durée d'utilité indéterminée.

c) Placements immobiliers à titre de commanditaire et autres

Les immobilisations incorporelles liées à nos placements immobiliers à titre de commanditaire sont principalement attribuables aux marques de commerce à durée indéterminée liées à nos placements immobiliers à titre de commanditaire, y compris les centres de loisirs pour courts séjours au Royaume-Uni et en Irlande (les « centres pour courts séjours au Royaume-Uni »). La société a déterminé que la durée d'utilité des actifs relatifs aux marques de commerce des centres pour courts séjours au Royaume-Uni était indéterminée, puisque la société a le droit légal d'exploiter à perpétuité ces marques de commerce de façon exclusive dans certains territoires.

Données d'entrées servant à calculer les valeurs recouvrables des immobilisations incorporelles

Nous soumettons les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée à un test de dépréciation lorsqu'un indice de dépréciation est relevé. Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée sont soumises à un test de dépréciation annuellement. Nous procédons à une évaluation des flux de trésorerie actualisés pour déterminer la valeur recouvrable et tenons compte des données d'entrées non observables importantes suivantes dans le cadre de notre évaluation :

Technique d'évaluation	Données d'entrée non observables importantes	Relation entre les données d'entrée non observables et la juste valeur	Facteurs atténuants
Modèles des flux de trésorerie actualisés	- Flux de trésorerie futurs - Taux d'actualisation - Taux de capitalisation final - Horizon de placement	- Une augmentation (diminution) des flux de trésorerie futurs se traduit par une augmentation (diminution) de la valeur recouvrable - Une augmentation (diminution) du taux d'actualisation se traduit par une diminution (augmentation) de la valeur recouvrable - Une augmentation (diminution) du taux de capitalisation final se traduit par une diminution (augmentation) de la valeur recouvrable - Un report (devancement) de l'horizon de placement se traduit par une diminution (augmentation) de la valeur recouvrable	- Une augmentation (diminution) des flux de trésorerie est souvent accompagnée d'une augmentation (diminution) des taux d'actualisation susceptible de contrebalancer les variations de la valeur recouvrable découlant des flux de trésorerie - Une augmentation (diminution) des taux d'actualisation est souvent accompagnée d'une augmentation (diminution) des flux de trésorerie susceptible de contrebalancer les variations de la valeur recouvrable découlant des taux d'actualisation - Une augmentation (diminution) des taux de capitalisation finaux est souvent accompagnée d'une augmentation (diminution) des flux de trésorerie susceptible de contrebalancer les variations de la valeur recouvrable découlant des taux de capitalisation finaux - Un report (devancement) de l'horizon de placement découle souvent d'une évolution des profils de flux de trésorerie susceptible d'entraîner une augmentation (diminution) de la croissance des flux de trésorerie avant une stabilisation durant l'exercice final

14. GOODWILL

Le tableau qui suit présente les soldes et les variations du goodwill.

	Coût		Cumul des pertes de valeur		Total	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
AUX 31 DÉCEMBRE ET POUR LES EXERCICES CLOS À CES DATES (EN MILLIONS)						
Solde au début de l'exercice	29 767 \$	21 216 \$	(1 105) \$	(989) \$	28 662 \$	20 227 \$
Acquisitions par l'entremise de regroupements d'entreprises	7 211	9 581	—	—	7 211	9 581
Pertes de valeur	—	—	(659)	(121)	(659)	(121)
Écart de change et autres ¹	(220)	(1 030)	(83)	5	(303)	(1 025)
Solde à la fin de l'exercice	36 758 \$	29 767 \$	(1 847) \$	(1 105) \$	34 911 \$	28 662 \$

1. Comprend l'ajustement du goodwill en fonction de la répartition finale du prix d'achat.

Le goodwill est réparti entre les secteurs opérationnels suivants :

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	Note	2023	2022
Capital-investissement	a)	14 396 \$	15 005 \$
Infrastructures	b)	14 487	8 789
Énergie renouvelable et transition énergétique	c)	3 335	1 500
Immobilier (placements à titre de commanditaire) et autres ¹	d)	2 674	3 348
Real Estate (immeubles principaux et immeubles destinés à la transition et à l'aménagement) ¹		19	20
Total		34 911 \$	28 662 \$

1. Les placements dans des immeubles principaux et des immeubles destinés à la transition et à l'aménagement sont inclus dans notre secteur Immobilier. Les placements immobiliers à titre de commanditaire sont inclus dans notre secteur Gestion d'actifs puisque nous incluons dans ce secteur les capitaux discrétionnaires que nous investissons directement dans des fonds privés gérés par BAM, ou effectués de concert avec ces fonds, ainsi que d'autres placements.

a) Capital-investissement

Le goodwill de notre secteur Capital-investissement a diminué par rapport à l'exercice précédent, puisque le goodwill acquis dans le cadre d'une acquisition complémentaire par notre entreprise de services de location de solutions modulaires a été plus que contrebalancé par la déconsolidation à la cession de notre entreprise de services de technologie nucléaire et de notre entreprise de services technologiques, ainsi que par une perte de valeur du goodwill de notre entreprise de services de soins de santé.

Les principales données d'entrée sont les taux de croissance des produits, qui vont de 4,3 % à 16,2 %, les taux d'actualisation, qui vont de 8,4 % à 16,7 % et les taux de croissance perpétuels, qui vont de 0,8 % à 11,5 %. Ces hypothèses et données d'entrées sont prévues sur une période de cinq ans, sauf dans certains cas précis.

b) Infrastructures

Le goodwill de notre secteur Infrastructures a augmenté par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement des acquisitions de notre entreprise d'infrastructure résidentielle en Amérique du Nord et en Europe et de notre entreprise de logistique intermodale mondiale.

La valeur recouvrable du goodwill a été établie au moyen d'un modèle des flux de trésorerie actualisés. Les principales données d'entrée sont des taux d'actualisation allant de 8,5 % à 17 %, des multiples de valeurs finales allant de 9 à 30 fois et des périodes de flux de trésorerie allant de 4 à 18 ans. Il a été déterminé que les valeurs recouvrables pour les exercices clos en 2023 et en 2022 excèdent les valeurs comptables connexes.

c) Énergie renouvelable et transition énergétique

Le goodwill de notre secteur Énergie renouvelable et transition énergétique comprend un portefeuille de centrales hydroélectriques et des portefeuilles de production d'énergie décentralisée et de parcs solaires commerciaux. L'augmentation du goodwill tient principalement à l'acquisition de la participation restante de 50 % dans une entreprise d'aménagement en Europe que nous ne détenions pas auparavant.

Le goodwill lié au portefeuille de centrales hydroélectriques découle de l'inclusion d'un passif d'impôt différé, puisque la base fiscale de l'actif net acquis est inférieure à sa juste valeur. Le goodwill peut être recouvré tant que les circonstances fiscales qui l'ont fait naître restent inchangées. À ce jour, un tel changement ne s'est pas produit. En ce qui concerne le solde résiduel du goodwill, il a été déterminé que les valeurs recouvrables pour les exercices clos en 2023 et en 2022 excèdent les valeurs comptables connexes. Les principales données d'entrée sont les taux d'actualisation, qui vont de 10 % à 14 %, le taux de capitalisation final, qui va de 2 à 6 fois, les périodes de flux de trésorerie, qui vont de 2 à 6 ans et les hypothèses relatives à l'endettement futur du secteur opérationnel.

d) Placements immobiliers à titre de commanditaire et autres

Le goodwill lié aux placements immobiliers à titre de commanditaire et autres se compose principalement de nos placements immobiliers à titre de commanditaire, y compris les centres pour courts séjours au Royaume-Uni, un portefeuille d'immeubles de bureaux en Allemagne et un immeuble à usage mixte en Corée du Sud, et des placements directs de notre secteur Capital-investissement. L'augmentation du goodwill lié à nos placements immobiliers à titre de commanditaire a été plus que contrebalancée par des cessions partielles de certains placements directs de notre secteur Capital-investissement.

Les hypothèses d'évaluation suivantes ont été utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des centres pour courts séjours au Royaume-Uni : un taux d'actualisation de 11,0 %, en fonction du coût moyen pondéré du capital fondé sur le marché, un taux de capitalisation final de 5,9 % et un taux de croissance à long terme de 3,0 %. Il a été déterminé que les valeurs recouvrables pour les exercices clos en 2023 et en 2022 excèdent les valeurs comptables connexes.

Données d'entrées servant à calculer les valeurs recouvrables du goodwill

Les valeurs recouvrables utilisées aux fins des tests de dépréciation du goodwill sont calculées au moyen d'un modèle des flux de trésorerie actualisés fondé sur les données d'entrée non observables importantes suivantes :

Technique d'évaluation	Données d'entrée non observables importantes	Relation entre les données d'entrée non observables et la juste valeur	Facteurs atténuants
Modèles des flux de trésorerie actualisés	- Flux de trésorerie futurs - Taux d'actualisation - Taux/multiple de capitalisation final - Horizon de placement /exercice final des flux de trésorerie	- Une augmentation (diminution) des flux de trésorerie futurs se traduit par une augmentation (diminution) de la valeur recouvrable - Une augmentation (diminution) du taux d'actualisation se traduit par une diminution (augmentation) de la valeur recouvrable - Une augmentation (diminution) du taux/multiple de capitalisation final se traduit par une diminution (augmentation) de la valeur recouvrable - Un report (devancement) de l'horizon de placement/de l'exercice final des flux de trésorerie se traduit par une diminution (augmentation) de la valeur recouvrable	- Une augmentation (diminution) des flux de trésorerie est souvent accompagnée d'une augmentation (diminution) des taux d'actualisation susceptible de contrebalancer les variations de la valeur recouvrable découlant des flux de trésorerie - Une augmentation (diminution) des taux d'actualisation est souvent accompagnée d'une augmentation (diminution) des flux de trésorerie susceptible de contrebalancer les variations de la valeur recouvrable découlant des taux d'actualisation - Une augmentation (diminution) des taux/multiples de capitalisation finaux est souvent accompagnée d'une augmentation (diminution) des flux de trésorerie susceptible de contrebalancer les variations de la valeur recouvrable découlant des taux de capitalisation finaux - Un report (devancement) de l'horizon de placement/de l'exercice final des flux de trésorerie découle souvent d'une évolution des profils de flux de trésorerie susceptible d'entraîner une augmentation (diminution) de la croissance des flux de trésorerie avant une stabilisation durant l'exercice final

15. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Les principaux éléments de la charge d'impôt pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 sont présentés dans le tableau qui suit.

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2023	2022
Charge d'impôt exigible	1 908 \$	1 278 \$
(Économie) charge d'impôt différé		
Naissance et résorption de différences temporaires	(789)	690
Économie découlant d'actifs d'impôt non comptabilisés antérieurement	(116)	(447)
Variation des taux d'imposition et nouvelles lois	8	(52)
Total de (l'économie) la charge d'impôt différé	(897)	191
Charge d'impôt	1 011 \$	1 469 \$

Le taux d'imposition national prévu par la loi au Canada qui s'applique à la société est demeuré stable à 26 % en 2023 et en 2022. Le taux d'imposition effectif de la société est différent du taux d'imposition national prévu par la loi en raison des éléments suivants :

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE

	2023	2022
Taux d'imposition prévu par la loi	26 %	26 %
(Diminution) Augmentation du taux découlant des éléments suivants :		
Tranche des profits assujettis à des taux d'imposition différents	(8)	(2)
Bénéfice imposable attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(6)	(3)
Activités internationales assujetties à des taux d'imposition différents	1	3
Comptabilisation d'actifs d'impôt différé	(5)	(6)
Non-comptabilisation de l'avantage lié aux pertes fiscales de l'exercice considéré	5	3
Charges non déductibles	7	3
Autres	(3)	(2)
Taux d'imposition effectif	17 %	22 %

Les actifs et les passifs d'impôt différé aux 31 décembre 2023 et 2022 se rapportent aux éléments suivants :

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2023	2022
Pertes autres qu'en capital (Canada)	2 132 \$	1 666 \$
Pertes en capital (Canada)	5	77
Pertes (États-Unis)	3 472	3 959
Pertes (autres pays)	2 900	1 814
Différence entre la base fiscale et la valeur comptable	(30 158)	(27 303)
Total des passifs d'impôt différé, montant net	(21 649) \$	(19 787) \$

Le total des différences temporaires associées aux participations dans des filiales pour lesquelles des passifs d'impôt différé n'ont pas été comptabilisés au 31 décembre 2023 s'élève à environ 18 G\$ (2022 – environ 9 G\$).

La société évalue régulièrement l'état des contrôles fiscaux en cours et ses positions antérieures en matière de déclarations fiscales afin de prévoir tout résultat défavorable et de déterminer si la charge d'impôt sur le résultat et autres impôts est adéquate. La société estime qu'elle a comptabilisé des montants suffisants à l'égard de tout ajustement fiscal lié aux contrôles fiscaux en cours et à ses positions antérieures en matière de déclarations fiscales dont la matérialisation est plus probable qu'improbable.

Le paiement de dividendes sur certaines actions privilégiées de la société s'est traduit par le paiement d'impôt en trésorerie au Canada et l'obtention par la société d'une déduction fondée sur le montant de cet impôt.

Le tableau qui suit présente la date d'expiration, s'il y a lieu, des actifs d'impôt différé non comptabilisés.

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2023	2022
Un an après la date de clôture	10 \$	29 \$
Deux ans après la date de clôture	13	11
Trois ans après la date de clôture	17	12
Plus de trois ans après la date de clôture	667	672
Ne venant pas à expiration	2 212	1 833
Total	2 919 \$	2 557 \$

Les composantes de l'impôt sur le résultat présentées dans les autres éléments du résultat global pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 se détaillent comme suit :

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2023	2022
Réévaluation des immobilisations corporelles	120 \$	1 187 \$
Contrats financiers et contrats de vente d'énergie	(29)	315
Titres à la JVAERG	76	(127)
Écart de change	(72)	87
Réévaluation de l'obligation à l'égard des régimes de retraite	5	61
Total de l'impôt différé présenté dans les autres éléments du résultat global	100 \$	1 523 \$

16. EMPRUNTS GÉNÉRAUX

AUX 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	Date d'échéance	Taux annuel	Monnaie	2023	2022
Emprunts à terme					
Public – Canada	8 mars 2024	5,04 %	\$ CA	377 \$	369 \$
Public – États-Unis	1 ^{er} avril 2024	4,00 %	\$ US	200	749
Public – États-Unis	15 janvier 2025	4,00 %	\$ US	500	500
Public – Canada	28 janvier 2026	4,82 %	\$ CA	645	632
Public – États-Unis	2 juin 2026	4,25 %	\$ US	499	497
Public – Canada	16 mars 2027	3,80 %	\$ CA	377	369
Public – États-Unis	25 janvier 2028	3,90 %	\$ US	1 067	1 073
Public – États-Unis	29 mars 2029	4,85 %	\$ US	999	999
Public – États-Unis	15 avril 2030	4,35 %	\$ US	750	749
Public – États-Unis	15 avril 2031	2,72 %	\$ US	500	500
Public – États-Unis	30 janvier 2032	2,34 %	\$ US	600	600
Public – Canada	14 décembre 2032	5,43 %	\$ CA	755	738
Public – États-Unis	1 ^{er} mars 2033	7,38 %	\$ US	250	250
Public – États-Unis	14 juin 2033	6,09 %	\$ US	550	—
Public – États-Unis	5 janvier 2034	6,35 %	\$ US	700	—
Public – Canada	14 juin 2035	5,95 %	\$ CA	319	312
Privé – Japon	1 ^{er} décembre 2038	1,42 %	JPY	71	76
Public – États-Unis	20 septembre 2047	4,70 %	\$ US	902	902
Public – États-Unis	15 avril 2050	3,45 %	\$ US	595	594
Public – États-Unis	30 mars 2051	3,50 %	\$ US	758	758
Public – États-Unis	15 février 2052	3,63 %	\$ US	400	400
Public – États-Unis	16 octobre 2080	4,63 %	\$ US	400	400
				12 214	11 467
Facilités renouvelables ¹				31	—
Coûts de financement différés ²				(85)	(77)
Total				12 160 \$	11 390 \$

1. Reflète le papier commercial en circulation et les prélèvements effectués sur les facilités de crédit au 31 décembre 2023.

2. Les coûts de financement différés sont amortis dans les charges d'intérêts sur la durée de l'emprunt, selon la méthode du taux d'intérêt effectif

Les emprunts généraux, excluant les facilités renouvelables, sont assortis d'un taux d'intérêt moyen pondéré de 4,5 % (2022 – 4,2 %). Une partie des emprunts généraux est libellée en devises et comprend un montant de 3,3 G\$ CA (2022 – 3,3 G\$ CA) payable en dollars canadiens ou 2,5 G\$ (2022 – 2,4 G\$) et un montant de 10 G¥ (2022 – 10 G¥) payable en yens japonais ou 71 M\$ (2022 – 76 M\$).

17. CRÉDITEURS ET AUTRES PASSIFS

AUX 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2023	2022
Créditeurs	13 470 \$	12 743 \$
Provisions	3 457	3 591
Obligations locatives	8 882	8 506
Autres passifs	33 084	32 225
Total	58 893 \$	57 065 \$

Les tranches courante et non courante des soldes des créditeurs, des provisions et des autres passifs sont les suivantes :

AUX 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2023	2022
Tranche courante	33 414 \$	33 574 \$
Tranche non courante	25 479	23 491
Total	58 893 \$	57 065 \$

Avantages postérieurs à l'emploi

La société offre des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés de certaines de ses filiales. Les obligations de la société à l'égard de ses régimes à prestations définies sont déterminées périodiquement au moyen d'évaluations actuarielles. La variation de l'évaluation des régimes d'avantages au cours de l'exercice a été une diminution de 11 M\$ (2022 – augmentation de 308 M\$). Le taux d'actualisation a été fixé à 5 % (2022 – 5 %), le taux de croissance de la rémunération, à 2 % (2022 – 1 %) et le taux d'investissement, à 5 % (2022 – 4 %).

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2023	2022
Actifs des régimes.....	1 380 \$	2 560 \$
Moins l'obligation au titre des prestations définies :		
Régimes de retraite à prestations définies.....	(1 583)	(3 141)
Autres avantages postérieurs à l'emploi.....	(131)	(128)
Passif net.....	(334)	(709)
Moins : gains actuariels nets (pertes actuarielles nettes) et autres.....	6	(11)
Passif au titre des prestations définies.....	(328) \$	(720) \$

La diminution des obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi par rapport à l'exercice précédent a principalement trait à la déconsolidation à la cession de notre entreprise de services de technologie nucléaire dans notre secteur Capital-investissement. Se reporter à la note 10, « Placements mis en équivalence », pour obtenir plus de détails.

18. EMPRUNTS SANS RECOURS D'ENTITÉS GÉRÉES

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	Note	2023	2022
Emprunts de filiales.....	a)	16 214 \$	15 140 \$
Emprunts grevant des propriétés précises.....	b)	205 336	187 544
Total.....		221 550 \$	202 684 \$

a) Emprunts de filiales

Les remboursements sur le capital des emprunts de filiales venant à échéance au cours des cinq prochaines années civiles et par la suite s'établissent comme suit :

(EN MILLIONS)	Immobilier	Énergie renouvelable et transition énergétique	Infrastructures	Capital- investissement	Total
2024.....	893 \$	183 \$	1 517 \$	3 \$	2 596 \$
2025.....	377	302	—	54	733
2026.....	377	—	—	94	471
2027.....	999	377	340	—	1 716
2028.....	3 229	—	750	1 440	5 419
Par la suite.....	1 039	1 981	2 325	—	5 345
Total des remboursements de capital.....	6 914	2 843	4 932	1 591	16 280
Coûts de financement différés et autres.....	(32)	(11)	(21)	(2)	(66)
Total – 31 décembre 2023.....	6 882 \$	2 832 \$	4 911 \$	1 589 \$	16 214 \$
Total – 31 décembre 2022.....	6 702 \$	2 546 \$	3 666 \$	2 226 \$	15 140 \$

Au 31 décembre 2023, le taux d'intérêt moyen pondéré sur les emprunts de filiales s'établissait à 5,7 % (2022 – 5,2 %).

Les tranches courante et non courante des soldes des emprunts de filiales s'établissent comme suit :

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2023	2022
Tranche courante.....	2 596 \$	1 469 \$
Tranche non courante.....	13 618	13 671
Total.....	16 214 \$	15 140 \$

Les emprunts de filiales selon la monnaie locale comprennent ce qui suit :

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2023	Monnaie locale	2022	Monnaie locale
Dollar américain	7 915 \$	7 915 \$ US	7 850 \$	7 850 \$ US
Dollar canadien	8 208	10 875 \$ CA	7 217	9 776 \$ CA
Real brésilien	91	443 BRL	73	381 BRL
Total	16 214 \$		15 140 \$	

b) Emprunts grevant des propriétés précises

Les remboursements sur le capital à l'égard des emprunts grevant des propriétés précises venant à échéance au cours des cinq prochaines années civiles et par la suite s'établissent comme suit :

(EN MILLIONS)	Immobilier ^{1,2,3}	Énergie renouvelable et transition énergétique	Infrastructures	Capital-investissement	Total
2024	37 626 \$	5 582 \$	6 742 \$	5 026 \$	54 976 \$
2025	18 408	2 530	2 819	3 542	27 299
2026	9 775	3 384	7 890	5 502	26 551
2027	8 936	1 942	5 079	5 132	21 089
2028	4 263	2 469	5 847	8 564	21 143
Par la suite	8 237	12 900	18 938	16 875	56 950
Total des remboursements de capital	87 245	28 807	47 315	44 641	208 008
Coûts de financement différés et autres	(511)	(172)	(1 232)	(757)	(2 672)
Total – 31 décembre 2023	86 734 \$	28 635 \$	46 083 \$	43 884 \$	205 336 \$
Total – 31 décembre 2022	86 050 \$	22 826 \$	29 881 \$	48 787 \$	187 544 \$

1. Comprend des emprunts de 59,4 G\$ liés aux placements immobiliers à titre de commanditaire dans notre secteur Gestion d'actifs et de 27,3 M\$ liés aux placements dans des immeubles principaux et des immeubles destinés à la transition et à l'aménagement dans notre secteur Immobilier.
2. Les emprunts grevant des biens immobiliers précis de 86,7 G\$ ont trait aux immeubles de placement de Brookfield Property Partners L.P. (« BPY ») d'une valeur de 48,4 G\$, aux immobilisations corporelles de BPY d'une valeur de 11,2 G\$ et aux placements immobiliers directs d'une valeur de 27,1 G\$.
3. Les emprunts grevant des biens immobiliers précis arrivant à échéance en 2024 de 37,6 G\$ comprennent des immeubles de bureaux d'une valeur de 7,7 G\$, des immeubles de commerce de détail d'une valeur de 4,6 G\$ et des placements à titre de commanditaire et autres d'une valeur de 25,3 G\$. Les emprunts grevant des biens immobiliers précis arrivant à échéance en 2025 de 18,4 G\$ comprennent des immeubles de bureaux d'une valeur de 1,5 G\$, des immeubles de commerce de détail d'une valeur de 4,1 G\$ et des placements à titre de commanditaire et autres d'une valeur de 12,8 G\$. Les emprunts grevant des biens immobiliers précis présentés dans le tableau ci-dessus ne tiennent pas compte des options de prolongation offertes.

Au 31 décembre 2023, le taux d'intérêt moyen pondéré sur les emprunts grevant des propriétés précises s'établissait à 7,1 % (2022 – 6,4 %).

Les tranches courante et non courante des soldes des emprunts grevant des propriétés précises s'établissent comme suit :

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2023	2022
Tranche courante	54 975 \$	41 828 \$
Tranche non courante	150 361	145 716
Total	205 336 \$	187 544 \$

Les emprunts grevant des propriétés précises selon la monnaie locale comprennent ce qui suit :

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2023	Monnaie locale	2022	Monnaie locale
Dollar américain	112 510 \$	112 510 \$ US	109 555 \$	109 555 \$ US
Livre sterling	13 457	10 571 £	10 660	8 823 £
Roupie indienne	9 930	826 265 ₹	7 653	632 457 ₹
Dollar canadien	17 124	22 690 \$ CA	15 938	21 590 \$ CA
Euro	22 825	20 670 €	20 316	18 986 €
Dollar australien	10 051	14 755 \$ AU	8 650	12 696 \$ AU
Real brésilien	10 868	52 606 R\$	7 572	39 500 R\$
Peso colombien	3 334	12 914 945 COL\$	2 524	12 157 354 COL\$
Won coréen	2 199	2 855 358 ₩	1 822	2 296 121 ₩
Autres monnaies	3 038	s.o. divers	2 854	s.o. divers
Total	205 336 \$		187 544 \$	

19. OBLIGATIONS DÉCOULANT DES TITRES DE CAPITAUX PROPRES DES FILIALES

Les obligations découlant des titres de capitaux propres des filiales comprennent ce qui suit :

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	Note	2023	2022
Actions privilégiées et titres de capital des filiales	a)	2 257 \$	1 469 \$
Fonds à durée de vie limitée et parts rachetables de fonds	b)	263	1 114
Parts privilégiées des filiales	c)	1 625	1 605
Total		4 145 \$	4 188 \$

a) Actions privilégiées et titres de capital des filiales

Les actions privilégiées sont classées dans les passifs si les détenteurs d'actions privilégiées ont le droit, après une date fixe, de les convertir en capitaux propres ordinaires de l'émetteur en fonction du cours du marché des capitaux propres ordinaires de l'émetteur, si ce dernier ne les a pas déjà rachetées. Les dividendes versés sur ces titres sont comptabilisés dans les charges d'intérêts. Aux 31 décembre 2023 et 2022, les soldes se composaient de ce qui suit :

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS, SAUF LES DONNÉES LIÉES AUX ACTIONS)	Actions en circulation	Taux de dividende cumulatif	Monnaie locale	2023	2022
India Infrastructure Investment Trusts	664 000 000	Se reporter à la note de bas de page ¹	INR	1 138 \$	616 \$
Brookfield India Real Estate Trust (« BIRET »)	246 305 005	Se reporter à la note de bas de page ¹	\$ US	729	456
Actions privilégiées de Rouse, série A	5 600 000	5,00 %	\$ US	145	142
Alstria Office Prime Portfolio GmbH & Co. KG	19 472 214	s.o.	€	109	129
Actions privilégiées de premier rang de BIP Investment Corporation, série 1	4 000 000	5,85 %	\$ CA	73	73
Actions privilégiées de premier rang de Brookfield Property Split Corp. (« BOP Split »)					
Série 1	636 328	5,25 %	\$ US	16	21
Série 2	362 546	5,75 %	\$ CA	7	10
Série 3	408 962	5,00 %	\$ CA	8	12
Série 4	365 661	5,20 %	\$ CA	7	10
Placement de BSREP III dans des résidences pour aînés aux États-Unis	s.o.	s.o.	\$ US	25	—
Total				2 257 \$	1 469 \$

1. Le taux de dividende relatif à India Infrastructure Investment Trusts et à BIRET correspond à au moins 90 % des flux de trésorerie nets distribuables.

Les capitaux propres privilégiés des filiales incluaient également un montant de 1,1 G\$ au 31 décembre 2023 (2022 – 616 M\$) représentant les participations en titres de capitaux propres privilégiés détenus par des tiers investisseurs dans India Infrastructure Investment Trusts, qui ont été classées comme un passif, en raison de l'obligation contractuelle de verser des distributions à un montant qui ne saurait être inférieur à 90 % des flux de trésorerie nets distribuables.

Au 31 décembre 2023, les capitaux propres privilégiés des filiales comprenaient un montant de 729 M\$ (2022 – 456 M\$) représentant les participations en titres de capitaux propres privilégiés détenues par des investisseurs tiers dans BIRET, qui ont été classées comme un passif, puisque BIRET est tenu par une obligation contractuelle de verser des distributions aux porteurs de parts tous les six mois, à un montant qui ne saurait être inférieur à 90 % des flux de trésorerie nets distribuables.

Les actions privilégiées des filiales comprenaient un montant de 145 M\$ au 31 décembre 2023 (2022 – 142 M\$) représentant les participations en titres de capitaux propres privilégiés détenues par un tiers investisseur dans Rouse Properties, L.P., qui ont été classées comme un passif, puisque les participations sont obligatoirement rachetables à compter du 12 novembre 2025 pour un prix fixe par part, plus les distributions accumulées et impayées; les distributions sont plafonnées et elles sont accumulées, peu importe la trésorerie disponible générée.

b) Fonds à durée de vie limitée et parts rachetables de fonds

Les fonds à durée de vie limitée et les parts rachetables du fonds représentent des participations dans nos fonds consolidés détenues par des tiers investisseurs qui ont été classées comme des passifs, puisque les détenteurs de ces participations peuvent exiger que nos fonds rachètent leurs participations dans le fonds en contrepartie d'équivalents de trésorerie à un moment précis. Au 31 décembre 2023, nous avions des obligations découlant des titres de capitaux propres des filiales découlant de fonds à durée de vie limitée et de parts rachetables de fonds de 263 M\$ (2022 – 1,1 G\$).

En ce qui concerne notre secteur Immobilier, les obligations découlant de fonds à durée de vie limitée comprennent des participations en titres de capitaux propres de 189 M\$ (2022 – 577 M\$) détenues par des tiers investisseurs dans deux fonds consolidés qui ont été classées comme un passif, puisque les détenteurs de ces participations peuvent exiger que nos fonds rachètent leurs participations dans le fonds en contrepartie d'équivalents de trésorerie à la juste valeur à une date précise.

Au 31 décembre 2023, nous avons des obligations découlant des titres de capitaux propres des filiales de 70 M\$ (2022 – 96 M\$) attribuables aux parts de fonds à durée de vie limitée dans notre secteur Infrastructures. Ces obligations se composent principalement de la tranche des participations en titres de capitaux propres détenues par des tiers investisseurs dans notre fonds de titres de créance liés aux infrastructures.

Nous avons également 4 M\$ de parts rachetables de fonds (2022 – 441 M\$) dans certains fonds gérés par notre division des titres cotés en bourse.

c) Parts privilégiées des filiales

En 2014, BPY a émis des parts privilégiées échangeables pour un montant de 1,8 G\$ en trois tranches de 600 M\$ rachetables en 2021, en 2024 et en 2026, respectivement. Les parts privilégiées étaient initialement échangeables contre des parts de BPY au prix de 25,70 \$ par part, au gré du détenteur, en tout temps jusqu'à la date d'échéance, inclusivement. À la suite de la fermeture du capital de BPY (la « fermeture du capital de BPY »), les parts privilégiées sont devenues échangeables contre un montant en trésorerie correspondant à la valeur de la contrepartie qui aurait été reçue à la fermeture du capital de BPY (une combinaison de trésorerie, d'actions de BN et de parts privilégiées de la nouvelle société en commandite), en fonction de la valeur de cette contrepartie à la date d'échange. BPY a également la possibilité de verser la contrepartie réelle (une combinaison de trésorerie, d'actions de BN et de parts privilégiées de la nouvelle société en commandite). À la suite de la fermeture du capital de BPY, nous avons convenu, avec le détenteur, d'accorder à la société le droit d'acheter la totalité ou une partie des parts privilégiées auprès du détenteur à l'échéance et d'accorder au détenteur le droit de vendre la totalité ou une partie de ses parts privilégiées à l'échéance, à un prix correspondant, dans chaque cas, au prix d'émission de ces parts privilégiées majoré des distributions accumulées et impayées. Le 30 décembre 2021, la société a acquis la tranche rachetable en 2021 auprès du détenteur et a échangé ces parts contre des parts de rachat-échange. Les parts privilégiées ont par la suite été annulées.

Au 31 décembre 2023, les parts privilégiées des filiales comprenaient un montant de 474 M\$ (2022 – 474 M\$) en titres de capitaux propres privilégiés émis dans le cadre de la fermeture du capital de BPY qui ont été classés dans le passif, puisque les détenteurs de ces participations peuvent exiger un paiement en trésorerie à l'échéance, soit le 26 juillet 2081, relativement à la préférence de liquidation de 25,00 \$ par part et à tout dividende accumulé et impayé.

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS, SAUF LES DONNÉES LIÉES AUX ACTIONS)	Actions en circulation	Taux de dividende cumulatif	Monnaie locale	2023	2022
Série 2.....	24 000 000	6,50 %	\$ US	587 \$	575 \$
Série 3.....	24 000 000	6,75 %	\$ US	564	556
Parts privilégiées de la nouvelle société en commandite.....	19 273 654	6,25 %	\$ US	474	474
Total				1 625 \$	1 605 \$

20. FILIALES ÉMETTRICES SUR LE MARCHÉ ET FILIALES DE FINANCEMENT

Brookfield Finance Inc. (« BFI ») a été constituée en société par actions le 31 mars 2015 en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario) et est une filiale de la Société. Historiquement, nous avons également émis des titres d'emprunt par l'entremise d'autres filiales, y compris Brookfield Finance LLC (« BFL ») et Brookfield Finance I (UK) PLC (« BF U.K. »). Au 31 décembre 2023, BFI est l'émetteur des séries de billets suivantes (conjointement avec BFL et BF U.K. à titre de co-débiteurs, comme il est indiqué ci-après) :

- des billets à 4,25 % d'une valeur de 500 M\$ échéant en 2026;
- des billets à 4,70 % d'une valeur de 550 M\$ échéant en 2047;
- des billets à 4,70 % d'une valeur de 350 M\$ échéant en 2047;
- des billets à 3,90 % d'une valeur de 650 M\$ échéant en 2028;
- des billets à 4,00 % d'une valeur de 200 M\$ échéant en 2024 (BFL étant co-débiteur);
- des billets à 4,85 % d'une valeur de 1,0 G\$ échéant en 2029;
- des billets à 4,35 % d'une valeur de 600 M\$ échéant en 2030;
- des billets à 4,35 % d'une valeur de 150 M\$ échéant en 2030;
- des billets à 3,50 % d'une valeur de 500 M\$ échéant en 2051;
- des billets subordonnés à 4,625 % d'une valeur de 400 M\$ échéant en 2080;
- des billets à 2,724 % d'une valeur de 500 M\$ échéant en 2031;
- des billets à 3,50 % d'une valeur de 250 M\$ échéant en 2051;
- des billets à 3,90 % d'une valeur de 400 M\$ échéant en 2028;
- des billets à 3,625 % d'une valeur de 400 M\$ échéant en 2052;
- des billets à 6,35 % d'une valeur de 700 M\$ échéant en 2034;
- des billets à 3,45 % d'une valeur de 600 M\$ échéant en 2050 (BFL étant co-débiteur);
- des billets à 2,34 % d'une valeur de 600 M\$ échéant en 2032 (BF U.K. étant co-débiteur).

Après la fin de l'exercice, BFI a émis des billets à 5,968 % d'une valeur de 750 M\$ échéant en 2054. En outre, Brookfield Finance II Inc. (« BFI II ») est l'émetteur de billets à 5,431 % d'une valeur de 1,0 G\$ CA échéant en 2032, Brookfield Capital Finance LLC (l'« émetteur US LLC ») est l'émetteur de billets à 6,087 % d'une valeur de 550 M\$ échéant en 2033 et BF U.K. est l'émetteur de billets subordonnés perpétuels à 4,50 % d'une valeur de 230 M\$.

BFL est une société à responsabilité limitée constituée au Delaware le 6 février 2017 et une filiale de la Société. L'émetteur US LLC est une société à responsabilité limitée constituée au Delaware le 12 août 2022 et une filiale de la Société. BFI II a été constituée en société par actions le 24 septembre 2020 en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario) et elle est une filiale de la Société. Brookfield Finance (Australia) Pty Ltd (« BF AUS ») a été constituée en société par actions le 24 septembre 2020 en vertu de la Corporations Act 2001 (Commonwealth d'Australie) et elle est une filiale de la Société. BF U.K. (collectivement avec BFI, BFI II, BFL, BF AUS et l'émetteur US LLC, les « émetteurs de titres d'emprunt ») a été constituée en société par actions le 25 septembre 2020 en vertu de la Companies Act 2006 du Royaume-Uni et elle est une filiale de la Société. Brookfield Finance II LLC (« BFL II ») a été constituée en vertu de la Limited Liability Company Act du Delaware le 24 septembre 2020 et elle est une filiale de la Société. Les émetteurs de titres d'emprunt sont des filiales consolidées de la Société, qui peuvent offrir ou vendre des titres d'emprunt. BFL II est une filiale consolidée de la Société qui peut offrir ou vendre des actions privilégiées représentant une participation dans une société à responsabilité limitée. Les titres d'emprunt émis par les émetteurs de titres d'emprunt sont, ou seront, garantis entièrement et sans condition pour ce qui est du paiement du capital, de la prime (le cas échéant), des intérêts et de certains autres montants par la Société. Les actions privilégiées représentant une participation dans une société à responsabilité limitée qui seront émises par BFL II seront garanties entièrement et sans condition, dans tous les cas par la Société, pour ce qui est du paiement des distributions lorsqu'elles sont payables, des montants à payer au rachat et des montants à payer à la liquidation ou à la dissolution de BFL II.

L'émetteur US LLC, BFI II, BFL, BFL II, BF AUS et BF U.K. ne possèdent pas d'activités ni d'actifs indépendants autres que ceux liés aux titres qu'elles peuvent émettre.

Brookfield Investments Corporation (« BIC ») est une société de placement qui détient des placements dans les secteurs de l'immobilier, de l'énergie renouvelable et des infrastructures, ainsi qu'un portefeuille d'actions privilégiées émises par les filiales de la Société. La Société a fourni une garantie entière et sans condition à l'égard des actions privilégiées de premier rang de catégorie 1, série A, émises par BIC. Au 31 décembre 2023, une tranche de 26 M\$ CA de ces actions privilégiées de premier rang était détenue par des actionnaires tiers, et ces actions sont rachetables au gré du porteur.

Les tableaux suivants présentent un sommaire de l'information financière de la Société, de BFI, de BFI II, de BFL, de BFL II, de BF AUS, de BF U.K., de l'émetteur US LLC, de BIC et des filiales non garantes.

AU 31 DÉCEMBRE 2023 ET POUR L'EXERCICE CLOS À CETTE DATE (EN MILLIONS)												
	La Société ¹	BFI	BFI II	BFL	BFL II	BF AUS	BF U.K.	Émetteur US LLC	BIC	Autres filiales de la Société ²	Ajustements de consolidation ³	La société (données consolidées)
Produits.....	2 787 \$	312 \$	24 \$	— \$	— \$	— \$	15 \$	24 \$	188 \$	104 516 \$	(11 942) \$	95 924 \$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires.....	1 130	(27)	(17)	—	—	—	15	—	34	8 348	(8 353)	1 130
Total de l'actif.....	77 567	10 813	757	—	—	—	160	552	4 165	561 498	(165 417)	490 095
Total du passif.....	31 790	8 793	752	2	—	—	1	549	3 546	320 691	(44 271)	321 853
Participations ne donnant pas le contrôle – capitaux propres privilégiés.....	—	—	—	—	—	—	230	—	—	—	—	230

AU 31 DÉCEMBRE 2022 ET POUR L'EXERCICE CLOS À CETTE DATE (EN MILLIONS)												
	La Société ¹	BFI	BFI II	BFL	BFL II	BF AUS	BF U.K.	Émetteur US LLC	BIC	Autres filiales de la Société ²	Ajustements de consolidation ³	La société (données consolidées)
Produits.....	2 491 \$	284 \$	2 \$	30 \$	— \$	— \$	35 \$	— \$	507 \$	111 633 \$	(22 213) \$	92 769 \$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires.....	2 056	(8)	—	—	—	—	11	—	487	18 598	(19 088)	2 056
Total de l'actif.....	71 514	9 769	740	16	—	—	232	—	4 170	492 799	(137 956)	441 284
Total du passif.....	27 761	8 544	737	6	—	—	4	—	3 520	297 397	(38 576)	299 393
Participations ne donnant pas le contrôle – capitaux propres privilégiés.....	—	—	—	—	—	—	230	—	—	—	—	230

1. Cette colonne tient compte des participations dans toutes les filiales de la Société comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.
2. Cette colonne tient compte des participations dans toutes les filiales de la Société autres que BFI, BFI II, BFL, BFL II, BF AUS, BF U.K., l'émetteur US LLC et BIC, sur une base combinée.
3. Cette colonne comprend les montants nécessaires à la présentation de la société sur une base consolidée.

21. CAPITAUX PROPRES

Le tableau suivant présente les composantes des capitaux propres.

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)		Note	2023	2022
Capitaux propres privilégiés.....	a)		4 103 \$	4 145 \$
Participations ne donnant pas le contrôle.....	b)		122 465	98 138
Capitaux propres ordinaires.....	c)		41 674	39 608
			168 242 \$	141 891 \$

a) Capitaux propres privilégiés

Les capitaux propres privilégiés comprennent les actions privilégiées perpétuelles et les actions privilégiées assorties d'un taux fixe révisé et se composent de ce qui suit :

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)		Taux moyen		2023	2022
		2023	2022	2023	2022
Actions privilégiées perpétuelles.....					
Taux variable.....		5,29 %	4,26 %	463 \$	505 \$
Taux fixe.....		4,82 %	4,82 %	739	739
		5,00 %	4,59 %	1 202	1 244
Actions privilégiées à taux fixe révisé.....		4,72 %	4,31 %	2 901	2 901
		4,80 %	4,40 %	4 103 \$	4 145 \$

Le tableau suivant présente des renseignements supplémentaires sur chacune des séries d'actions privilégiées.

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS, SAUF LES DONNÉES PAR ACTION)		Émises et en circulation		2023	2022
		Taux	2023		
Actions privilégiées de catégorie A					
Actions privilégiées perpétuelles					
Série 2.....	70 % du P	10 220 175	10 220 175	169 \$	169 \$
Série 4.....	70 % du P	3 983 910	3 983 910	45	45
Série 13.....	70 % du P	8 792 596	8 792 596	195	195
Série 15.....	AB + 40 pb ¹	—	2 000 000	—	42
Série 17.....	4,75 %	7 840 204	7 840 204	171	171
Série 18.....	4,75 %	7 681 088	7 681 088	178	178
Série 36.....	4,85 %	7 842 909	7 842 909	197	197
Série 37.....	4,90 %	7 830 091	7 830 091	193	193
Série 51.....	Variable jusqu’au P	3 320 486	3 320 486	54	54
				1 202	1 244
Actions privilégiées à taux révisé ²					
Série 24.....	3,24 %	10 808 027	10 808 027	265	265
Série 26 ³	3,85 %	9 770 928	9 770 928	240	240
Série 28 ⁴	4,61 %	9 233 927	9 233 927	232	232
Série 30 ⁵	6,09 %	9 787 090	9 787 090	241	241
Série 32 ⁶	6,74 %	11 750 299	11 750 299	297	297
Série 34.....	4,44 %	9 876 735	9 876 735	253	253
Série 38.....	3,57 %	7 906 132	7 906 132	179	179
Série 40.....	4,03 %	11 841 025	11 841 025	271	271
Série 42.....	3,25 %	11 887 500	11 887 500	266	266
Série 44.....	5,00 %	9 831 929	9 831 929	187	187
Série 46 ⁷	5,39 %	11 740 797	11 740 797	217	217
Série 48 ⁸	6,23 %	11 885 972	11 885 972	244	244
Série 52.....	2,75 %	1 177 580	1 177 580	9	9
				2 901	2 901
Total.....				4 103 \$	4 145 \$

1. Taux déterminé chaque trimestre. Au 31 mars 2023, toutes les actions de série 15 avaient été intégralement rachetées et annulées.
 2. Les taux de dividendes demeurent fixes pour une période de cinq à six ans à partir de la date de clôture du trimestre suivant l'émission, soit le 30 juin 2011, le 31 mars 2012, le 30 juin 2012, le 31 décembre 2012, le 30 septembre 2013, le 31 mars 2014, le 30 juin 2014, le 31 décembre 2014, le 31 décembre 2015, le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2017, respectivement, et sont rajustés après cinq à six ans à un taux équivalant au rendement des obligations du gouvernement du Canada sur cinq ans, majoré de 180 à 417 points de base.
 3. Taux de dividende révisé avec prise d'effet le 31 mars 2022.
 4. Taux de dividende révisé avec prise d'effet le 30 juin 2022.
 5. Taux de dividende révisé avec prise d'effet le 31 décembre 2022.
 6. Taux de dividende révisé avec prise d'effet le 1^{er} octobre 2023.
 7. Taux de dividende révisé avec prise d'effet le 31 mars 2022.
 8. Taux de dividende révisé avec prise d'effet le 31 décembre 2022.
- P : taux préférentiel, AB : taux des acceptations bancaires, pb : points de base.

La société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie A et un nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie AA, en séries. Aucune action privilégiée de catégorie AA n'a été émise.

Les actions privilégiées de catégorie A ont priorité sur les actions de catégorie A et de catégorie B à droit de vote restreint (les « actions de catégorie A et de catégorie B ») lors de la déclaration de dividendes ou d'autres distributions aux actionnaires. Les actions privilégiées en circulation de toutes les séries ont une valeur nominale de 25,00 \$ CA par action, à l'exception des actions des séries 51 et 52, dont la valeur nominale se chiffre à 22,44 \$ CA et à 22,00 \$ CA, respectivement.

b) Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent les capitaux propres ordinaires et privilégiés qui se rapportent aux entités consolidées et qui appartiennent à d'autres actionnaires.

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2023	2022
Capitaux propres ordinaires.....	117 318 \$	92 991 \$
Capitaux propres privilégiés.....	5 147	5 147
Total.....	122 465 \$	98 138 \$

Le 9 décembre 2022, la société a conclu la distribution d'une participation de 25 % dans Brookfield Asset Management ULC (« BAM »), l'un des plus importants gestionnaires d'actifs alternatifs à l'échelle mondiale, par l'entremise de Brookfield Asset Management Ltd. (le « gestionnaire »), qui a été constituée en société par actions et inscrite en bourse aux fins de la détention d'une participation dans BAM (la « distribution spéciale »). Dans le cadre de la distribution spéciale, la société a distribué environ 410 millions d'actions du gestionnaire, dont la majorité a été distribuée aux porteurs d'actions de catégorie A et de catégorie B de la société, à raison de une action du gestionnaire pour chaque tranche de quatre actions de catégorie A ou de catégorie B de la société détenue à la date de la distribution spéciale. En outre, les porteurs d'actions privilégiées de série 8 et de série 9 ont participé à la distribution spéciale. Puisque la distribution spéciale a constitué une transaction sous contrôle commun, la valeur comptable de la participation de 25 % dans notre entreprise de gestion d'actifs qui a été distribuée aux actionnaires de la société, soit 2,4 G\$, a été comptabilisée à titre d'augmentation de la participation ne donnant pas le contrôle, et une réduction correspondante des capitaux propres a été inscrite au poste Changements de participation.

La note 4, « Filiales », présente des informations supplémentaires sur les participations ne donnant pas le contrôle.

c) Capitaux propres ordinaires

Les capitaux propres ordinaires de la société se composent de ce qui suit :

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2023	2022
Actions ordinaires.....	10 879 \$	10 901 \$
Surplus d'apport.....	112	148
Bénéfices non distribués.....	18 006	18 006
Changements de participation.....	4 510	2 959
Cumul des autres éléments de bénéfice global.....	8 167	7 594
Capitaux propres ordinaires.....	41 674 \$	39 608 \$

La société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions à droit de vote restreint de catégorie A (les « actions de catégorie A ») et 85 120 actions à droit de vote restreint de catégorie B (les « actions de catégorie B »). Les actions de catégorie A et de catégorie B de la société n'ont pas de valeur nominale attribuée. Les actions de catégorie A et les actions de catégorie B sont de rang égal à l'égard du paiement de dividendes et du remboursement de capital, en cas de liquidation ou de dissolution de la société ou de toute autre distribution de ses actifs à ses actionnaires en vue de la liquidation de ses affaires. Les détenteurs d'actions de catégorie A ont le droit d'élire la moitié du conseil d'administration de la société, et les détenteurs d'actions de catégorie B ont le droit d'élire l'autre moitié du conseil d'administration. En ce qui a trait aux actions de catégorie A et de catégorie B, il n'existe aucun facteur dilutif, significatif ou autre, qui pourrait entraîner un résultat dilué par action différent d'une catégorie à l'autre. Cette relation demeure la même, quel que soit le nombre d'instruments dilutifs émis au titre des actions de catégorie A et des actions de catégorie B, puisque les deux catégories d'actions donnent droit à une part égale proportionnelle des dividendes, du résultat et de l'actif net de la société, qu'ils soient calculés avant ou après la prise en considération des instruments dilutifs, quelle que soit la catégorie d'actions diluées.

Les porteurs d'actions de catégorie A et d'actions de catégorie B de la société ont reçu des dividendes en trésorerie de 0,28 \$ par action en 2023 (2022 – 0,56 \$ par action). Les dividendes payés par la Société ont diminué après la distribution spéciale.

Le nombre d'actions de catégorie A et de catégorie B émises et en circulation ainsi que le nombre d'options n'ayant pas été exercées sont les suivants :

AUX 31 DÉCEMBRE	2023	2022
Actions de catégorie A ^{1,3}	1 523 372 339	1 573 286 748
Actions de catégorie B.....	85 120	85 120
Actions en circulation ¹	1 523 457 459	1 573 371 868
Options non exercées, autres régimes fondés sur des actions ² et actions échangeables d'une société liée ³	91 632 045	55 500 881
Nombre total d'actions après dilution.....	1 615 089 504	1 628 872 749

1. Déduction faite de 81 849 805 actions de catégorie A détenues par la société relativement aux ententes de rémunération à long terme au 31 décembre 2023 (31 décembre 2022 – 62 910 220).

2. Comprend le régime d'options sur actions à l'intention de la direction et le régime d'actions entières.

3. Au cours de l'exercice, 32 934 574 actions de catégorie A de BN (les « actions de BN ») ont été échangées sur une base volontaire contre des actions échangeables sans droit de vote de catégorie A-1 de BNRE nouvellement émises, à raison de une pour une. Les actions de catégorie A-1 de BNRE sont convertibles en actions de BN.

Le capital social ordinaire autorisé comprend un nombre illimité d'actions de catégorie A et 85 120 actions de catégorie B. La variation des actions émises et en circulation s'est établie comme suit :

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE	2023	2022
En circulation au début de l'exercice ¹	1 573 371 868	1 568 828 941
Émises (rachetées)		
Émissions	794 418	1 406 586
Rachats	(54 547 332)	(17 247 660)
Régimes d'actionnariat à long terme ²	3 722 567	19 138 775
Régime de réinvestissement des dividendes et autres	115 938	1 245 226
En circulation à la fin de l'exercice ³	1 523 457 459	1 573 371 868

1. Déduction faite de 62 910 220 actions de catégorie A détenues par la société relativement aux ententes de rémunération à long terme au 31 décembre 2022 (31 décembre 2021 – 69 663 192).
2. Comprend le régime d'options sur actions à l'intention de la direction et le régime d'actions incessibles.
3. Déduction faite de 81 849 805 actions de catégorie A détenues par la société relativement aux ententes de rémunération à long terme au 31 décembre 2023 (31 décembre 2022 – 62 910 220).

Bénéfice par action

Les composantes du bénéfice par action de base et dilué sont résumées dans le tableau suivant.

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2023	2022
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	1 130 \$	2 056 \$
Dividendes sur actions privilégiées	(166)	(150)
Bénéfice net disponible pour les actionnaires	964	1 906
Effet dilutif des actions échangeables	5	5
Bénéfice net disponible pour les actionnaires, compte tenu de l'effet dilutif des actions échangeables	969 \$	1 911 \$

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2023	2022
Moyenne pondérée – actions de catégorie A et de catégorie B	1 558,5	1 567,5
Effet dilutif de la conversion des options et des actions entières selon la méthode des actions propres et des actions échangeables d'une société liée	29,7	40,7
Actions de catégorie A et de catégorie B et équivalents d'actions	1 588,2	1 608,2

Rémunération fondée sur des actions

Le tableau qui suit présente un sommaire de la charge comptabilisée à l'égard de la rémunération fondée sur des actions.

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2023	2022
Charge liée aux transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instruments de capitaux propres	104 \$	159 \$
Charge (recouvrement) lié aux transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie	290	(621)
Total de la charge (du recouvrement) lié aux transactions dont le paiement est fondé sur des actions	394	(462)
Incidence du programme de couverture	(289)	629
Total de la charge incluse dans le bénéfice consolidé	105 \$	167 \$

Les régimes de paiements fondés sur des actions de la société sont décrits ci-dessous.

Droits à des paiements fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres

Régime d'options sur actions à l'intention de la direction

Les droits sur les options émises aux termes du régime d'options sur actions à l'intention de la direction de la société s'acquiescent sur une période d'au plus cinq ans, viennent à expiration dix ans après la date d'attribution et sont réglés au moyen de l'émission d'actions de catégorie A. Le prix d'exercice correspond au cours de marché à la date d'attribution. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le total de la charge engagée à l'égard du régime d'options sur actions à l'intention de la direction s'est élevé à 17 M\$ (2022 – 30 M\$).

Le nombre d'options en 2023 et en 2022 a varié de la façon suivante :

	NYSE	
	Nombre d'options (en milliers) ¹	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au 1 ^{er} janvier 2023	44 093	25,16 \$ US
Attribuées	716	36,37
Exercées	(4 731)	16,25
Annulées	(333)	39,57
En circulation au 31 décembre 2023	39 745	26,30 \$ US

1. Options visant l'achat d'actions de catégorie A cotées à la Bourse de New York.

	NYSE	
	Nombre d'options (en milliers) ¹	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au 1 ^{er} janvier 2022	43 794	22,59 \$ US
Attribuées	3 956	46,62
Exercées	(3 258)	15,35
Annulées	(399)	35,70
En circulation au 31 décembre 2022	44 093	25,16 \$ US

1. Options visant l'achat d'actions de catégorie A cotées à la Bourse de New York.

La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 se chiffre à 9,61 \$ (2022 – 8,82 \$) et a été déterminée selon le modèle d'évaluation de Black et Scholes au moyen des données suivantes :

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE	Unité	2023	2022
Cours de l'action moyen pondéré	\$ US	36,37	46,62
Durée moyenne jusqu'à l'exercice des options	Années	7,5	7,5
Volatilité du cours de l'action ¹	%	28,7	24,8
Escompte de liquidité	%	25,0	25,0
Rendement annuel moyen pondéré de l'action	%	1,0	1,4
Taux d'intérêt sans risque	%	4,0	1,9

1. La volatilité du cours de l'action a été déterminée en fonction du cours historique de l'action sur une période analogue à la durée moyenne jusqu'à l'exercice de l'option.

Le tableau qui suit présente le nombre d'options sur actions de catégorie A en circulation au 31 décembre 2023.

Prix d'exercice	Durée de vie restante moyenne pondérée	Options en circulation (en milliers)		
		Droits acquis	Droits non acquis	Total
13,77 \$ US à 16,70 \$ US	1,8 an	4 845	—	4 845
18,43 \$ US à 22,05 \$ US	3,0 ans	16 604	—	16 604
24,15 \$ US à 31,64 \$ US	5,2 ans	5 539	1 390	6 929
35,56 \$ US à 46,62 \$ US	7,3 ans	4 175	7 192	11 367
		31 163	8 582	39 745

Le tableau qui suit présente le nombre d'options sur actions de catégorie A en circulation au 31 décembre 2022.

Prix d'exercice	Durée de vie restante moyenne pondérée	Options en circulation (en milliers)		
		Droits acquis	Droits non acquis	Total
13,77 \$ US à 16,70 \$ US	2,1 ans	8 376	—	8 376
18,43 \$ US à 22,05 \$ US	4,0 ans	16 569	1 094	17 663
24,15 \$ US à 31,64 \$ US	6,2 ans	4 381	2 700	7 081
35,56 \$ US à 46,62 \$ US	8,2 ans	2 099	8 874	10 973
		31 425	12 668	44 093

Régime d'actions entiercées

Le régime d'actions entiercées permet aux cadres dirigeants de détenir indirectement des actions de catégorie A. Aux termes de ce régime, des actions ordinaires (les « actions entiercées ») d'une ou plusieurs sociétés fermées qui détiennent des actions de catégorie A sont attribuées aux cadres dirigeants. Les actions de catégorie A sont achetées sur le marché libre, le coût d'achat étant financé par la société. Les droits des actions entiercées s'acquièrent généralement sur une période de cinq ans et les actions doivent être détenues jusqu'au cinquième anniversaire de la date d'attribution. À une date comprise dans la période de dix ans suivant la date d'attribution, toutes les actions entiercées en circulation seront échangées contre des actions de catégorie A émises par la société, en fonction de la valeur de marché des actions de catégorie A au moment de l'échange. Le nombre d'actions de catégorie A émises au moment de l'échange sera inférieur au nombre d'actions de catégorie A achetées en vertu du régime d'actions entiercées, ce qui donnera lieu à une réduction nette du nombre d'actions de catégorie A émises par la société.

Au cours de 2023, 2,2 millions d'actions de catégorie A ont été achetées à l'égard des actions entiercées attribuées aux cadres dirigeants en vertu du régime d'actions entiercées (2022 – 5,1 millions d'actions de catégorie A). Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le total de la charge engagée à l'égard du régime d'actions entiercées s'est élevé à 30 M\$ (2022 – 51 M\$).

La juste valeur moyenne pondérée des actions entiercées attribuées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 se chiffre à 9,61 \$ (2022 – 7,66 \$) et a été déterminée selon le modèle d'évaluation de Black et Scholes au moyen des données suivantes :

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE	Unité	2023	2022
Cours de l'action moyen pondéré	\$ US	36,37	36,25
Durée moyenne jusqu'à l'exercice des actions	Années	7,5	7,2
Volatilité du cours de l'action ¹	%	28,7	26,7
Escompte de liquidité	%	25,0	25,0
Rendement annuel moyen pondéré de l'action	%	1,0	1,0
Taux d'intérêt sans risque	%	4,0	3,7

1. La volatilité du cours de l'action a été déterminée en fonction du cours historique de l'action sur une période analogue à la durée moyenne jusqu'à l'exercice de l'action.

Le nombre d'actions entiercées a varié de la façon suivante en 2023 et en 2022 :

	Nombre d'unités (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au 1 ^{er} janvier 2023	39 425	35,00 \$
Attribuées	2 155	36,37
Exercées	(228)	34,84
Annulées	(15)	43,51
En circulation au 31 décembre 2023	41 337	35,03 \$
	Nombre d'unités (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au 1 ^{er} janvier 2022	50 378	25,14 \$
Attribuées	43 650	36,25
Exercées	(54 600)	26,94
Annulées	(3)	41,06
En circulation au 31 décembre 2022	39 425	35,00 \$

Régime d'actions incessibles

Le régime d'actions incessibles attribue aux cadres dirigeants des actions de catégorie A achetées sur le marché libre (les « actions incessibles »). Aux termes de ce régime, l'acquisition des droits sur les actions incessibles s'effectue sur une période allant jusqu'à cinq ans, à l'exception des actions incessibles attribuées en remplacement des primes en trésorerie pour lesquelles les droits sont acquis immédiatement. Les actions incessibles dont les droits sont acquis ou non sont assujetties à une période de détention pouvant aller jusqu'à cinq ans. Les détenteurs d'actions incessibles ont le droit de voter et de recevoir les dividendes connexes. La charge de rémunération des salariés liée à ce régime d'actions incessibles est imputée aux résultats sur la période d'acquisition des droits.

Au cours de 2023, Brookfield a attribué 1,5 million d'actions de catégorie A (2022 – 1,9 million) selon les modalités et les conditions du régime d'actions incessibles, ce qui a donné lieu à la comptabilisation d'un montant de 57 M\$ (2022 – 78 M\$) dans la charge de rémunération.

Droits à des paiements fondés sur des actions réglés en trésorerie

Régime d'unités d'actions différées et régime d'unités d'actions incessibles

Le régime d'unités d'actions différées et le régime d'unités d'actions incessibles prévoient l'émission d'unités d'actions différées et d'unités d'actions incessibles, respectivement. En vertu de ces régimes, les salariés et les administrateurs admissibles reçoivent des pourcentages variables de leur prime de rendement annuelle ou de leurs jetons de présence sous forme d'unités d'actions différées et d'unités d'actions incessibles. Les droits sur les unités d'actions différées et les unités d'actions incessibles deviennent acquis sur des périodes allant jusqu'à cinq ans; les unités d'actions différées génèrent d'autres unités d'actions différées au même taux que celui des dividendes ordinaires, d'après le cours de marché des actions ordinaires au moment du paiement du dividende. Les participants ne peuvent convertir les unités d'actions différées ni les unités d'actions incessibles en trésorerie avant leur départ à la retraite ou leur cessation d'emploi.

Lorsque les unités d'actions différées sont converties en trésorerie, leur valeur est équivalente à la valeur de marché des actions ordinaires au moment de la conversion. Lorsque les unités d'actions incessibles sont converties en trésorerie, leur valeur est équivalente à la différence entre le cours de marché d'un nombre équivalent d'actions ordinaires au moment de la conversion et le cours de marché à la date d'attribution des unités d'actions incessibles. La société a recours à des contrats dérivés sur actions pour contrebalancer son exposition à la variation du cours des actions à l'égard des unités d'actions différées et des unités d'actions incessibles pour lesquelles les droits sont acquis ou non. La juste valeur des unités d'actions différées et des unités d'actions incessibles pour lesquelles les droits sont acquis s'établissait à 1,3 G\$ au 31 décembre 2023 (2022 – 1,2 G\$).

La charge de rémunération des salariés liée à ces régimes est imputée aux résultats sur la période d'acquisition des droits liés aux unités d'actions différées et aux unités d'actions incessibles. Le montant payable par la société à l'égard des unités d'actions différées et des unités d'actions incessibles pour lesquelles les droits sont acquis varie en raison des fluctuations des dividendes et du cours des actions. Tous les montants imputables aux variations des montants payables par la société sont comptabilisés à titre de charge de rémunération des salariés dans la période où la variation est survenue. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la charge de rémunération des salariés a totalisé 1 M\$ (2022 – 8 M\$), déduction faite de l'incidence des accords de couverture.

Le nombre d'unités d'actions différées et d'unités d'actions incessibles a varié de la façon suivante en 2023 et en 2022.

	Unités d'actions différées	Unités d'actions incessibles	
	Nombre d'unités (en milliers)	Nombre d'unités (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au 1 ^{er} janvier 2023	21 648	13 679	6,10 \$ CA
Attribuées et réinvesties	271	—	—
Exercées et annulées	(968)	—	—
En circulation au 31 décembre 2023	20 951	13 679	6,10 \$ CA

	Unités d'actions différées	Unités d'actions incessibles	
	Nombre d'unités (en milliers)	Nombre d'unités (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au 1 ^{er} janvier 2022	18 286	13 679	6,10 \$ CA
Attribuées et réinvesties	3 415	—	—
Exercées et annulées	(53)	—	—
En circulation au 31 décembre 2022	21 648	13 679	6,10 \$ CA

La juste valeur des unités d'actions différées correspond au cours négocié des actions ordinaires de la société.

	Unité	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Cours de l'action à la date d'évaluation	\$ CA	53,15	42,58
Cours de l'action à la date d'évaluation	\$ US	40,12	31,46

La juste valeur des unités d'actions incessibles a été principalement déterminée au moyen des données d'entrée suivantes :

	Unité	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Cours de l'action à la date d'évaluation	\$ CA	53,15	42,58
Juste valeur moyenne pondérée d'une unité	\$ CA	47,05	36,48

22. PRODUITS

Nous procédons à une analyse ventilée des produits et tenons compte de la nature, du montant, du calendrier et du degré d'incertitude des produits. Nous présentons notamment des informations sur nos produits par secteur et par type, ainsi qu'une ventilation des produits selon que les biens ou services connexes sont fournis à un moment précis ou qu'ils sont transférés progressivement sur une période donnée.

a) Produits par type

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023 (EN MILLIONS)	Gestion d'actifs	Activités du siège social	Énergie renouvelable et transition énergétique	Infrastructures	Capital- investissement	Immobilier	Total des produits
Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	5 229 \$	— \$	4 878 \$	16 899 \$	52 570 \$	3 156 \$	82 732 \$
Autres produits des activités ordinaires	4 990	309	432	1 335	3 113	3 013	13 192
	<u>10 219 \$</u>	<u>309 \$</u>	<u>5 310 \$</u>	<u>18 234 \$</u>	<u>55 683 \$</u>	<u>6 169 \$</u>	<u>95 924 \$</u>

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022 (EN MILLIONS)	Gestion d'actifs	Activités du siège social	Énergie renouvelable et transition énergétique	Infrastructures	Capital- investissement	Immobilier	Total des produits
Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	4 793 \$	— \$	4 959 \$	13 925 \$	54 541 \$	3 218 \$	81 436 \$
Autres produits des activités ordinaires	4 162	166	239	735	2 792	3 239	11 333
	<u>8 955 \$</u>	<u>166 \$</u>	<u>5 198 \$</u>	<u>14 660 \$</u>	<u>57 333 \$</u>	<u>6 457 \$</u>	<u>92 769 \$</u>

b) Calendrier de comptabilisation des produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023 (EN MILLIONS)	Gestion d'actifs	Énergie renouvelable et transition énergétique	Infrastructures	Capital- investissement	Immobilier	Total des produits
Biens et services fournis à un moment précis	1 562 \$	221 \$	— \$	42 562 \$	2 165 \$	46 510 \$
Services fournis progressivement	3 667	4 657	16 899	10 008	991	36 222
	<u>5 229 \$</u>	<u>4 878 \$</u>	<u>16 899 \$</u>	<u>52 570 \$</u>	<u>3 156 \$</u>	<u>82 732 \$</u>

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022 (EN MILLIONS)	Gestion d'actifs	Énergie renouvelable et transition énergétique	Infrastructures	Capital- investissement	Immobilier	Total des produits
Biens et services fournis à un moment précis	1 587 \$	274 \$	— \$	45 558 \$	2 209 \$	49 628 \$
Services fournis progressivement	3 206	4 685	13 925	8 983	1 009	31 808
	<u>4 793 \$</u>	<u>4 959 \$</u>	<u>13 925 \$</u>	<u>54 541 \$</u>	<u>3 218 \$</u>	<u>81 436 \$</u>

Obligation de prestation qui reste à remplir

Capital-investissement

En ce qui a trait à notre entreprise de services de construction, le carnet de commandes correspond aux produits tirés des biens ou services qui restent à livrer (c'est-à-dire les obligations de prestation qui restent à remplir) dans le cadre de projets de construction garantis en vertu d'un contrat exécuté ou d'un ordre de travail. Au 31 décembre 2023, notre carnet de commandes de projets de construction se chiffrait à approximativement 6,2 G\$ (2022 – 5,7 G\$).

Notre entreprise de services technologiques et de solutions logicielles pour les concessionnaires avait des obligations de prestation qui restent à remplir relativement à ses contrats à long terme liés aux logiciels et à la maintenance d'environ 2,3 G\$ (2022 – 2,5 G\$).

Au sein de notre entreprise de services d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées au Brésil, la durée restante moyenne de nos accords de concession de services ajustés en fonction de l'inflation conclus avec diverses municipalités était de 23 ans au 31 décembre 2023 (2022 – 23 ans) et les obligations de prestation qui restent à remplir s'établissaient à environ 10,6 G\$ (2022 – 10,4 G\$).

Autres

En ce qui concerne nos secteurs Gestion d'actifs, Infrastructures, Énergie renouvelable et transition énergétique et Immobilier, les produits sont habituellement comptabilisés au moment de la facturation dans le cas des contrats comptabilisés progressivement sur une période donnée, étant donné que les montants facturés correspondent à la valeur fournie aux clients.

c) Produits locatifs

Nos contrats de location aux termes desquels la société est le bailleur sont principalement des contrats de location simple. Le total des produits locatifs tirés de nos actifs loués en vertu de contrats de location simple a totalisé 8,8 G\$ (2022 – 8,2 G\$), y compris des produits de 155 M\$ (2022 – 182 M\$) liés aux produits locatifs variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux.

Le tableau qui suit présente les produits contractuels non actualisés à recevoir au titre des contrats de location de la société par période de réception prévue.

	Paiements à recevoir par période			
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans
AU 31 DÉCEMBRE 2023 (EN MILLIONS)				
Créances résultant de contrats de location	6 826 \$	11 229 \$	8 268 \$	17 671 \$
				43 994 \$

	Paiements à recevoir par période			
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans
AU 31 DÉCEMBRE 2022 (EN MILLIONS)				
Créances résultant de contrats de location	5 719 \$	9 072 \$	7 038 \$	15 983 \$
				37 812 \$

23. COÛTS DIRECTS

Les coûts directs comprennent l'ensemble des charges imputables, à l'exception des intérêts, des impôts et des variations de la juste valeur, et sont principalement imputables au coût des ventes et à la rémunération. Ces coûts directs pour 2023 et 2022 se présentent comme suit, par nature :

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2023	2022
Coût des ventes ¹	52 224 \$	54 044 \$
Rémunération	11 155	9 849
Amortissements	9 075	7 683
Frais de vente, généraux et administratifs	5 354	3 931
Impôts fonciers, taxes de vente et autres	3 601	3 004
	81 409 \$	78 511 \$

1. Le coût des ventes a principalement trait aux coûts des stocks dans notre secteur Capital-investissement.

24. VARIATIONS DE LA JUSTE VALEUR

Les variations de la juste valeur comptabilisées en résultat net représentent les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur des actifs et des passifs, y compris des instruments financiers dérivés, comptabilisés au moyen de la méthode de l'évaluation à la juste valeur, et elles se composent de ce qui suit :

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2023	2022
Immeubles de placement	(105) \$	629 \$
Charges liées aux transactions, déduction faite des produits	(608)	(533)
Contrats financiers	337	(163)
Charges pour perte de valeur et correction de valeur	(1 276)	(293)
Autres variations de la juste valeur	256	(617)
	(1 396) \$	(977) \$

25. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les activités de la société l'exposent à divers risques financiers, y compris le risque de marché (c'est-à-dire le risque de change, le risque de taux d'intérêt et d'autres risques de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité. La société utilise de façon sélective des instruments financiers dérivés dans le but de gérer ces risques.

Le tableau qui suit présente le montant notionnel total des positions sur dérivés de la société aux 31 décembre 2023 et 2022.

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	Note	2023	2022
Dérivés sur devises	a)	58 175 \$	50 601 \$
Dérivés sur taux d'intérêt	b)	124 265	61 939
Dérivés sur actions	c)	2 017	1 942
Instruments sur marchandises	d)		
Énergie (en GWh)		98 345	69 902
Gaz naturel (MBtu – en milliers)		144 104	128 381

a) Dérivés sur devises

Le tableau qui suit présente le montant notionnel des contrats de change détenus par la société aux 31 décembre 2023 et 2022.

(EN MILLIONS)	Montant notionnel (en dollars américains)		Taux de change moyen	
	2023	2022	2023	2022
Contrats de change				
Dollar canadien	7 360 \$	7 381 \$	0,76	0,76
Livre sterling	7 608	6 880	1,07	1,12
Euro de l'Union européenne	14 814	10 074	1,09	1,01
Dollar australien	3 417	4 088	0,69	0,69
Roupie indienne	5 233	3 921	85,57	73,72
Won coréen ¹	1 091	923	1 303	1 293
Yuan chinois ¹	3 083	4 166	6,86	6,07
Yen japonais ¹	77	378	138,41	116,26
Peso colombien ¹	2 652	355	4 629	4 800
Real brésilien	3 969	1 371	0,18	0,16
Couronne suédoise	—	—	—	—
Autres monnaies	1 532	2 764	Various	Various
Swaps de devises et de taux d'intérêt				
Dollar canadien	6 457	5 673	0,80	0,77
Dollar australien	502	634	0,68	0,93
Yen japonais ¹	—	275	—	130,68
Livre sterling	—	243	—	1,21
Real brésilien ¹	—	749	—	0,19
Options sur devises				
Roupie indienne	379	485	74,20	78,73

1. Le taux moyen est fondé sur le dollar américain comme monnaie de base.

Le bénéfice net comprend les pertes nettes latentes sur les contrats de change dérivés, qui se sont élevées à 47 M\$ (2022 – pertes de 23 M\$), et l'écart de change cumulé inclus dans les autres éléments du résultat global comprend les pertes de 1,6 G\$ (2022 – profits de 2,8 G\$) liés aux contrats de change conclus à des fins de couverture.

b) Dérivés sur taux d'intérêt

Au 31 décembre 2023, la société détenait des swaps de taux d'intérêt et des swaps à départ différé d'un montant notionnel total de 76,1 G\$ (2022 – 38,6 G\$), des swaptions de taux d'intérêt d'un montant notionnel total de 292 M\$ (2022 – 244 M\$) et des contrats de taux plafonds garantis d'un montant notionnel total de 47,9 G\$ (2022 – 22,8 G\$).

c) Dérivés sur actions

Au 31 décembre 2023, la société détenait des dérivés sur actions d'un montant notionnel de 2,0 G\$ (2022 – 1,9 G\$) dont une tranche de 2,0 G\$ (2022 – 1,9 G\$) servait à couvrir les ententes de rémunération à long terme. Le solde représente les positions sur capitaux propres ordinaires prises relativement aux activités d'investissement de la société ainsi que les couvertures générales de marché boursier. La juste valeur de ces instruments a été comptabilisée dans les états financiers consolidés à la fin de l'exercice.

d) Instruments sur marchandises

La société a conclu des contrats dérivés liés à l'énergie principalement afin de couvrir la vente de l'électricité produite. La société s'applique à associer les dérivés sur vente à terme d'électricité à des périodes précises au cours desquelles elle s'attend à produire de l'électricité pour la vente. Les contrats dérivés liés à l'énergie sont comptabilisés à leur juste valeur et sont inscrits dans les états financiers consolidés. La société a des contrats financiers de gaz naturel en cours représentant 144 104 000 MBtu (2022 – 128 381 000 MBtu) dans le cadre de sa stratégie d'atténuation du risque lié au prix de vente de l'électricité.

Autres renseignements relatifs aux instruments financiers dérivés

Le tableau qui suit présente un classement des dérivés désignés pour la comptabilité de couverture au cours des exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022, selon les catégories suivantes : couverture de flux de trésorerie ou couverture d'investissement net. Les variations de la juste valeur de la partie efficace des couvertures sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global ou le résultat net, selon la catégorie de la couverture, tandis que les variations de la juste valeur de la partie inefficace de la couverture sont comptabilisées en résultat net.

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2023			2022		
	Notionnel	Partie efficace	Partie inefficace	Notionnel	Partie efficace	Partie inefficace
Couvertures de flux de trésorerie ¹	84 119 \$	(754) \$	(12) \$	49 199 \$	2 081 \$	13 \$
Couvertures d'investissement net	45 979	(1 200)	—	35 438	2 998	—
	130 098 \$	(1 954) \$	(12) \$	84 637 \$	5 079 \$	13 \$

1. Le notionnel n'inclut pas des dérivés sur marchandises visant 28 952 GWh et 49 386 MBtu (en milliers) au 31 décembre 2023 (2022 – 18 133 GWh, 67 803 MBtu [en milliers]).

Le tableau qui suit présente les variations de la juste valeur des positions sur dérivés de la société au cours des exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022, y compris les dérivés comptabilisés à la JVRN et les dérivés admissibles à la comptabilité de couverture.

(EN MILLIONS)	Profits latents en 2023	Pertes latentes en 2023	Variation nette en 2023	Variation nette en 2022
Dérivés sur devises	137 \$	(90) \$	47 \$	23 \$
Dérivés sur taux d'intérêt	205	(215)	(10)	419
Dérivés sur actions	—	(32)	(32)	(296)
Dérivés sur marchandises	221	(123)	98	(292)
	563 \$	(460) \$	103 \$	(146) \$

Le tableau qui suit présente les montants notionnels sous-jacents des instruments dérivés de la société aux 31 décembre 2023 et 2022 classés par durée jusqu'à l'échéance, tant pour les dérivés classés comme étant à la JVRN que pour les dérivés admissibles à la comptabilité de couverture.

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2023			2022	
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total du montant notionnel	Total du montant notionnel
JVRN					
Dérivés sur devises	4 295 \$	892 \$	946 \$	6 133 \$	7 075 \$
Dérivés sur taux d'intérêt	24 234	19 941	925	45 100	19 976
Dérivés sur actions	1 231	786	—	2 017	1 942
Instruments sur marchandises					
Énergie (en GWh)	8 482	25 938	34 974	69 394	51 770
Gaz naturel (MBtu – en milliers)	85 583	9 135	—	94 718	60 578
Dérivés admissibles à la comptabilité de couverture					
Dérivés sur devises	17 987 \$	32 628 \$	1 426 \$	52 041 \$	43 286 \$
Dérivés sur taux d'intérêt	19 308	53 331	6 526	79 165	41 963
Dérivés sur actions	—	—	—	—	—
Instruments sur marchandises					
Énergie (en GWh)	5 471	10 514	12 966	28 951	18 133
Gaz naturel (MBtu – en milliers)	37 142	12 244	—	49 386	67 803

26. GESTION DES RISQUES LIÉS À LA DÉTENTION D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Étant donné que la société détient des instruments financiers, elle est exposée aux risques suivants : le risque de marché (c'est-à-dire le risque de taux d'intérêt, le risque de change et d'autres risques de prix qui ont une incidence sur la juste valeur des instruments financiers), le risque de crédit et le risque de liquidité. Le texte qui suit décrit ces risques ainsi que la façon dont ils sont gérés.

a) Risque de marché

Le risque de marché est défini aux fins des présentes comme le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs liés à un instrument financier détenu par la société fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de variation des taux d'intérêt, des taux de change et des prix de marché en raison de facteurs autres que les taux d'intérêt ou de change, comme les variations du cours des actions et du prix des marchandises ou les différentiels de taux.

La société gère le risque de marché découlant des actifs et des passifs libellés en devises et l'incidence des variations des taux de change et d'intérêt en finançant les actifs avec des passifs financiers libellés dans la même monnaie et assortis de modalités semblables en matière de taux d'intérêt, ainsi qu'en détenant des contrats financiers tels que des dérivés sur taux d'intérêt et sur devises de façon à réduire au minimum les risques résiduels.

Les instruments financiers détenus par la société qui sont assujettis au risque de marché comprennent les autres actifs financiers, les emprunts et les instruments dérivés comme les dérivés sur taux d'intérêt, sur devises, sur actions et sur marchandises.

i) *Risque de taux d'intérêt*

Les effets observables sur la juste valeur ou sur les flux de trésorerie futurs liés aux instruments financiers et qui sont directement imputables au risque de taux d'intérêt comprennent les variations du résultat net lié aux instruments financiers dont les flux de trésorerie sont déterminés en fonction de taux d'intérêt variables, ainsi que les variations de la valeur des instruments financiers dont les flux de trésorerie sont fixes de nature.

Les actifs de la société sont essentiellement des actifs physiques de longue durée sensibles aux taux d'intérêt. Par conséquent, les passifs financiers de la société consistent principalement en des dettes à long terme à taux fixe ou en des dettes à taux variable qui ont fait l'objet de swaps avec des dérivés sur taux d'intérêt. Ces passifs financiers sont, à quelques exceptions près, comptabilisés au coût amorti. La société dispose également de contrats de taux plafonds garantis pour restreindre son exposition au risque de hausse des taux d'intérêt sur les dettes à taux variable qui n'ont pas fait l'objet de swaps, et détient des contrats de taux d'intérêt pour s'assurer des taux fixes sur les futures émissions de dettes et pour couvrir économiquement les variations de la valeur des actifs physiques de longue durée sensibles aux taux d'intérêt qui n'ont pas autrement fait l'objet d'un appariement avec une dette à taux fixe.

Une hausse de 50 points de base des taux d'intérêt sur les actifs et passifs financiers nets à taux variable de la société aurait donné lieu à une baisse correspondante de 278 M\$ du bénéfice net avant impôt (2022 – 416 M\$) pour les exercices considérés.

Les variations de la valeur des contrats de taux d'intérêt à la JVRN sont comptabilisées en résultat net, et les variations de la valeur des contrats désignés aux fins de la comptabilité de couverture sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. On estime qu'une augmentation parallèle de 50 points de base sur la courbe des taux à l'égard des instruments financiers mentionnés précédemment donnerait lieu à une hausse correspondante de 228 M\$ du bénéfice net avant impôt (2022 – 146 M\$) et à une augmentation de 956 M\$ des autres éléments de bénéfice global (2022 – 486 M\$), respectivement, pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022.

ii) *Risque de taux de change*

Les variations des taux de change auront une incidence sur la valeur comptable des instruments financiers libellés en monnaies autres que le dollar américain.

La société détient des instruments financiers dans plusieurs devises dont les expositions nettes n'ont pas fait l'objet d'un appariement. Les variations de la valeur de conversion de ces instruments financiers sont comptabilisées en résultat net. Une hausse de 1 % du dollar américain par rapport à ces devises aurait donné lieu à une augmentation de 51 M\$ (2022 – 61 M\$) de la valeur de ces positions sur une base combinée. L'incidence sur les flux de trésorerie liés aux instruments financiers serait négligeable. La société détient des instruments financiers pour limiter son exposition à l'incidence des devises sur ses investissements nets dans des établissements à l'étranger dont les monnaies fonctionnelles et de présentation ne sont pas le dollar américain. Une hausse de 1 % du dollar américain donnerait lieu à une augmentation de 490 M\$ (2022 – 421 M\$) de la valeur de ces instruments de couverture au 31 décembre 2023, qui serait comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et qui serait contrebalancée par les variations de la valeur comptable en dollars américains de l'investissement net couvert.

iii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix correspond au risque de variabilité de la juste valeur découlant des fluctuations des cours des actions ou des autres prix de marché, tels que les prix des marchandises et les écarts de taux.

Les instruments financiers que la société détient et qui sont assujettis à un risque sur actions comprennent les titres de capitaux propres et les dérivés sur actions. Une diminution de 5 % du cours de marché des titres de capitaux propres et des dérivés sur actions détenus par la société, en excluant les dérivés sur actions qui couvrent des ententes de rémunération, se serait traduite par une baisse de 168 M\$ du bénéfice net (2022 – 253 M\$) et par une baisse de 91 M\$ des autres éléments de bénéfice global (2022 – 76 M\$), avant impôt. Le passif de la société au titre des ententes de rémunération en actions est assujetti à une certaine variabilité selon les fluctuations du cours des actions ordinaires sous-jacentes de la société. La société détient des dérivés sur actions pour couvrir la presque totalité de cette variabilité. Une variation de 5 % du cours des capitaux propres ordinaires de la société à l'égard des ententes de rémunération se traduirait par une augmentation de 80 M\$ du passif et des charges au titre de la rémunération (2022 – 63 M\$). Cette augmentation serait contrebalancée par une variation de la valeur des dérivés sur actions connexes de 87 M\$ (2022 – 74 M\$). De ce montant, un montant de 80 M\$ (2022 – 63 M\$) servirait à contrebalancer l'augmentation des charges au titre de la rémunération mentionnée ci-dessus et un montant de 7 M\$ (2022 – 11 M\$) serait comptabilisé en résultat net.

La société vend de l'énergie et une capacité de production en vertu de contrats à long terme et de contrats financiers afin de stabiliser les produits futurs. Certains contrats sont considérés comme des instruments financiers et sont comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers consolidés, et les variations sont comptabilisées soit en résultat net, soit dans les autres éléments du résultat global, selon le cas. Une hausse de 5 % des prix de l'énergie se serait traduite par une diminution d'environ 72 M\$ du bénéfice net pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (2022 – 85 M\$) et par une diminution de 31 M\$ des autres éléments de bénéfice global (2022 – 46 M\$), avant impôt. L'augmentation correspondante de la valeur des produits ou de la capacité sous contrat serait cependant comptabilisée en résultat net uniquement dans les exercices ultérieurs.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte découlant du non-respect, par un emprunteur ou une contrepartie, de ses obligations contractuelles. L'exposition de la société au risque de crédit lié aux instruments financiers a essentiellement trait aux obligations des contreparties à l'égard des contrats dérivés, des prêts à recevoir et des placements en titres de créance tels que les obligations et les actions privilégiées.

La société évalue la solvabilité de chaque contrepartie avant de conclure des contrats en vue de s'assurer que les contreparties satisfont à des exigences minimales en matière de qualité du crédit. La direction évalue et surveille le risque de crédit lié à ses instruments financiers dérivés et s'efforce de le réduire au minimum au moyen d'une diversification, de garanties et d'autres méthodes de réduction du risque de crédit. Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés se limite généralement à la juste valeur positive des instruments, qui ne représente habituellement qu'une petite proportion de la valeur nominale. La presque totalité des instruments financiers dérivés de la société sont liés à des contreparties qui sont des banques ou d'autres institutions financières en Amérique du Nord, au Royaume-Uni et en Australie, ou sont des arrangements qui comprennent des caractéristiques intégrées d'atténuation des risques. La société ne prévoit pas constater de pertes sur créances à l'égard de ces contreparties. L'exposition maximale à l'égard des prêts à recevoir et des placements en titres de créance correspond à la valeur comptable.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la société ne puisse combler un besoin de trésorerie ou financer une obligation au moment où elle devient exigible. Le risque de liquidité comprend également le risque que la société ne soit pas en mesure de liquider ses actifs au moment opportun et à un prix raisonnable.

Afin d'avoir la certitude de pouvoir réagir aux imprévus et saisir rapidement les occasions de placement, la société maintient des sources de liquidités au niveau de la Société et des filiales. Ses principales sources de liquidités se composent de la trésorerie et d'autres actifs financiers, déduction faite des dépôts et des autres passifs connexes, ainsi que des facilités de crédit engagées inutilisées.

La société est exposée aux risques liés au financement par emprunt, y compris la capacité à refinancer les emprunts arrivant à échéance. La société estime que ces risques sont atténués par l'utilisation de dettes à long terme garanties par des actifs de grande qualité, par le maintien d'un niveau d'endettement qui, de l'avis de la direction, est prudent, et par l'échelonnement des échéances sur une longue période. La société cherche aussi à inclure dans ses ententes des conditions qui la protègent des problèmes de liquidité de contreparties qui pourraient autrement avoir une incidence sur la liquidité de la société.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers de la société aux 31 décembre 2023 et 2022.

	Paiements échéant par période				
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Remboursements de capital					
Emprunts généraux ¹	604 \$	1 631 \$	1 434 \$	8 491 \$	12 160 \$
Emprunts sans recours d'entités gérées	56 854	54 360	48 795	61 541	221 550
Obligations découlant des titres de capitaux propres des filiales	932	774	44	2 395	4 145
Charges d'intérêts²					
Emprunts généraux	520	948	821	3 975	6 264
Emprunts sans recours	13 461	20 000	13 970	22 156	69 587
Obligations découlant des titres de capitaux propres des filiales	169	253	174	933	1 529
Obligations locatives ³	1 131	2 044	1 638	12 180	16 993

1. Au 31 décembre 2023, les paiements échéant dans moins de 1 an comprenaient du papier commercial à court terme de 31 M\$.
2. Correspond au total des charges d'intérêts devant être payées sur la durée des obligations. Les paiements liés à des taux d'intérêt variables ont été calculés d'après les taux actuels.
3. Les obligations locatives présentées dans le tableau qui précède comprennent les contrats de location classés comme des contrats de location-financement, les contrats de location à court terme, les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et les paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux, lesquels ne sont pas significatifs.

	Paiements échéant par période				
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Remboursements de capital					
Emprunts généraux ¹	— \$	1 608 \$	1 486 \$	8 296 \$	11 390 \$
Emprunts sans recours d'entités gérées	42 883	58 726	44 119	56 956	202 684
Obligations découlant des titres de capitaux propres des filiales	1 187	746	553	1 702	4 188
Charges d'intérêts²					
Emprunts généraux	484	863	728	3 916	5 991
Emprunts sans recours	10 597	16 016	11 432	18 320	56 365
Obligations découlant des titres de capitaux propres des filiales	152	273	182	563	1 170
Obligations locatives ³	1 186	1 855	1 540	13 192	17 773

1. Au 31 décembre 2022, aucun papier commercial n'était en circulation et aucun prélèvement n'avait été effectué sur les facilités de crédit renouvelables.
2. Correspond au total des charges d'intérêts devant être payées sur la durée des obligations. Les paiements liés à des taux d'intérêt variables ont été calculés d'après les taux actuels.
3. Les obligations locatives présentées dans le tableau qui précède comprennent les contrats de location classés comme des contrats de location-financement, les contrats de location à court terme, les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et les paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux, lesquels ne sont pas significatifs.

27. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

a) Parties liées

Les parties liées comprennent les filiales, les entreprises associées, les coentreprises, les principaux dirigeants, le conseil d'administration (les « administrateurs »), les membres de la famille immédiate des principaux dirigeants et des administrateurs et les entités qui, directement ou indirectement, sont contrôlées, contrôlées conjointement ou influencées de façon notable par les principaux dirigeants, les administrateurs ou un membre de leur famille immédiate.

b) Principaux dirigeants et administrateurs

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et assumant la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la société, directement ou indirectement, soit les membres de la haute direction de la société. Les administrateurs de la société ne planifient pas, ne gèrent pas et ne contrôlent pas les activités de la société directement; ils supervisent plutôt celles-ci.

La rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs de la société au cours des exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 se détaille comme suit :

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2023	2022
Salaires, incitatifs et avantages à court terme ¹	5 \$	14 \$
Paiements fondés sur des actions ¹	19	38
	<u>24 \$</u>	<u>52 \$</u>

1. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, la rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs de la société qui restaient après la distribution spéciale d'une participation de 25 % dans notre entreprise de gestion d'actifs comprend les salaires, la rémunération incitative et les avantages à court terme de 5 M\$ et les paiements fondés sur des actions de 13 M\$.

La rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs de la société est déterminée par le comité de gestion des ressources et de rémunération du conseil d'administration en fonction du rendement des personnes et de la concordance des intérêts des actionnaires, des administrateurs et des principaux dirigeants.

c) Transactions entre parties liées

Dans le cours normal des activités, la société conclut des transactions aux conditions en vigueur sur le marché avec des parties liées, lesquelles transactions ont été évaluées à la valeur d'échange et comptabilisées dans les états financiers consolidés. Ces transactions comprennent, sans s'y limiter, les honoraires de gestion de base, les honoraires en fonction du rendement et les distributions incitatives, les emprunts, les dépôts portant ou non intérêt, les accords d'achat et de vente d'énergie, les engagements de capital dans les fonds privés, l'acquisition et la cession d'actifs et d'entreprises, les contrats dérivés et la construction et l'aménagement d'actifs. Les transactions et les soldes réciproques des entités consolidées sont entièrement éliminés lors de la consolidation. Toutefois, les transactions et les soldes réciproques de la société et des placements mis en équivalence ne sont pas éliminés.

Le tableau suivant présente les soldes entre parties liées qui sont inclus dans les états financiers consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022.

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2023	2022
Honoraires de gestion gagnés	149 \$	102 \$

La société a fourni à BNRE un engagement en capitaux propres d'un montant de 2,0 G\$ afin de financer la croissance future, sur lequel BNRE peut prélever des montants à l'occasion. Au 31 décembre 2023, aucun montant n'avait été prélevé en vertu de l'engagement en capitaux propres.

BNRE peut chercher à allonger la durée de son portefeuille de placements et à le diversifier en acquérant des actifs réels publics et privés dans bon nombre de catégories d'actifs, y compris l'immobilier, les redevances ou les titres cotés en bourse (entre autres actifs). Ces acquisitions pourraient être réalisées sur le marché libre ou parmi les actifs actuellement détenus par la Société. Au cours de l'exercice, la Société a vendu à BNRE des actifs immobiliers et d'autres actifs d'une valeur de 1,1 G\$ en contrepartie de trésorerie.

En outre, afin d'appuyer la croissance continue des actifs de notre secteur Solutions d'assurances, la Société a financé BNRE au moyen d'une participation économique de 2,1 G\$ composée d'actifs immobiliers et d'autres actifs en échange d'actions de catégorie C de BNRE nouvellement émises.

En novembre 2023, BNRE a conclu l'offre d'échange inversé, en vertu de laquelle 33 millions d'actions de catégorie A de BN (les « actions de BN ») ont été échangées sur une base volontaire contre des actions échangeables sans droit de vote de catégorie A-1 de BNRE nouvellement émises, à raison de une pour une. Au 31 décembre 2023, la totalité des 33 millions d'actions de BN remises aux fins d'échange demeuraient dans le portefeuille de placements de BNRE et la totalité des dividendes reçus connexes et des variations latentes de la juste valeur de ces actions avaient été éliminées à la consolidation.

Au 31 décembre 2023, BNRE, Partners Value Investments Inc. et Oaktree avaient des dépôts en trésorerie auprès de filiales entièrement détenues de la société de 266 M\$, de 133 M\$ et de 40 M\$, respectivement.

28. AUTRES INFORMATIONS

a) Garanties et éventualités

Dans le cours normal des activités, la société contracte des obligations qui comprennent des engagements visant à fournir du crédit-relais, ainsi que des lettres de crédit et des garanties fournies à l'égard de contrats de vente d'électricité et d'obligations de réassurance, ainsi que des engagements portant sur les dépenses d'investissement liées aux coûts de projets sous contrats repris dans le cadre d'acquisitions récentes. Au 31 décembre 2023, la société s'était engagée pour un montant de 6,2 G\$ (2022 – 2,8 G\$).

De plus, la société conclut des conventions prévoyant une indemnisation et accordant des garanties au profit de tiers relativement à des transactions telles que les cessions ou les acquisitions d'entreprises, les ventes d'actifs, la prestation de services, les ententes de titrisation et les ententes de prise ferme et de placement pour compte. La société a également convenu d'indemniser ses administrateurs et certains de ses dirigeants et employés. La nature de la presque totalité des engagements d'indemnisation ne permet pas à la société d'établir une évaluation raisonnable du montant maximal qu'elle pourrait être tenue de verser à des tiers, car dans la plupart des cas, les ententes ne fixent aucun montant maximal, et ces montants dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées à l'heure actuelle. Par le passé, ni la société ni ses filiales consolidées n'ont eu à verser d'importants montants, pas plus qu'elles ne prévoient actuellement avoir à verser d'importants montants en vertu de ces conventions d'indemnisation dans l'avenir.

La société forme périodiquement des coentreprises, des consortiums ou d'autres types d'arrangements qui comprennent des droits de liquidité en faveur de la société ou de ses contreparties. Ces arrangements incluent des ententes d'achat ou de vente, des droits d'inscription et d'autres arrangements usuels. Ces ententes contiennent généralement des clauses de protection qui visent à atténuer les risques pour nous. Le montant, le calendrier et la probabilité des paiements effectués par la société en vertu de ces arrangements dépendent, dans la plupart des cas, d'événements ou de circonstances futurs liés à la contrepartie et ne peuvent, par conséquent, être déterminés en ce moment.

La société est éventuellement tenue responsable de poursuites et de réclamations qui peuvent survenir dans le cours normal des activités. Il n'est pas raisonnablement possible que l'une des poursuites en cours au 31 décembre 2023 donne lieu à un passif significatif au titre du règlement de la poursuite.

La société a souscrit une assurance à l'égard des coûts liés aux interruptions d'activité et aux dommages subis par suite d'un acte de terrorisme. Le montant de la couverture est examiné pour chaque risque et peut aller jusqu'à 4 G\$. Toutefois, un acte de terrorisme pourrait avoir une incidence significative sur les actifs de la société dans la mesure où les dommages subis excéderaient la couverture.

La société, par l'intermédiaire de ses filiales dont les activités sont liées aux propriétés résidentielles, pourrait être tenue responsable des obligations de ses partenaires dans des coentreprises d'aménagement de terrains. Dans chacun des cas, tous les actifs de la coentreprise servent d'abord à satisfaire à ces obligations, et le solde est partagé entre les participants conformément aux ententes de coentreprise préétablies.

Comme il est mentionné à la note 19, « Obligations découlant des titres de capitaux propres des filiales », en 2014, BPY a émis des parts privilégiées échangeables pour un montant de 1,8 G\$ en trois tranches de 600 M\$ rachetables en 2021, en 2024 et en 2026, respectivement. Les parts privilégiées étaient initialement échangeables contre des parts de BPY au prix de 25,70 \$ par part, au gré du détenteur, en tout temps jusqu'à la date d'échéance, inclusivement. À la suite de la fermeture du capital de BPY, les parts privilégiées sont devenues échangeables contre un montant en trésorerie correspondant à la valeur de la contrepartie qui aurait été reçue à la fermeture du capital de BPY (une combinaison de trésorerie, d'actions de BN et de parts privilégiées de la nouvelle société en commandite), en fonction de la valeur de cette contrepartie à la date d'échange. BPY a également la possibilité de verser la contrepartie réelle (une combinaison de trésorerie, d'actions de BN et de parts privilégiées de la nouvelle société en commandite). À la suite de la fermeture du capital de BPY, nous avons convenu, avec le détenteur, d'accorder à la société le droit d'acheter la totalité ou une partie des parts privilégiées auprès du détenteur à l'échéance et d'accorder au détenteur le droit de vendre la totalité ou une partie de ses parts privilégiées à l'échéance, à un prix correspondant, dans chaque cas, au prix d'émission de ces parts privilégiées majoré des distributions accumulées et impayées. Le 30 décembre 2021, la société a acquis la tranche rachetable en 2021 auprès du détenteur et a échangé ces parts contre des parts de rachat-échange. Les parts privilégiées ont par la suite été annulées.

b) Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

Au cours de l'exercice, la société a inscrit à l'actif des intérêts d'un montant de 471 M\$ (2022 – 508 M\$), principalement au titre des immeubles de placement et des projets résidentiels en cours d'aménagement.

Information à l'intention des actionnaires

Demandes de renseignements des actionnaires

Les actionnaires sont priés d'adresser leurs demandes à notre groupe Relations avec les investisseurs, à l'adresse suivante :

Brookfield Corporation
Brookfield Place, 181 Bay Street, Suite 100
Toronto (Ontario) M5J 2T3
Tél. : 416 363-9491 ou 1 866 989-0311 (sans frais en Amérique du Nord)
Courriel : bn.enquiries@brookfield.com
www.bn.brookfield.com

Les actionnaires sont priés d'acheminer leurs demandes relatives aux dividendes, aux changements d'adresse et aux certificats d'actions à notre agent des transferts à l'adresse suivante :

Compagnie Trust TSX
301 - 100 Adelaide Street West
Toronto (Ontario) M5H 4H1
Tél. : 1 800 387-0825 (en Amérique du Nord)
416 682-3860 (ailleurs qu'en Amérique du Nord)
Télec. : 1 888 249-6189 (en Amérique du Nord)
514 985-8843 (ailleurs qu'en Amérique du Nord)
Courriel : shareholderinquiries@tmx.com
www.tsxtrust.com

Inscriptions boursières

	Symbole	Bourse
Actions à droit de vote restreint de catégorie A	BN	New York
	BN	Toronto
Actions privilégiées de catégorie A		
Série 2	BN.PR.B	Toronto
Série 4	BN.PR.C	Toronto
Série 13	BN.PR.K	Toronto
Série 17	BN.PR.M	Toronto
Série 18	BN.PR.N	Toronto
Série 24	BN.PR.R	Toronto
Série 26	BN.PR.T	Toronto
Série 28	BN.PR.X	Toronto
Série 30	BN.PR.Z	Toronto
Série 32	BN.PF.A	Toronto
Série 34	BN.PF.B	Toronto
Série 36	BN.PF.C	Toronto
Série 37	BN.PF.D	Toronto
Série 38	BN.PF.E	Toronto
Série 40	BN.PF.F	Toronto
Série 42	BN.PF.G	Toronto
Série 44	BN.PF.H	Toronto
Série 46	BN.PF.I	Toronto
Série 48	BN.PF.J	Toronto
Série 51	BN.PF.K	Toronto
Série 52	BN.PF.L	Toronto

1. La « date de placement » désigne chaque date de paiement des dividendes à laquelle les dividendes en trésorerie payés sur toutes les actions de catégorie A inscrites au nom d'un actionnaire, déduction faite des retenues d'impôt applicables, sont réinvesties.

Dates de clôture des registres et de paiement des dividendes

Titre ¹	Date de clôture des registres ²	Date de paiement ³
Actions de catégorie A et de catégorie B	15 jours avant la date de paiement	Dernier jour de mars, de juin, de septembre et de décembre
Actions privilégiées de catégorie A		
Séries 2, 4, 13, 17, 18, 24, 26, 28, 30		
32, 34, 36, 37, 38, 40, 42, 44, 46 et 48	Quinzième jour de mars, de juin, de septembre et de décembre	Dernier jour de mars, de juin, de septembre et de décembre
Série 51	Dernier jour de chaque mois	Douzième jour du mois suivant
Série 52	Quinzième jour de janvier, d'avril, de juillet et d'octobre	Premier jour de février, de mai, d'août et de novembre

1. Tous les versements de dividendes doivent être déclarés par le conseil d'administration.

2. Si la date de clôture des registres n'est pas un jour ouvrable, la date de clôture des registres sera le jour ouvrable précédent.

3. Si la date de paiement n'est pas un jour ouvrable, la date de paiement sera le jour ouvrable précédent.

Relations avec les investisseurs et communications

Nous nous sommes engagés à informer nos actionnaires de nos progrès grâce à un programme de communication complet qui comprend la publication de documents tels que notre rapport annuel, nos rapports intermédiaires trimestriels et nos communiqués de presse. Nous avons également un site Web qui permet d'accéder rapidement à ces documents de même qu'aux documents déposés auprès des organismes de réglementation, à l'information relative aux actions et aux dividendes ainsi qu'à d'autres renseignements.

Les rencontres avec les actionnaires font partie intégrante de notre programme de communication. Les administrateurs et les membres de la direction rencontrent les actionnaires de Brookfield à l'occasion de l'assemblée annuelle et ils sont disponibles pour répondre à leurs questions. Les membres de la direction sont aussi disponibles pour rencontrer des analystes en placements, des conseillers financiers et des représentants des médias.

Le texte de notre rapport annuel de 2023 est offert en anglais sur demande auprès de la société; il est également déposé sur SEDAR+ et accessible par l'intermédiaire de ce site à l'adresse www.sedarplus.ca.

Dividendes

Le dividende trimestriel à payer sur les actions de catégorie A est déclaré en dollars américains. Les actionnaires inscrits résidant aux États-Unis reçoivent leurs dividendes en dollars américains, à moins qu'ils ne demandent de recevoir l'équivalent en dollars canadiens. Les actionnaires inscrits résidant au Canada reçoivent l'équivalent en dollars canadiens de leurs dividendes, à moins qu'ils ne demandent de recevoir leurs dividendes en dollars américains. L'équivalent en dollars canadiens du dividende trimestriel est basé sur le taux de change quotidien moyen de la Banque du Canada en vigueur exactement deux semaines (ou 14 jours) avant la date de paiement du dividende.

Régime de réinvestissement des dividendes

La Société s'est dotée d'un régime de réinvestissement des dividendes permettant aux porteurs inscrits d'actions de catégorie A qui sont résidents du Canada ou des États-Unis de recevoir leurs dividendes sous forme d'actions de catégorie A nouvellement émises.

Les détenteurs inscrits de nos actions de catégorie A résidant aux États-Unis peuvent choisir de toucher leurs dividendes sous forme d'actions de catégorie A nouvellement émises à un prix correspondant au cours moyen pondéré en fonction du volume (en dollars américains) auquel les lots réguliers d'actions de catégorie A se négocient à la Bourse de New York, lequel est basé sur le cours de clôture moyen durant chacun des cinq jours de bourse précédant immédiatement la date de placement¹ pertinente auquel au moins un lot régulier d'actions de catégorie A a été négocié, tel qu'il a été publié par la Bourse de New York.

Les détenteurs inscrits de nos actions de catégorie A résidant au Canada peuvent choisir de toucher leurs dividendes sous forme de nouvelles émissions d'actions de catégorie A à un prix correspondant au cours moyen pondéré en fonction du volume de ces actions à la Bourse de New York, multiplié par un facteur d'échange qui représente la moyenne des taux de change quotidiens moyens publiés par la Banque du Canada durant chacun des cinq jours de bourse précédant immédiatement la date de placement pertinente.

Notre régime de réinvestissement des dividendes permet aux actionnaires actuellement inscrits de la Société résidant au Canada et aux États-Unis d'augmenter leurs placements dans la Société sans avoir à verser de commission. Pour obtenir des précisions sur le régime de réinvestissement des dividendes ainsi qu'un formulaire de participation, les actionnaires doivent s'adresser à notre siège social situé à Toronto ou à notre agent des transferts, ou encore consulter notre site Web.

Conseil d'administration et dirigeants

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Elyse Allan, C.M.

Ancienne présidente et cheffe de la direction, General Electric Canada Company Inc. et ancienne vice-présidente, General Electric Company

Jeffrey M. Blidner

Vice-président du conseil, Brookfield Corporation

Angela F. Braly

Ancienne présidente du conseil, présidente et cheffe de la direction, WellPoint, Inc. (aujourd'hui Elevance Health, Inc.)

Jack L. Cockwell, C.M.

Président du conseil, Brookfield Partners Foundation

Bruce Flatt

Chef de la direction, Brookfield Corporation et Brookfield Asset Management Ltd.

Janice Fukakusa, C.M., FCPA, FCA

Ancienne cheffe de l'administration et cheffe des finances, Banque Royale du Canada

Maureen Kempston Darkes, O.C., O.Ont.

Ancienne présidente, General Motors Corporation, Amérique latine, Afrique et Moyen-Orient

Brian D. Lawson

Vice-président du conseil et ancien chef des finances, Brookfield Corporation

Howard S. Marks

Co-président du conseil, Oaktree Capital Group, LLC

L'honorable Frank J. McKenna, C.P., O.C., O.N.B.

Président du conseil, Brookfield Corporation et président suppléant du conseil, Groupe Banque TD

Rafael Miranda

Ancien chef de la direction, Endesa, S.A.

Lord O'Donnell

Président du conseil, Frontier Economics Ltd.

Hutham S. Olayan

Présidente du conseil, The Olayan Group et ancienne présidente et cheffe de la direction, Olayan America

Diana L. Taylor

Ancienne contrôleuse générale des banques de l'État de New York et banquière d'affaires

Des renseignements détaillés sur les administrateurs de Brookfield sont fournis dans la circulaire d'information de la direction ainsi que sur le site Web de Brookfield à l'adresse www.brookfield.com.

DIRIGEANTS DE LA SOCIÉTÉ

Bruce Flatt, chef de la direction

Nicholas Goodman, président et chef des finances

BROOKFIELD CORPORATION

Brookfield.com

NYSE : BN

TSX : BN

BUREAUX PRINCIPAUX DE BROOKFIELD

États-Unis

Brookfield Place
250 Vesey Street
15th Floor
New York, NY
10281-0221
+1 212 417-7000

Canada

Brookfield Place
181 Bay Street, Suite 100
Bay Wellington Tower
Toronto (Ontario) M5J 2T3
+1 416 363-9491

Royaume-Uni

One Canada Square
Level 25
Canary Wharf
London E14 5AA
+44 20 7659 3500

Australie

Brookfield Place
Level 19
10 Carrington Street
Sydney NSW 2000
+61 2 9158 5100

Brésil

Avenida das Nações Unidas,
14.401
Parque da Cidade-Torre Paineira
15º andar
São Paulo – SP
CEP 04794-000
+55 (11) 2540 9150

Émirats arabes unis

Level 24, ICD Brookfield Place
Al Mustaqbal Street, DIFC
P.O. Box 507234
Dubai
+971 4 597 0100

Inde

Unit 1
4th Floor, Godrej BKC
Bandra Kurla Complex
Mumbai 400 051
+91 22 6600 0700

Chine

Unit 01, 11F
Tower C, One East
No. 768 South Zhongshan 1st Road
Huangpu District
Shanghai 200023
+86 21 2306 0700

BUREAUX PRINCIPAUX D'OAKTREE

États-Unis

333 South Grand Avenue
28th Floor
Los Angeles, CA 90071
+1 213 830-6300

États-Unis

1301 Avenue of the Americas
34th Floor
New York, NY 10019
+1 212 284-1900

Royaume-Uni

Verde
10 Bressenden Place
London SW1E 5DH
+44 20 7201 4600

Hong Kong

Suite 2001, 20/F
Champion Tower
3 Garden Road
Central
+852 3655 6800

BUREAUX RÉGIONAUX (BROOKFIELD ET OAKTREE)

Amérique du Nord

Bermudes
Brentwood
Calgary
Chicago
Houston
Los Angeles
Stamford
Vancouver

Amérique du Sud

Bogotá
Lima

Europe / Émirats arabes unis

Amsterdam
Dublin
Francfort
Luxembourg
Madrid
Paris
Stockholm
Dubai

Asie-Pacifique

Sydney
Beijing
Hong Kong
Shanghai
Séoul
Singapour
Tokyo